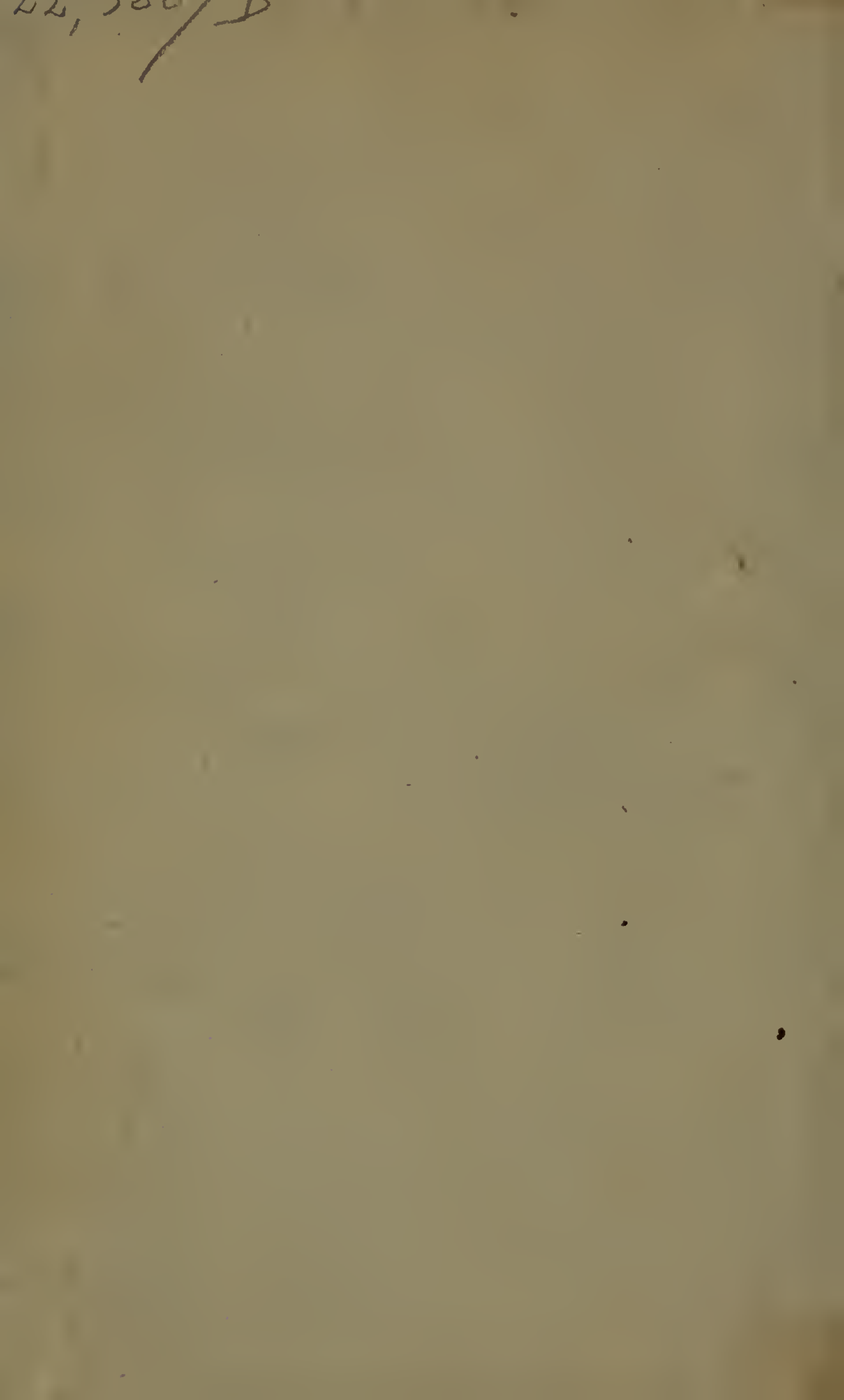




ERASTE,

OU

L'AMI DE LA JEUNESSE;

ENTRETIENS FAMILIERS,

Dans lesquels on donne aux Jeunes-Gens de l'un & de l'autre sexe, des notions suffisantes sur la plupart des connoissances humaines, & particulièrement sur la Logique ou la science du raisonnement; la doctrine, la morale & l'histoire de la Religion; la Mythologie; la Physique générale & particulière; l'Astronomie; l'Histoire naturelle; la Géographie; l'Histoire de France, &c.

OUVRAGE qui doit intéresser les Pères & Mères, & généralement toutes les Personnes chargées de l'Éducation de la jeunesse.

NOUVELLE ÉDITION,

Soigneusement corrigée & considérablement augmentée.

J. J.

PAR M. l'Abbé FILLASSIER.

Gratum est quòd Patriæ Civem Populoque dedisti,
Si facis ut Patriæ sit idoneus. JUVENAL, *Sat.* 14.

SECONDE PARTIE,



A PARIS,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, Hôtel de Clugny.

M. DCC LXXXCX.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY



ERASTE,

OU

L'AMI DE LA JEUNESSE.



SECONDE PARTIE.

De l'Homme considéré par rapport à la culture de son Esprit.



PREMIER ENTRETIEN.

Sur la Mythologie en général.

ERASTE, EUGÈNE, EUDOXIE, *Sœur d'Eugène.*

ERASTE. JUSQU'ICI, mes chers enfans, je me suis attaché à former votre cœur par l'étude de la Religion & de la Morale, & je vous ai exposé tout ce qu'il importe à l'homme de connoître & de pratiquer pour parvenir à Dieu qui est sa fin dernière. Vous avez vu que le véritable Chrétien est nécessairement bon citoyen, bon sujet, bon époux, bon père, bon fils, ami solide,

maître compatissant & généreux, serviteur soumis & fidèle ; en un mot, vous avez vu qu'il réunit toutes les vertus qui sont le fondement de la société civile, & qui seules peuvent la rendre heureuse. Actuellement, nous allons commencer un nouvel ordre d'instructions, dont l'objet sera de former & de cultiver votre esprit.

EUGENE. C'est-à-dire, qu'en présentant de nouveaux alimens à notre curiosité, vous allez fournir de nouveaux motifs à notre reconnoissance.

EUDOXIE. Pour moi, Monsieur, je ne puis vous dire combien je suis sensible à vos soins généreux ; vous m'avez rendue avide de l'étude ; j'en vois de plus en plus l'utilité ; & mon ardeur est telle, que je vous supplie d'entrer sur-le-champ en matière.

ER. Occupons-nous d'abord de la Mythologie, science, à la vérité, plus frivole que nécessaire en elle-même, mais qu'il n'est plus permis d'ignorer, depuis qu'elle entre dans tous les cours d'éducation: d'ailleurs, on en peut tirer de grands avantages, comme je vous le prouverai bientôt; & de plus elle est très-propre à délasser votre esprit de l'attention sérieuse qu'il m'a prêtée jusqu'à présent. *Mythologie* est un mot grec, qui peut se traduire par *Connoissance de la Fable*, ou *Histoire des fausses Divinités du Paganisme* ; & tel est en effet l'objet de cette science.

La Fable, qui est un composé de faits réels & de mensonges embellis, est née de la vérité, c'est-à-dire, de l'histoire, tant sacrée que profane, dont plusieurs événemens ont été altérés en différentes manières & en différens tems, soit par les opinions populaires, soit par les fictions des poëtes.

Je dis premièrement que la Fable est née de l'Histoire, & sur-tout de l'Histoire sainte ; pour s'en convaincre, il suffit de comparer le plus grand nombre des traits de la Mythologie avec ceux de l'ancien Testament. Qu'est-ce en effet que le déluge de Deucalion, sinon l'image de celui qui arriva du tems de Noé ? Qu'est-ce que l'histoire de Saturne & de ses trois fils, sinon celle de ce même patriarche, qui fut la seconde tige du genre humain ? La fable des géans qui scaladèrent le ciel, est un reste de la tradition du projet insensé que conçurent les enfans des hommes en bâtissant la tour de Babel. N'est-il pas évident que le chaos, la séparation des quatre

élémens, la formation de l'homme par Prométhée, sont copiés de la Genèse ? Il suit de ces principes, que la plupart des fables sont autant d'enveloppes sous lesquelles les anciens nous ont conservé la mémoire des premiers événemens, & qu'on doit chercher sous leurs écorces les faits historiques qu'elles renferment.

Je dis en second lieu, que les fictions poëtiques n'ont pas peu contribué à donner du cours à la Fable. En effet, les poëtes, voyant que la fiction étoit l'ame de leur art, s'avisèrent de ne jamais rien dire naturellement, & d'embellir tous les faits historiques par des circonstances surnaturelles. Bientôt les bergers furent des Satyres ou des Faunes, & les bergères des Nymphes; les hommes à cheval devinrent des Centaures ; les vaisseaux furent appelés, tantôt des chevaux ailés, comme dans l'histoire de Bellérophon, tantôt des dragons, comme dans celle de Médée. On fit passer les oranges pour des pommes d'or ; & l'argent répandu pour corrompre les gardes de Danaé, fut figuré par une pluie d'or. Quand quelque princesse mouroit de douleur de la perte de son mari ou de ses enfans, le dénouement de l'élégie qui étoit composée sur son aventure, étoit de la changer en fontaine ou en rocher. S'il arrivoit que quelque princesse se laissât aller à la dissolution, le poëte, pour ménager la réputation de son héroïne, publioit qu'un dieu l'avoit aimée : de-là tant de dieux incestueux, adultères & dissolus. On dit qu'Orphée charma les tigres & les lions, & rendit sensibles les rochers, parce qu'il étoit si persuasif que les cœurs les plus durs ne pouvoient résister à son éloquence ni aux charmes de sa voix. Esculape, qui excella dans la médecine, passa pour être le fils d'Apollon ou du Soleil, parce que cet astre, par ses influences, donne la maturité à toutes les productions de la terre. Ceux qui étoient braves & courageux, furent appelés enfans de Mars. Enfin, comme il y eut des princes qui prirent le nom des fleuves qui passoient dans leurs Etats, ils furent regardés comme les enfans de ces fleuves. Quant à ceux dont on ignoroit l'origine, & qui s'étoient rendus célèbres, les poëtes les regardoient comme les enfans de la Terre. Ces fictions passèrent dans les histoires, & de l'histoire dans la théologie païenne. On forma un systême de religion sur ces idées poëtiques ; on érigea

des temples, & l'on offrit des victimes à des dieux qui n'avoient de réalité que dans l'imagination des poëtes.

EUD. Eh ! pourquoi s'est-on avisé de falsifier ainsi la vérité ?

ER. C'est l'ouvrage de l'ignorance, de la foiblesse de l'esprit humain, & de l'oubli du Créateur; ajoutez à ces causes l'amour du merveilleux, la vanité, la corruption du cœur ; & vous connoîtrez toutes les sources de la Fable : rappelez-vous à ce sujet tout ce que je vous ai dit sur l'origine de l'idolâtrie dans notre troisième entretien.

EUG. Quels pays regarde-t-on comme le berceau de la Fable & de l'idolâtrie?

ER. On croit, avec assez de vraisemblance, qu'elles prirent naissance dans la famille de Cham, dont les descendans s'établirent dans l'Egypte & dans la Phénicie. D'abord ils n'adressèrent leurs hommages qu'aux astres & aux animaux ; mais ensuite Ninus, roi des Assyriens, introduisit une espèce d'idolâtrie plus marquée, &, en un sens moins excusable. Ce prince fit élever au milieu de Babylone, capitale de son vaste empire, la statue de Bélus, son père, & ordonna à tous ses sujets d'offrir à ce divin simulacre l'encens & les prières qui ne sont dus qu'à la Divinité. A l'exemple des Assyriens, les nations voisines déifièrent leurs rois, leurs guerriers, leurs grands hommes, les instituteurs des arts, & tous ceux qui par leur génie, ou même par l'éclat de leurs crimes, s'étoient tirés de l'obscurité.

De l'Egypte & de la Phénicie, l'idolâtrie se répandit en Orient parmi les descendans de Sem, puis en Occident parmi ceux de Japhet. La Grèce, où elle fut portée par des colonies Phéniciennes, l'adopta, l'embellit, & la transmit aux Romains. Ceux-ci bâtirent un temple nommé le *Panthéon*, où ils rassemblèrent toutes les divinités honorées en divers pays ; & le culte des faux-dieux fut ainsi propagé avec la puissance Romaine, jusqu'aux extrémités de la terre.

On comptoit plus de trente mille dieux chez ce peuple conquérant ; ce qui ne doit pas vous surprendre, si vous considérez qu'on en avoit imaginé pour présider aux différentes parties de l'univers, aux passions, & aux divers besoins de la vie. S. Augustin remarque une douzaine de divinités différentes, toutes occupées autour

d'un chalumeau de blé, dont chacune d'elles, selon sa destination, prend un soin particulier dans les différens tems, depuis le premier moment que la semence a été jettée en terre, jusqu'à ce que le blé soit parfaitement mûri. On distinguoit plus de trois cents Jupiter, & plus de quarante Hercule: aussi un poëte Latin nous représente-t-il Atlas gémissant sous le poids du ciel, à cause de la multitude prodigieuse des dieux qu'on y logeoit.

EUG. Quels sont, je vous prie, les avantages qu'on peut tirer de l'étude de la Mythologie?

ER. D'abord, elle nous apprend ce que nous devons à Jesus-Christ, en nous faisant connoître dans quelles ténèbres épaisses étoient plongés nos pères, & jusqu'à quelle folie l'erreur avoit conduit le genre humain, avant que ce divin Libérateur nous eût appelés à l'admirable lumière de l'Evangile.

Sans la Mythologie, non-seulement il n'est pas possible de bien entendre les poëtes Grecs & Latins, & l'histoire des nations païennes, qui est nécessairement liée à celle de leur religion, mais encore les ouvrages que les saints Pères & les grands docteurs de l'Eglise ont composés contre le paganisme.

De plus, la Fable nous présente plusieurs allégories très-instructives. Par exemple, les aventures de Phaéton & d'Icare nous font connoître les suites funestes de l'ambition L'histoire de Tantale & celle des Harpies peuvent s'appliquer aux avares. La métamorphose de Narcisse représente parfaitement ceux qui, par une folle vanité, n'aiment que leur propre personne : on pourroit l'adresser aux *Egoïstes* de nos jours, c'est-à-dire, à cette secte orgueilleuse de prétendus philosophes qui rapportent tout à eux seuls. Il est aisé de reconnoître les remords d'une mauvaise conscience, dans les Furies qui tourmentoient Oreste, & dans le vautour qui rongeoit le foie de Prométhée. Qui ne voit, dans la fable de Méduse, dont la seule vue pétrifioit, l'effet que produit une passion, qui va souvent jusqu'à faire perdre tout sentiment?

Enfin, la Mythologie nous met en état de reconnoître & d'apprécier les chefs-d'œuvres des grands peintres & des sculpteurs célèbres, dont la plupart des tableaux & des statues sont empruntés de la Fable. Pour vous en-

faire juges, mes chers amis, & pour vous rendre en même tems l'étude de la Mythologie plus agréable, je vais vous conduire dans une magnifique galerie où ſont repréſentées la plupart des divinités du paganiſme : par-là vous apprendrez tout-à-la-fois & à goûter les productions ſublimes des grands artiſtes de tous les tems & de tous les pays, & à diſtinguer les ſymboles qui caractériſent ordinairement chacune des fauſſes divinités dont je vous raconterai l'hiſtoire.

Tels ſont donc les principaux & même les ſeuls avantages que nous pouvons tirer de la Mythologie, ſi nous l'étudions avec la décence, la ſageſſe & les précautions que la Religion inſpire & preſcrit; car ſi vous ne conſidériez cette ſcience que par rapport à l'idée qu'elle nous donne de la Divinité, vous ne trouveriez rien de plus abſurde. En effet, quoi de plus biſarre & de plus ridicule que les peintures ſous leſquelles les païens nous repréſentent leurs dieux ? Les uns boiteux, les autres aveugles ; tous ſont matériels ; ils ſe battent les uns contre les autres ; ils ſont bleſſés par des hommes, comme Mars & Vénus par Diomède ; ce ſont des dieux pour la plupart adultères, voleurs, vindicatifs, cruels, livrés aux plus horribles excès ; des dieux réduits à un état de foibleſſe & de misère ; ils fuient en Egypte pour s'y cacher ſous la forme de différens animaux. Apollon pleure ſon fils Eſculape ; Cybèle pleure Atys : le même Apollon, chaſſé du ciel, eſt contraint de garder les troupeaux : Neptune, devenu maçon, n'a pas le pouvoir de ſe faire payer de ſes journées ; & mille autres rêveries ſemblables, qui toutes prouvent cette vérité, que les dieux des nations ſont l'ouvrage du père du menſonge.

EUG. Et ces grands hommes de l'antiquité, ces philoſophes dont on parle avec tant d'éloges, & qui certainement valoient mieux que leurs dieux, croyoient ces extravagances ?

ER. La plupart ſe livroient aux ſuperſtitions du vulgaire, tant l'aveuglement étoit général ! cependant il y en avoit pluſieurs qui regardoient ces divinités comme des chimères, & blâmoient le paganiſme & ſes folies, mais timidement, à voix baſſe, & ſouvent dans l'enceinte de leurs écoles. Religieux parmi leurs diſciples, & adorateurs d'un Dieu unique & ſouverainement parfait, ils

ſuivoient le peuple dans les temples, & ſe proſternoient avec lui devant des dieux auxquels ils auroient rougi de reſſembler. Tous craignoient de s'expoſer au reſſentiment d'une populace groſſière & fanatique, &, pour juſtifier cette puſillanimité ſacrilége, ils diſoient que le ſage devoit ſe conformer à la religion de l'Etat.

EUD. Comment les païens pouvoient-ils diſtinguer cette foule de dieux les uns d'avec les autres? Si j'avois été idolâtre, j'aurois craint de confondre les dieux des vergers avec ceux des montagnes.

ER. Pour prévenir cet inconvénient, la théologie païenne avoit diſtribué tous les dieux en quatre claſſes. La première comprenoit les dieux ſuprêmes, appelés encore les *grands dieux des nations*, parce qu'ils étoient connus & révérés de tous les peuples. Ils étoient au nombre de vingt, & on les ſubdiviſoit en quatre ordres; les uns préſidoient au ciel; les autres régnoient dans les enfers; ceux-ci avoient l'empire des eaux; & ceux-là commandoient à la terre: toutes ces divinités réunies formoient ce que l'on appeloit le conſeil des dieux.

La ſeconde claſſe étoit compoſée des dieux nommés *les dieux inférieurs des nations*. Ils n'avoient point de place dans le ciel; ils étoient regardés comme des divinités bourgeoiſes: ils portoient encore le nom d'*Indigètes*, c'eſt-à-dire, iſſus de la terre; & celui de *Semones*, c'eſt-à-dire, hommes diviniſés.

Les demi-dieux occupoient la troiſième claſſe: c'étoient des divinités qui tiroient leur origine d'un dieu & d'une mortelle; ou d'un mortel & d'une déeſſe. On mettoit auſſi parmi eux les héros que leur mérite avoit élevés au rang des immortels Indigètes.

Enfin, les divinités de la quatrième claſſe étoient les Vertus qui avoient formé les grands hommes & qui font le bonheur des mortels, ou les Vices qui les tyranniſent & les dégradent. Telle étoit, mes chers enfans, la diviſion des dieux du paganiſme: les premiers avoient une autorité ſouveraine; les autres étoient ſubordonnés, mais tous avoient un maître commun, qui étoit le Deſtin. Maintenant, pour mieux connoître ces chimériques divinités, tranſportons-nous dans la galerie dont je vous ai parlé; les tableaux que vous y verrez vous inſtruiront autant que mes diſcours.

ENTRETIEN II.

Des Dieux de la première Classe.

EUDOXIE. QUEL ordre admirable ! quel ſpectacle magnifique ! Ne diroit-on pas que toutes les merveilles de la nature ſont réunies dans ce lieu ?

ERASTE. Votre enthouſiaſme ne m'étonne point, ma chère Eudoxie. Voilà préciſément l'effet que produit le beau ſur une ame qui, pour la première fois, éprouve l'empire de ſes charmes; il l'élève, la ſaiſit, la tranſporte. Mais ne perdons point de tems en réflexions étrangères au ſujet qui nous amène ici.

Ce premier tableau repréſente ce que les païens appeloient le *Chaos*; c'eſt l'état de confuſion où l'on ſuppoſe qu'étoit la matière avant la création du monde, une maſſe informe qui contenoit les principes des êtres, & qui, ſe débrouillant, produiſit l'univers.

Ce dieu plein de majeſté, que vous voyez enſuite, & dont les traits annoncent un caractère inflexible, eſt le *Deſtin*, fils du Chaos. Cette boule qu'il a ſous ſes pieds, eſt le globe de la terre ; & cette urne qu'il tient dans ſes mains, renferme le ſort de tous les hommes. A la gauche de la divinité, & dans le fond du tableau, ce magnifique palais, que vous apercevez, eſt ſon temple : cent portes d'airain & d'immenſes remparts en défendent l'accès aux foibles mortels. Cet homme armé d'une faulx, & qui a deux ailes, eſt le Tems ; & cette femme ſévère, immobile, qui le regarde, eſt la Néceſſité.

EUGÈNE. J'entends ; ces deux perſonnages ſont les miniſtres du Deſtin. Mais vous ne nous dites rien de ce monument lugubre, ſur lequel je vois un livre ouvert.

ER. C'eſt un autel de fer, & ce livre eſt celui du Deſtin. Comme ce Dieu paſſoit pour être le maître abſolu de toutes les autres divinités, & que toutes étoient ſoumiſes à ſes décrets irrévocables, lorſqu'il ſurvenoit quelque conteſtation entr'elles, elles recouroient au livre fatal, & s'y conformoient auſſitôt.

Quoique le Chaos, & le Deſtin ſon fils, fuſſent regardés, l'un comme le principe, & l'autre comme l'ar-

bitre ſuprême des dieux, cependant les païens donnoient le premier rang à *Cœlus*, autrement appelé *le Ciel*, ou *Uranus*, qui eut de *Tellus* ou *la Terre*, nommée encore *Cybèle*, deux fils appelés *Titan* & *Saturne*.

Titan, en qualité de fils aîné du Ciel, devoit ſuccéder à la puiſſance de ſon père. Mais, cédant aux importunités de ſa mère, il abandonna ſes droits à Saturne ſon cadet, à condition pourtant qu'il n'élèveroit aucun enfant mâle.

Dans ce tableau, vous voyez Saturne, qui, fidèle à ſes engagemens, dévore ſes fils au moment de leur naiſſance. Mais Cybèle, ſa femme, ayant mis au monde Jupiter & Junon, ne lui préſente que la dernière, &, au lieu de ſon fils qu'elle cache avec ſoin, elle lui donne une pierre, que ce père ambitieux & cruel avale auſſitôt.

Titan, informé de cette ſupercherie, déclare la guerre à ſon frère, qui, prétextant avoir exécuté la condition, refuſoit de lui rendre l'empire du monde. Saturne eſt vaincu & mis aux fers : Cybèle a le même ſort.

Jupiter, devenu grand, leva des troupes pour humilier les ennemis de ſa famille, gagna ſur eux une victoire ſignalée, & délivra ſon père & ſa mère, qu'il replaça ſur le trône. Mais ce ne fut pas pour long-tems.

Vous voyez ici qu'il devint parricide, & voici pourquoi Saturne, ayant lu dans le livre du Deſtin que Jupiter envahiroit ſon royaume, voulut prévenir ce malheur. Il déclare la guerre à ſon fils, & lui tend des embûches. Jupiter le prévient & le ſurprend, remporte ſur ſon père un indigne triomphe, & le chaſſe honteuſement du ciel.

Saturne, triſtement exilé, cherche un aſile en Italie, où Janus, roi du pays Latin, l'accueille avec reſpect. Cette petite peinture que vous apercevez au bas de ce tableau, repréſente les Saturnales, fêtes inſtituées en mémoire du ſéjour que le père de Jupiter fit dans le Latium. On la célébroit tous les ans au mois de Décembre; &, tant qu'elle duroit, le ſénat Romain, les écoles publiques, toutes les profeſſions vaquoient : on s'envoyoit des préſens, & les maîtres ſervoient eux-mêmes leurs valets.

Remarquez enſuite avec quelle richeſſe de pinceau le peintre nous a tracé l'image du règne de Saturne, de ce

tems fortuné, foible esquisse toutefois du bonheur de nos premiers parens dans l'état d'innocence & dont la mémoire s'est conservée parmi les païens, sous le nom d'*Age d'Or.*

A cet âge d'or succéda celui d'argent; c'est le tems où les hommes commencèrent à devenir méchans : on le rapporte à celui où Adam & Eve perdirent leur innocence.

L'âge d'airain fut le tems de la corruption totale du genre humain; & l'âge de fer, celui où les hommes commencèrent à se faire des guerres ouvertes: on en fixe l'époque à la construction de la tour de Babel, & à la confusion des langues.

EUD. Quel est ce vieillard triste & pâle, dont la barbe est si longue & si blanche, & qui paroît courbé sous le poids des années?

ER. C'est ce même Saturne représenté sous l'image du Tems. La faulx qu'il tient d'une main, marque qu'il détruit tout; & l'aviron qu'il tient de l'autre, ainsi que les ailes que vous lui voyez aux pieds & aux épaules, désignent sa rapidité. Ce sablier qu'il porte sur sa tête, & ce serpent qui forme un cercle en se mordant la queue, expriment la vicissitude des événemens, qui se succèdent & se renouvellent sans cesse.

EUG. Comment appelez-vous ce personnage à double figure?

ER. *Janus.* La fable dit qu'il étoit fils d'Apollon & d'une nymphe nommée *Creuse.* C'est lui qui reçut Saturne dans ses Etats; & ce père des dieux, par reconnoissance, lui donna toutes les vertus d'un bon roi, avec le talent de ne point oublier le passé & de lire dans l'avenir; c'est ce que désigne ce double visage. Il lui enseigna l'agriculture, & le grand art de gouverner les peuples; & Janus profita si bien des leçons du Dieu, que l'Italie, sous son règne, vit naître les douceurs de l'âge d'or; c'est ce que représentent ces troupes de peuples qui nagent dans l'abondance, & qui se livrent à la joie avec une entière sécurité. La clef que Janus tient dans sa main, marque qu'il ouvroit ou commençoit l'année; car c'est de son nom que le premier mois a été appelé *Janvier.* Le bâton qu'il porte désigne qu'il recevoit bien les voyageurs, & qu'il présidoit aux chemins. Le superbe édifice que vous re-

marquez dans le fond du tableau, est le temple que Numa-Pompilius, second roi de Rome, fit construire en l'honneur de ce dieu : il y avoit autant de fenêtres qu'il y a de jours dans l'année ; & les portes en étoient fermées pendant la paix, & ouvertes durant la guerre. Dans cette petite peinture qui est au bas, vous voyez le même Janus représenté avec quatre visages, & cela parce qu'il présidoit aux quatre saisons de l'année & aux quatre âges de la vie humaine : aussi remarquez-vous que l'un de ces visages est celui d'un enfant, ce qui désigne le printems & l'enfance; l'autre, celui d'un jeune homme, ce qui marque l'été & l'adolescence ; le troisième, celui d'un homme fait, ce qui annonce l'automne & l'âge viril ; le quatrième enfin, celui d'un vieillard accablé d'années & de tristesse, ce qui est l'emblème de l'hiver & de la vieillesse.

EUG. Quelle est cette femme assise dans un char traîné par des lions, & dont la robe est parsemée de pierres précieuses & de fleurs de toute espèce ?

ER. C'est *Cybèle*, épouse du Ciel, mère de Saturne, & déesse de la terre. Elle portoit plusieurs noms ; mais le plus ordinaire, après celui par lequel je le désigne, étoit le titre de *Grand'mère*, parce qu'elle étoit regardée comme la mère de tous les dieux. Elle est assise, pour marquer la solidité de la terre ; elle porte un disque ou tambour plat, symbole des vents qu'elle renferme. Sa tête est couronnée de creneaux, & chargée d'une tour, parce qu'elle apprit aux hommes à s'enfermer dans des murailles. La clef qui est suspendue à sa main, indique que la terre ouvre son sein à toutes les productions sublunaires ; & les animaux qui l'environnent, désignent qu'elle est la mère de tout ce qui a vie sous le ciel. Ces hommes que vous voyez danser devant la déesse, au son des tambours, & paroissant jetter des cris & faire des contorsions épouvantables, sont les prêtres de cette divinité. Ils étoient au nombre de dix : on les appeloit *Galli*, *Dactyles*, *Corybantes*, & *Corètes*. Quelquefois, dans leurs fêtes, ils se pénétroient d'une telle fureur, qu'ils se frappoient à coups d'épée.

EUG. J'aperçois dans un coin du tableau un jeune homme qui semble être au désespoir, & prêt à se percer le sein avec un poignard ; ne seroit-ce pas un de ces prêtres ?

ER. Oui ; c'eſt le jeune *Atys* , Phrygien aimable , qui fut tendrement chéri de Cybèle , mais qui , bien loin de répondre à la paſſion de cette déeſſe , ſe livra à la nymphe *Sangaride* La mère des Dieux , irritée contre ſon favori , punit ſon indifférence dans la perſonne de ſon amante. Des coups de coignée , donnés à un arbre auquel étoient attachés le ſort & la vie de la nymphe , ayant cauſé ſa mort , Atys entra dans des fureurs qui tenoient de la rage : ſa phrénéſie l'emporta ſur les montagnes de Phrygie , & le pouſſa à ſe donner un cruel coup de couteau : il alloit ſe priver de la lumière , lorſque Cybèle, touchée du triſte ſort d'un mortel qu'elle avoit tant aimé , le changea en pin , arbre qui fut depuis conſacré à cette déeſſe.

Vous ne confondrez pas cette Cybèle avec une autre déeſſe du même nom , fille de celle-ci , & qui fut femme de Saturne. On l'appelle plus communément *Veſta* ; elle étoit la déeſſe du feu. Ce tableau vous repréſente l'intérieur de ſon temple ; vous voyez l'autel ſur lequel brûle le feu ſacré. Ces ſept filles qui environnent l'autel, ſont les prêtreſſes de la déeſſe , qui étoient appelées *Veſtales* : elles furent inſtituées parNuma-Pompilius, & on les choiſiſſoit dans les familles les plus diſtinguées de Rome.Elles étoient chargées d'entretenir jour & nuit le feu ſacré ; car on ſe croyoit menacé des plus grands malheurs , s'il venoit à s'éteindre : on interrompoit tous les exercices publics , juſqu'à ce qu'on eût rallumé ce feu , ou avec celui du ciel , ou aux rayons du ſoleil , & l'on enterroit toute vive la Veſtale dont la négligence avoit cauſé cette calamité. On faiſoit ſubir le même ſupplice à celles qui violoient le vœu de chaſteté, qu'elles formoient toutes en entrant dans le ſacerdoce. Elles étoient dix ans à apprendre les fonctions de leur miniſtère , dix ans en exercice , & dix ans à inſtruire les novices ; après quoi elles pouvoient ſe retirer. On leur rendoit les plus grands honneurs , & jamais on n'oſoit leur refuſer une grace qu'elles demandoient. Cette ſtatue que vous apercevez ſur le dôme du temple , eſt Veſta elle-même , qui tient entre ſes bras Jupiter , pour inſinuer qu'elle le ſauva de la voracité de Saturne , ſon époux.

EUD. Quittons Veſta, quittons ſes prêtreſſes & ſon temple : voici un petit enfant qui nous intéreſſera pour le moins autant qu'elle.

ER. C'eſt celui qu'on appelle le père des dieux & des hommes, le grand *Jupiter.* Vous le voyez ici dans l'île de Crète, au milieu des *Corybantes*, auxquels Cybèle, ſa mère, l'avoit ſecrètement confié pour le ſouſtraire à l'avidité de Saurne : les prêtres de la déeſſe danſent en frappant ſur des baſſins d'airain, afin d'empêcher que les cris de l'auguſte enfant ne parviennent aux oreilles de ſon père. Cette chèvre qui l'alaite, ſe nomme *Amalthée.* Dans la ſuite, le dieu la changea en conſtellation, & la plaça dans le ciel avec ſes deux chevreaux; & il donna aux Nymphes que vous remarquez autour de ſon berceau, l'une des cornes de cette chèvre, avec la vertu de produire tout ce qu'elles deſireroient; c'eſt ce qu'on nomme la *Corne d'Abondance.*

Après avoir chaſſé ſon père du ciel, Jupiter s'empara de l'empire du monde, qu'il partagea avec ſes deux frères, Neptune & Pluton. Le premier eut la mer; les enfers échurent au ſecond; & Jupiter ſe réſerva le ciel, avec le droit de préſider à l'univers.

Le diadème appartenoit à Titan, comme je vous l'ai dit. Ce dieu, déſeſpéré de voir la poſtérité de Saturne ſur un trône qu'il regardoit comme le bien de ſes enfans, ſuſcita contre l'uſurpateur les Titans ou Géans, fils de la Terre : c'étoient des hommes d'une force prodigieuſe, & d'une taille qui égaloit leur ſingulière vigueur. Vous les voyez aſſemblés en foule dans les champs de Theſſalie. Celui qui ſurpaſſe de beaucoup tous les autres, & dont vous remarquez les yeux pleins de fureur, eſt *Encélade*, le plus terrible des enfans de la Terre; cet autre qui a cent bras & cinquante têtes, eſt *Briare*, appelé encore *Egéon*; ce troiſième qui eſt moitié homme & moitié ſerpent, & dont le corps paroît coloſſe, eſt le géant *Typhon*, qui de ſa tête atteignoit le ciel; enfin, ces deux autres monſtres ſont *Othus* & *Ephialte*, nommés communément les *Aloïtes*, parce qu'ils étoient fils du géant *Aloëus*, qui, étant trop vieux pour partager l'entrepriſe, s'étoit fait ſuppléer par ſes deux fils. Ces frères croiſſoient de neuf pouces chaque mois. Remarquez avec quelle fureur ils s'empreſſent tous d'eſcalader l'Olympe; ceux-ci entaſſent les monts Oſſa & Pélion, & tous les rochers de Theſſalie; ceux-là montent ſur les épaules de leurs compagnons, & ſont près d'entrer dans les cieux. Tous les

dieux, effrayés à l'approche de ces monstrueux ennemis, prirent la fuite, & se cachèrent en Egypte sous les formes d'animaux, d'arbres, de plantes. Bacchus seul resta auprès de Jupiter qui, s'étant rendu maître de la foudre, écrasa les Titans sous les montagnes mêmes qu'ils avoient accumulées. Les poëtes ont prétendu que Typhon étoit enseveli sous l'Ethna, montagne de Sicile, qui vomit des tourbillons de flammes & de fumée. Ils disent encore qu'il y eut plusieurs de ces géans qui ne furent point abymés par le tonnerre; mais qui demeurèrent attachés au ciel, & que ce sont les astres que nous y voyons.

Jupiter avoit épousé *Junon*, sa sœur, dont il eut plusieurs enfans qui peuplèrent le ciel. Mais il ne s'en tint pas à sa femme; & l'on peut remarquer que le premier dieu des païens étoit en même-tems plus dissolu que les hommes mêmes les plus effrénés. Il se montroit aux déesses qu'il vouloit séduire, dans tout l'éclat de sa gloire; mais, pour tromper les simples mortelles, il n'y a point de forme sous laquelle il ne se déguisât. La Mythologie est pleine de ses métamorphoses. Sous la figure d'un Satyre, il surprit la belle Antiope; sous celle d'un taureau, il enleva Europe, fille d'Agénor, roi de Phénicie, & la transporta sur son dos, au travers des mers, dans cette partie du monde à laquelle cette princesse donne son nom. Déguisé en cygne, il trompa Léda fille de Tindare. Il prit la forme de Diane, pour séduire la nymphe Calysto: il se glissa dans la tour de Danaé, métamorphosé en pluie d'or: il prit la figure d'Amphitrion, roi de Thèbes, pour tromper la sage & vertueuse Alcmène, épouse de ce monarque, & il en eut le fameux Hercule. Enfin il se transforma en aigle, pour enlever le jeune & beau *Ganimède*, fils de Tros, roi de Troie, & donna à ce tendre enfant la charge d'échanson, qu'il avoit ôtée à *Hébé*, fille de Junon & déesse de la jeunesse, parce qu'en versant le nectar, cette divinité s'étoit laissé tomber, & avoit fait rire tous les dieux. Il n'y avoit point au ciel d'autre table que celle de Jupiter: on y servoit l'ambroisie, mets exquis, dont il suffisoit de goûter une fois pour participer à l'immortalité, & le nectar, boisson ordinaire des dieux, dont la privation étoit leur plus grand supplice.

Malgré les énormes foiblesses de Jupiter les païens attribuoient à ce dieu toutes ces sublimes prérogatives qui ne conviennent

conviennent qu'au Maître absolu de la nature. Les poëtes & les peintres le représentent assis sur un trône éclatant, & plus élevé que ceux des autres immortels, ébranlant tout l'Olympe d'un seul signe de sa tête, tenant dans sa main la foudre qui effraye les coupables, & porté sur un aigle qui autrefois étoit un homme appelé *Périphas*. Ce Périphas, roi d'Athènes, s'étoit fait tellement aimer de son peuple, qu'il en fut adoré comme Jupiter, ce qui irrita si fort le maître des dieux, qu'il vouloit le foudroyer; mais bientôt, prenant des sentimens plus doux, il se contenta de le changer en aigle, & mit cet oiseau sous sa protection. Le chêne lui étoit consacré, parce qu'à l'exemple de Saturne, il apprit aux hommes à se nourrir de gland.

EUG. Je voudrois bien savoir quel est cet infortuné que cette belle sculpture nous représente enchaîné sur un rocher, & dont le foie est dévoré par ce vilain oiseau?

ER. C'est *Prométhée*, fils de Japet, l'un des Titans. Quand Jupiter eut vaincu ses ennemis, il s'occupa du soin de créer des hommes. Prométhée voulut égaler le maître du monde. Il forma quelques statues avec de la terre & de l'eau; &, pour les animer, il monta au ciel par le secours de Pallas, & déroba du feu au char du soleil. Jupiter, irrité de cette orgueilleuse audace, le fit attacher par Vulcain sur le mont Caucase, où un vautour lui rongeoit le foie, qui, en renaissant chaque jour, éternisoit son supplice.

EUD. Que cette femme est belle! que sa parure est riche! Est-ce aussi une divinité?

ER. Les dieux, jaloux de ce que Jupiter prétendoit seul avoir le droit de créer des hommes, firent fabriquer par Vulcain une femme que ce dieu anima. Tous les autres immortels, voulant la rendre parfaite, lui firent chacun leur présent; ce qui la fit nommer *Pandore*, nom tiré de deux mots grecs, & qui peut se rendre par *douée de tous les dons possibles*. Vous voyez tous les dieux & toutes les déesses qui l'environnent. Vénus lui a donné la beauté, Pallas la sagesse, Mercure l'éloquence, Apollon la connoissance de la musique, &c. Jupiter, feignant de vouloir aussi combler Pandore de ses dons, lui présente une boîte, avec ordre de la porter à Epiméthée, frère de Prométhée. Cette boîte, qu'on appelle la *boîte de Pandore*, fut ouverte, & aussi-tôt tous les maux de la nature, qui y

étoient renfermés, se repandirent sur la terre: l'espérance seule resta au fond.

EUG. Oh! oh! voici encore une figure singulière, un homme avec une tête de loup!

ER. *Lycaon*, prince d'Arcadie, étoit si cruel, qu'il faisoit mourir tous ceux qui passoient dans ses États. Jupiter étant allé loger chez lui, ce prince affecta de ne le pas connoître, & lui fit servir les membres d'un de ses hôtes, qu'il avoit mis à mort. Le dieu, pénétré d'horreur à la vue de ce mets sacrilége, foudroya le palais de ce prince inhumain, & le changea lui-même en loup.

EUD. Quel attelage! Quoi! les paons font ici la fonction des chevaux! Ah! pour le coup, voilà de la sublime Mythologie!

ER. Ne riez pas, ma chère Eudoxie, vous voyez la reine des dieux, la sœur & l'épouse de Jupiter, la redoutable *Junon*, fille de Saturne & de Cybèle; elle présidoit aux royaumes. Son frère se métamorphosa en coucou pour la tromper; mais la déesse ayant aperçu l'artifice, ne consentit à l'écouter, qu'à condition qu'il l'épouseroit. Jupiter lui donna donc sa main; & peut-être eut-il lieu de s'en repentir. Junon étoit d'un orgueil & d'une fierté insupportables, naturellement méchante, implacable dans ses haines & dans ses vengeances: ajoutez à ses défauts, la jalousie la plus furieuse.

Jupiter ayant aimé la nymphe Io, l'avoit métamorphosée en vache, afin de dérober à son épouse la passion qu'il avoit pour cette fille d'Inachus, souverain de la Carie. Junon lui demanda cette vache, & la confia au vigilant Argus qui avoit cent yeux, dont la moitié veilloit & l'autre dormoit tour-à-tour. Mercure tua ce gardien incommode, par l'ordre du maître des dieux, & Junon le métamorphosa en paon; mais pour punir Io de la mort de son favori, elle envoya un taon, qui, par ses piqures continuelles, la fit errer jusqu'en Egypte, où Jupiter lui rendit sa première forme, & en eut Épaphus, que l'on croit être le fondateur de la fameuse ville de Memphis.

Junon, voyant qu'elle faisoit d'inutiles efforts pour regagner le cœur de son infidèle mari, entra dans une ligue que les dieux avoient formée contre lui pour le chasser du trône. Jupiter, après avoir terrassé les rebelles, résolut de punir la trahison de sa femme Il chargea Vulcain

ſon fils, de la ſuſpendre en l'air par le moyen de deux pierres d'aiman, & de lui lier les mains derrière le dos avec une chaîne d'or. Aucun dieu ne put la délivrer de ces entraves ; & il falloit avoir recours à Vulcain qui les avoit forgées, ce qu'il ne fit qu'après qu'on lui eut promis de lui donner Vénus pour épouſe.

Junon préſidoit aux mariages; & c'eſt ce que vous déſignent ces deux époux qui ſe donnent la main derrière le char de la déeſſe. Elle préſidoit auſſi aux accouchemens; & alors on l'invoquoit ſous le nom de *Lucine*. Le paon que la déeſſe tient à côté d'elle, eſt Argus dont je vous ai parlé ; & les taches brillantes que vous voyez ſur la queue de l'animal, ſont les cent yeux de cet eſpion. Ces nuages qui marchent devant la reine des dieux, marquent qu'elle étoit la ſouveraine de l'air : le ſceptre qu'elle tient à la main, annonce ſa puiſſance abſolue. Ces trois filles qui, dans le fond du tableau, paroiſſent courir çà & là, d'un air égaré, ſont *Lyſippe*, *Ipponée* & *Cyrianeſſe*, filles de *Pétus*, roi d'Argos. S'étant vantées d'être plus belles que Junon, la déeſſe, pour châtier leur orgueil, les frappa d'un genre de folie qui leur fit croire qu'elles étoient changées en vaches. Enfin, cet arc-en-ciel qui brille au-deſſus de la déeſſe, eſt Iris, ſa meſſagère, qu'elle changea ainſi, pour la récompenſer de ce qu'elle ne lui annonçoit jamais que d'heureuſes nouvelles.

EUG. Je n'aime pas Junon ; je l'abandonne, pour connoître cet élégant muſicien qui joue de la lyre au milieu d'une troupe de vierges attentives à l'harmonie de ſes accens.

ER. C'eſt *Appollon*, le dieu de la poëſie, de la muſique & des arts : auſſi en voyez-vous les attributs à ſes pieds. Ces agréables collines qui environnent le vallon riant où eſt le dieu, ſont les monts Parnaſſe, Hélicon, Piérius & le Pinde, où il étoit particulièrement honoré. Ces deux fontaines qui ſortent du pied des collines du milieu, ſont l'Hippocrène & Caſtalie ; & ce fleuve qui coule vis-à-vis, eſt le Permeſſe : il ſuffiſoit de boire de leurs eaux, pour être tout-à-coup ſaiſi d'enthouſiaſme poëtique.

Le dieu eſt environné des neuf Muſes, filles de Jupiter & de Mnémoſyne, déeſſe de la mémoire. Apollon eſt leur chef, & partage avec elles les hommages qu'on lui rend

Celle qui a l'air ſi majeſtueux, qui eſt couronnée de lauriers & parée de guirlandes de fleurs, qui tient dans la main droite une trompette, & un livre dans la gauche, eſt *Calliope*. Elle préſide à l'éloquence & à la poëſie héroïque ; & auſſi voyez-vous auprès d'elle les poëmes d'Homère & de Virgile, les deux plus grands poëtes qui aient exiſté.

Celle qui tient dans une main des ſceptres & des couronnes, & dans l'autre un poignard, eſt *Melpomène*, Muſe de la tragédie. La chauſſure que vous lui voyez s'appelle *cothurne*, & la robe ſuperbe qui la pare, déſigne la gravité du poëme qui eſt ſous ſa protection.

EUG. Sa voiſine à l'air plus agréable, & la gaieté maligne peinte dans ſa figure, contraſte admirablement avec les regards ſévères de ſa triſte compagne.

ER. Auſſi eſt-ce *Thalie*, Muſe de la comédie. Elle eſt couronnée de lierre, & chauſſée de brodequins ; ce maſque qu'elle tient de la main droite, indique la comédie de caractère, c'eſt-à-dire, celle où l'on repréſente les paſſions humaines, ou les mœurs déréglées, dans l'intention de les corriger en les ridiculiſant ; & ce bâton courbé, qui eſt la houlette des anciens, déſigne la comédie paſtorale, où l'on imite la vie paiſible & l'innocence des bergers.

Cette autre eſt *Polymnie*, qui préſide à la réthorique. Elle eſt vêtue de blanc, pour marquer la pureté du langage, & couronnée de perles, pour ſignifier les graces & les figures qui doivent orner les diſcours. Elle a la main droite en action pour haranguer, parce qu'elle eſt en même tems la déeſſe de la déclamation ou de l'éloquence des geſtes & du maintien, qui quelquefois eſt auſſi forte, auſſi touchante que celle de la parole ; enfin elle tient un ſceptre dans la main gauche, parce que l'éloquence eſt la reine des cœurs, qu'elle dompte à ſon gré.

Auprès d'elle, cette vierge enjouée, couronnée de myrte & de roſes, eſt *Erato*. Elle tient d'une main une lyre, & de l'autre un archet, parce qu'elle préſide à la poëſie lyrique.

Euterpe, déeſſe de la muſique & de la poëſie paſtorale, tient, comme vous voyez, un livre de muſique & une houlette. Elle eſt couronnée de fleurs, pour marquer la beauté des campagnes ; à ſes pieds, vous voyez des flû-

tes & hautbois, parce qu'elle inventa, dit-on, ces inſtrumens.

Eud. Pour cette autre, elle m'a toujours frappé. Son air penſif & ſa couronne d'étoiles, ainſi que ſa belle robe couleur d'azur, me l'ont fait d'abord diſtinguer du milieu de ſes compagnes.

Er. C'eſt *Uranie*, Muſe de l'aſtronomie. Elle ſoutient un globe céleſte d'une main, & porte de l'autre une baguette avec laquelle elle paroît démontrer ce qui eſt tracé ſur le globe. Toutes ces figures qui ſont à ſes pieds, ſont les inſtrumens de mathématiques.

Celle qui eſt couronnée de laurier, & qui tient de la main droite une trompette, & dans la gauche un livre, eſt *Clio* qui préſide à l'hiſtoire, & qui raconte aux races futures les actions célèbres & les événemens mémorables.

Enfin, cette dernière, qui paroît ſi légère, qui eſt couronnée de fleurs, & qui a une harpe entre les mains, avec tous ces inſtrumens de muſique autour d'elle, c'eſt *Terpſichore*, qui préſide à la danſe.

Eud. J'ai quelquefois entendu parler d'un certain *Pégaſe* : ne ſeroit-il pas de la cour d'Apollon ?

Er. Comment donc ! il y tient un rang très - honorable. Vous voyez ſur cette montagne ce cheval ailé, qui paroît prêt à s'élancer dans les plaines de l'air ; c'eſt Pégaſe lui-même.

Eud. Bon ! ce n'eſt qu'un cheval ! aux reſpects que les poëtes lui prodiguent, à ce que l'on dit, je l'aurois pris au moins pour le premier miniſtre d'Apollon & des Muſes.

Er. Mais ne le mépriſez pas, ma chère amie ; cet animal eſt auſſi merveilleux par ſa naiſſance que par ſes fonctions ; & les nourriſſons des Muſes ont raiſon de le chérir, puiſqu'il a le glorieux emploi de porter le dieu des vers & les neuf doctes ſœurs ; & de plus il eſt aux ordres des bons poëtes. Pégaſe naquit du ſang de Méduſe, lorſque Perſée, que vous connoîtrez dans la ſuite, coupa la tête à cette Gorgone. C'eſt lui qui fit ſaillir, d'un coup de pied, la fontaine d'Hippocrène.

Apollon eſt fils de Jupiter & de *Latone*, à laquelle ce maître des dieux, dégoûté de Junon, s'étoit attaché. Junon, pour punir Latone de l'inconſtance de ſon époux, ſuſcita contre elle un ſerpent que la terre engendra de ſon limon après le déluge, & qu'on appelle le *ſerpent Python*.

Ce monſtre horrible ſervit ſi bien le courroux de la déeſſe, que l'infortunée Latone fut obligée de ſe précipiter dans les flots, pour ſe ſouſtraire à ſa dent cruelle. Elle y auroit trouvé la mort, ſi Neptune n'eût tout-à-coup fait paroître l'iſle de Délos, qui lui ſervit de retraite, & où elle mit au monde Apollon & Diane. Dans la ſuite, Apollon tua Python à coups de flèches, & cette victoire fit inſtituer les jeux appelés *Pythiens*.

Latone, durant ſa fuite, n'eut pas moins à ſouffrir de la part des hommes; car, étant fort altérée, & paſſant par un marais où des payſans travailloient à la terre, elle leur demanda un peu d'eau pour ſe rafraîchir: elle n'en reçut qu'un refus inſultant; mais Jupiter, pour la venger, les changea en grenouilles.

Apollon fut le dieu le plus fêté de l'Olympe: on lui bâtiſſoit des temples dans toutes les contrées de l'univers. C'étoit auſſi celui qui pouvoit accorder aux mortels le plus grand nombre d'avantages. Non-ſeulement il étoit poëte & muſicien, mais encore médecin & prophète: qualités qui ne pouvoient manquer de lui attirer une grande vogue. On alloit le conſulter à Délos, lieu de ſa naiſſance; à Claros, ville d'Ionie; à Ténédos, iſle de la mer Egée; à Cyrrha, ville ſituée au pied du Parnaſſe, & dans preſque tous les lieux où le paganiſme lui avoit érigé des autels. Mais l'endroit où ſes oracles étoient plus révérés, étoit Delphes, ville de la Phocide, qui paſſoit pour être le milieu de la terre. La prêtreſſe qui les rendoit, s'appeloit *Pythoniſſe*, parce que le trépied ſacré ſur lequel elle ſe plaçoit, étoit couvert de la peau du ſerpent Python. C'étoient toujours des prêtres ou des prêtreſſes qui répondoient pour le dieu. Ils l'invoquoient avec des hurlemens horribles; ils entroient en fureur, & donnoient leurs oracles en vers, d'une voix qu'on avoit peine à entendre.

Apollon n'étoit pas le ſeul qui eût le talent de pénétrer l'obſcurité de l'avenir. Il y avoit auprès de Dodone, ville d'Epire, une forêt conſacrée à Jupiter, dont les chênes prophétiſoient.

Le dieu des vers fut auſſi volage, auſſi diſſolu que ſon père. Il aima Coronis, dont il eut *Eſculape*, qu'il mit ſous la conduite du Centaure Chiron. Ce centaure avoit acquis une telle connoiſſance des plantes & des ſimples,

en parcourant continuellement les montagnes, les bois & les campagnes, qu'il étoit devenu le premier médecin de l'univers. Il enſeigna ſon art au fils d'Apollon. Eſculape ſurpaſſa ſon maître, & trouva même le moyen de reſſuſciter Hippolyte, fils de Théſée. Jupiter l'ayant appris, le frappa de la foudre. Il fut honoré d'un culte particulier à Epidaure, ville du Péloponèſe, où on lui éleva un temple ſuperbe; & à Rome, où on le repréſentoit ſous la figure d'un ſerpent.

La mort d'Eſculape affligea tellement Apollon, que ce Dieu, pour venger ſon cher fils, décocha ſur les Cyclopes qui avoient forgé la foudre du maître du tonnere, quelques-unes de ces flèches qui jamais ne manquoient la proie. Jupiter, irrité de ſon audace, le chaſſa du ciel. Cet illuſtre exilé ſe retira chez Admète, roi de Theſſalie, dont il garda les troupeaux; ce qui l'a fait honorer comme le dieu des bergers. Cette contrée devint ce qu'avoit été l'Italie durant le ſéjour de Saturne.

En jouant au palet avec ſon ami Hyacinthe, il eut le malheur de le tuer : il le métamorphoſa en une fleur qui porte le même nom. Les parens de ce jeune homme pourſuivirent le dieu homicide; il fut obligé, pour éviter leur perſécution, de ſe réfugier à Troie, où le roi Laomédon l'employa à bâtir cette ville. Il y rencontra Neptune, qui, comme lui banni du ciel par une révolte contre ſon frère, s'étoit vu contraint de ſe mettre maçon. Pour comble de malheur, Laomédon ne les paya point; mais ils s'en vengèrent, Neptune en inondant les travaux, & Apollon en envoyant la peſte dans tout ce pays. Jupiter, touché de la triſte condition de ſon fils, le rappela dans l'Olympe, & lui confia le ſoin d'éclairer l'univers. Là, monté ſur un char éclatant de pierreries, & tiré par quatre chevaux fougueux, appelés *Ethon*, *Pyroïs*, *Eoüs* & *Phlégon*, il faiſoit le tour du monde ſous le nom de *Phébus*, ou de *père du jour*, & diſtribuoit la lumière à tous les hommes. Le ſoir, lorſqu'il étoit fatigué de ſa courſe, il ſe précipitoit dans les eaux, & alloit ſe repoſer auprès de Thétis, déeſſe de la mer.

Outre Eſculape, Apollon eut encore pluſieurs enfans, dont un, entr'autres, appelé *Phaëton*, penſa détruire l'univers. Ce jeune homme, pour prouver qu'il étoit fils du Soleil, ſupplie ſon père de lui permettre de conduire

ſon char durant un jour. En vain Apollon lui fait ſentir la témérité de ſa demande: l'imprudent Phaëton le preſſe, & l'obtient. A peine eſt-il ſur l'horizon, que les chevaux, dirigés par une main novice, prenant le mors aux dents, tantôt le ſoleil embraſe le ciel, tantôt il menace la terre d'une combuſtion prochaine. Jupiter, ſurpris de ce déſordre, foudroie Phaëton, & le précipite dans le Pô, fleuve d'Italie, que les poëtes appellent ordinairement l'*Eridan*. Cygnus, ami de cet infortuné, fut ſi touché de ſa fin déplorable, que Jupiter le changea en cygne: enfin, ſes trois ſœurs, Lampétuſe, Lampétie & Phaëtuſe, que l'on nomme communément les *Héliades*, le pleurèrent avec tant de ſincérité, qu'elles furent métamorphoſées en peupliers, & leurs larmes en ambre.

Le laurier étoit conſacré à Apollon, parce que, pourſuivant Daphné qu'il aimoit, & qui ſe déroboit à ſes inſtances, cette nymphe, ne pouvant plus lui échapper, pria le fleuve Pénée, ſon père, de la changer en laurier.

EUG. En voilà, ce me ſemble, aſſez ſur le dieu du jour: paſſons à cette chaſſeuſe aſſiſe ſur un char traîné par des biches blanches, & qui a un croiſſant ſur le front, qui porte d'un air ſi martial ſon arc & ſon carquois, & qui ſurpaſſe en majeſté & en graces cette troupe de Nymphes qui l'environnent.

ER. C'eſt *Diane*, ſœur d'Apollon, déeſſe des forêts. Une auſtérité farouche, une humeur fière & vindicative; tel eſt le caractère qu'on lui donne. Elle préféra le ſéjour des bois à celui de l'Olympe. Un carquois, un arc, des flèches, tels étoient les ornemens qui formoient ſa parure. Elle garda une virginité perpétuelle, & voulut que ſes nymphes fiſſent avec elle ce vœu unique parmi les habitans du céleſte ſéjour. Ses amours avec Endymion, berger de la Carie, & petit-fils de Jupiter, ſont ſur le compte de la lune, & non de la déeſſe des bois; car Diane, avec trois fonctions différentes, avoit trois noms & trois caractères différens. Lorſque, dans le ciel, elle réfléchiſſoit, durant la nuit, la lumière du ſoleil, on l'appeloit *Phébé*, ou *la Lune*: elle étoit alors quinteuſe, capricieuſe & diſſolue. Lorſqu'elle faiſoit retentir les enfers de ſes hurlemens, on la nommoit *Hécate*; elle étoit alors cruelle, ſanguinaire, impitoyable; mais, lorſque ſur la terre elle pourſuivoit les timides chevreuils, elle étoit alors

chaste, & tout-à-la-fois hautaine, vindicative, & d'une délicatesse extrême sur l'honneur.

Un roi de Calydon, ville d'Etolie, ayant régalé tous les dieux, à la réserve de Diane, cette déesse se vengea de cet affront, en envoyant sur les terres de ce prince un énorme sanglier qui y fit d'affreux ravages. Agamemnon, roi d'Argos & de Mycènes, ayant tué, par hasard, une biche consacrée à la reine des forêts, c'en fut assez pour allumer la colère de cette implacable divinité. Elle retint les Grecs dans le port d'Aulide, & demanda le sang d'Iphigénie, fille d'Agamemnon. Le Chasseur Actéon ayant eu la témérité de la regarder dans le bain, fut changé en cerf, & dévoré par ses propres chiens qui ne reconnurent plus leur maître. Enfin, elle chassa de sa compagnie la nymphe Calisto, qui s'étoit laissée surprendre par Jupiter. Aréthuse, une autre des nymphes étant poursuivie par le chasseur Alphée, fut changée en fontaine; & le chasseur, en punition de sa témérité, fut métamorphosé en fleuve.

Dans le tableau qui suit, vous voyez *Bacchus* & les adorateurs de ce dieu du vin.

On le représente en jeune homme, avec un teint vermeil & un air de gaieté, pour marquer que le vin rend la vivacité de la jeunesse. Il tient un thyrse à la main, c'est-à-dire, une baguette entourrée de pampres, de lierre, & surmontée d'une pomme de pin. Sa tête, qui est couronnée de pampres, est encore couverte de deux cornes, parce que, dans tous ses voyages, il se revêtoit de la peau d'un bouc. Son char est traîné par des tigres, des lynx & des panthères, pour montrer que le vin inspire souvent la fureur & la brutalité. Vous voyez autour du dieu, des tonneaux, des vignes, des cuves pleines, parce qu'on lui attribue aussi la gloire d'avoir planté la vigne.

Bacchus, qui portoit encore plusieurs autres noms, étoit fils de Jupiter & de Sémélé, fille de Cadmus, roi d'Athènes. Junon, toujours vindicative, persuada à cette princesse abusée d'exiger du maître des dieux qu'il se fît voir à elle dans toute sa gloire, & la foudre à la main. Jupiter résista long-temps; mais enfin il céda. L'éclat & la majesté qui environnoient le dieu, effrayèrent une simple mortelle, le feu du tonnerre embrasa son Palais; elle fut elle-même réduite en cendres, & Bacchus, dont elle

étoit enceinte, fut sauvé par Jupiter, qui l'enferma dans sa cuisse, jusqu'au terme de neuf mois : alors il le confia à sa tante Ino, qui l'éleva secrètement avec le secours des Nymphes. Le vieux Silène, satyre plein de gaieté, & buveur infatigable, lui fut donné pour précepteur.

Bacchus, devenu grand, éprouva les plus violentes persécutions de la part de Junon ; mais il en triompha par son courage ; & ses exploits héroïques le firent regarder comme le plus puissant des dieux, après Jupiter. Il fut le seul qui osa rester dans le ciel, pendant la guerre des Géants : on dit qu'il s'étoit changé en lion pour les combattre. Ensuite il leva de nombreuses troupes d'hommes & de femmes, qu'il arma de tambours & de thyrses, au lieu de boucliers & de lances, fit la conquête des Indes, & revint en Egypte, où il étoit né, & dont il forma les habitans à l'art de cultiver la terre. On lui érigea des autels dans toutes les contrées du monde, excepté la Scythie, où l'on croyoit ridicule d'adorer une divinité qui faisoit perdre la raison. On lui faisoit des libations de vin ; on lui immoloit une pie, parce que le jus de la treille fait parler avec indiscrétion, ou un bouc, parce que cet animal détruit les bourgeons de la vigne. Ses fêtes, qui s'appeloient *Orgies* ou *Bacchanales*, se célébroient en automne, avec une licence qui tenoit de la fureur. Ses prêtresses, que l'on nommoit *Bacchantes*, ou *Ménades*, couroient alors sur les montagnes, & mettoient en pièces tous les hommes qu'elles rencontroient. Elle étoient habillées de peaux de tigres, & avoient les cheveux épars, chacune tenoit à la main un tyrse & une torche ardente. Les paysans de l'Attique étoient moins furieux & moins cruels; & les Bacchanales étoient chez eux plutôt une fète de plaisir, qu'un acte de phrénésie. Ils sautoient, un pied en l'air, sur des peaux enflées en forme de ballons, & frottées d'huile. Ceux qui se laissoient tomber, faisoient tout l'amusement de l'assemblée.

Bacchus punissoit sévèrement ceux qui n'étoient pas fidèles à son culte, ou qui méprisoient sa puissance. Penthée, roi de Thèbes, empêchoit ses sujets de célébrer les fètes du dieu des raisins : sa mère fut tout-à-coup saisie d'une fureur sanguinaire, dans l'accès de laquelle elle le mit en pièces sans le connoître. Les trois filles de Minée, Thébain, peu touchées de cet exemple, affectèrent, par mé-

pris, de travailler à la tapisserie, pour ne point partager les folies des Bacchanales : Bacchus, pour les punir, les changea en chauves-souris. Enfin Lycurgue, roi de Thrace, voulant arracher les vignes qui étoient dans ses Etats, fut livré à un tel excès de rage, qu'il se coupa lui-même les jambes.

Ce dieu qui a des ailes à la tête & aux talons, & qui paroît planer dans les airs, est *Mercure*, fils de Jupiter & de Maïa. Il étoit le messager des habitans de l'Olympe, leur confident, leur procureur, menoit leurs intrigues, traitoit les affaires de guerre & de paix, présidoit aux jeux & aux assemblées, répondoit aux harangues publiques, & pour cette raison, étoit regardé comme le dieu de l'éloquence : aussi le représente-t-on quelquefois avec des chaînes d'or qui lui sortent de la bouche, & par lesquelles il semble enchaîner ses auditeurs. Il avoit encore l'emploi de conduire les ames aux enfers, avec le pouvoir de les en tirer. Ayant trouvé une tortue morte, il la vida, y fit plusieurs trous, l'entoura de cuir, y mit deux cornes, la monta de neuf cordes de fil de lin, en l'honneur des neuf Muses, & en fit une lyre, instrument qu'il donna à Apollon. Ce dieu, par reconnoissance, lui fit présent du caducée ; cette baguette qu'il tient à la main, & qui est surmontée de deux ailerons. Un jour, ayant aperçu deux serpens qui se battoient, il les sépara avec ce caducée, aussi-tôt ces reptiles s'entortillèrent à l'entour, de telle façon que leurs corps formoient un arc. Mercure voulut depuis porter son caducée avec la figure de ces deux serpens, comme un symbole de paix & d'union. Il inventa l'art de vendre par poids & par mesures, ce qui porta les marchands à le prendre p.r patron. Il fut aimé de Vénus, & en eut un fils nommé *Hermaphrodite*. La nymphe Salmacis, qui aimoit éperduement cet Hermaphrodite, le voyant un jour dans un bain, pria les dieux que leurs corps fussent toujours unis : elle obtint cette grace ; & l'on appela ce couple *Androgyne* ; c'est-à-dire, homme & femme.

Enfin, Mercure étoit le Dieu des voleurs, parce qu'il aidoit à voler & qu'il avoit donné en ce genre des preuves de son talent. Un jour qu'Apollon faisoit paître les troupeaux d'Admète, Mercure, encore fort jeune, lui déroba quelques-uns de ses bœufs, & sa lyre, dont il se

ſervir pour endormir Argus qui gardoit la vache Io. Il n'avoit été aperçu que d'un ſeul berger nommé *Battus*. Mercure, craignant qu'il ne le décelât, lui donna la plus belle des vaches qu'il avoit priſes; mais, ne ſe fiant point à ce pâtre, il reparut ſous une autre forme, & lui offrit une vache & un bœuf, s'il vouloit découvrir en quel lieu le larcin avoit été caché. Battus ſéduit par l'appât du gain, dit tout ce qu'il ſavoit. Alors Mercure ſe fit connoître, & le changea en cette pierre qui découvre la nature du métal qu'on lui fait toucher, & que, pour cette raiſon, on appelle *pierre-de-touche*.

EUG. Quelle eſt cette déeſſe dont le char eſt traîné par des colombes, & qui eſt environné de ces aimables enfans?

ER. C'eſt *Vénus* ou *Cypris*, déeſſe de la beauté. Les ſentimens ſont partagés ſur ſon origine: les uns diſent qu'elle eſt fille du Ciel & de la Terre; les autres, qu'elle doit le jour à Jupiter & à la nymphe Dionée. La plupart prétendent qu'elle eſt ſortie du ſein de la mer. Dès qu'elle fut née, Zéphire la porta dans l'iſle de Chypre, où les Heures ſe chargèrent de la nourrir; & bientôt après, elles la conduiſirent avec pompe dans le ſéjour des dieux, qui la trouvèrent ſi belle, que chacun d'eux voulut l'épouſer; mais, comme vous ſavez, Vulcain eut la préférence. Vénus fut très-mécontente d'un choix qui lui donnoit pour époux le plus difforme des immortels; auſſi cette impudique déeſſe eut-elle une foule de courtiſans. Elle s'attacha tour-à-tour à Mars, à Bacchus, à Anchiſe, prince Troyen, & à Adonis, jeune chaſſeur d'une grande beauté, qu'elle changea en anémone, après qu'il eut été tué par un ſanglier. Le ſang de cet Adonis étant tombé ſur la roſe qui étoit blanche auparavant, cette fleur demeura rouge, & fut conſacrée à la déeſſe.

Vénus eut une infinité d'enfans: vous voyez dans ce tableau les plus célèbres. Ces petits génies ailés, qui folâtrent entr'eux en regardant leur mère, ſont les Ris, les Jeux & les Plaiſirs. Cet enfant malin dont les yeux ſont bandés, qui a des ailes, qui tient d'une main un arc, & de l'autre un flambeau, qui a un carquois rempli de flèches ardentes, c'eſt Cupidon ou l'Amour. Jupiter, voyant que ce petit dieu cauſeroit de grands troubles, voulut contraindre ſa mère à s'en défaire; mais elle le cacha

dans les bois, où il ſuça le lait des bêtes ſauvages. Enfin ces trois filles, jeunes, riantes, & qui ſe tiennent par la main, ſont les trois Graces, Aglaïa, Thalie & Euphroſine. Compagnes inſéparables de leur mère, elles préſidoient à tous les arts de goût & d'agrément. Cette ceinture qui ſoutient avec tant de nobleſſe la robe de Vénus, eſt ce qu'on appeloit le ceſte; tiſſu merveilleux qui renfermoit tous les attraits, tout ce que les Graces ont de plus ſéduiſant, & qu'il ſuffiſoit de porter pour ſe faire aimer.

La déeſſe des Amours avoit des temples dans tous les pays du monde. Les plus connus étoient à Amathonte, à Lesbos, à Paphos, à Gnide, à Cythère, & dans l'iſle de Chypre. On l'honoroit par des jeux, des chants, des danſes, & ſouvent par des débauches infames; les femmes lui conſacroient leurs cheveux. Bérénice, reine de Syrie & d'Egypte, avoit fait attacher les ſiens dans un temple de Vénus, afin d'obtenir un ſuccès favorable pour les armes de ſon mari. La chevelure diſparut; &, pour flatter le monarque, on fit croire qu'elle étoit placée au nombre des conſtellations.

EUD. Ah! quelle affreuſe figure! Quoi! cet homme tout contrefait, & qui, avec ſon marteau, a l'air d'un forgeron, eſt-il auſſi un dieu?

ER. Sans doute; c'eſt *Vulcain*, l'époux de Vénus. Il étoit fils de Junon & de Jupiter, qui le précipita du ciel au moment de ſa naiſſance à cauſe de ſa difformité. Vulcain ſe caſſa la jambe en tombant, & demeura boiteux. Pour le conſoler de cette diſgrace, ſon père lui donna l'intendance de ſes foudres. Ces hommes d'une taille giganteſque, & qui n'ont qu'un œil au milieu du front, ſont les Cyclopes: ce fut par leur moyen que Vulcain, dont ils étoient les ouvriers, fit le palais du ſoleil, les armes d'Achille, celles d'Enée, & le fameux chien d'airain, qu'il anima enſuite. Vous les voyez actuellement occupés à former pour le maître des dieux une de ces foudres qu'il lance en grand nombre ſur la terre. La foudre étoit compoſée de trois rayons de grêle; de trois rayons de pluie; de trois autres de feu; enfin de trois rayons de vent: on y mêloit auſſi des éclairs, de la frayeur, du bruit & de la colère. Les forges du dieu du feu étoient dans les iſles de Lemnos, de Lypare, & dans le mont Ethna.

Les fètes de Vulcain ſe nommoient *Lampadophonres*, ou *Porte-flambeau* : c'étoit une courſe où les acteurs tenoient une torche allumée, qu'ils étoient obligés de porter juſqu'au bout de la carrière, ſans l'éteindre. Le vainqueur recevoit pour prix les flambeaux de ſes antagoniſtes.

EUD. Hâtons-nous de quitter ces hommes hideux, & contemplons plutôt cette femme douce & majeſtueuſe, qui tient à la main une branche d'olivier, & qui eſt environnée des attributs des beaux arts.

ER. Il faut enviſager cette divinité ſous deux rapports; ou comme la déeſſe de la guerre, & alors on l'appelle *Pallas* ou *Bellone*; ou comme la déeſſe de la ſageſſe & des beaux arts, & on la nomme alors *Minerve*. Quand on la peint comme déeſſe des combats, elle eſt armée d'une cuiraſſe, avec un caſque ſur la tête, une lance à la main, & l'égide au bras. Ici vous la voyez repréſentée comme déeſſe des arts.

Jupiter, ſentant de grands maux de tête, s'y fit donner un coup de hache par Vulcain; & Minerve ſortit auſſitôt de ſon cerveau, armée de pied en cap. Son père lui donna l'égide; c'étoit un bouclier couvert de la peau de la chèvre Amalthée. Minerve le rendit plus redoutable, en y ajoutant la tête de Méduſe, l'une des trois Gorgones, qui avoit la vertu de pétrifier ceux qui la regardoient. Cette déeſſe eut un différend avec Neptune, pour donner le nom à la ville d'Athènes : cet honneur étoit deſtiné à celui qui produiroit la choſe la plus belle & la plus utile. Minerve fit ſortir un olivier tout fleuri, & Neptune un cheval. On jugea en faveur de la déeſſe, &, dès ce moment, la ville d'Athènes & l'olivier lui furent conſacrés.

Arachné, habile ouvrière en tapiſſerie, ſe crut en état d'égaler Minerve, & oſa la défier. Effectivement, ſon ouvrage ne cédoit en rien à celui de la déeſſe; ce qui l'irrita ſi fort, qu'elle déchira la tapiſſerie de ſa rivale, & la frappa au viſage. Arachné s'alla pendre de déſeſpoir, & Minerve la changea en araignée.

EUG. Je crois que nous en ſommes aux divinités guerrières; car voyez cet homme armé de toutes pièces, & qui a un coq auprès de lui : qu'il a l'air terrible ! On diroit qu'il ne reſpire que le carnage.

ER. C'eſt *Mars*, le dieu des combats. Junon, jalouſe de ce que Jupiter avoit tiré Pallas de ſon cerveau, donna ſeule le jour à Mars, & voulut qu'il fût le dieu des guerriers. Rome lui étoit particulièrement conſacrée, & les Romains prétendoient que leur fondateur avoit eu ce dieu pour père. On appeloit ſes prêtres Saliens, parce qu'ils célébroient leurs fêtes en danſant & en ſautant dans les rues. Numa en inſtitua douze, auxquels il donna de petits boucliers exactement ſemblables, pour empêcher qu'on ne pût reconnoître celui des douze, qui étoit, dit-on, tombé du ciel, & qui aſſuroit à Rome l'empire de la terre, tant qu'il reſteroit ignoré. Le coq étoit l'oiſeau favori de Mars, pour montrer la vigilance que demande le métier de la guerre.

EUD. Je vous avoue, Monſieur, que ces dieux-là me font trembler; j'aime la paix, & cette femme couronnée d'épis, qui tient d'une main une faucille, & de l'autre une poignée d'épis mêlés de pavots, paroît en être la compagne.

ER. C'eſt *Cérès*, déeſſe des moiſſons. Elle doit le jour à Saturne & à Cybèle : elle enſeigna l'agriculture aux mortels.

Ici, vous voyez *Pluton* & ſon empire. Il eſt aſſis ſur un char funèbre, traîné par des chevaux noirs; ſa tête eſt ornée d'une couronne d'ébène; & il tient des clefs à la main avec un trident. Fils de Saturne & de Cybèle, ce dieu, qui eut en partage le royaume des morts, étoit ſi laid, qu'aucune déeſſe ne voulut l'épouſer. Déſeſpéré de ne point trouver de femme, il prit le parti d'enlever *Proſerpine*, fille de Cérès, lorſqu'elle s'amuſoit à cueillir des fleurs avec ſes compagnes : vous voyez la déeſſe à côté de ſon époux.

Cet aveugle que vous apercevez derrière les deux divinités, & qui tient une bourſe remplie d'argent dans ſes mains, eſt *Plutus*, dieu des richeſſes. Fils de Cérès & de Jaſion, il étoit le miniſtre du ſouverain des ombres.

L'empire de Pluton contenoit l'Eliſée, ou le ſéjour des hommes vertueux, & le Ténare ou le Tartare, lieu deſtiné aux ſupplices des ſcélérats, & les frontières en étoient rendues inacceſſibles par cinq fleuves, qui ſont le Styx, le Cocyte, l'Achéron, le Léthé & le Phlégéton.

Le Styx, le plus célèbre de ces fleuves, faiſoit ſept

fois le tour des enfers. Quand les dieux avoient juré par ſes eaux, ils n'oſoient point être parjures; & ſi quelqu'un d'eux violoit ce ſerment, *J'en jure par le Styx*, il étoit privé de la divinité pendant cent ans.

Le Cocyte environnoit le Tartare, & ne groſſiſſoit que des larmes des méchans. L'Achéron, fils du Soleil & de la Terre, ayant fourni de l'eau aux Titans, lorſqu'ils faiſoient la guerre au maître des dieux, fut précipité dans les enfers, & changé en un fleuve dont les eaux étoient bourbeuſes & amères. Des flammes liquides compoſoient les eaux du Phlégéton; & celles du Léthé faiſoient perdre aux morts le ſouvenir du paſſé.

On met l'Erèbe, fils du Chaos & de la Nuit, au nombre de ces fleuves; mais alors on le confond avec l'Achéron, ou avec quelqu'autre; ou bien on le prend pour la Nuit même, ou pour le dieu qui préſide à cette nuit éternelle dont les affreuſes ténèbres rendent ſi effrayant le ſéjour des morts.

En arrivant aux enfers, les ames appelées communément *Ombres* ou *Manes*, trouvoient Caron, vieillard dur & inflexible, fils de l'Erèbe & de la Nuit, dont l'emploi étoit de leur faire paſſer les cinq fleuves dans une barque où l'on n'entroit point ſans payer: auſſi avoit-on grand ſoin de mettre une obole dans la tombe des morts, afin qu'ils puſſent ſatisfaire l'avide nautonnier.

Lorſqu'on étoit débarqué, on rencontroit un chien à trois têtes & à trois queues, nommé *Cerbère*, animal terrible, chargé de garder les enfers & le palais de Pluton. Il careſſoit tous ceux qui entroient, & dévoroit ceux qui vouloient ſortir, ou qui ſe préſentoient pour entrer avant leur mort.

Enfin, les Manes paroiſſoient devant les trois juges Minos, Eaque & Rhadamante, dont les arrêts s'exécutoient ſur le champ. Minos, fils de Jupiter & d'Europe, étoit le chef de ces juges: il tenoit une urne dans laquelle les deſtinées des hommes étoient renfermées. Eaque, fils de Jupiter & d'Egine, ayant perdu tous ſes ſujets par la peſte, obtint que les fourmis de ſon royaume fuſſent changées en hommes, & les appella *Myrmidons*. Rhadamante, auſſi fils de Jupiter, avoit rendu ſes peuples ſi heureux, qu'on lui érigea des autels, & que le ſort le nomma pour aider Minos & Eaque à juger les Ombres.

Ces

Ces trois princes avoient été sur la terre des monarques équitables; & voilà pourquoi on feignit qu'ils étoient juges de tous les mortels.

Le Tartare étoit rempli d'horreur & de tristesse: les scélérats, les méchans, les impies y étoient précipités. On y voyoit les Titans; & sur-tout Typhon, le plus redoutable d'entr'eux. On y remarquoit encore d'autres malheureux, dont les plus célèbres sont Silyphe, Tantale, Ixion, Tithius, Phlégias, Salmonée, & les Danaïdes.

Silyphe, fils d'Eole, étoit un brigand fameux, qui désola la Grèce, & qui fut tué par Théfée. Il fut condamné à rouler au haut d'une montagne escarpée un rocher qui retomboit sans cesse.

Tantale, fils de Jupiter & de la nymphe Plota, voulant éprouver les dieux, leur avoit servi les membres de Pélops, son fils. Pour punir son parricide, il fut condamné à une faim & une soif éternelles. Il étoit plongé dans l'eau jusqu'au menton, & une branche chargée de fruits exquis paroissoit auprès de sa bouche; mais l'eau se retiroit lorsqu'il vouloit boire; & la branche se redressoit lorsqu'il vouloit y toucher.

Ixion, roi des Lapithes, étoit attaché avec des serpens à une roue qui tournoit sans cesse. Il avoit prétendu se faire aimer de Junon; &, par le moyen d'une trappe, il avoit fait tomber Déionée, son beau-père, dans un brasier ardent.

Tithius, géant dont le corps couvroit un espace de neuf arpens, fut tué par Apollon & Diane, pour avoir insulté Latone. Jupiter le fit enchaîner aux enfers, où un vautour lui déchiroit le foie, qui renaissoit toujours.

Phlégias, père d'Ixion, ayant brûlé un temple d'Apollon, ce dieu le tua, & le précipita dans le Tartare, où il fut condamné à demeurer éternellement sous un énorme rocher, qui paroissant toujours près de tomber, lui causoit une frayeur affreuse.

Salmonée, prince d'Elide, avoit osé s'égaler à Jupiter, & imiter son tonnerre, en faisant rouler sur un pont d'airain son char éclairé de flambeaux: il fut foudroyé, & jetté dans les flammes.

Les Danaïdes étoient condamnées à remplir d'eau un tonneau percé. Elles étoient cinquante, toutes filles de Danaüs roi d'Argos, & elles épousèrent les cinquante

fils d'Egyptus, leur oncle. Danaüs avoit appris de l'Oracle que ses gendres le détrôneroient. Pour prévenir ce malheur, il ordonna à ses filles d'égorger leurs maris la première nuit de leur noces. Hypermnestre fut la seule qui refusa d'obéir, en sauvant la vie à Lyncée ; elle fut aussi la seule qui ne partagea pas le châtiment de ses cruelles sœurs.

Toutes les ombres condamnées à habiter le Tartare, étoient la proie du feu & des serpens ; dévorées par la douleur, la rage, le désespoir, les remords, & tourmentées sans relâche par mille monstres affreux.

Les Furies, ou les Euménides, présidoient à leurs supplices. Elles étoient trois, filles de l'Achéron & de la Nuit. On les appeloit *Electon, Mégère* & *Tisiphone*. Leur aspect faisoit trembler ; les yeux livides & pleins de fureur, le teint enflammé, l'horreur de leur figure étoit encore augmentée par les couleuvres qui couronnoient leurs têtes, par les serpens & les torches ardentes qui armoient leurs mains vengeresses.

Trois autres sœurs, appelées *Parques*, sçavoir Clotho, Lachésis & Atropos, filles de la Nécessité, filoient la vie des hommes. La première tenoit la quenouille, la seconde tournoit le fuseau, & la troisième coupoit le fil avec des ciseaux. On dit qu'elles employoient de la laine blanche mêlée d'or & de soie, pour exprimer les jours heureux, & de la laine noire, pour exprimer les jours malheureux.

Les Champs Elysées, séjour des hommes de bien, renfermoient tout ce que les païens pouvoient concevoir de plus délicieux : aussi n'en accordoit-on l'entrée qu'aux vertus véritables ; à ceux qui s'étoient signalés ou par des exploits héroïques, ou par des actions utiles à l'humanité.

EUD. Ah ! voici des prodiges de la première espèce : un char qui vole sur le sein de l'onde ; une multitude d'hommes & de femmes qui se jouent, comme des poissons, au milieu des flots.

ER. Vous voyez dans cette magnifique peinture, toutes les divinités de la mer.

Celui que vous remarquez assis dans le char, & qui a pour sceptre un trident, est *Neptune*, fils de Saturne & de Cybèle, & souverain des ondes. Son char, qui paroit effleurer à peine la surface des eaux paisibles, est une conque, espèce de coquille d'une blancheur plus éclatante que

l'ivoire, soutenue sur des roues d'or. Les chevaux marins qui le traînent, plus blancs que la neige, fendent l'onde salée, & laissent loin derrière eux un vaste sillon dans la mer : leurs yeux sont enflammés, & leurs bouches fumantes. A côté du dieu, vous voyez *Amphitrite*, son épouse, fille de l'Océan.

L'Océan, fils du Ciel & de Vesta, étoit regardé comme le père des fleuves, des rivières & des fontaines. Il épousa Thétis, sa sœur, dont il eut Nérée & Doris, qui se marièrent ensemble, & qui eurent un grand nombre de filles qu'on appelle *Nymphes*, & qui ont des noms différens, selon la différence de leurs emplois. Les Néréïdes sont les nymphes de la mer : vous les voyez, couronnées de fleurs, nager en foule derrière le char ; leurs beaux cheveux pendent sur leurs épaules, & flottent au gré des vents. Les Nayades sont les nymphes des fleuves, des rivières & des fontaines ; les Dryades, celles des campagnes ; les Hamadryades, celles des forêts ; les Napées, celles des bocages & des prairies ; & les Oréades, celles des montagnes.

Ces personnages, moitié hommes & moitié poissons, sont les Tritons, enfans de Neptune & d'Amphitrite. Ils composent la garde de leurs parens. Les uns font retentir leurs conques recourbées, qui leur servent de trompettes ; les autres conduisent les chevaux, & tiennent les rênes dorées. Ces petits génies qui voltigent autour de cette grande voile de pourpre qui flotte au-dessus du char, sont les Zéphirs; ils s'efforcent à l'envi de la pousser par leurs haleines, & vous la voyez à demi-enflée par leur souffle officieux.

Ce rocher que vous apercevez dans le fond du tableau, est le palais d'Eole, fils de Jupiter & dieu des vents. Vous le voyez lui-même au milieu des airs, tenant à la main un sceptre de fer. Empressé, inquiet, ardent, son visage ridé & chagrin, sa voix menaçante, ses sourcils épais & pendans, ses yeux pleins d'un feu sombre & austère, tiennent en silence les Aquilons furieux, & repoussent tous les nuages : il est suivi des quatres vents principaux, Borée, Eurus, Notus, & Zéphyre, qu'il a enchaînés, afin qu'ils ne troublent point l'empire du dieu des mers.

Ces monstres qui ont une tête de femme, des oreilles d'ours, le corps d'un vautour, des ailes de chauves-sou-

ris, & des griffes aux pieds & aux mains, ſont les Harpies, filles de Neptune & d'Amphitrite. Elles infectoient tout ce qu'elles touchoient; les plus connues s'appelloient *Aëllo*, *Ocipète*, & *Celæno*.

A côté des Tritons, cet homme que vous diſtinguez par la longueur de ſa barbe, eſt Glaucus. C'étoit un bon pêcheur, qui, voyant les poiſſons qu'il poſoit ſur une certaine herbe, reprendre de la force & ſauter dans l'eau, s'aviſa de manger de cette herbe; auſſi-tôt il ſe précipita dans la mer: Neptune le changea en dieu marin, & lui donna l'intendance des rivages.

Enfin, cette eſpèce de berger qui conduit les troupeaux de Neptune, eſt Prothée, fils de l'Océan. Il avoit une connoiſſance parfaite de l'avenir, ſur lequel il ne s'expliquoit jamais que par force. Quand on vouloit l'y contraindre, il ſe changeoit en eau, en feu, en bête féroce, & ſous toutes les formes qu'il pouvoit imaginer, pour échapper des mains qui le retenoient.

Ces perſonnages qui ſont couronnés de joncs, & appuyés ſur une urne d'où coulent les eaux, ſont les dieux & les déeſſes des fleuves, des rivières & des fontaines, qui viennent apporter à Neptune le tribut de leurs ondes.

Ce dieu étoit particulièrement honoré dans la Lybie & à Corinthe. Il avoit dans l'iſle Atlantique un temple magnifique, où il étoit repréſenté ſur un char traîné par des chevaux ailés, & toutes les figures de cette repréſentation étoient d'or. Le cheval & le taureau étoient les victimes ordinaires qu'on ſacrifioit à Neptune. Les Aruſpices, c'eſt-à-dire, les prêtres qui ſe mêloient d'annoncer l'avenir, lui préſentoient ordinairement le fiel des victimes, parce que l'amertume de ce viſcère avoit du rapport avec celle de la mer. Les oiſeaux appellés *Alcyons*, & qui ont, à ce que prétendent les poëtes, le ſingulier privilége de faire leur nid ſur les flots de la mer, lui étoient particulièrement conſacrés; & voici pourquoi. Alcyone, fille d'Eole, inconſolable de la mort de Ceyx, ſon époux, qu'elle apperçut flotter ſur les eaux, s'élança dans la mer pour l'embraſſer. Alors les dieux, touchés de compaſſion, récompenſèrent leur fidélité en les métamorphoſant l'un & l'autre en Alcyons.

Outre les divinités maritimes dont je viens de vous parler, il y en avoit encore quelques autres qui ne ſont pas

dans ce tableau. On remarquoit ſur-tout Mélicerte, les Syrènes, Carybde & Scylla.

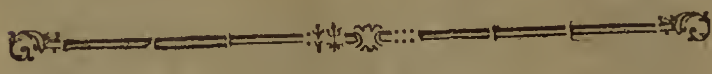
Athamas, roi de Thèbes, épouſa Ino, fille de Cadmus & d'Hermione, dont il eut Léarque & Mélicerte. Il la répudia pour donner ſa main à Thémiſto, dont il eut auſſi deux fils. Cette femme ne penſoit qu'aux moyens de faire tomber la couronne à l'aîné de ſes enfans, au préjudice de ceux d'Ino, & prit pour ſa confidente Ino elle-même, qu'elle ne connoiſſoit pas. Elle la chargea de donner des habits blancs aux deux plus jeunes enfans d'Athamas, & d'habiller les autres en noir. Ino fit tout le contraire, & Thémiſto tua ſes autres enfans. Elle reconnut ſon erreur, & ſe perça de déſeſpoir, en chargeant Athamas d'imprécations. Elles ne furent pas vaines. Athamas, dans un accès de fureur, jetta contre un rocher Léarque, ſon fils aîné. Ino & Mélicerte prirent la fuite, & ſe précipitèrent dans la mer. Neptune en eut pitié, les changea en dieux marins, donna à Ino le nom de *Leucotoé*, en la plaçant parmi les Nymphes, & celui de *Palémon* à Mélicerte, qu'il fit dieu des ports. Pour Athamas, il fut métamorphoſé en fleuve; & au dernier quartier de la lune, on pouvoit, dit-on, allumer une torche dans ſes eaux.

Les Syrènes étoient des filles dont la beauté & le chant raviſſoient. Elles étoient trois, & accompagnoient Proſerpine lorſque Pluton l'enleva. Cet accident les affligea tellement, qu'elles prièrent les dieux de les changer en poiſſons pour aller la chercher: leur prière ne fut exaucée qu'à moitié; les dieux leur laiſſèrent leur viſage & leur voix; & ne leur donnèrent que la queue de poiſſon. Si on avoit le malheur de rencontrer des Syrènes en mer, on devoit s'attendre à faire naufrage, parce qu'il étoit impoſſible de réſiſter à leur mélodie. Orphée, qui accompagnoit les Argonautes, pour empêcher ſes compagnons d'être ſéduits par leurs chants, prit ſon luth, & chanta ſi divinement les louanges des immortels, que de rage elles devinrent muettes, & ſe précipitèrent, avec leurs inſtrumens, dans la mer, où elles furent changées en rochers.

Scylla, fille de Phorcis, étoit une belle fille que Neptune aima; mais la jalouſie d'Amphitrite la fit périr, en empoiſonnant la fontaine où elle alloit ſe baigner. Cette Nymphe y fut changée en un monſtre effroyable, dont

la partie supérieure ressembloit à un chien : elle eut tant d'horreur d'elle-même, à la vue de cette métamorphose, qu'elle se précipita dans un gouffre de la mer de Sicile, où l'on entend ses aboiemens & ses hurlemens.

Carybde étoit une femme qui tuoit les passans, & les pilloit : Hercule la tua elle-même, parce qu'elle lui avoit dérobé quelques bœufs, & elle fut précipitée dans la même mer de Sicile, ou plutôt changée en un gouffre très-dangereux. Comme ces deux écueils étoient très-voisins l'un de l'autre, & qu'il n'étoit guère possible de franchir le premier sans se jetter dans le second, de-là est venu le proverbe : *Il tombe dans Scylla, pour éviter Carybde.*



ENTRETIEN III.

Des Dieux de la seconde, de la troisième & de la quatrième Classes.

ERASTE. CE grand tableau, qui de ce côté s'offre à vos regards, vous représente les divinités champêtres & terrestres. *Pan* étoit leur chef. Fils de Mercure, ce dieu vint au monde avec des cornes sur la tête, des pieds & une barbe de chèvre. Les Satyres, qui étoient des monstres semblables à lui, & dont on dit qu'il étoit le père, l'accompagnoient ordinairement. Il étoit aussi suivi du dieu Faune, qui donna aux hommes quelques connoissances d'agriculture ; & d'un autre dieu des forêts, nommé *Sylvain*, qui portoit toujours une branche de cyprès, parce que la nymphe Cyparis, qu'il aimoit, avoit été changée en cet arbre par Apollon.

Pan avoit un domaine souverain sur l'univers, dans lequel les hommes sont confondus avec les animaux : & c'est pour cette raison qu'on lui donne la figure que vous lui voyez. L'espèce de flûte qu'il tient à sa main, & qui est composée de plusieurs morceaux de roseaux joints ensemble avec de la cire, représente l'ordre, l'arrangement & la liaison des parties du monde. On nommoit cette flûte *Syrinx*, d'une Nymphe de ce nom, que Pan aimoit, & qui fut métamorphosée en roseau en fuyant ses poursuites. On lui rendoit un culte particulier en Arcadie ; &

les Romains célébroient ses fêtes au mois de Février, sous le nom de *Lupercales*.

On raconte que *Brennus*, général Gaulois, ayant voulu piller le fameux temple de Delphes, Pan jetta l'épouvante parmi ses soldats, qui furent taillés en pièces; de-là vient l'expression de *terreur panique*, pour signifier une frayeur dont on est saisi sans raison.

Pan aima encore la Nymphe Echo, qui avoit l'esprit fort agréable : Junon se plaisoit à sa conversation; mais s'étant aperçue qu'elle étoit dans les intérêts de Jupiter, elle lui ôta l'usage de la langue, & la condamna à ne répéter que les dernières syllabes des mots.

Echo devint amoureuse de Narcisse, qu'elle suivit en vain dans les forêts: elle en sécha de douleur, & ses os furent changés en pierre.

Narcisse étoit aimé de toutes les Nymphes. Il devoit parvenir à une extrême vieillesse, s'il eût pu s'abstenir de se voir. Un jour, revenant de la chasse, il courut à une fontaine, où, contemplant son image, il fut tellement épris de sa figure, qu'il mourut de cette passion. Il fut changé en la fleur qu'on nomme *Narcisse*.

Fauna, épouse du dieu Faune, fut mise au nombre des immortelles, parce qu'aussi-tôt que son mari fut mort, elle lui garda une fidelité si exacte, qu'elle ne sortit point de sa chambre le reste de sa vie, & qu'elle ne parla depuis à aucun homme. Les dames Romaines instituèrent une fête nocturne en son honneur, & l'imitoient en gardant une retraite austère durant ses solemnités.

Cette femme ornée de guirlandes, & qui porte une corbeille de fleurs, est Flore, déesse du printems, épouse de Zéphir. Ses fêtes, qui s'appelloient *Jeux floraux*, étoient célébrées par des femmes qui sautoient & dansoient, un jour & une nuit, au son des trompettes. Celles qui remportoient le prix à la course, recevoient une couronne de fleurs.

Cette autre qui tient une houlette, est Palès, déesse des pâturages & des bergers. On célébroit ses fêtes en pleine campagne : on la prioit d'écarter les loups; les bergers allumoient en son honneur, des feux de paillle, & sautoient par-dessus l'un après l'autre.

Ce dieu & cette déesse qui se tiennent par la main, sont Vertumne, & Pomone son épouse, qui présidoient aux

fruits à l'automne. Auprès de ces derniers, vous voyez Féronie, déesse des bois & des vergers.

Plus loin cet homme, dont la barbe & la chevelure sont si négligées, & qui tient une faucille à la main, est Priape, fils de Vénus & de Bacchus, & dieu des jardins.

Vous apercevez à côté de lui le dieu des festins & des parures, & le flambeau qu'il porte, ainsi que le chapeau de fleurs qui couvre sa tête, vous annonce Comus.

Celui qui le regarde d'un air malin est Momus, dieu de la raillerie, fils du Sommeil & de la Nuit. Il se fit chasser du ciel par ses satyres perpétuelles. Il eut la hardiesse de critiquer le taureau que Neptune avoit fait, disant qu'il auroit dû lui placer les cornes plus près des yeux, afin de mieux diriger ses coups. Il critiqua de même l'homme que Vulcain avoit forgé, prétendant qu'il auroit fallu lui ménager une petite fenêtre au cœur, pour voir ses pensées les plus secrètes. Enfin, il blâma la maison que Minerve avoit inventée, & dit qu'elle étoit trop pesante pour être enlevée lorsqu'elle auroit un mauvais voisin. Cette marotte qu'il tient à la main, & ce visage qu'il démasque, désignent son caractère satyrique.

EUDOXIE. Sont-ce là toutes les divinités qui habitoient au milieu des mortels ?

ER. Non assurément; il en est encore une foule d'autres qu'il seroit impossible de vous détailler; car, comme je vous l'ai dit, il n'y avoit rien dans la nature qui n'eût sa divinité particulière. Je me contenterai de vous faire connoître les principales.

Le dieu Terme, sous la figure d'une tuile, d'une pierre & d'un pieu fiché dans la terre, ou sous celle d'un homme sans bras & sans pieds, afin qu'il ne pût point passer d'un lieu dans un autre, étoit placé aux extrémités d'un terrain pour en marquer les limites.

On plaçoit dans les villes, dans les chemins, dans les foyers de chaque maison, & même de chaque chambre, de petites statues qu'on adoroit très-dévotement sous le nom de *Dieux Pénates*, ou *Dieux Lares*. Ils étoient fils de Mercure & de la Naïade Lara, ou la Larunde, & leur nombre, ainsi que leur pouvoir, dépendoient uniquement du caprice des villes, ou de la superstition des particuliers. On leur attribuoit la prospérité des Etats & des affaires domestiques de chaque famille. On leur consacroit des

lampes; on leur immoloit des chiens, ſymbole de la vigilance & de la fidélité. C'étoit en uſage à Rome de ſuſpendre dans les chemins quelques petites figures d'hommes, faites de cire ou de laine, & de prier les Lares de lâcher toute leur colére ſur ces images. Lorſque les enfans quittoient l'ornement qu'on leur pendoit au cou juſqu'à quatorze ans, & qui étoit fait en forme de cœur; ils étoient obligés de le dépoſer aux pieds de ces dieux domeſtiques.

Chaque homme avoit ſa divinité particulière, qui naiſſoit & mourroit avec lui: on l'appeloit *Génie.* Il y avoit des génies blancs & des génies noirs. Les blancs préſidoient aux jours heureux, & les noirs aux malheureux. Ils ſe faiſoient une guerre perpétuelle, & le plus fort l'emportoit. On les repréſentoit ſous la figure de jeunes hommes tenant d'une main un vaſe à boire, & de l'autre une corne d'abondance.

Toutes les vertus, tous les vices, toutes les paſſions étoient encore autant de divinités allégoriques, que les païens honoroient, & que les poëtes faiſoient entrer dans leurs vers.

La Nuit, fille du ciel & de la terre, eſt la déeſſe des ténèbres. On la repréſente en long habit de deuil, parſemé d'étoiles. Elle épouſa l'Erèbe, dont elle eut Morphée, dieu du ſommeil.

Ce dieu n'eſt quelquefois conſidéré que comme le principal miniſtre du Sommeil, & chargé d'endormir les hommes en les touchant avec un bouquet de pavot, & de leur préſenter les ſonges ſous différentes figures.

Le Sommeil a ſon palais dans un antre inconnu, où les rayons du Soleil ne peuvent pénétrer. La porte eſt garnie de pavots & d'herbes aſſoupiſſantes. Le fleuve d'oubli roule doucement ſes eaux autour de ce palais. Le dieu repoſe ſur un lit fermé de rideaux noirs, & environné par les ſonges, divinités infernales, qui lui ſont ſubordonnées, & que l'on repréſente avec des ailes de chauves-ſouris. Les ſonges que l'on envoyoit aux hommes paſſoient par deux portes différentes, l'une de corne & l'autre d'ivoire. La première étoit pour ceux qui préſidoient aux viſions véritables; ceux qui ne formoient que de vaines illuſions, ſortoient par la ſeconde.

Le Silence, que les Egyptiens nommoient *Harpocra-*

tes, & les Grecs *Sigalio*, étoit repréſenté ; tantôt comme un homme, & tantôt comme une femme qui tient un doigt ſur la bouche. Sa ſtatue ſe trouvoit à l'entrée de la plupart des temples ; ce qui vouloit dire qu'il falloit honorer les dieux par le ſilence, & que les hommes, qui avoient une connoiſſance ſi imparfaite de la divinité, n'en devroient pas parler teméraírement.

On adoroit la Pareſſe ſous le nom de *Vacuna*; on lui immoloit le limaçon & la tortue. Agenoria, ou Strenua, déeſſe de l'induſtrie, lui étoit oppoſée.

Thémis, fille du Ciel & de la Terre, étoit la déeſſe de la juſtice. Elle eut deux enfans de Jupiter : la Loi & la Paix. On la peint avec un bandeau ſur les yeux, tenant une balance d'une main, & de l'autre une épée.

La Paix eſt repréſentée couronnée de lauriers, portant d'une main une petite ſtatue de Plutus, et de l'autre une branche d'olivier. Elle ſe réfugia dans le Ciel, quand la guerre vint la chaſſer du ſéjour des mortels.

La Renommée, dont la fonction eſt d'annoncer à l'univers toutes les nouvelles bonnes ou mauvaiſes, vraies ou fauſſes, eſt une eſpèce de monſtre tout couvert d'yeux & d'oreilles, qui a cent bouches & des ailes, et qui ſonne perpétuellement de la trompette.

La Fortune eſt repréſentée debout ou aſſiſe ſur une roue qui tourne ſans ceſſe, & qui eſt le ſymbole de ſon inconſtance. Les poëtes diſent qu'elle eſt chauve, aveugle, & la regardent comme l'arbitre ſouverain de tous les événemens humains.

La Néceſſité, ſa mère, eſt déſignée par de longues chevilles & des coins qu'elle tient dans des mains de bronze. Toute la terre l'adoroit ; & ſa puiſſance étoit telle, que Jupiter ne put point ſe diſpenſer de lui obéir.

Néméſis, fille de Jupiter & de la Néceſſité, étoit la déeſſe de la vengeance. Sa tête étoit ornée d'une couronne faite en forme de bois de cerf ; elle avoit des ailes, pour ſignifier qu'ordinairement la peine ſuit de près le crime, & elle étoit armée de ſerpens & de torches ardentes ; ſa fonction étoit de punir, ou de récompenſer ſelon le mérite. Ses châtimens les plus ſévères étoient pour les ingrats, & pour ceux qui abuſoient des dons de la fortune, ou qui ſe laiſſoient ſéduire par la flatterie.

La Liberté étoit repréſentée avec un chapeau à la main,

car le chapeau en étoit le symbole. Les Romains, qui furent ses plus fervens adorateurs, lui bâtirent plusieurs temples, & lui érigèrent un grand nombre de statues.

La Victoire, ou Nicé, étoit fille de la déesse Styx, qui présidoit au fleuve du même nom, & du géant Pallas. Elle présidoit aux triomphes, & protégeoit les grands capitaines. On la peint sous la figure d'une jeune fille toujours gaie, avec des ailes, tenant d'une main une couronne d'olivier & de laurier, & de l'autre une branche de palmier. Les médailles où on la représentoit sur une proue de vaisseau, désignoient une victoire navale.

L'Envie, fille de la Nuit, est représentée sous la figure la plus hideuse : un front ridé, un tein livide, un air sombre & sinistre, des yeux enfoncés, le regard inquiet, des vipères au lieu de cheveux, trois serpens d'une main, une hydre de l'autre, & un serpent monstrueux sur son sein, qui la déchire & lui inspire son poison.

La Discorde, que Jupiter chassa du ciel, est venue exciter sur la terre plus de troubles qu'elle n'en causoit parmi les dieux. Ce monstre, qui ne respire que la fureur & les combats; n'est pas moins hideux que l'Envie. Elle est coiffée de serpens; son teint est livide; ses yeux sont égarés; sa bouche est écumante; & ses mains, armées, l'une d'une torche ardente, l'autre d'une couleuvre & d'un poignard, sont toujours ensanglantées.

L'Occasion préside au moment le plus favorable pour réussir dans une entreprise. On la représentoit sous la figure d'une femme nue, ou d'un jeune homme, chauve par derrière, un pied en l'air & l'autre sur une roue, tenant un rasoir d'une main & un voile de l'autre, & quelquefois marchant avec vîtesse sur le tranchant d'un rasoir, sans se blesser.

EUGÈNE. Ce guerrier m'intéresse : son air martial & sa fière contenance annoncent surement un héros d'un grand mérite.

ER. Vous ne vous trompez pas, mon ami : vous voyez *Persée*, l'un de ceux qui tiennent le premier rang parmi les héros ou demi-dieux. Acrise, roi des Argiens, père de Danaé, ayant appris de l'Oracle, qu'il périroit de la main de son petit-fils, fit renfermer Danaé, sa fille unique, dans une tour d'airain, avec résolution de ne jamais la marier. Jupiter descendit dans cette tour en pluie

d'or. Acrise, ayant appris que Danaé étoit enceinte, la fit exposer sur la mer. Elle se sauva et chercha un asile dans les Etats de Polydecte, roi de Sériphe, qui l'accueillit avec honneur, & prit soin de son enfant, qui fut nommé *Persée.*

Persée, étant devenu grand, obtint le bouclier de Minerve, avec lequel il fit une foule de belles actions. Il alla essayer sa valeur contre les trois sœurs Gorgonnes, qui régnoient dans les îles Gorgades; on les appelloit *Méduse*, *Euriale & Stényo.* C'étoient des filles qui n'avoient qu'un œil, qu'une dent & qu'une corne, qu'elles se prètoient tour à tour: elles étoient coiffées de couleuvres, avoient de grandes ailes, & des griffes de lion aux pieds & aux mains. Elles ravageoient les campagnes, & tourmentoient les voyageurs. Persée commença par leur enlever leur œil & leur dent, les tua ensuite, &, couvert de l'égide, trancha la tête de Méduse. Cette tête avoit la vertu de changer en pierres tous ceux qui la regardoient.

Atlas, fils de Jupiter & de Climène, ayant refusé de lui donner l'hospitalité, Persée la lui montra, & le changea en une haute montagne qui, dit-on, soutient le ciel sur ses épaules, soit parce que le mont Atlas est fort élevé, soit parce qu'il y eut un fameux astronome de ce nom.

Du sang de Méduse étoit né le cheval Pégase, sur lequel Persée monta pour sauver Andromède, fille de Céphée, roi d'Égypte, que l'on avoit attachée à un rocher pour être dévorée par un monstre marin, parce qu'elle avoit eu la témérité de se croire plus belle que Junon. Ce héros pétrifia une partie du monstre, & combattit l'autre l'épée à la main: la princesse fut délivrée, & rendue à son père, qui, par reconnoissance, la donna pour épouse à son libérateur. Persée se disposoit à de nouveaux exploits, quand il eut le malheur de tuer Acrise dans des jeux publics. Ayant appris que c'étoit son aïeul, il se condamna à l'exil, & fut placé, après sa mort, parmi les constellations, avec Andromède, son épouse, & Cassiope, mère d'Andromède.

A côté, vous voyez *Bellérophon* qui terrasse la Chimère, monstre qui désoloit la Lycie, & remplissoit de crainte tous ses habitans. Ce héros, fils de Glaucus, roi de Corinthe, fut redevable à son adresse, autant qu'à sa

valeur du succès qu'il eut dans ses entreprises, malgré les obstacles qui s'opposoient à sa gloire. Après avoir vaincu la Chimère, il fit sentir aux Amazones les redoutables efforts de son bras; & ses triomphes multipliés lui méritèrent la main de Philonée, fille d'Iobates, roi de Lycie.

EUD. Quel est, je vous prie, cet homme terrible, armé d'une massue, & couvert d'une peau de lion?

ER. C'est le grand Hercule, fils de Jupiter & d'Alcmène, épouse d'Amphitrion, roi de Thèbes. Junon épuisa sur ce héros tous les traits de sa vengeance. Elle fit naître Eurystée avec lui, afin qu'en qualité d'aîné, il eut une sorte d'empire sur son frère. Elle envoya deux horribles serpens, qui se glissant dans le berceau d'Hercule, alloient le dévorer; mais il les mit en pièces de ses propres mains. Ce premier acte d'intrépidité frappa peut-être Junon, & l'adoucit un instant en faveur de l'héroïque enfant, puisqu'elle lui donna de son lait, & qu'Hercule en laissa tomber assez pour former cette tache blanche que l'on voyoit au ciel, & qu'on appelle *la voie lactée*. Mais l'implacable déesse revint bientôt à ses emportemens. Elle excita Eurystée à exiger de lui des travaux aussi difficiles que dangereux, & dans lesquels elle espéroit de le voir périr. On en compte douze principaux, appellés communément *les travaux d'Hercule*; nom que l'on donne souvent aux entreprises qui demandent autant de patience que de courage.

D'abord il falloit tuer le lion de la forêt de Némée, qui ravageoit tout le pays. Hercule l'attaqua; &, l'ayant forcé de se réfugier dans un antre d'où il ne pouvoit trouver le moyen d'échapper, il le prit à la gorge & l'étouffa. Hercule porta toujours la peau de ce lion, comme un monument de sa première victoire.

Un monstre plus épouvantable encore étoit dans le marais de Lerne, près d'Argos, ville du Péloponèse; c'étoit une hydre effroyable qui avoit sept têtes; &, quand on lui en coupoit une, il en naissoit aussi-tôt plusieurs autres: Hercule les abattit toutes d'un seul coup de sa massue.

Un sanglier non moins terrible étoit sur le mont Erimanthe, & ravageoit les champs de l'Arcadie: le héros le prit, & le présenta tout vivant à son frère Eurystée.

Une biche qui avoit des pieds d'airain & des cornes

d'or, ne nuisoit pas moins aux campagnes voisines du mont Ménale, qui est en Arcadie: Hercule la poursuivit pendant une année entière, & la perça de flèches.

Des oiseaux d'une grandeur & d'une force prodigieuse habitoient les bords du Stymphale, en Arcadie, & déchiroient les passans: Hercule les fatigua à la course, & les chassa pour jamais du pays.

Il acquit encore plus de gloire par la défaite des Amazones, qu'il attaqua auprès du fleuve Thermodoon. Les Amazones étoient des femmes guerrières, qui habitoient la Scythie: elles élevoient leurs filles dans l'exercice des armes, & estropioient ou tuoient leurs enfans mâles.

Hercule délivra la terre de deux tyrans très-cruels. Le premier, nommé *Diomède*, roi de Thrace, faisoit dévorer par des chevaux furieux tous les étrangers qui abordoient dans ses Etats: le second, appellé *Busiris*, étoit roi d'Egypte, fils de Neptune & de Lybie; il immoloit à Jupiter tous les étrangers, & préparoit à Hercule le même sort.

Hercule signala encore sa force & son adresse en nettoyant les écuries d'Augias, roi d'Elide, & fils du Soleil. Elles répandoient l'infection dans toute la Grèce.

Neptune, dans sa colère, avoit produit un taureau qui menaçoit la Crète d'une destruction totale: Hercule le dompta.

Enfin il soutint le ciel sur ses épaules, à la place d'Atlas qui lui cueilloit les pommes d'or du jardin des Hespérides. Ces douze travaux heureusement terminés, Hercule, que l'on appelle souvent *Alcide*, parcourut l'univers pour le purger des monstres & des tyrans, & pour soulager les malheureux. Il délivra l'Italie de Cacus, voleur insigne, fils de Vulcain; il détacha Prométhée, & tua le vautour qui lui déchiroit le foie: il attaqua Antée, fils de Neptune & de la Terre, qui habitoit les déserts de la Lybie, où il massacroit les passans, pour accomplir le vœu qu'il avoit fait à Neptune de lui bâtir un temple avec des crânes d'hommes. Le grand Alcide s'apercevant qu'il le terrassoit en vain, parce que la Terre lui donnoit de nouvelles forces, l'enleva en l'air & l'étouffa.

Il entreprit ensuite la jonction de l'Océan avec la Méditerranée; ce qu'il exécuta, en séparant les deux montagnes Calpée & Abyla, pour former un détroit, qui est

celui de Gibraltar. Ces deux montagnes, dont la première eſt dans l'Andalouſie, & la ſeconde ſur la côte d'Afrique, s'appellent *les colonnes d'Hercule.* Ce héros, voulant les faire ſervir de monumens à ſa gloire, y grava cette inſcription : *Non plus ultrà* : « On ne peut aller au-» delà. »

L'oracle avoit ordonné que, pour apaiſer Apollon & Neptune irrités contre Laomédon, roi de Troie, on expoſeroit tous les ans une jeune Troyenne au monſtre qui déſoloit la Troade. Le ſort tomba ſur Héſione, fille de Laomédon. Hercule convint avec ce prince de la délivrance d'Héſione ; ce qu'il exécuta en tuant le monſtre ; mais le parjure Laomédon refuſant de donner les chevaux qu'il avoit promis, fut tué, & les murs de Troie furent renverſés par la main d'Hercule.

La peſte ravageoit la Theſſalie, où régnoit Admette, & la foudre avoit ouvert un abyme dans lequel on précipitoit chaque année celui que le ſort déſignoit, ou qui ſe dévouoit lui-même à la mort. Alceſte, ayant appris que le ſort étoit tombé ſur Admète, ſon époux, ſe préſenta pour accomplir l'oracle, &, malgré l'oppoſition de ſon mari, ſe précipita dans l'abyme. Hercule, qui vint alors, fut touché de la douleur de ſon ami, & voulant la faire ceſſer, il ſe jette dans l'abyme, arrive ſur les bords du Styx, force Caron de le recevoir dans ſa barque, enchaîne Cerbère, enlève Alceſte malgré Pluton, & la rend à ſon époux.

Cependant Junon nourriſſoit toujours dans ſon cœur la haine qu'elle avoit jurée au grand Alcide. Voyant que les dangers ne ſervoient qu'à augmenter ſa gloire, elle s'adreſſa au dieu de l'amour. Cupidon triompha de celui dont le bras redoutable avoit opéré tant d'exploits héroïques. Hercule laiſſa amollir ſon courage ; & bientôt on le vit filer aux pieds d'Omphale, reine des Lydiens, qui ſe plaiſoit à voir le vainqueur de l'univers, armé d'une quenouille, habillé en femme, & confondu parmi ſes ſuivantes. Cependant elle ne put l'emporter ſur Déjanire, fille d'Œnée, roi de Calidon, & ſœur de Méléagre, que le fleuve Achéloüs vouloit épouſer. Hercule vainquit ce rival, & obtint Déjanire, qu'il emmena chez lui. Il fut arrêté ſur les bords du fleuve Evène : le centaure Neſſus s'offrit de paſſer la princeſſe. Son projet étoit de l'enle-

ver Hercule s'en aperçut, & le tua à coups de flèches. Neſſus, en mourant, fit préſent à Déjanire d'une robe teinte de ſon ſang, qui étoit un poiſon très-ſubtil. En la lui donnant, il l'aſſura que ſi Hercule s'en couvroit, il n'en aimeroit jamais d'autre qu'elle. Elle lui envoya donc cette robe fatale, lorſqu'il faiſoit un ſacrifice ſur le mont Oéta. A peine le héros l'eut-il miſe, que, ſe ſentant tout-à-coup embraſé d'un feu intérieur, il ſe précipita dans le bûcher en préſence de Philoctète, auquel il ordonna d'y mettre le feu. Il y fut conſumé, & alla prendre place parmi les dieux, qui lui donnèrent pour épouſe Hébé, déeſſe de la jeuneſſe. Le peuplier étoit conſacré à ce dieu, parce qu'il ſe ſervit de ſes branches pour ſe faire une couronne en deſcendant aux enfers.

Philoctète étoit le compagnon & l'ami d'Hercule. Ce héros le fit, en mourant, l'héritier de ſes armes teintes du ſang de l'hydre, à condition qu'il renfermeroit ſes flèches dans ſa tombe, & qu'il ne révéleroit jamais le lieu de ſa ſépulture. Mais comme l'oracle avoit appris aux Grecs qu'ils ne prendroient jamais Troie ſans les flèches du grand Alcide, Philoctète, pour n'être point parjure, frappa du pied à l'endroit du tombeau où elles étoient enfermées. La punition ſuivit de près le crime ; il laiſſa tomber une de ſes flèches ſur celui de ſes pieds dont il avoit frappé la terre. L'infection de la plaie devint en peu de tems ſi grande, que les Grecs ne pouvant plus la ſupporter, l'abandonnèrent dans l'île de Lemnos. Philoctète y languit miſérablement, juſqu'à ce qu'enfin Machaon, fils d'Eſculape, vint le guérir de ſa bleſſure.

EUG. Voici un héros qui paroît être auſſi redoutable qu'Hercule. La valeur & la majeſté ſont peintes dans tous ſes traits.

ER. Vous avez raiſon ; c'eſt Théſée, ami, parent & digne imitateur du grand Alcide. Pitthée, ſon aïeul, ſe chargea de ſon éducation, & le fit paſſer pour le fils de Neptune. Lorſqu'il fut grand, Ethra, ſa mère, lui apprit qu'il devoit le jour à Egée, roi d'Athènes. Il partit pour ſe rendre auprès de ſon père, & tua en chemin Périphètes, géant d'Epidaure, qui aſſaſſinoit les paſſans, & ſe nourriſſoit de chair humaine. Il lui ôta la maſſue de cuivre qu'il portoit, & la conſerva toujours comme un monument de ſa première victoire. Egée le reconnut pour

ſon

son fils & son successeur, & Thésée voulut montrer qu'il étoit digne de sa naissance & du rang suprême qui l'attendoit. Il tua d'abord un horrible taureau qui faisoit de grands dégâts dans les campagnes de Marathon. Ensuite il extermina le sanglier de Calidon, que Diane avoit envoyé pour ravager l'Etolie.

Minos, roi de Crète, pour punir les Athéniens du meurtre d'Androgée, son fils, les avoit condamnés à lui envoyer tous les ans sept jeunes garçons & autant de filles, choisis par le sort. Ces infortunées victimes étoient livrées à la voracité du Minotaure, monstre moitié homme & moitié taureau, enfermé dans le labyrinthe, & qui n'étoit nourri que de chair humaine. Thésée entreprit de délivrer ses compatriotes de ce cruel tribut : il se fit mettre au nombre des infortunés dont Minos exigeoit la mort, & entra avec eux dans le funeste labyrinthe.

Ce labyrinthe étoit un assemblage de bâtimens & de bosquets disposés avec tant d'art, qu'il n'étoit pas possible d'en sortir, dès qu'une fois on y étoit entré. Dédale, excellent artiste, dont l'intelligence & l'adresse alloient jusqu'à faire des statues mouvantes, & qui inventa la coignée, le niveau & les voiles de navire, en étoit l'auteur, & lui avoit donné son nom. Ayant excité contre lui le courroux de Minos, ce prince l'y enferma avec son fils Icare. Mais Dédale ne s'oublia pas dans ce danger extrême, & son génie créateur lui tint lieu de ressource. Il attacha des ailes à ses épaules & à celles de son fils, & s'évada du labyrinthe. Comme les plumes de ces ailes étoient attachées avec de la cire, il avoit recommandé à Icare de ne voler ni trop haut ni trop bas, de peur que le soleil ne fondît la cire, ou que les vapeurs de la mer ne rendissent les plumes trop humides. Mais cet imprudent jeune homme, par une aveugle témérité, voulut voir de près l'astre du jour ; il s'éleva, malgré les sages avis de son père, vers les régions du feu; ses ailes se fondirent, il tomba, & donna son nom à la mer Icarienne.

EUD. Voilà une grande leçon pour la jeunesse... Mais Thésée prit-il aussi des ailes pour sortir du labyrinthe de Crète ?

ER. Non. Ariane, fille de Minos, lui donna un peloton de fil, par le moyen duquel il lui fut aisé de revenir sur ses pas, après avoir tué le Minotaure.

Le vaiſſeau ſur lequel Théſée étoit parti, étoit appareillé de voiles noires ; il avoit promis à ſon père d'en ſubſtituer de blanches, s'il revenoit vainqueur ; mais la joie dont il étoit tranſporté lui fit oublier ſa promeſſe : de ſorte qu'Egée ayant un jour aperçu le vaiſſeau encore orné de deuil, crut que ſon fils étoit mort ; alors, ſuccombant à ſa douleur, il ſe précipita dans la mer, qui prit de lui le nom de *mer Egée.*

Théſée ſe ſignala encore par d'autres exploits. Il tua Syrron & Procuſtes, fameux brigands. Le premier précipitoit tous les paſſans dans la mer : le ſecond faiſoit étendre les étrangers ſur un lit de fer, & leur coupoit la partie des jambes qui en excédoit la longueur ; quelquefois il ſe contentoit de les écarteler.

Un autre monſtre, nommé *Cercyon*, attachoit les voyageurs à de gros arbres qu'il courboit, il les laiſſoit enſuite ſe redreſſer, & ces malheureux etoient mis en pièces : Théſée lui fit ſubir le même ſupplice.

Pirithoüs, roi de Theſſalie, jaloux de la gloire du héros Athénien, voulut ſe meſurer avec lui, & ravagea une de ſes provinces, pour l'attirer à un combat ſingulier, qui fut accepté. Mais au milieu du combat, ils conçurent l'un pour l'autre une eſtime ſi parfaite, qu'ils unirent leurs cœurs & leurs armes par une alliance indiſſoluble.

Ils allèrent enſemble combattre les Centaures, qui avoient tué un grand nombre de Lapithes aux noces de Pirithoüs & d'Hippodamie. Les Centaures étoient de ſi bons cavaliers, qu'ils ſembloient ne faire qu'un même corps avec leurs chevaux ; ce qui a donné lieu aux poëtes de feindre qu'ils étoient moitié hommes & moitié chevaux.

Les Lapithes habitoient la Theſſalie, & tiroient leurs nom de Lapithe, fille d'Apollon. Ces géans étoient ſi vains, que leur orgueil étoit paſſé en proverbe. On diſoit : *Il eſt plus vain qu'un Lapithe.*

Théſée & Pirithoüs entreprirent auſſi d'enlever Proſerpine. Ils pénétrèrent dans le ſéjour des morts ; & Pluton les ayant fait arrêter, fit dévorer Pirithoüs par le Cerbère, & condamna Théſée à être attaché à une pierre, où il reſta juſqu'à ce que Hercule l'en délivra.

Il ſuivit ce héros dans la guerre qu'il fit aux Amazo-

nes, & épousa Hippolyte, reine de ces femmes guerrières; il en eut un fils, qui porta le nom de sa mère. Phèdre, autre femme de Théfée, ayant conçu une passion infâme pour ce jeune homme, &, n'ayant pu le séduire, l'accusa auprès de son mari d'avoir voulu la déshonorer. Théfée, irrité contre son fils, pria Neptune de venger ce crime; & lorsqu'Hippolyte, monté sur son char, s'approchoit de la mer, il sortit du sein de l'onde un monstre affreux, qui épouvanta tellement ses chevaux, qu'ils prirent la fuite au milieu des rochers, où le char se fracassa. Le prince fut brisé, & périt misérablement. Esculape, à la prière de Diane, lui rendit la vie; & Phèdre, rongée de remords, se tua de désespoir, après avoir révélé son crime à son trop crédule époux.

Eud. Ceux qui montent ce vaisseau paroissent bien joyeux; reviennent-ils de quelque expédition heureuse?

Er. Vous voyez les Argonautes, ainsi appelés du nom de leur vaisseau, qui, sous la conduite de Jason, fils d'Eson & d'Alcimède, reviennent de la conquête de la Toison d'or. Eson, en mourant, laissa Jason sous la tutelle de Pélias, son frère, qui confia son éducation au Centaure Chiron. A l'école d'un tel maître, le jeune prince montra bientôt ce qu'il devoit être un jour. Son affabilité, son courage lui acquirent tellement l'affection des peuples, que son oncle, pour s'assurer des Etats qu'il gouvernoit en son nom, chercha tous les moyens de le perdre. Il persuada à Jason que, pour signaler sa jeunesse, il devoit entreprendre la conquête de la Toison d'or, espérant qu'il n'en reviendroit pas. Jason, qui ne soupçonnoit point les perfides desseins de son oncle, n'écoutant que sa bravoure, applaudit à ses projets, & se prépara à les exécuter. Le bruit de cette expédition s'étant répandu par-tout, les princes Grecs voulurent en partager la gloire, & partirent sous les drapeaux de Jason, pour la Colchide, où cette Toison étoit pendue à un arbre, & défendue par un dragon monstrueux qui dévoroit tous ceux qui se présentoient pour l'enlever.

Arrivé en Colchide, Jason se fit aimer de Médée, fille du roi de Colchos. C'étoit une célèbre magicienne, qui lui donna le secret d'endormir le dragon, & de vaincre les obstacles qui s'opposoient à son entreprise. Lorsqu'il eut enlevé la Toison, il emmena Médée, pour la soustraire

traire à la vengeance de son père qui suivoit ses traces ; & dont elle retarda la poursuite en dispersant le long du chemin les membres de son frère, qu'elle avoit coupés par morceaux. Elle ressuscita Eson, & lui rendit toute la force & la vigueur de la jeunesse. Pour se venger de Pélias, qui avoit fait assassiner la mère & les frères de Jason, elle persuada à ses filles de le couper en pièces, & de faire bouillir ses membres dans une chaudière, leur assurant qu'il rajeuniroit. Ces cruelles filles suivirent le conseil de Médée ; mais elles virent avec douleur qu'elles avoient été trompées.

Jason, indigné, abandonna cette femme détestable, & épousa Creuse, fille de Créon, roi de Corinthe. Médée se livra alors à toute l'impétuosité de sa rage, & envoya à sa rivale, par les deux enfans qu'elle avoit eus de Jason, une robe magnifique, qu'elle avoit imprégnée des poisons les plus subtils. Cette princesse ne l'eut pas plutôt mise, qu'elle sentit des feux qui la consumèrent, & mourut aux yeux de son époux. Jason, voulant punir Médée, accourut pour la percer ; mais elle se sauva dans les airs sur un char entraîné par des dragons ailés, après avoir poignardé ses deux enfans, & empoisonné toute la famille de son volage époux. Jason s'empara d'Iochos, capitale de la Thessalie, où il étoit né : il y eut un règne tranquille, & jouit long-tems de la gloire qu'il avoit méritée par ses exploits.

EUD. Ah! voici un vaillant homme, que ce vilain dragon va mettre en pièces.

ER. Ne craignez rien, ma chère Eudoxie ; ce héros saura bien triompher de ce monstre. Après que Jupiter eut enlevé Europe, sous la forme d'un taureau blanc, Cadmus, frère de la princesse, fut chargé par Agénor, son père, d'aller la chercher par-tout, avec défense de revenir sans elle. Cadmus consulta l'Oracle de Delphes, qui, sans répondre à sa demande, lui ordonna de bâtir une ville à l'endroit où un bœuf le conduiroit. Etant arrivé en Béotie, il offrit un sacrifice aux dieux ; &, comme il avoit envoyé ses compagnons à la fontaine de Dircé, pour y puiser de l'eau, ils furent dévorés par le dragon que vous voyez. Minerve lui ordonna de le combattre, il obéit, & le tua : ensuite il arracha les dents de ce formidable animal ; &, les ayant semées, il en-

nâquit auſſi-tôt des hommes tous armés, qui s'entre-égorgèrent ſur-le-champ, à l'exception de cinq, qui l'aidèrent à bâtir la ville de Thèbes, dans l'endroit où le bœuf dont l'Oracle lui avoit parlé, le conduiſit. Ayant de nouveau conſulté l'Oracle ſur la deſtinée de ſa ville, on ne lui annonça que des malheurs; ce qui lui fit prendre la réſolution de s'en éloigner, avec Hermione, fille de Vénus & de Mars, ſon épouſe; & tous deux furent dans la ſuite changés en ſerpens. C'eſt ainſi que les poëtes racontent la fondation de la fameuſe ville de Thèbes. Ils diſent encore qu'Amphion, fils de Jupiter & d'Antiope, reine de Béotie, l'environna de murailles par les accords de ſa lyre, & que les pierres & les autres matériaux, ſenſibles à cette mélodie, vinrent d'eux-mêmes ſe ranger à leur place. Ils ajoutent que, quand on voulut les démolir, il fallut avoir recours aux inſtrumens de muſique, & jouer des airs lugubres.

EUG. Ces fictions ſont ſans doute imaginées pour faire l'éloge de la muſique?

ER. On lui prête encore bien d'autres merveilles. Vous voyez cet homme qui tient une lyre, & dont l'air eſt mélancolique: c'eſt Orphée, fils d'Apollon & de Clio. Il jouoit de la lyre avec tant d'harmonie, qu'aux accens qui naiſſoient ſous ſes doigts mélodieux, les arbres & les rochers marchoient en cadence, les fleuves ſuſpendoient leurs cours, les animaux les plus ſauvages s'attroupoient pour l'entendre. Sa femme Euridice étant morte de la piquure d'un ſerpent le jour de ſes noces, il deſcendit aux enfers, & cauſa tant d'admiration aux divinités du Tartare, que Pluton lui permit d'emmener ſon épouſe, à condition qu'il ne ſe détourneroit point pour la regarder, juſqu'à ce qu'il fût ſorti de ſon royaume. Orphée appercevoit déjà la lumière; il ſe retourne avec impatience: Euridice lui eſt ravie pour toujours. Alors accablé de douleur, cet époux infortuné ſe retira dans les forêts, qu'il faiſoit retentir du nom, du triſte nom de ſa chère Euridice; ce qui indigna tellement les Bacchantes, qu'elles le mirent en pièces. Sa lyre fut placée au ciel.

On raconte d'un autre muſicien, nommé *Arion*, qu'étant près d'être précipité dans la mer par des matelots qui vouloient le voler, il obtint d'eux qu'il joueroit

encore une fois de ſon luth, avant de mourir; & que des dauphins s'étant aſſemblés autour du vaiſſeau pour l'écouter, il fut reçu ſur le dos de l'un d'entr'eux, qui le porta à bord.

EUD. Ces deux jeunes héros qui ſe tiennent par la main, paroiſſent s'aimer bien tendrement.

ER. Voilà, mes chers enfans, le plus beau modèle que l'antiquité nous ait donné de l'amour fràternel. Ces deux héros ſont Caſtor & Pollux, frères jumeaux, enfans de Jupiter & de Léda. Le premier perdit la vie dans un duel; & Pollux fut ſi touché de cette mort, qu'il tua l'ennemi de ſon frère, & ſupplia Jupiter, qui lui avoit donné l'immortalité, de lui permettre de la partager avec Caſtor. Le maître des dieux y conſentit; &, depuis ce moment, ils vécurent & moururent alternativement Enfin leur tendreſſe ſans exemple leur mérita l'honneur d'être placés dans les cieux ſous le titre de *Gemeaux*, qui ſont deux étoiles qui ne paroiſſent que l'une après l'autre. Ils avoient purgé la mer des pirates.

On leur ſacrifioit des agneaux blancs, pour obtenir un bon vent & une heureuſe navigation.

EUG. Voici un ſpectacle bien touchant: quel eſt cet homme mort, & cette femme qui ſe jette ſur une épée?

ER. C'eſt Pyrame & Thisbé. Le premier étoit un jeune homme accompli, & le ſecond une fille parfaite. Ils demeuroient à Babylone, dans deux maiſons voiſines, où une fente dans une muraille facilitoit leurs entretiens; car leurs parens avoient des intérêts particuliers qui les diviſoient. Ils ſe donnèrent un rendez-vous hors de la ville, près du tombeau de Ninus, ſous un mûrier blanc. Thisbé, couverte d'un voile, s'y rendit la première, lorſqu'une lionne, qui avoit la gueule enſanglantée, l'obligea de fuir avec tant de précipitation, qu'elle laiſſa tomber ſon voile. La lionne le déchira, & y laiſſa des traces de ſang. Pyrame, arrivé au rendez-vous, trouva le voile enſanglanté: il ne douta point que Thisbé n'eût été dévorée par quelque bête féroce; &, ſans autre examen, il ſe perça de ſon épée. Il reſpiroit encore, lorſque Thisbé ſortit du lieu qui la cachoit: elle voit un corps palpitant & baigné de ſang; elle reconnoît auſſi-tôt Pyrame, & comprend que le voile déchiré a cauſé l'erreur de ſon amant. Elle ſaiſit la même épée

qui avoit tranché le cours de la vie de son cher Pyrame, se la passe dans le cœur, & expire sur le corps de celui qui devoit être son époux. Le mûrier fut teint de leur sang, &, depuis ce moment, changea ses mûres en une couleur de noir pourpre. Je vais vous expliquer de suite les sujets de ces huit autres tableaux.

Le premier représente l'histoire de Philémon & de Baucis. Jupiter & Mercure, ayant voulu visiter la Phrygie, sous la figure humaine, furent rébutés de tous les habitans du bourg auprès duquel demeuroient ces deux époux, qui seuls offrirent l'hospitalité aux dieux. Le souverain de l'Olympe, touché de leur humanité, leur ordonna de le suivre sur le haut d'une montagne; & lorsqu'ils regardèrent derrière eux, ils virent le bourg & les environs submergés, excepté leur petite cabane qui fut changée en un temple. Jupiter leur promit de leur accorder ce qu'ils demanderoient. Ces bonnes gens souhaitoient seulement d'être les ministres de ce temple, & de ne point mourir l'un sans l'autre. Leurs vœux furent exaucés. Lorsqu'ils furent parvenus à la plus grande vieillesse, & qu'ils furent las de vivre, un jour, causant ensemble à la porte du temple, Philémon s'aperçut que Baucis devenoit tilleul, & Baucis fut étonnée de voir que Philémon se changeoit en chêne; ils se dirent alors tendrement adieu.

Les dieux, voyant que les hommes avoient porté le crime à son comble, résolurent de les exterminer tous par un déluge universel. Deucalion, fils de Prométhée, & Pyrrha, sa femme, en furent seuls préservés, à cause de leur vertu. Après le déluge, ces deux époux consultèrent l'Oracle de Thémis sur les moyens de repeupler la terre, & la déesse leur conseilla de jetter des pierres derrière eux par-dessus leur têtes. Les pierres que Deucalion jettoit, se métamorphosoient en hommes, & celles de son épouse se changeoient en femmes. C'est ce que vous voyez dans ce second tableau.

Le troisième vous expose l'histoire d'Atalante, fille de Schénée, roi de Scyros. L'exercice de la chasse avoit rendu cette princesse très-habile à la course. Sa beauté la faisoit rechercher de toutes parts; & pour se débarrasser de ses amans, elle leur proposa de courir sans armes, tandis qu'armée d'un javelot, elle perceroit ceux qui ne

pourroient la vaincre. Plusieurs avoient déjà perdu la vie lorsqu'Hypomène, prince Grec, se mit sur les rangs. Vénus lui fit présent de trois pommes d'or du jardin des Hespérides, qu'il jetra dans la carrière à différentes distances. Atalante, séduite par la beauté de ces fruits précieux, s'amusa à les ramasser : elle fut vaincue, & devint le prix de la victoire. Quelque-tems après, ayant profané avec son mari un temple de Cybèle, elle fut changée en lionne, & lui en lion.

Le tableau suivant représente Méléagre, fils d'Œnée & d'Althée. Lorsque sa mère le mettoit au monde, elle vit auprès du feu les trois Parques qui y jettoient un tison, en disant : « Cet enfant vivra tant que ce tison » durera. » Althée alla promptement se saisir du tison, l'éteignit, & le garda avec le plus grand soin. Diane, méprisée par le père de Méléagre, avoit envoyé dans ses terres un sanglier destructeur, qui ravageoit toute la Calydonie dont il étoit roi. Les princes Grecs s'assemblèrent pour tuer ce monstre ; & Méléagre, à leur tête, fit paroître beaucoup de courage. Atalante, fille du roi d'Arcadie, blessa la première le sanglier, & le jeune héros lui en offrit la hure, comme la plus considérable dépouille. Les frères d'Althée, mécontens de cette préférence, prétendirent l'avoir ; mais Méléagre les tua, & épousa Atalante. Althée vengea la mort de ses frères, en jettant au feu le tison fatal ; &, à mesure qu'il brûloit, Méléagre sentit ses entrailles dévorées par des flammes intérieures qui le consumoient. Alors Althée reconnut, mais trop tard, toute l'atrocité de sa vengeance : ne pouvant plus rappeller à la vie ce fils qu'elle aimoit, elle se donna la mort.

Cet homme à qui vous voyez de si grandes oreilles, est Midas, roi de Phrygie. Bacchus vint lui rendre visite, accompagné du bon homme Silène & des Satyres. Ces derniers s'arrêtent en route vers une fontaine où Midas avoit fait venir du vin. Silène s'enivra ; on le porta à Midas, paré de guirlandes & de fleurs : Bacchus, ravi de voir son père nourricier en cet état, permit au roi de lui demander ce qu'il souhaiteroit ; Midas demanda que tout ce qu'il toucheroit devînt or ; mais il s'en repentit bientôt : tous ses alimens se changeoient en ce précieux métal. Pauvre & riche tout-à-la-fois, il dé-

teste ce funeste présent, & supplie le dieu de le délivrer d'un état qui n'a que l'apparence du bien : Bacchus l'envoie se laver dans le Pactole ; Midas obéit, & communique sa vertu à ce fleuve, qui depuis ce tems, roule un sable d'or.

Ce prince fut arbitre entre Apollon & Pan. Le dernier prétendoit que sa flûte devoit l'emporter sur la lyre du dieu du Parnasse. Midas jugea en riche ignorant, & sans goût : il donna la préférence à Pan. Apollon lui fit présent, en conséquence, d'une belle paire d'oreilles d'âne. Son barbier les aperçut ; le roi demanda le secret avec menaces ; le barbier fit un trou en terre, & y cacha ce secret ; mais il crut des roseaux en cet endroit ; & ces roseaux agités par le vent, firent entendre ces mots : *Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne.*

Ces deux époux qui sont à côté du roi de Phrygie, sont Céphale & Procris. Unis par l'amour le plus tendre, ils vivoient heureux & contens, lorsque l'Aurore, éprise de la beauté de Céphale, l'enleva. Mais Céphale conserva son cœur à sa chère épouse ; & la déesse le rendit à Procris, en jettant dans l'esprit de l'un & de l'autre les tristes soupçons de la jalousie. Céphale reparut chez lui sans se faire reconnoître, employa mille stratagêmes, & parvint à se faire écouter. Procris, honteuse de sa foiblesse, court dans les bois, se met à la suite de Diane : Céphale l'accuse d'imprudence, va la consoler, & l'engage à revenir. Procris à son tour devient jalouse. Un jour que son époux étoit à la chasse, & que fatigué de tuer du gibier, il se reposoit à l'ombre, elle l'entendit adresser au Zéphir ces paroles : « Viens, Zéphir, viens » éteindre le feu qui me consume ; viens, Zéphir, à » mon secours ! » Le Zéphir fut pris pour une Nymphe; l'infidélité ne parut plus douteuse. Procris, qui étoit caché dans les broussailles, poussa des soupirs, & fit un mouvement ; Céphale crut que c'étoit quelque animal ; il lança son dard, & courut : quel fut son désespoir, lorsqu'il vit son épouse expirante ! Il se donna la mort, & Jupiter les métamorphosa en astres.

Cette histoire est triste ; mais celle que cet autre tableau vous présente, l'est davantage encore. Térée, roi de Thrace, épousa Progné, fille de Pandion, roi d'Athènes. Progné, fâchée de se voir séparée de sa sœur

Philomèle, engagea son mari de l'aller chercher pour la conduire en Thrace. Térée, revenant avec Philomèle, ne songea qu'à satisfaire sa passion. Il la conduisit dans un vieux château, où, désespéré des reproches qu'elle lui faisoit, il lui coupa la langue. Quand il fut arrivé dans son palais, il se présenta à son épouse avec un air triste, & l'assura que Philomèle étoit morte dans le voyage. Mais cette princesse infortunée traça, dans sa prison, sur une toile, l'attentat de Térée, & l'envoya à sa sœur. Progné vint à la tête d'une troupe de femmes, le jour de la fête des Orgyes, délivrer Philomèle de sa prison; tua Itys, son fils, qu'elle avoit eu de Térée; fit cuire ses membres, & les fit servir dans un festin à son mari. Philomèle parut dans ce repas, & jetta sur la table la tête de l'enfant. Térée demanda des armes pour immoler les deux sœurs à sa vengeance; mais, lorsqu'il étoit près de les frapper, il fut changé en épervier, les deux sœurs furent métamorphosées, l'une en hirondelle, l'autre en rossignol, & Itys fut changé en faisan.

Ce dernier tableau nous représente la tragique histoire du malheureux Œdipe. C'est un des traits les plus terribles de la Mythologie. Un roi de Thèbes, nommé *Laïus*, ayant appris de l'Oracle qu'il périroit de la main d'un fils qu'il venoit d'avoir, ordonna à Jocaste, son épouse, d'égorger cet enfant. La mère, ayant horreur de ce crime, en remit l'exécution à un soldat. Celui-ci, touché des pleurs & de l'innocence de l'enfant, se contenta de lui percer les pieds de part en part, & de l'attacher à un arbre sur le mont Cithéron. Un des bergers de Polybe, roi de Corinthe, trouve cet enfant, le détache, & le présente à la reine, qui, n'ayant point d'enfant, le fit élever, comme son fils, & lui donne le nom d'*Œdipe*, à cause de l'enflure de ses pieds. Œdipe, ayant découvert dans la suite qu'il n'étoit pas fils de Polybe, alla consulter l'Oracle, & apprit qu'il trouveroit son père dans la Phocide, province de la Grèce. Il se mit en route en conséquence, &, ayant rencontré Laïus dans un passage étroit de la Phocide, il se battit avec lui, & le tua, parce que ce prince, fier de son rang, lui ordonna avec hauteur de lui céder le pas.

Thèbes étoit alors désolée par un monstre appelé *Sphinx*: il avoit la tête d'une femme, le corps d'un

chien, les ailes & la queue d'un dragon, les pieds & les ongles d'un lion. Il proposoit une énigme aux passans, & les dévoroit, s'ils ne la devinoient pas. Créon, frère de Jocaste, offroit les Etats de ce prince & la main de la reine, sa veuve, à celui qui satisferoit à ce monstre. Il demandoit : *Quel est l'animal qui, le matin, marche à quatre pieds, à deux sur le milieu du jour, le soir à trois?* Œdipe répondit que cet animal est l'homme, qui, dans l'enfance, se traîne sur ses pieds & ses mains, dans l'âge viril se soutient sur deux pieds, & dans la vieillesse s'appuie sur un bâton qui lui sert de troisième pied. Le Sphinx, après cette explication, se précipita de désespoir, & se tua; & Œdipe, sans le savoir, épousa sa mère, & monta sur le trône de son père, qu'il avoit tué sans le connoître.

Les premiers momens du règne du nouveau monarque parurent heureux; & les Thébains se félicitoient que le sort leur eût donné un prince si vertueux & si sage. Ce bonheur fut même augmenté par la naissance de deux fils, qu'il nomma *Ethéocle* & *Polinice.* Mais bientôt une peste affreuse désola le territoire de Thèbes. On consulta l'Oracle, ressource ordinaire de toutes les occasions où l'on vouloit connoître la volonté des dieux. L'Oracle répondit que, pour faire cesser ce fléau, il falloit bannir le meurtrier de Laïus. Œdipe ayant fait faire des perquisitions très-exactes pour le trouver, le Berger qui l'avoit détaché de l'arbre, vint l'instruire de sa naissance. L'infortuné prince se reconnut coupable. Jocaste à cette nouvelle se pendit de désespoir. Œdipe se creva les yeux; &, se condamnant à un exil perpétuel, il se retira sur le mont Colonos, près d'Athènes, après avoir cédé ses Etats à ses deux fils, à condition qu'ils régneroient alternativement chacun leur année.

Ces deux princes avoient montré, dès leur plus tendre enfance, une haine mutuelle, que jamais leur père n'avoit pu étouffer. Elle parut bientôt dans toute sa fureur. Ethéocle, en qualité d'aîné, monta le premier sur le trône; & l'année étant révolue, il n'en voulut point descendre. Polinice arma les Grecs contre son frère. Les chefs les plus illustres de son armée étoient Adraste, roi d'Argos; Tydée, fils d'Enée, roi de Calydon; Capanée, Hippomédon, Amphiaraüs & Parthénopus: on les

appelle *les ſept Preux*, ou les ſept braves devant Thèbes. Mais leur courage ne fit point triompher la cauſe de Polinice : tous y périrent, à l'exception d'Adraſte ; leurs troupes furent taillées en pièces, & cette guerre ſe termina par un combat ſingulier entre les deux frères. La rage avec laquelle ils ſe précipitèrent l'un ſur l'autre, ne leur permettant point de remarquer où ils frappoient, ils ſe poignardèrent tous deux. On mit leurs corps ſur un même bûcher, pour y être brûlés, ſuivant la coutume de ce tems-là : on vit auſſi-tôt la flamme ſe diviſer d'elle-même, & faire connoître que la mort n'avoit pu éteindre une haine dont on n'avoit point encore d'exemple.

EUD. Quelle eſt, je vous prie, cette ville que les flammes dévorent, & dont les habitans fuyent de toutes parts?

ER. C'eſt la ville de Troie, que les Grecs viennent de prendre, & à laquelle ils ont mis le feu. Rendez-vous attentifs, mes chers enfans, à ce grand événement ; c'eſt le plus mémorable de la Fable.

Troie étoit la capitale de la Troade, pays ſitué dans la partie de la Phrygie la plus voiſine du Boſphore de Thrace, que nous appellons *le détroit de Conſtantinople*. Le premier prince qui y ait régné s'appelloit *Teucer*. Il eut pour gendre Dardanus, qui jetta les premiers fondemens de la ville de Troie. Dardanus eut pour ſucceſſeur Eriſtonius, qui laiſſa le trône à Tros, ſon fils. Tros donna ſon nom à la ville & à la nation ; il eut trois enfans. Ganimède, que Jupiter enleva à cauſe de ſa beauté, & qui devint l'échanſon des dieux à la place d'Hébé, déeſſe de la jeuneſſe, fille de Junon ; Aſſaracus, qui ne fit rien de mémorable ; & Ilus, qui tint le ſceptre après lui, & voulut que Troie s'appellât *Ilion*. Ilus tranſmit la couronne à Laomédon, père de Priam ; &, ſous ce dernier, l'empire des Troyens devint le plus floriſſant de l'univers. Ce prince releva les murs de ſa capitale, qu'Hercule avoit détruits, & l'environna de fortes tours. Il épouſa Hécube, fille du roi de Thrace, qui lui donna pluſieurs fils & pluſieurs filles. Mais ſa tendreſſe aveugle pour ſes enfans fut la ſource de tous les malheurs que l'un deux, nommés *Pâris*, attira ſur ſa tête.

Hécube, en mettant ce jeune prince au monde, s'imagina qu'on tiroit de ſon ſein une torche ardente. Priam, ayant appris par l'Oracle que cet enfant cauſeroit un jour

la ruine de sa patrie & de sa famille, donna ordre de le tuer ; mais la reine le fit élever secrètement par des Bergers. Pâris, qui ne connoissoit point encore sa naissance, vint disputer un prix que le monarque Troyen avoit proposé à la jeune noblesse de ses Etats, & triompha de tous ceux qui étoient entrés en lice. Hector, fils aîné de Priam, poursuivant cet athlète inconnu, découvrit qu'il étoit son frère. Priam l'embrassa, & le retint à sa cour dans le rang qui lui étoit dû. Quelque tems après, Pâris ayant été à Sparte pour y reprendre sa tante Hésione, qui y étoit prisonnière, il descendit chez Ménélas, roi de cette ville, qui enleva Hélène sa femme, & jura de ne point la rendre, qu'on ne lui eût rendu auparavant Hésione qu'il redemandoit. Les princes Grecs qui vouloient ravoir l'une sans relâcher l'autre, s'assemblèrent de toutes parts, & s'engagèrent tous par serment à ne point quitter les armes qu'ils n'eussent renversé la ville de Troie.

Leur armée étoit conduite par quatre-vingt-quinze capitaines, rois, princes, ou héros déjà célèbres par de grands exploits; & Agamemnon, roi d'Argos & de Mycène, en fut déclaré généralissime.

Ce prince étoit issu d'une famille où le crime sembloit être héréditaire. Tantale, l'un de ses ancêtres, servit aux dieux son fils Pélops ; & ce monstre, comme je vous l'ai déjà dit, fut condamné à une soif & à une faim que rien ne pouvoit satisfaire. Jupiter rassembla les membres de l'infortuné Pélops, les ranima, & lui mit une épaule d'ivoire à la place de celle que Cérès avoit mangée. Pélops épousa Hippodamie, fille d'Œnomaüs, roi d'Elide. Il falloit vaincre à la course pour obtenir cette princesse, ou périr si l'on avoit le malheur d'être vaincu. Neptune donna à Pelops des chevaux dont la vîtesse lui procura la victoire. De ce mariage naquirent Atrée & Thyeste. Le premier épousa Europe, que son frère lui enleva. Atrée ne pouvant punir cet attentat, sa colère se changea en une haine & une fureur implacable, qui le rendit ingénieux à chercher une vengeance éclatante, ou plutôt à tramer la perfidie la plus détestable. Il feignit de vouloir se réconcilier avec son frère ; &, après avoir fait égorger secrètement les deux fils de Thyeste, il lui en présenta le sang dans une coupe dont leurs ancêtres ne s'étoient jamais servi que dans les sacrifices. On dit que

le ſoleil ne parut point ce jour-là, pour n'être point témoin d'une action ſi noire. Toute la famille d'Atrée porta la peine du crime qu'il avoit commis. Pliſtène, ſon fils, fut père d'Agamemnon & de Ménélas, que l'on appelle ſouvent *les Atrides*, du nom de leur aïeul.

Agamemnon épouſa Clytemneſtre, dont il eut Oreſte, Electre & Iphigénie.

Ménélas étoit roi de Sparte : il épouſa Hélène, fille de Tyndare & de Léda : cette princeſſe étoit la plus belle femme de ſon ſiècle.

Après ces deux princes, les héros Grecs qui méritoient le plus d'admiration, étoient Neſtor, Achile, Patrocle, ſon ami ; Ajax, fils de Télamon, roi de Salamine ; Ajax, ſurnommé l'impie, fils d'Oïlée, & roi des Locriens ; Idoménée, Diomède, Ulyſſe, Palamède, Calchas, Machaon & Padalire, fils d'Eſculape.

Neſtor, fils de Nélée & de Cloris, avoit ſeul échappé au maſſacre qu'Hercule avoit fait de la famille de Nélée, qui lui refuſoit le paſſage dans ſes Etats. Les Grecs l'engagèrent à venir avec eux au ſiége de Troie : ils comptoient beaucoup ſur la prudence de ſes conſeils ; & il ſe rendit aiſément à leur invitation, dans l'eſpérance de leur être utile. Apollon le fit vivre trois cents ans, ce que les poëtes appellent trois âges d'hommes ; &, quand ils offrent à quelqu'un des vœux pour une longue vie, ils lui ſouhaitent les années de Neſtor.

Achille étoit fils de Thétis & de Pélée. Sa mère le plongea dans l'eau du Styx, afin de le rendre invulnérable. Il n'y eut que le talon, par lequel elle le tenoit, qui n'y fut pas trempé ; auſſi ne pouvoit-il être bleſſé qu'à cet endroit. Son éducation fut confiée au fameux Centaure Chiron, qui ne le nourrit que de moëlle de lion. Il étoit encore enfant, lorſque la déeſſe ſa mère lui propoſa le choix de vivre long-tems ſans gloire, ou de mourir tout couvert de lauriers. Il préféra la gloire aux années. Le deſtin avoit réſolu qu'Achille périroit devant Troie, & que cette ville ne ſeroit jamais priſe que par la préſence & la valeur de ce héros. Thétis, voyant que les princes Grecs cherchoient ſon fils pour cette expédition, voulut prévenir le décret du deſtin. Elle envoya le jeune Achille ſous des habits de femme, dans l'iſle de Scyros, à la cour de Lycomède. Ulyſſe, roi d'Ithaque, entreprit de

le découvrir dans sa retraite. Il se déguise en marchand, arrive au palais du roi de Scyros, & présente aux princesses, filles de ce monarque, des ornemens & des bijoux, parmi lesquels il y avoit des armes. Achille s'en saisit les manie avec beaucoup d'adresse, & se fait connoître. Ulysse l'engagea à le suivre; & le héros, qui ne respiroit que la gloire, abandonne Déidamie, fille de Lycomède, qu'il avoit épousée, & dont il avoit un fils nommé *Pyrrhus*, que nous verrons marcher sur les traces de son père. Achille contracta l'amitié la plus étroite avec Patrocle, fils de Ménœtius & de Sthénélée, qui, par sa bravoure, étoit digne de l'affection du fils de Thétis.

Ajax, fils de Télamon, étoit un prince d'une valeur qui souvent dégénéroit en rage. Lorsqu'Achille fut mort, il disputa à Ulysse les armes de ce héros; &, n'ayant pu les obtenir, il entra dans un accès de fureur si aveugle, qu'il se perça de son épée.

Ajax, fils d'Oilée, passoit pour le plus vaillant des Grecs, après Achille; mais il étoit le plus impie des hommes. Les dieux le firent périr dans les eaux, pour le punir de ses blasphêmes.

Idoménée, petit-fils de Minos, étoit roi de Crète. Après la prise de Troie, comme il reprenoit le chemin de ses Etats, il fut accueilli d'une tempête si violente, que, pour l'apaiser, il promit aux dieux de leur sacrifier la première personne qui se présenteroit sur le rivage. Les vagues se calmèrent aussi-tôt; & le premier objet qui frappa ses regards, fut son fils: il l'immola au souverain des ondes. Mais bientôt ce sacrifice humain fut puni par une peste qui désola la Crète, jusqu'au tems où son roi se retira dans la Calabre pour y fonder un nouvel empire.

Diomède, fils de Thydée, & le plus vaillant des Grecs après Achille & Ajax, se rendit immortel par mille exploits, & sur-tout en blessant Mars & Vénus.

Ulysse, fils de Laërte & roi d'Ithaque, avoit contrefait l'insensé pour se dispenser d'entrer dans la ligue des princes Grecs. Un jour qu'il labouroit follement le rivage de la mer, Palamède plaça Télémaque, encore enfant, devant le choc de la charrue. Ulysse la détourna avec adresse, pour ne point blesser son fils, & prouva par-là que sa folie n'étoit qu'une feinte. La rare prudence qu'il avoit

reçue de Minerve, fut très-utile aux Grecs durant tout le siége.

Palamède, fils de Nauplius, roi de l'isle Eubée, étoit un prince aussi brave que fertile en ressources. Il inventa, dit-on, les jeux d'échecs & de dez, pendant le siége, aussi-bien que les poids & mesures. Ulysse, qui ne pouvoit lui pardonner d'avoir découvert sa prétendue folie, cacha dans la tente de ce héros une somme d'argent, l'accusant de la lui avoir volée, & le fit lapider.

Calchas étoit un devin fameux, qui fut l'oracle des Grecs durant tout le siége. La destinée de cet homme étoit de cesser de vivre quand il trouveroit un devin plus habile que lui. En effet, après la prise de Troie, s'étant retiré à Colophon, il y mourut de chagrin, pour n'avoir pu deviner ce que Mopsus, autre devin, avoit deviné.

Machaon & Podalire, tous deux fils d'Esculape, avoient succédé à leur père dans la science de guérir les hommes. Ils étoient les médecins des Grecs devant Troie; ils y moururent l'un & l'autre avant la fin du siége.

Tels étoient les principaux capitaines de l'armée des Grecs. Leur flotte, composée de mille deux cent quatre-vingt-dix vaisseaux, s'assembla au port d'Aulide, ville de la Béotie. Les vents contraires empêchèrent long-tems de mettre à la voile. On consulte Calchas. Ce devin répond que les vents ne deviendront favorables que lorsqu'Agamemnon aura immolé sa fille Iphigénie à Diane, dont il a encouru la disgrace en tuant une biche consacrée à cette déesse. En vain le roi d'Argos voulut repliquer: il fallut obéir à l'Oracle: mais, lorsque le prêtre alloit frapper la princesse, Diane substitua une biche à la place d'Iphigénie, qu'elle emporta dans la Chersonèse Taurique, où elle la fit grande prêtresse de son temple. Après ce sacrifice, on cingla vers les rivages de Troie, & l'on y aborda bientôt heureusement.

Cette superbe ville étoit défendue par toutes les forces de l'Asie, qui, pour balancer la puissance des Grecs, avoit rassemblé d'innombrables armées. Elles étoient commandées par des princes pleins de bravoure, & par cinquante fils que Priam avoit eus de plusieurs femmes, & dont l'aîné, qui se nommoit *Hector*, eût seul soutenu & repoussé tous les efforts des ennemis, si le destin ne lui avoit pas été contraire. Tous les dieux prirent part à cette guerre,

guerre, & s'intéressent les uns pour les Grecs & les autres pour les Troyens. Junon sur-tout signala dans cette occasion la haine qu'elle portoit aux derniers, soit parce qu'un de leurs rois étoit fils de Jupiter; soit parce que Pâris ne lui avoit point adjugé la pomme que la Discorde avoit jettée sur la table aux noces de Thétis & de Pélée, avec cette inscription, *à la plus belle*; soit enfin, parce que Jupiter avoit substitué Ganimède à la déesse de la jeunesse.

Tout réussit d'abord aux Grecs; mais Achille s'étant brouillé avec Agamemnon, qui lui avoit enlevé sa captive Briséis, fille de Brisès, prêtre de Jupiter, & ne voulant plus mener ses troupes au combat, les choses changèrent de face. Les Troyens sont par-tout vainqueurs sous la conduite d'Hector; tous les jours ce héros remporte de nouveaux avantages: tantôt il chasse les Grecs de tous les postes qu'ils occupoient; tantôt il brûle leur flotte: tous se repentoient déjà de cette expédition. Dans cet abattement général, Patrocle voulut essayer de ramener la fortune. Il prend les armes d'Achille, se met à la tête des troupes, repousse les Troyens, & défie Hector au combat. Hector se montre, & Patrocle expire sous ses coups. Achille, désespéré de la mort de son ami, oublie l'injure d'Agamemnon, & court venger son cher Patrocle. Il attaque le héros Troyen, le tue, l'attache par les pieds à son char, & le traîne trois fois autour des murs de Troie & du tombeau de Patrocle. Il le rendit aux larmes de Priam. Ayant ensuite conçu de la passion pour Polixène, fille du monarque Troyen, il la demanda en mariage; & lorsqu'il alloit l'épouser, Pâris lui décocha une flèche empoisonnée qui vint le frapper au talon, & lui donna la mort. Apollon lui-même avoit dirigé ce trait fatal.

Pyrrhus, fils d'Achille & de Déidamie, vint, avec un renfort considérable, se joindre aux Grecs, & venger la mort de son père. Son courage fit souvent oublier la perte du fils de Thétis. Mais l'oracle avoit annoncé que jamais Troie ne seroit prise, tant qu'elle posséderoit le *Palladium*, statue de Minerve, qui étoit descendue du ciel, & s'étoit placée d'elle-même sur l'autel. On dit qu'elle rouloit toujours les yeux, & remuoit de tems en tems une lance qu'elle tenoit à la main. Diomède & Ulysse se char-

gèrent de l'enlever ; ce qu'ils exécutèrent avec adresse.

Cependant les Grecs, ne pouvant encore se rendre maîtres de la ville par la force, entreprennent de la surprendre. Ils feignent que Minerve les punit de l'enlèvement du Palladium ; &, après dix années d'un siége qui a coûté tant de héros, ils ont recours à ce stratagème. Ils construisent un cheval de bois, dans lequel ils renferment un grand nombre de soldats armés, & vont se cacher dans l'isle de Ténédos. Ils publient que ce cheval est une réparation qu'ils font à Minerve. Le peuple sort en foule, transporté de joie, séduit par une vaine espérance, & plus encore par les discours d'un fourbe nommé *Sinon*, que les Grecs avoient laissé exprès sur le rivage : ce scélérat leur fit acroire que si le cheval entroit dans leur ville, elle seroit imprenable. Chacun s'empresse de faire une brèche aux murs, pour introduire cette fatale machine. Ce jour, qui devoit être le dernier des Troyens, devient un jour de fête, dans lequel on s'abandonne aux aveugles transports de l'allégresse la plus folle. La nuit vint : tout le peuple, plongé dans une sécurité funeste, se livre aux douceurs du repos. Durant le calme qui régnoit dans la ville, les soldats Grecs sortent des flancs du cheval de bois, &, à la faveur des ténèbres, se répandent dans tous les quartiers de la ville. Ils y mettent le feu; & la flamme qui s'élève jusqu'aux nues, sert de signal à l'armée ennemie. Elle accourt, elle entre par la brèche; le sang coule de toutes parts. Les Troyens se défendent en désespérés, & ne cèdent qu'au nombre qui les accable. Phyrrus sur-tout exerce des cruautés inouïes. Il pénètre au palais de Priam ; il égorge ce prince, avec toute sa famille, au pied d'un autel où il s'étoit réfugié. On regardoit Polixène comme la cause de la mort d'Achille : Pyrrhus l'immola sur le tombeau que les Grecs avoient élevé à ce héros au promontoire de Sigée. Andromaque, fille d'Eëtion, roi de Thèbes, épouse d'Hector, avoit caché son fils Astyanax dans le tombeau de ce héros : Ulysse l'en retira par adresse, & le fit précipiter du haut d'une tour. Pyrrhus emmena Andromaque en Epire, & l'épousa.

Hélène, qui étoit cause de cette guerre, se cacha dans le temple de Minerve, & regagna les bonnes graces de Ménélas, son ancien époux, en lui livrant Deiphobe, fils de Priam, avec lequel elle s'étoit mariée après la

mort de Pâris. Tel fut le triste sort qu'éprouva la superbe ville de Troie. Elle vit périr devant ses murs huit cent quatre-vingt-six mille Grecs, & dans son sein six cent soixante-dix mille citoyens. Après l'avoir réduite en cendres, & s'être chargés des richesses immenses qu'ils y avoient trouvées, les Grecs reprirent le chemin de leur patrie. Leur flotte vint donner contre le promontoire de Capharée, voisin de l'isle Eubée ; & leurs vaisseaux y furent brisés pour la plupart. Mais, ce n'étoit que le présage des malheurs qui les attendoient, soit pendant leur navigation, soit à leur arrivée dans la Grèce. Le vieux Nestor fut le seul qui regagna heureusement ses Etats.

Agamemnon, entrant dans son palais en vainqueur, fut assassiné par Egiste, que Clytemnestre avoit épousé pendant la guerre de Troie ; & cette femme parricide mit la couronne d'Argos sur la tête de l'assassin. Electre, fille d'Agamemnon, voyant que l'usurpateur vouloit éteindre la postérité de ce prince, & que son indigne mère favorisoit les fureurs du monstre à qui elle avoit donné sa main, fit porter son frère Oreste, encore enfant, à la cour de Strophius, son oncle, roi de la Phocide, qui l'éleva secrètement. Lorsque le jeune prince fut grand, il forma la résolution de venger la mort de son père ; il vint à Argos, où il apprit que la tendre Electre, après avoir long-tems langui dans les fers, avoit été donnée en mariage à un homme de la lie du peuple, afin d'ôter à ses enfans le droit de monter sur le trône. Oreste immole Egiste & Clytemnestre aux manes de son père, & tombe tout-à-coup dans des accès de fureur, pendant lesquels il s'imagine voir l'ombre de sa mère accompagnée des Furies. Il consulta l'oracle, qui lui ordonna d'aller dans la Tauride pour s'y purifier. Il s'y rendit avec Pylade, son ami fidèle. Tous deux furent arrêtés par ordre de Thoas, roi de cette contrée, qui faisoit immoler à Diane les étrangers qui abordoient dans ses Etats. Oreste étoit le seul dont le tyran désirât la mort. Pylade vouloit être sacrifié en sa place, & tous deux se disputèrent long-tems la gloire de sauver la vie à un ami. Iphigénie reconnut son frère au moment qu'elle alloit l'immoler. Les deux amis tuèrent Thoas, pour le punir de ses cruautés, enlevèrent la statue de Diane, & revinrent dans la Grèce avec Iphigénie.

Tel fut le terme des malheurs qui affligèrent la famille d'Agamemnon.

Ulysse erra durant dix ans sur toutes les mers, & n'échappa aux dangers qu'il courut que par la protection de Minerve qui l'accompagnoit par-tout. Les Lestrigons, peuple de Cyclopes, firent périr tous ses vaisseaux, excepté celui qu'il montoit. Après avoir évité les dangereux écueils de Carybde & de Scylla, il tomba entre les mains de Poliphème, qui l'enferma dans un antre avec ses compagnons, pour le dévorer. Ce Cyclope, fils de Neptune & de Thosa, étoit si grand, que l'eau de la mer ne lui venoit qu'à la ceinture. Ulysse, l'énivra en l'amusant par le récit du siége de Troie, & lui creva, avec un gros pieu, le seul œil qu'il avoit au milieu du front : puis, s'étant attaché, ainsi que ses compagnons, sous les moutons du Cyclope, ils sortirent de la caverne, & s'embarquèrent. Le roi d'Ithaque n'avoit pas couru de moindres périls dans l'isle de Circé, fille du Soleil & de la Lune, où son vaisseau avoit fait naufrage. Cette magicienne, pour retenir le héros, changea ses compagnons en bêtes sauvages, par le moyen d'une liqueur qu'elle leur présenta. Minerve fit connoître à Ulysse une plante dont il se servit pour finir cette métamorphose, & remit aussitôt à la voile Mais il n'étoit pas encore à la fin de ses disgraces : il alla échouer dans l'isle de Calypso. Cette Nymphe voulut en vain se l'attacher par l'espoir de l'immortalité : Ulysse méprisa ses offres flatteuses ; il partit, & évita, en se bouchant les oreilles, les chants séducteurs des Syrènes.

Pendant que ce prince luttoit contre le sort qui lui fermoit l'entrée de sa patrie, Pénélope, son épouse, avoit à se délivrer des importunités de plusieurs princes qui vouloient l'épouser, & publioient que le roi d'Ithaque étoit mort au siége de Troie. La princesse promettoit de se décider quand elle auroit achevé une toile qu'elle travailloit. Mais elle défaisoit la nuit ce qu'elle avoit fait durant le jour.

Enfin Ulysse, étant arrivé à Ithaque dans un état affreux, sans être reconnu de personne, se mit au nombre des amans de Pénélope, pour tendre l'arc qu'on avoit proposé, & dont la princesse devoit être le prix. Il en vint à bout, se fit connoître, rentra dans sa famille, &

ua tous ſes rivaux. Il ſe démit enſuite de ſes États en a veur de ſon fils Télémaque, & périt par la main de Télégone, qu'il avoit eu de Circé. Ainſi s'accomplit l'oracle qui lui avoit prédit qu'il tomberoit ſous les coups de ſon fils. Ainſi diſparurent tour-à-tour ces Grecs fameux qui avoient répandu dans l'univers le bruit de leurs exploits, & qui s'étoient immortaliſés par la ruine du plus floriſſant empire qui fût alors.

La deſtinée des Troyens fut, dans un ſens, moins déplorable que celle des Grecs. Enée, prince du ſang royal, fils d'Anchiſe & de Vénus, échappa aux débris de ſa patrie, ſous les auſpices de la déeſſe qui lui avoit donné le jour. Après avoir perdu ſa femme, qui s'égara, il chargea ſon père ſur ſes épaules, prit ſon fils Iole, ou Aſcagne, par la main, & emporta les dieux tutélaires de ſa patrie. Il étoit deſtiné à fonder un empire qui s'étendroit & ſur les vainqueurs des Troyens, & dans toutes les contrées de la terre. Il raſſemble tous ceux qui avoient échappé à la fureur des Grecs, s'embarque avec eux, erre pendant ſept ans de mers en mers, expoſé aux effets de la haine que l'implacable Junon conſervoit encore contre le nom Troyen. Ce prince vertueux apaiſe la colère de la reine des dieux, aborde à Carthage, dans le tems que Didon, fille de Bélus, roi de Tyr, en bâtiſſoit les murs. Il y eſt retenu pendant quelque-tems par l'amour qu'il conçoit pour Didon; mais bientôt, ſe rappelant ſes glorieuſes deſtinées, il abandonne le ſéjour de Carthage par l'ordre de Jupiter. La reine, qui apprend la fuite du héros, en eſt au déſeſpoir : elle ſe perce d'un poignard, & expire, après avoir demandé aux dieux qu'une haine éternelle diviſe Rome & Carthage. Enée aborde en Italie, ſoutient la guerre contre Turnus, roi des Rutules, & le tue dans un combat. Enſuite, il épouſe Lavinie, fille de Latinus, roi du pays Latin; &, après ſa mort, il fut enlevé dans le ciel par Vénus. On l'honoroit à Rome, ſous le nom de *Jupiter Indigètes*.

C'eſt ainſi que la Fable nous conduit juſqu'au tems où l'Hiſtoire Ancienne commença à ſe fixer par l'époque de la fondation de Rome. Nous nous arrêtons là, mes chers amis, pour nous occuper, dans les entretiens qui vont ſuivre, de la Phyſique, de l'Hiſtoire naturelle, de la Géographie, & de l'Hiſtoire de France.

ENTRETIEN IV.

Sur la Physique, & premièrement des Propriétés générales des Corps.

ERASTE. APrès l'étude de la Religion & de la Morale, il n'en est point de plus utile & de plus nécessaire à l'homme que celle de la Physique, puisque son objet est de nous rendre attentifs à tant de merveilles qui nous environnent, & dont nos plaisirs & nos besoins dépendent. Elle nous conduit comme par la main dans toutes les parties de la nature, pour nous en montrer la destination, & pour nous faire observer avec quel ordre, quelle symétrie, quelle proportion tout y est placé. Enfin, en présentant à nos regards cette foule de prodiges dont l'univers est rempli, elle nous oblige de reconnoître qu'ils ne sont point l'ouvrage d'une cause aveugle & fortuite; mais que chaque trait de ce grand tableau annonce une puissance infinie qui étonne, une sagesse profonde qu'on ne peut assez admirer, des intentions & une bonté qui méritent les plus humbles actions de grace.

Je ne vous exposerai pas, mes chers amis, par quelles révolutions la Physique est arrivée au point où elle est de nos jours; car mon dessein est de vous apprendre moins ce qu'on a pensé que ce qu'il faut savoir. Il me suffira de vous dire que jusqu'au siècle dernier, cette science si belle & si digne de l'homme n'étoit qu'un jargon barbare, un amas de systèmes absurdes, plus propres à rebuter qu'à éclairer l'esprit. Enfin, Descartes parut, comme un astre qui venoit éclairer le genre humain, & ce génie créateur dissipa les ténèbres épaisses dont une longue ignorance avoit obscurci la raison. Il apprit à ses semblables le grand art de penser, & ce fut alors qu'au lieu de deviner la nature, en lui prêtant autant de vertus particulières qu'il se présentoit de phénomènes à expliquer, on s'accoutuma à l'interroger par l'expérience, à épier & à étudier son secret par des observations assidues & mûrement méditées, à n'admettre en un mot, au rang des connoissances, que ce qui paroissoit évidemment vrai. Si Descartes s'est trom-

pé en plusieurs choses, c'est qu'il étoit homme, & qu'il n'est pas donné à un seul homme ni à un seul siècle de tout connoître. Ceux qui sont venus après lui, les Newton, les Leibnitz, par exemple, l'ont, ou corrigé, ou surpassé, j'en conviens; mais, sans lui ces grands hommes se seroient-ils avancés aussi loin qu'ils ont fait avec le secours des premières lumières que nous lui devons? Nous ne nous élevons à la connoissance de la vérité, que comme ces géans qui escaladoient les cieux en montant sur les épaules les uns des autres.

Héritiers des travaux que ces philosophes immortels ont entrepris, il seroit honteux pour nous de ne point connoître une partie des richesses immenses qu'ils nous ont laissées. Mettons-nous donc en état de profiter de leurs succès; &, si nous ne pouvons les atteindre, considérons du moins la noble carrière qu'ils ont fournie avec tant de gloire. C'est le but que je me propose, mes chers amis, en vous donnant ces foibles élémens, qui vous serviront d'introduction à une étude plus étendue de la Physique. Hâtons-nous d'entrer en matière, & prêtez-moi toute l'attention dont vous êtes capables.

La *Physique* est la science des corps naturels; & son nom est dérivé d'un mot grec qui signifie *nature*, parce que, dans la nature, l'objet le plus frappant pour l'homme, c'est le corps.

On appelle *corps naturels*, toutes les substances matérielles dont l'assemblage compose l'univers.

Tout ce qui existe dans les corps de manière à affecter quelqu'un de nos sens, & à exciter aussitôt dans notre ame l'idée de leur présence, s'appelle *qualité* ou *propriété*. Par exemple, la dureté que vous sentez quand vous pressez une pierre, le froid que vous éprouvez quand vous posez la main sur un morceau de glace, sont autant de propriétés de ces corps.

Lorsque nous examinons les corps, & que nous rassemblons les propriétés que nous leur connoissons, nous en remarquons plusieurs qui conviennent à tous, & qui les accompagnent constamment dans les différents états par lesquels ils peuvent passer; on appelle ces propriétés *générales* ou *universelles*, ou simplement *attributs*.

Mais nous observons aussi qu'il y a des propriétés qui ne conviennent aux corps que dans certaines circonstances

ou qui conviennent aux uns, & nullement aux autres; on donne à ces derniers le nom de *propriétés ſecondaires*, ou celui *d'accidens*, ou bien on les appelle *qualités*.

Tout ce que nous decouvrons dans les corps, à l'aide des ſens, s'appelle *Phénomène*; & il y en a de pluſieurs eſpèces, dont chacune reçoit un nom particulier. Par exemple, lorſque nous obſervons un certain ordre, une combinaiſon reſpective entre pluſieurs corps, par rapport à la place qu'ils occupent dans l'univers, c'eſt un *phénomène de ſituation*. Le lever du ſoleil, ſon midi & ſon coucher nous offrent un *phénomène de mouvement*. Les diverſes révolutions que la lune éprouve dons ſon accroiſſance & ſa décroiſſance, nous préſentent un *phénomène de changement*; & l'action d'un corps ſur un autre, nous donne un *phénomène d'effet*.

La première propriété générale que nous apercevons dans tous les corps qui peuvent frapper nos ſens, c'eſt leur *extenſion* ou leur *étendue*, c'eſt-à-dire, une grandeur limitée, à laquelle on conçoit des parties unies entr'elles pour en former un tout.

Cette étendue a trois dimenſions qui ſont inſéparables en Phyſique; ſavoir, la *longueur*, la *largeur*, la *profondeur* ou *l'épaiſſeur*. Ainſi, le plus petit corps que l'on puiſſe ſe figurer a, comme le plus grand, ces trois dimenſions, c'eſt-à-dire, qu'il eſt néceſſairement long, large & épais.

La vertu par laquelle les parties conſtituantes d'un corps ſont unies entr'elles & s'oppoſent à leur mutuelle ſépation, s'appelle *adhérence*, *cohéſion*, *cohérence*, ou *fermete*; car tous ces mots ſignifient la même choſe.

Puiſque l'étendue réſulte d'une certaine quantité de parties poſées les unes apres les autres, & liées entr'elles par une vertu particulière, il ſuit naturellement qu'on peut la diviſer ſi l'on vient à bout de rompre les liens qui uniſſent toutes les particules qui compoſent cet aſſemblage.

La *diviſibilité* ſera donc auſſi une propriété générale de la matière.

Il y a deux ſortes de diviſibilités, l'une idéale, & l'autre réelle. La première conſiſte dans la facilité de concevoir toujours comme diviſible un corps, quelque diviſé qu'il ſoit. La diviſibilité réelle conſiſte dans la poſſibilité de

féparer effectivement toutes les parties de la matière.

Tout corps eft mentalement divifible à l'infini ; car l'efprit peut toujours imaginer deux moitiés dans la plus petite particule de ce corps, les féparer l'une de l'autre, & les foumettre à des divifions & à des fubdivifions fans bornes.

Il n'en eft pas de même de la divifibilité phyfique ou réelle des corps; il eft un terme au-delà duquel il n'eft plus poffible de féparer effectivement les parties qui les compofent : mais quel eft ce terme ? C'eft ce que l'Auteur de la nature ne nous a pas permis de découvrir. Tout ce que nous pouvons affurer, d'après l'expérience, c'eft que la matière peut fe divifer en des particules fi délicates & fi foibles, que leur ténuité les dérobe aux organes les plus fubtils, quelque fecours qu'on emprunte pour tâcher de les apercevoir.

Les vapeurs qui s'échappent d'une liqueur qu'on fait chauffer ou bouillir, les odeurs que nous refpirons à l'approche des fleurs, des plantes & de tous les corps odòrans, font autant de corpufcules qui s'en détachent par l'action du feu, ou par celle de cette chaleur que la nature entretient fans ceffe fur notre globe, & qui met tout en mouvement.

Un grain de musc fe fait fentir d'une manière incommode pendant vingt ans dans un appartement où l'air fe renouvelle tous les jours ; & toutefois il n'éprouve aucune altération fenfible dans fon volume pendant ce long intervalle.

Un chien pourfuit un cerf pendant fix heures quelquefois, fans avoir le plus fouvent d'autre guide que l'odeur que l'animal fugitif répand après lui. Combien donc de corpufcules cet animal laiffe-t-il échapper, pour tracer fi long-tems fa route à quarante autres animaux qui le pourfuivent en même tems, & à la vue defquels il fe dérobe fouvent ?

Un grain de carmin fuffit pour colorer très-fenfiblement dix pintes d'eau, dans lefquelles on l'a fait diffoudre, c'eft-à-dire, que ce grain eft divifé en un million huit cent quarante-trois mille deux cent parties fenfibles ; car dix pintes de parties contiennent vingt livres, ou cent quatre-vingt-quatre mille deux cent feize grains d'eau, parce qu'il faut neuf mille deux cent feize grains pour faire une livre;

& il faut au moins dix particules de carmin pour colorer uniformément chaque grain d'eau.

Un seul grain d'or s'étend, sous le marteau, de façon à pouvoir être divisé en treize millions deuxcent mille parties sensibles; &, quand on l'emploie à fabriquer ces fils d'argent doré qui servent à embellir nos parures, il se divise en un milliard trois cent quatre-vingt dix-neuf millions six cent quatre-vingt mille parties sensibles.

Wolf, philosophe célèbre de nos jours, a observé dans l'espace d'un grain de poussière, cenq cents œufs dont il est éclos des animaux semblables à des poissons, & dans lesquels on remarquoit, à l'aide du microscope, une infinités de parties, comme dans les plus grands animaux de la mer.

Le même auteur fait voir que le moindre grain de sable peut servir de demeure à deux cent quatre vingt-quatorze millions d'animaux qui sont organisés, qui propagent leur espèce, qui ont des nerfs, des artères, des veines, & quantité d'autres vaisseaux dans lesquels différentes liqueurs circulent continuellement.

Lorsqu'en divisant une matière autant qu'il nous est possible, nous n'apercevons rien que d'uniforme dans toutes les molécules ou petites masses qui la composent, nous lui donnons le nom de *simple*, nous supposons que ses parties sont toutes d'une même nature, & nous les appelons *homogènes*. Nous nommons, au contraire, *corps mixtes*, ceux dont les parties mises à part ne ressemblent point, comme les plantes, les animaux, &c. dans lesquels on voit que plusieurs matières *hétérogènes*, c'est-à-dire, essentiellement différentes, concourent à la composition de tout.

La grandeur, ou, ce qui est la même chose, l'étendue plus ou moins grande d'un corps, est toujours limitée par des surfaces qui renferment la quantité de matière qui lui est propre. Cette quantité de matière se nomme sa *masse*; & le plus ou le moins de surface non interrompue qui limite sa grandeur apparente, s'appelle son *volume*. L'ordre ou l'arrangement que prennent entr'elles les surfaces qui terminent les volumes, est ce qu'on désigne par le mot de *figure*.

Depuis le plus grand corps jusqu'au plus petit, il n'y en a point qui ne soit figuré, parce qu'il n'y en a point qui

ne ſoit limité. Il n'y a pas même de corps dans la nature, qui ne puiſſe ſe prêter au changement de ſa première figure, ſoit par l'addition de quelques parties qu'il n'avoit pas auparavant, ſoit par la diviſion ; & cette diſpoſition s'appelle *figurabilité.*

Quoiqu'au premier coup d'œil pluſieurs corps paroiſſent ſemblables en figure, un examen plus détaillé découvre bientôt entr'eux une infinité de différence ; en ſorte que l'on pourroit dire avec raiſon, que dans toute la nature il n'y a pas deux êtres parfaitement ſemblables, ſur-tout ſi l'on joint à la variété de figure, celle de la couleur & du volume.... Mais je ne ſais, mes chers amis, ſi toutes ces notions vous plaiſent.

EUGENE. Pourriez-vous en douter, reſpectable Eraſte? & l'attention que nous prêtons à vos diſcours ne vous montre-t-elle pas aſſez l'intérêt qu'ils nous inſpirent ? Vos paroles ſont pour mon eſprit ce que feroit la lumière du jour pour un aveugle à qui l'on rendroit tout-à-coup la vue.

EUDOXIE. Pour moi, Monſieur, je ſuis ſi frappée de tout ce que vous dites, qu'il me ſemble que j'entre pour la première fois dans le monde. Quoiqu'il faille un peu d'application & de réflexion pour vous ſuivre, je commence toutefois à voir combien l'étude de la nature a de charmes, & je puis vous aſſurer que ces nouvelles leçons m'amuſent autant qu'elles m'inſtruiſent.

ER. Je ferai tout mon poſſible, mes chers enfans, pour les rendre toujours propres à produire ſur vous cet heureux effet ; & je ne négligerai rien pour entretenir votre ardeur, & pour y répondre....

Non-ſeulement les corps ſont étendus, diviſibles & figurés ; ils ſont encore ſolides, poreux & mobiles ; attributs qu'il faut vous expliquer les uns après les autres.

La *ſolidité*, que l'on appelle auſſi *impénétrabilité*, eſt une propriété par laquelle un corps réſiſte à tout autre corps, & l'empêche de s'emparer de l'eſpace dont il eſt en poſſeſſion, pour l'occuper en même tems & avec lui. Cette propriété convient à tous les corps, & à ceux qui ſont durs, & à ceux qui ne le ſont pas, & que l'on appelle fluides, pour les diſtinguer des autres que l'on nomme ſolides. Ainſi, l'eau que vous preſſez dans un vaſe vous fait éprouver de la réſiſtance, auſſi-bien qu'un morceau de fer que vous frappez avec un marteau. L'air lui-

même, tout mou qu'il eſt, produit le même effet : un tonneau plein de vin, quoiqu'ouvert par un trou de vrille, trompe encore l'attente de celui qui l'a percé, s'il oublie de lui donner, par le haut, de l'air qui contrebalance celui qui s'oppoſe à la ſortie de la liqueur.

On ne peut mieux ſe repréſenter la façon dont les corps en général ſont compoſés, qu'en imaginant pluſieurs cribles poſés les uns ſur les autres; il en réſultera une maſſe qui ſe trouvera de tous côtés percée d'outre en outre de pluſieurs trous; & c'eſt ainſi que tous les corps paroiſſent au microſcope. Ce n'eſt pas que tous ces trous ſoient abſolument vides; car, de même que la pouſſière paſſe par un crible, lorſqu'elle eſt plus petite que les trous qui s'y trouvent, de même auſſi les interſtices que l'on remarque dans les corps peuvent être pénétrés par des matières aſſez déliées pour y loger. Mais, comme ces matières ne ſont point partie du corps qu'elles pénètrent, on regarde les ouvertures que l'on aperçoit dans les corps, comme ſi elles étoient réellement vides, & on les appelle *pores* ou *paſſages*.

La *poroſité* convient à tout ce qui eſt compoſé de parties matérielles, aux ſolides auſſi-bien qu'aux fluides, aux corps organiſés comme à ceux qui ne le ſont pas; &, s'il y a quelque différence dans les uns & dans les autres, ce n'eſt que par la grandeur, par le nombre, par la figure ou par l'arrangement des pores. Mais, autant nous ſommes certains que la poroſité eſt une propriété commune à tous les corps, autant nous ignorons le degré abſolu de cette propriété. L'or eſt de tous les êtres matériels que nous connoiſſons, celui qui eſt le plus compact, & qui renferme le plus de matière ſous un volume déterminé; cependant ce précieux métal eſt ſi poreux, qu'on y découvre au moins autant de vide que de plein. Quelle idée aurons-nous donc de la poroſité des autres corps, de l'eau commune, par exemple, qui pèſe environ dix-neuf fois moins que l'or; ou de l'air, qui eſt huit cents fois plus léger que l'eau?

Tout corps, de quelque eſpèce qu'il ſoit, grand ou petit, peut paſſer d'un lieu dans un autre : cet attribut s'appelle *mobilité*, qu'il ne faut pas confondre avec ce que l'on nomme *mouvement*.

Le mouvement eſt une action par laquelle les corps s'é-

loignent ou s'approchent les uns des autres, c'eſt-à-dire, augmentent ou diminuent l'intervalle qui les ſéparoit.

Il n'y a point de mouvement ſans une force qui l'imprime ; & c'eſt cette force que l'on appelle *puiſſance* ou *force motrice*. Son effet, quand elle n'éprouve pas une réſiſtance invincible, eſt de faire parcourir au corps un certain eſpace en un certain tems, & de lui faire ſurmonter une parties des obſtacles qu'il rencontre.

On appelle *obſtacle* tout ce qui s'oppoſe au mouvement d'un corps, & qui conſume ſa force en tout ou en partie.

Dans quelqu'endroit & de quelque manière qu'on faſſe mouvoir un corps, il ſe trouve toujours dans quelque fluide qu'il eſt obligé de pouſſer ſans ceſſe devant lui pour ſe faire un paſſage, & contre lequel il déploie à chaque inſtant une partie de ſon mouvement, pour vaincre la réſiſtance qu'il lui oppoſe : ce fluide s'appelle *milieu*.

Plus la maſſe du fluide eſt conſidérable, plus il oppoſe de réſiſtance, & plus il faut de force au corps qui doit la vaincre. Ainſi, les milieux réſiſtent à proportion de la quantité qu'on en déplace ; & cette quantité doit être meſurée par la ſurface intérieure du corps qui s'y meut. Si je diviſe l'eau avec le plat de la main, j'éprouve beaucoup plus d'oppoſition que ſi je la diviſois ſeulement avec le tranchant de cette même main. Le batelier fait agir ſa rame par le plat, quand il cherche un point d'appui dans la réſiſtance de l'eau ; mais il la relève par le tranchant, pour ſe moins fatiguer, quand il veut ſe mettre en état de recommencer.

Outre cette réſiſtance qui vient de l'inertie du fluide qu'il faut déplacer, il en eſt une autre qui naît de ſa viſcoſité & de ſa ténacité, c'eſt-à-dire, de la difficulté qu'il y a à ſéparer les molécules qui le compoſent, & à vaincre leur cohéſion mutuelle.

Si le milieu eſt agité, ſa réſiſtance ſera augmentée ou diminuée par le mouvement qui l'agite. Le poiſſon qui remonte le courant d'une rivière a trois réſiſtances à vaincre : l'une eſt le mouvement de l'eau dont la direction eſt contraire à la ſienne ; l'autre eſt l'inertie du volume auquel il répond, & qu'il doit déplacer ; & la troiſième eſt la viſcoſité du fluide.

Si le mobile, c'eſt-à-dire, le corps mis en mouvement & le fluide qui lui ſert de milieu, ſe meuvent tous deux

dans la même direction, ou ils ont des vitesses égales; ou l'un des deux en a plus que l'autre : dans le premier cas, la résistance du milieu est nulle; tel est le mouvement d'un poisson qui suit précisément le courant de l'eau: dans le dernier cas, celui des deux qui a le plus de vîtesse en communique à l'autre, aux dépens de celle qu'il a. Un boulet de canon, qui part dans la direction du vent, ne trouve pas autant de résistance dans l'air, qu'il en éprouveroit dans un tems calme; mais, comme il va plus vîte que le vent, il faut toujours qu'il s'ouvre un passage dans le milieu qui fuit devant lui avec trop de lenteur.

La résistance du milieu n'est pas le seul obstacle que les corps ayent à vaincre pour se mouvoir; ils ont encore à surmonter celui qui naît des *frottemens*. Pour s'en faire une juste idée, il faut observer que la surface d'un corps quelconque n'est jamais parfaitement unie; en sorte que, quand on pose ce corps sur un autre, les petites éminences de l'un entrent dans les petites cavités que les pores forment dans l'autre; ils se retiennent & s'accrochent mutuellement; & celui des deux qui est en repos, doit faire effort pour arrêter celui qui est en mouvement

Il y a deux sortes de frottemens : dans l'un, les mêmes parties d'un corps sont appliquées successivement aux différentes parties de celui sur lequel on le fait mouvoir, comme quand on fait glisser un livre sur une table; dans l'autre on fait toucher successivement différentes parties d'une surface à différentes parties d'une autre surface, comme lorsqu'on fait rouler une boule sur une table ou sur la terre.

L'usage où l'on est d'arrêter les roues des voitures dans les descentes rapides, nous fournit un exemple familier des différens effets que produisent ces deux espèces de frottement. Quand on craint qu'un carosse ou une charrette ne se précipite en descendant trop vîte, on empèche les roues de tourner sur leur axe; alors le même point de la circonférence traîne successivement sur une suite de points pris sur le terrain : c'est un frottement de la première espèce, qui résiste considérablement au mouvement de la voiture. Il n'en est pas de même quand chaque roue tourne sur son essieu; son frottement, qui est de la seconde espèce, est moins propre à arrêter son mouvement, parce que toutes ses parties, après s'être engagées dans

celle du plan qu'elle parcourt, les quittent avec liberté, ou du moins sans un grand effort.

Rien n'est si commun que les effets du frottement, puisqu'il est la principale cause des altérations & du dépérissement que nous remarquons dans tous les ouvrages de l'art, & sur-tout dans ceux dont nous faisons un fréquent usage. Les habits, les meubles, les instrumens, &c. ne durent qu'un certain tems, parce que les frottemens auxquels ils sont continuellement exposés changent insensiblement les surfaces & les formes, diminuent les masses, dont ils détachent à chaque instant quelques parties, & leur font perdre les qualités qui leur étoient propres.

On diminue la résistance des frottemens, en enduisant les surfaces de quelque fluide ou de quelque matière grasse. On frotte de savon les bords d'une boîte dont le couvercle tient trop; on met de l'huile aux charnières pour en faciliter le jeu; on graisse les moyeux des roues en-dedans: ce sont autant de moyens par lesquels on remplit les inégalités les plus grossières des surfaces, & qui par conséquent les rendent plus lisses, & plus propres à glisser l'une sur l'autre.

Voici quelques règles qu'il faut retenir pour bien juger du mouvement des corps.

Un corps persévère dans l'état où il se trouve, soit de repos, soit de mouvement, à moins que quelque cause ne le tire de son mouvement, ou de son repos.

En effet, tout corps, soit en repos, soit en mouvement, a une force de résistance par laquelle il tend à rester dans l'état où il est, & par laquelle il lutte contre toutes les autres forces qui viennent à sa rencontre. C'est ce qu'on appelle la *force d'inertie.*

La force d'inertie d'un corps est proportionnelle à la masse de ce corps: par conséquent elle est double dans une masse double, triple dans une masse triple, &c. & tant que la masse d'un corps reste constamment la même, la force d'inertie demeure pareillement égale, soit que ce corps soit solide, soit qu'il passe de l'état de solidité à celui de liquidité.

Dans quelque état que soit un corps, il exerce sa force d'inertie selon toutes les directions par lesquelles on peut concevoir qu'un autre corps peut les frapper; car cette propriété convient à toutes les parties de ce corps, aux-

quelles elle eſt également diſtribuée. La propriété par laquelle un corps mis en mouvement peut paſſer au repos, ſe nomme *quieſcibilité.*

Un corps mis en mouvement décrit une ligne droite, tant que d'autres corps ne la contraignent point de s'en écarter.

Cette loi eſt une connoiſſance naturelle de la force d'inertie; car, ſi tout corps tend à reſter dans l'état où il eſt, comme la force motrice ne peut lui imprimer qu'un mouvement en ligne droite, il conſervera cette direction, ſi la réſiſtance du milieu, ou celle des frottemens, ou la rencontre & le choc de quelqu'autre corps, ne lui en font pas prendre une nouvelle.

Tout corps, mu circulairement, tend à s'éloigner du centre de ſon mouvement par une ligne droite.

Pour vous convaincre de la vérité de cette loi, qui eſt une ſuite de la précédente, prenez une fronde, mettez-y une pierre, & faites-la tourner vivement. Auſſitôt la corde ſe tendra, parce que la pierre qu'elle ſoutient cherchera à chaque inſtant à s'échapper du centre de ſon mouvement, qui eſt votre main; & quand enfin vous l'aurez lancée, vous lui verrez décrire une ligne droite dans le milieu des airs: on donne à cette ligne le nom de *tangente*, parce qu'elle eſt cenſée toucher le cercle que vous avez décrit en tournant la fronde. L'effort que faiſoit la pierre pour s'éloigner, s'appelle force *centrifuge.* Il faut, mes chers amis, retenir tous ces mots, qui forment une partie du langage de la Phyſique.

La réaction eſt contraire & égale à l'action. C'eſt-à-dire, aucun corps ne peut exercer ſon action contre un autre, qu'il n'éprouve une réſiſtance égale à ſon action, & l'action & la réſiſtance ſe dirigent toujours enſens contraires.

Si l'effort de la puiſſance s'exerce de gauche à droite, l'obſtacle réſiſte dedroite à gauche. C'eſt à cette égalité d'action & de réaction, qu'un navire doit le mouvement que lui communiquent les rames. Les rames pouſſent l'eau vert le côté oppoſé, & l'eau réagit contre les rames, les repouſſe avec le bateau auquel elles tiennent, & cela avec une force égale à celle avec laquelle les rames l'ont fendue. Ainſi, le vaiſſeau va d'autant plus vîte, qu'il y a plus de rames, que les rames ſont plus grandes, & qu'elles ſont remuées avec plus de promptitude & de force.

C'eſt par cet artifice qu'on ſe ſoutient dans l'eau en nageant,

geant ; car les pieds & les mains servent alors de rames. Il en est de même des oiseaux quand ils volent ; ils font dans l'air avec leurs ailes, ce que les hommes qui nagent font dans l'eau avec leurs pieds & leurs mains.

Lorsqu'un corps qui se meut n'obéit qu'à une seule puissance qui le dirige vers un seul point, ce corps se meut par un *mouvement simple.*

Le mouvement simple se divise en *mouvement direct*, en *mouvement réfléchi*, & en *mouvement réfracté.* Le mouvement direct est celui d'un corps qui se meut en ligne droite ; tel seroit le mouvement d'une boule qui iroit, sans se détourner, d'un point de cette table à l'autre. Le mouvement réfléchi est celui par lequel le mobile étant porté d'un point à l'autre, retourne de ce dernier vers le premier d'où il étoit parti, décrivant toujours une ligne droite. Le mouvement réfracté est celui d'un corps qui change de direction, en passant d'un milieu dans un autre ; c'est ainsi que les rayons de la lumière se courbent en passant de l'air dans l'eau.

EUD. Vous parlez de mouvement simple ; est-ce qu'il y a un mouvement composé ?

ER. Sans doute : & c'est celui dans lequel un corps obéit à la fois à plusieurs puissances.

Si ces puissances agissent dans la même direction, le mobile se meut plus vîte.

Si elles sont égales & opposées entr'elles, elles se détruisent mutuellement, & le mobile demeure en *équilibre* ; car l'équilibre, en général, est l'état d'un corps qui est sollicité de se mouvoir en deux sens opposés avec des forces égales.

Mais si les puissances sont inégales, elles ne se détruisent qu'en partie ; & le mouvement qui en résulte est l'effet du restant de ces deux forces.

Enfin, si les puissances sont dirigées de manière qu'elles fassent angle, ou, ce qui est la même chose, qu'elles se croisent au mobile, ce dernier, qui obéit également à l'une & à l'autre, prendra une direction mitoyenne, & s'avancera en ligne droite.

EUG. De tout ce que vous nous avez dit jusqu'ici, il suit que l'étendue, la divisibilité, la figurabilité, la solidité, la porosité & la mobilité appartiennent à tous les corps. Sont-ce là toutes leurs propriétés générales ?

ER. Il y faut joindre la *gravité* ou la *pesanteur*, force par laquelle tout corps, étant abandonné à lui-même tombe vers un point de la surface de la terre. Comme ce point répond au centre de notre globe, on donne à cet attribut le nom de *force centripète.*

Cette même force qui fait tomber les corps lorsqu'ils ne sont soutenus par rien, leur fait presser les obstacles qui les retiennent & qui les empêchent de tomber : ainsi, une pierre pèse sur la main qui la soutient, ou s'efforce d'entraîner l'obstacle qui la retient suspendue, si on l'attache à une corde.

Voilà à-peu-près tout ce que j'avois à vous exposer, mes chers amis, pour vous donner quelque idée des attributs des corps ; dans l'entretien qui va suivre, nous parlerons de leurs accidens.



ENTRETIEN V.

Des propriétés secondaires, ou des Accidens des Corps. De l'Attraction, de l'Electricité & de la Vertu magnétique.

ERASTE. TOUT ce que nous avons dit de la porosité a dû vous faire connoître, mes chers amis, que la grandeur apparente d'un corps excède toujours la quantité réelle de sa matière propre. Quand tous les corpuscules qui composent une masse quelconque, sont serrés les uns contre les autres, de manière que les pores qu'ils forment sont très-petits, cette masse s'appelle *dense*; quand, au contraire, ces corpuscules sont éloignés les uns des autres, de manière qu'ils ne se touchent que par quelques points, & laissent entr'eux de grands intervalles, la masse se nomme *rare.*

Plus les parties qui constituent une masse se rapprochent les unes des autres,& occupent conséquemment un moindre espace, plus la densité de cette masse augmente ; & on la nomme *plus dense.* Plus les pores d'une masse de même volume sont multipliés,plus ils sont étendus,plus la rareté de cette masse augmente; & on l'appelle *plus rare.* Un corps rare peut devenir dense, & un corps dense peut devenir plus dense, quand on rassemble leurs par-

ties ſolides dans un plus petit eſpace que celui qu'elles occupoient, ſoit en ſupprimant la cauſe interne qui les tenoit écartées, ce qu'on appelle *condenſation*, ſoit en appliquant extérieurement une force qui les oblige de ſe rapprocher mutuellement, ce que l'on nomme *compreſſion.* Ainſi, ſerrer de la neige dans les mains pour en faire une pelotte, c'eſt la comprimer; faire refroidir une liqueur, ou diminuer la chaleur qui dilate ſes parties, c'eſt la condenſer. Dans l'un & dans l'autre cas le volume diminue, quoique la maſſe reſte toujours la même. Une barre de fer que l'on a fait rougir devient plus menue à meſure qu'elle ſe refroidit, parce que ſes parties ſe rapprochent peu-à-peu, en perdant le mouvement qu'elles avoient acquis dans le feu. Une éponge mouillée & dilatée par l'eau qu'elle contient, ſe place dans un eſpace beaucoup moindre, quand on exprime le fluide qui remplit ſes pores.

Un corps denſe peut devenir rare, & un corps rare peut devenir plus rare, en multipliant leurs pores, en les rendant plus ſpacieux; & cet effet s'appelle *raréfaction*: alors le volume eſt augmenté quoique la maſſe ne le ſoit point. Quand on éloigne tellement les parties conſtituantes d'un corps, qu'elles ne ſe touchent plus que par de très-petits points, la raréfaction eſt à ſon plus grand degré; & alors ſes parties commencent à ſe ſéparer les unes des autres

Si les parties d'une maſſe cèdent difficilement, en ſorte que l'on ſente la réſiſtance qu'elles font quand on veut les ſéparer, on appelle cette maſſe un *corps dur.*

Nous ne connoiſſons point de corps parfaitement durs. Tous ceux qu'on a examinés juſqu'à préſent peuvent être briſés, réduits en parties; &, lorſqu'on les preſſe, ils changent de figure, ſans excepter même les diamans les plus durs. La raiſon de cela eſt que tous les corps que nous connoiſſons ſont poreux, & que leurs parties, ne ſe touchant pas exactement en toutes ſortes de ſens, offrent toujours des moyens de les ſéparer.

On donne le nom de *corps fragile* à tout corps dur dont les parties ſe briſent par une légère percuſſion; comme il arrive lorſqu'on choque, par exemple, de l'acier trempé, du verre, de la porcelaine. Les parties de ces différens corps ont néanmoins une ſorte d'adhérence les unes avec

les autres; mais elles ſont tellement conſtituées, que, ſi l'on parvient à diminuer légérement leur contact & à les réparer un peu, elles ſe briſent alors, & ne ſe rétabliſſent point dans leur premier état.

On appelle *corps fiſſile*, ou propre à être fendu, celui qui eſt composé de pluſieurs lames appliquées les unes ſur les autres. Les parties qui compoſent chaque lame ont entr'elles une adhérence plus forte que celle qui unit ces lames les unes aux autres. Les corps de cette eſpèce ſe fendent par copeaux, ou ſe diviſent en pluſieurs lames; telle eſt l'ardoiſe.

Quand les parties d'un corps cèdent facilement, ou font très-peu de réſiſtance à l'agent qui veut les ſéparer, on lui donne le nom de *corps mou.*

Il arrive ſouvent que les corps mous paſſent de l'état de molleſſe à celui de dureté, & que ceux qui ſont durs deviennent mous. Il eſt impoſſible d'aſſigner les bornes qui diviſent ces deux états, parce qu'ils ſont toujours relatifs à la diſpoſition de nos organes & à nos forces actuelles. Un homme fort & robuſte regarde comme mou ce qui paroît dur à un enfant; la terre ſera molle pour un éléphant, & elle ſera très-dure par rapport à une mouche, à une fourmi.

Les corps mous ſont très-poreux; & lorſqu'on les preſſe, ils cèdent à l'effort qu'on déploie contr'eux, & leurs parties ſe retranchent aiſément dans les pores qui les avoiſinent. On amollit les corps durs, lorſqu'on parvient à introduire d'autres corps entre leurs parties, & que ces corpuſcules qu'on introduit viennent à bout de diminuer la cohéſion des parties ſolides qui ſe touchoient.

On trouve pluſieurs corps mous qui peuvent prendre différentes formes, & conſerver néanmoins leur même cohérence: on les appelle *ductiles.* Ces corps doivent être conſtitués de manière que leurs parties aient entr'elles quelque degrés d'affinité & de liaiſon; & lorſqu'on leur donne une autre ſituation, lorſqu'on leur fait changer la place qu'elles occupent, elles doivent s'aſſimiler auſſi bien avec les nouvelles parties avec leſquelles elles deviennent en contact, qu'avec celles qu'elles touchoient auparavant.

Les métaux qui ſont ductiles & malléables, doivent cet avantage à l'huile qui eſt interpoſée entre leurs parties; & ces corps, de ductiles qu'ils étoient, deviennent fragiles

lorsqu'on les dépouille de leur *gluten* : c'est ainsi qu'on appelle la matière qui rend les parties des corps ductiles propres à adhérer les unes aux autres.

Tout corps dont on peut changer la figure, qu'on peut allonger ou raccourcir sans que sa masse en soit altérée, & par conséquent sans que ses parties perdent de leur union & de leur adhérence, s'appelle *corps flexible*. Si on allonge un corps flexible, il devient plus menu, & en même-temps plus dense ; si on le courbe il devient plus dense dans son contour intérieur, & plus rare dans son contour extérieur; mais si on le courbe alternativement en sens contraire, & à plusieurs fois, il se brise enfin, parce que, dans chaque inflexion qu'il éprouve, certaines parties se trouvent éloignées les unes des autres ; elles ne se touchent plus, & la masse enfin se divise. Plusieurs corps flexibles perdent cette propriété, quand en se desséchant, ils perdent le gluten qui unissoit leurs parties : c'est pour cela qu'on entretient quelquefois la flexibilité de ces corps, en les humectant avec de l'eau, ou en les frottant légérement avec de l'huile.

On donne le nom de *corps tenace* à celui qui est tellement constitué, que ses parties peuvent s'éloigner les unes des autres considérablement, sans se séparer pour cela, étant fortement unies entr'elles. C'est pour cette raison que ces espèces de corps peuvent supporter des poids énormes sans se briser.

De tous les corps qui se compriment, les uns demeurent, ou à-peu-près, dans l'état que la compression leur a fait prendre, c'est-à-dire, qu'ayant changé de grandeur & de figure, ils persévèrent dans ce changement lorsque la compression vient à cesser : les autres reprennent, après la compression, les mêmes dimensions & la même figure qu'ils avoient auparavant. Ces derniers se nomment *corps à ressorts* ou *élastiques* ; car l'*élasticité* n'est autre chose que l'effort par lequel les corps comprimés tendent à se rétablir dans leur premier état.

La plus grande partie des corps que nous connoissons est élastique; mais on n'en a pas encore vu qui le soit parfaitement. Les degrés d'élasticité paroissent varier suivant la densité des corps ; cependant quelques observations qu'on ait faites jusqu'ici, on n'a pu encore assigner les bornes de ces différences. Tout ce que l'on sait, c'est que

plus les corps deviennent froids, plus ils ſont élaſtiques, parce qu'alors ils ſont plus denſes, & que leur texture eſt plus ſerrée ; plus ils s'échauffent, moins ils ſont élaſtiques, & ſur-tout ceux qui peuvent tomber en fuſion, parce qu'alors ils ſont plus rares. Il faut toutefois excepter de cette règle l'air, & tout autre fluide analogue à l'air, dont l'élaſticité augmente par la chaleur.

Quand un corps réſiſte à l'action de l'air, ou à celle du feu, ſans rien perdre de ſa ſubſtance, on l'appelle *fixe*; on lui donne le nom de *volatil*, quand ſes parties, expoſées à l'action de l'un de ces deux élémens, ſe ſéparent, & s'élèvent ſous la forme de vapeurs. Il paroît qu'il n'y a point de corps terreſtre connu qui ſoit abſolument fixe, quelque ſolide, quelque compact qu'on le ſuppoſe, puiſque tout corps quelconque, expoſé au foyer d'un miroir ardent ou d'un verre brûlant, s'y décompoſe & s'y volatiliſe.

EUGENE. Voilà donc, Monſieur, quels ſont les accidens des corps : la denſité, la rareté, la dureté, la fragilité, la molleſſe, la ductilité, la flexibilité, la tenacité, & l'élaſticité ?

ER. On peut encore mettre de ce nombre l'*électricité*, la *vertu magnétique*, & l'*attraction*.

EUDOXIE. Vous allez ſans doute nous apprendre ce que vous entendez par l'électricité ?

ER. C'eſt une propriété par laquelle les corps frottés, forcés, expoſés à l'action du ſoleil, à celle du feu, ou échauffés par du ſable chaud, attirent à eux d'autres corps placés à une certaine diſtance, les repouſſent après les avoir attirés, & jettent ſouvent une lumière aſſez ſenſible.

Les corps qui ont la propriété d'attirer à eux d'autres corps, s'appellent *électriques par eux-mêmes*, ou *idioélectriques*.

L'expérience a découvert un grand nombre de corps qui ſont idioélectriques, lorſqu'on les frotte. Telles ſont preſque toutes les pierres précieuſes, & pluſieurs pierres communes, comme le plâtre, les cryſtaux; tels ſont les verres de toute eſpèce, colorés ou non colorés; tels ſont les végétaux deſſéchés, & quantité de parties animales, comme les plumes, les poils, les cornes, les os, &c...

On appelle corps *non électriques*, ou *anélectriques*, ceux qui étant frottés, battus, forgés, échauffés, ne donnent

aucun ſigne d'électricité : tels ſont pluſieurs animaux ſans poils, ou ſans plumes ; les métaux, les cailloux ; les corps qui ſe ramolliſſent ou qui ſe fondent lorſqu'ils ſont expoſés à l'action du feu, comme la glace ; les ſubſtances humides, de quelque eſpèce qu'elles ſoient, & enfin tous les liquides, qu'on ne peut frotter comme il conviendroit.

Les corps anélectriques peuvent devenir électriques par communication ; & alors on les nomme *ſympériélectriques*.

Voici comment on s'y prend pour électriſer un corps qui eſt anélectrique. On emploie ordinairement une machine qui eſt compoſée d'un globe de verre, que l'on fait tourner vivement au moyen d'une roue avec laquelle il communique par une corde. Tandis que ce globe tourne, on ne ceſſe de la frotter avec la main bien ſèche, ou remplie de différentes poudres ou de craie ; ou bien on met un couſſinet couvert de peau, ſur lequel il frotte en tournant. On ſuſpend avec des cordons de ſoie une barre de fer, ou un tuyau de fer-blanc, qui aboutit de fort près au globe de verre, ou qui y communique par une petite chaîne de métal, ou par tout autre corps anélectrique, Cette barre de fer, ou ce tuyau de fer-blanc, s'appelle *conducteur*.

Enfin, on *iſole* tous les corps qu'on veut électriſer par communication, c'eſt-à-dire, qu'on les place ſur des corps idioélectriques ; car plus les corps ſont électriques par eux-mêmes, plus il eſt difficile de leur communiquer l'électricité. Ceux qu'on emploie le plus ordinairement pour cette opération, ſont la cire à cacheter, le ſoufre, la poix mêlée avec la colophane, la ſoie, ſur-tout celle qui eſt teinte en bleu, &c.

EUD. Je voudrois bien ſavoir quels effets on peut produire avec une pareille machine ?

ER. Si vous faites paſſer le revers de votre main le long du conducteur, à une petite diſtance de la ſurface, tandis que l'on continue à frotter le globe, vous ſentirez ſur la peau une légère impreſſion, à-peu-près ſemblable à celle de ces fils d'araignée que l'on rencontre flottans en l'air.

Si vous approchez le bout du doigt de ce même conducteur à une diſtance de cinq ou ſix lignes, vous éprou-

verez une piquure très-ſenſible, qui ſera accompagnée d'un petit éclat pareil à celui d'un grain de ſel commun que l'on jette dans le feu; & ſi vous êtes dans l'obſcurité, vous obſerverez que ces piquures ſont accompagnées ou ſuivies d'étincelles très-brillantes. Vous remarquerez encore dans l'obſcurité une très-belle aigrette de rayons lumineux & bruyans, à celui des bouts du conducteur qui eſt le plus éloigné du globe, & quelquefois à tous les deux.

Si, entre ce même bout du conducteur, & le doigt que vous en approchez pour en tirer une étincelle, vous mettez le lumignon d'une chandelle nouvellement éteinte, vous verrez preſque toujours la chandelle ſe rallumer.

Si vous ſuſpendez à cette même extrémité du conducteur une cage de fer-blanc compoſée de cinq à ſix tablettes plus ou moins, ſur chacune deſquelles on place des corps de toute eſpèce, de la viande crue, des œufs, des oiſeaux vivans, des pommes, du pain, des morceaux de bois, des plantes, des fleurs, des fruits, &c. vous tirerez de chacun de ces corps, en leur préſentant le doigt, des marques d'électricité plus ou moins vives, ſelon qu'ils ſeront plus ou moins électriques par communication.

Qu'on électriſe fortement un homme iſolé ſur un gâteau de réſine, ou autrement, & attaché à la chaine du conducteur, ſes cheveux ſe hériſſeront; & ſi vous êtes dans l'obſcurité, vous appercevrez à l'extrémité de ces cheveux de petites houppes lumineuſes.

Qu'un homme électriſé paſſe légérement la main ſur une perſonne qui ne l'eſt pas, & qui ſoit revêtue de quelque étoffe d'or ou d'argent, il la fera étinceler de toutes parts, non-ſeulement elle, mais encore toutes les perſonnes qui ſont habillées de pareilles étoffes, & qui la touchent; & ces étincelles ſe feront ſentir à ceux ſur qui elles paroîtront, par des picotemens que l'on aura peine à ſouffrir long-temps.

Si vous faites frotter le globe de verre par un homme iſolé, il deviendra électrique comme un conducteur ordinaire, & en donnera des ſignes par toutes les parties de ſon corps; il attirera & repouſſera les corps légers; il paroîtra une petite aigrette lumineuſe à la pointe de ſon épée, s'il en a une; les corps non iſolés tireront de lui des étincelles, &c...

Tenez dans une main un vaſe de terre ou de porcelaine, en partie plein d'eau, & dans lequel ſoit plongé le bout d'un fil de métal électriſé ; approchez l'autre main de ce fil pour en tirer une étincelle : vous ſentirez une commotion violente dans les deux bras, dans la poitrine, dans les entrailles & dans tout le corps.

Formez une chaîne de cinquante perſonnes, ou même de vingt fois autant, qui ſe tiennent toutes par les mains; que le premier de la bande tienne le vaſe dont je viens de parler, & que le dernier tire l'étincelle du fil de métal électriſé ; tous ceux qui participeront à cette expérience reſſentiront en même-temps la commotion.

EUG. Ces phénomènes ſont très-ſurprenans, & je vous avoue que je déſire d'en connoître la cauſe.

ER. Ils ſont l'effet d'un fluide ſubtil qui ſe meut autour du corps que l'on a électriſé, & qui étend ſon action à une diſtance plus ou moins grande, ſelon le degré de force qu'on lui communique.

Ce fluide forme deux courans de matière prodigieuſement pénétrante ; l'un, qui ſort avec rapidité du corps électriſé, & ſe porte aux environs juſqu'à un certain degré : on l'appelle *matière effluente* ; l'autre, que l'on nomme *matière affluente*, vient au corps électriſé non-ſeulement de l'air qui l'entoure, mais auſſi de tous les autres corps qui peuvent être dans ſon voiſinage.

La matière effluente, en ſortant du corps électriſé, chaſſe devant elle les corps légers qu'elle rencontre; & c'eſt la cauſe des phénomènes de répulſion : la matière affluente, en ſe précipitant vers le corps électriſé, pour réparer la perte qu'il éprouve par l'émiſſion du fluide électrique, amène avec elle, vers la ſurface de ce corps les matières légères & mobiles qu'elle trouve ſur ſon paſſage, & c'eſt la cauſe des phénomènes d'attraction.

Quand ces deux courans ſe rencontrent & ſe choquent avec impétuoſité, ils mettent en mouvement, & font éclater à nos yeux la matière ignée qui eſt répandue par-tout; & plus ces courans ſont forts & rapides, plus ils doivent enflammer cette matière qu'ils rencontrent : c'eſt ainſi que deux cailloux tranſparens, frappés l'un contre l'autre, produiſent des étincelles dont la clarté eſt plus ou moins vive, ſelon que le choc eſt plus ou moins violent.

Le souffle léger que l'on sent sur la peau, quand on présente le visage ou le revers de la main aux bouquets lumineux, est l'effet naturel & ordinaire d'un fluide qui a un courant déterminé, & qui se meut avec une vitesse sensible.

Le bruit que l'on entend, & les piquures que l'on ressent lorsqu'on s'approche du corps électrisé, sont encore produits par le choc des deux courans; & ce bruit & ces piquures sont d'autant plus sensibles que l'on se présente plus près du corps électrisé. Il est si vrai que ces phénomènes sont produits par la violence de ce choc, que si vous placez votre doigt tout auprès de la main d'un homme électrisé, vous éprouverez tous deux, & en même-temps, une douleur égale, parce que les deux courans s'efforcent d'entrer & de sortir avec une égale impétuosité. Comme l'électricité est plus forte, c'est-à-dire, que les deux courans sont plus abondans & plus rapides, lorsqu'on emploie un vase de verre ou de porcelaine, en partie plein d'eau, il n'est pas étonnant qu'ils fassent éprouver une commotion plus douloureuse aux corps animés qu'ils pénètrent, & dans lesquels ils se rencontrent & se choquent. Telle est à-peu-près, mes chers amis, l'explication la plus plausible des effets merveilleux de l'électricité. Mais quelle est précisément la nature de ce fluide? C'est ce qu'il n'est pas possible encore de bien déterminer. Ce n'est point la matière propre du corps électrisé, puisque ce corps ne perd rien de sa masse, ni de son volume, après la plus forte & la plus longue électrisation. Ce n'est point l'air que nous respirons, puisqu'il ne peut passer aux travers des pores du verre, au lieu que la matière électrique les pénètre sans peine.

Il est vraisemblable qu'on ne doit pas la confondre avec le feu ordinaire que tout le monde connoît. Car le feu ne s'insinue que très-lentement dans la substance des métaux, par exemple; au lieu que la matière électrique pénètre, dans l'espace d'une seconde, un fil de métal de douze mille deux cent soixante-seize pieds de longueur. Le feu ordinaire ne s'échappe que très-lentement des corps dont il s'est emparé; la matière électrique abandonne à l'instant les plus grandes masses qui ne sont pas idioélectriques. Le feu, quelque peu abondant qu'il soit, a la propriété d'échauffer les corps qu'il touche; le fluide électri-

que ne nous fait éprouver aucun ſentiment de chaleur par ſon contact; & il n'échauffe point les corps qu'il pénètre abondamment. Tous les corps huileux & réſineux ſervent d'aliment au feu ordinaire; il les diviſe, il les décompoſe, il les pénètre aiſément: au contraire, la matière électrique éprouve une très-grande réſiſtance pour ſe jeter dans les corps de cette eſpèce; elle ne les pénètre que difficilement. Enfin, il n'eſt pas probable non plus qu'on doive la confondre avec la lumière du ſoleil. La lumière du ſoleil ſe propage en lignes droites; la matière électrique forme des jets, dont les rayons ſont divergens, c'eſt-à-dire, qui s'écartent les uns des autres à l'extrémité la plus éloignée du corps qui les lance. On peut fléchir les rayons électriques, & leur faire décrire des lignes courbes, c'eſt-à-dire, à-peu-près ſemblables à la moitié d'un cerceau; ce qu'on n'a pu faire juſqu'à préſent aux rayons du ſoleil. La lumière du ſoleil ne pénètre point à travers les corps opaques; mais, gliſſant ſur leurs ſurfaces, elle les échauffe inſenſiblement: au contraire, l'électricité pénètre ſur-le-champ tous les corps qui ne ſont point idio-électriques. La lumière du ſoleil s'inſinue rapidement aux travers des corps qui contiennent une grande quantité d'huile, tels que le papier, linge, &c. Les huiles oppoſent une telle réſiſtance à la matière électrique, qu'elle ne peut les pénétrer, ou qu'elle ne les pénètre que très-foiblement. Un diamant qui brille, lorſqu'il eſt frotté, eſt électrique; mais, ſi on le plonge dans l'eau, il conſerve ſa lumière, & perd ſon électricité.

Ces différences ne peuvent donc, juſqu'à un certain point, nous engager à conclure que le fluide électrique eſt une matière particulière, compoſée de parties extrêmement tenues & plus pénétrantes que celles des autres matières avec leſquelles elle paroît avoir le plus d'analogie; ou plutôt nous devons ſuſpendre notre jugement juſqu'à ce qu'un plus grand nombre de découvertes & d'expériences nous mettent en état de prononcer avec moins d'incertitude.

EUD. Maintenant, Monſieur, qu'eſt-ce, s'il vous plaît, que la vertu magnétique?

ER. C'eſt la propriété qu'a une pierre que l'on appelle *aimant*, d'attirer une autre pierre de la même eſpèce,

ou du fer, ſoit qu'elle les touche, ſoit qu'elle en ſoit à une petite diſtance.

Cette pierre que l'on trouve dans preſque toutes les mines de fer, eſt ordinairement dure & brune : il y en a cependant de blanches, de bleues, de noires ; & l'on en voit qui ſont tellement tendres, qu'on peut lés entamer avec l'ongle.

Cette pierre eſt un mixte naturellement composé de fer ou de la matière du fer, de pierre, d'huile & de ſel, ou de quelqu'autre ſubſtance métallique ; mais la partie lapidifique n'eſt pas celle qui jouit de cette vertu attractive que l'on remarque dans l'aimant.

L'aimant attire le fer, c'eſt-à-dire, que ces deux matières ſe portent l'une vers l'autre, ou tendent à ſe joindre, & que, lorſqu'elles ſe touchent, on ne peut les ſéparer ſans effort. Faites flotter dans une cuvette pleine d'eau un petit cygne d'émail qui ſoit creux, ou de toute autre matière légère, & mettez dans le bec du petit animal un bout de fil de fer plié en pluſieurs ſens, comme une petite aiguille: en préſentant l'aimant à la tête du cygne, la petite aiguille de fer ſera attirée; & l'animal fera dans la cuvette tout le chemin que vous voudrez, pourvu toutefois que vous reculiez la main à meſure que le cygne approche; car, ſi le fer & l'animal ſe joignent, il faudra employer quelque violence pour les ſéparer.

On augmente beaucoup cette propriété, qu'a l'aimant d'attirer le fer, & tous les corps dans leſquels la matière fuligineuſe abonde, lorſqu'on le garnit aux deux bouts de lames de fer. La différence qui ſe remarque entre l'aimant préparé de cette ſorte, & que l'on appelle *armé*, & l'aimant qui eſt ſans armure, eſt telle, qu'un morceau de pierre capable à peine de ſoutenir une demi-livre de fer lorſqu'il eſt nu, peut porter facilement un poids de plus de vingt-ſept livres quand il eſt armé.

Au reſte, toutes les pierres d'aimant n'ont point une égale force, & il n'y a guère que l'expérience qui puiſſe montrer ce que chaque aimant peut faire. La vertu magnétique agit à travers toutes ſortes de matières. Si vous mettez une petite lame de fer en équilibre ſur un pivot, au fond d'un vaſe de verre rempli d'eau ou de toute autre liqueur, l'aimant ou le fer aimanté qu'on promène autour du verre, exerce ſon action ſur la petite lame ; &

vous la voyez tourner d'une manière parallèle à l'aimant, malgré l'interpoſition du verre & de la liqueur.

L'aimant communique ſes propriétés au fer, de ſorte qu'une lame de ce métal, étant touchée à pluſieurs repriſes & du même ſens ſur une pierre d'aimant, montre la même vertu, la même force que cette pierre, & produit les mêmes phénomènes.

L'aimant ou le fer aimanté a deux pôles, l'un dirigé vers le nord, & l'autre vers le ſud; & c'eſt de toutes ſes propriétés celle qui nous a été la plus utile juſqu'à préſent, puiſqu'on lui doit l'invention de la bouſſole, inſtrument ſi néceſſaire à la navigation.

La bouſſole, que l'on appelle auſſi *compas de mer*, eſt ordinairement compoſée d'un cercle de carton fin, dont la circonférence eſt diviſée en trois cent ſoixante degrés, & ſur laquelle on voit les noms des différens vents, avec ceux des quatre principaux points de la mer: l'Orient, le Couchant, le Sud ou Midi, le Nord ou Septentrion. Ce cercle eſt ſuſpendu dans une boîte, & il porte une aiguille d'acier bien aimantée. Dans quelque pays que l'on ſoit, l'aiguille tourne une de ſes pointes vers le nord, ou à-peu-près. Je dis à-peu-près; car on a remarqué que cette aiguille, ne déſigne pas toujours le vrai nord; qu'elle a un peu de déclinaiſon, tantôt vers l'orient, tantôt vers l'occident, & que cette déclinaiſon change en divers temps & en divers lieux. Mais on a tellement étudié ces variations, en obſervant le ſoleil & les étoiles, qu'au milieu des mers même les plus vaſtes & les plus inconnues, dans le temps le plus couvert & le plus orageux, on vient à bout de trouver les régions du ciel, par le moyen de la bouſſole; auſſi n'eſt-ce que depuis qu'on a découvert cet inſtrument qu'on a entrepris des voyages de long cours; avant, on oſoit à peine perdre de vue la terre; on côtoyoit timidement les rivages.

EUD. On connoît ſans doute la nature de la matière magnétique, & vraiſemblablement il ne faut pas la confondre avec l'électricité.

ER. Nous n'avons encore que des probabilités très-vagues ſur la nature du magnétiſme. On peut croire que c'eſt un fluide ſubtil & inviſible, qui circule d'un pôle à l'autre, & qui dépend d'une cauſe univerſelle, mais ignorée juſqu'à préſent: que ce fluide eſt très-pénétrant, puiſ-

qu'il agit au travers de tous les corps; que son mouvement est très-rapide, & sa déterminaison bien constante, puisque les effets qui en résultent se font en un instant, & que rien n'y peut mettre obstacle; enfin, qu'il est toujours présent autour de chaque aimant, en tout temps & en tout lieu, puisque son action se manifeste dans toutes les circonstances.

Au reste, vous avez bien rencontré, ma chère Eudoxie, en pensant qu'il y a de la différence entre le magnétisme & la vertu électrique, quoique leurs opérations ressemblent quelquefois les unes aux autres.

La vertu électrique est produite par des écoulemens sensibles; il n'y a rien dans la vertu magnétique qui puisse affecter nos sens. Cette dernière demeure constamment la même, pendant plusieurs siècles, dans la pierre ou le fer qui en est imprégné; la première, excitée dans un corps idioélectrique, ne persévère pas long-temps dans le même état, & se dissipe peu-à-peu dans un court intervalle. Soit que l'aimant soit imprégné d'humidité, ou qu'on le plonge dans l'eau, soit qu'on le frotte avec de l'huile, du suif, ou avec toute autre matière quelconque, il attire toujours le fer avec la même force; tandis que la vertu électrique périt, ou cesse de se manifester dans tous ces cas. La vertu magnétique n'agit que sur le fer; mais la vertu électrique exerce son action sur toutes sortes de corps. Enfin la vertu magnétique agit sur les corps qu'on placeroit au milieu des flammes; on n'a jamais observé que l'électricité pût produire le même effet. Mais toutes ces différences nous apprennent ce que le magnétisme n'est pas, sans nous faire connoître ce qu'il est.

EUG. Il faut donc nous borner à ces notions, & nous dire, si vous voulez bien, ce que vous entendez par l'attraction.

ER. C'est une vertu secrète par laquelle les corps s'approchent & s'attirent mutuellement, dans certaines circonstances, pour ne former qu'une seule masse. La plupart des philosophes estiment que c'est une gravitation mutuelle des corps les uns vers les autres, semblable à celle qui chasse les corps vers le centre de la terre.

Quoique la cause de l'attraction nous soit inconnue, nous en voyons cependant une multitude d'effets; & nous pouvons même assurer qu'elle est répandue dans toute la

nature. C'eſt par elle que toutes les parties d'un corps, ſolide ou liquide, adhérent les unes aux autres; c'eſt par elle que deux ſurfaces planes, tirées des métaux ou des demi-métaux, tels que l'argent, le cuivre, le ſimilor, le plomb, l'étain, &c. ou deux pierres dont les côtés ſont exactement polis, s'attachent & ſe retiennent mutuellement, lorſqu'on les poſe l'une ſur l'autre. En un mot, un million d'expériences prouvent que la vertu attractive des corps n'eſt point une chimère, que les phénomènes que cette vertu cachée produit ne ſont point l'effet de la preſſion de l'air extérieur, comme l'ont prétendu pluſieurs phyſiciens, puiſqu'on les opère lors même que l'on a fait diſparoître l'air par le moyen de la machine pneumatique; que cette vertu eſt différente de l'électricité, puiſqu'elle ne ſe manifeſte ni par le ſouffle, ni par le bruit, ni par les étincelles, ni par l'odeur, & que le mouvement ni la chaleur ne peuvent l'exciter; enfin, que cette vertu ne doit pas être confondue avec le magnétiſme, puiſque ce dernier n'appartient qu'à quelques corps: on peut l'affoiblir, & ſes effets ſont aſſez palpables: au lieu que l'attraction appartient à tous les corps, on ne peut ni la détruire, ni la changer, & ſon opération eſt moins ſenſible.

Dans les corps denſes, dans ceux qui ont une plus grande ſurface, dans ceux qui portent avec eux un certain poids, la force attractive eſt plus grande que dans les corps rares, que dans ceux qui ſont petits, ou moins peſans.

Plus les corps qui ſont propres à s'attirer mutuellement ſont éloignés les uns des autres, moins l'attraction a de puiſſance; & très-ſouvent même elle eſt nulle dans ce cas. Moins la diſtance qui ſépare ces corps eſt grande, plus la vertu attractive agit: elle a toute la force poſſible dans le contact immédiat des corps.

Non-ſeulement on voit des corps s'attirer mutuellement; mais on en remarque auſſi qui ſe repouſſent & qui ſe fuient, comme s'il y avoit entre eux une haine ſecrète. On appelle cette vertu *répulſion*, ou *force répulſive*. On en ignore la cauſe & les degrés; & c'eſt encore un ſecret que la nature ne nous a pas permis de lui dérober. C'eſt peut-être par cette vertu, que l'eau & les huiles épaiſſes ſe repouſſent, qu'elles ne ſe mêlent point, &

qu'elles ſe tiennent toujours ſéparées, quelques efforts qu'on faſſe pour les unir.



ENTRETIEN VI.

De la Sphère, du mouvement des Aſtres, & des Phénomènes qui en réſultent.

ERASTE. Ce que je vous ai dit dans nos deux derniers entretiens a dû vous donner une idée ſuffiſante des propriétés générales & particulières des corps; maintenant, mes chers amis, nous allons quitter pour un moment la terre, afin de contempler la grandeur majeſtueuſe du firmament, la magnificence & l'harmonie qui règnent dans toutes ſes parties; la variété, les poſitions, les diſtances, les mouvemens de tous ſes vaſtes luminaires que Dieu y a placés, pour être comme les prédicateurs de la nature, & qui ſemblent nous répéter ſans ceſſe : *Nous ſommes l'ouvrage de l'Eternel*, & *nous publions ſa gloire.*

Les premiers hommes qui ont obſervé le ciel, ou, ce qui eſt la même choſe, les premiers aſtronomes, pour ne point confondre leurs idées, & afin de mettre de l'ordre dans leurs découvertes, ſont convenus de diſtribuer cette ſurface immenſe, étendue ſur nos têtes, en différentes parties, par des points, des lignes & des cercles, dont la réunion a formé cet inſtrument qui, parce qu'il eſt exactement rond, a reçu le nom de *ſphère*, ou de *boule céleſte.* Ainſi la ſphère eſt une machine compoſée de *points*, de *lignes* & de *cercles*, au milieu de laquelle on voit un petit globe, qui repréſente la terre, & deux petits ronds de diverſe grandeur, dont l'un eſt l'image du ſoleil, & l'autre celle de la lune. En voici une qui rendra cette définition plus ſenſible. (*Figure I.*)

EUDOXIE. Je ne comprends pas bien ce que vous voulez déſigner par ces mots, *points*, *lignes* & *cercles*.

ER. Si nous ne conſidérons que la longueur, ſans faire attention à la largeur ni à l'épaiſſeur, nous nommons cette quantité une *ligne*. La ligne eſt *droite* ou *courbe*. La ligne droite eſt la plus courte qu'on puiſſe mener d'une extrémité

extrémité à l'autre ; la ligne courbe eſt celle qui va moins directement à ſes extrémités. Quand deux lignes ſont également diſtantes l'une de l'autre, en ſorte qu'étant prolongées de part & d'autre à l'infini, elles ne ſe rencontrent jamais, ces deux lignes ſont *parallèles*. Quand l'une des deux tombant ſur l'autre, ne penche ni d'un côté ni de l'autre, elles ſont *perpendiculaires*. On appelle *points* les extrémités des lignes. Enfin le cercle eſt une figure bornée par le contour d'une ligne courbe exactement ronde, qu'on appelle *circonférence*, au milieu de laquelle eſt un point que l'on nomme *centre*. Toutes les lignes droites tirées du centre juſqu'à la circonférence, ſont égales entr'elles, & ſont appelées *rayons*. Le *diamètre* d'un cercle eſt une ligne droite qui paſſe par le centre de ce cercle, le coupe en deux parties égales, & va ſe borner de part & d'autre à ſa circonférence. Les cercles ſont *parallèles*, quand ils ſont également diſtans les uns des autres en toutes leurs parties ; de façon qu'une même ligne droite pourroit enfiler tous les centres.

La circonférence de quelque cercle que ce ſoit, grand ou petit, eſt diviſée en trois cent ſoixante parties égales, qu'on appelle *degrés* ; chaque degré en ſoixante parties égales, qu'on appelle *minutes* ; chaque minute en ſoixante autres parties égales, que l'on nomme *ſecondes*, &c.

La ſphère eſt compoſée de dix cercles, ſix grands, qui ſont l'*Equateur*, le *Zodiaque*, l'*Horizon*, le *Méridien*, & les *deux Colures* ; & quatre petits, qui ſont les *deux Tropiques* & les *deux Cercles Polaires*. Les premiers ſont appelés *grands*, parce qu'ils coupent la ſphère en deux parties égales ; & les autres ſont nommés *petits*, parce qu'ils la coupent en parties inégales.

L'équateur eſt un grand cercle qui coupe la ſphère en deux parties égales ; (*fig.* 1. *A.*) on le nomme encore *ligne équinoxiale*, parce que, quand le ſoleil ſe trouve dans ce cercle, il y a *équinoxe*, c'eſt-à-dire, égalité de jours & de nuits. L'équateur eſt éloigné de quatre-vingt-dix degrés des pôles du monde.

Les pôles du monde ſont les deux extrémités d'une ligne que nous ſuppoſons paſſer par le centre de l'équateur & de tous les cercles qui lui ſont parallèles, & ſur laquelle tous ces cercles & toute la machine du monde paroiſſent tourner, comme une roue ſur ſon eſſieu Cette ligne s'ap-

pelle *axe*: telle eſt cette verge de fer, qui dans la ſphère que vous voyez, ſoutient le globe terreſtre; ſeulement, il faut vous imaginer qu'elle eſt continuée depuis un bout de la ſphère juſqu'à l'autre. Les deux points qui la terminent (*fig.* 1. *B. C.*) ſont appelés *pôles*, mot grec qui ſignifie tourner. Celui de ces deux points qui eſt dans la partie du ciel que nous voyons, ſe nomme *pôle Septentrional*, ou *pôle Arctique*, (*fig.* 1. *B.*) parce qu'il a dans ſon voiſinage une conſtellation, c'eſt-à-dire, un amas d'étoiles, appelé *Arctos*, ou la *Grande-Ourſe*; & celui qui eſt dans la partie du ciel que la terre dérobe à nos yeux, s'appelle *pôle Méridional*, parce qu'il eſt au midi, ou *pôle Antarctique*, c'eſt-à-dire, oppoſé à l'Ourſe. (*fig.* 1. *C.*)

Ce cercle qui eſt bien plus large que les autres, s'appelle *Zodiaque.* (*fig.* 1. *D.*) Vous voyez qu'il eſt placé obliquement, & que l'équateur le diviſe en deux parties égales, l'une ſeptentrionale, l'autre méridionale. Il a ſeize degrés de largeur, huit au ſeptentrion, huit au midi, pour pouvoir renfermer dans cet eſpace le cours des planètes qui n'en ſortent jamais. Les douze ſignes ou conſtellations que le ſoleil paroît décrire tous les ans, sont contenus dans ce cercle, qui n'a reçu le nom de *Zodiaque*, dérivé d'un mot grec qui ſignifie *animal*, que parce que tous ces ſignes portent des noms d'animaux. Vous remarquez de plus au juſte milieu du Zodiaque une ligne qui diviſe ſa largeur en deux parties égales : c'eſt ce que l'on appelle l'*Ecliptique*, parce que le ſoleil ne paroiſſant jamais hors de cette ligne, ce n'eſt que là que peuvent ſe faire les éclipſes.

Cet autre cercle, (*Fig.* 1. *E.*) remarquable auſſi par ſa largeur, s'appelle *Horizon*, nom qui vient d'un mot grec qui ſignifie borner, parce qu'en effet l'horizon borne la vue. Vous voyez que ce cercle diviſe la ſphère en deux parties égales, qu'on nomme *hémiſphères*, ou moitié de ſphère, dont l'une eſt appelée *ſupérieure*, ou *viſible*, & l'autre *inférieure*, ou *inviſible*. L'horizon eſt différent, ſelon les différens points de la terre où l'on peut ſe trouver. Il a pour pôles deux points, l'un au-deſſus de notre tête, appelé *vertical* ou *Zénith*, l'autre directement oppoſé, que l'on nomme *Nadir*.

Il y a deux ſortes d'horizons; l'un rationel ou intelli-

gible : c'eſt un grand cercle qu'on ne peut concevoir par l'entendement, & qui a le même centre que la terre ; l'autre viſuel ou ſenſible : c'eſt celui qui termine notre vue lorſque, dans une vaſte campagne, nous portons nos regards autour de nous, juſqu'à l'extrémité où la terre ſemble finir, & le ciel commencer.

On dit que la *ſphère eſt droite*, quand on place l'équateur & l'horizon rationel de manière que le premier de ces cercles eſt perpendiculaire à l'autre. Les peuples pour qui la ſphère eſt droite, ont leur zénith dans l'équateur céleſte ; le ſoleil les éclaire toute l'année durant douze heures; ils aperçoivent ſucceſſivement toutes les étoiles du ciel, & voient les deux pôles du monde à leur horizon.

On dit que la *ſphère eſt parallèle*, quand l'équateur eſt parallèle à l'horizon. Les peuples pour qui la ſphère eſt parallèle, ont leur zénith dans l'un des deux pôles céleſtes; ils jouiſſent durant ſix mois, de la lumière du ſoleil, & en ſont privés durant ſix autres mois : ils n'aperçoivent jamais que les étoiles qui ſe trouvent entre l'équateur & le pôle qu'ils habitent; & ils les voient tourner, comme le ſoleil & la lune, parallèlement à l'horizon, dans l'eſpace de vingt-quatre heures.

Enfin, on dit que la *ſphère eſt oblique*, lorſque l'équateur coupe obliquement l'horizon. Tous les peuples de la terre, excepté ceux qui habitent ſous l'équateur & ſous les pôles, ont la ſphère oblique. Ils voient le ciel tantôt plus, tantôt moins de douze heures, à moins que cet aſtre ne ſoit au point des équinoxes, car alors leurs jours ſont égaux à leurs nuits.

Ce grand cercle qui paſſe par les deux pôles, (*fig.* 1. *K.*) & qui partage la ſphère en *hémiſphère oriental* & en *hémiſphère occidental*, s'appelle *Méridien*, parce qu'il eſt midi lorſque le ſoleil eſt parvenu à ce cercle. Un homme qui iroit d'un pôle à l'autre par une ligne droite, ne changeroit pas de méridien ; au lieu qu'il en changeroit à chaque pas, s'il alloit par une ligne droite d'orient en occident, ou d'occident en orient. On peut donc imaginer autant de méirdiens qu'il y a de points dans le ciel, à prendre ces points d'orient en occident ; & tous ces méridiens ſeront de grands cercles paſſant par le point du ciel qui répond ſur notre tête, & par les deux pôles de la machine céleſte.

Les deux *colures* font deux grands cercles qui paffent par les deux pôles, & qui s'y coupent. L'un d'eux coupe auffi l'équateur aux deux points où il eft déjà coupé par l'écliptique, (*fig.* 1 *L.*) & ce font les points des équinoxes; auffi le nomme-t-on *colure des équinoxes* : l'autre paffe par les deux points de l'écliptique les plus éloignés de l'équateur, (*fig.* 1. *M.*) qui font les points des folftices; & c'eft pour cette raifon qu'on l'appelle *colure des folftices*. Ces deux cercles ne doivent pas vous embarraffer, puifque ce font deux véritables méridiens, qui ne font introduits dans la fphère que pour plus de commodité.

EUGENE. Vous venez de faire mention des folftices, je vous affure que j'ignore ce que c'eft.

ER. On a obfervé que le foleil, pendant fix mois, paroît s'élever de plus en plus dans le ciel, & defcendre de plus en plus pendant fix autres mois. Mais on a remarqué en même-tems qu'il y a un point au-delà duquel il ne defcend plus, & un point au-delà duquel il ne monte plus. On a donné à ces deux points le nom de *folftices*, parce que, quand cet aftre y eft parvenu, il paroît s'y arrêter durant quelques jours : *fol ftare videtur*. Le mouvement annuel du foleil eft compris entre ces deux points Pour les indiquer fur la fphère, on a imaginé deux petits cercles que l'on a appellés *tropiques*, d'un mot grec qui fignifie tourner, & qui indique la marche apparente du foleil. Le premier de ces cerles, qui eft vers le feptentrion, (*fig.* 1 *N.*) fe nomme *tropique du Cancer*, à caufe de la conftellation ainfi appelée; le foleil paroît le décrire le 21 Juin, & alors nous avons l'été : l'autre, qui eft vers le midi, (*fig.* 1 *O.*) & qui paffe par la conftellation du Capricorne, porte le nom de *Tropique du capricorne*; le foleil femble y arriver le 22 Décembre, & alors nous avons l'hiver

Les deux autres petits cercles qui font au-deffus de ces derniers, font appelés polaires, parce qu'ils font très-voifins des pôles du monde. Celui qui eft au feptentrion, (*fig* 1. *P.*) fe nomme *cercle polaire Arctique*, & celui qui eft au midi, (*fig.* 1. Q.) s'appelle *cercle polaire Antarctique*.

Les quatre petits cercles fervent particulièrement à partager toute la furface du ciel en cinq portions, ou bandes circulaires parallèles à l'équateur, & que l'on a nommées

zones, mot grec qui signifie *ceinture*. On distingue chacune de ces zones par des épithètes qui leur viennent de ce que l'action du soleil se fait plus ou moins sentir dans les pays qui sont situés au-dessous d'elle. Ainsi l'on apelle *zone torride*, celle qui est brûlée par la chaleur du soleil ; (*fig*. 2. *a*) cet astre la traverse deux fois par an. Elle est comprise entre les deux tropiques, & contient quarante-sept degrés, qui sont coupés en deux parties égales par l'équateur, vingt-trois & demi au septentrion, & autant au midi.

L'espace compris entre chaque tropique & les cercles polaires, s'appelle *zone tempérée*, parce que l'action du soleil y est moins vive. Il y en a deux, l'une dans la partie septentrionale, (*fig*. 2. *b*.) l'autre dans la partie méridionale du globe, (*fig*. 2. *c*.) & chacune a quarante-trois degrés.

Enfin, l'espace compris entre les cercles polaires & les pôles, se nomme *zone froide* ou *glaciale*, à cause du froid excessif qu'il fait en ces contrées. Il y en a deux aussi, parce qu'il y a deux pôles & deux cercles polaires : l'une est septentrionale, (*fig*. 1 *d*.) & l'autre méridionale, (*fig*. 2 *e*.) & chacune est de vingt-trois degrés & demi.

Vous concevez, mes chers enfans, que par le moyen de ces divisions, il est bien plus aisé de contempler l'immensité des cieux, & de suivre les révolutions de ces vastes corps qui sont répandus avec tant de profusion, & que nous désignons tous par le nom d'*astres*, à cause de l'éclat qu'ils répandent. Il seroit trop long, & même inutile de vous détailler les divers systèmes que l'on a imaginés en différens tems, pour expliquer l'ordre & la structure des cieux ; je me contenterai de vous dire un mot des hypothèses de Ptolomée & de Copernic.

Ptolomée, qui florissoit en Egypte vers l'an 138 de Jesus-Christ, prenant toutes les apparences pour des réalités, prétendoit que la terre étoit immobile au centre de l'univers, & qu'elle voyoit circuler autour d'elle, en vingt-quatre heures, d'orient en occident, le soleil, tous les astres & tous les cieux. Cette opinion parut si plausible, qu'elle fut embrassée & soutenue, durant plus de douze siècles, par tous les astronomes : tant il est difficile d'abandonner l'erreur, dès qu'une fois on s'est dé-

claré pour elle ! Cependant il ne faisoit qu'une observation bien simple pour détruire cette longue illusion, pour démontrer la mobilité & le mouvement de la terre, pour renverser, par conséquent, les chimériques idées du philosophe Egyptien.

EUDOXIE. Pour moi, Monsieur, je ne vois pas comment on peut prouver que Ptolomée a tort ; & si l'on s'en rapporte au jugement de mes yeux, assurément sa cause est gagnée & son systême triomphe.

ER. Mais, ma chère Eudoxie, vos yeux vous trompent. Quand on voyage sur l'eau, d'occident en orient, & qu'on fixe les yeux sur les bords de la rivière, ne diroit-on pas que le rivage s'avance d'orient en occident, tandis que c'est le bateau qui chemine en sens contraire avec tout ce qu'il porte? Le mouvement que nous croyons remarquer dans les cieux, n'est pas plus réel que celui du rivage : c'est notre bateau qui s'avance ; c'est le lieu que nous habitons sur la terre qui, nous transportant avec lui circulairement d'occident en orient, nous fait appercevoir, dans un sens contraire, tout ce qu'il y a de visible à la voûte céleste.

Copernic, mathématicien fameux, né à Thorn, dans la Prusse royale, s'apperçut de la foiblesse du systême de Ptolomée, & en chercha un autre au commencement du seizième siècle. Il plaça le soleil au centre du monde, & fit circuler la terre autour de cet astre. Au lieu de dire, comme Ptolomée, que tous les cieux, que tous les corps qui les illumine, cheminoient, en vingt-quatre heures, d'orient en occident autour de notre globe, il supposa que c'étoit la terre qui tournoit ainsi sur son axe, & que de ce dernier mouvement, qu'il appeloit *diurne*, résultoient les jours & les nuits, comme les diverses saisons naissoient du premier, auquel il donnoit le nom d'*annuel*. Cette nouvelle hypothèse frappa tous les esprits, & à peine eut-elle vu le jour, qu'elle fut adoptée avec ardeur : *Kepler*, astronome Allemand, *Galilée*, philosophe Italien, le célèbre Newton, & une foule d'autres grands hommes la développèrent, la perfectionnèrent, la portèrent au dernier point d'évidence; en sorte que c'est aujourd'hui la seule qu'on puisse raisonnablement soutenir; la seule par laquelle on puisse expliquer, d'une manière satisfaisante, les phénomènes célestes ; la seule, par

conſéquent, que je ſuivrai dans ſes foibles notions, quoiqu'en vous parlant de la ſphère, je me ſois rapproché, pour plus de commodité, de l'hypothèſe de Ptolomée, en conſultant un peu les apparences, & en laiſſant, comme lui, le globe terreſtre au centre de la machine du monde.

Tous les aſtres ne ſont pas de la même eſpèce. Les uns, fixes & immobiles, ou du moins paroiſſant garder conſtamment la même poſition les uns à l'égard des autres, brillent de leurs propres feux, & communiquent leur éclat à tout ce qui les environne : on les appelle *étoiles fixes*. Les autres ſont des corps opaques, des maſſes de ténèbres, comme cette terre que nous foulons aux pieds ; &, ne jouiſſant que d'une lumière qui n'eſt point à eux, ils errent dans les régions céleſtes, & changent continuellement de poſition entr'eux, à l'égard des premiers : on leur a donné le nom de *planètes*, c'eſt-à-dire, *aſtres errans*.

Nous ne connoiſſons ni la nature, ni la diſtance, ni le juſte nombre des étoiles fixes : tout ce que nous pouvons dire, c'eſt que chacune d'elles eſt un ſoleil, & qu'il y a lieu de croire qu'elles ne ſont pas d'un moindre volume que celui qui nous éclaire. On prétend qu'un boulet de canon qui tomberoit de l'étoile qui ſemble la moins éloignée de nous, emploieroit plus de ſix cents mille ans à ſe précipiter dans notre ſoleil. Or, un boulet de canon parcourt cent toiſes ou ſix cents pieds en une ſeconde ; &, ſuppoſé qu'il conſervât toujours la même viteſſe avec laquelle il fait les cent premières toiſes au ſortir du canon, il feroit en une heure cent quatre-vingts lieues. Il parcourroit donc, en ſix cents mille ans, pour arriver de l'étoile au ſoleil, un intervalle de plus de neuf cent quarante-ſix milliards quatre-vingt millions de lieues de deux mille toiſes chacune. Mais cette ſuppoſition, quelque énorme qu'elle paroiſſe, eſt encore beaucoup au-deſſous de la réalité & ne peut nous donner qu'une bien foible idée du prodigieux eſpace que le Créateur a mis entre l'atome que nous habitons, & tous ces globes de lumière.

Toutes les étoiles ne nous paroiſſent point également groſſes, & cette différence peut venir de leurs différens degrés d'éloignement : il eſt poſſible auſſi qu'elles diffèrent réellement de grandeur entr'elles : mais c'eſt encore ce que nous ne ſavons pas, & ce que peut-être nous ignorerons toujours.

L'éclat plus ou moins vif que nous remarquons dans les étoiles, les a fait diſtribuer en ſix claſſes. Les plus brillantes, celles que nous apercevons le mieux à la vue ſimple, s'appellent *étoiles de la première grandeur*. Celles dont la lumière paroît avoir un degré de moins, ſe nomment *étoiles de la ſeconde grandeur*; & ainſi des autres progreſſivement. Celles qu'on ne peut entrevoir que par le moyen de ces lunettes qu'on appelle *téleſcopes*, & qui groſſiſſent & rapprochent ſingulièrement les objets, compoſent une ſeptième claſſe, à laquelle on donne le nom d'*étoiles téleſcopiques*.

S'il n'y avoit qu'un petit nombre d'étoiles, on auroit pu les diſtinguer toutes par des noms propres; mais leur multitude étant infinie, il a fallu les partager en pluſieurs grouppes ou aſſemblage, que l'on appelle *conſtellations*, & à qui l'on attribue les noms & les figures des différens perſonnages célèbres, & même de pluſieurs animaux, inſtrumens ou machines que la fable avoit tranſportés au ciel. Il y en a trente-cinq au ſeptentrion, douze au milieu, c'eſt-à-dire, depuis un tropique juſqu'à l'autre, & trente-quatre au midi.

Les douze conſtellations du milieu ſont les ſeules qui nous intéreſſent. Elles entourent l'écliptique & rempliſſent cette zone du ciel, que l'on nomme Zodiaque. On les appelle ordinairement les *douze ſignes*, ou les *douze maiſons du ſoleil*, parce que cet aſtre ſemble répondre à chacune d'elle durant chaque mois de l'année. Voici leurs noms, avec les marques par leſquelles on les déſigne ſouvent, & les noms auxquels elles ont rapport.

1°. Le *Belier*, ♈, Mars; 2°. le *Taureau*, ♉, Avril; 3°. les *Gémeaux*, ♊, Mai; 4°. l'*Ecreviſſe*, ♋, Juin; 5°. le *Lion*, ♌, Juillet; 6°. la *Vierge*, ♍, Août; 7°. la *Balance*, ♎, Septembre; 8°. le *Scorpion*, ♏, Octobre; 9°. le *Sagittaire*, ♐, Novembre; 10°. le *Capricorne*, ♑, Décembre; 11°. le *Verſeau*, ♒, Janvier; 12°. les *Poiſſons*, ♓, Février.

Outre toutes ces conſtellations, on découvre encore au ciel certaines petites taches blanchâtres, qu'on appelle *étoiles nébuleuſes*, & une grande tache de lumières, qui s'étend preſque du midi au ſeptentrion, à laquelle on a donné le nom de *voie lactée*. On a cru long-tems que c'étoient des amas d'étoiles trop petites & trop nombreu-

ſes pour être aperçues chacune en particulier ; mais, par des obſervations plus récentes, on prétend avoir découvert que l'on étoit dans l'erreur à cet égard, ſans toutefois nous inſtruire de la véritable nature de ces traces lumineuſes.

Les planètes, le ſoleil & notre terre, qui ne ſont que comme un point au milieu de tant de vaſtes corps, n'occupent, en comparaiſon, qu'une très-petite partie des cieux ; & c'eſt ce que nous appelons *notre univers*. On diſtingue les planètes en *principales* & en *ſecondaires*, & preſque toutes nous paroiſſent auſſi éloignées que les étoiles ; de-là l'erreur qui nous les fait confondre avec elles, quand on ne nous a pas appris à les diſcerner. Pour ne s'y point tromper, il faut obſerver qu'une étoile brille par élancement, ce qu'on appelle *mouvement de ſcintillation* ; au lieu que la lumière d'une planète eſt plus uniforme & plus tranquille.

Les planètes principales, qui diffèrent entr'elles & par la place qu'elles occupent dans les cieux, & par leur volume, & par la durée de leurs mouvemens, ſont au nombre de ſix, ſavoir, *Mercure*, *Vénus*, *la Terre*, *Mars*, *Jupiter & Saturne*.

Les planètes ſecondaires, que l'on appelle encore *Satellites ou Lunes*, ſont au nombre de dix ; une qui appartient à la Terre, & qui porte ſpécialement le nom de *Lune* ; quatre qui accompagnent Jupiter, & cinq qui environnent Saturne.

Les planètes du premier ordre, placées à différentes diſtances, circulent toutes d'occident en orient autour du ſoleil, dans des tems réglés & proportionnés aux degrés d'éloignement où elles ſont de cet aſtre ; & les planètes de la ſeconde claſſe ont le même mouvement autour de la planète principale qu'elles accompagnent : c'eſt ce qu'on appelle *révolution périodique*.

Mercure fait cette révolution en trois mois ; Vénus en mét près de huit pour la ſienne ; la durée de celle de la Terre eſt ce que nous appelons l'année ; Mars achève la ſienne en deux ans ; Jupiter en douze, & Saturne en trente.

La révolution de la lune autour de la Terre, ſe fait en vingt-ſept jours & un tiers à-peu-près ; c'eſt ce que l'on nomme *mois lunaire*. Le premier ſatellite de Jupiter,

c'est-à-dire, celui qui se trouve le plus près de cette planète, fait sa révolution en un jour & dix-huit heures ; le second, en trois jours & treize heures ; le troisième, en sept jours & près de quatre heures ; & le quatrième, en seize jours & seize heures & demie.

La révolution du premier satellite de Saturne autour de sa planète, est d'un jour vingt-une heures un quart ; celle du second, de deux jours dix-sept heures trois quarts ; celle du troisième, de quatre jours treize heures trois quarts ; celle du quatrième, de treize jours vingt-deux heures trois quarts ; enfin, celle du cinquième, de soixante-dix-neuf jours & vingt-deux heures. Outre ces cinq satellites, Saturne a encore un anneau ou cercle lumineux, qui l'entoure sans le toucher, & dont on ignore la nature & les usages.

Puisque chaque planète a sa marche particulière, & que les unes mettent plus de tems que les autres à faire leurs révolutions, vous devez comprendre que tous ces astres changent continuellement de positions respectives : tels qui se trouvent aujourd'hui sur la même ligne avec le soleil, figureront tout autrement avec lui dans un autre tems ; d'autres qui répondent ensemble à la même constellation dans le ciel, en auront ensuite trois ou quatre entr'eux ; ce sont ces différentes positions des planètes que l'on appelle *aspects*, & que l'on distingue par des noms propres.

Quand deux planètes répondent au même point du Zodiaque, cet aspect s'appelle *conjonction*.

Quand elles sont opposées l'une à l'autre de la moitié du Zodiaque ou de six signes, cela s'appelle *opposition*.

Et lorsqu'elles répondent à différens points du Zodiaque, qui comprennent entr'eux, deux, trois, quatre signes, &c. on fait connoître leur aspect, par le mot *opposition*, en ajoutant le nombre des signes du Zodiaque, qui sont interceptés entre les deux lieux du ciel auxquels elles répondent.

Quand une planète paroît s'avancer selon l'ordre des signes, toujours d'occident en orient, on dit qu'elle est *directe* ; quand elle paroît aller dans le sens contraire, on dit qu'elle est *rétrograde* ; quand elle semble séjourner vers le même point du ciel, on dit qu'elle est *stationnaire*. Toutes ces irrégularités que l'on croit remarquer dans la

marche de chaque planète, ne sont que des apparences qui viennent de ce que la terre, d'où nous les observons, n'est pas fixe, & de ce qu'elle n'est point au centre de la révolution que fait la planète.

Les planètes sont placées à différentes distances du Soleil. La plus voisine de cet astre est Mercure; les autres en sont plus éloignées suivant cet ordre: Vénus, la Terre avec la Lune; Mars, Jupiter avec ses satellites; Saturne avec les siens & son anneau. De-là vient la distribution qu'on en a fait, par rapport à la terre, en *planètes supérieures* & *planètes inférieures*. On donne le premier nom à celles qui sont au-dessus de notre globe; savoir, Saturne, la plus éloignée de toutes, Jupiter, Mars; & le second, à celles qui sont entre la Terre & le Soleil; savoir, Vénus & Mercure.

Il en est des planètes du second ordre, comme de celles du premier; chacune est placée à une distance plus ou moins grande de la planète principale autour de laquelle elle circule.

Chaque planète de la première ou de la seconde classe, en faisant sa révolution autour de son astre central, décrit une espèce de cercle que l'on appelle *Orbite*. Mais, comme l'astre n'est pas précisément au centre de cette orbite, il s'ensuit que la distance de la planète à son astre n'est pas toujours la même; qu'elle est tantôt plus petite & tantôt plus grande, dans le cours d'une même révolution.

Le point de l'orbite où une planète principale se trouve le plus loin qu'elle puisse être du soleil, s'appelle *Aphélie*, mot grec qui signifie éloignement du soleil; & celui où elle est le plus près, se nomme *Périhélie*, mot grec encore, qui veut dire voisinage du soleil. Les deux points de l'orbite, qui sont au juste milieu de l'aphélie & du périhélie, s'appellent *distances moyennes*.

La distance est une chose commune aux deux termes qu'elle sépare: ainsi, quand la terre, par exemple, est dans son aphélie, le soleil est le plus loin d'elle qu'il puisse être, & c'est ce qu'on appelle l'*apogée* de cet astre; quand elle est dans son périhélie, le soleil est le plus près d'elle qu'il puisse être, & c'est ce que l'on nomme le *périgée* du soleil.

Dans son aphélie, Mercure est éloigné du soleil de 14,

722, 642 lieues, & de 9, 678, 482 lieues dans son périhélie. L'aphélie de Vénus est de 22, 950, 928 lieues, & son périhélie, de 22, 635, 668 lieues. L'aphélie de la Terre est de 32, 051, 942 lieues, & son périhélie, de 38, 990, 058 lieues. L'aphélie de Mars est de 52, 488, 790 lieues, & son périhélie, de 43, 600, 458 lieues. L'aphélie de Jupiter est de 171, 816, 700 lieues, & son périhélie de 156, 053, 700 lieues. Enfin, l'aphélie de Saturne est de 317, 939, 610 lieues, & son périhélie, de 283, 450, 166 lieues.

Une planète ne se meut pas toujours avec la même vitesse dans toutes les parties de son orbite; plus elle se trouve près de l'astre autour duquel elle chemine, plus son mouvement est rapide; &, au contraire, on remarque qu'elle ralentit sa marche, à mesure qu'elle s'en éloigne davantage. La Terre, par exemple, est plus long-tems à atteindre & à quitter son aphélie, qu'elle ne l'est à se rendre au point opposé, & à remonter vers l'autre; &, comme l'aphélie de la Terre répond aux signes méridionaux, le soleil qui paroît toujours dans un point opposé, doit séjourner plus long-tems dans les signes septentrionaux que dans les signes méridionaux, & c'est, en effet, ce qui arrive.

Outre la révolution que chaque planète du premier ou du second ordre fait autour de son astre central, il est à présumer que toutes ont encore un mouvement de rotation sur leurs axes d'occident en orient; ce qui fait qu'elles ont, comme la Terre, toutes les parties du leurs surfaces successivement exposées à l'action du soleil. La plupart ont des taches qui ont donné lieu d'observer ce mouvement, & d'en déterminer la durée. Celui de Vénus est de vingt-trois jours huit heures; celui de la Terre de vingt-quatre heures; celui de Mars, de près de vingt-cinq; & celui de Jupiter, de près de dix heures. Mercure, parce qu'il est très-près du soleil, est si fort illuminé, & Saturne, à cause de son grand éloignement, l'est si peu, que leurs taches, s'ils en ont, échappent aux observateurs, ou ne se montrent point assez pour les mettre en état de vérifier leur mouvement de rotation; mais on peut conclure, par analogie, qu'ils en ont un.

Toutes les planètes sont des corps sphériques comme

la Terre ; & pour s'en convaincre, il suffit de considérer que les différentes parties de leurs surfaces ne reçoivent que successivement la lumière du soleil ; car, si elles étoient planes, tous les points de ses surfaces recevroient en même-tems les rayons de l'astre qui les éclaire, comme une chandelle allumée qu'on élève au bord d'une table, devient visible aussi-tôt d'un bout à l'autre. Observez cependant que la sphéricité des planètes n'est point parfaite, puisque ce sont des globes un peu applatis vers leurs pôles. Cette figure s'appelle *sphéroïde*.

Si l'on étoit placé au centre de notre univers, à l'endroit même qu'occupe le soleil, pour observer les planètes, on les verroit toujours comme des disques lumineux & bien arrondis, parce qu'on découvriroit tout l'hémisphère illuminé de chacune d'elles, comme nous voyons la pleine lune ; mais, si nous supposons le spectateur placé sur la terre, il pourra arriver que les hémisphères éclairés par le soleil, ne soient pas entièrement tournés vers lui, & alors, n'en apercevant qu'une partie, il verra la planète sous la figure d'un croissant, ou d'un quartier de lune. Ces différentes figures sous lesquelles nous apercevons les planètes, s'appellent *phases* ou *apparitions*.

Ces phases des planètes prouvent bien qu'elles sont toutes des corps opaques, incapables d'éclairer par eux-mêmes, & qui ne nous renvoient que la lumière qu'ils reçoivent du soleil;mais rien ne le démontre mieux que leurs *éclipses*, c'est-à-dire, cette obscurité passagère dans laquelle elles tombent, toutes les fois que quelque corps leur intercepte les rayons de l'astre qui leur prête son éclat. Quant à la nature de ces planètes, les montagnes & les vallées profondes qu'on croit observer dans la lune, semblent nous dire qu'elle est la même que celle de la terre.

EUG. Puisque les planètes sont des corps opaques, & qu'elles changent continuellement d'aspect entr'elles, leurs oppositions & leurs conjonctions doivent causer de fréquentes éclipses.

ER. Votre remarque est très-judicieuse, mon cher Eugène. Les éclipses, en effet, seroient très-fréquentes dans ces circonstances, si toutes les orbites étoient dans un seul & même plan ; car alors, les planètes, en les

parcourant, pafferoient à coup fûr les unes devant les autres, & la plus voifine du foleil déroberoit la lumière de cet aftre à toutes les planètes qui feroient au-deffus d'elle. Mais la fageffe du Créateur y a pourvu : de toutes les orbites, il n'y en a pas deux qui foient en même plan. Elles font toutes plus ou moins inclinées les unes aux autres ; de manière que quand deux planètes paffent l'une devant l'autre, il arrive prefque toujours que la plus éloignée reçoit les rayons du foleil, qui viennent par-deffus ou par-deffous celle qui paffe entre cet aftre & elle.

De toutes les planètes, la Terre eft la feule dont l'orbite foit précifément femblable à l'écliptique, c'eft-à-dire, la feule qui fe meuve dans le plan de cette ligne. Les autres, durant leur révolution périodique, s'abaiffent plus ou moins au-deffous de cette ligne, pour remonter enfuite d'autant au-deffus. Ce font ces écartemens ou déclinaifons de part & d'autre, que l'on appelle *latitude* des planètes. La déclinaifon que l'orbite de la planète fait vers les fignes feptentrionaux du Zodiaque, fe nomme *latitude feptentrionale*; & celle qu'elle forme vers les fignes méridionaux, s'appelle *latitude méridionale*.

Quoique les orbites foient diverfement inclinées entr'elles, & au plan de l'écliptique, elles ont cela de commun, que chacune d'elles coupe cette ligne circulaire en deux points diamétralement oppofés. Pour vous faire une idée de ceci, figurez-vous deux cercles de tonneau paffés l'un dans l'autre, & qui s'éloignent de trois ou quatre doigts, plus ou moins. L'un de ces cercles repréfentera l'écliptique ; l'autre, l'orbite de Mars, par exemple ; les deux endroits où ces deux cercles fe coupent, font ce qu'on appelle *les nœuds*. Celui de ces deux points que la planète décrit en paffant des fignes méridionaux aux fignes feptentrionaux, s'appelle *nœud afcendant*; on donne à l'autre le nom de *nœud defcendant*. Toutes les planètes, à l'exception de la Lune, ont des orbites fixes, c'eft-à-dire, que chacun de ces aftres, en faifant fa révolution périodique, coupe toujours l'écliptique aux mêmes points, en montant & en defcendant, & que fes plus grandes latitude feptentrionale & méridionale font conftamment aux mêmes endroits du Zodiaque; ou fi ces quatre points font fujets à quelques variations, elles font fi peu confidérables, qu'on peut les négliger.

Outre les six planètes primitives qui circulent autour du soleil, & que nous ne perdons point de vue, pour ainsi dire, il en est d'autres, en beaucoup plus grand nombre, qui se montrent de tems en tems dans les régions célestes ; mais la briéveté de leurs apparitions nous a empêchés jusqu'ici de les bien connoître ; on soupçonne seulement qu'elles sont de la même nature que les autres planètes.

Ces astres, qui ont été long-tems l'effroi des peuples, sont appellés *comètes*, c'est-à-dire, *astres chevelus*, parce que leur partie la plus radieuse est ordinairement enveloppée d'une espèce d'atmosphère moins brillante, que l'on appelle *chevelure* ou *barbe*, pour la distinguer de cette partie à laquelle on donne le nom de *noyau*. Les comètes traînent encore d'ordinaire après elles une queue lumineuse, qui est quelquefois très-longue, toujours opposée au soleil, & qu'on croit être une vapeur occasionnée par la chaleur de cet astre ; car on remarque que cette queue augmente & diminue, suivant que la comète qu'elle accompagne se trouve plus ou moins près de lui.

Il n'en est pas des orbites des comètes comme de celles des planètes ; celles-ci ne s'écartent pas de l'écliptique au-delà de sept à huit degrés ; la largeur du Zodiaque les contient toutes, & suffit à leur plus grande latitude ; au lieu que les orbites qui décrivent les comètes par leurs révolutions périodiques, se portent vers des parties du ciel fort différentes les unes des autres, soit dans l'hémisphère septentrional, soit dans l'hémisphère méridional.

Elles diffèrent encore des planètes, en ce qu'elles ne marchent pas toujours comme elles, selon l'ordre des signes, c'est-à-dire d'occident en orient ; mais souvent on leur voit tenir une route toute opposée : au lieu du mouvement direct, elles ont celui qu'on nomme *rétrograde*.

Elles n'ont même rien de commun entr'elles, que la circulation autour du soleil ; du reste, chacune est plus ou moins éloignée de cet astre, & décrit une orbite plus ou moins allongée, que les unes par conséquent sont plusieurs années, & les autres des siècles à parcourir. Il y en a qui, dans leur périhélie, éprouvent une chaleur mille fois plus vive que celle du brasier le plus ardent, tant elles s'approchent du soleil ; & dans leur aphélie, un froid mille fois plus piquant que celui de la glace :

tant elles s'éloignent ensuite de cet astre central ! Cependant, malgré ces aberrations immenses, la précision avec laquelle les Astronomes sont enfin parvenus à prédire leurs retours, prouve qu'elles sont toutes soumises à des loix constantes.

Quoi qu'il en soit, les comètes, à cause de ces vicissitudes étranges, de ces alternatives prodigieuses de chaleur & de froid auxquelles elles sont sujettes par les inégalités de leur marche, peuvent être regardées comme des mondes en désordre, en comparaison des planètes, dont les orbites étant plus régulières, les mouvemens plus égaux, la température toujours la même, semblent être des lieux de repos, où, tout étant constant, la nature peut établir un plan, agir uniformément, se développer successivement dans toute son étendue.

Parmi ces globes choisis entre les astres errans, celui que nous habitons paroît encore être privilégié : moins froid, moins éloigné que Saturne, Jupiter, Mars, il est aussi moins brillant que Vénus & Mercure, qui paroissent trop voisins du soleil.

Ce dernier, tournant sur lui-même, mais au reste, immobile au milieu des vastes corps qu'il éclaire, sert en même-tems de flambeau, de foyer, & comme de pivot à toutes les parties de la machine du monde.

Sa figure est sphérique, & s'il paroît à nos yeux comme un disque circulaire, c'est que, dans l'éloignement où nous sommes de lui, rien ne nous fait sentir que les parties du milieu sont plus avancées vers nous que celles des bords. Mais si nous connoissons sa forme, nous ignorons sa nature : on soupçonne seulement que c'est un amas de matières embrasées depuis la création, puisqu'il échauffe & qu'il éclaire, mais qu'il brûle apparemment sans se dissiper & sans s'obscurcir, puisque son activité & sa splendeur sont inaltérables ; son action, qui s'étend autour de lui à une distance inconcevable, & qu'il est impossible de mesurer, se fait d'autant plus sentir au corps sur lesquels il l'exerce, qu'ils sont plus près de lui.

Une preuve qu'il a un mouvement de rotation sur son axe, c'est qu'on aperçoit sur sa surface des taches qui, à la vérité, ne durent pas toujours, mais qui, tant qu'elles subsistent, cheminent du bord oriental vers le bord occidental, disparoissent alors, &, après un certain

tems, se montrent de nouveau pour recommencer la même route. C'est par le moyen de ces taches, qui prouveroient presque que le feu élémentaire n'entre pas seul dans la composition du soleil, qu'on a remarqué que cet astre met vingt-cinq jours & six heures à faire ses révolutions sur lui-même.

Il est incomparablement plus grand qu'aucune des comètes, & il contient près de mille fois plus de matière que la plus grande planète : mais, pour mieux juger de son énorme volume, il est nécessaire de connoître les grosseurs respectives des corps principaux qui l'environnent.

Saturne qui est un peu plus petit que Jupiter, est quatre mille neuf cents fois plus gros que Mars, neuf cents quatre-vingt plus gros que la Terre ; & Vénus, que l'on croit d'un volume égal, est vingt-six mille quatre cents soixante fois plus gros que Mercure.

Jupiter est cinq mille huit cents cinquante-quatre fois plus gros que Mars, onze cents soixante-dix fois plus gros que la Terre & Vénus, & trente-un mille cinq cents quatre-vingt-dix fois plus gros que Mercure.

Mars, qui est cinq fois moins gros que la Terre & Vénus, est un peu plus de cinq fois plus gros que Mercure.

La Terre & Vénus sont vingt-sept fois plus grosses que Mercure, qui, par conséquent, est la plus petite des six planètes du premier ordre, comme Jupiter est la plus grosse.

Or, le Soleil est plus de mille vingt fois plus gros que Saturne, plus de huit cents cinquante-quatre fois plus gros que Jupiter : il est cinq millions de fois plus gros que Mars, un million de fois plus gros que la Terre & Vénus, & vingt-sept millions de fois plus gros que Mercure. En un mot, on a calculé que toutes les planètes avec leurs satellites, ne faisoient que la six cent cinquantième partie de la masse de ce globe immense qui semble régir tous les autres.

EUG. Tout ce que vous dites est surprenant. Eh ! mon Dieu ! qu'est-ce donc qu'un homme ? qu'est-ce qu'une ville, un royaume, la terre elle-même dans toute son étendue, par rapport à tant de vastes corps ? Que je reconnois bien à présent que toutes les nations ne sont devant l'Etre suprême que comme une goutte d'eau, & le globe qu'elles habitent, que comme un grain

de poussière !... Mais, Monsieur, apprenez-moi, je vous prie, comment toutes ces masses énormes peuvent demeurer suspendues, & se mouvoir avec tant de vîtesse, sans se précipiter les unes sur les autres ?

ER Vous me demandez-là, mon cher ami, un de ces secrets que l'auteur de la nature couvre d'un voile impénétrable ; & tout ce que la curiosité humaine peut faire, c'est de le deviner. Le sentiment le plus généralement goûté, est celui qui suppose aux astres qui circulent autour du soleil, deux forces primitives, qui agissant l'une & l'autre à chaque instant & combinant leurs efforts, agitent ces grandes masses, les roulent, les transportent, les animent, & les établissent, au milieu des espaces célestes, des lieux fixes & des routes déterminées.

Par la première de ces forces, que l'on appelle *centrifuge*, les astres tendent à s'éloigner de leur centre, qui est le soleil ; & par la seconde, que l'on nomme *centripète*, ils sont retenus & attirés vers l'astre central, qui les rappelle à lui, & empêche qu'ils ne s'éloignent par la tangente. Mais de quelle nature sont ces deux forces, pour faire subsister tous ces mouvemens sans altération sensible durant un si grand nombre de siècles ? Voilà ce qu'il est impossible de bien expliquer, & ce qui fait la matière d'une grande discussion parmi les philosophes partisans de Newton & de Descartes. Attendons qu'ils se soient accordés, pour nous décider nous-mêmes.

EUD. Voudriez-vous bien nous expliquer plus particulièrement comment se fait la révolution du jour & de la nuit, celle des saisons & de l'année, & quelle est la mesure du tems que l'on a tirée des mouvemens apparens du soleil & de la lune ?

ER. Le tems se divise en siècles, en années, en mois, en semaines, en jours, en heures, en minutes, en secondes, en tierces, &c.

Chaque révolution de la Terre sur son axe occasionne, comme vous savez, une révolution apparente du soleil autour de la terre ; cette quantité de tems qui s'écoule entre l'instant où l'astre de la lumière quitte le méridien, & celui où il y revient le lendemain, est ce qu'on appelle *jour naturel* ou *astronomique*. Mais, comme à chaque révolution le soleil revient un peu plus tard au méridien, il arrive de-là que les jours naturels, dans les

différens tems de l'année, ne ſont point égaux entr'eux. Pour les rappeler à l'égalité, les aſtronomes ont diviſé le tems que le ſoleil paroît mettre à fournir ſa carrière annuelle, en autant de parties qu'il en faut pour en aſſigner vingt-quatre à chaque jour.

Au moyen de cette équation, nous avons deux ſortes d'heures à diſtinguer : les unes, qui ſont toujours égales entr'elles, c'eſt ce que l'on appelle *le tems moyen*; les autres, qui ſont affectées des inégalités qui ſe trouvent dans le mouvement diurne du ſoleil, c'eſt ce qu'on nomme le *tems vrai*. Un bon cadran ſolaire montre les heures du tems vrai; une montre, une pendule bien réglée, montre celles du tems moyen : il y en a dont le rouage eſt tellement conſtruit, qu'elles marquent l'un & l'autre tems par différentes aiguilles; ce qui fait qu'on les appelle *pendules* ou *horloges à équation.*

En aſtronomie, on eſt dans l'uſage de compter les vingt-quatre heures de ſuite d'un midi à l'autre; mais, chez preſque tous les peuples, on diviſe le jour naturel en deux parties égales, de douze heures chacune. Les douze heures durant leſquelles ou une partie deſquelles le ſoleil nous éclaire, s'appellent *jour artificiel*; les douze autres, durant leſquelles ou une partie deſquelles nous ſommes privés de ſa lumière, ont reçu le nom de *nuit*. L'éclat que cet aſtre répand, commence toujours avant qu'il ne ſoit élevé ſur notre horizon; & cet éclat ſubſiſte encore quelque tems après qu'il a diſparu à nos yeux : c'eſt ce que l'on appelle les *crépuſcules*; celui du matin ſe diſtingue de celui du ſoir par le nom d'*aurore*, & le commencement de l'aurore eſt *le point du jour*. On a obſervé que le crépuſcule commence le matin, lorſque le ſoleil eſt encore à dix-huit degrés au-deſſous de l'horizon, & qu'il ne finit le ſoir, que quand cet aſtre eſt deſcendu de la même quantité au-deſſous. Or, comme le ſoleil parcourt par heure quinze degrés de l'équateur ou d'un de ſes parallèles, il faut conclure 1°. que, dans la ſphère droite au tems des équinoxes, les crépuſcules doivent durer chacun une heure & douze minutes; & que le jour, qui n'y devroit être que de douze heures, eu égard ſeulement à la préſence du ſoleil, ſe trouve augmenté par-là de deux heures 24 minutes; &, dans les autres tems de l'année, cela varie à proportion de la diſtance du ſoleil à l'équateur.

2°. Il faut conclure que, dans la sphère oblique, les crépuscules en été sont d'autant plus longs, que le pôle est plus élevé; ensorte que, si la latitude du lieu est telle que le soleil, à minuit, ne soit pas tout-à-fait de dix-huit degrés au-dessous de l'horizon, comme cela est dans le climat de Paris, il n'y a point de nuit close pendant tout le mois de Juin & une partie de Juillet. 3°. Enfin, il faut conclure que dans la sphère parallèle, l'aurore doit y durer encore deux mois, & qu'il y doit faire encore autant de tems après le coucher du soleil; en sorte que les peuples qui habitent sous les pôles, si toutefois, il y en a, n'ont durant l'année que deux mois de nuit profonde, qui n'est interrompue que par la lumière de la lune.

Sept jours naturels ou astronomiques composent une semaine, & se distinguent par des noms que les anciens astronomes ont tirés des principales planètes auxquelles ils avoient consacré tous les jours de la semaine: le premier au Soleil, *dies Solis*; les Chrétiens l'ont appelé le jour du Seigneur, *dies Dominica*, ou Dimanche: le deuxième à la Lune, *Lunæ dies*, Lundi; le troisième à Mars, *Martis dies*, Mardi; le quatrième à Mercure, *Mercurii dies*, Mercredi; le cinquième à Jupiter, *Jovis dies*, Jeudi; le sixième à Vénus, *Veneris dies*, Vendredi; & enfin le septième à Saturne, *Saturni dies*, nous l'avons appelé Samedi, *Sabbati dies*, en mémoire du jour du Sabbat chez les Juifs.

Il y a dans chaque mois la valeur de quatre semaines, & quelques jours de plus dans le mois solaire; car il y en a communément trente ou trente-un pour répondre à peu près au tems que le soleil met à parcourir un signe ou la deuxième partie du Zodiaque. Avril, Juin, Septembre & Novembre ont trente jours; Février n'en a que vingt-huit; tous les autres en ont trente-un.

Tandis que la terre fait une révolution entière dans son orbite, elle tourne sur son axe 365 fois & un quart à peu-près: cela veut dire, selon les mouvemens apparens & les expressions usitées, que l'année solaire est de trois cents soixante-cinq jours & près de six heures. En prenant ces six heures excédentes pour complètes, on convint de les réunir, & de donner à chaque quatrième année un jour de plus qu'aux autres. Ce jour fut placé immédiatement après le 23 de Février, qui, suivant la

manière de compter des Romains, étoit appelé le sixième avant les calendes de Mars : ainsi, parce qu'on disoit deux fois cette année-là, *sextus calendas Martii*, le jour intercalé fut nommé *bis-sexte*, & l'année où il avoit lieu, *bis-sextile*. Cet arrangement, qui se fit sous Jules-César, supposoit que les six heures excédentes de l'année commune étoient complètes ; mais elles ne le sont pas ; &, quoiqu'il n'y manque que quelques minutes, cette petite quantité, répétée durant un grand nombre d'années, devint cependant si considérable, qu'à la fin du seizième siècle, les équinoxes étoient dérangés de dix jours. Le pape Grégoire XIII ordonna par une bulle du 24 Février 1582, que ces dix jours de trop seroient retranchés, & que le 5 Octobre suivant seroit le 15 du même mois. La plupart des Etats Catholiques reçurent cette réforme ; mais l'Angleterre & quelques autres nations, ne voulant point se conformer à cette correction, continuèrent de dater leurs actes selon l'ancien calendrier ; & c'est ce qui a donné lieu à la distinction du *vieux* & du *nouveau style*, que l'on désigne souvent par ces lettres V. S. & N. S. dans les écrits qui doivent passer d'une nation à l'autre. Ce ne fut qu'en 1752 que les Anglois, par un acte émané du Parlement, adoptèrent la réforme de Grégoire XIII.

Le bissexte ajoute en quatre ans quarante minutes plus que le soleil n'emploie à retourner au même point du Zodiaque. Ces minutes rassemblées composent un jour entier au bout de 133 ans. Pour empêcher que cet excédent ne cause quelque dérangement nouveau, on omet trois bissextes dans le cours de quatre cents ans. L'année 1700, pour cette raison, ne fut point bissextile ; 1800 & 1900 ne le seront point non plus ; mais 2000 le sera.

Les trois cents soixante-cinq jours dont l'année commune est composée, forment cinquante-deux semaines & un jour ; ensorte que, s'il n'y avoit pas d'année bissextile, les quantièmes des mois & les jours de la semaine se retrouveroient les mêmes de sept ans en sept ans ; mais l'intercalation du bissexte fait que ce n'est qu'au bout de 28 ans que le même quantième peut se retrouver au même jour de la semaine, après avoir parcouru tous les autres : on donne à cet intervalle le nom de *cycle solaire*. Il s'est écoulé soixante-trois cycles solaires depuis la naissance

de Jesus-Christ jusqu'à l'année 1755; & nous sommes actuellement en 1774, dans la dix-neuvième année du soixante-quatrième, qui finira par conséquent en 1783.

Dans le calendrier de chaque année, il y a une lettre qui désigne le dimanche, & qu'on nomme, pour cette raison, *lettre dominicale*; c'est toujours une des initiales des mots latins que voici : *Dei*, *Cœlum*, *Bonus*, *Accipe*, *Gratis*, *Filius*, *Esto*. Pour trouver la lettre dominicale d'une année, il faut compter le cycle solaire de cette année circulairement sur quatre doigts, & prononcer de suite les mots précédens, en observant d'en exprimer en même tems deux toutes les fois qu'on tombe sur le premier doigt, & un sur chacun des autres. La lettre que l'on cherche est la première du mot que l'on articule le dernier. Ainsi, voulez-vous trouver la lettre dominicale de cette année 1774, par exemple? Comme le cycle solaire est dix-neuf, vous compterez sur vos quatre doigts jusqu'à la concurrence de ce nombre, en prononçant les mots de la manière que j'indique; & le mot *Bonus*, en tombant sur le troisième doigt du cinquième tour, vous marquera que c'est la lettre *B* que vous cherchez. Comme l'année bissextile a deux lettres dominicales, dont l'une sert jusqu'au vingt-quatre de Février, & l'autre pendant le reste de l'année, alors vous prenez la lettre suivante. Si la présente année 1774 étoit bissextile, les lettres dominicales seroit *B* & *A*.

L'année se partage en quatre saisons; le Printems, l'Eté, l'Automne & l'Hiver. Chacune d'elles dure autant de tems que le soleil en met à parcourir trois signes du Zodiaque; ce qui comprend l'espace de trois mois. Pour les climats qui sont entre l'équateur & le pôle arctique, le printems commence lorsque le soleil entre au signe du Belier, ce qui arrive le 20 Mars ou environ, & finit quand cet astre parvient au signe de l'Ecreviffe, le 21 de Juin; alors l'été commence & dure jusqu'au 22 de Septembre, jour auquel le soleil entre au signe de la Balance; l'automne commence ce jour-là, & finit quand le soleil se trouve au premier degré du Capricorne, c'est-à-dire, au 21 Décembre : l'hiver commence alors, & dure jusqu'au 28 Mars. Quand les régions septentrionales ont l'hiver, l'été règne dans celles du midi qui leur corres-

pondent ; il en eſt de même pour l'automne & pour le printems.

Le froid qui ſe fait ſentir en hiver, & la chaleur qu'on éprouve en été, ne viennent point de ce que le ſoleil eſt plus ou moins éloigné de la terre, puiſque c'eſt dans la dernière de ces deux ſaiſons que l'aſtre du jour eſt dans ſon apogée. La cauſe principale de ces deux effets ſi contraires, c'eſt qu'en été, les rayons ſolaires tombent moins obliquement qu'en hiver ſur la partie du globe où nous ſommes placés, & l'horizon, par conſéquent, en reçoit un plus grand nombre. Ajoutez que les jours d'été ſont plus longs que ceux d'hiver : le ſoleil reſtant plus longtems ſur l'horizon, l'échauffe davantage ; & les nuits, qui ſont proportionnellement plus courtes, cauſent moins de refroidiſſement.

La lune, qui eſt cinquante fois plus petite que notre globe, nous paroît cependant plus grande que toutes les autres planètes ; c'eſt qu'elle eſt plus près de nous, puiſque dans ſon apogée, elle n'eſt éloignée de la terre que de quatre-vingt-onze mille lieues, et de quatre-vingt-mille dans ſon périgée.

Elle a trois mouvemens ; l'un qui l'entraîne avec la terre autour du ſoleil ; l'autre qui la fait circuler autour de notre globe, & le dernier par lequel elle fait une révolution ſur ſon axe.

Le premier de ces trois mouvemens eſt annuel. Elle met vingt-ſept jours sept heures & environ quarante-trois minutes à faire le ſecond ; elle emploie préciſément le même tems pour le troiſième ; ce qui fait qu'elle nous montre toujours le même hémiſphère.

Les vingt-ſept jours ſept heures & quarante-trois minutes que la lune emploie à parcourir ſon orbite, eſt ce qu'on appelle ſon *mois périodique* : ainſi elle fait en moins d'un mois ce que le ſoleil paroît n'achever qu'en un an, c'eſt-à-dire, que dans ce petit eſpace de tems, on la voit répondre ſucceſſivement à tous les ſignes du zodiaque, aller & revenir d'un tropique à l'autre, paſſer par conſéquent deux fois ſur l'équateur, & décrire par ſes révolutions diurnes, des cercles qui lui ſont ſenſiblement parallèles.

En parcourant ainſi ſon orbite, la lune doit rencontrer deux fois le ſoleil ſur ſa route ; mais comme cet aſtre

s'avance de vingt-ſept degrés dans l'écliptique ; tandis qu'elle circule autour de la terre, il lui faut quelques jours de plus pour ſe retrouver en conjonction avec lui. Ainſi le tems qui s'écoule entre les deux conjonctions eſt de vingt-neuf jours & demi, & s'appelle *mois ſynodique* de la lune, ou *lunaiſon.*

La lune, étant un corps opaque & ſphérique, ne peut jamais avoir que la moitié de ſa ſurface illuminée par le ſoleil ; & , comme l'hémiſphère éclairé ſe préſente diverſement à nos regards, dans le cours d'une même lunaiſon, ces phaſes particulières ſont comme autant de points de diviſions pour le mois ſynodique.

Quand la lune eſt en conjonction avec le ſoleil, alors, ſe trouvant entre cet aſtre & la terre, ſa ſurface éclairée regarde le globe lumineux, & ne peut nous tranſmettre aucun des rayons qu'elle en reçoit; c'eſt ce qu'on appelle *nouvelle lune.*

Après quelques jours de marche dans ſon orbite, elle nous laiſſe appercevoir une petite portion de ſa ſurface illuminée ſous la forme d'un *croiſſant*, dont les deux pointes ſont tournées vers l'orient, parce que le ſoleil eſt alors à l'occident de la lune.

Peu-à-peu nous voyons la concavité de ce croiſſant ſe remplir ; enſorte que ſept jours, ou un peu plus après la nouvelle lune, nous remarquons la moitié de la partie éclairée ſous la forme d'un demi-cercle ; & c'eſt ce que l'on nomme *le premier quartier* de lune: elle eſt alors parvenue au quart de ſa révolution.

A meſure qu'elle s'éloigne du ſoleil, nous appercevons une plus grande portion éclairée, juſqu'à ce qu'enfin, au quatorzième jour & demi de ſa route, étant arrivée au milieu de ſon orbite, & ſe trouvant en oppoſition avec le ſoleil, elle nous offre toute la partie que cet aſtre embellit de ſes feux; c'eſt ce qu'on appelle *la pleine lune.*

A compter de cette phaſe, la partie lumineuſe va toujours en diminuant pour nous, de ſorte qu'au 22, nous ne voyons plus qu'une portion de la lune ſemblable à celle du 7, avec cette différence qu'elle a convexité apparente, tournée vers l'orient, d'où lui vient alors la lumière du ſoleil : c'eſt *le dernier quartier* : elle eſt alors aux trois quarts de ſa route. Ce quartier diminue de

jour en jour, & se termine enfin par un croissant semblable au premier, mais dont les pointes sont tournées vers l'occident. Lorsque le croissant est encore fort étroit, on voit assez distinctement le reste du corps de la lune. Ce qui produit ce phénomène, c'est la lumière du soleil réfléchie par la surface de la terre : car notre globe fait à cet égard, pour son satellite, ce que ce satellite fait pour lui.

Le retour de la lune au soleil se faisant après vingt-neuf jours douze heures quarante-quatre minutes, les douze lunaisons, au lieu de former une année commune, ne font que trois cents cinquante-quatre jours; en sorte que si la lune est nouvelle au commencement de l'année, elle ne le sera pas au commencement de la suivante; elle sera alors âgée de onze jours. Au bout de trois ans, il y aura trente-sept lunaisons, & environ trois jours de plus; mais au bout de dix-neuf ans, les nouvelles & pleines lunes se retrouvent aux mêmes quantièmes, parce que dix-neuf ans, ou deux cents vingt-huit de nos mois, répondent à un nombre exact de lunaisons, savoir, à deux cents trente-cinq. Cette révolution de dix-neuf ans est ce qu'on nomme *cycle lunaire*, ou *nombre d'or*, parce qu'à Athènes, on marquoit ce nombre dans la place publique avec des chiffres en or. Il s'est passé quatre-vingt-douze cycles lunaires depuis la naissance de Jes. Chr. jusqu'à l'année 1766; & par conséquent nous sommes actuellement en 1774, dans la huitième année du 93e. qui finira en 1785.

Les lunaisons ne reviennent pas précisément à la même heure tous les dix-neuf ans : la différence monte à un jour dans l'espace de trois cents quatre ans. Voilà ce qui a fait imaginer, depuis la découverte du nombre d'or, une autre espèce de nombre que l'on appelle *épacte*, dont l'objet est d'exprimer, pour chaque année, l'âge qu'avoit la lune à la fin de l'année précédente. A la fin de 1774, par exemple, la lune étoit âgée de dix-sept jours, c'est-à-dire, qu'il y avoit dix-sept jours écoulés depuis la nouvelle lune : ces dix-sept jours sont ce qu'on appelle *épacte* pour l'année 1774.

Par ce que je vous ai dit de la marche de la lune, vous avez vu que, dans l'espace d'un mois, cette planète se trouve une fois en conjonction & une fois en opposition avec le soleil. Ces deux positions ou passages, que les

astronomes appellent *Syzygies*, sembleroient devoir occasionner autant d'éclipses ; car la lune étant un corps opaque, est bien capable de faire ombre sur la terre, en passant entr'elle & le soleil dans les nouvelles lunes, & de lui dérober pour un tems la vue de cet astre; & la terre à son tour, se trouvant entre les deux astres, au tems de leur opposition, ou, ce qui est la même chose, dans la pleine lune, pourroit bien, par la même raison, empêcher la lumière de l'un de parvenir jusqu'à l'autre. Cependant les pleines lunes se passent très-souvent sans être éclipsées, ainsi que les nouvelles lunes, sans que le soleil le soit; quand l'un ou l'autre de ces deux astres s'éclipse, ce n'est pas toujours de la même quantité, ni par le même bord du disque. Or, cela arrive pour deux raisons: la première, c'est que l'orbite de la lune est inclinée d'environ cinq degrés au plan de l'écliptique ; rappellez-vous l'image de deux cercles de tonneau: la seconde, c est que les nœuds de l'orbite lunaire ont un mouvement progressif qui les fait changer de place à chaque lunaison. Le nœud ascendant de l'orbite lunaire s'appelle *tête de dragon*, & le nœud descendant se nomme *queue de dragon*. De ce que l'orbite de la lune est inclinée à l'écliptique, il arrive très-souvent qu'au tems de la conjonction & de l'opposition, la planète a assez de latitude, c'est-à-dire, est assez élevée au-dessus ou assez abaissée au-dessous du plan de l'écliptique, pour que la lumière du soleil parvienne, sans obstacle, jusqu'à elle dans le second cas, & jusqu'à la terre dans le premier; & alors, comme vous voyez, il n'y a point d'éclipse; mais, parce que les nœuds, au lieu d'être fixés, parcourent successivement les différens points de l'écliptique, il peut arriver, & il arrive en effet de tems en tems qu'ils se rencontrent avec les Syzygies, c'est-à-dire que la lune se trouve, ou dans le plan même, ou fort près du plan de l'écliptique, lorsqu'elle entre en opposition ou en conjonction avec le soleil; dans le premier cas, l'ombre de la terre la couvre en tout ou en partie, & c'est une éclipse de lune : dans le second, c'est elle qui nous cache plus ou moins le soleil; & c'est une éclipse de soleil.

Quand l'ombre de la terre ne couvre qu'une partie du disque de la lune, l'éclipse est *partielle*; quand elle en couvre plus des deux tiers, l'éclipse est presque *totale* ; enfin,

quand elle le couvre tout entier, ce qui arrive lorſque l'oppoſition entre la lune & le ſoleil ſe trouve juſtement ſur le nœud de l'orbite lunaire, l'éclipſe eſt non-ſeulement *totale*, mais *centrale*. La lune, totalement éclipſée, ne ceſſe pour cela d'être viſible : elle paroît ſous une couleur de cuivre rouge, ou d'un fer ardent qui commenceroit à s'éteindre. Cet effet vient des rayons ſolaires qui ſe réfractent dans l'atmoſphère terreſtre, & qui, ſe croiſant après, vont illuminer foiblement l'aſtre qui ne reçoit plus les rayons directs.

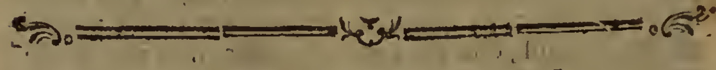
De même quand la lune ne couvre, en paſſant, qu'une partie plus ou moins grande du ſoleil, l'éclipſe de cet aſtre eſt *partielle*; &, quand la conjonction ſe fait préciſément au nœud, elle eſt centrale, mais non pas totale, parce que le diſque de la planète n'étant point aſſez grand pour couvrir entièrement celui du ſoleil, cet aſtre le déborde tout autour, comme un anneau lumineux, ce qui fait qu'on appelle cette éclipſe *annulaire*.

On diſtingue deux choſes dans une éclipſe, ſavoir : l'*immerſion*, & l'*émerſion*. L'immerſion eſt l'entrée d'un aſtre dans l'ombre de celui qui doit l'éclipſer : il faut en ſaiſir le commencement; & la fin qui ſe nomme l'*immerſion totale*. L'émerſion eſt la ſortie hors de l'ombre : on s'attache auſſi à en obſerver le commencement, & la fin qui s'appelle *émerſion totale*.

Il faut remarquer qu'une éclipſe de ſoleil, fût-elle centrale, n'eſt pas viſible pour toutes les parties de la terre qui doivent être éclairées par cet aſtre, & que celles-là même qui l'apperçoivent, ne voient pas le ſoleil éclipſé de la même quantité : cela vient de ce que la lune eſt beaucoup plus petite que le ſoleil & la terre. Par la raiſon contraire, une éclipſe de lune s'apperçoit par-tout où cette planète ſeroit viſible, ſi le globe qu'elle accompagne ne lui déroboit point la lumière.

Je termine par deux réflexions, mes chers amis, tout ce que j'avois à vous dire ſur les aſtres. Premièrement, l'éclipſe de ſoleil, arrivée à la mort de Jeſus-Chriſt, n'a pu être que miraculeuſe, puiſque la fête de Pâque ſe célébroit chez les Juifs au commencement de la pleine lune, c'eſt-à-dire, dans le tems où cette planète entre en oppoſition avec le ſoleil. En ſecond lieu, gardez-vous bien de croire que les aſtres ont d'autres influences ſur nous

que celle de nous éclairer ou de nous échauffer. Ainsi ne vous figurez pas, avec le vulgaire imbécille & l'antiquité crédule, que les phénomènes célestes, les éclipses, les apparitions des comètes, annoncent à la terre des malheurs, des catastrophes : défiez-vous de tout ce que ces imposteurs que l'on nomme astrologues, attribuent aux corps célestes ; & soyez bien convaincus que tout ce que nous remarquons dans les voûtes immenses qui sont suspendues sur nos têtes, est la suite naturelle de loix sages, & d'autant plus invariables, que les hommes sont venus à bout d'en prévoir les effets plusieurs siècles avant qu'ils n'arrivassent.



ENTRETIEN VII.

De l'Air, du Feu & de la Lumière.

EUGENE. Ce que vous nous avez dit du Ciel, me rend curieux de connoître les merveilles qui sont plus près de nous. Par exemple, qu'est-ce que l'air ?

ERASTE. C'est un fluide élastique & pesant.

La fluidité de l'air est très-grande, parce qu'il est composé de parties extrêmement rares, sphériques, très-petites, très-mobiles, peu pesantes, qui, bien loin de s'attirer, se repoussent, & qui, par conséquent, peuvent être facilement séparées les unes des autres.

On a remarqué jusqu'à présent qu'une masse d'air d'une certaine étendue conservoit toujours sa fluidité ; & l'on n'a jamais observé qu'on pût lui faire perdre cette qualité, soit en la gardant durant plusieurs années dans des vases exactement bouchés, soit en l'exposant au froid le plus piquant, soit en lui faisant subir les plus fortes & les plus longues compressions.

L'air est élastique, puisqu'on peut le comprimer, & que, dans la compression, il fait effort pour se rétablir ; comme il se rétablit en effet, dès que la cause qui pressoit son volume cesse de l'enchaîner. C'est par le moyen de cette propriété, que l'air, renfermé dans un fusil à vent, chasse une balle qui peut porter la mort à soixante-dix pas.

L'air se comprime lui-même par son propre poids, de

ſorte que celui que nous reſpirons dans la plaine, eſt plus denſe que celui qu'on trouve ſur une montagne, parce que celui-ci eſt chargé d'une colonne moins longue que celui-là.

Pour vous convaincre de la peſanteur de l'air, prenez une bouteille de verre mince, plate & pleine d'air; ajuſtez-la ſur une platine de la machine pneumatique, de ſorte que l'orifice de la bouteille correſponde à celui de la platine : pompez l'air renfermé dans la bouteille; vous la verrez éclater en des millions de parties, parce que l'air extérieur n'étant plus en équilibre avec l'air renfermé dans la bouteille, doit en pouſſer les parois l'une contre l'autre avec toute la force que lui donnent ſa peſanteur & ſon reſſort.

EUD. Apprenez-nous, je vous prie, ce que c'eſt que la machine pneumatique ?

ER. C'eſt un inſtrument compoſé d'une pompe de cuivre avec ſon piſton, d'une platine de cuivre couverte d'un cuir mouillé, ſur laquelle on poſe un vaſe de verre fait en forme de voûte, & d'un robinet placé dans un petit canal qui ſépare la pompe d'avec la platine Ce robinet eſt tellement percé, que tantôt il ouvre une communication entre le récipient & le corps de la pompe, & tantôt entre le corps de la pompe & l'air extérieur. Lorſqu'on veut faire le vuide, on ouvre la communication entre l'intérieur du récipient&l'intérieur de la pompe;on abaiſſe le piſton, & alors une partie de l'air contenu dans le récipient deſcend dans le corps de la pompe, d'où il eſt aiſé de le faire ſortir, en relevant le piſton, & en faiſant communiquer l'intérieur de la pompe avec l'air extérieur. On recommence la même opération, juſqu'à ce qu'on ait fait le vuide, qui n'eſt jamais abſolu, mais ſeulement relatif C'eſt dans ce récipient ainſi purgé d'air, que l'on fait une infinité d'expériences qui jettent le plus grand jour ſur les connoiſſances phyſiques.

L'air forme une eſpèce d'enveloppe à notre globe; & cette maſſe, avec les vapeurs & les exhalaiſonsqui y nagent, eſt appelé *atmoſphère terreſtre.*

Cette atmoſphère eſt compoſée d'air, de vapeurs, de différens ſels très-fins & très-ſubtils; on y remraque un fluide électrique; on y découvre auſſi la matière magnétique univerſelle.

De toutes les vapeurs, de toutes les exhalaisons qui s'élèvent des corps que l'action du feu met en mouvement, il n'y a qu'une très-foible partie qui s'établisse dans l'atmosphère; les autres, après avoir voltigé quelque tems, retombent, par leur propre poids, sur la surface du globe.

L'air exposé à l'action du feu se rarifie; d'où il suit que l'élasticité de cet élément augmente & acquiert une plus grande intensité, lorsque le feu déploie son action contre lui; au contraire, l'air exposé au froid se condense & se réduit à un moindre volume, de même que s'il perdoit une partie de son ressort.

L'air se glisse & pénètre dans les pores de plusieurs corps solides; il s'y cache & y réside, & pour l'ordinaire il s'y meut librement. Il exerce la même action à l'égard d'un grand nombre de fluides.

Il est la cause de la vie & de la santé. Pour s'en convaincre, il suffit de faire une ou deux expériences.

Mettez un animal, un oiseau, par exemple, sous le récipient de la machine pneumatique; & pompez l'air: vous verrez l'oiseau tomber en convulsion; &, si vous ne rendez l'air, vous le verrez périr par le défaut de respiration, & par la dilatation de l'air renfermé dans son corps. Le défaut de respiration empêche le sang de circuler. L'air qui se trouve enfermé dans le corps, n'étant plus pressé par l'air extérieur, se dilate considérablement: dilaté, il rompt les prisons où il est retenu, & il cause à l'animal une mort précédée des plus violentes convulsions. Si, au lieu d'un oiseau, vous mettez dans un verre plein d'eau un petit poisson, à mesure que vous pomperez, vous verrez sortir des bulles d'air de dessous les écailles du poisson, par les ouies & par la bouche; l'animal, devenu par la dilatation de l'air intérieur respectivement plus léger qu'un pareil volume d'eau, se tiendra à la surface de l'eau, sans pouvoir aller au fond; mais il ne mourra qu'après plusieurs heures, parce que l'air est moins nécessaire aux poissons qu'aux animaux terrestres.

On doit aussi regarder l'air comme la première cause de la végétation des plantes; car elles ont, ainsi que les animaux, des pores inhalans, par lesquels l'air s'insinue pour y faire circuler les sucs nourriciers.

En un mot, l'air est un des principaux agens de la nature; c'est lui qui anime le feu, ou qui tempère son action par la propriété qu'il a de s'échauffer & de se refroidir en très-peu de tems; c'est par lui que la nature transporte & qu'elle distribue les sources de la fécondité aux différentes parties de la terre. L'air agité est, pour ainsi dire, l'ame de la navigation : par le moyen du vent, des vaisseaux, qu'on pourroit regarder comme autant de villes flottantes, passant d'un hémisphère à l'autre, & l'on voit tous les jours en commerce des nations que l'Océan sembloit avoir éternellement séparées par ses vastes barrières. Il est vrai que l'air n'est pas toujours également propre à la respiration; comme il est spongieux, compressible, & rarescible à un point qui surpasse toute imagination, il se charge, il s'imprègne non-seulement de toutes les vapeurs & de toutes les exhalaisons extérieures, mais encore de celles qu'il trouve dans l'intérieur des corps; ou bien il se comprime & se condense jusqu'à paroître stagnant; ou bien enfin, il s'étend & se raréfie jusqu'à n'avoir plus qu'une foible pesanteur; dans ces trois cas, il cesse d'être salubre, & quelquefois même il devient dangereux & mortel; de-là, ces maladies épidémiques, ces pestes affreuses qui désolent & qui détruisent de tems en tems des villes entières.

C'est donc agir prudemment, que de ne se point exposer dans un air que l'on soupçonne d'être infecté d'une grande quantité d'exhalaisons, sur-tout de celles qui sont sulfureuses. Les cloaques qui ont été long-tems renfermés, les souterrains qui avoisinent les minières, les lieux clos où l'on a tenu du charbon allumé, les celliers même dans lesquels fermentent les vins nouveaux ou la bière, sont très-dangereux. L'usage des poêles peut être très-pernicieux pour cette même raison, sur-tout dans les commencemens, lorsqu'ils sont de fer ou de cuivre, & qu'on les chauffe fortement. Ceux qui restent long-tems au lit devroient avoir l'attention de n'y être point enveloppés de rideaux fort épais, & trop exactement fermés.

Mais, si l'air se corrompt aisément, il n'est pas difficile aussi de le purifier, soit en le renouvelant, soit en lui imprimant un mouvement rapide qui réveille & rani-

me ſon reſſort, ſoit même en brûlant des parfums, ou des corps odorans qui, par leur ſuavité, chaſſent les vapeurs malignes dont il eſt chargé. Les parties qui s'élèvent de ces corps peuvent être plus ſpongieuſes que les molécules de l'air : elles s'imbibent par conſéquent de ces vapeurs, et alors leur poids augmentant, elles ſe précipitent avec elles vers la terre; & l'air, qui en eſt dégagé, reprend ſa première activité. Mais, de tous ces moyens le plus ſimple & le plus ſûr, eſt celui de le renouveler.

Puiſque l'air eſt un fluide, il preſſe dans toutes ſortes de directions avec la même force, c'est-à-dire de haut en bas, de bas en haut, latéralement, en avant, en arrière, obliquement; et c'eſt l'uniformité de cette preſſion, & la parfaite élaſticité du fluide, qui empêchent que les corps n'en ſoient abymés.

On a eſſayé de calculer le poids de l'atmoſphère, & l'on a trouvé qu'il étoit d'environ ſix quatrillons ſix cents quatre-vingt-ſept trillons trois cent ſoixante billions de livres; mais ce total, quelque prodigieux qu'il paroiſſe, eſt ſans doute bien au-deſſous de la réalité; ce n'eſt qu'une foible approximation; car il ne paroît pas poſſible de déterminer avec exactitude ni la hauteur, ni la peſanteur du fluide dans lequel nous vivons.

On a imaginé des inſtrumens qui nous indiquent le poids ou l'élaſticité de l'air, ſa ſécheresſe ou ſon humidité; & il eſt bon de les connoître.

EUD. Vous voulez ſans doute parler des baromètres & des hygromètres.

ER. Juſtement: le baromètre ſert à marquer la peſanteur de l'air; il nous avertit que le fluide dans lequel Dieu nous a placé agit plus ou moins fortement ſur nos corps, & nous annonce les changemens de temps, ſur-tout quand ils doivent être conſidérables; car il pourroit être en défaut, ſi la variation n'étoit que momentanée, comme il arrive quelquefois.

Le plus exact, & par conſéquent le meilleur des baromètres, eſt celui qu'on appelle ſimple. Il eſt composé d'un tube de verre bien net, exactement purgé d'air, & d'environ deux lignes de diamètre. L'extrémité ſupérieure de ce tube doit être fermée hermétiquement; & ſon extrémité inférieure doit être plongée dans un petit vaſe rempli de mercure, ſur la ſurface duquel l'air que nous
reſpirons

respirons ait la facilité de graviter. C'est l'action de l'air extérieur sur la surface du mercure contenu dans ce vase, qui fait monter & qui soutient dans le cube du baromètre la colonne du vif argent, suivant les différens points gradués sur l'échelle qui l'accompagne.

Quand la colonne du mercure est à vingt-quatre pouces de hauteur, on supporte une pression d'air d'environ vingt-cinq mille sept cents quatre-vingt-cinq livres; si elle s'élève à trente pouces, la pression est d'environ trente-deux mille deux cents trente-une livres, poids qui n'excède pas la force de l'homme, puisque les plongeurs qu'on descend en mer sous une cloche, supportent aisément, mais non pas long-tems, une pression de trois cents vingt-deux mille trois cents dix livres.

La hauteur moyenne du mercure dans le baromètre, en France, est de vingt-sept pouces & demi : son plus grand abaissement ne va pas tout-à-fait à vingt-six pouces, ni sa plus grande élévation à vingt-neuf pouces.

Quand le mercure baisse au-dessous de vingt-sept pouces & demi, il annonce de la pluie ou du vent, ou en général ce qu'on appelle mauvais tems; &, quand il excède sa hauteur moyenne, il annonce le calme, le sec, le beau-tems.

Nous devons donc regarder le baromètre comme un *moniteur* presque toujours fidèle, & qui, par l'utilité dont il peut être pour les travaux de la campagne, ou pour les voyages, mérite bien d'être préféré à tant de meubles superflus ou inutiles, qui remplissent quelquefois nos appartemens.

Il n'en est pas de même des hygromètres, c'est-à-dire, des instrumens dont l'objet est d'indiquer la sécheresse ou l'humidité de l'air. On en fait de plusieurs façons : le plus simple est composé d'une corde de dix ou douze pieds, que l'on tend faiblement dans une situation horizontale, & dans un endroit à couvert de la pluie, quoiqu'exposé à l'air libre : on attache au milieu un fil de laiton, au bout duquel on attache un petit poids qui sert d'index, & qui marque, sur une échelle divisée en pouces & en lignes, les degrés d'humidité en montant, & ceux de la sécheresse en descendant. L'humidité, en pénétrant la corde, la raccourcit : la sécheresse, en la dilatant, la fait baisser.

Assez souvent on fait des hygromètres avec un bout

de corde de boyaux, que l'on fixe d'un côté à quelque chose de solide, & que l'on attache par l'autre perpendiculairement à une petite traverse, qui tourne à mesure que la corde se tord ou se détord, & qui marque, comme une aiguille sur la circonférence d'un cadran, les degrés de sécheresse & d'humidité, ou bien on place sur les extrémités de la petite barre deux figures humaines de carton ou d'émail, dont l'une rentre, & l'autre sort d'une petite maison; qui a deux portiques, lorsque le sec ou l'humide porte ordinairement un petit parapluie.

Mais, le meilleur des hygromètres n'apprend presque rien autre chose, sinon que la corde est mouillée, ou qu'elle est sèche; car l'humidité qui l'a une fois pénétrée en sort peu-à-peu, & selon l'exposition du lieu, le calme ou le vent qui règne; & bien souvent il arrive que l'athmosphère a déjà perdu une grande partie de son humidité, avant que la corde en puisse donner aucun signe Tout ce que peut apprendre un hygromètre à corde, se borne donc à savoir s'il y a plus ou moins d'humidité dans l'air, par comparaison au jour précédent; mais on connoît cela par tant d'autres signes, qu'il est assez inutile de faire une machine qui ne nous indique rien de plus.

EUG. Actuellement, Monsieur, voudriez-vous bien nous apprendre ce que c'est que le son?

ER. Le son est l'effet ordinaire du choc ou de la collision de deux corps, dont les parties ébranlées font frémir comme elles, & de toutes parts, jusqu'à une certaine distance, le fluide qui les environne; & ce frémissement se communique aux autres corps qui en sont susceptibles, & qui se rencontrent dans cette sphère d'activité.

On appelle proprement *corps sonores*, ceux dont les sons, après le choc ou le frottement qui les fait naître, sont distincts, comparables entr'eux, & de quelque durée; car on ne doit pas nommer ainsi ceux dont la chûte ou l'ébranlement ne fait entendre qu'un bruit confus ou subit, tels qu'un tombereau que l'on décharge, le murmure d'une eau courante, ou le mugissement des flots irrités. Or, on remarque qu'il n'y a que les corps élastiques qui soient véritablement sonores, parce qu'ils sont plus propres que tous les autres à être ébranlés dans leurs parties, & à conserver les ébranlemens qu'on leur procure.

Ce n'est que par le moyen de l'air que le son se fait en-

tendre, & qu'il vient frapper notre oreille. En effet, mettez sous le récipient de la machine pneumatique une ou plusieurs sonnettes; pompez l'air, & faites frapper les sonnettes; dès que l'air aura disparu, vous n'entendrez aucun son; rendez l'air, & les sonnettes recommenceront à se faire entendre. On peut conclure de cette expérience que, plus l'air est condensé, plus le son augmente & s'étend au loin, parce qu'alors le fluide a plus de ressort, & par la raison contraire, plus il est raréfié, plus le son est foible, plus la sphère qu'il décrit est étroite.

Le son se propage circulairement de tous côtés par des vibrations rapides & successives de l'air & du corps sonore, à-peu-près de la même manière que l'on voit se former des ondulations circulaires sur la surface de l'eau, lorsqu'on y jète un caillou: ces ondulations sont d'autant plus fortes & plus étendues, que le coup a été plus violent.

Chaque son a ses bornes au-delà desquelles il ne se fait plus entendre; mais il est impossible de les déterminer parce qu'elles dépendent de la force & de l'intensité du son, & de l'élasticité plus ou moins grande du corps sonore, de la constitution du terrein, du vent, qui peut être favorable au contraire, de la pureté de l'air, de la pluie, de la neige, des nuées, & sur-tout de la finesse de l'organe destiné à la fonction de l'ouie. Cependant, on peut dire que le son peut s'étendre quelquefois à une distance prodigieuse. Durant le siége de Bergen, en 1747, on entendoit très-distinctement le bruit du canon à Leyde, qui en est éloigné de quinze milles de Hollande. Durant celui de Gênes, on entendit le bruit du canon de Livourne, qui en est éloigné de quatre-vingt milles d'Italie.

Comme le son parcourt près de deux cents toises en une seconde, on peut, par son moyen, juger à-peu-près de la distance où l'on est du lieu d'où il part; & cette connoissance peut être utile, par exemple, à un général qui fait le siége d'une ville, & qui peut calculer par-là s'il est près ou eloigné des murs qu'il veut attaquer: il lui suffit de comparer le tems où il apperçoit la lumière, avec celui ou il entend le bruit du canon. Si l'intervalle qui sépare ces deux instans est de quatre secondes, il est éloigné de près de huit cents toises, &c.

Un son plus fort en absorbe un plus foible: ainsi vous

n'entendez point votre voiſin qui vous parle, ſi vous êtes auprès d'une groſſe cloche que l'on fait ſonner. Mais, ſi l'on produit dans un petit endroit différens ſons qui ne ſoient point trop bruyans, ils ne ſe confondront point entr'eux, & l'oreille pourra fort bien les diſtinguer, les comparer, & juger de leur effet total; c'eſt ce qui arrive dans les concerts.

Le ſon a non-ſeulement la propriété de ſe propager au loin, mais encore celle de ſe réfléchir, de retourner, pour ainſi dire, ſur lui-même, lorſqu'il rencontre des corps durs; au-lieu qu'il s'amortit & s'éteint, lorſqu'il vient frapper des corps mous & ſans réaction. C'eſt par cette raiſon que la voix ſe fait mieux entendre dans les rues d'une ville qu'en raſe campagne, & mieux encore dans une chambre cloſe que dans la rue; dans une chambre ſans meubles que dans celle qui eſt meublée; dans un lieu où il y a peu de monde, que dans celui où s'eſt aſſemblé un nombreux auditoire.

Une montagne, un bâtiment une muraille, réfléchiſſent le ſon quelquefois ſi parfaitement, qu'on diroit qu'il vient réellement du côté oppoſé. Le ſon qui eſt ainſi reporté, & qu'on peut diſtinguer du premier, eſt appellé *écho*, *ſon réciproque*, ou *ſon réfléchi*.

L'écho eſt plus parfait & plus diſtinct, ſi les corps durs contre leſquels le ſon va frapper ont des concavités ſur leurs ſurfaces, ou s'ils ont une figure régulièrement concave C'eſt par le moyen de cette répercuſſion que, dans certaines ſalles faites en voûte, la voix la plus baſſe ſe fait entendre d'un angle à l'autre de la ſalle, ſans que les aſſiſtans, qui ſont placés par-tout ailleurs, puiſſent entendre un ſeul mot de ce qu'on dit. Il y a, à trois lieues de Verdun, deux groſſes tours éloignées l'une de l'autre de trente-ſix toiſes: lorſqu'on parle un peu haut dans la ligne qui joint ces deux édifices, la voix ſe répète douze ou treize fois, toujours en s'affoibliſſant: les deux tours ſe renvoient le ſon alternativement, comme deux miroirs qui ſe regardent, multiplient l'image d'une bougie placée entr'eux.

L'eſpace de tems qui ſépare le ſon direct d'avec le ſon réfléchi eſt d'autant plus petit, que l'obſtacle qui forme l'écho eſt plus proche du corps ſonore; mais ſi l'obſtacle eſt éloigné de ce corps à la diſtance de cinq cents trente-

cinq pieds, il y aura une seconde entre les deux sons.

On peut conserver & recueillir le son, en l'empêchant de se répandre circulairement à une très grande distance: pour cela, on le fait passer par de longs tuyaux dont les parois le réfléchissent; c'est ce qui a fait imaginer ces cornets que l'on appelle *acoustiques*, parce que les sourds peuvent s'en servir pour entendre, & les porte-voix, dont la bonté doit se mesurer sur le degré d'élasticité de la matière qui le compose. Plus un porte-voix est long, plus il porte loin le son qu'on lui confie. Avec un porte-voix de quatre pieds de longeur, on peut se faire entendre à cinq cents pas géométriques; à dix-huit cents, s'il a seize pieds; & à plus de deux mille cinq cents, s'il en a vingt-quatre; mais il faut avoir soin de bien articuler & de prononcer lentement les syllabes les unes après les autres, si l'on veut se faire entendre distinctement. On dit qu'Alexandre le Grand avoit un porte-voix à l'aide duquel il rassembloit son armée, quoique nombreuse & quelque dispersée qu'elle fût, & lui donnoit ses ordres, comme s'il eût parlé à chaque soldat en particulier.

EUD. Tout ce que vous avez eu la bonté de nous dire de l'air me fait soupçonner qu'il a quelque rapport avec les vents.

ER. En effet, ma chère Eudoxie, le vent n'est autre chose qu'un air agité, une portion de l'atmosphère qui se meut comme un courant, avec une certaine vîtesse, & avec une direction déterminée. Comme il est souvent très-nécessaire de connoître cette direction, on a distribué les vents en plusieurs classes, à chacun desquels on a donné un nom, suivant les différens points de l'horison d'où il paroît s'échapper. D'abord on les a distingués en quatre principaux: le vent du sud ou du midi, & celui du nord ou du septentrion, qui sont opposés; le vent d'est ou d'orient, & celui d'ouest ou d'occident, qui sont aussi contraires. Ces quatre vents cardinaux ont été subdivisés en trente-deux, & ceux-ci en soixante-quatre, tous désignés par un nom particulier.

De plus, on a distingué plusieurs espèces de vents; ceux qui soufflent sans cesse dans une partie de l'atmosphère, ont été appellés *généraux* ou *constans*; on a donné le nom de *périodiques* à ceux qui commencent & finissent toujours dans certains tems de l'année, ou à certaine

heures du jour ; enfin on a nommé *variables*, ceux dont la direction, la vîtesse, la naissance & la durée n'ont rien de déterminé.

On sait en général que les vents viennent immédiatement d'un défaut d'équilibre dans l'air, parce que toutes les fois que certaines portions de l'atmosphère deviennent plus denses, plus élevées ou plus pressées que les autres, étant alors plus pesantes, elles doivent s'échapper & s'écouler par où il y a moins de résistance, elles doivent pousser devant elles les autres parties qui sont les plus foibles, à-peu-près comme l'eau d'un canal, soulevée dans un endroit par une pierre qu'on jette, se meut par ondes d'un bout à l'autre. Mais qui est-ce qui a jetté la pierre, quand nous voyons l'atmosphère s'agiter ? Voilà ce qu'on ne sait que fort imparfaitement, & ce qu'il est impossible, en effet, de bien déterminer. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'entre les principales causes des vents, il faut compter le froid qui condense l'air, le chaud qui le raréfie, & qui, par conséquent, lorsqu'ils ne règnent que dans une partie de l'atmosphère, doivent changer le mouvement & souvent la direction de cette partie. La portion d'air qui est condensée, pousse & pénètre celle qui est rare : de même une portion d'air qui est rare, laisse un libre passage à celle qui est plus dense.

Des exhalaisons qui s'amassent & qui fermentent ensemble dans la moyenne région de l'air, peuvent encore occasionner des mouvemens dans l'atmosphère; &, comme ces fermentations ne peuvent être que des explosions subites & intermittentes, on ne doit pas être surpris de voir les vents qu'elles produisent souffler par secousses & par bouffées. Ces fermentations arrivent très-fréquemment dans les grottes souterraines, par le mélange des matières grasses, sulfureuses & salines qui s'y trouvent : aussi plusieurs auteurs ont-ils attribué les vents accidentels à ces sortes d'éruptions vaporeuses. On cite encore l'abaissemens des nuages, leurs jonctions & les grosses pluies, comme autant de causes qui font naître ou qui augmentent le vent ; & en effet une nuée est souvent prête à fondre par un tems calme, lorsqu'il s'élève tout-à-coup un vent impétueux ; la nuée presse l'air entr'elle & la terre, & l'oblige à s'écouler promptement.

La force du vent, comme celle des autres corps, dé-

pend de ſa vîteſſe & de ſa maſſe ; c'eſt-à-dire, de la quantité d'air qui ſe meut ; ainſi le même vent fait d'autant plus d'effort, que l'obſtacle ſur lequel il agit lui préſente directement plus de ſurface : c'eſt pour cette raiſon qu'on déploie plus ou moins les voiles d'un vaiſſeau ; qu'on habille plus ou moins les aîles d'un moulin à vent, & que les arbres ſont moins ſujets l'hiver que l'été à être rompus par la violence des vents, parce que dans la première de ces deux ſaiſons, n'étant point garnis de feuilles, ils leur donnent moins de priſe.

Si les vents, par leur vîteſſe, par leur maſſe & par leur direction, cauſent quelquefois de grands ravages, s'ils enlèvent des montagnes de ſable, s'ils ſoulèvent les flots, s'ils contribuent à exciter les tempêtes & les ouragans, s'ils renverſent des maiſons, déracinent des arbres, &c, ils nous procurent auſſi des avantages bien capables de nous faire oublier ces triſtes & terribles effets. Ce ſont eux qui tranſportent les nuages, pour arroſer & fertiliſer les différentes parties de la terre ; ce ſont eux qui les diſſipent pour faire ſuccéder le calme à l'orage. C'eſt par ces mouvemens & ces agitations que l'air ſe renouvelle & ſe purifie, & que le chaud & le froid ſe tranſmettent d'un pays à l'autre. Il arrive auſſi quelquefois que nous perdons au change ; car ſi le vent vient d'un lieu mal-ſain, il en apporte les mauvaiſes qualités, & ſert de véhicule à la contagion ; mais ce ſont des cas particuliers & aſſez rares. Lorſque l'été règne dans notre hémiſphère, le vent du nord vient de tems en tems modérer l'excès de la chaleur, comme durant l'hiver le vent du midi vient tempérer l'excès du froid. Sans les vents, que feroit la navigation ? Quels ſervices ne tirons-nous pas des moulins à vent pour moudre le grain, extraire l'huile des ſemences, fouler les draps, ſcier les planches, broyer les couleurs ou autre matières, &c.? En un mot, le ſecours du vent eſt ſi commode, ſon utilité nous eſt ſi bien connue, que, quand il n'en fait pas, nous nous en procurons artificiellement : on agite l'air avec un éventail, ou autrement, pour ſe donner du frais : le forgeron ſe ſert d'un ſoufflet pour animer ſon feu ; & le boulanger nettoie ſon blé, en le faiſant paſſer devant une eſpèce de roue garnie de quatre volans qu'il fait tourner pour jetter l'air deſſus, & emporte la pouſſière.

De tems en tems on observe dans l'atmoſphère des phénomènes ſurprenans, que l'on appelle *météores*; mais avant de vous en parler, mes chers amis, il eſt néceſſaire de vous dire un mot du feu & de la lumière.

La nature du feu ſe dérobe à notre connoiſſance; & tout ce qu'on peut dire de cet élément ne concerne guère que les effets qu'il produit ſur les corps. On conjecture, avec beaucoup de fondement, que le feu eſt un fluide, mais un fluide qui ne ceſſe jamais de l'être, & qui probablement eſt la principale cauſe de toute fluidité, puiſque c'eſt par ſon action que les parties des corps ſe ſoulèvent, qu'elles ſe détachent les unes des autres, & qu'elles jouiſſent de cette mobilité reſpective qui diſtingue les corps fluides d'avec ceux que l'on appelle ſolides.

Les parties du feu doivent être extrêmement ſubtiles, puiſqu'il eſt impoſſible de les appercevoir & de les ſaiſir ſolidairement: elles doivent être extrêmement rares, puiſqu'il eſt impoſſible de les condenſer, & que d'ailleurs elles détruiſent toute eſpèce de condenſation: elles doivent être extrêmement ſubtiles & prodigieuſement dures, puiſqu'elles penètrent tous les corps, que rien ne leur réſiſte, & qu'elles réſiſtent à tout.

Le feu eſt un corps, puiſqu'il occupe une eſpace, qu'il ſe porte en tout ſens, & qu'en ſe développant il ſe meut. Sa mobilité doit être prodigieuſe, puiſqu'il imprime un mouvement rapide aux parties des corps ſur leſquels il agit. La réflexion de ce fluide, produite par les miroirs ardens, eſt une preuve de ſa ſolidité. Il eſt peſant, puiſque, quand il s'unit en grande quantité aux corps, & qu'il s'allie avec eux, il augmente leur poids, quoiqu'à la vérité cette augmentation puiſſe venir auſſi des particules alimentaires du feu, qui pénètrent avec lui dans les pores des corps.

Quand, par l'action du feu, les corps perdent leur ſolidité & ſe liquéfient, on dit qu'ils tombent en *fuſion*, ou en *réſolution*. Lorſque les corps ſont en fuſion, ils ont abſorbé toute la quantité de matière ignée qu'ils peuvent recevoir, & ils ne deviennent pas plus chauds, quoiqu'on les expoſe plus long-tems à la violence du feu. Mais alors les parties les plus ſubtiles de ces corps, telles que les parties aqueuſes & oléagineuſes, ſe volatiliſent, & en ſe diſſipant dans l'atmoſphère, produiſent des vapeurs

qu'on appelle *exhalaisons*. Ces parties, en s'évaporant, emportent avec elles un peu de feu, & forment une autre espèce de fluide sensible & élastique, que nous connoissons sous le nom de *fumée*. Lorsque les molécules de ce dernier fluide se sont rassemblées, elles forment une masse légère & rare que l'on appelle *suie*. Mais lorsque ces parties deviennent plus volatiles, qu'elles s'élèvent en grande abondance, qu'elles emportent avec elles une plus grande quantité de particules ignées, elles forment ce que nous appellons la flamme à une atmosphère composée, sur-tout des parties aqueuses qu'elle repousse de son sein, & qui s'élèvent en fumée, la flamme s'élève elle-même, parce qu'elle est plus légère que l'air : elle a la forme d'un cône, c'est-à-dire, qu'elle finit en pointe, dont la base, qui est sa partie la plus large, repose sur ce qui lui sert de nouriture ; & ce cône est vraisemblablement formé d'un côté par la pression de l'air qui environne la flamme, de l'autre par l'effort que fait la flamme pour fendre la masse d'air qui s'oppose à son expension.

Lorsque les parties subtiles des corps se sont évaporées, les plus grossières qui sont pour l'ordinaire composées de terre, de sels & de plusieurs autres matières hétérogènes, sont à la vérité propres à recevoir & à conserver la matière ignée; mais elles ne peuvent lui fournir aucune subsistance. On les appelle *cendres* ou *chaux* : elles se touchent à peine les unes & les autres ; c'est une poussière très-tenue, dont toutes les parties n'ont aucune adhérence, ou ne s'attirent que très-foiblement.

Quoique le feu soit capable de tout détruire & de tout dissoudre, il est répandu par-tout; dans l'air que nous respirons, dans la terre sur laquelle nous marchons: dans toutes les substances que nous touchons ou qui passent dans nos corps par forme d'aliment ; il est au-dedans de nous-mêmes, & nous n'avons pas un grain pesant de chair ou d'os, qui n'en soit intimement pénétré. Quelquefois il paroît comme enchaîné & comme engourdi dans les corps; mais il est facile de le réveiller & de l'exciter par un mouvement rapide, ou, ce qui est à-peu-près la même chose, par le frottement des corps. Une corde que l'on fait aller & venir avec violence autour d'un arbre, s'échauffe, s'enflamme. On éprouve une chaleur quelquefois très-vive quand on s'est frotté fortement les mains ; les ou-

vriers qui travaillent en plein air, dans une saison froide, raniment leur chaleur en se battant le corps avec les bras.

Le feu le plus pur que nous connoissions jusqu'à présent, est celui du Soleil : le feu terrestre a besoin de nourriture, & il s'éteint aussitôt qu'elle lui manque.

La matière ignée raréfie tous les corps qu'elle pénètre, & par conséquent augmente leur volume : mais dès que l'action de cet élément commence à se ralentir & à tendre au repos, ces corps se refroidissent, se condensent, diminuent de volume par degrés. Or, comme le soleil échauffe tous les jours notre hémisphère, & que la terre devient plus froide lorsque cet astre a disparu, il suit naturellement que tous les corps qui se rencontrent sur la surface de notre globe, ont un plus grand volume le jour que la nuit.

Nous éprouvons que les corps sont froids quand ils contiennent moins de feu que les nerfs qui appartiennent à l'organe du tact.

Le froid absolu seroit la privation de toute matière ignée ; mais nous ne connoissons point de froid absolu, parce que nous ne connoissons aucun corps qui soit privé de matière ignée.

Pour découvrir les différens degrés de la chaleur & du froid, on a imaginé un instrument fort utile, que M. de Réamur, Physicien fameux, a singulièrement perfectionné, & qu'on appelle *thermomètre*. C'est un tube de verre rempli de mercure, ou de tout autre fluide susceptible d'une dilatation & d'une condensation sensibles. Ce tube, qui est fermé hermétiquement, est terminé par une boule de la même matière, & placé sur une planche où sont marqués les différens degrés & les variations de la chaleur & du froid. Plus il fait chaud, plus le mercure monte, parce que son volume augmente par la dilatation; plus il fait froid, plus il descend, parce que son volume diminue par la condensation, suites naturelles de la présence ou de l'abandon des particules ignées.

Le thermomètre a enrichi la physique d'un grand nombre de découvertes. Il nous a appris, par exemple, que dans les caves profondes, comme dans les autres souterrains, il ne fait ni plus chaud en hiver, ni plus froid en été que dans toutes les autres saisons de l'année; que l'eau qui bout long-tems ne devient pas plus chaude qu'elle ne l'étoit après les premiers bouillons; que dans les pays les

plus chauds, sous la ligne équinoxiale, la plus grande chaleur n'excède pas celle que nous éprouvons quelquefois dans nos climats tempérés, &c.

Les thermomètres que l'on place dans les endroits renfermés, ne peuvent indiquer que la température du lieu où ils sont; ce qui est quelquefois nécessaire pour donner à la chambre d'un malade, à une serre, &c. le degré convenable de chaleur; on peut connoître la différence qu'il y a, quant au froid, entre l'air du lieu qu'on habite & celui qu'on doit respirer en sortant. Il faut observer qu'en regardant la liqueur pour savoir au juste à quel degré d'élévation elle est, il est nécessaire de placer l'œil à la même hauteur; car s'il est plus haut, on jugera la liqueur moins élevée qu'elle ne l'est en effet; s'il est plus bas, cette même liqueur paroîtra trop haute.

On appelle *lumière* tout ce qui procure à l'ame la faculté de voir par le moyen des yeux. Quoique le feu éclaire lorsqu'il est enflammé, on ne sait cependant si cet élément & la lumière sont une même & unique chose. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la lumière est un véritable corps, qui jouit des propriétés qui conviennent aux corps, un fluide très-subtil, dont par conséquent les parties n'ont qu'une foible cohésion entr'elles; & sa mobilité doit être prodigieuse, puisqu'elle parcourt en une minute plus de quatre millions de lieues, en partant du soleil. Elle doit être bien pénétrante, puisqu'elle se fait jour à travers les diamans, les perles, les verres, dont les pores sont si petits, qu'on ne peut les distinguer à l'aide des meilleurs microscopes. La rapidité avec laquelle elle se meut nous empêche d'appercevoir son mouvement progressif. Elle s'échappe de tous corps lumineux par des lignes droites que l'on appelle *rayons*; mais ces rayons se courbent & s'écartent un peu en passant dans l'air: ce qu'ils ne feroient pas, si l'espace qu'ils parcourent étoit vuide dans toute sa longueur, ou qu'il fût homogène & de même densité dans toute son étendue.

Il y a un grand nombre de corps qui s'imbibent pendant le jour de la lumière qui les éclaire, & qui luisent ensuite dans l'obscurité, sans qu'on les allume par le moyen d'un feu étranger: on les appelle pour cette raison, *phosphores*, c'est-à-dire *porte-lumière*.

On a vu quelquefois toute la viande d'une boucherie

se couvrir de taches lumineuses. On voit souvent des restes de poissons briller au coin des rues ou dans les cloaques qui servent de décharge aux grandes cuisines: le poil des chats & celui de plusieurs autres animaux étincelle sous la main, sur-tout lorsqu'il fait froid: quantité de personnes ne peuvent se peigner dans l'obscurité, sans faire voir, sans entendre même sortir du feu de leurs chevelures. Ce sont des lueurs de cette espèce qui effrayent les valets d'écurie, & qui leur font dire que certains chevaux sont pansés par des *esprits-follets*. On a vu même de tout tems certaines vapeurs grasses ou spiritueuses, exhalées des corps vivans, s'enflammer comme d'elles-mêmes, & produire un feu si léger, qu'il n'étoit sensible que par sa lumière: on l'appelle *ignis lambens*. Il en est de même des bois tendres & morts, lorsqu'ils sont pourris en un certain point; &, si l'on en croit quelques auteurs, ce phénomène est si puissant & si commun dans le Nord, que les voyageurs, pour marcher d'un pas sûr durant la nuit, font porter devant eux par leurs guides des morceaux de ce bois lumineux qui les éclaire suffisamment. De tous les phosphores, le plus remarquable, parce qu'il est le plus inflammable & le plus lumineux, est celui que l'on fait avec de l'urine.

Toutes les fois que la lumière rencontre un corps opaque, elle se réfléchit. Les corps les plus durs, les plus compactes, ceux qui sont susceptibles du poli le plus parfait, & dont la couleur approche le plus du blanc sont les plus propres à cet effet.

Quand la lumière va frapper un corps opaque, solide ou fluide, on peut dire qu'elle se partage en trois parties, dont une se réfléchit régulièrement, affectant, après qu'elle a touché la surface réfléchissante, une direction qui a un rapport constant avec celle qu'elle avoit auparavant; une autre partie se réfléchit irrégulièrement, en s'éparpillant de tous les côtés, à cause des inégalités qui se rencontrent indispensablement à la surface qui la renvoie; car il n'y en a aucune qui soit parfaitement polie; enfin une troisième portion s'éteint dans le contact, soit que les parties propres du corps qu'elle touche ne sont pas capables de lui rendre ou de lui laisser reprendre la force qu'elle perd en les heurtant; soit que son action pénètre dans les pores & s'y anéantisse. Suivant que ces trois par-

ties de lumière l'emportent l'une ſur l'autre par leurs quantités, les ſurfaces ſur leſquelles les rayons tombent prennent différens noms. Nous appellons *ſombres* ou *obſcures*, celles qui abſorbent beaucoup de lumière & qui en renvoient peu. Nous nommons *claires* ou *reſplendiſſantes*, celles qui en réfléchiſſent de toutes parts & en grande quantité; & nous donnons le nom de *miroirs* à celles dont la plupart des rayons reviennent avec un certain ordre. Celles-ci ſe font à peine appercevoir : mais elles nous repréſentent diſtinctement les objets qui les éclairent: celles de la ſeconde eſpèce ſont très-viſibles, & ne font voir qu'elles-mêmes, les autres ne ſe font guère plus voir que les miroirs ; mais elles n'ont pas comme eux la propriété de repréſenter les objets éclairés qu'on leur oppoſe.

Mon deſſein n'eſt pas de vous parler de toutes les eſpèces de miroirs qu'on a imaginés, ſoit pour recueillir les rayons de la lumière, ſoit pour repréſenter les objets ; des miroirs plans, par exemple, dont les meilleurs ſont composés de glaces enduites par derrière d'une amalgame d'étain & de mercure, & qui retracent avec tant de fidélité les images des objets, leurs couleurs, leur grandeur, leurs diſtances & leurs mouvemens; je ne vous dirai rien non plus des téleſcopes, dont l'effet eſt de repréſenter les objets éloignés plus gros & plus diſtincts que dans leur ſituation naturelle, ni des microſcopes, qui prêtent un volume prodigieux aux objets les plus inſenſibles : l'intelligence des phénomènes que ces inſtrumens opèrent, exigeroit des notions que la multiplicité des matières ſur leſquelles nous avons encore à nous entretenir, ne me permet pas de vous donner. Nous allons examiner en peu de mots les météores.

On peut diſtinguer trois ſortes de météores: les uns qui brillent & qui éclatent à nos yeux, & que, pour cette raiſon on appelle *enflammés* ; les autres qui ſont produits par les vapeurs que le ſoleil enlève, ou que la chaleur intérieure de la terre pouſſe dans l'atmoſphère après que l'aſtre du jour s'eſt retiré ; & que l'on nomme *météores aqueux* ; ceux enfin qui réſultent des vapeurs & des exhalaiſons combinées avec la lumière & qui ont reçu le nom de *météores lumineux*.

Ces petites flammes connues ſous le nom de *feux-ſollets*, parce qu'elles voltigent çà-&-là à quelques pieds de

la terre, & que l'on voit assez communément, & sur-tout à la fin de l'été, dans les endroits marécageux, dans les lieux où l'on a ramassé des cadavres, ou bien dans lesquels les matières sulfureuses & inflammables abondent; ces autres flammes, à-peu-près de la même grosseur & d'une pareille légèreté & que l'on appelle *Castor* & *Pollux*, ou *feu Saint-Elme*, & que l'on voit particulièrement après un tems orageux s'élancer comme de petits oiseaux sur toutes les parties d'un navire qui est en mer sans cependant rien embraser; ces traces de lumière, qui se jettent d'un point du ciel à l'autre ou qui se précipitent vers la terre, & que l'on appelle *étoiles tombantes*, parce que le vulgaire s'imagine que ce sont ces astres qui abandonnent les voûtes célestes pour s'élancer sur notre globe, ou pour changer de place, ces nuées lumineuses, qui brillent & éclatent quelquefois durant plusieurs nuits de suite du côté du nord, & que pour cette raison on nomme *aurores boréales*; ces globes d'une grosseur énorme & d'un éclat souvent plus vif que celui de la lune, auxquels on donne le nom de *bolides*, & qui paroissent de tems en tems dans l'atmosphère, se brisent ensuite avec un terrible fracas, & répandent au loin une fumée épaisse, presque toujours accompagnée d'une odeur sulfureuse; ces tourbillons de flamme que l'on apperçoit quelquefois dans l'air; les éclairs, que la chaleur occasionne pour l'ordinaire, & dont l'éclat se répand en un instant de tous côtés; la foudre & le tonnerre lui-même, c'est-à-dire, cette flamme brillante & vive qui se fait voir tout-à-coup dans le ciel, & qui est accompagnée d'un bruit éclatant, sont des météores ignés; & c'est sans doute à la matière électrique mise en mouvement par la chaleur, & à l'inflammabilité des exhalaisons qui se sont amassées dans l'atmosphère, qu'il faut principalement attribuer ces terribles phénomènes, bien capables d'épouvanter le peuple ignorant, mais qui sont pour les savans des objets d'une louable curiosité.

Ce qu'on appelle foudre & tonnerre, est donc un phénomène d'électricité. Un nuage rempli de matière électrique mise en action, en rencontre un autre qui n'en est point ou presque point chargé; aussitôt il se forme deux courans, l'un effluant & l'autre affluant, qui se rencontrent, qui se choquent, qui allument toutes les matières

inflammables qui se trouvent sur leur passage: leur impétuosité jointe à l'action de la flamme produit dans l'air environnant une agitation rapide ; & de-là naît une forte explosion : un bruit, que tous les nuages voisins, que tous les échos répètent, se fait entendre ; un vent impétueux s'élève & dure peu ; les vapeurs se ramassent, & tombent en pluie dont les gouttes sont très-larges ; & si la foudre prend son origine dans la plus haute région glaciale de l'atmosphère, ces vapeurs se changent en grêle de différente grosseur.

Pour l'ordinaire, la foudre tombe sur les endroits élevés comme sur des tours qui sont fort hautes, sur lesquelles on plante des verges de fer, pour y arborer des pavillons ; sur les églises élevées, qui sont ornées de plusieurs croix, ou qui sont couvertes de métal ; sur les grands arbres : ainsi, il est beaucoup plus sûr de se tenir en pleine campagne pour se mettre à l'abri de l'orage.

Comme le son ne se transmet pas avec autant de promptitude que la lumière, on peut juger de l'éloignement ou de la proximité du tonnerre, par les momens qui s'écoulent entre celui où l'éclair vient éblouir notre vue, & celui où le tonnerre vient frapper notre oreille. S'il se passe une seconde entre l'un & l'autre, le tonnerre est à cent toises de nous, à six cents toises, s'il y a six secondes ; il est très-près, & il est permis de craindre, si le bruit & l'éclair se font sentir en même tems.

On a quelquefois recours au son des cloches pour écarter le tonnerre ; mais ce moyen est plus dangereux qu'utile ; car des cloches de métal frappées par des battans de fer, & mises en vibration, sont plus exposées aux effets de l'électricité de l'air, que lorsqu'elles restent en repos ; de sorte que la matière électrique est plutôt attirée que repoussée par le son des cloches. En 1718, le tonnerre tomba dans la Basse-Bretagne, le long des côtes qui s'étendent depuis Landernau jusqu'à Saint-Paul-de-Léon ; il se précipita sur vingt-quatre églises, & précisément sur celles où l'on sonnoit les cloches, tandis que les églises où l'on ne sonnoit point furent à l'abri de cet accident.

Le tonnerre a quelquefois des effets terribles ; mais aussi il nous procure de grands avantages. Il ébranle l'air, il le meut, il condense certaines nuées, il les réduit en eau, & fait tomber sur la terre une pluie qui porte la fécondité

aux plantes, & qui contribue à la végétation; il tempère la chaleur de l'atmoſphère.

Nous ſavons par expérience, qu'il fait mourir les poulets renfermés dans les œufs que les poules couvent alors: peut-être produit-il le même effet ſur les œufs de pluſieurs inſectes qui pourroient en fournir une trop grande quantité, & qui deviendroient nuiſibles aux planètes & aux hommes.

Quand le ſoleil a ceſſé d'échauffer la terre & les eaux, l'air devient plus froid qu'elles. Alors la matière du feu, qui tend à ſe répandre toujours uniformément à la matière des autres fluides, paſſe de la terre dans l'air, & emporte avec elle les parties les plus ſubtiles des corps terreſtres, qu'elle détache, & qu'elle anime de ſon mouvement.

Si ces vapeurs ſont encore voiſines de la terre, elles ſe font ſentir le ſoir; & on les déſigne par le nom de *ſerein.* Le ſerein dure toute la nuit dans les ſaiſons & dans les climats où la terre s'échauffe ſuffiſamment pendant le jour. Mais au ſoleil levant la chaleur commençant à renaître, l'air ſe dilate, ſe reſaiſit du ſerein, qui retombe en partie ſur la terre, & reçoit le nom de *roſée.* Si le tems eſt froid, ce ſerein & cette roſée ſe glacent, & produiſent ſur les toîts des maiſons, ſur les plantes & ſur la terre, ce que l'on appelle la *gelée blanche.* Si les vapeurs ne s'élèvent ou ne retombent que lentement & en grande quantité, elles obſcurciſſent l'air, & produiſent ce que nous appellons *brouillard.* Le brouillard eſt quelquefois chargé d'exhalaiſons puantes & inſalubres, qui deviennent la cauſe de différentes maladies, ou qui portent la contagion parmi les plantes. En hiver les brouillards ſont plus fréquens qu'en été, parce que le froid qui règne dans l'air condenſe promptement les vapeurs, & ne leur donne pas le tems de s'élever beaucoup; ſi le froid augmente, le brouillard ſe gèle & s'attache aux branches des arbres, aux plantes ſèches, aux cheveux des voyageurs, aux crins des chevaux, & généralement à tout ce qui s'y trouve expoſé: c'eſt ce qu'on appelle *givre* ou *frimats.*

Quand les brouillards, ou les vapeurs qui ſont propres à les former, peuvent s'élever aſſez haut, il s'en fait des amas qui flottent au gré des vents dans l'atmoſphère: ce ſont

ſont ces *nuées* que nous voyons ſuſpendues de côté & d'autre au-deſſus de nous, & qui ſont ſi variées par leurs figures, par leurs grandeurs, par leurs vîteſſes, & même par leurs hauteurs ; car elles ne ſont point toutes également élevées. Les unes vont ſe fondre ſur les hautes montagnes, & contribuent beaucoup à entretenir les torrens & les fontaines ; les autres s'épaiſſiſſent, ſoit par l'action des vents qui les pouſſent les unes contre les autres, ſoit par la condenſation de l'air qui les porte ; alors leurs parties réunies en gouttes deviennent trop peſantes, & font, en tombant, ce qu'on appelle la *pluie*. Quand les gouttes ſont très-petites, la pluie qu'elles forment eſt très-fine, & s'appelle communément *bruine*. Les refroidiſſemens qui ſurviennent dans la région des nuages, ſont ſouvent aſſez conſidérables pour geler les vapeurs : alors elles tombent en *neige* ou en *grêle* ; en neige, ſi la congélation ſaiſit les vapeurs avant qu'elles ſe ſoient réunies en groſſes gouttes ; en grêle, ſi les particules d'eau ont le tems de ſe joindre avant que d'être priſes par la gelée.

On a vu, quoiqu'aſſez rarement, tomber en forme de pluie ou de grêle, des matières qui n'étoient point de l'eau : on a vu, par exemple, des pluies de ſoufre, des pluies de ſable, &c. c'étoit le vent qui enlevoit ces matières, & les laiſſoit tomber à une certaine diſtance du lieu où il les avoit priſes. Mais il faut ſe défier de tout ce qu'on dit des pluies de crapauds, de ſang, de grains, de pierres, &c. Toutes ces ſubſtances ſont trop peſantes pour s'élever & ſe ſoutenir comme les vapeurs au milieu de l'atmoſphère.

La pluie lave & purge l'air, en précipitant avec elle toutes les exhalaiſons qui s'y amaſſent, & qui pourroient devenir très-dangereuſes. Elle rafraîchit l'atmoſphère, & modère la chaleur, qui nous incommode ſouvent dans certaines ſaiſons. C'eſt à elle ſur-tout que la terre doit ſa fertilité : ſi elle manque & que rien n'y ſupplée, tout devient aride dans les champs, & leur culture demeure ſans ſuccès ; mais lorſqu'elle les arroſe modérément, elle amollit la terre ; elle développe les germes ; elle réunit les principes de la ſève, & lui ſert de véhicule pour l'introduire dans les racines, & pour la diſtribuer à la tige & aux branches. Comme les vapeurs qui doivent retomber en pluie, élèvent avec elles, ou rencontrent dans

l'atmoſphère les parties les plus ſubtiles de toutes ces ſubſtances que la nature fait entrer dans la compoſition des mixtes, les ſels, les ſoufres, les huiles, &c. les nuages agités par les vents, tranſportent tous ces principes d'un lieu dans un autre, & les diſtribuent de manière qu'ils ne tariſſent jamais.

Cependant les pluies ont quelquefois de très-mauvais effets. Lorſqu'elles ſont trop abondantes, trop durables, ou chargées d'exhalaiſons malignes; lorſqu'elles tombent hors de ſaiſon, elles retardent les progrès de la végétation & la maturité des fruits; elles pourriſſent les moiſſons, & font germer le grain ſur les champs; elles font périr le gibier; elles gâtent les chemins; elles rendent impraticable la navigation des rivières par les débordemens & les inondations qu'elles cauſent, & tous ces accidens incommodent le commerce & occaſionnent la diſette.

De tous les météores aqueux, le plus ſurprenant & le plus dangereux peut-être, eſt celui qu'on appelle *trombe*. On le voit aſſez ſouvent ſur mer, & beaucoup plus rarement ſur terre. C'eſt une nuée épaiſſe qui s'allonge de haut en bas, jette autour d'elle beaucoup de pluie ou de grêle, & fait entendre un bruit ſemblable à celui d'une mer violemment agitée. Elle renverſe les arbres & les maiſons par-tout où elle paſſe; &, lorſqu'elle s'abaiſſe ſur un vaiſſeau, elle ne manque guère de le ſubmerger. On croit, avec aſſez de vraiſemblance, que c'eſt une nuée, qui, déterminée à tourner par la double impulſion de deux vents contraires, & dont les directions ſont parallèles, prend la forme d'un tourbillon d'eau qui s'allonge & s'élargit plus ou moins, ſuivant la vîteſſe avec laquelle il tourne.

Pour bien entendre la raiſon des météores lumineux, il faut ſavoir d'abord que la lumière eſt compoſée de ſept rayons différens, dont chacun eſt le principe d'une couleur particulière & qui n'appartient qu'à lui. Les ſept couleurs qui naiſſent des ſept rayons de la lumière, ſont le *rouge*, l'*orangé*, le *jaune*, le *verd*, le *bleu*, l'*indigo* & le *violet*, & ces couleurs s'appellent *primitives*; parce que c'eſt de leur mélange qu'on forme toutes les autres. Les couleurs n'appartiennent pas proprement aux objets qui frappent nos regards, mais à la lumière, puiſque, dès

qu'elle ceſſe de briller, les objets n'ont plus de couleur. Ainſi, un corps qui a la propriété de réfléchir tous les rayons de lumière, ſans les décompoſer, ſans les ſéparer les uns des autres, paroît *blanc*, il paroît *noir*, s'il les abſorbe tous ſans en réfléchir aucun ; s'il réfléchit les rayons rouges plus copieuſement que les autres, il paroîtra *rouge*. Raiſonnez de même ſur les autres couleurs, & ne les attribuez jamais aux corps qui paroiſſent colorés, mais toujours aux rayons de la lumière, qui ſeuls peuvent les produire.

Obſervez en ſecond lieu, que les nuages qui ſont ſuſpendus dans l'atmoſphère, peuvent être regardés tantôt comme des miroirs qui ont la propriété de retracer l'image des objets qui ſe rencontrent vis-à-vis d'eux ; tantôt comme un aſſemblage de corps dont les uns réfléchiſſent tel ou tel rayon plus abondamment que les autres, & par conſéquent doivent paroître plus colorés par ce rayon que les autres corps qui les avoiſinent, & qui n'ont pas la même propriété.

Par le moyen de ces notions, vous trouverez ſans peine la raiſon de tous les phénomènes lumineux. Si vous appercevez autour du ſoleil, de la lune & des autres aſtres, une eſpèce d'anneau plus ou moins lumineux, plus ou moins coloré, que l'on appelle *couronne*, & que les anciens nommoient *halo*, comme ce météore ne paroît jamais dans un tems parfaitement ſerein, vous verrez qu'il eſt produit par des vapeurs qui, ſe raſſemblant les unes avec les autres, font ſubir aux rayons de la lumière qui les frappent, une réfraction ou une répulſion qui ſouvent les diviſe & les ſépare en leurs couleurs.

Si quelquefois vous remarquez dans le ciel de ces faux ſoleils que l'on appelle *parhélies*, ou de ces fauſſes lunes que l'on peut nommer *paraſelènes*, & qui ſe montrent de tems en tems au nombre de trois ou de quatre, ſouvent durent pluſieurs heures, vous reconnoîtrez auſſitôt que ce ſont autant d'images du ſoleil ou de la lune, que réfléchiſſent des nuages ou des vapeurs ſitués vis-à-vis de ces deux aſtres.

Enfin, ſi, lorſqu'ayant le dos tourné au ſoleil, & regardant une nuée qui fond en pluie, tandis que cet aſtre, élevé à une certaine hauteur ſur l'horiſon, porte ſon éclat contre elle, vous découvrez un ou pluſieurs de ces cer-

cles brillans que l'on appelle *iris* ou *arc-en-ciel*, les ſept couleurs dont vous le verrez décoré vous feront connoître auſſitôt que ce phénomène naît de la décompoſition des rayons de la lumière.



ENTRETIEN VIII.

Idée générale du globe terreſtre, & de tout ce qu'on y remarque.

EUGÈNE. APrès avoir contemplé tout ce qui ſe paſſe au-deſſus de nos têtes, ne ſeroit-il pas tems de fixer nos regards ſur le globe que nous habitons? Qu'eſt-ce que la terre? Qu'eſt-ce que la mer? D'où viennent ces ruiſſeaux limpides qui ſerpentent dans les prairies? Pourquoi ces énormes montagnes dont la cime ſe perd dans les nues?

ERASTE. Voilà bien des queſtions, mon cher ami; je vais tâcher d'y répondre; & comme les eaux couvrent la plus grande partie de notre globe, c'eſt par elles que nous allons commencer.

L'eau en général eſt un corps fluide, liquide, humide, inſipide & ſans odeur, du moins quand il ne contient pas des parties hétérogènes; limpide, diaphane, ſans couleur, très-volatil, qui ne peut brûler dans le feu, mais au contraire qui l'éteint ordinairement.

L'eau peut perdre ſa fluidité; ce qui arrive lorſqu'un grand froid s'empare de toutes ſes molécules, & alors elles forment un corps tranſparent que l'on appelle *glace*.

Tandis que l'eau eſt pure, elle eſt par-tout la même; mais comme elle a la propriété de s'unir à un très-grand nombre de ſubſtances différentes, on ne la trouve jamais dans cet état, elle eſt toujours mêlée de parties hétérogènes qui lui donnent des propriétés particulières. Il y a des fontaines dont les eaux ſont chaudes, ce qui vient des feux ſouterrains au-deſſus ou auprès deſquels elles ſe trouvent; il y en a dont les eaux s'enflamment, & qui peuvent allumer des flambeaux lorſqu'on les approche de leur ſurface; il y en a dont l'eau change la couleur des cheveux de ceux qui en boivent; il y en a dont l'eau ébran-

le & fait tomber les dents, & l'on en voit qui produisent un effet contraire ; on en trouve dont les eaux sont des poisons mortels ; il y en a qui changent le fer en cuivre ; on en voit dont l'eau se durcit lorsqu'on la tient dans des vases, & l'on prétend que les murs de la ville de Lima, capitale du Pérou, sont bâtis de ces sortes de pierres. Dans ce même royaume, on trouve auprès d'une ville appellée *Guancavelica*, une espèce d'eau qui se change en une pierre un peu jaune, qui devient transparente lorsqu'on la polit. Il est très-commun de trouver des fontaines & des rivières qui pétrifient plus ou moins promptement les divers corps qu'on y fait séjourner ; mais ce n'est pas l'eau, en tant qu'eau, qui produit tous ces effets : on doit les attribuer aux substances étrangères qu'elle amasse en filtrant au travers des terres, & qui se combinent avec elle.

Il n'est pas nécessaire de vous dire combien l'eau est utile : elle sert de boisson à tous les animaux ; elle délaye & dissout les alimens ; elle est la cause du goût ; car il nous est impossible de goûter ce qui est sec ; elle est le véhicule de toute partie nutritive qu'elle charrie dans toute l'habitude du corps : elle entretient la vie animale, en rendant le sang fluide & propre à la circulation ; elle est la cause de la végétation des plantes ; il n'y auroit ni pierres ni cailloux, ni perles, si l'eau, en se mêlant avec certaines terres, ne se changeoit en un suc pierreux, qui, s'insinuant en d'autres terres, s'y arrête & se convertit avec elle en une seule masse, d'où naissent les cailloux, les pierres, les marbres & les rochers, dont les figures sont si variées. L'eau nous sert à nettoyer quantité de corps ; elle nous fournit des bains salutaires, non-seulement parce qu'ils lavent le corps & emportent toutes les ordures qui s'attachent à sa surface, mais encore parce que l'eau, en pénétrant dans les roues de la circulation, ramollit les fibres, & détruit leur trop grande rigidité ; elle soulage ceux qui sont attaqués de la goutte ; elle guérit les rhumatismes & une multitude d'autres maladies. Elle forme les pluies qui arrosent, fertilisent & rafraîchissent notre globe : les pluies & les neiges qui s'arrêtent & se fondent sur le sommet des hautes montagnes, ou qui tombent dans les plaines & les vallées, pénètrent au travers des terres, coulent sur des lits de sable ou de

glaise, s'amassent dans les lieux propres à le retenir, & donnent naissance à la plus grande partie des fontaines, des puits, des ruisseaux, des lacs, des rivières, des fleuves.

Je dis la plus grande partie; car il est certain qu'il y a des rivières, des sources qui tirent leur origine des eaux de la mer qui se filtrent, comme les pluies & les neiges fondues, au travers des terres; il y en a aussi qui naissent en même-tems de toutes ces causes. Enfin c'est l'eau qui porte ces vaisseaux chargés de marchandises qui nous font entrer en commerce avec les nations les plus éloignées, & qui nous font jouir des trésors que la nature sembloit avoir cachés aux extrémités de la terre; c'est l'eau qui met en mouvement les roues des moulins & une multitude de machines si utiles à la société; elle est l'élément d'un nombre prodigieux d'animaux de toute espèce qui fournissent à l'homme, par le moyen de la pêche, une nourriture saine & facile.

EUDOXIE. Voudriez-vous bien nous apprendre quelque chose de plus particulier sur la mer & sur les poissons qui l'habitent?

ER. La mer occupe presque la moitié de notre globe, & contient assez d'eau pour couvrir toute la surface de la terre à la hauteur de six cents pieds. Elle est si profonde, qu'il y a des endroits où il n'a pas été possible jusqu'ici de la sonder. Le sel dont ses eaux sont imprégnées, fait à-peu-près la quarantième partie de son volume; elles sont encore remplies d'une huile bitumineuse, & d'une quantité d'autres matières amères ou corrosives, qui lui donnent un goût désagréable, & qui la rendent mal-saine.

On trouve dans son fond une multitude de plantes, du sable, du gravier, souvent de la vase, quelquefois de la terre ferme, des coquillages, des rochers, des sources d'eaux douces, des fontaines d'eaux chaudes, des vallées, des montagnes; en un mot, le lit immense dans lequel elle repose, ressemble en tout à la terre que nous habitons.

La mer voit éclore à chaque saison plus d'animaux que la terre n'en nourrit. Quand on examine les poissons, il semble qu'ils n'ont qu'une tête & une queue: on ne leur voit ni pieds ni bras. Leur tête même n'a point de mouvement libre, & on les croiroit privés de tout ce qui est

néceſſaire à la conſervation de leur vie. Mais avec ſi peu d'organes extérieurs, ils ſont plus agiles, plus prompts, plus remplis d'artifices, que s'ils avoient pluſieurs mains & pluſieurs pieds; & l'uſage qu'ils font de leur queue & de leurs nageoires les pouſſe comme des traits, & ſemble les faire voler.

Comme le fond de la mer ne produit pas autant de plante que la terre, le peuple innombrable qu'elle renferme dans ſon ſein eſt contraint de ſe dévorer mutuellement pour ſubſiſter; & bientôt ils ſeroient détruits, ſi la fécondité prodigieuſe ne ſurpaſſoit infiniment ſes beſoins. D'ailleurs, la plupart des poiſſons, lorſqu'ils ſont petits, ſont plus alertes & plus prompts à la courſe que les grands; & pour échapper à leur pourſuite, par une eſpèce de prévoyance admirable, ils ſe réfugient dans les lieux où l'eau baſſe ne laiſſe aucun accès à leurs perſécuteurs affamés.

En conſidérant les poiſſons de la mer, (car je ne vous parlerai point de ceux que nous fourniſſent les rivières & les étangs, tels que la truite, la carpe, le brochet, le tanche, la perche, &c.) on peut ſe demander comment il arrive qu'au milieu d'un élément ſi chargé de ſel & d'autres matières auſſi pénétrantes, ils jouiſſent d'une vigueur & d'une ſanté parfaites, ſans contracter aucune qualité malfaiſante, aucune ſaveur déſagréable?

Une choſe non moins étonnante, c'eſt que les poiſſons les plus propres à l'uſage de l'homme, ſont préciſément ceux qui s'approchent le plus des côtes, comme pour s'offrir à lui; tandis que beaucoup d'autres qui ſeroient inutiles ou dangereux, affectent de s'éloigner. Il y en a qui, après s'être long-tems cachés pour multiplier & pour croître, accourent en foule, lorſqu'ils ont acquis une certaine grandeur, & ſe précipitent à l'envi dans les filets & dans les barques des pêcheurs. Enfin on en voit qui ſe jettent dans l'embouchure des fleuves, & qui les remontent juſqu'à leur ſource, comme pour communiquer les avantages de la mer aux pays qui en ſont éloignés.

Les principaux poiſſons que la mer nous fournit & que nous recherchons le plus, ſont la morue & ſes eſpèces, ſavoir, le cabillou, le dorſch & la langue, le hareng, le maquereau, la baleine, le walrus, les ſardines, les enchois, l'eſturgeon, le ſaumon, les marſouins, le veau

de mer, le thon, &c. & un grand nombre de ceux qui vivent dans les écailles, comme les huitres, les moules, les homars & les tortues. Tous ces poiſſons forment une branche de commerce très-importante.

La morue & ſes eſpèces ſe trouvent dans la mer du Nord, ſur les côtes orientales & occidentales de l'Ecoſſe, au nord de l'Irlande, & particulièrement dans l'Amérique ſeptentrionale, au grand banc de Terre-Neuve. On peut juger de l'utilité de ce poiſſon & du produit que procure la pêche qu'on en fait, quand on ſaura que la Bretagne ſeule conſomme ſix mille quintaux de morue ſèche, & douze cents milliers de morue fraîche, & qu'on vend à l'Eſpagne plus de quatre millions huit cents ſoixante quinze mille quintaux de morues. Malgré cette conſommation prodigieuſe, on ne doit pas craindre que la morue manque, puiſqu'on a trouvé dans un ſeul de ces poiſſons plus de neuf millions trois cents quarante-quatre mille œufs.

Le hareng n'eſt vil que par ſa prodigieuſe abondance. Il parcourt les mers qui environnent l'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande, les côtes de Norwège, & la grande pêche ſe fait aux environs des îles de de Schetland. La Norwège fournit trois ou quatre cents mille barils de harengs, dont chacun en contient douze cents, & qui, évalués à un écu pièce, font un revenu de près d'un million. Mais la pêche des Hollandais eſt infiniment plus conſidérable, puiſqu'elle leur produit au moins tous les ans trente millions d'écus : auſſi l'appellent-ils l'ame & le nerf de leur république.

Le maquereau, dont la pêche n'eſt pas lucrative, parce qu'elle eſt moins abondante, ſe trouve dans différens endroits de l'Océan, mais particulièrement vers les côtes de France & d'Angleterre : on le pêche depuis le mois d'Avril juſqu'à celui de Juillet ; &, comme les précédens, on le mange *frais* ou *ſalé*.

La baleine eſt un poiſſon d'une énorme grandeur & d'une ſingulière utilité. Il n'y a que ſa langue qu'on puiſſe manger. Le reſte du corps produit cent & quelquefois cent vingt-huit bariques d'huile, qui ſert à brûler, à faire le ſavon, à préparer la laine des drapiers, à adoucir les cuirs, & délayer les couleurs, &c. Les barbes ou fanons qui ſont à ſes mâchoires, ſont employés à faire des corps de femmes, des buſcs, des paraſols, & beau-

coup d'autres menus ouvrages. Il n'y a pas jusqu'à son excrément dont on ne fasse usage pour teindre en rouge. Il y a une autre espèce de baleine, que l'on appelle *cachalot*, & qui fournit cette drogue que l'on appelle *blanc de baleine*, dont on se sert dans la médecine, & que la coquetterie emploie quelquefois pour se donner des attraits imposteurs, ou pour prêter à un visage suranné le coloris & la fraîcheur de la jeunesse.

La pèche de la baleine est la plus difficile & la plus périlleuse; elle se fait sur les côtes de Groenland, d'Islande, de Norwège, de Finlande, & dans le détroit de Davis. Les navires, chargés de trente ou quarante hommes d'équipage, & accompagnés de trois ou six chaloupes, attendent le passage de ces monstrueux animaux: un matelot placé au bout d'un mât, épie le moment où ils paraissent, &, dès qu'il apperçoit la baleine, il avertit les hommes armés de harpons, qui sont des fers pointus à deux tranchans, recourbés comme un dard: ils partent à l'instant dans des chaloupes, & jettent leurs instrumens sur le monstre. L'animal blessé descend, & on lâche les cordes qui retiennent les harpons, jusqu'à ce qu'il vienne sur l'eau. Alors la baleine est morte, & les pêcheurs s'en saisissent.

Le walrus ou narval, que l'on appelle encore *la licorne*, est un gros poisson qui habite, comme la baleine, dans les mers glaciales : la pêche s'en fait dans le même tems & de la même manière. La corne de cet animal, qui a depuis cinq jusqu'à quinze pieds, & ses dents, dont quelques-unes pèsent jusqu'à quatre livres, servent aux mêmes usages que l'ivoire. On tire de sa graisse, de l'huile qui sert à brûler, & qu'on emploie à beaucoup d'autres choses. Il y en a qui ont confondu ce poisson avec celui qu'on nomme *belunga*, & dont on tire cette colle de poisson qui nous vient en quantité de Russie, & sur-tout d'Archangel.

La sardine se pêche dans l'Océan, & particulièrement sur les côtes de France. L'huile qu'on en ramasse, lorsqu'on la presse, sert à brûler & à graisser. La Bretagne en tire un grand profit : on prétend que cette pêche lui vaut plus de deux millions de livres.

La pèche des anchois se fait principalement sur les côtes de Catalogne & de Provence : on les sale, & on en

remplit de petits barils de vingt-cinq à vingt-ſix livres peſant.

L'eſturgeon eſt un poiſſon de mer & de rivière qu'on ne recherche que pour les œufs; il y a un tel eſturgeon qui en fournit une centaine de livres. La plus grande pêche qui s'en fait eſt celle des Ruſſes, à l'embouchure du Wolga, dans la mer Caſpienne, principalement à dix milles au-deſſous d'Aſtracan.

Le ſaumon eſt un poiſſon que l'on trouve en abondance ſur les côtes d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, & aux environs de Terre-Neuve. Sa femelle s'appelle *beccard.* Il paſſe de la mer dans les rivières. Le Rhin & l'Elbe en ont beaucoup. On le mange frais, & on le conſerve ſalé.

Le marſouin eſt un poiſſon fort gros, qui ſe pêche ſur les côtes de France. On en mange la chair, quoiqu'elle ne ſoit pas fort bonne; & l'huile qu'on en tire ſert à différens uſages.

Le thon eſt un grand poiſſon de paſſage, dont on trouve une quantité prodigieuſe ſur les côtes de Provence, au mois de Septembre & d'Octobre.

La plupart des poiſſons à écailles ou à coquilles ſont amphibies, c'eſt-à-dire, qu'ils vivent également ſur la terre & dans l'eau. Telle eſt la tortue qui donne quelquefois juſqu'à deux cents livres de chair bonne à manger, & dont la graiſſe, qui ſe conſerve & peut ſuppléer au beurre, produit juſqu'à trente pintes d'huile. Cet animal eſt encore très-utile par rapport à ſes œufs, qu'il dépoſe dans le ſable, quelquefois au nombre de plus de deux cents cinquante. Ces œufs ſont fort gros, & on peut les garder.

Je ne finirois pas, mes chers amis, ſi je voulois vous parler de tous les poiſſons qui peuplent les mers; ainſi je ne vous dirai rien de l'eſpadon, que l'on appelle la *ſcie* ou l'*épée de mer*, parce qu'il porte au bout de la tête un grand os plat, aſſez ſemblable à une ſcie double, avec lequel il attaque & combat la baleine qui prend la fuite dès qu'elle l'apperçoit; ni du requin qui livre une guerre cruelle aux autres poiſſons & qui peut dévorer un homme entier; ni du poiſſon rouge, ainſi nommé, parce que ſes écailles ſont de cette couleur; ni du poiſſon d'or, que l'on appelle de la ſorte, parce qu'on diroit qu'on l'a chargé de ce précieux métal; ni de ceux qu'on nomme *poiſ-*

ſons volans, parce qu'en effet ils s'élèvent de l'eau & voltigent quelques inſtans dans les airs pour échapper à l'ennemi qui les pourſuit; ni de celui qui porte le nom de *galère*, parce que ſa peau eſt arrangée de manière qu'elle lui ſert de voile, & ſemble le faire voguer au gré des vents; ni de la torpille, qui engourdit tout-à-coup la main de celui qui la touche; ni enfin de cette eſpèce d'huitre qui eſt connue ſous le nom de *mère-perle*, parce qu'elles produit les perles: chacune en donne dix à douze, dont les moindres pèſent dix grains; on en trouve qui pèſent juſqu'à cinquante grains. Je ne vous parlerai pas non plus de ces coquillages dont la figure, les couleurs & les grandeurs ſont ſi variées, dont le nombre eſt ſi prodigieux, & qui ſont autant d'habitations pour une partie du peuple aquatique; mais en terminant ce qui concerne l'élément qui nous fournit tant de richeſſes, je ne dois pas oublier de vous dire un mot ſur un phénomène qu'il nous préſente.

Tous les jours les eaux de la mer ſont portées deux fois de l'équateur vers les pôles, & reviennent deux fois des pôles vers l'équateur: c'eſt ce que l'on appelle le *flux* & le *reflux*, ou les *marées*. Ce mouvement eſt tellement lié avec celui de la lune, que tous les philoſophes, à l'exception d'un petit nombre, l'ont toujours regardé comme un effet de l'action de cet aſtre ſur la terre. Les marées croiſſent quand la lune s'approche de nous; elles diminuent quand la lune s'en éloigne; tous les jours elles retardent de la même quantité que le paſſage de la lune par le méridien; le même accord règne généralement entre toutes les variations du mouvement de la lune & celles de la marée; cet aſtre eſt donc la principale cauſe du flux & du reflux de la mer. Mais comment l'action phyſique de la lune s'exerce-t elle ſur les eaux de la mer? C'eſt ce qui partage encore aujourd'hui les diſciples de Deſcartes & de Newton.

Les premiers, qui ſuppoſent que la terre, ainſi que toutes les autres planètes, eſt environnée d'un fluide très-ſubtil & très-actif qu'ils appellent tourbillon, attribuent l'effort de la lune ſur les eaux de la mer, à la preſſion qu'elle exerce ſur le tourbillon terreſtre dans lequel elle nage, ſelon eux. La lune, diſent-ils, eſt un corps d'une maſſe conſidérable; lorſqu'elle ſe trouve perpendiculaire

aux eaux de la mer, elle rétrécit le canal du tourbillon; presse la matière qui le compose; celle-ci fait effort, réagit en tout sens, & ne trouvant qu'un foible obstacle du côté des eaux de la mer, très-mobiles dans leur nature, elle les oblige de s'abaisser au dessous de la lune, & de s'élever vers les rivages. Lorsque l'astre comprimant est éloigné du méridien, les eaux reprennent leur équilibre, & quittent les rivages pour occuper leur première place. Tel est en général le systême des Carthésiens; c'est d'après cette idée qu'ils rendent raison des autres phénomènes qui accompagnent les marées. On ne peut refuser à leur explication d'être fort ingénieuse; mais elle est contraire à l'expérience. Car, suivant eux, la mer doit s'étendre sur les rivages, & occuper un plus grand bassin; ou, ce qui est la même chose, le reflux doit arriver quand la lune est au méridien d'une plage de la mer: tandis que c'est alors que la mer abandonne ses rivages, s'accumule pour-ainsi-dire sur elle-même, rétrécit son bassin, & forme, en un mot, ce qu'on appelle le *reflux*.

Les Newtoniens raisonnent d'une manière qui paroît bien plus conforme à ce que l'on voit tous les jours. L'action de la lune sur les eaux n'est, selon eux, que l'effet de cette force attractive dont ils prétendent que sont doués tous les corps. Lorsque la lune est perpendiculairement au-dessous des eaux de la mer, elle les attire à soi, elle les oblige de s'élever jusqu'à une certaine hauteur, & de former une éminence dont le sommet répond au point du ciel qu'elle occupe en ce moment: mais les eaux qui sont sous la lune ne peuvent s'élever, que celles des rivages ne s'abaissent & ne se précipitent vers l'endroit de l'élévation, afin de rétablir l'équilibre, & c'est ce qui produit le flux.

Après ce passage de la lune, les eaux, que cet astre tenoit suspendues, n'étant plus attirées doivent, retomber par leur propre poids, & former, en retournant vers les rivages, ce qu'on appelle le reflux. Telle est en abrégé la manière dont les disciples de Newton expliquent l'action principale de la lune sur les eaux de la mer; & il faut avouer que ce systême est si naturel, que, sans lui, le méchanisme des marées est inconcevable; au-lieu qu'avec lui, on rend sans peine les raisons les plus plau-

ſibles de tous les phénomènes que nous offre cet admirable mouvement.

Paſſons actuellement aux productions de la terre. Les Philoſophes les ont diſtribuées en trois grandes familles, auxquelles ils ont donné le nom de *règne* : la première s'appelle *règne animal*; la ſeconde, *règne végétal*; & la troiſième, *règne foſſile*, ou *minéral*.

Les *animaux* ſont des corps organiſés, qui tirent leur aliment des trois règnes de la nature : ils ont la faculté de ſe mouvoir où bon leur ſemble; ils ſont doués de ſentiment; ils reçoivent différentes impreſſions des corps extérieurs; différentes humeurs circulent dans toute l'habitude de leurs corps; les unes ſervent à la nutrition des parties où elles abordent; les autres, qui n'ont pas cet objet à remplir, s'échappent & ſe diſſipent : l'animal vit tant que cette circulation a lieu.

Les *végétaux* ſont des corps organiſés, vivans, munis de vaiſſeaux, de valvules, d'enveloppes, de glandes; ils s'attachent à la terre, comme à la ſource de leur ſubſiſtance, & en tirent une liqueur qu'on appelle *sève*. Tant que cette ſève s'élève dans leurs canaux, ils végètent, ils pouſſent, ils vivent; ils périſſent, dès qu'elle ceſſe de circuler, ou qu'elle s'épanche.

Les corps qui ſont partie du règne *foſſile*, ſont compoſés de parties hétérogènes, du concours deſquelles différens fluides, différentes maſſes ſolides de différentes figures, grandeurs & fermeté, prennent naiſſance. Tous ces corps n'ont ni organes, ni vaiſſeaux; ils ſont dépourvus de mouvement & de vie.

EUG. Ce que vous nous allez dire des animaux ſera ſans doute bien intéreſſant.

ER. Le règne animal ſe diviſe en ſi grandes familles : l'*homme*, les *quadrupèdes*, les *oiſeaux*, les *poiſſons*, dont je vous ai parlé, & dont par conſéquent je ne dirai plus rien; les *amphibies*, & les *inſectes*.

L'homme eſt le ſeul de tous les êtres, capable de connoître, & digne d'admirer. Dieu l'a fait ſpectateur de l'univers, & témoin de ſes merveilles. Le ſouffle divin dont il eſt animé le rend participant des ſublimes ſecrets de ſon Créateur; & c'eſt par ce ſouffle ſacré qu'il penſe & réfléchit; c'eſt par lui qu'il voit & lit dans le livre du monde, comme dans un exemplaire de la Divinité. Fait

pour adorer celui qui l'a tiré du néant, il commande à toutes les créatures ; vassal du ciel, roi de la terre, il ennoblit, il peuple, il enrichit, il embellit même l'empire que l'Eternel lui a donné. Tout en lui marque sa supériorité sur tous les êtres vivans ; il se soutient droit & élevé ; son front regarde le ciel ; il présente une face auguste, sur laquelle est imprimé le caractère de sa puissance. Son port majestueux, sa démarche fière & hardie, annoncent la noblesse de son rang : il ne voit que de loin la terre, & semble la dédaigner ; tandis que presque tous les autres animaux tristement courbés vers le globe, y cherchent une humble subsistance. Chez lui, le bras & la main ne sont point faits pour servir de piliers d'appui à la masse de son corps, mais pour exécuter les ordres de la volonté, saisir les choses éloignées, écarter les obstacles, prévenir la rencontre & le choc de ce qui pourroit nuire, embrasser & retenir ce qui peut plaire, & l'offrir aux autres sens. En un mot, l'excellence de sa nature perce à travers toutes les parties de l'admirable machine qu'il anime. Tel est l'homme si on le considère du côté de la destination primitive ; mais qu'est-ce que ce roi si grand, si respecté, si l'on jette les yeux sur ce qu'il est devenu ? Mélange bizarre de bonté & de malice, de grandeur & de pusillanimité, il ne nous présente que misère & que douleur dans son enfance; plus foible qu'aucun des animaux, il ne commence à vivre que pour commencer à gémir; sa vie incertaine & chancelante paroît devoir finir à chaque instant; il ne peut ni se soutenir, ni se mouvoir. A peine est-il sorti de cet état précaire, que l'ignorance lui présente de nouveaux obstacles à vaincre : bientôt les passions surviennent; il frémit sous leur tyrannie; il les abhorre en les flattant ; il se jette dans le crime en applaudissant à la vertu. Cette triste effervescence est-elle passée, l'âge viril lui suggère de vastes projets : l'ambition avide l'occupe & le tourmente; enfin la vieillesse s'approche, précédée & suivie d'une foule d'infirmités qui le dévorent tour-à-tour : il n'a pas vécu pour lui, que déjà la mort l'a précipité dans le tombeau.

EUD. Il y a un animal qui ressemble beaucoup à l'homme; c'est le singe : voudriez-vous bien nous en dire un mot ?

ER. On a entassé sous le nom de singes une multitude

d'animaux d'eſpèce très-différents ; mais on ne doit appeller ainſi que l'animal qui n'a point de queue, dont la face eſt aplatie, dont les dents, les mains, les doigts & les ongles reſſemblent à ceux de l'homme, & qui comme lui marche debout ſur deux pieds. Or, il n'y a que trois ſortes d'animaux qui aient ces propriétés, ſavoir, l'orang-outang, le pithèque, & le gibbon.

Si on ne faiſoit attention qu'à la figure, on pourroit également regarder l'orang-outang comme le premier des ſinges & le dernier des hommes. Il y en a de deux eſpèces, le grand que l'on appelle *Pongo*, & le petit que l'on nomme *Jocko*. Ces animaux ont l'inſtinct de s'aſſeoir à table comme les hommes, de manger de tout ſans diſtinction, de ſe ſervir du couteau, de la cuiller & de la fourchette pour couper & prendre ce qu'on leur ſert ſur l'aſſiette; ils boivent du vin & d'autres liqueurs. On en a vu qui ſe faiſoient entendre lorſqu'ils avoient beſoin de quelque choſe, qui ſe faiſoient ſaigner lorſqu'ils étoient malades, & qui, ayant été ſaignés, montraient leur bras toutes les fois qu'ils ſe trouvoient incommodés, afin qu'on leur ouvrît la veine. On en a vu qui préſentoient la main pour reconduire les gens qui venoient les viſiter, qui ſe promenoient gravement avec eux & comme de compagnie, verſoient eux-mêmes leur boiſſon dans un verre, & le choquoient lorſqu'ils y étoient invités.

Le pithèque n'a pas un pied & demi de hauteur, c'eſt le plus docile des ſinges. Le gibbon eſt bien plus grand ; mais ſes bras ſont auſſi longs que ſon corps, en ſorte que ſans ſe courber il peut toucher la terre.

En diſſéquant ces trois eſpèces d'animaux, on trouve qu'ils ont une ſingulière conformité avec l'homme; & c'eſt cette extrême reſſemblance qui les a fait appeller *hommes ſauvages*, ou *ſatyres*, par les anciens. Mais quoique ces ſinges aient tant de rapport avec le roi de la terre, ils ont néanmoins une ſi forte teinture d'animalité pure & ſimple, qu'elle ſe reconnoît en chacun d'eux, & au moment de la naiſſance, & dans tout le cours de ſa vie. Ils n'ont ni la parole ni la penſée, on ne leur trouve aucune intelligence, de quelque côté qu'on les enviſage : ils imitent l'homme, non parce qu'ils le veulent, mais parce que, ſans le vouloir, ils le peuvent, en ſorte qu'il n'y a rien de libre, rien de volontaire dans cette

espèce d'imitation. Le corps de l'homme & celui du singe sont deux machines organisées de la même manière, & qui, par nécessité de nature, se meuvent à-peu-près de la même façon ; mais se mouvoir de même n'est pas agir pour imiter.

Il y a plusieurs autres familles de singes, comme les magots, les papions ou babouins, les mandrilles, les guenons ou singes à longue queue, &c. &c. Mais toutes ces espèces s'écartent plus ou moins de la ressemblance humaine, & d'ailleurs il vaut mieux vous parler d'animaux plus utiles & plus agréables. Commençons par ceux dont l'homme a changé l'état naturel, en les forçant à lui obéir, qu'il fait servir à son usage, qui vivent en quelque sorte avec lui dans une même maison, qui partagent, pour-ainsi-dire, sa société & ses travaux, ou fournissent, à ses besoins ; & que l'on appelle *animaux domestiques.*

Le *cheval* est de tous les animaux le plus utile & le plus beau. Plein de fierté & de courage, il supporte avec l'homme les fatigues de la guerre, & recherche avec lui la gloire des combats. Aussi intrépide que son maître, il voit le péril & l'affronte : il se fait au bruit des armes, il l'aime & se pénètre de l'ardeur qu'il inspire ; mais docile autant qu'impétueux, il ne se laisse point emporter au noble feu qui l'anime, il sait réprimer ses mouvemens ; il fléchit sous la main qui le guide ; & obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modère ou s'arrête, & n'agit que pour satisfaire celui qui le monte : c'est une créature qui renonce à son être, pour n'exister que par la volonté d'un autre ; qui sait même la prévenir ; qui, par la célérité & la précision de ses mouvemens, l'exprime & l'exécute ; qui sent autant qu'on le désire, & ne tend qu'autant que l'on veut ; qui, se livrant sans réserve, ne se refuse à rien, consacre toutes ses forces, s'excède, & meurt même plutôt que de cesser d'obéir. Son utilité ne se borne point aux combats : ils nous porte à la chasse, dans les courses, dans les voyages ; il fait voler ces chars brillans, que la vanité, le luxe & la mollesse ont mis au rang des choses nécessaires, il traîne ces voitures qui transportent dans les différens pays les richesses du commerce ; il aide le laborieux cultivateur, soit en portant aux villes les fruits de ses travaux, soit en tirant la charrue : sa peau même, après sa mort, sert à différens usages. Quels

Quels ſecours ne tirons-nous point de l'âne ! Il vit de peu, & ſupporte long-tems la fatigue : il dort moins, &, dans les pays chauds, il eſt meilleur & plus fort que le cheval : auſſi mérite-t-il bien peu le mépris qu'on lui porte.

Après avoir ſervi au labour & au voiturage, le bœuf nous procure par ſa chair un aliment très-nourriſſant ; ſa peau ſert à faire des cuirs ; ſes os ſont employés à fabriquer divers meubles ; du poil de ſa queue, on fait le crin, & du poil court qui le couvre, on fait la bourre & ces tapiſſeries qu'on nomme bergame ; ſa corne ſert à fabriquer des peignes, des lanternes, des tabatières, &c. Sa graiſſe donne du ſuif, ſes boyaux ſervent à faire des moules pour battre l'or & l'argent, & les tendons de ſon cou ſervent à faire des ſoupentes de voiture. Cet animal précieux rend à la terre tout autant qu'il en tire : & même il améliore le fonds ſur lequel il vit : il engraiſſe ſon pâturage ; au-lieu que le cheval & la plupart des animaux amaigriſſent en peu d'années les meilleures prairies.

La vache, qui nous ſert preſqu'aux mêmes uſages que le bœuf, nous donne encore cette nourriture délicieuſe & ſalutaire qu'on appelle lait, & dont on fait le beurre & le fromage.

Que ne pourrois-je pas vous dire de la brebis & du mouton qui nous fourniſſent les laines dont on fabrique les étoffes ; de la chèvre qui nous donne du lait, & dont le poil eſt ſi utile !

EUG. De tous les animaux domeſtiques, le chien eſt celui qui me plaît davantage.

ER. C'eſt le plus digne en effet d'entrer en ſociété avec l'homme, puiſqu'indépendamment de la beauté de ſa forme, de la vivacité, de la force, de la légéreté, il a par excellence toutes les qualités intérieures qui peuvent fixer ſon eſtime. Il ſacrifie tout ce qu'il a reçu de la nature au plaiſir de s'attacher & au déſir de plaire ; il vient en rampant mettre aux pieds de ſon maître ſon courage, ſon induſtrie, ſes talens ; il attend ſes ordres pour les exécuter ; il le conſulte, il l'interroge, il le ſupplie ; un coup d'œil lui ſuffit ; il entend les ſignes de la volonté. Plus fidèle que l'homme, plus conſtant dans ſes affections, nulle ambition, nul intérêt, nul déſir de vengeance ne le tourmente : ſa ſeule crainte eſt de déplaire : il eſt tout zèle,

tout ardeur, tout obéissance. Plus sensible au souvenir des bienfaits qu'à celui des outrages, il ne se rebute pas par les mauvais traitemens; il les subit, les oublie, ou ne s'en souvient que pour s'attacher davantage; loin de s'irriter, ou de fuir, il s'expose de lui-même à de nouvelles épreuves; il lèche cette main, instrument de douleur qui vient de le frapper; il ne lui oppose que la plainte, & le désarme enfin par la patience & la soumission. Plus souple qu'aucun des animaux, dit le célèbre M. de Buffon, que je copie dans ce portrait du chien, non-seulement il s'instruit en peu de tems, mais même il se conforme aux mouvemens, aux manières, à toutes les habitudes de ceux qui lui commandent : il prend le ton de la maison qu'il habite, comme les autres domestiques; il est dédaigneux chez les grands, & rustre à la campagne; toujours empressé pour son maître, & prévenant pour ses seuls amis, il ne fait aucune attention aux gens indifférens, & se déclare contre ceux qui par état ne sont faits que pour importuner : il les connoît aux vêtemens, à la voix, à leurs gestes, & les empêche d'approcher. Lorsqu'on lui a confié, pendant la nuit, la garde de la maison, il devient plus fier, & quelquefois féroce; il veille, il fait la ronde; il sent de loin les étrangers; &, pour peu qu'ils s'arrêtent ou tentent de franchir les barrières, il s'élance, s'oppose, & par des aboiemens réitérés, des efforts & des cris de colère, il donne l'alarme, avertit & combat. Aussi furieux contre les hommes de proie que contre les animaux carnassiers, il se précipite sur eux, les blesse, les déchire, leur ôte ce qu'ils s'efforçoient d'enlever; mais content d'avoir vaincu, il se repose sur ses dépouilles, n'y touche pas, & donne en même-tems des exemples de courage, de tempérance & de fidélité.

EUD. Voilà, je vous avoue, un portrait bien flatteur. Je voudrais bien savoir ce que vous pensez du chat?

ER. Le chat, dit encore M. de Buffon, est un domestique infidèle, qu'on ne garde que par nécessité, pour l'opposer à un autre ennemi domestique encore plus incommode, & qu'on ne peut chasser; & quoique cet animal, sur-tout quand il est jeune, ait de la gentillesse, il a en même-tems une malice innée, un caractère faux, un naturel pervers que l'âge augmente encore, & que

l'éducation ne fait que masquer. De voleur déterminé, il devient seulement, lorsqu'il est bien élevé, souple & flatteur comme les fripons; il a la même adresse, la même subtilité, le même goût pour faire le mal, le même penchant à la petite rapine; comme eux, il sait couvrir sa marche, dissimuler son dessein, épier les occasions, attendre, choisir, saisir l'instant de faire son coup, se dérober ensuite au châtiment, fuir & demeurer éloigné jusqu'à ce qu'on le rappelle. Il prend aisément des habitudes de société, mais jamais des mœurs, il n'a que l'apparence de l'attachement; on le voit à ses mouvemens obliques, à ses yeux équivoques: il ne regarde jamais en face la personne aimée; soit défiance ou fausseté, il prend des détours pour en approcher, pour chercher des caresses auxquelles il n'est sensible que pour le plaisir qu'elles lui font. Bien différent de cet animal fidèle dont tous les sentimens se rapportent à la personne de son maître, le chat paroît ne sentir que pour soi, n'aimer que sous condition, ne se prêter au commerce que pour en abuser, &, par cette convenance de naturel, il est moins incompatible avec l'homme qu'avec le chien, dans lequel tout est sincère.

EUG. Le nombre des animaux quadrupèdes doit être bien considérable?

ER. Aussi me seroit-il impossible, mes chers amis, de m'étendre beaucoup sur chacun d'eux, à moins que vous ne voulussiez vous arrêter sur ce sujet durant plusieurs semaines.

EUG. Cette matière seroit bien digne d'une attention sérieuse: ne convient-il pas à un roi de reconnoître ses sujets?

ER. Si je ne puis vous expliquer leurs qualités, leurs habitudes, leurs propriétés, je puis au moins vous apprendre leurs noms: c'est ce que je vais faire, après quoi nous parlerons des oiseaux.

Outre le plaisir de la chasse que procurent le cerf, le daim, le chevreuil, le lièvre & le lapin, ils nous fournissent ou des peaux très-utiles, ou des alimens délicats.

L'élan, qui participe du cheval & du cerf, donne une peau fort estimée, dont on fait un cuir très-fin & très-fort.

Les rennes, qu'on trouve dans les pays du Nord, courent avec une vîtesse extraordinaire. On vient à bout

de les apprivoiſer, & on leur fait tirer de petits traîneaux. Leur peau ſert à faire des habits & des couvertures, & leurs nerfs ſe filent.

Le loup, qui reſſemble beaucoup au chien, quoiqu'il y ait entre ces deux animaux une mortelle antipathie, n'a rien de bon que ſa peau, dont on fait des fourrures groſſières qui ſont chaudes & durables. Du reſte, déſagréable en tout, ayant la mine baſſe, l'aſpect ſauvage, la voix effrayante, l'odeur inſupportable, le naturel pervers, les mœurs féroces, il eſt odieux, nuiſible de ſon vivant, inutile après ſa mort.

Le renard eſt fameux par ſes ruſes. Celui dont la peau eſt noire eſt le plus rare & le plus eſtimé; ſa graiſſe eſt bonne contre les engelures.

Le loutre, dont la peau ſert à faire de très-bonnes fourrures, eſt un animal vorace, de la groſſeur du chat, & plus avide de poiſſon que de chair: auſſi ne quitte-t-il pas beaucoup le bord des rivières ou des lacs; il dépeuple quelquefois les étangs.

La fouine a la phyſionomie très-fine, l'œil vif, le ſaut léger, les membres ſouples, le corps flexible, tous les mouvemens très-rapides; elle ſaute & bondit plutôt qu'elle ne marche; elle grimpe aiſément contre les murailles qui ne ſont pas bien enduites, entre dans les colombiers, les poulaillers, &c.; mange les œufs, les pigeons, les poules, &c., en tue quelquefois un grand nombre, & les porte à ſes petits. Elle prend auſſi les ſouris, les rats, les taupes, & les oiſeaux dans leurs nids.

La marte, & ſur-tout la marte zibeline qui ne ſe trouve guère qu'en Sibérie, donne une peau très-eſtimée. La commune eſt brune & jaune; la précieuſe eſt noire.

Le furet ſert à pourſuivre les lapins, dont il eſt l'ennemi mortel, & ſur leſquels il ſe jette avec fureur, quoique le moindre d'entr'eux ſoit quelquefois quatre ou cinq fois plus gros que lui.

La belette, malgré ſa petiteſſe, eſt un animal redoutable aux poulaillers, aux colombiers, aux couleuvres, aux rats d'eau, aux taupes, aux rats & aux ſouris. L'eſpèce de belette, que l'on appelle *hermine*, donne une très-riche fourrure qui eſt blanche, excepté le bout de la queue; qui eſt noir.

Je ne vous dis rien de l'écureuil, dont la jolie figure

& la finesse sont encore rehaussées par une belle queue en forme de panache, qu'il relève jusques dessus sa tête, & sous laquelle il se met à l'ombre, ni du rat & de la souris, qui pénètrent dans une maison, & y portent quelquefois le dégât, ni du mulot, espèce de rat qui ravage les campagnes : il vaut mieux nous occuper d'animaux plus importans.

La peau de l'ours est de toutes les fourrures grossières celle qui a le plus de prix, & la quantité d'huile que l'on tire d'un seul ours est fort considérable. Cet animal aime la solitude ; il est très-susceptible de colère, & sa colère tient toujours de la fureur & du caprice. Il ne se détourne pas de son chemin ; il ne fuit pas l'aspect de l'homme. Il a le sens de la vue, de l'ouïe & du toucher très-bons, quoiqu'il ait l'œil très-petit, relativement au volume de son corps ; les oreilles courtes, la peau épaisse & le poil fort touffu ; enfin il a l'odorat excellent, & peut-être plus exquis qu'aucun autre animal.

Le castor, dont la peau sert à tant d'usages, habite de préférence sur les bords des lacs, des rivières, & des autres eaux douces. Il se sert de ses pieds de devant comme des mains, & ceux de derrière lui servent de nageoires. Il nage beaucoup mieux qu'il ne court ; il aime la propreté & fuit les mauvaises odeurs.

Les castors se rassemblent en grand nombre sur les bords des rivières ou des lacs, pour former une espèce de république ; ils se construisent des cabanes & des digues, avec tant d'art & de solidité, qu'on diroit que ces édifices sont l'ouvrage des hommes les plus industrieux & les plus habiles. Leur queue leur sert de truelle, pour appliquer une sorte de mortier qu'ils gâchent avec leurs pieds ; comme leurs dents sont très-dures & très-tranchantes, ils s'en servent pour abattre des arbres fort gros dont ils font les fondemens de leurs habitations.

Le lion est regardé comme le roi des quadrupèdes. Il n'est cruel que par nécessité, ne détruit qu'autant qu'il consomme ; il dédaigne souvent les petits ennemis, méprise leurs insultes & leur pardonne des libertés offensantes : on l'a vu donner quelquefois la vie à ceux qu'on avoit dévoués à la mort, en les lui jetant pour proie, &, comme s'il se les fût attachés par cet acte généreux, leur continuer la même protection, vivre tranquillement avec

eux, leur faire part de sa subsistance, se la laisser même enlever toute entière, & souffrir plutôt la faim que de perdre le fruit de son premier bienfait. Sa figure est imposante; il a le regard assuré & la démarche fière. Il attaque tous les animaux, & est très-redouté de tous. Son rugissement est si fort, que, quand il se fait entendre par échos, la nuit, dans les déserts, il ressemble au bruit du tonnerre. Le cri qu'il fait lorsqu'il est en colère, est encore plus terrible que le rugissement; alors il se bat les flancs de sa queue, il en frappe la terre, il agite sa crinière, qui est un long poil qui couvre toute la partie antérieure de son corps, & que la lionne n'a point; il fait mouvoir sa face, remue ses gros sourcils, montre des dents menaçantes, & tire une langue armée de pointes si dures, qu'elle suffit seule pour écorcher la peau & entamer la chair, sans le secours des dents ni des ongles, qui sont après les dents, ses armes les plus cruelles. L'éléphant, le rhinocéros, le tigre & l'hippopotame sont les seuls animaux qui puissent lui résister.

Si nous voulons ne nous pas compter, l'éléphant est l'être le plus considérable de la nature. Il surpasse tous les animaux terrestres en grandeur. Au moyen de sa trompe qui lui sert de bras & de main, il peut enlever & saisir les plus petites choses comme les plus grandes, les porter à sa bouche, les poser sur son dos, les tenir embrassées, ou les lancer au loin. Plein de docilité, susceptible de reconnoissance, capable d'un fort attachement, il s'accoutume aisément à l'homme, se soumet moins par la force que par les bons traitemens, le sert avec zèle, avec fidélité, avec intelligence. Il vit long-temps, & jouit d'une force incroyable. Avec ses défenses, qui sont ce qu'on appelle l'ivoire, & dont plusieurs pèsent plus de cent vingt livres, il perce & terrasse le lion, il fait trembler la terre sous ses pas: de sa trompe, il arrache les arbres, d'un coup de son corps, il fait brèche dans un mur. Il est invincible par la seule résistance de sa masse, par l'épaisseur du cuir qui la couvre; il peut porter sur son dos une tour armée en guerre, & chargée de plusieurs hommes; seul, il fait mouvoir des machines & transporte des fardeaux que six chevaux ne pourroient remuer. Il a une adresse extrême: il ne casse ni n'endommage rien de tout ce qu'on lui confie; il pose & arrange

doucement les ballots, il essaye avec sa trompe s'ils sont bien situés, & quand c'est un tonneau qu'il roule, il va de lui-même chercher des pierres pour le caller & l'établir solidement.

Après l'éléphant, le rhinocéros est le plus puissant des quadrupèdes. Le tigre est un animal terrible, qui n'est jamais rassasié de sang, & qui, remarquable par la variété de ses couleurs, donne une peau fort belle, dont on fait des housses. L'hippopotame est un gros animal amphibie, qui marche lentement & nage très-vîte. Sa gueule est prodigieusement ouverte; &, d'un coup de dent, il brise les bateaux les plus forts; souvent il les soulève, & les tient sur son dos, malgré leur poids énorme. Sa peau très-épaisse & très-dure est presque impénétrable.

Terminons cet article des quadrupèdes, par dire un mot du chameau & du dromadaire; qui sont deux races de la même espèce, dont toute la différence consiste en ce que le chameau porte deux bosses sur le dos, au-lieu que le dromadaire n'en a qu'une. En réunissant sous un seul point de vue toutes les qualités du chameau & tous les avantages que l'on en tire, on ne pourra s'empêcher de le reconnoître pour la plus utile & la plus précieuse de toutes les créatures subordonnées à l'homme. Il vaut mieux que l'éléphant, & peut-être vaut-il autant que le cheval, l'âne & le bœuf, tous réunis ensemble. Il porte seul autant que deux mulets : il mange aussi peu que l'âne, & se nourrit d'herbes aussi grossières : la femelle fournit du lait pendant plus de temps que la vache; la chair des jeunes chameaux est bonne & saine, comme celle du veau; leur poil est plus beau & plus recherché que la plus belle laine : il n'y a pas jusqu'à leurs excrémens dont on ne tire des choses utiles; car le sel ammoniac se fait de leur urine; & leur fiente, desséchée & mise en poudre, leur sert de litière; on en fait aussi des mottes qui brûlent aisément, & produisent une flamme aussi claire & presqu'aussi vive que celle du bois sec.

EUG. Il me tarde de voir si les oiseaux & les insectes nous offriront autant de particularités que les quadrupèdes.

ER. Les oiseaux ont le corps couvert de plumes : ils ont deux pieds qui leur servent à marcher, deux ailes avec lesquelles il se soutiennent dans les airs; &, au-lieu des mâchoires des quadrupèdes, on leur voit un

bec avec lequel ils broient tous les alimens dont ils se nourrissent. Tous les oiseaux sont ovipares, c'est à-dire, qu'au-lieu de mettre au monde leurs petits tout formés, il ne les produisent qu'ébauchés & renfermés dans une masse assez ordinairement de figure ovale, ce qui lui a fait donner le nom d'*œuf*.

Ce qui étonne le plus dans la plupart des oiseaux, c'est l'adresse avec laquelle ils déposent leurs œufs. La fragilité de ces œufs les porte à les poser sur des matières molles & délicates, telles que le duvet & le coton, & quand ces matières leur manquent, par une ingénieuse charité, ils s'arrachent avec le bec autant de plumes de l'estomac, qu'il en faut pour préparer un berceau commode à leurs petits.

Chaque espèce a une manière particulière d'édifier les nids; &, à cet égard, l'hirondelle semble l'emporter sur tous les autres. Ce n'est point avec de petits branchages & du foin qu'elle bâtit : elle emploie le ciment & le mortier d'une manière si solide, qu'il faut une espèce d'effort pour démolir son ouvrage : elle n'a cependant que le bec pour tout instrument. Réduisez, s'il est possible, le plus habile architecte au petit volume de cette hirondelle : conservez-lui toutes ses connoissances ; mais donnez-lui aussi peu de moyens, & voyez s'il aura plus d'industrie, plus de succès.

Mais, ce qui me surprend davantage encore, c'est leur conduite après avoir pondu leurs œufs. Qui leur a fait comprendre à tous qu'ils ne pouvoient les faire éclore qu'en les couvant ? Qui leur a dit que le père & la mère ne pouvoient quitter en même-temps, & que si l'un alloit chercher de la nourriture, l'autre devoit attendre son retour ? Qui leur a marqué le nombre précis de jours de cette rigoureuse assiduité ? Qui les a avertis d'aider aux petits déjà formés, à sortir de l'œuf, en rompant la première coque ? & qui les a si exactement instruits du moment, qu'ils ne le préviennent jamais ? Enfin, qui a enseigné à plusieurs d'entr'eux cette merveilleuse industrie, de tenir dans leur gorge ou l'aliment, ou l'eau, sans avaler ni l'un ni l'autre, & de les conserver pour leurs petits, à qui cette première préparation tient lieu de lait ?

Il y a des oiseaux farouches & cruels, qui exercent

ſur les autres une tyrannie barbare, & qui cherchent dans leurs membres déchirés & palpitans une nourriture ſanglante; on les appelle oiſeaux de proie. Tel eſt l'aigle, que ſon courage & ſa force prodigieuſe ont fait appeler le roi des oiſeaux; tels ſont le vautour, le faucon, l'épervier, que l'on a trouvé moyen d'apprivoiſer pour les employer à la chaſſe : tels ſont encore le hibou, la chouette, l'ulote, &c. & même le perroquet, cet oiſeau ſi recherché par la beauté de ſon plumage, & plus encore pour le talent qu'il a d'imiter le langage de l'homme. Tous ces oiſeaux ont le bec crochu, & très-propre à mettre en pièces les foibles victimes de leur voracité.

Il y a des oiſeaux qui, par leur mélodieux ramage, forment d'admirables concerts, que les hommes ont mal imités. Dans cette foule de muſiciens, une voix plus forte & plus moelleuſe ſe fait entendre, & je trouve, en cherchant de quelle part elle vient, que c'eſt un très-petit oiſeau, le roſſignol, qui en eſt l'organe. Cela me fait conſidérer tous les autres qui ſavent le chant, le pinçon, le chardonneret, le ſerin, la linotte, &c. & ils ſont tous auſſi petits : les grands, ou ignorent la muſique, ou ont la voix diſcordante.

Quelques-uns de ces petits oiſeaux ont une grande beauté; & rien n'eſt plus riche ni mieux diverſifié que leur plumage. Mais il faut avouer que toute leur parure doit céder à celle du paon, ſur qui Dieu a verſé, comme à pleines mains, toute la magnificence, toutes les richeſſes qui embelliſſent les autres, & auquel il a prodigué avec l'or & l'azur, toutes les nuances de toutes les couleurs; cet oiſeau paroît ſentir ſon avantage, & c'eſt, ce ſemble, pour étaler à nos yeux toutes ſes beautés, qu'il fait cette pompeuſe roue qui le met en évidence. Mais le plus magnifique de tous les oiſeaux n'a qu'un cri déſagréable; preuve frappante qu'avec un extérieur très-brillant, on peut n'avoir qu'un mauvais fond, peu de mérite, & beaucoup de vanité.

Pluſieurs oiſeaux ont les plumes à l'épreuve de l'eau, & leurs pieds ſont garnis d'une membrane qui lui ſert de nageoire, & marque diſtinctement leur deſtination; tels ſont le cygne, l'oie, le canard, le plongeon, le pélican, l'hirondelle de mer, &c. Mais qui a fait connoître à ces animaux qu'ils n'ont rien à riſquer en ſe précipitant dans l'eau, tan-

dis que les autres, à qui Dieu n'a donné ni des plumes ni des pieds semblables, n'ont jamais la témérité de s'y exposer? On fait quelquefois couver des œufs de cane à une poule qui, trompée ensuite par son affection, prend pour sa famille naturelle des enfans étrangers qui courent à l'eau au sortir de la coque, sans que leur prétendue mère puisse les en empêcher par ses avis. Elle demeure sur le bord, très-étonnée de leur témérité, & plus encore de ce qu'elle leur réussit. Elle se sent violemment tentée de les suivre: elle en témoigne sa vive impatience; mais rien n'est capable de la porter à une indiscrétion que le Créateur lui a défendue: grande leçon bien capable de nous apprendre qu'il faut être destiné par la Providence aux fonctions d'un état dangereux, & avoir reçu d'elle tout ce qui peut mettre le salut en sûreté, & que c'est une témérité funeste pour les autres, qui n'ont ni la vocation, ni les mêmes qualités.

Que ne peut-on pas dire de ces oiseaux voyageurs qui changent de climats, qui s'en vont, & qui reviennent suivant les saisons? Ils ont leur temps marqué, & ne le passent jamais; mais ce temps n'est pas le même pour chaque espèce: les uns attendent l'hiver, les autres, le printems; ceux-ci, l'été, ceux-là, l'automne. Il y a dans chaque peuple une police publique & générale, qui règle & qui tient dans le devoir tous les particuliers. Avant l'édit général, aucun ne pense à partir; depuis sa publication, aucun ne demeure. Une espèce de conseil décide du jour, & il accorde un intervalle pour s'y préparer; après quoi, tout déloge, & il ne paroît le lendemain ni traîneurs, ni déserteurs, tant la discipline est exacte! Qui a dit à ces oiseaux que, dans les contrées où ils se rendent en troupe, ils trouveront toutes choses préparées? Pourquoi ne s'attachent-ils pas, comme tant d'autres, au pays où ils ont élevé leur famille? Par quel esprit de voyages cette nouvelle famille, qui ne connoît que son pays natal, conspire-t-elle toute entière à le quitter? En quel langage se publie l'ordonnance qui défend à tous, soit anciens, soit nouveaux sujets de la république, de demeurer par-delà un certain jour? Enfin, à quels signes les principaux magistrats connoissent-ils que ce seroit trop risquer, que de s'exposer à être prévenus par une saison rigoureuse? Quelle autre réponse peut-on faire à toutes ces questions

que celle d'un prophète : que vos ouvrages, Seigneur, ſont grands & merveilleux ! vous les avez tous formés avec ſageſſe.

Quels ſecours ne tirons-nous pas des oiſeaux ? Les uns, tels que le faiſan, la perdrix, l'ortolan, la bécaſſe, la grive, la caille, fourniſſent à nos tables un aliment délicat & ſain : le plumage des autres s'emploie à pluſieurs uſages ; les plumes de l'autruche, qui a juſqu'à ſept pieds de hauteur, & dont on mange les œufs ſervent d'ornement aux chapeaux, aux dais, aux lits, &c. Le duvet fin ſert à la fabrique des chapeaux, & le poil groſſier eſt employé dans des étoffes de laine. Les grandes plumes des cygnes & des oies ſervent à écrire, & leur duvet ſert à bourrer des oreillers, des matelats, &c : leur peau garnie de ce duvet fait une fourrure très-chaude. On fait de magnifiques manchons avec les plumes des grèbes, qui ſont des oiſeaux aquatiques connus en Suiſſe, & qui ne paroiſſent que l'hiver. Les plumes des aigrettes, qui eſt une eſpèce de héron tout-à-fait blanc, ſervent à faire cet ornement qui porte le même nom. L'édredon, qui eſt le plus précieux de tous les duvets, eſt la dépouille de l'autour, eſpèce de canard ſauvage qu'on trouve en Iſlande. De quelle reſſource ne ſont pas tous les jours les oiſeaux domeſtiques que nous nommons volailles, tels que les poules, les pigeons, les coqs-d'inde, &c? Leur chair nous nourrit ; nous mangeons leurs œufs, & nous employons utilement les plumes de la plupart d'entr'eux.

La ſageſſe de la bonté divine ne ſe fait pas moins admirer dans les inſectes. Qui pourroit compter leur nombre, & faire l'hiſtoire de leurs métamorphoſes? Ils n'ont de commun avec les animaux dont nous avons parlé juſqu'ici, que les rapports qui caractériſent proprement l'animal ; ils ſe meuvent, ſe nourriſſent, ſe multiplient : du reſte, leurs organes ſont ſi différens, qu'ils n'ont preſque que le nom & les uſages de ceux des autres animaux. Il ſont aſſez généralement ovipares ; mais la plupart ne ſortent pas de leurs œufs dans l'état de perfection où ils doivent parvenir un jour. Ils prennent d'abord la forme d'un ver ; ſous laquelle ils vivent, ſe nourriſſent & croiſſent durant un certain temps ; ils ſe métamorphoſent enſuite, & s'enveloppent d'une eſpèce de maſque, ſous lequel ils paſſent un temps plus ou moins conſidérable, ſans prendre de nour-

riture, ſans mouvement, & comme privés de vie. Enfin, ils ſortent de cet état pour prendre leur dernière forme, qui eſt ordinairement la plus brillante & ſous laquelle ils ſe multiplient. Qui pourroit aſſez admirer l'induſtrie de pluſieurs de ces inſectes, qui filent avec un art & une délicateſſe inimitables? Qui a enſeigné à l'araignée, animal ſi mépriſable d'ailleurs, à former des fils ſi déliés, ſi égaux, ſi étroitement ſuſpendus? Qui lui a appris à commencer par les attacher à des points fixes, à les réunir tous dans un centre commun, à les tirer d'abord en droite ligne, & à les affermir enſuite par des cercles exactement parallèles? Qui lui a dit que ſes filets ſeroient les piéges où ſe prendroient d'autres animaux qui ont des ailes, & qu'elles ne ſauroient atteindre que par ruſe? Qui lui a marqué la place dans le centre où aboutiſſent toutes les lignes & où elle eſt néceſſairement avertie, par le plus léger ébranlement, que quelque proie eſt tombée dans ſes filets? Enfin, qui lui a dit que ſon premier ſoin devoit être alors d'embarraſſer les ailes de cette imprudente proie par de nouveaux fils, de peur qu'elle ne conſervât quelque liberté, ou pour ſe dégager, ou pour ſe défendre?

Tout le monde a vu le travail des vers à ſoie. Les plus habiles ouvriers ont-ils pu juſqu'ici l'imiter? Ont-ils trouvé le ſecret de former un fil, ſi fin, ſi ferme, ſi égal, ſi brillant, ſi continu? Ont-ils une matière plus précieuſe que ce fil pour faire les plus riches étoffes? Savent-ils comment ce ver convertit le ſuc d'une feuille en des filets d'or? Peuvent-ils rendre raiſon de ce qu'une matière liquide, avant qu'elle ait pris l'air, s'affermit & s'allonge à l'infini, dès qu'elle l'a ſenti? Aucun d'eux peut-il expliquer comment ce ver eſt averti de former une retraite ſous les contours ſans nombre de la ſoie dont il eſt le principe, & comment il trouve dans ce riche tombeau une eſpèce de réſurrection qui lui donne des ailes, que ſa première naiſſance lui avoit refuſées?

Tout ce qui eſt ver & qui a rampé, devient une eſpèce de mouche, de moucheron, de papillon, & tout ce qui vole a rampé dans ſa première origine & a été une eſpèce de ver, de chenille, d'inſecte avant que d'avoir eu des ailes; & l'état mitoyen entre ces deux extrémités d'élévation & de baſſeſſe, eſt le tems où l'animal devient fève

ou cocon; ce qui se fait en une infinité de manières, mais toujours les mêmes pour chaque espèce.

Un grand nombre d'insectes ont le talent de filer comme les araignées & les vers à soie. Les chenilles de pins, par exemple, donnent un fil très-fort, & en abondance, qu'il seroit à souhaiter qu'on employât, parce que les pays du Nord le recueilleroient très-aisément. Les pinnes marines, qui sont une espèce de moules, donnent aussi un fil précieux dont on fait des étoffes; & les gants de Palerme, fabriqués avec ce fil, sont d'une très-grande beauté.

EUD. Si ce qu'on dit de l'abeille est vrai, cet animal est peut-être le plus admirable des insectes.

ER. Il est au moins un des plus utiles à l'homme, puisqu'il lui fournit de la cire & du miel. La cire est un objet important pour le commerce; & le miel, outre qu'il est un assaisonnement délicieux, sert encore à faire une boisson agréable, que l'on nomme hydromel. Au-lieu de se contenter de sucer le miel, qui se conserve mieux dans le calice des fleurs que par-tout ailleurs, & de s'en nourrir au jour la journée, l'abeille en fait provision pour toute l'année, particulièrement pour l'hiver. Elle charge les petits crochets dont ses jambes sont garnies, de tout ce qu'elle peut emporter de cire & de gomme; mais, en pompant le miel avec la trompe qui est à l'extrémité de sa tête, elle évite d'engluer ses ailes dont elle a besoin pour voltiger çà & là, & pour le retour. Si l'on n'a pas pris soin de lui préparer une ruche, elle s'en fait une elle-même dans le creux de quelqu'arbre ou de quelque rocher. Là, son premier soin est d'apporter de la cire, dont elle compose de petites cellules égales, & à plusieurs angles, afin qu'elles puissent s'unir & ne laisser aucun intervalle; puis elle fait couler dans ces petits réservoirs le miel pur & sans mélange; & de quelque abondance qu'elle voie ses magasins remplis, elle ne se repose que lorsque le temps du travail & de la récolte est passé. On ne connoît dans cette république, ni la paresse, ni l'avarice, ni l'amour-propre: tout y est commun. Le nécessaire y est accordé à tous: le superflu n'est à personne; & c'est pour le bien public qu'il est conservé. Les colonies nouvelles, qui chargeroient l'état, sont mises dehors.

Elles ſavent travailler, & on les y oblige en les congédiant.

Quelle ſurprenante induſtrie que celle du formicaléo? Sa figure eſt laide: ſon inclination eſt cruelle; car il ne vit que du ſang de ſa proie, & ſon occupation unique eſt de lui tendre des piéges. Pour admirer ſon artifice il faut le mettre dans un vaſe de verre plein d'un ſable aſſez menu. Il s'y cache auſſitôt; & bientôt il forme dans ce ſable la figure d'un cône renverſé avec les proportions les plus exactes; & il va ſe loger dans le ſommet du cône qui tient lieu de centre, mais en demeurant couvert. Si quelque fourmi ou quelque mouche à qui l'on ôte les ailes, eſt placée à l'entrée du cône, ce petit animal, qu'on ne jugeroit pas capable du moindre effort, jette avec ſa tête, à coups redoublés, du ſable ſur la proie qu'il a ſentie, afin de l'étourdir & de l'entraîner dans le fond où il ſe tient caché. Alors il ſort de ſa retraite; &, après s'être déſaltéré du ſang, il rejète le cadavre qui pourroit faire ſoupçonner ſa cruauté. Si vous voulez vous procurer le plaiſir de le voir travailler une ſeconde fois, comblez le cône en agitant le vaſe, & vous ſerez étonné avec quelle diligence cette petite bête rétablit une nouvelle figure auſſi vaſte, auſſi régulière que la première. Qui lui a donc appris la figure du cône, celle du ſable, celle des mouvemens, & leur reſſentiment du centre à toutes les parties de la circonférence? Le formicaléo ſe change en une grande & belle mouche, appellée demoiſelle, & ne ſe ſouvient plus de ſon humeur ſanguinaire, quand il a quitté ſon ancienne dépouille.

C'eſt dans les végétaux que preſque tous les animaux trouvent le principal fond de leur ſubſiſtance. Ils ſont pour l'homme une ſource inépuiſable d'alimens, & un vaſte ſujet de réflexions utiles. En effet, il y a dans la plante la plus mépriſable en apparence, de quoi étonner les plus ſublimes eſprits, qui n'en ſauroient voir néanmoins que les organes les plus groſſiers, & à qui tout le ſecret de la vie, de la nourriture & de la multiplication, demeure inconnu. Aucune feuille n'y eſt négligée; l'ordre & la symétrie y ſont ſenſibles en tout, & cela avec une ſi prodigieuſe fécondité de découpures, d'ornemens, de beautés, qu'aucune ne reſſemble parfaitement à l'autre.

Y a-t-il rien de plus digne de notre admiration, que le

choix que Dieu fait de la couleur générale qui embellit toutes les plantes ? S'il eût teint en blanc ou en rouge toutes les plantes ; s'il eût teint en blanc ou en rouge toutes les campagnes, qui auroit pu en ſoutenir l'éclat ? S'il les eût obſcurcies par des couleurs plus ſombres qui auroit pu faire ſes délices d'une vue ſi triſte & ſi lugubre ? Une agréable verdure tient le milieu entre ces deux extrémités, & elle a un tel rapport avec la ſtructure de l'œil, qu'elle le délaſſe, au-lieu de le tendre, & qu'elle le ſoutient, qu'elle le nourrit en quelque ſorte, au-lieu de l'épuiſer. Mais, ce qu'on croyoit d'abord n'être qu'une couleur, eſt une ſurprenante variété de teintures. C'eſt du verd par-tout ; mais ce n'eſt nulle part le même. Aucune plante n'eſt colorée comme une autre ; & cette prodigieuſe diverſité, qu'aucun art ne peut imiter, reçoit encore différentes nuances dans chaque plante, qui dans ſon origine, dans ſon progrès, dans ſa maturité, eſt d'une eſpèce de verd particulier. On en peut dire autant de la figure, de l'odeur, du goût, des uſages des plantes, ou pour la nourriture, ou pour les remèdes. Si Dieu n'avoit donné à du foin, même ſéché, & gardé depuis long-temps, la force de nourrir les chevaux, les bœufs & les autres animaux de ſervice, comment eût fait le laboureur, ou même l'homme le plus riche, pour raſſaſier les animaux d'une ſi grande taille, & qui ne ſont utiles qu'autant qu'ils ont de force ? Cette même herbe ſèche ſuffit à pluſieurs d'entr'eux pour leur fournir deux fois chaque jour une ſource de lait, qui peut tenir lieu à une famille entière de toute autre nourriture.

Quel ſpectacle que celui d'une campagne fleurie ! quel émail ! quelles couleurs ! quelles richeſſes ! quelle magnifique profuſion ! mais en même-temps quelle harmonie, quelle douceur dans leur mélange & dans les nuances qui les tempèrent ! Quel tableau & quel maître ! De quelle ſource intariſſable tant de beautés ſont-elles parties ? Quel eſt en lui-même le principe de tant d'éclat, & d'une parure ſi ſomptueuſe & ſi diverſifiée ? Mais paſſons de cette vue générale à la conſidération de quelques fleurs en particulier, & cueillons au haſard la première qui nous tombera ſous la main, ſans nous mettre en peine du choix.... Elle ne vient que d'éclore, & elle a encore toute ſa fraîcheur, toute la vivacité de ſon coloris. Y a-t-il parmi les

hommes de teintures si vives, & tout-à-la-fois si douces? L'art a-t-il pu inventer des étoffes aussi déliées & d'un tissu si uni & si délicat? Approchez des feuilles que je tiens, la pourpre même de Salomon : quel cilice grossier en comparaison! quelle rudesse, quelle interruption dans le tissu, quelle différence dans la composition & dans l'application des couleurs! Mais, quand cette fleur seroit moins belle dans chaque partie, peut-on imaginer une plus aimable symétrie dans son tout, une plus régulière ordonnance dans ses feuilles, une plus grande justesse dans ses proportions? On croiroit, à n'examiner que la sagesse, & si je l'ose dire, la complaisance de Dieu dans une fleur si parfaite; on croiroit qu'elle doit durer toujours. Mais du matin au soir elle sera flétrie; le lendemaie elle sera rôtie du soleil, & un autre jour on la coupera. Que devons-nous donc penser de l'immense océan de beautés qu'il répand si abondamment sur une herbe qu'il ne conserve que quelques heures? Que fera-t-il, quand il embellira les esprits, lui qui fait briller si noblement le foin destiné aux animaux? Et quel est l'aveuglement du monde, qui compte la beauté, la jeunesse, l'autorité, la gloire humaine, pour des biens solides, sans se souvenir qu'elles ne sont que la fleur passagère d'une herbe qui ne sera plus le lendemain.

Les végétaux nous sont bien plus nécessaires encore que les animaux; car non-seulement ils nous procurent de quoi nous nourrir, comme les grains, les fruits, les légumes; de quoi nous éclairer, comme les graines & les amandes dont on extrait de l'huile; de quoi nous vêtir, comme le lin & le chanvre, avec les filamens desquels on fait les différentes toiles, ou le cotonier, qui produit ce duvet précieux avec lequel on fabrique tant d'étoffes; mais de plus un grand nombre d'entr'eux entre dans la construction de nos maisons, nous fournissent une quantité de machines infiniment utiles, & la matière de la plupart des arts.

Je ne m'étendrai pas beaucoup sur le règne minéral, & je me contenterai de vous dire qu'on le divise en sept classes, qui sont les bitumes, les eaux, dont je vous ai parlé, les terres, les pierres, les sels, le soufre, & les substances métalliques.

Les bitumes sont des corps tantôt durs, & tantôt mous, tantôt

tantôt liquides, ordinairement plus légers que l'eau, & qui, exposés à l'action du feu, y brûlent plus ou moins rapidement, répandent une odeur forte & désagréable avec une fumée noire suffocante. Les principaux sont : le charbon fossile, qui se divise en charbon de pierre & en charbon de terre, & qui fournit l'aliment le plus ordinaire du feu qu'on emploie dans les manufactures ; l'asphalte, dont on fait des parfums propres à soulager les douleurs de rhumatisme, & à purifier les écuries du mauvais air ; le succin qu'on appelle aussi *Karabé* ou *ambre* jaune ; l'ambre gris, la poix minérale, la naphte, l'huile de pétrole, &c.

Les terres sont des substances peu compactes, & composées de parties qui n'ont entr'elles qu'une foible cohérence. On en distingue de quatre espèces : 1°. celles qu'on peut facilement réduire en poussière, comme les différentes sortes de craies ; le terreau, ou terre de jardins, la tourbe, la marne, &c ; 2°. celles qui sont glutineuses & tenaces, comme les diverses espèces d'argile, la terre à porcelaine, la terre à pipe, le tripoli ou la terre à polir, &c. ; 3°. celles qui sont imprégnées de parties salines, sulfureuses ou métalliques ; 4°. celles qui sont de la nature du caillou, comme les sables.

Les pierres sont des corps durs, dont les parties sont étroitement liées les unes aux autres : elles sont aigres & cassantes, & ne sont ni ductiles, ni malléables. On les divise en quatre classes. La première contient les pierres calcaires, c'est-à-dire, qu'on peut aisément dissoudre, & dont les principales sont : la pierre à chaux qu'on appelle *vive*, lorsqu'elle est calcinée au four & *éteinte*, lorsqu'après la calcination, on la fait tremper dans l'eau : le gypse, dont on fait le plâtre en le faisant calciner, & en le laissant durcir à l'air, après l'avoir trempé dans l'eau ; le marbre, dont les couleurs sont si variées, & qui sert à décorer si magnifiquement les temples & les palais ; l'albâtre, qui est ordinairement blanc, quoiqu'il y en ait de différemment coloré ; la pierre de Boulogne, qui est phosphorique lorsqu'elle est calcinée. La seconde classe renferme les pierres vitrifcibles, c'est-à-dire, que le feu change en verre ; telles sont les ardoises, les grès ou les pierres sablonneuses, les cailloux, comme la pierre à feu, l'agate, le jaspe, les cristaux. La troisième classe contient les pierres fines, savoir

1°. le diamant, qui eſt blanc, ou coloré: le verd eſt le plus rare de tous; le couleur de roſe, le bleu & le jaune le ſont auſſi. Le plus beau diamant que l'on connoiſſe eſt celui du roi de Portugal; il pèſe douze onces & demie, & on l'eſtime deux cent vingt-quatre millions de livres ſterling: or la livre ſterling vaut vingt-deux livres ſeize ſous de notre monnoie. Que de malheureux on tireroit de l'indigence avec cette ſeule petite pierre de douze onces & demie! 2°. le rubis, dont la couleur eſt rouge; 3°. le ſaphir qui eſt d'un bleu céleſte; 4°. la topaze, qui eſt d'un jaune d'or; 5°. l'émeraude, qui eſt verte. On dit qu'il s'en trouve une au couvent des Bénédictins de Reicheneau en Suiſſe, qui a un pied de long, ſur ſept pouces de large & trois d'épaiſſeur; 6°. la chryſolite: elle eſt d'un verd mêlé de jaune; 7°. l'améthyſte, qui eſt d'un violet pourpré; 8°. le grénat qui eſt d'un rouge foncé; 9°. l'hyacinthe, qui imite la couleur de la fleur qui porte le même nom; 10°. le béril, qui eſt d'un verd tirant ſur le jaune. A ces pierres que l'opinion & le luxe ont rendues précieuſes, il faut ajouter le verre de Ruſſie, qui ne ſe caſſe pas comme le verre ordinaire, & qu'on emploie aux vitrages, & l'amiante, qui eſt compoſée de fils qui ſe détachent aiſément, & dont on peut faire un tiſſu ſemblable à la toile, qu'on blanchit en le jetant dans le feu. Les fils de cette pierre incombuſtible peuvent encore ſervir à faire du papier, des mèches de bougie & de chandelle. Sur les Pyrénées, on en fabrique des cordons, des jarretières, des ceintures, &c. La quatrième claſſe des pierres eſt compoſée de pierres ordinaires, qui ſont un mélange de toutes les autres.

Les ſels ſont des ſubſtances ſolubles dans l'eau, & qui portées ſur la langue, ont de la ſaveur. De tous les ſels, le plus utile & le plus néceſſaire eſt celui qu'on appelle commun. Il y en a de trois eſpèces, ſavoir: 1°. le ſel gemme, qui porte le nom de ſel foſſile, lorſqu'on le tire de la terre, tout mêlé de parties terreſtres, & qui eſt nommé ſel de montagne, lorſqu'on le taille en gros morceaux ſemblables au cryſtal; 2°. le ſel marin tiré des eaux de la mer, que l'on fait épaiſſir & cryſtaliſer, ſoit par le moyen du feu, ſoit en le laiſſant expoſé à l'action du ſoleil & du vent dans des foſſes creuſées près des bords de la mer, 3°. le ſel de fontaine ou de puits ſalé, qu'on tire des eaux

de fontaines ou de puits par le moyen du feu. Ce sel est le plus pur, mais le moins salant.

Le soufre est un corps solide, quoique tendre, qui brûle dans le feu, & produit une flamme bleue accompagnée d'une odeur acide, pénétrante & suffocante.

Les substances métalliques sont des corps pesans, fusibles au feu où ils prennent de l'éclat, & se durcissent ensuite à l'air. On les range sous deux classes particulières; car les unes sont ductiles & malléables; les autres ne le sont pas. On donne aux premières le nom de métaux, & aux secondes celui de demi-métaux.

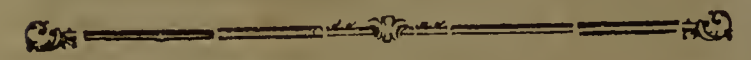
Les demi-métaux sont: 1°. le vif-argent ou le mercure; il est fluide, opaque, d'une couleur blanche & éclatante comme celle de l'argent; & c'est, après l'or, la substance métallique la plus pesante; 2°. l'arsenic, il est aigre & cassant; il s'enflamme lorsqu'on l'expose à un certain degré de feu, & répand une odeur d'ail; 3°. l'antimoine, il est aigre & cassant; il se réduit aisément en poudre; il se volatilise entièrement au feu, & entraîne avec lui les autres métaux, excepté l'or, ce qui le rend propre à purifier ce précieux métal; 4°. le cobalt, il est dur, mais friable, c'est-à-dire, qu'on peut le réduire en poussière; 5°. le bismuth ou étain de glace; il approche beaucoup de l'antimoine: seulement il est un peu moins cassant; 6°. le zinc; c'est le plus ductile des demi-métaux; & il n'est pas possible de le réduire en poudre.

Les métaux se divisent en métaux parfaits & en métaux imparfaits. Les métaux parfaits sont, l'or & l'argent. L'or, qu'on regarde avec raison comme le plus précieux de tous les métaux, est aussi le plus ductile, le plus malléable, le plus pesant, le plus fixe: il est mou, peu sonore, entre en fusion dès qu'il a été rougi. Après l'or, l'argent est la plus ductile des substances métalliques; sa couleur est blanche, pure & brillante. On a trouvé depuis quelque-temps un nouveau métal, que l'on appelle or blanc ou platine: il est plus pesant que l'or, & mêlé avec ce dernier, il est presque impossible de découvrir la fraude. On a remarqué aussi qu'il résiste à la rouille plus qu'aucune autre substance métallique.

Les métaux imparfaits, sont: 1°. le plomb, le plus vil de tous; il est mou, pesant, livide; il noircit les mains, & rend un son fort obscur: il se fond au feu, n'y rougit point;

mais se change en verre, ou se dissipe en fumée; 2°. l'étain; il est blanc, très-flexible & le plus léger des métaux; 3°. le fer; c'est de tous les métaux le plus dur, le plus élastique, le plus utile & le plus commun. On en trouve par-tout, même en Amérique, où l'on a cru long-tems qu'il n'y en avoit point. L'acier est un fer purifié ou affiné. Le fer blanc est un fer couvert d'étain; 4°. le cuivre; il est plus ductile & plus malléable que le fer, mais il est moins élastique & moins dur; il est rouge, ou d'un jaune tirant sur le rouge.

Telles sont en général les productions de la terre. Actuellement je vais vous tracer une courte description des divers Etats que les hommes ont établis sur la surface de ce globe; ou, ce qui est la même chose, je vais vous donner les principales notions de cette science que l'on appelle Géographie.



ENTRETIEN IX.

Sur les Connoissances préliminaires de la Géographie.

ERASTE. L'Objet de la Géographie est de nous faire connoître les différentes parties de la terre, les divers empires que les hommes ont formés, les noms & la situation des pays qu'ils habitent.

Pour rendre cette connoissance plus facile & plus méthodique, on a appliqué sur le globe terrestre, que l'on suppose parfaitement rond, ou, ce qui est la même chose, sur la mappemonde, qui est une représentation plate de ce globe, qu'on auroit coupé en deux d'un pôle à l'autre dans l'épaisseur du méridien, tous les cercles, tous les points, toutes les lignes de la sphère. Ainsi, vous y voyez un pôle arctique (*fig.* 2. *P. A.*), un pôle antarctique (*fig.* 2. *O. Q.*); vous y trouverez l'équateur (*fig.* 2. *f.*); le méridien, qui est cette circonférence plus grosse qui termine la mappemonde que vous avez sous les yeux, (*fig.* 2. *gggg.*); le tropique du cancer (*fig.* 2. *l.*), le tropique du capricorne (*fig.* 2. *m.*); le cercle polaire arctique (*fig.* 2. *z.*), & le cercle polaire antarctique (*fig.* 2. *v.*); vous y remarquez aussi les cinq zones; &, par

ce moyen, la terre se trouve partagée en plusieurs grandes portions.

Mais ces divisions étant encore trop générales, les Géographes l'ont distribuée en parties plus petites, qu'ils ont appelées *climats*. Ces climats sont des tranches de terre qui forment des cercles tous parallèles à l'équateur. Il y en a de deux sortes : les uns sont nommés *climats* de *demi-heure*, parce qu'à la fin de chacun d'eux, le jour est plus long d'une demi-heure que dans celui qui le précède. Ils sont au nombre de vingt-quatre, & se comptent depuis l'équateur jusqu'aux cercles polaires. Les autres sont appelés *climats des mois*, parce qu'à la fin de chacun de ces climats, le mois est plus long d'un jour que dans le précédent. Ils sont au nombre de six, & se comptent depuis les cercles polaires jusqu'aux pôles.

De tous les cercles qui sont tracés sur la mappemonde ou sur le globe, il n'en est point qui soient plus utiles en Géographie que le méridien & l'équateur, puisqu'ils servent à compter ce que l'on appelle la *longitude* & la *latitude* d'un lieu.

La latitude est la distance qu'il y a depuis l'équateur jusqu'à l'un ou l'autre des pôles. La *longitude* est la distance qu'il y a d'un lieu au premier méridien.

Dans les globes & les mappemondes, on marque les degrés de latitude sur l'équateur, & ceux de longitude sur le grand méridien. Dans les cartes particulières, les longitudes sont marquées en haut & en bas ; & les latitudes sur les côtés à droite & à gauche.

Toutes ces lignes déliées qui, parallèles à l'équateur, vont d'occident en orient, sont des cercles de longitude. Toutes celles qui vont d'un pôle à l'autre, & qui, paralèlles au grand méridien, coupent les premières, sont des cercles de latitude.

On auroit pu tracer autant de cercles de latitude & de longitude, qu'il y a de degrés sur l'équateur & sur le méridien ; mais, pour ne point rendre les cartes trop confuses, les Géographes n'en ont marqué que trente-six des uns & des autres, qui se coupent mutuellement de dix degrés en dix degrés.

Pour avoir la suite de tous les méridiens, & par conséquent la longitude des différens lieux de la terre, on en établit un qui est le premier, & duquel on compte tous

les autres. Les Aſtronomes le placent ordinairement au lieu où ils font leurs obſervations. Le nôtre, par une Ordonnance de Louis XIII, eſt placé à l'île de *Fer*, l'une des Canaries, la plus avancée vers l'occident (*fig.* 2. *h.*). Quand on veut ſavoir à quelle diſtance une ville, Paris par exemple, eſt de l'équateur, on fait tourner le globe juſqu'à ce que Paris ſe trouve ſous le grand méridien, & l'on voit que cette ville répond à-peu-près au quarante-huitième degré de ce cercle; & ſi l'on veut ſavoir à quelle diſtance la même ville eſt du premier méridien juſqu'au degré qui répond à Paris, on trouve le vingtième; on dit alors : Paris eſt au quarante-huitième degré de latitude, & au vingtième de longitude.

Tirez une ligne du quarante-huitième degré du méridien ſur Paris, & une autre ligne du vingtième degré de l'équateur auſſi ſur Paris; le point de rencontre des deux lignes ſera préciſément le lieu où cette ville eſt ſituée. Comme les degrés de latitude ſe comptent de l'équateur à l'un des deux pôles, il faut, en énonçant la latitude d'un lieu, dire ſi elle eſt ſeptentrionale ou méridionale.

Il eſt aiſé de réduire chacun des degrés en lieues communes de France, puiſqu'un degré eſt eſtimé vingt-cinq lieues.

Les meſures itinéraires ne ſont pas les mêmes par-tout. Pour les entendre, il faut vous rappeler que le degré ſe diviſe en ſoixante minutes; & que la minute a mille parties qu'on appelle *pas géométriques*, parce qu'ils ſervent à meſurer la terre. Le pas géométrique eſt compoſé de cinq pieds.

Chez les Grecs, la *ſtade* eſt de cent vingt-cinq pas géométriques. Le *mille* des Romains eſt de mille pas; la *lieue* des anciens Gaulois, de quinze cents; le *ſchène* des Egyptiens, de cinq mille.

En Allemagne, en Pologne, en Hongrie, en Italie, dans les îles Britanniques & en Hollande, on compte par *milles*. Le mille d'Allemagne eſt communément de quatre mille pas géométriques; celui de Pologne, de trois mille; celui de Hongrie, de ſix mille; celui d'Italie, de mille; celui d'Angleterre, de douze cent cinquante; celui d'Ecoſſe & d'Irlande, de quinze cents; celui de Holande, d'environ trois mille cinq cents.

En France, en Eſpagne, en Suède, en Danemarck

& en Suisse, on compte par *lieues.* Celle de France vaut communément deux mille quatre cents pas géométriques; celle d'Espagne, trois mille quatre cent vingt-huit; celle de Suède, de Danemarck & de Suisse, cinq mille.

En Moscovie, on mesure par *voestrs* de sept cent cinquante pas; en Perse par *farsangues* de trois mille pas; de l'Inde, par *cosses* de deux mille quatre cents pas, ou pas *gos* de quatre mille huit cents; dans la Chine, on compte par *pu* de deux mille quatre cents pas; ou par *ly*, qui n'en valent que deux cent quarante; dans l'Arabie, la Tartarie, & dans une grande partie de l'Afrique, on mesure par *station* de vingt mille pas, & aussi par *journées*, ou *diètes communes*, qui valent trente mille.

Dans l'Afrique & dans plusieurs endroits des autres parties du monde, on compte aussi par *journées de chemin*, ou *diètes* de trente mille pas, & par *heure* de trois mille pas.

Voulez-vous mesurer sur le globe la distance d'un lieu à un autre? posez les deux pointes d'un compas sur les lieux proposés; portez le compas ainsi ouvert sur l'équateur ou sur le premier méridien; comptez les degrés compris entre les deux pointes; & réduisez-les en lieues communes de vingt-cinq au degré.

Mais, il faut observer que les degrés du méridien ou de latitude sont tous égaux, & par conséquent tous de vingt-cinq lieues communes, au-lieu qu'il n'en est pas de même des degrés des cercles parallèles ou de longitude. Comme ils vont toujours en diminuant de l'équateur aux pôles, leurs degrés deviennent plus petits, le nombre de trois cent soixante restant toujours le même. Vers le 30e. degré de latitude, chaque degré ne vaut plus que vingt-deux lieues; vers le 49e., seize lieues; vers le 61e. douze lieues; vers le 70e., huit lieues; vers le 80e., quatre lieues; vers le 89e., ils ne sont plus que d'un quart de lieue.

Quand on veut bien connoître la situation d'un pays, il faut savoir ce qu'on appelle *s'orienter*, c'est-à-dire, indiquer la *position terrestre* & la *position céleste* de ce pays. La position terrestre consiste à indiquer tous les pays qui bornent ou qui environnent celui que vous voulez parcourir. La position céleste consiste à indiquer la place que tien-

droit dans le ciel le lieu que vous voulez connoître, si vous pouviez l'y transporter par imagination.

La Géographie, comme toutes les autres sciences, a certains termes qui lui sont propres, & qu'il est nécessaire de vous expliquer avant de passer à un examen plus détaillé du globe : les uns regardent la terre, & les autres l'eau. Commençons par ceux de la première espèce.

Continent ou *Terre-ferme* ; c'est une grande portion de terre qui comprend plusieurs régions qui ne sont pas séparées par des mers. *Isle* ; c'est une portion de terre qui est entièrement environnée d'eau. *Presqu'île*, *Péninsule* ou *Chersonèse* ; c'est une terre presque entourée d'eau, & qui ne tient au continent que par une langue de terre. *Isthme* ; c'est une portion de terre resserrée entre deux mers, qui unit un continent ou une presqu'isle à la terre-ferme.

La surface des continens, des isles & des presqu'isles n'est pas unie & égale dans toute son étendue ; on y trouve des élévations plus ou moins considérables, que l'on appele *Montagnes* & *Collines*, & des plaines plus ou moins profondes, que l'on nomme *Vallées*.

La plupart des montagnes forment des chaînes qui traversent des pays très étendus, & dont la direction est assez constamment du septentrion au midi, ou de l'orient à l'occident. Toutes se sont formées par le mouvement & le sédiment des eaux qui ont couvert successivement toutes les parties de notre globe ; ou du moins il est très-probable que la plupart de ces élévations ne doivent point leur origine aux tremblemens de terre, comme l'ont prétendu quelques Physiciens. Elles s'abaissent continuellement par les pluies, qui en détachent les terres, & les entraînent dans les vallées. C'est dans les montagnes que les fleuves & les rivières prennent leurs sources, & de-là ils sont portés par une pente plus ou moins douce jusqu'à la mer, où ils vont déposer leurs eaux. Les sommets des hautes montagnes sont ordinairement couverts de neige & de glace durant toute l'année, & l'air y est beaucoup plus raréfié que dans les plaines ; aussi sont-elles d'une grande utilité pour les pays chauds, auxquels elles procurent un air frais qui tempère la chaleur qu'ils éprouvent ; elles ne sont pas moins nécessaires aux pays froids, qu'elles garantissent des grands vents, en opposant leurs flancs

à leur impétuosité. De toutes les montagnes du monde, les plus élevées sont celles du Pérou, puisqu'elles ont plus de trois mille toises au-dessus du niveau de la mer. Plusieurs montagnes renferment dans leur sein une quantité de soufre, de bitume, & d'autres matières, qui servent d'aliment à un feu souterrain, dont l'effet plus violent que celui de la poudre à canon ou du tonnerre, a de tout tems étonné, effrayé les hommes, & désolé la terre: ces montagnes s'appellent *Volcans*. Elles sont presque toujours isolées, leur forme approche beaucoup de celle du pain de sucre; on remarque à leur sommet une espèce de bassin qui renferme ordinairement la bouche par où ils vomissent leurs feux. On trouve autour des volcans, des cendres, du soufre pur, du sel ammoniac, de l'alun, des pierres à demi vitrifiées qu'on nomme *laves*, des pierres calcinées, connues sous le nom de *pierre-ponces*: ils ont communément dans leur voisinage des eaux chaudes, & des bitumes fluides.

La bouche des volcans a quelquefois plus d'une demi-lieue d'ouverture; & c'est par-là qu'ils vomissent des torrens de fumée & de flammes; qu'ils lancent à plusieurs lieues de distance des masses de rochers que toutes les forces humaines réunies ne pourroient mettre en mouvement. L'embrasement de ces montagnes est si terrible, & la quantité des matières ardentes, fondues, calcinées, vitrifiées, qu'elles rejettent, est si abondante, qu'elles enterrent les villes, les forêts, couvrent les campagnes de cent & de deux cents pieds d'épaisseur, & forment quelquefois des collines qui ne sont que des monceaux de ces matières entassées. L'action de ce feu est si grande, la force de l'explosion est si violente, qu'elle produit par sa réaction des secousses assez fortes pour ébranler & faire trembler la terre, agiter la mer, renverser les monts les plus élevés, détruire les villes & les édifices les plus solides, à des distances même très considérables. Il y a en Europe trois fameux volcans; le mont Etna en Sicile, le mont Hécla en Islande, & le mont Vésuve en Italie, près de Naples. Il y en a un grand nombre en Asie, sur-tout dans les Iles de l'Océan Indien. On en trouve plusieurs en Afrique, & une multitude en Amérique, sur-tout dans les montagnes du Pérou, & du Mexique En 1749, la ville de Lima, capitale du Pérou, fut abymée par un tremble-

ment de terre, causé par les volcans qui se rencontrent dans ce royaume.

Les passages étroits qui se trouvent dans les montagnes, s'appellent *Pas* ou *Cols*. Quand une portion de terre s'avance dans la mer, on la nomme *Promontoire* : elle reçoit le nom de *Cap*, si elle s'élève comme une montagne ; on lui donne celui de *Pointe*, si elle a peu d'élévation. Les *Dunes* sont de petites collines de sable, & les *Falaises* sont des montagnes escarpées qui sont situées sur le bord de la mer.

Actuellement, voici les termes qui ont rapport à l'*Hydrographie*, c'est-à-dire, à cette partie de la Géographie dont l'objet est de décrire les eaux.

Archipel ; c'est un endroit de la mer où il y a beaucoup d'îles. *Golfe* ; c'est une portion considérable de mer qui avance dans la terre ; les plus grands golfes portent le nom de *Mer*. *Baie* ; elle ne diffère du golfe que parce qu'elle est beaucoup plus petite, & qu'elle est plus étroite à son entrée que dans son intérieur. *Anse* ; c'est une petite avance de mer dans la terre. *Rade* ; c'est un endroit propre à mouiller l'ancre, & où les vaisseaux sont à l'abri du vent. *Sèches*, *Hauts-fonds*, *Bancs de sable* ; ce sont des endroits de la mer où il y a peu d'eau. *Détroit*, c'est une mer resserrée entre deux terres. *Lac* ; c'est une grande étendue d'eau qui ne tarit jamais, & qui n'a aucune communication sensible avec la mer. *Rivière* ; c'est une eau de source qui coule toujours, jusqu'à ce qu'elle se décharge dans quelqu'autre rivière ou dans la mer : si elle est considérable, & qu'elle se décharge dans la mer, elle reçoit le nom de *Fleuve* ; autrement, elle garde celui de rivière. *Confluent* ; c'est l'endroit où une rivière se joint à une autre. *Bouche* ou *Embouchure* ; c'est l'endroit où un fleuve sort de son lit pour se jeter dans un lac ou dans la mer.

On appelle la *droite* ou la *gauche* d'une rivière, le côté de son lit qui est à la droite ou à la gauche d'une personne qui la descend, & la voit couler devant elle : ainsi, à Paris, le Louvre est à la droite de la Seine, & le Collége Mazarin à la gauche.

La mer se divise en mers extérieures, c'est-à-dire, qui environnent le Continent ; & mers intérieures, c'est-à-dire, qui se trouvent renfermées dans le Continent.

La mer extérieure de notre Continent a quatre noms différens, suivant les quatre points cardinaux du monde. Celle qui est au nord, s'appelle *Océan septentrional* ou *glacial*; celle qui est à l'Orient se nomme *Océan oriental* ou *Indien*; celle qui est au midi, porte le nom d'*Océan méridional* ou *Ethiopien*; & celle qui est à l'occident, est connue sous le nom d'*Océan occidental* ou *Atlantique*.

La mer extérieure de l'autre Continent conserve le titre général de mer, & porte deux noms différens. La portion qui baigne la partie orientale de l'Amérique, se nomme *mer du nord*; & celle qui est à l'occident, entre l'Amérique & l'Asie, s'appelle *mer du sud* ou *mer pacifique*.

Les mers intérieures de notre Continent sont, à commencer par le nord de l'Europe : 1°. la mer Baltique; 2°. la mer Blanche, ou golfe de Russie; 3°. la mer Méditerranée, dont la partie qui s'avance dans les terres d'Asie, s'appelle *mer du Levant*.

(Les quatre suivantes communiquent avec la mer Méditerranée, & en sont comme une extension.)

4°. L'Archipel, qu'on appelle aussi *mer Blanche*, & qui est plus fameuse que celle dont on a déjà parlé. 5°. La mer de Marmara, autrefois nommée *Propontide*. 6°. La mer Noire, appelée anciennement le *Pont-Euxin*. 7°. La mer de Zabache, ou mer d'Azoph, qui portoit autrefois le nom de *Palus Méotides*, tout près du Pont-Euxin, ou mer Noire.

8°. La mer Caspienne, qui est au nord de la Perse. 9°. Le golfe persique, qui est entre l'Arabie & la Perse; & enfin la mer Rouge, ou golfe Arabique, qui est entre l'Asie & l'Afrique.

Les mers intérieures du nouveau Continent, c'est-à-dire, l'Amérique, sont : 1°. la mer Vermeille, près de la Californie; 2°. la mer Christiane, ou baie d'Hudson, tout au nord de l'Amérique; 3°. le golfe de Saint Laurent, près de l'île de Terre-Neuve; 4°. enfin, le golfe du Mexique, entre l'Amérique septentrionale & la méridionale.



ENTRETIEN X.

Defcription générale de l'Europe.

ERASTE. LA Terre fe divife en deux Continens, l'ancien & le nouveau. L'ancien renferme l'Europe, l'Afie & l'Afrique ; le nouveau contient l'Amérique. Examinons chacune de ces parties, & commençons par celle que nous habitons.

DE L'EUROPE.

L'Europe eft dans la partie feptentrionale de l'ancien Continent, à-peu-près entre le tropique du Cancer & le cercle polaire Arctique, vers l'occident. Elle a au nord, la mer Glaciale; au midi, la Méditerranée, qui la fépare de l'Afrique; au couchant, l'Océan; au levant, l'Afie, le Pont-Euxin, & l'Archipel. Elle eft comprife, dans fa plus grande largeur, entre le 36e. & le 72e. degré de latitude feptentrionale; & dans fa plus grande longueur, elle s'étend depuis le 8e. jufqu'au-delà du 72e. degré de longitude.

On divife l'Europe en feize parties. Quatre vers le nord, qui font : 1°. les Iles Britanniques; 2°. les Etats de Danemarck & de Norwège; 3°. la Suède; 4°. la Ruffie ou Mofcovie.

Huit au milieu, qui font : 1°. la France, dont nous ferons un article particulier; 2°. les Pays-bas; 3°. la Suiffe; 4°. l'Allemagne; 5°. la Bohême; 6°. la Hongrie; 7°. la Pologne; 8°. la Pruffe.

Quatre au midi, qui font : 1°. le Portugal; 2°. l'Efpagne; 3°. l'Italie; 4°. la Turquie d'Europe.

Des quatre parties qui font vers le Nord.

I. DES ISLES BRITANNIQUES.

Les Iles Britanniques confiftent en deux grandes Iles, la Grande-Bretagne & l'Irlande, & plufieurs petites : elles compofent les royaumes d'Angleterre, d'Ecoffe & d'Irlande.


L'EUROPE
divisée
En ses Grands Etats.
1769.
MER GLACIALE
Nle Zemle
LAPONIE
SIBERIE
ASIE
Islande
M. Hekla
C. Horn
C. Hekla
Isles Fero
Isles Schetland
Cercle Polaire Arctique
Premier Meridien
OCEAN OCCIDENTAL
ISLES BRITANNIQUES
Ecosse
Edimbourg
Irlande
Dublin
ANGLETERRE
Londres
NORVEGE
SUEDE
G. de Bothnie
Christiania
Stokolm
Upsal
DANNEMARK
Copenhague
MER BALTIQUE
G. de Finlande
S. Petersbourg
Novogorod
Riga
Archangel
M. Blanche
RUSSIE EUROPÉENE
Moscou
Smolensko
Kiow
Cazan
Astracan
Ukraine
PETITE TARTARIE
Asof
PRUSSE
Koenigsberg
POLOGNE
Varsovie
Cracovie
ALLEMAGNE
Hambourg
Berlin
Dresde
Prague
Vienne
Munich
Danube Fl.
Amsterdam
Bruxelles
Paris
Orleans
Nantes
Tours
la Rochelle
Bordeaux
Toulouse
Lion
Dijon
Marseilles
Strasbourg
FRANCE
SUISSE
Milan
Venise
Genes
Florence
Rome
Naples
ITALIE
Corse
Sardaigne
Cagliari
Palerme
Messine
HONGRIE
Bude
Presbourg
Belgrade
TURQUIE D'EUROPE
Constantinople
Mer Noire
Crimee
NATOLIE
Archipel
Candie
Chipre
ESPAGNE
Madrid
Tolede
Burgos
Barcelone
Valence
Grenade
Seville
PORTUGAL
Lisbonne
C. Finistere
C. S. Vincent
Majorque
Minorque
MER MEDITERRANEE
AFRIQUE
Alger
Tunis
Fez
Tripoli
Diarbekir
Antioche
M. Caspienne
TARTARIE

L'Angleterre est entre le 50e. & le 56e. degré de latitude septentrionale, & entre le 12e. & le 19e. de longitude. Les principales rivières sont, à l'orient, la Tamise & l'Humber, & à l'occident, la Saverne.

L'Angleterre se divise en royaume d'Angleterre, à l'orient, & en principauté de Galles, à l'occident.

Le royaume d'Angleterre se subdivise en quatre comtés; six vers le nord, qui sont: 1°. le Northumberland, qui portoit autrefois le titre de royaume; 2°. le Cumberland; 3°. le Westmorland; 4°. Durham; 5°. Yorch; 6°. Lancastre. Dix-huit au milieu, qui sont 1°. Chester; 2°. Darby; 3°. Nottingham; 4°. Lincoln; 5°. Shorp; 6°. Stafford; 7°. Leicester, 8°. Rutland; 9°. Hereford; 10°. Worcester; 11°. Warvich; 12°. Notthampton; 13°. Huntington; 14°. Monmouth; 15°. Glocester; 16°. Oxford, dont l'Université est très-célèbre; 17°. Bukingham; 18°. Bedford. Six à l'orient, qui sont: 1°. Norfolck; 2°. Suffolck; 3°. Cambridge, dont l'Université n'est pas moins florissante que celle d'Oxford; 4°. Harford; 5°. Essex; 6°. Midlesex, dont Londres, l'une des plus belles villes du monde, est la capitale, ainsi que de tout le royaume. Ces six comtés s'appellent provinces de l'est; les trois premiers formoient l'ancien royaume d'Eastangle; & les trois autres celui d'Essex. Dix au midi, qui sont: 1°. Kent, qui avoit autrefois le titre de royaume; 2°. Sussex; 3°. Surrey, qui avec le précédent, formoit l'ancien royaume de Sussex; 4°. Hant, ou Southampton; 5°. Barck; 6°. Wilth; 7°. Sommerset; 8°. Dorset; 9°. Devon; 10e. Cornouaille.

La principauté de Galles est subdivisée en douze comtés, qui sont: 1°. Anglesey, île; 2°. Carnavan; 3°. Denbigh; 4°. Flint; 5°. Mérionet; 6°. Montgoméri; 7°. Cardigan; 8°. Radnor; 9°. Breknok; 10°. Penbrok; 11°. Carmaden; 12°. Clamorgan.

Les îles qui dépendent de l'Angleterre sont l'île de Man, entre le nord & le couchant; les îles Sorlingues, à l'occident du comté de Cornouaille, l'île de Wigth, au midi; l'île & le château de Portland, au midi du comté de Dorset; & les îles de Gernesey & de Jersey, au sud de l'île Portland, sur la côte de Normandie.

Les deux principaux golfes de l'Angleterre sont, celui de Boston, à l'orient; & le canal St.-George, à l'occident.

L'Écosse est comprise entre le 11e. & le 16e. degré de longitude, & depuis le 55e. jusques vers le 59e. degré de latitude septentrionale. Ses principales rivières sont le Forth, qui coule de l'est à l'ouest; la Spey, qui se jette dans la mer au septentrion; & le Tay, qui traverse l'Écosse d'orient en occident, & la divise en septentrionale & méridionale.

L'Ecosse septentrionale renferme treize provinces, qui sont du nord au sud: 1°. Carnesse; 2°. Stratnavern; 3°. Southerland, 4°. Ross; 5°. Lochabir; 6°. Braidalbain, ou l'Albanie; 7°. Athol; 8°. Murray; 9°. Buchan; 10°. Mart; 11°. Mernis; 12° Angus; 13°. Perth.

L'Écosse méridionale contient vingt-deux provinces, du septentrion au midi. Voici leurs noms: 1°. Stathern; 2°. Fife; 3°. Meinheith; 4°. Sterling; 5°. Lothian: Édimbourg en est la capitale, ainsi que de toute l'Ecosse, 6°. Marche; 7°. Twdail; 8°. Tifédail; 9°. Lidisdail; 10°. Eskédail; 11°. Annandal; 12°. Nidisdal; 13°. Gallovay; 14°. Carrick; 15°. Kisle; 16°. Clysdail; 17°. Cuningham; 18°. Lennox; 19°. Argile; 20°. Lorn; 21°. Cantyr; 22°. Arran, îles.

Les principales îles de l'Écosse, sont: les Hébrides, ou Westernes, à l'occident; les Orcades, qui sont au septentrion, ainsi que les îles de Schetland.

L'Irlande est une île de l'Océan occidental, située au couchant de l'Angleterre, entre le 51e. & le 56e. degré de latitude septentrionale, & entre le 7e. & le 12e. degré de longitude. Ses principales rivières sont le Shannon, qui coule du septentrion au midi; le Blacwather, qui se décharge dans l'Océan au sud; & la Boyne, qui se jette dans la mer d'Irlande à l'Orient. Ses lacs les plus considérables sont l'Earn & le Néaugh, vers le nord.

L'Irlande est divisée en quatre parties, qui sont l'Ulstre, ou l'Ultonie, au nord; le Leinster, ou la Lagénie; à l'orient; le Mounster, ou la Momonie, au midi; & le Connaugt, ou la Connacie, à l'occident.

L'Ultonie, ou l'Ulster, contient dix comtés, d'occident en orient, qui sont: 1°. Donagal, ou Tyrconel; 2°. Fermanach; 3°. Tyrone; 4°. Londondery, ou Colrane; 5°. Antrim; 6°. Downe; 7°. Armaghon; 8°. Louth; 9°. Managhon; 10°. Cavan.

La Lagénie, ou le Leinster, contient onze comtés;

qui ſont : 1°. Longford ; 2°. Weſt-Méath ; 3°. Eaſt-Méath ; 4°. Dublin, dont Dublin eſt la capitale, ainſi que de toute l'Irlande ; 5°. Wiclow ; 6°. Kildare ; 7°. Kings-Cownty ; 8°. Queeneſcownty ; 9°. Kylkenny ; 10°. Katerlang, ou Carlow ; 11° Wexford.

La Momonie, ou le Mounſter, renferme ſix comtés, qui ſont : 1°. Waterford ; 2°. Tiperari ; 3°. Corke ; 4°. Kerry ; 5°. Clare ou Thomond ; 6°. Limmerick.

La Connacie, ou le Connaugt, contient cinq comtés, du midi au ſeptentrion, qui ſont : 1°. Galloway ; 2°. Roſcommon ; 3°. Mayo ; 4°. Slego ; 5°. Letrim.

II. DES ÉTATS DE DANEMARCK ET DE NORWÈGE.

Ils conſiſtent principalement dans le Danemarck, au midi ; la Norwége, au nord ; l'Iſlande, au couchant.

Le Danemarck eſt compris entre le 25e. degré 25 minutes, & le 30e. 20 minutes de longitude, & entre le 54e. & le 57e. degré 30 minutes de latitude ſeptentrionale. Il n'y a point de rivières conſidérables dans ce royaume, qui ſe diviſe en terre-ferme & en îles.

La terre-ferme eſt une preſqu'île qu'on nomme le Jutland, qui ſe ſubdiviſe en Nord-Jutland, au ſeptentrion, & en Sud-Jutland, au midi.

Les îles de Danemarck ſont en aſſez grand nombre : les plus conſidérables ſont l'île de Séeland, dans laquelle eſt Copenhague, capitale de tout le royaume, & l'île de Fionie, qui eſt entre le Jütland & l'île de Séeland.

La Norwège s'étend, au midi, depuis le 23e. juſqu'au 35e. degré de longitude ; & au ſeptentrion, depuis le 30e. juſqu'au 50e. degré, auſſi de longitude. Sa latitude ſeptentrionale eſt depuis le 57e. degré 43 minutes, juſqu'au 71e. 30 minutes. La rivière la plus conſidérable de ce royaume eſt le Glamer, vers le midi. On diviſe la Norwège en quatre gouvernemens, du ſeptentrion au midi, qui ſont : Aggerhus, Berghen, Dronthem & Wardhus.

L'Iſlande eſt ſituée entre le 64e. & le 67e. degré de latitude ſeptentrionale. Entre l'Iſlande & les îles de Schetland, on trouve celles de Fero, qui ſont auſſi au roi de Danemarck.

III. DE LA SUÈDE.

La Suède s'étend depuis le 28e. degré 20 minutes, juſ-

qu'au 49ᵉ. de longitude, & depuis le 55ᵉ. degré 20 minutes, jusqu'au 69ᵉ. 30 minutes de latitude septentrionale. Ce royaume se divise en cinq parties principales, savoir : 1°. la Suède propre, à l'occident de la mer Baltique ; 2°. la Gothie, au sud ; 3°. la Laponie suédoise, au nord ; 4°. la Bothnie, qui occupe des deux côtés les bords du golfe auquel elle donne son nom ; 5°. la Finlande, à l'orient du golfe de Bothnie.

La Suède propre, appelée encore Sueonie, comprend deux grandes provinces : la Suède propre, au midi ; & le Nordland, ou les Nordelles, au nord. La Suède propre se subdivise en cinq petites provinces, qui sont : 1°. l'Uplande, dont Stockolm est la capitale, ainsi que de toute la Suède : Uspal, archevêché & université, avoit autrefois cet honneur ; 2°. la Sudermanie ; 3°. la Néricie ; 4°. la Westmanie ; 5°. le Wermeland. Le Nordland est composé de six provinces, du midi au nord ; voici leurs noms : 1°. la Dalécarlie ; 2°. la Gestritie ; 3°. l'Halsingie ; 4°. la Médelpadie ; 5°. la Jemptie ; 6°. le Harndall.

La Gothie se divise en trois provinces, savoir : le Westrogothland, ou la Gothie occidentale ; l'Ostrogothland, ou la Gothie orientale ; & le Sudgothland, ou la Gothie méridionale.

Le territoire de Bahus est à l'occid. du Westrogothland.

La Laponie est un grand pays situé dans la Zone froide, depuis le 65ᵉ. jusqu'au-delà du 70ᵉ. degré de latitude septentrionale. On la divise en trois parties : 1°. la Laponie Norwégienne ; 2°. la Laponie Suédoise ; 3°. la Laponie Russienne.

La Bothnie se partage en Westro-Bothnie, ou Bothnie occidentale, qui comprend l'Angermanie, au midi : & en Ostro-Bothnie, ou Bothnie orientale, dans laquelle on trouve à l'orient, la province de Cajanie.

La Finlande est située entre le golfe de Bothnie, & celui de Finlande. Elle comprend cinq provinces, qui sont : 1°. la Finlande propre, entre le midi & le couchant ; 2°. le Nyland, au midi ; 3°. la Carélie, à l'orient ; 4°. le Savolax, aussi à l'orient ; 5°. la Tavestie, dans le milieu.

IV. De la Russie ou Moscovie.

C'est le plus grand de tous les États de l'Europe. On divise

divise la Russie en Européenne & en Asiatique. Les plus grands lacs de Russie sont ceux de Ladoga, d'Onéga, de Czucko ou Peipus, d'Ilmen & de Biela-Ozero.

Les principales rivières de la Moscovie Européenne, sont: le Dniéper, la Duna, le Don ou Tanaïs, le Dwina & le Wolga, qui partage la Russie Européenne en septentrionale & en méridionale.

La Russie Européenne septentrionale contient six gouvernemens, qui sont: 1°. Saint-Petersbourg; 2°. Wibourg; 3°. Revel; 4°. Riga; 5° la grande Novogorod 6°. Archangel.

Le gouvernement de Saint-Pétersbourg, dont Pétersbourg est la capitale, ainsi que de tout l'empire, contient trois provinces, qui sont: 1°. l'Ingrie ou Ingermanie; 2°. la Carélie orientale, au nord de l'Ingrie; 3°. le Wirland ou l'Estonie orientale.

Le gouvernement de Wibourg ne renferme que la Carélie occidentale.

Le gouvernement de Revel, qui est fort petit, ne comprend que l'Estonie occidentale.

Le gouvernement de Riga comprend la plus grande partie de la Livonie, sur-tout la méridionale, qu'on appelle Lettonie.

Le gouvernement de Novogorod contient sept provinces, qui sont: 1°. Novogorod; 2° Plescow, 3° Weliki-Louki; 4°. Twer; 5°. Biélozero; 6°. Olonec; 7°. Kargapol.

Le gouvernement d'Archangel se divise en partie orientale, & en partie occidentale. La partie orientale contient deux provinces, qui sont: Mezzen & Petzora. La partie occidentale est composée de cinq provinces, qui sont: 1°. les pays de la Dwina & de la Vaga; 2°. les pays de Kolskoi; 3°. Ustioug; 4°. Vologda; 5°. Galicz.

La Russie Européenne méridionale est composée de six gouvernemens qui sont: 1°. Moscow; 2°. Smolenski; 3°. Kiow; 4°. Bielgorod; 5°. Woronez; 6°. Niznei-Novogorod.

Le gouvernement de Moscow contient onze petites provinces, dont Moscow est la capitale, comme elle l'étoit seule autrefois de tout l'empire Russien. Ces provinces sont: 1°. Moscow; 2°. Ugliz; 3°. Ierslaw; 4°. Kostroma; 5°. Péreslaw-Zaleskoi; 6°. Yurew-Polskoi 7°

Sufdal ; 8°. Wolodimer ; 9°. Péreflaw-Riazonskoi ; 10°. Tula ; 11°. Kaluga.

Le gouvernement de Smolensk contient l'ancien duché de Smolensko, & l'ancienne Principauté de Biéla.

Le gouvernement de Kiow contient une partie de l'Ukraine. Celui de Bielgorod renferme quatre provinces : 1°. Bielgorod ; 2°. Siewsk, 3°. Orel ; 4°. la nouvelle Servie. Celui de Woronez eft compofé de cinq provinces : 1°. Woronez ; 2°. Bachmut; 3°. Elec ; 4°. Tambow; 5°. Statsk. Enfin, celui de Niznei-Novogorod, comprend trois provinces : 1°. Niznei-Novogorod ; 2°. Arfamas ; 3°. Alatyr.

Des Parties qui font au milieu de l'Europe.

I. DES PAYS-BAS.

On comprend fous le nom de Pays-Bas, toute cette étendue de pays qui eft entre la France, l'Allemagne & l'Océan. On les divife en Pays-Bas Français, (je vous en parlerai à l'article de la France) en Pays-bas Autrichiens, & en Pays-bas Hollandais.

Les Pays-Bas Autrichiens, qui ont pour principales rivières la Meufe, l'Efcaut, la Lys, la Dylle & la Sambre, font divifés en neuf provinces : voici leurs noms : 1°. le duché de Brabant, dont Bruxelles eft la capitale ; 2°. le duché de Luxembourg ; vers le midi de ce duché eft celui de Bouillon, qui eft poffédé par la maifon de la Tour-d'Auvergne ; 3°. le duché de Limbourg;4°. le Gueldreth, ou méridionale ; 5°. le comté de Flandre, qui comprend le quartier de Gand, celui de Bruges, celui d'Ypres, & le Tournaifis. A l'orient de Gand, eft un pays le plus riche & le plus fertile de la Flandre, que l'on appelle le pays de Waes ; 6°. le comté de Hainaut, ou le Hainaut Autrichien ; 7°. le comté de Namur ; 8°. le Marquifat d'Anvers, qu'on appelloit autrefois Marquifat du S. Empire ; 9°. la Seigneurie de Malines. Ces deux quartiers ou provinces dépendent aujourd'hui du Brabant.

Les Pays-Bas Hollandais, nommés auffi les Provinces-Unies, dont le Rhin eft la plus grande rivière, fe divifent en fept provinces, qui font : 1°. la Gueldre Hollandaife ou feptentrionale, à laquelle le pays de Zutphen eft uni; 2°. la Hollande, à l'occident; Amfterdam en eft la capitale ainfi que de toutes les Provinces-Unies; 3°. la Zé-

lande entre le midi & le couchant, & qui est composé de six isles principales ; 4°. la province d'Utrecht, au milieu ; 5°. la Frise, au nord, 6°. l'Ovérisel, entre le nord & le couchant ; 7°. Groningue, dans la même position.

Ce que les Hollandais possèdent dans la Flandre, le Brabant & le pays de Liége, est désigné sous le nom de pays de la Généralité.

II. DE LA SUISSE.

La Suisse s'étend depuis le 24[e] jusqu'au-delà du 28[e] degré de longitude, & entre le 46[e] & le 480 degré de latitude septentrionale. Les principales rivières sont : le Rhin, le Rhône, l'Aar, & le Russ.

Les lacs les plus considérables sont ceux de Genève, entre le midi & le couchant ; de Neuchâtel, à l'ouest ; de Zurich & de Lucerne, vers le milieu ; de Constance, entre le nord & l'orient.

La Suisse est composée de treize cantons. Il y en a sept Catholiques, savoir : à l'orient, du sud au nord, 1°. Uri ; 2°. Undervald ; 3°. Schwitz ; 4°. Zug ; 5°. Fribourg, entre le midi & le couchant ; 6°. Soleure, entre le nord & le couchant ; 7°. Lucerne, située dans le milieu.

Deux autres cantons sont moitié Catholiques & moitié Protestans : ce sont : 1°. Glaris ; 2°. Appenzel.

Les quatre derniers cantons, qui sont Protestans, sont 1°. Zurich, 2°. Bâle ; 3°. Schafouse ; 4°. Berne.

Les pays dépendans des Suisses du côté de l'Allemagne, sont : 1°. l'ancien comté de Bade ; 2°. les Offices libres ; 3°. le Turgow ; 4°. le Rhienthal ; 5°. l'ancien comté de Sargans ; 6°. le Gaster ou pays d'Utznach ; 7°. la ville de Rapperscheweil.

Du côté de la France, les Suisses possèdent quatre bailliages, qui sont : 1°. Morat ; 2°. Granson ; 3°. Orbe ; 4°. Schwartzembourg.

Du côté de l'Italie, les Suisses possèdent quatre gouvernemens : savoir : 1°. Lugano ou Lawis ; 2°. Locerno ou Lugaris ; 3°. Mendris ; 4°. Valmagia ou Val Média ; & trois bailliages, qui sont : 1°. Belinzone ; 2°. Val-Brenna ; 3°. Riviera.

Les Suisses ont plusieurs alliés sous leur protection. Ce sont 1°. à l'orient, la *ville* & l'*Abbaye de S. Gal*, qui

forme deux Etats distingués ; 2°. les Grisons, qui ont pour sujets l'ancien comté de Bormio ; celui de Chiavenne, & la Valteline; 3°. au midi, les républiques du Valaïs & de Genève; 4°. à l'occident, la principauté de Neuchâtel, qui appartient au roi de Prusse ; la ville de Bienne ou Biel, dont les habitans sont souverains du Val-Saint-Imer ou d'Arguel, qui est dans leur voisinage ; & la ville de Mulhausen, en Alsace.

III. DE L'ALLEMAGNE.

L'Allemagne s'étend depuis le 22e.degré trente minutes, jusqu'au 37e. degré de longitude, & depuis le 45e jusqu'au 35e degré de latitude septentrionale. Ses principales rivières, sont le Danube, le Rhin, le Weser, l'Elbe, l'Oder ; & on la divise en neuf cercles, ou grandes provinces, qui comprennent chacune plusieurs Etats, dont les princes, prélats, comtes & députés s'assemblent pour les affaires communes.

Dans la haute Allemagne ou l'Allemagne méridionale, on trouve quatre de ces cercles, qui sont : 1°. le cercle d'Autriche, à l'orient & au midi ; 2°. le cercle de Bavière, qui est borné au nord par la Franconie & la Bohême ; 3°. le cercle de Squabe, borné à l'occident par le Rhin qui le sépare de l'Alsace ; 4°. le cercle de Franconie, qui est situé au milieu de l'Allemagne.

Le cercle d'Autriche renferme six pays, quatre du nord au sud, qui sont : 1°. l'Archiduché d'Autriche, dont Vienne est la capitale : il se divise en haute & basse Autriche, 2°. le duché de Stirie, qui se divise en Stirie haute au nord, en Stirie basse au midi, & en comté de Cilley, encore plus au midi ; 3°. le duché de Carinthie, qui se partage en haute Carinthie à l'occident, & en basse Carinthie à l'orient ; 4°. le duché de Carniole qui se divise en haute Carniole au nord, en basse Carniole au midi, en moyenne Carniole, appellée Windismarck, entre le midi & le levant. Les deux autres pays de l'Autriche, sont : 1°. le comte de Tyrol, où l'on remarque les évêchés de Trente & de Brixen ; 2°. la Souabe Autrichienne, que l'on appelle encore l'Autriche antérieure : ce sont des enclaves du cercle de Souabe, situés au nord de la Suisse.

Le cercle de Bavière renferme six Etats principaux, deux séculiers & quatre ecclésiastiques, Munich, sur l'I-

ser, en est la capitale. Ces six Etats sont : 1°. les Etats du duc de Bavière, savoir : le duché de Bavière au midi du Danube, & le palatinat de Bavière au nord; 2°. le duché de Neubourg, à l'ouest du cercle de Bavière ; 3°. l'archevêché de Saltzbourg, au sud-est du même cercle; 4°. l'évêché de Frisingen, au milieu du duché de Bavière; 5°. l'évêché de Ratisbonne ; 6°. l'évêché de Passaw, l'un & l'autre le long du Danube.

Le cercle de Souabe a trente-une villes impériales, c'est-à-dire, qui ne relèvent que de l'Empereur, & un grand nombre d'Etats Ecclésiastiques & séculiers. Les principaux sont au nombre de six, savoir : 1°. le duché de Wirtemberg, au nord; 2°. la principauté & comté de Furstemberg, à l'ouest & au sud du duché de Wirtemberg; 3°. le marquisat de Bade; 4°. l'évêché d'Ausbourg, à l'orient; 5°. l'abbaye de Kempten, entre le midi & l'orient; 6°. l'évêché de Constance, au midi.

Le cercle de Franconie contient cinq principaux Etats, qui sont: 1°. l'évêché de Bamberg; 2°. l'évêché de Wurtzbourg; 3°. l'évêché d'Aichstet, 4°. le marquisat de Culembach ou de Bareith; 5°. le marquisat d'Anspach. Il y a de plus dans ce cercle cinq villes impériales & libres.

Dans la basse Allemagne, ou l'Allemagne septentrionale, on trouve les cinq autres cercles, qui sont : 1°. le cercle de haute Saxe; 2°. le cercle de basse Saxe, 3°. le cercle de Westphalie : 4°. le cercle Electoral, ou du bas Rhin; 5°. le cercle du haut Rhin.

Le cercle de la haute Saxe se divise en trois parties, qui sont : 1°. la Saxe ; 2°. l'électorat de Brandebourg; 3°. le duché de Poméranie.

La Saxe se subdivise en quatre parties, qui sont : 1°. le duché & l'électorat de Saxe, entre le nord & l'orient, 2°. le marquisat de Misnie, au midi ; 3°. le landgraviat de Thuringe, à l'occident; 4°. la principauté d'Anhalt, aussi à l'occident.

L'électorat de Brandebourg se divise en cinq Marches, savoir : 1. le Mittel-Marez ou moyenne Marche, qui est la plus grande de toutes, au midi ; 2° le New Marck ou nouvelle Marche, à l'orient: 3°. l'Alt-Marck ou vieille Marche, à l'occident ; 4° la Marche de Pregnitz, entre le nord & le couchant; 5°. l'Uker Marck, ou la Marche d'Uker, entre le nord & l'orient. Berlin est la capitale

de cet Electorat, qui appartient au roi de Prusse.

Le duché de Poméranie se divise en Poméranie Prussienne, qui comprend les principautés de Lawembourg & de Butow, sur les frontières de la Pologne, & les isles d'Usedom & de Wolin, à l'embouchure de l'Oder; & en Poméranie Suédoise, qui appartient au roi de Suède, & qui comprend l'isle de Rugen.

Le cercle de basse Saxe comprend huit principales parties, qui sont: 1°. le duché de Brunswick; 2°. l'évêché de Hildeshein; 3°. la principauté de Halberstat; 4°. le duché de Magdebourg; 5°. les Etats de la maison de Brunswick-Hanovre, ou électorat d'Hanovre, qui appartient au roi d'Angleterre; & qui comprend les duchés de Brême & de Lawembourg; 6°. le duché de Meckelbourg ou de Meclembourg; 7°. le duché de Holstein; 8°. l'évêché de Lubeck.

Le cercle de Westphalie renferme treize Etats principaux, savoir: 1°. l'évêché de Liége, arrosé par la Meuse, & enclavé dans les Pays-bas; 2°. le duché de Juliers, à l'occident du Rhin, 3°. le duché de Berg, à l'orient du même fleuve; 4°. le duché de Westphalie ou le Saurelang; 5°. le duché de Clèves & le comté de la Marck; 6°. l'évêché de Munster; 7°. l'évêché de Paderborn; 8° l'évêché d'Osnabruck; 9°. la principauté de Minden, le comté de Ravensberg; 10°. le comté d'Hoye & de Diepholt; 11°. le duché de Ferden; 12°. le comté d'Oldembourg, au roi de Danemarck; 13°. la principauté d'Ooste-Frise.

Le cercle Electoral, ou du bas Rhin, comprend quatre électorats: 1°. celui de Mayence; 2°. celui de Trèves; 3°. celui de Cologne; 4°. le Palatinat du Rhin.

Le cercle du haut Rhin renferme huit principaux Etats, savoir: 1°. l'évêché de Worms; 2°. l'évêché de Spire; 3°. l'évêché de Bâle; 4°. le duché de Deux-Ponts; 5°. le duché de Simmeren, à l'occident du Palatinat; 6°. le Landgraviat de Hesse, qui se divise en Hesse proprement dite, & en Wétéravie, où est le landgraviat de Darmstat; 7°. le comté de Nassau; 8°. la principauté de l'abbaye & évêché de Fulde.

IV. DE LA BOHEME.

Le royaume de Bohême, dont Prague est la capitale, appartient à la maison d'Autriche. Il se divise en Bohême

propre, & en Moravie. Les principales rivières, sont la Moravie, & le Muldaw, qui partage la Bohême propre en orientale & en occidentale.

Le duché de Siléſie, qui eſt à l'orient de la Bohême; appartenoit autrefois à ce royaume; mais il eſt aujourd'hui preſque tout entier au roi de Pruſſe. On la diviſe en baſſe Siléſie, au nord; en *moyenne* & en haute Siléſie, qui ſont au midi. La haute Siléſie peut ſe partager en Siléſie Pruſſienne & en Siléſie Autrichienne.

Le marquiſat de Luſace, autre démembrement de la Bohême, qui appartient à l'électeur de Saxe, à l'exception de quelques villes qui ſont au roi de Pruſſe, ſe diviſe en haute Luſace ou Luſace méridionale; & en baſſe Luſace, ou Luſace ſeptentrionale.

V. DE LA HONGRIE.

Sa longitude eſt depuis le 35e degré, juſqu'au 44e 30 minutes, & ſa latitude ſeptentrionale, depuis le 55e degré juſqu'au-delà du 49e. Les principales rivières de ce royaume, qui appartient à la maiſon d'Autriche, ſont le Danube, la Save & la Drave. On la diviſe en quatre parties, qui ſont: 1°. la haute Hongrie, qui ſe partage en trente-quatre comtés, & eſt ſituée au nord & à l'orient du Danube: Presbourg eſt ſa capitale; 2°. la baſſe Hongrie, qui eſt ſituée à l'occident du même fleuve, & qui renferme quatorze comtés: Bude ou Offen eſt ſa capitale; elle l'étoit anciennement de toute la Hongrie; 3°. l'Eſclavonie, qui eſt au midi de la baſſe Hongrie, & qui contient ſix comtés; 4°. la Tranſylvanie, qui eſt ſituée à l'orient de la Hongrie, & que l'on ſubdiviſe en dix-huit petites provinces, dont les unes portent le nom de comté, & les autres de palatinat.

VI. DE LA HONGRIE.

Sa longitude eſt entre le 33e & le 50e degré, & ſa latitude ſeptentrionale entre le 47e & le 56e degré. Ses principales rivières ſont la Viſtule, à l'occident, & le Nieſter, au midi. On diviſe ce royaume en trois parties principales, qui ſont: 1°. la grande Pologne, au nord; 2°. la petite Pologne, au milieu; 3°. la Ruſſie noire ou rouge, entre le midi & l'orient.

La grande Pologne contient quatre provinces : 1°. la grande Pologne propre, à l'occident ; 2°. la Cujavie, au milieu ; 3°. la Mazovie, à l'orient ; 4°. la Prusse Royale ou Polonoise, au nord.

La grande Pologne propre a cinq palatinats, qui sont : 1°. Posnanie ; 2°. Kalisk ; 3°. Siradie ; 4°. Lincicza ou Lencici ; 5°. Rava. La Cujavie a deux palatinats : 1°. Brzescie ; 2°. Inowladislaw. La Masovie a trois palatinats : 1°. la Masovie propre, dont Varsovie est la capitale, ainsi que de tout le royaume : 2°. Ploczko ; 3°. Podlaquie.

La Prusse Polonoise ou Royale renferme quatre palatinats, qui sont : 1°. la Pomeranie, dont Dantzick est la capitale ; 2°. Culm ; 3°. Marienbourg ; 4°. Warmie.

La petite Pologne contient trois palatinats, qui sont : 1°. Cracovie, dont la ville de même nom étoit autrefois capitale de tout le royaume ; 2°. Sandomir ; 3°. Lublin.

La Russie noire ou rouge comprend trois provinces : 1°. la Russie propre ; 2°. la Volhinie ; 3°. la Podolie. La Russie propre a deux palatinats : 1°. Russie ; 2°. Beltz. La Volhinie renferme deux palatinats : 1°. Luck ; 2°. Kiow, qui est au Czar de Moscovie. La Podolie contient deux palatinats : 1°. Podolie ; 2°. Braclaw.

L'Ukraine, pays des Cosaques, est sous la domination de la Moscovie. On divise cette contrée en trois parties : 1°. le pays des Cosaques Jaïksi, qui habitent vers l'orient, au-delà du Volga ; 2°. le pays des Cosaques Donski, qui demeurent aux environs du Don ; 3°. le pays des Cosaques Saporovi, qui habitent à l'occident, près du Dniéper.

Le duché de Lithuanie, qui subsiste comme une principauté alliée à la Pologne, a cinq parties, qui sont : 1°. la Lithuanie propre, à l'occident & au midi ; 2°. la Russie Lithuanienne, a l'orient de la précédente ; 3° la Samogitie, entre le nord & le couchant, vers la mer Baltique ; 4° la Livonie Polonoise, au nord ; 5°. le duché de Curlande.

La Lithuanie propre renferme trois palatinats : 1°. Wilna ; 2°. Troki ; 3°. Brzescie, appellé aussi la Polésiel.

La Russie Lithuanienne est partagée en cinq palatinats : 1°. Novogrodeck ; 2°. Minski ; 3°. Milciflaf ; 4°. Witepsk, 5° Polocz.

La Samogitie comprend trois gouvernemens, que l'on appelle Capitainairies : 1°. Rosi nne ; 2°. Medniki ; 3°. Ponieviess.

La Livonie Polonoise, qui est entre le midi & le couchant de la grande, a pour place forte Dunebourg.

Le duché de Curlande, qui a un souverain particulier, relevant de la Pologne, se partage en deux provinces : 1°. la Semigalle, à l'orient, dont Mittaw est la capitale; 2°. la Curlande propre, à l'occident.

Trois grandes Puissances voisines se sont accordées à partager entr'elles une portion considérable du royaume de Pologne, dont la situation est si triste depuis plusieurs années. L'Empereur d'Allemagne, ou la maison d'Autriche, s'est emparé d'une portion considérable de la partie méridionale, y compris *Kaminieck*, dans la Podolie : l'Impératrice de Russie s'est appropriée la partie orientale ; & le Roi de Prusse, la partie septentrionale, c'est-à dire, la Prusse Polonoise, & quelques territoires voisins ; de manière cependant que *Dantzick* & *Thorn* resteront villes libres. Le royaume n'a plus, par ce moyen, qu'environ la moitié de ce qu'il possédoit auparavant.

VII. DE LA PRUSSE.

La Prusse, qui a Konisberg pour capitale, a été érigée en royaume en 1701. On la partage en trois provinces ou cercles, qui renferment chacun trois pays. Ces cercles sont: 1°. Samland, qui contient le Samand propre, la Sclavonie, & la Nardie ou Nadravie; 2°. Natangen, qui est composé de la Natangie, de la Bartonie & de la Sudavie; 3°. Hockerland, qui comprend la Galindie, la Poméranie, & le Hockerland propre.

Des quatre parties qui sont au midi.

I. DU PORTUGAL.

Il est situé entre le 37e & le 42e degré de latitude septentrionale, & entre le 9e & le 12e de longitude. Ses principales rivières sont le Tage, dans le milieu ; le Douro ou Duera, au nord; & la Guadiana, entre le midi & le couchant.

On divise le royaume de Portugal en six parties, du septentrion au midi, savoir : 1°. la province entre Douro & Minho, qui n'a que dix-huit lieues de long sur douze de large, & qui cependant contient quatorze cent soixante paroisses, onze cent trente couvents, six ports de mer,

deux cents ponts de pierre, & plus de cinq mille fontaines qui ne tariſſent jamais; 2°. la province de Tra-Los-Montes; 3°. le Béira; 4°. l'Eſtramadure, dont la capitale eſt Lisbonne, qui l'eſt auſſi de tout le Portugal; 5°. l'Alentéjo; 6°. le royaume d'Algarve.

II. DE L'ESPAGNE.

La latitude ſeptentrionale de ce royaume eſt depuis le 46e juſqu'au 44e degré; & ſa longitude, depuis le 9e degré juſqu'au 21e. Ses principales rivières ſont, du nord au ſud, le Minho, le Duéro, le Tage, la Guadiana, le Guadalquivir, & l'Ebre, à l'eſt.

On diviſe l'Eſpagne en treize provinces, qui, pour la plupart, portent le titre de royaume parce qu'elles ont été poſſédées autrefois par des rois, ſoit Chrétiens, ſoit Maures, ou Arabes. Il y en a trois ſur l'Océan, au nord, ſavoir: 1°. la Biſcaye, qui contient la Biſcaye propre, le Guipuſcoa, & l'Alva, ſéparé du Guipuſcoa par le mont Adrien, le plus haut des Pyrénées; 2°. les Aſturies, qui portent le nom de principauté, & qui ſont partagées en Aſturies d'Oviédo, à l'occident, & Aſturies de Santilane, à l'orient; 3°. la Galice, à l'occident de laquelle on trouve le cap Finiſtère, ainſi appellé, parce que les anciens le regardoient comme l'extrémité du monde.

Il y en a cinq dans le milieu, ſavoir: 1°. au nord, la Navarre, qui ſe diviſe en cinq mérindales ou bailliages, qui prennent le nom de leurs villes principales, ſavoir: Pampelune, Eſtella, Olite, Sanguéſa & Tudela; 2°. le royaume d'Aragon; 3°. la Caſtille vieille; 4°. la Caſtille nouvelle, qui contient quatre petits pays, ſavoir: au nord, l'Algarie, dont Madrid eſt la capitale, ainſi que de toute l'Eſpagne; à l'orient, la Sierra: au midi, la Manche; à l'occident, l'Eſtramadure, le royaume de Léon, qui, ainſi que les deux Caſtilles & le royaume d'Aragon s'étend d'orient en occident.

Il y en a deux au midi, ſavoir: 1°. l'Andalouſie; 2°. le royaume de Grenade.

Il y en a trois à l'orient, ſur la mer Méditerranée, ſavoir: 1°. le royaume de Murcie; 2°. celui de Valence; 3°. la principauté de Catalogne.

Les iſles d'Eſpagne dans la Méditerranée ſont au nom-

bre de trois principales, ſavoir : 1°. Mayorque ; 2°. Minorque ; 3°. Iviça, remarquable par ſon extraordinaire fertilité.

III. DE L'ITALIE.

L'Italie eſt en partie une preſqu'iſle, qui à la figure d'une botte. Sa longitude eſt entre le 23ᵉ degré 20 minutes, & le 36ᵉ 30 minutes, en y comprenant la Savoie ; & ſa latitude ſeptentrionale, en y renfermant les iſles, entre le 37ᵉ & le 47ᵉ degré. Ses rivières les plus conſidérables ſont : le Pô, l'Adige, l'Adde, ou l'Adda, le le Téſin, l'Arno & le Tibre.

L'Italie ſe diviſe en trois parties, la ſeptentrionale, celle du milieu, & la méridionale, à laquelle on ajoute les iſles.

L'Italie ſeptentrionale ſe ſubdiviſe en ſix ſouverainetés, qui ſont : 1°. les états de la maiſon de Savoie ; 2°. la république de Gènes ; 3°. l'Etat de Parme ; 4° l'Etat de Modène ; 5°. les duchés de Milan & de Mantoue ; 6°. la république de Veniſe.

Les Etats de la Maiſon de Savoie renferment : 1°. la Savoie ; 2°. le Piémont ; 3°. le Montferrat ; 4°. les territoires détachés du duché de Milan.

La Savoie ſe diviſe en ſix parties, trois vers le ſeptentrion : 1°. le Génevois ; 2°. le Chablais ; 3°. le Faucigni ; trois vers le midi : 1°. la Savoie propre ; la Tarantaiſe ; 3°. la Maurienne.

Le Piémont ſitué au pied des Alpes, chaîne de montagnes qui le ſéparent de la France & de la Savoie, comprend : 1°. la principauté de Piémont, dont Turin eſt la capitale ; 2°. le duché d'Aoſte ; 3°. la ſeigneurie de Verceil ; 4° le comté d'Aſt ; 5° le marquiſat de Saluces ; 6°. le comté de Nice.

La principauté de Monaco, qui eſt indépendante, ſous la protection des rois de France, touche au comté de Nice ; & celle d'Oneille, qui n'eſt pas loin de là, & qui appartient au duc de Savoie, eſt enclavée dans l'Etat de Gènes.

Le marquiſat de Montferrat renferme une contrée qu'on appelle les Langhes, qui comprend cinquante-huit fiefs relevant de l'Empire, qui ſont donnés comme tels à la maiſon de Savoie.

Les territoires détachés du duché de Milan, ſont au

nombre de huit du nord au ſud, ſavoir : 1°. les vallées de la Séſia; 2°. la plus grande partie du territoire d'Anghiera ; 3°. le Navarrois; 4°. le Vigévanèſe ; 5°. la Laumelline ; 6°. l'Alexandrin ; 7°. le Tortonèſe; 8°. la plus grande partie du Pavèſe, au midi du Pô. Au midi du Tortonèſe & du Pavèſe ſont un grand nombre de fiefs de l'empire, appellés Feudi imperiali, cédés auſſi à la maiſon de Savoie.

La ſeigneurie ou république de Gènes s'étend le long de la Méditerranée. On y voit le marquiſat de Final.

L'Etat de Parme ſe diviſe en quatre parties, ſavoir : 1°. le duché de Parme, à l'orient ; 2. le duché de Plaiſance, à l'occident ; le marquiſat de Buſſeto, au nord ; 4°. le duché de Guaſtalla, entre le nord & l'orient.

L'Etat de Modène renferme : 1°. le duché de Modène ; 2°. celui de Reggio ; 3°. la principauté de Carpi ; 4° celle de Corrégio ; 5°. le duché de la Mirandole ; 6°. la principauté de Novellara ; 7°. celle de Maſſa.

Le duche de Milan, qui eſt à la maiſon d'Autriche, contient : 1°. le Milanez propre ; 2°. le Comaſc ; 3°. le comté d'Anghiera ; 4°. le Paveſan ; 5°. le Lodéſan ; 6°. le Crémonois.

Le duché de Mantoue eſt auſſi à la maiſon d'Autriche.

La république ou ſeigneurie de Veniſe, qui eſt la plus ancienne de l'Europe, comprend en Italie 14 pays ou provinces ; ſept au midi, en allant d'occident en orient, ſavoir : 1°. le Bergamaſc ; 2°. le Crémaſc ; 3°. le Breſſan ; 4°. le Vérenois ; 5°. la Poléſine ou la preſqu'iſle de la Rovigo ; 6°. le Padouan ; 7°. le Dogado, dont Veniſe eſt la capitale. Cinq entre le nord & le couchant du golfe de Veniſe en remontant du midi au ſeptentrion ; ſavoir : 1°. le Vicentin ; 2° le Tréviſan ; 3°. le Feltrin ; 4°. le Bellunèſe ; 5°. le Cadorin; un autre au nord du même golfe, qui eſt le Frioul ; & le dernier entre le nord & l'eſt, qui eſt l'Iſtrie ; les Vénitiens la partagent avec la maiſon d'Autriche : ils en poſſèdent la partie occidentale & la méridionale.

La partie de l'Italie, qui eſt au milieu, comprend : 1°. l'état Eccléſiaſtique ; 2°. le grand duché de Toſcane ; & pluſieurs petits Etats.

L'Etat Eccléſiaſtique, dont le pape eſt ſouverain, & dont Rome eſt la capitale, contient douze provinces, qui

font entre la Méditerranée & le golfe de Venife : 1°. la Campagne de Rome ; 2°. le Patrimoine de Saint Pierre ; 3°. le duché de Caftro ou Caftres ; 4°. l'Orviétan ; 5°. la terre de Sabine ; 6°. le Pérouzin ; 7°. l'Ombrie ; 8°. la marche d'Ancône ; 9°. le duché d Urbin ; 10°. la Romagne ; 11°. le Boulonois ; 12°. le Ferrarois. Entre la Romagne & le duché d'Urbin, eft la république de Saint-Marin, fous la protection du pape.

Le grand duché de Tofcane, qui eft à la maifon d'Autriche, comprend le Florentin, le Pifan, le Siennois.

Les petits Etats enclavés dans la Tofcane, font au nombre de trois, favoir : 1°. au midi, le petit pays appelé Lo-Stato Deli-Prefidii, ou l'Etat des Garnifons, il eft au roi des deux Siciles ; 2°. la principauté de Piombino ; 3°. la république de Luque, fous la protection de l'Empire.

La partie méridionale de l'Italie, contient le royaume de Naples, qui fe divife en quatre grandes provinces : 1°. la terre de Labour, dont Naples eft la capitale, ainfi que de tout le royaume, & qui fe divife en trois autres petites provinces, favoir : la Terre de Labour propre, appelée autrement la Campagne heureufe ; la principauté citérieure, & la principauté ultérieure : dans cette dernière, on trouve le duché de Bénévent, qui appartient au Pape ; 2°. l'Abruzze, qui contient auffi trois autres provinces, favoir : l'Abruzze citérieure, l'Abruzze ultérieure, & le comté de Molife ; 3°. la Pouille, qui renferme la Capitanate, la Terre de Barri, & la Terre d'Otrante ; 4°. la Calabre qui contient la Bafilicate, la Calabre citérieure & la Calabre ultérieure.

Les ifles des environs de l'Italie, font : 1°. la Sicile, qui a la figure d'un triangle, & qui jointe au royaume de Naples, forme ce que l'on appelle le royaume des deux Siciles. On la divife en trois vallées, qui font la vallée de Démona, où l'on trouve le mont Gibel, autrefois l'Ethna, & qui jette des flammes, la vallée de Noto & celle de Mazara. dont Palerme eft la capitale, ainfi que de toute l'ifle ; 2°. les ifles de Lipari, au nord de la Sicile, & qui en dépendent ; elles font au nombre de fept principales ; 3°. l'ifle de Sardaigne, qui a le titre de royaume, & qui appartient au duc de Savoie : on la divife en cap Cagliari, au midi, & cap Logodori, au feptentrion ; l'ifle de Corfe, que l'on partage en quatre cantons du fud au nord ; ce font :

la côte de delà les Monts, au ſud ; la côte de dehors, à l'oueſt; la côte de dedans, à l'eſt ; & la côte de deçà les Monts, au nord : cette iſle eſt à la France ; 5°. l'iſle de Malte, qui appartient aux chevaliers de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem, dits chevaliers de Malte ; & l'iſle de Gozo, qui eſt au même ordre.

IV. DE LA TURQUIE D'EUROPE.

Elle ſe diviſe en ſeptentrionale, & en méridionale, qui eſt la Grèce.

La Turquie ſeptentrionale renferme dix provinces, ſavoir : 1°. la petite Tartarie, qui comprend la Crimée, preſqu'iſle; 2°. la Beſſarabie: ces deux ſont vers la mer Noire, que l'on nommoit autrefois Pont-Euxin; 3°. la Moldavie; 4°. la Valaquie; 5°. la Croatie, que l'on partage en Croatie Autrichienne, & en Croatie Turque ; 6°. la Dalmatie, qui eſt diviſée en Dalmatie Vénitienne, en Dalmatie Turque, & en Dalmatie Raguſienne, où l'on trouve la république de Raguſe ; 7°. la Boſnie ; 8°. la Servie ; 9°. la Bulgarie ; 10°. la Romanie, dont Conſtantinople eſt la capitale, ainſi que de tout le vaſte empire des Turcs.

La Turquie méridionale de l'Europe ou la Grèce, ſe diviſe en terre ferme & en iſles. La terre ferme contient quatre pays ; 1°. ſavoir: la Macédoine ou le Coménolitari, au nord ; 2°. l'Albanie ; 3°. la Livadie ; 4°. la Morée : ces deux ſont au midi.

Entre les iſles de la Grèce, les unes ſont dans la mer appelée mer de Grèce ou mer Ionienne, & les autres dans l'Archipel, nommée autrefois mer Egée. Il y en a cinq principales dans la mer Ionienne, & toutes appartiennent aux Vénitiens ; ce ſont : 1°. Corfou ; 2°. Sainte-Maure ; 3°. Céphalonie ; 4°. Zanthe ; 5°. Cérigo.

Les iſles de l'Archipel ſont en très-grand nombre, & peuvent ſe diviſer en deux claſſes: la première comprend les deux grandes iſles de Candie & de Négrepont ; la ſeconde renferme une quantité conſidérable de petites iſles qu'on partage en deux ordres ; ſavoir : les Cyclades, dont les principales, du nord au ſud, ſont : Andro, Tine, Naxie, Paros & Milo, & les iſles Sporades, dont les plus remarquables ſont: Stalimène, Scito, Coulouri, Santorin.

[Il ne manqueroit plus, mes chers amis, que la deſcrip-

tion de la France, pour compléter celle de l'Europe; mais je vous en parlerai quand nous aurons jetté un coup d'œil ſur les autres parties du globe, l'Aſie, l'Afrique & l'Amérique.

ENTRETIEN XI.

Deſcription générale de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique.

DE L'ASIE.

ERASTE. LA longitude de l'Aſie eſt entre le 45ᵉ & le 206ᵉ degré; ſa latitude ſeptentrionale eſt depuis le premier degré juſqu'au delà du 45ᵉ, & ſa latitude méridionale, depuis l'équateur juſqu'au 10ᵉ degré. Elle eſt bornée au nord par la mer Glaciale; à l'orient, par l'Océan oriental, qui fait partie de la mer du Sud, & par un détroit qui la ſépare de l'Amérique; au midi par la mer des Indes; à l'occident, par l'Europe & par l'Afrique.

Les fleuves les plus conſidérables de l'Aſie, ſont: l'Oby, dans la Tartarie Ruſſienne; le Hoang, dans la Chine; le Gange, dans l'Inde; l'Indus, dans l'empire du Mogol; le Tygre & l'Euphrate.

On diviſe l'Aſie en ſix parties principales: 1°. la Turquie d'Aſie; 2°. l'Arabie; 3°. la Perſe; 4°. l'Inde; 5°. la Chine; 6°. la Tartarie.

La Turquie d'Aſie ſe diviſe en cinq parties: 1°. la Natolie; 2°. la Syrie ou le Shan; 3°. la Turcomanie, ou Arménie majeure; 4°. le Diarbeck; 5°. la Géorgie. Les iſles de la Turquie d'Aſie, ſont: 1°. Chypre; 2° Rhodes; 3°. Mételin; 4°. Scio; 5°. Samos; 6°. Co, ou Stunchio; 7°. Pathmos: ces cinq dernières ſont du nombre des Sporades.

L'Arabie eſt une grande preſqu'iſle qui dépend de pluſieurs ſouverains, & qui ſe diviſe en trois parties, du nord au ſud, ſavoir: 1°. l'Arabie pétrée; 2°. l'Arabie déſerte; 3°. l'Arabie heureuſe ou l'Yemen.

La Perſe contient treize provinces, qui ſont: 1° l'Aderbijan; 2°. le Clivan; 3° le Ghilan; 4°. le Maſanderan ou Tabriſtan; 5°. le Koroſan; 6°. le Candahar;

7°. l'Yrac-Agemi, dont Ispaham est la capitale, ainsi que de toute la Perse ; 8°. le Segestan ; 9°. le Sablestan ; 10°. le Khusistan ; 11°. le Farsistan ; 12°. le Kerman ; 13°. le Mécran.

L'Inde se divise en trois parties : 1°. l'empire du Grand Mogol, ou l'Indostan ; 2°. la presqu'île en-deça du Gange, qu'on appelle presqu'île occidentale; 3°. la presqu'île au-delà du Gange, nommée presqu'île orientale. Les Européens ont de grandes possessions dans ces deux parties. On trouve dans la dernière le royaume de Siam, celui de Tonquin & celui de la Cochinchine.

La Chine se divise en deux grandes parties, l'une septentrionale, qu'on nommoit autrefois Cathai, ou Kitay; l'autre méridionale, qui s'appeloit Mangi. Ses principales villes sont Pekin, capitale de la Chine, résidence de l'empereur ; & Nankin.

La grande Tartarie se divise en trois parties : 1°. la Tartarie Moscowite, qui comprend la Russie Asiatique, & la Sibérie ; 2°. la Tartarie indépendante, qui est gouvernée par divers Kans, ou princes particuliers ; 3°. la Tartarie Chinoise, qui a des gouverneurs envoyés par l'empereur de la Chine.

Toutes les îles de l'Asie, que l'on trouve dans l'Océan, composent sept principaux corps d'îles; on en trouve six du nord au sud, savoir : 1°. les îles qui sont vers le détroit du nord ; les îles du Japon, qui forment un grand empire ; 3°. les îles Mariannes ou des Larrons ; 4°. les Philippines ou Manilles ; 5°. les Moluques : 6°. les îles de la Sonde. Le septième corps d'îles, savoir, les Maldives, est entre le midi & le couchant de la presqu'île occidentale de l'Inde ; & entre le midi & le levant de la même presqu'île, on trouve l'île de Ceylan, qui contient le royaume de Candy.

DE L'AFRIQUE.

Cette partie du monde s'étend depuis le premier degré de longitude, jusqu'au 70e. Comme elle est coupée par l'équateur en parties presqu'égales, sa latitude méridionale est depuis le premier jusqu'au 35e. degré, & sa latitude septentrionale depuis le premier jusqu'au 57e degré. C'est une grande presqu'île qui n'est jointe au continent de l'Asie, que par l'isthme de Suès.

Les

Les principales rivières de l'Afrique ſont le Nil, qui coule du midi au nord ; le Niger, le Sénégal, le Zaïre, le Goanza, & le Zambèſe ou Cuama. Il y a trois fameux caps en Afrique ; à l'occident, le cap Verd ; au midi, le cap de Bonne-Eſpérance ; à l'orient, le cap de Guardafui.

On peut diviſer l'Afrique en trois parties générales : 1°. la partie ſeptentrionale, qui contient l'Egypte, à l'orient ; la Barbarie, à l'occident, & le Saara ou Déſert, à ſon midi ; 2°. la partie du milieu, qui renferme, d'occident en orient, la Guinée, la Nigritie, la Nubie & l'Abyſſinie ; 3°. la partie méridionale, qui comprend à l'occident le Congo ; au milieu, la Cafrerie pure, qui s'étend juſqu'au cap de Bonne-Eſpérance ; & à l'orient la Cafrerie mélangée, qui renferme les côtes du Zanguebar & d'Ajan.

L'Egypte, qui eſt ſous la domination des Turcs, ſe diviſe en haute Egypte, au midi, en Egypte au milieu, & en baſſe Egypte, au nord.

La Barbarie ſe diviſe en deux grandes parties, ſéparées l'une de l'autre par le mont Atlas. La première, qui eſt la Barbarie propre, eſt au nord, & comprend, de l'orient à l'occident, le pays de Derne ou de Barca ; les royaumes ou républiques de Tripoli, de Tunis & d'Alger, qui ſont ſous la protection des Turcs ; & le royaume de Maroc, de qui dépend celui de Fez. La ſeconde partie, qui eſt au midi de la précédente & du mont Atlas, s'appelle le Bilédulgérid, & contient, d'occident en orient, les royaumes de Sus, de Tafilet & de Sugelumeſſe, dépendans du roi de Maroc ; le Tégorarin, le Zab, qui dépendent d'Alger ; le Bilédulgerid propre, les royaumes de Tocorte, de Huerguela, & celui de Gadume, qui dépend de Tripoli ; le royaume du Faiſan, qui eſt auſſi ſous la domination de Tripoli ; enfin le pays d'Ouguela & de Siouah, qui fait partie du déſert de Barca.

Le Saara, ou déſert de Barbarie, ſe diviſe en cinq déſerts, d'occident en orient, ſavoir : le déſert de Zanhaga, celui de Zuenziga, celui de Targa, & ceux de Lemta & de Berdoa.

La Guinée ſe diviſe en Guinée ſeptentrionale, entre les rivières de Sénégal & de Gambie, & en Guinée méridionale, qui eſt près de l'équateur. La Guinée ſeptentrionale renferme pluſieurs royaumes ou républiques, comme

les royaumes d'Ouale ou de Brac, des Foules ou de Siratique, & celui de Galam, le long du Sénégal, d'occident en orient. Dans le premier, les François possèdent l'île Saint-Louis, & auprès du Cap-Verd, l'île de Gorée. Ils ont à Galam un fort nommé Saint-Joseph. La Guinée méridionale se partage en trois contrées : 1°. La Malaguette, qui se divise en plusieurs petits royaumes ; les François possèdent le port du pétit Dieppe, dans celui de Sanguin : 2°. la guinée propre, qui renferme à l'occident la côte des dents, & à l'orient la côte d'Or, au nord de laquelle est le royaume du Gand Acanis, le plus riche & le plus considérable de ce pays. Les Hollandois ont dans cette partie de l'Afrique, la Mina, place forte & port de mer, le fort Nassau, & plusieurs autres places sur la même côte. Le port de Cabo-Corse est aux Anglois, & celui de Christianbourg aux Danois : 3°. le royaume de Benin, & ceux de Juda, d'Ardre & de Dahomé, où les François & les Anglois ont quelques forts.

La Nigritie comprend, 1°. le royaume des Mandingues ou Sousos ; 2°. celui de Tombut, dont le roi est le plus riche & le plus puissant de tous ceux de cette vaste partie de l'Afrique; 3°. celui d'Agadès; 4°. celui de Bournou ou Borno ; 5°. celui de Goaga ; 6.° celui de Courourfa ; 7°. enfin celui de Gorrham.

La Nubie est un grand royaume appartenant aujourd'hui au roi de Fungi, qui a conquis celui de Sennar, situé au midi, & qui a rendu tributaire celui de Dongala, entre le nord & le couchant.

L'Abyssinie comprend, du nord au midi : 1°. le royaume de Tigré ; 2°. celui de Dambea ; 3°. la province de Bajendar ; 4°. celle de Gajam ; 5°. le royaume de Dancali. La plupart de ces provinces sont sous la domination d'un despote nommé le Négus.

Le Congo, que les Portugais ont appelé basse Guinée, comprend plusieurs royaumes, dont les principaux sont du nord au sud, ceux de Loango, de Cacongo, d'Angoy, de Congo, qui est Catholique, & dont Saint Salvador est la capitale ; d'Angola, qui est aux Portuguais, ainsi que celui de Benguéla.

La Cafrerie pure, qui est fort étendue, peut se diviser en trois parties, la septentrionale, qui contient tous les pays qui sont au milieu de l'Afrique ; la méridionale, où

eſt le cap de Bonne-Eſpérance, & l'orientale, où ſont les Etats de Monomotapa. Le cap de Bonne-Eſpérance appartient aux Hollandois.

La Cafrerie mélangée ſe diviſe en deux parties, l'une appelée le Zanguebar, & l'autre nommée la côte d'Ajan.

Le Zanguebar, qui eſt preſque tout entier aux Portugais, comprend pluſieurs royaumes, dont les principaux ſont, du ſud au nord, Moſambique, Moruca, Mongale, Quiloa, Monbaze & Mélinde.

Les principaux Etats que l'on trouve ſur la côte d'Ajan, ſont la république de Brava, ſous la protection des Portugais; le royaume de Madagoxo & celui d'Adel.

Les îles les plus conſidérables de l'Afrique ſont ſituées, les unes dans la mer des Indes, vis-à-vis de la côte orientale d'Afrique, les autres dans l'océan Atlantique, vis-à-vis de la côte occidentale.

Les îles de la mer des Indes, ſont celles de Madagaſcar, la plus grande que l'on connoiſſe; de Sainte-Marie, aux François; de Bourbon, aux François; de Maurice ou l'île de France, auſſi aux François; de Comore, tributaire des Portugais & de Socotora.

Les îles de l'océan Atlantique ſont celles des Canaries, qui appartiennent aux Eſpagnols; l'île Madère, aux Portugais: les îles du Cap-Verd, auſſi aux Portugais; l'île de S. Thomas, ſous la ligne, encore aux Portugais; ainſi que toutes les îles voiſines qui ſont dans la même poſition; l'île Sainte-Hélène, qui eſt aux Anglois.

DE L'AMÉRIQUE.

L'Amérique eſt un vaſte continent, qui à l'orient eſt baigné par la mer du Nord, & à l'occident par la mer du Sud, auſſi appelée mer Pacifique. Au nord, il eſt borné vers le 65ᵉ. degré de latitude ſeptentrionale, par un pays dont on ne connoît pas les limites; au midi, il a le détroit de Magellan & la terre de Feu. Sa longitude eſt entre le 250ᵉ & le 345ᵉ degré; ſa latitude ſeptentrionale s'étend juſqu'au-delà du 65ᵉ. degré, & ſa latitude méridionale va juſque vers le 55ᵉ degré: Ainſi l'Amérique a près de cent degrés de largeur, mais d'une façon fort inégale, & plus de cent vingt de longueur.

Cette immenſe partie de la terre a deux principaux

golfes : celui de Saint-Laurent, entre le levant & le nord, & celui du Mexique. On y trouve auffi trois caps célèbres : le cap Breton, à l'entrée du golfe Saint-Laurent, le cap de la Floride, dans le Golfe du Mexique, & le cap Saint-Auguftin, fur la côte du Bréfil.

L'Amérique eft partagée en deux grandes parties : la feptentrionale & la méridionale, qui font jointes par l'ifthme de Panama.

On peut divifer l'Amérique feptentrionale en fix principales parties, qui font : 1°. le Canada & la Louifiane, que l'on appeloit ci-devant la nouvelle France; 2°. les anciennes poffeffions Angloifes; 3°. la Floride; 4°. le Mexique ou la nouvelle Efpagne; 5°. le nouveau Mexique; 6°. les nouvelles découvertes faites à l'oueft du Canada.

Cette partie de l'Amérique a deux rivières confidérables, qui font celle de Saint-Laurent & celle de Miffiffipi. On y trouve auffi, vers le nord, cinq grands lacs : le lac Supérieur, le lac Michingam, le lac Huron, le lac Eric, & le lac Ontario.

Par la paix de 1763, la France a cédé le Canada à l'Angleterre, & la partie de la Louifiane qui eft à l'orient du Miffiffipi; celle qui eft à l'occident de cette même rivière, a été donnée depuis au roi d'Efpagne.

Les anciennes poffeffions Angloifes font compofées de la nouvelle Angleterre, qui contient huit provinces, du nord au fud, favoir : 1°. l'Acadie ou nouvelle Ecoffe; 2°. La nouvelle Angleterre propre; 3°. la nouvelle Yorck; 4°. le nouveau Jerfey; 5°. la Penfylvanie; 6°. le Mariland; 7°. la Virginie; 8°. la Caroline, & une vafte contrée au nord du Canada, dans laquelle font compris les environs de la baie d'Hudfon.

La Floride a été abandonnée aux Anglois en 1763.

Le Mexique ou la nouvelle Efpagne, fe divife en trois audiences ou gouvernemens, qui font le Mexico, Guadalajara ou nouvelle Galice, & Guatimala. De l'audience de Guadalajara, dépend la Californie, grande prefqu'île.

Le nouveau Mexique, qui appartient encore aux Efpagnols, a pour capitale Sancta-Fé.

Les nouvelles découvertes faites à l'orient du Canada, ne confiftent que dans les côtes de plufieurs contrées,

que l'on croit être habitées : de ce nombre eſt le Groenland, où l'on va faire la pêche de la baleine.

Les principales îles de l'Amérique ſeptentrionale, ſont, 1°. l'île de Terre-Neuve, aux Anglois : à l'occident de Terre-Neuve, eſt le grand banc où ſe fait la pêche de la morue : 2°. l'île Royale ou du Cap-Breton, aux Anglois ; 3°. l'île de Saint-Jean ; 4°. Anticoſti ; ces îles ſont ſituées dans le golfe Saint-Laurent, & appartiennent auſſi aux Anglois ; 5°. les îles de Lucayes, dont les plus remarquables ſont Bahama, la Providence, Ganahani ou Saint-Sauveur ; elles appartiennent toutes aux Anglois, & ſont ſituées vers l'entrée du golfe du Mexique ; 6°. les îles Bermudes ou de Sommer, auſſi aux Anglois : elles ſont placées vis-à-vis la Caroline ; 7°. les îles Antilles, qui ſont en fort grand nombre à l'eſt du golfe du Mexique, & au nord de l'Amérique méridionale : on les diviſe en grandes & petites Antilles. Les grandes Antilles ſont l'île de Cuba, aux Eſpagnols ; la Jamaïque, aux Anglois ; Saint-Domingue, dont les Eſpagnols poſſèdent la partie orientale, & les François celle qui eſt à l'occident ; Porto-Rico, aux Eſpagnols. Les petites Antilles ſe ſubdiviſent en îles de Barlo-Vento ou d'au-deſſus du vent, & en îles de Soto-Vento, ou d'au-deſſous du vent. Les premières ſont poſſédées par pluſieurs nations. Les principales de celles qui appartiennent aux François, ſont la Martinique, la plus floriſſante de ces îles ; la Guadeloupe, Saint-Barthelemi, Marie-Galande, les Saintes. Les principales de celles qui appartiennent aux Anglois ſont, en commençant par le nord & près de Porto-Rico, les Vierges, dont la plus remarquable eſt Virgengorda, la Barboude, Antigoa, Saint-Chriſtophe, la Dominique, la Barbabe, Saint-Vincent. Les Danois ont les îles de Sainte-Croix, de Saint-Thomas & de Saint-Jean, à l'eſt de Porto-Rico. Les Hollandois poſſèdent les îles de Saba, de Saint-Euſtache, & la moitié de Saint-Martin qui eſt voiſine, & qu'ils partagent avec les François. Les Caraïbes ou Cannibales, qui ſont les naturels des Antilles, poſſèdent aujourd'hui ſeuls l'île de Beke ou Bekia. Les îles de Soto-Vento ſont partagées entre les Hollandois, qui ont Bonair, Oruba, Curaçao, & les Eſpagnols, qui ont la Marguerite & la Trinité. 8°. Les îles Açores ou Tercère au nombre de neuf, ſavoir : Tercère, Saint-Michel, Sainte-Marie ; le Pic, Fayal,

Saint Georges, la Gracieuſe, Corvo & Flores: elles appartiennent aux Portugais.

L'Amérique méridionale, qui a deux rivières conſidérables, ſavoir, la rivière des Amazones & celle de la Plata, ſe diviſe en huit parties: 1°. la Terre-ferme ou Caſtille-d'Or, qui comprend neuf provinces, ſept au nord, d'occident en orient, ſavoir: Veragua, Panama, Carthagène, Sainte Marthe, Rio de la Hacha, Vénézuéla, la nouvelle Andalouſie; & deux au midi, qui ſont le nouveau royaume de Grenade, & le Popayan: toutes ces contrées ſont aux Eſpagnols 2°. Le Pérou, le plus riche pays de l'Amérique, a trois gouvernemens, ſavoir: Quito, Los-Reyes ou Lima, & Los-Charcas: il eſt aux Eſpagnols. 3°. Le Chili, aux Eſpagnols; il a trois gouvernemens: le Chili propre, l'Impériale & le Cuyo 4°. Le pays des Amazones, qui appartient aux naturels du pays, & où les Portugais ont quelques établiſſemens. 5°. Le Bréſil, aux Portugais; il ſe diviſe en quinze capitaineries, ſavoir: Para, Maragnan, Siara, Rio-Grande, Paraiba Tamaraca, Fernambouc, Sérégiſpe, la baie de tous les Saints ou de San-Salvador, Rio dos-Ilheos, Porto-Séguro, Spiritu-Sancto, Rio-Janéiro, Saint-Vincent, la province d'el Rey. 6°. La Guyane, qui ſe diviſe en quatre parties, la Guyane Eſpagnole, la Guyane Hollandoiſe, la Guyane Françoiſe qui comprend l'île de Cayenne, & la Guyane Portugaiſe. 7°. Le Paraguay, aux Eſpagnols; il comprend ſept provinces, le Paraguay propre, le Chaco, le Gualra, Rio-de-la-Plata, Uraguay, le Tucuman, Parana 8°. Les terres Magellaniques, découvertes par Magellan, capitaine Portugais, qui a auſſi donné ſon nom au détroit voiſin de cette vaſte contrée inconnue.

Outre tous ces pays. on en trouve d'autres que l'on a découverts depuis l'Amérique, mais qu'on ne connoît pas bien encore Ces pays ſont: 1° la Terre de Feu, au ſud de l'Amérique méridionale, & ſéparée de cette partie de notre globe par le détroit de Magellan; 2°. la nouvelle Zélande, à l'oueſt de la Terre de Feu, entre le cercle polaire & le tropique du capricorne; 3°. la Terre de la Circonciſion & celle de Gonneville, au ſud de l'Afrique; 4°. la nouvelle Guinée ou terre des Papous; 5°. la nouvelle Hollande; 6°. la nouvelle Bretagne; 7°. la terre de Diémen; 8°. la Carpentaire; 9°. la terre du Saint-

Eſprit : ces ſix derniers pays ſont ſitués entre le midi & le levant de l'Aſie, au-delà des îles de la Sonde, les Moluques & les Philippines ; 10°. les îles de Salomon, entre l'Aſie & l'Amérique, & dont la principale ſe nomme Iſabelle ; 11°. le Spitzberg, au nord de l'Europe ; 12°. la nouvelle Zemble, au nord de l'Aſie.

Actuellement, retournons en Europe, pour y parcourir notre patrie, comme nous avons fait de tant d'immenſes contrées.

ENTRETIEN XII.

Deſcription géographique de la France.

ERASTE. LA France, qui portoit autrefois le nom de *Gaules*, s'étend entre le 13e & le 25e degré de longitude, depuis Breſt, port de Bretagne, à l'occident, juſqu'à Straſbourg, en Alſace, à l'orient ; & entre le 42e. & le 51e. degré de latitude ſeptentrionale, depuis Dunkerque, dans la Flandre, au nord, juſqu'à Mont-Louis, dans le Rouſſillon, au midi. Elle a au nord la Manche & les Pays-Bas ; à l'occident, l'Océan ; à l'orient, l'Allemagne, la Suiſſe, la Savoie & le Piémont, partie d'Italie, dont elle eſt ſéparée par les Alpes ; au midi, la Méditerranée, & les monts Pyrénées, qui le ſéparent de l'Eſpagne.

On compte en France quatre principales rivières, ſavoir : 1°. la Loire, qui prend ſa ſource dans les montagnes du Vivarais, & ſe décharge dans l'Océan, après avoir traverſé le Velay, le Forez, le Bourbonnois, le Nivernois, l'Orléanois, la Touraine, une partie de l'Anjou, & la partie méridionale de la Bretagne ; 2°. la Seine, qui a ſa ſource près Saint-Seine, en Bourgogne, traverſe la Champagne, l'Iſle de France, la Normandie, & ſe décharge dans la Manche, au Havre-de-Grace ; 3°. le Rhône, qui prend ſa ſource au mont Furca ou de la Fourche, en Suiſſe, traverſe le Valais, le lac de Genève, cotoie une partie de la Savoye, ſépare le Dauphiné de la Breſſe, paſſe à Lyon, & ſe rend preſqu'en droite ligne dans la Méditerranée, après avoir arroſé, d'un côté, le Dauphiné, le comtat d'Avignon, la Provence ; & de l'autre côté, une partie du Languedoc ; 4°. la Garonne, qui

est appelée la Gironde depuis sa jonction avec la Dordogne au Bec d'Ambès, & qui a sa source au Val d'Aran, dans les Pyrénées, traverse le pays de Cominge, passe à Toulouse, à Agen, arrose le Bazadois, se rend à Bourdeaux, & se décharge, assez loin de cette ville, dans l'Océan.

Outre ces quatre rivières, on en peut remarquer encore vingt-quatre autres, savoir, six au nord, qui sont: 1°. la Somme; 2°. l'Oise; 3°. la Marne; 4°. l'Aisne; 5°. la Meuse; 6°. la Moselle. Onze au milieu, qui sont: 1°. la Vilaine; 2°. la Mayenne; 3°. la Sarte; 4°. le Loir; 5°. le Cher; 6°. l'Indre; 7°. la Creuse; 8°. la Vienne; 9°. l'Yonne; 10°. la Saône; 11°. le Doux. Sept au midi, savoir: 1°. la Dordogne; 2°. le Lot; 3°. la Tarn; 4°. l'Adour; 5°. l'Allier; 6°. l'Isère; 7°. la Durance.

La France se divise en trente-deux Gouvernemens; huit au nord, treize dans le milieu, onze vers le midi.

1°. *Des huit Gouvernemens du nord.*

I. La Flandre Françoise. Elle se divise en trois petites provinces, qui sont: 1°. la Flandre Françoise proprement dite; 2°. le Cambresis; 3°. le Hainaut François.

Les principales villes de la Flandre Françoise sont: Lille, capitale; Douay, université, le parlement de Flandre y résidoit; mais depuis 1771, il n'y a plus qu'un conseil supérieur; Dunkerque, port de mer; Gravelines, port de mer.

Le Cambresis, dont Cambray, archevêché, est capitale, est un comté composé de vingt-deux villages, dont l'archevêque est comte.

Les principales villes du Hainaut François sont: Valenciennes, capitale; Condé, principauté; Maubeuge, le Quesnoi, Avesnes, Landreci, Philippeville, Charlemont, Givet.

II. L'Artois. C'est un comté renfermé entre la Picardie & la Flandre, & qui a pour principales villes, Arras, capitale, évêché, conseil supérieur; Saint-Omer, évêché; Aire, Hesdin; Saint-Pol, comté; Bapaume, Lens, Béthune.

III. La Picardie. Elle se divise en haute & basse: la haute, qui est à l'orient, renferme: 1°. la Picardie propre ou l'Amiénois; 2°. le Santerre; 3°. le Vermandois; 4°. la

Thiérache. Les principales villes de cette partie sont : Aimens, capitale, évêché : Corbie, Dourlens : Conty, principauté : Poix, principauté : Péronne, Roye ; Chaulnes, duché-pairie : Saint-Quentin, Ham, Saint-Simon, duché-pairie, Guyse, duché célèbre. La basse Picardie, qui est à l'occident, contient : 1°. le pays reconquis : 2°. le Boulonnois : 3°. le Ponthieu : 4°. le Vimeux. Les principales villes de cette partie sont : Calais, port de mer : Ardres, Boulogne, évêché, port de mer : Etaples, port de mer : Ambleteuse, port de mer : Abbeville, Montreuil, Créci, Saint-Riquier, Saint-Valeri, port de mer.

IV. La Normandie. Elle se divise en haute & basse : la haute, qui est à l'orient, comprend trois diocèses : Rouen, Lisieux, Evreux.

Le diocèse de Rouen, qui se subdivise en quatre pays, savoir : le Vexin-Normand, le Roumois, le pays de Caux & le Bray, a pour villes principales, Rouen, capitale, archevêché : il y a un parlement ; Gisors, Quillebœuf, Elbœuf, duché pairie : Dieppe, port de mer : Yvetot ; principauté : Eu, comté : Arques, Fescamp, port de mer : le Havre-de-Grace, port de mer : Harfleur, Gournay, Forges, renommée par ses eaux minérales : Aumale, duché.

Le diocèse de Lisieux, qui renferme le pays d'Auge & de Lieuvin, a pour villes principales, Lisieux, évêché : Honfleur. Celui d'Evreux, qui renferme le pays d'Ouche, a pour villes principales, Evreux, évêché, comté : Pont-de-l'Arche, Verneuil, Ivri.

La basse Normandie, qui est à l'occident, renferme quatre diocèses : Séez, Avranches, Coutances, Bayeux.

Le diocèse de Séez a pour villes principales, Séez, évêché : Alençon, duché : Domfront, comté : Argentan, marquisat & vicomté, Falaise.

Le diocèse de Bayeux, qui renferme, le Bessin & le Bocage, a pour villes principales, Bayeux, évêché, conseil supérieur : Caen, université : Vire, Tury ou Harcourt, duché-pairie.

Le diocèse de Coutances ou le Cotentin, a pour principales villes, Coutances, évêché, Cherbourg, port de mer. Celui d'Avranches a, Avranches, évêché : Pont-Orson, près de la mer : le mont Saint-Michel, sur un rocher dans la mer : Mortain, comté.

V. L'Isle de France comprend dix petits pays : 1°. l'Isle de France propre, dans laquelle on trouve Paris, capitale de tout le royaume, archevêché, parlement, université : Saint-Denis, sépulture des Rois : Montmorenci, duché. 2°. La Brie Françoise, où l'on voit Corbeil, Villeroi, duché-pairie : Lagni. 3°. Le Gâtinois François, où l'on remarque, Melun, vicomté, duché-pairie sous le nom de Villars : Fontainebleau, maison royale : Nemours, duché. 4°. Le Hurepoix, qui contient Dourdan, Montfort-l'Amauri, duché sous le nom de Chevreuse : Monthléri. 5°. Le Mantois, où l'on trouve Mantes : Meulan, comté : Poissy, Saint-Germain-en-Laye, maison royale : Saint-Cloud, duché-pairie : Versailles, séjour ordinaire des rois, Dreux : au midi de cette ville, est un petit pays nommé le Timerais, dont Château-neuf est la capitale. 6°. Le Vexin François ; vous y voyez Pontoise, Magni, Chaumont. 7°. Le Bauvoisis, dans lequel vous remarquez Beauvais, évêché, comté-pairie ecclésiastique : Boufflers, ci-devant Cagny, duché-pairie, Clairmont, comté : Warty ou Fitz-James, duché-pairie. 8°. Le Valois, qui renferme Crespi, Senlis, évêché : Compiègne, château royal. 9°. Le Soissonnois, où l'on voit Soissons, évêché. 10°. Le Laonois, où l'on remarque Laon, évêché, duché-pairie ecclésiastique, & Noyon, évêché, comté-pairie ecclésiastique.

VI. La Champagne & la Brie. La Champagne se divise en haute & basse. La haute, qui est vers le septentrion, a trois parties, savoir : 1°. le Rémois, dont les lieux principaux sont Rheims, capitale, archevêché, premier duché-pairie ecclésiastique, université, Ste-Menehoult, Epernai. 2°. Le Pertois, qui a pour villes Vitry-le-François & Saint-Disier. 4°. Le Réthelois, où l'on trouve Réthel ou Mazarin, duché-pairie : Château-Porcien, principauté : Sédan, Mazières, Charleville, Rocroi.

La basse Champagne, qui est vers le midi, a quatre parties, qui sont : 1°. la Champagne propre : Troyes, capitale de toute la Champagne, évêché : Isles-Aumont, duché-pairie : Piney-Luxembourg, duché-pairie : Châlons-sur-Marne, évêché, comté-pairie ecclésiastique, conseil supérieur. 2°. Le Vallage, Joinville, principauté : Bar-sur-Aube, comté : Château-Vilain, duché-pairie. 3°. Le Bassigny, Vaucouleurs, Langres,

évêché, duché-pairie eccléſiaſtique, Bourbonnes-les-Bains, célèbre par ſes eaux minérales : Chaumont. 4°. Le Sénonois : Sens, archevêché : Joigny, Tonnerre, célèbre par ſes vins, ainſi que Chablis.

La Brie Champenoiſe ſe diviſe en haute Brie : Meaux, capitale, évêché : en baſſe Brie, Provins, capitale : Sézane, comté : Colomiers, Mantereau : & en Brie Pouilleuſe ou pays de Galleveſſe, Château-Thierri, duché : Treſmes, duché-pairie.

VII. La Lorraine, que l'on diviſe en trois parties : 1°. le duché de Lorraine, Nancy, capitale, conſeil ſupérieur : Lunéville, Remiremont, Plombières, fameuſe par ſes eaux minérales : Sar-Louis, Homberg, 2°. Les Trois-Evêchés : le Meſſin, Metz, capitale, évêché : le Verdunois, Verdun, évêché : le Toulois, Toul, évêché. 3°. Le duché de Bar, Bar-le Duc, capitale : Ligny, Stainville, duché-pairie : Commerci, Saint-Mihel, Clermont : Pont-à-Mouſſon, univerſité : Mont-Médi, dans le Luxembourg, ainſi qu'Yvoi, duché.

VIII. L'Alſace, contient la haute Alſace ; au milieu, Colmar, capitale, conſeil ſupérieur : Neuf-Briſack, Enſiſheim : la baſſe Alſace, au nord : Straſbourg, capitale, évêché, univerſité : Scheleſtat, Phalſbourg, principauté : Saverne, Haguenaw, le Fort-Louis du Rhin, Veiſſembourg, Landaw, & le Suntgaw, au midi : Béfort, capitale, comté : Férette, comté : Huningue.

2°. *Des treize Gouvernemens du milieu.*

I. La Bretagne. On la diviſe en haute & baſſe. Dans la haute, qui eſt vers l'orient, on trouve Rennes, capitale, évêché, parlement : Vitré, baronnie : Nantes, évêché, univerſité : Ancenis marquiſat : Château-Brian, Machecou, capitale du duché de Retz : Saint-Malo, évêché, port de mer : Dinant, comté : Montfort, comté : Dol, évêché : Saint-Brieux, évêché : Lamballe, chef-lieu du duché de Penthièvre & principauté : Quintin ou Lorges, duché-pairie. Dans la baſſe-Bretagne, qui eſt à l'occident, on trouve Vannes, évêché, port de mer : Port-Louis, port de mer : l'Orient, port de mer : Rohan, duché-pairie : Guémené, principauté : Belle-Iſle, Quimper ou Quimpercorentin, évêché, capitale du pays de Cornouailles : Saint-Paul-de-Léon, évêché,

baronnie : Breſt , port de mer : Tréguier , évêché ſur la mer: Morlaix, Guingamp.

II. Le Maine & le Perche. Le Maine ſe diviſe en haut & bas. On trouve dans le haut Maine, qui eſt vers l'orient, le Mans, capitale, évêché : Sablé, marquiſat : la Ferté-Bernard, Baronnie-pairie. On trouve dans le bas Maine, qui eſt vers l'occident, Mayenne, duché-pairie, Beaumont-le-Vicomte, duché: Laval, comté. Dans le Perche, on trouve Mortagne, & à trois lieues de cette ville, la fameuſe abbaye de la Trappe : Belleſme, Nogent-le-Rotrou, autrefois duché-pairie, maintenant comté.

III. L'Anjou. Il ſe diviſe en haut & bas. Dans le haut Anjou, on trouve Angers, évêché, capitale, univerſité; la Flèche, où il y a un magnifique collége fondé par Henri IV. Château-Gontier : la Vallière, duché-pairie. Dans le bas Anjou, on trouve Saumur, capitale: Fontevraud, abbaye ; Montreuil-Bellai, baronnie ancienne: Doué, le Pont-de-Cé, Briſſac, duché-pairie.

IV. La Touraine. Elle ſe diviſe en haute & baſſe. Dans la haute Touraine, qui eſt au nord, on trouve Tours, archevêché, capitale: Luines, duché-pairie : Château-Renaud, marquiſat. Dans la baſſe Touraine, qui eſt au ſud, on trouve Amboiſe, capitale, Monbazon, duché-pairie : la Haye, Baronnie & patrie du grand Deſcartes : l'Iſle-Bouchard.

V. L'Orléanois. Il comprend : 1°. l'Orléanois propre : Orléans, capitale, évêché, univerſité : Melun, baronnie : Beaugency, comté : Gergeau, Sulli, duché-pairie. 2° La Bauce, Chartres, évêché, duché : Nogent-le-Roi, Maintenon, marquiſat : Châteaudun, capitale du comté de Dunois : Vendôme, capitale du duché de ce nom. 3°. Le Blaiſois, Blois, capitale, évêché, conſeil ſupérieur : Romorantin, capitale de la Sologne, Chambort, château royal, Mer, qui fait partie du marquiſat de Menars. 4°. Le Gâtinois-Orléanois, Montargis, Etampes, Châtillon, duché : Gien, comté : Briare, renommé par le canal qui porte ſon nom.

VI. Le Berri. Il eſt diviſé par le Cher, en haut & bas. Dans le haut, qui eſt à l'orient, on trouve Bourges, capitale, archevêché, univerſité : Sancerre, Henrichemont, principauté : Mehun, Dun-le-Roi. Dans le bas Berri, qui eſt à l'occident de la rivière, on trouve Iſſou-

dun-Charoſt, duché-pairie : Saint-Aignan, duché-pairie : Château-Roux, duché-pairie.

VII. Le Nivernois, dont les principales villes ſont Clameci, dans le faubourg de laquelle eſt l'évêché de Bethléem, Vezelai, la Charité : Nevers, capitale, duché-pairie : Château-Chinon, Saint-Pierre-le-Moutier.

VIII. La Bourgogne, compoſée de huit petits pays, qui ſont, 1°. le pays de la Montagne, Châtillon-ſur-Seine, Bar-ſur-Seine, comté : 2°. l'Auxerrois : Auxerre, évêché, comté : Crevant, Coulanges-les-Vineuſes, Vermanton : 3°. l'Auxois : Semur, capitale : Noyers, Avalon, Saulieu, Arnay-le-Duc : 4°. le Dijonnois : Dijon, capitale, évêché, parlement, univerſité : Auxone, comté : Saint-Jean-de-Loſne, Beaune, Nuits : 5°. l'Atutunois : Autun, évêché : Bourbon-Lancy, célèbre par ſes bains chauds : 6°. le Châlonois : Châlons-ſur-Saône, évêché : Seure, duché-pairie ſous le nom de Bellegarde : Verdun, Cîteaux : 7°. le Charolois, comté : Charolles, capitale : Parai-le-Monial, Semur, près de Charolles, baronnie & capitale d'une petite contrée, appelée le Briannois : 8°. le Mâconnois : Mâcon, évêché : Tournus, Cluni.

On joint à la Bourgogne la Breſſe, le Bugey. Les principales villes de la Breſſe ſont, Bourg, capitale : Montluel, chef-lieu d'un petit pays nommé la Valbonne. Les principales villes du Bugey ſont Belley, capitale, évêché : Nantua, Seiſſel, Gex, capitale du bailliage de ce nom : Valromey, autre bailliage qui s'étend le long du Rhône. La Cluſe ou l'Ecluſe eſt un fort & un paſſage important ſur le Rhône pour entrer en France. La principauté de Dombes, dont Trévoux eſt la capitale, eſt enclavée dans la Breſſe.

IX. La Franche-Comté. On la partage en quatre grands bailliages, qui ſont, 1°. celui d'Amont, Veſoul, Luxeuil, célèbre par ſes eaux minérales, Gray. 2°. Celui de Beſançon : Beſançon, archevêché, parlement, univerſité. 3°. Celui de Dole : Dole, Ormans. 4° Celui d'Aval : Salins, où l'on fait du ſel : Arbois, ville célèbre pour ſon vignoble : Poligny, Saint-Claude, évêché; Pontarlier.

X. Le Poitou. On le diviſe en haut & bas. Dans le haut Poitou, qui eſt à l'orient, on trouve Poitiers, évê-

ché, capitale, conseil supérieur, université: Mirebeau; capitale d'un petit pays nommé Mirebalai: Montcontour: Chatelleraud, duché, Richelieu, duché-pairie: Loudun: Thouars, duché-pairie: Mauléon, duché-pairie: Parthenay: Niort. Saint-Maixent, Lusignan, la Trimouille: Mortemar, duché-pairie: Rochechouard. Dans le bas Poitou, qui est situé vers la mer, on trouve Fontenay le-Comte: Luçon, évêché, la Roche-sur-Yon, principauté, les sables d'Olone, l'Isle-d'Yeu, dans l'Ocean; Noirmourier, capitale de ce nom.

XI. L'Aunis a pour villes principales la Rochelle, capitale, évêché, port de mer: Rochefort, port de mer: Marans: Brouage, place forte sur la mer, capitale du Brouageais. Soubise, principauté: Marennes. On trouve dans cette province l'île de Rhé, dont Saint-Martin est le lieu le plus considérable, & celle d'Oléron.

XII La Marche se partage en haute & basse. On trouve dans la haute Marche, qui est à l'orient, Gueret, capitale: Ahun, Bourganeuf, Aubusson; & dans la basse Marche, qui est à l'occident, on voit le Dorat, capitale: Bellac & Grandmont.

XIII. Le Bourbonnois, qui se divise en haut & bas. Le haut, qui est à l'orient, a pour capitale Moulins, & pour principales, Ganat & Vichi, célèbre par ses eaux minérales. Dans le bas Bourbonnois, qui est à l'occident, on trouve Bourbon-l'Archambaut, célèbre par ses eaux minérales, duché qui a donné le nom à la famille royale & à la branche des Bourbons: Souvigny, Saint-Amant, Mont-Luçon.

3°. *Des onze Gouvernemens du midi.*

I. La Saintonge. Elle comprend la province de ce nom à l'occident, & l'Angoumois, à l'orient. La Saintonge se divise en haute & basse. Dans la haute Saintonge, qui est vers le midi, on trouve Saintes, capitale, évêché, Royan; vis-à-vis de cette ville presque ruinée, on voit dans une petite île la fameuse Tour de Cordoan, édifice magnifique qui sert de phare; c'est-à-dire, sur lequel on allume des feux pour éclairer les vaisseaux: Talmont, principauté: Pons, principauté Barbésieux; marquisat: Chalais, principauté. Dans la basse Saintonge on voit Saint-Jean-d'Angeli, Fontenai-l'Abattu, ba-

ronnie qui fut érigée en duché-pairie, ſous le nom de Rohan-Rohan : Tonnai-Charante, principauté : Taillebourg. L'Angoumois a pour villes principales Angoulême, capitale, évêché : Cognac, renommée par ſes eaux-de-vie : Jarnac, la Rochefoucault, duché-pairie, Chabanois, principauté & marquiſat.

II. Le Limoſin, qui eſt diviſé en haut & bas par la petite rivière de Veſère. Dans le haut Limoſin, qui eſt au nord & à l'occident de la rivière, on trouve Limoges, capitale, évêché : Saint-Léonard : Pierre-Buffière, baronnie : Saint-Yrieix ou Yrier. Dans le bas Limoſin, qui eſt au midi & à l'orient de la rivière, on voit Tulle, évêché : Uzerche, Brive, ſurnommée la Gaillarde : Noailles, duché-pairie : Turenne, vicomté : Brizevac, Ventadour, ancien duché-pairie.

III. L'Auvergne, province fort montagneuſe, qui ſe partage en haute & baſſe. Dans la haute Auverge, qui eſt vers le midi, on remarque Saint-Flour, capitale, évêché : Murat, Aurillac, Caudes-Aigues. Dans la baſſe Auvergne, qui eſt vers le ſeptentrion, on voit Thiers ou Thiern, principale ville de la baſſe Auvergne orientale, Billon, capitale de la Limagne, Vic-le-Comte, la Chaiſe-Dieu, Riom, Maringue; Clermont, capitale de toute la province, évêché, conſeil ſupérieur. Elle ſe confond ordinairement avec Montferrand, qui n'en eſt qu'à un quart de lieue. Iſſoire, Vodable, chef-lieu du Dauphiné, d'Auvergne, Brioude : Montpenſier, duché : Combrailles, baronnie : Aigueperſe : Evaux, principale ville de la baſſe Auvergne occidentale; Semur, principal lieu du pays de Franc-Aleu.

IV. Le Lyonnois, qui comprend le Lyonnois propre, le Forez & le Beaujolois. Dans le Lyonnois propre, on trouve Lyon, capitale, archevêché, conſeil ſupérieur, l'Arbreſle, Condrieux, renommé par ſes bons vins : Saint-Chaumont. Dans le Forez; on remarque Montbriſon, capitale : Saint-Etienne, Saint-Galmier, Feurs, Roanne, capitale d'un petit pays nommé Roanez, autrefois duché. Dans le Beaujolois, on voit Villefranche, capitale; Beaujeu, Belleville, Charlieu.

V. Le Dauphiné, qui ſe partage en haut & bas. Le haut Dauphiné, qui eſt à l'orient, comprend ſix petits pays, deux au nord : 1°. le Graiſivaudan; Grenoble,

capitale, évêché, principauté eccléſiaſtique, parlement, Barraux, fort; Saint-Bonnat, principale ville du pays de Chamſur, ancien duché, Leſdiguières, duché-pairie. 2°. Le Royanès, Pont-de-Royan, capitale, marquiſat. 3°. Au midi, les Baronnies: le Buis, capitale: Mevillons, baronnie: Montauban, baronnie, Nihons. 4°. Au midi, le Gapençois: Gap, capitale, évêché: Serres, Tallard, ancien duché-pairie. 5°. A l'orient, l'Embrunois: Embrun, capitale, archevêché: Mont-Dauphin. 6°. A l'orient, le Briançonnois: Briançon, capitale. Le bas Dauphiné comprend quatre petits pays. 1°. Le Viennois: Vienne, archevêché, capitale; Romans, la Tour-du-Pin, Crémieu, le Pont-de-Beauvoiſin. 2°. Le Valentinois, duché-pairie: Valence, capitale, évêché, univerſité, Montelimar. 3°. Le Tricaſtin: Saint-Paul-trois-Châteaux, évêché, Pierre-Latte. 4°. Le Diois: Die, évêché.

VI. La Guyenne, qui comprend auſſi la Caſcogne. La Guyenne eſt preſque toute au ſeptentrion de la Garonne. Elle contient ſix petits pays. 1°. La Guyenne propre: Bourdeaux, capitale, archevêché, parlement, univerſité: Libourne, Bourg, Fronſac, duché-pairie; Blaye, Coutras, l'Eſpare, dans le pays de Médoc. 2°. Le Bazadois: Bazas, capitale, évêché: Langon, la Réole, Caumont: Caſtelgeloux. 3°. Le Périgord, qui ſe diviſe en haut & bas. Le haut Périgord, qui eſt à l'occident, contient Périgueux, capitale, évêché: Muſſidam, Bergerac, la Force, duché-pairie. Le bas Périgord, qui eſt à l'orient, renferme Sarlat, capitale, évêché: Biron, duché-pairie: Montignac. 4°. L'Agénois: Agen, capitale, évêché: Port-Sainte-Marie, Villeneuve-d'Agénois, Clérac, Aiguillon, duché-pairie: Tonneins ou la Vauguyon, duché-pairie: Marmande, Sainte-Foi: Duras, duché-pairie. 5°. Le haut & le bas Querci: Cahors, capitale, évêché, Figeac, Gourdon, Moiſſac, Montauban, évêché. 6°. Le Rouergue, qui ſe diviſe en comté de Rouergue, & en haute & baſſe Marche. Ces trois petites contrées renferment Rhodez, capitale, évêché, Entraigues, Milhaud, Vabres, évêché, Villefranche, Najac.

☞ La Gaſcogne comprend huit petits pays: 1°. Les Landes, à l'occident: on y voit Dax ou plutôt Acqs, capitale, évêché, Tartas, Albret, duché. 2°. Le Condomois:

mois ; Condom, capitale, évêché ; Nérac ; Gabaret, capitale du pays de Gaberdan. 3°. L'Armagnac ; Auch, capitale, archevêché ; Leictoure, évêché ; Verdun ; l'Isle-Jourdain ; Mirande. 4°. La Chalosse : Saint-Sever, capitale ; Aire, évêché ; Mont-de-Marsan, vicomté. 5°. Les pays des Basques : Bayonne, capitale, évêché, port ; Saint-Jean de Luz, port ; Mauléon, capitale du vicomté de Soude ; 6°. Le Bigorre : Tarbes, capitale, évêché ; Bagnères & Barèges, deux bourgs très-renommés par leurs eaux chaudes ; Cauterès ou Cauterets, lieu fameux par ses eaux minérales ; Antin, ancien duché-pairie. 7°. Le Cominge : Saint-Bertrand, capitale, évêché ; Saint Gaudens, capitale du Nébouzan ; Lomcez, évêché, Muret. 8°. Le Couserans : Saint-Lizier, capitale, évêché ; Saint-Girons.

VII Le Béarn, qui comprend aussi la basse Navarre. On trouve dans le Béarn, Pau, capitale, parlement, université ; Oléron, évêché ; Lescar, évêché ; Orthez. Dans la basse Navarre, qui n'est qu'une petite partie du royaume de Navarre, usurpé autrefois par les Espagnols, on voit : Saint-Jean-Pied-de-Port, capitale ; Saint-Palais ; Grammont, duché-pairie.

VIII. Le comté de Foix. On y trouve Foix, capitale : Pamiers, évêché ; Mazères ; Tarascon, Saverdun, Andorre.

IX. Le Roussillon, où l'on voit Perpignan, capitale, évêché, université ; Rivesaltes, renommée par ses vins muscats ; Salces, Colioure, Port-Vendres, sur la Méditerranée ; Bellegarde, dans les Pyrénées ; Ville-Franche, Prades, Mont-Louis.

X. Le Languedoc haut & bas, & les Cévennes. Dans le haut Languedoc, qui est vers l'occident, on trouve Toulouse, capitale, archevêché, parlement, université ; Castel-Sarrasin ; Albi, archevêché ; Gaillac, connu par ses vins, Castres, évêché ; Lavaur, évêché ; Saint-Papoul, évêché ; Castelnaudari, capitale du duché de Lauragais ; Mirepoix, évêché ; Chalabre, marquisat, & chef-lieu de l'illustre & ancienne maison de Bruyères-Chalabre ; Rieux, évêché ; Valentine. Dans le bas Languedoc, qui est vers l'orient, on remarque Alet, évêché ; Carcassonne, évêché, Saint-Pons, évêché, dont le prélat réside à Saint-Chignan ; Narbonne, archevêché ; Péri-

gnan ou Fleury, duché pairie; Béziers, évêché, Agde; évêché; Cette ou Port-Saint-Louis, sur la Méditerranée; Pezenas, Montpellier, évêché, université; Lunel & Frontignan, renommés par leurs vains muscats; Balaruc, connu par ses eaux minérales; Lodève, évêché; Nismes, évêché, conseil supérieur; Beaucaire, Aigues-Mortes; Alais, comté, évêché; Anduse, baronnie; Usez, évêché, duché-pairie; Pont-Saint-Esprit, Bagnols. Dans les Cévènes, on remarque: Mende, capital du Gévaudan, évêché; Viviers, évêché, capitale du Vivarais; Joyeuse, autrefois duché-pairie; Tournon; Annonay; le Puy, capitale du Velai, évêché, comté ecclésiastique; le Monestier.

XI. La Provence. Elle se partage en haute & basse. Dans la haute Provence, qui est au nord, on trouve Sisteron, évêché; Forcalquier, comté; Manosque, Apt, évêché; Villars, duché-pairie; Digne, évêché; Senez, évêché; Barcelonnète, capitale de la vallée de ce nom: Riez, évêché; Monstiers; Glandève, évêché, dont le prélat réside à Entravaux; Aiglun; Bajon. Dans la basse Provence, qui est au midi, on remarque Arles, archevêché; Salon; Tarascon; Aix, capitale de toute la Provence, archevêché, parlement, université; Castelet; terre érigée en baronnie, pour récompenser les découvertes du sieur Ailhaud, savant médecin; Lambesc, principauté: Brignoles, renommée par ses bonnes prunes; Saint-Maximin; Marseille, évêché, port; le Martigue, ville maritime, & principauté: la Ciotat, port célèbre par ses bons vins muscats; la Sainte-Baume; Toulon, évêché: Hiers, sur la mer; Fréjus, évêché; Lorgues; Draguignan; Saint-Tropez, port sur la méditerranée; Grasse, évêché; Antibes, port; Vence, évêché; Saint-Paul; Gatière.

Il y a plusieurs isles sur les côtes de Provence. Les plus considérables sont: 1°. les isles d'Hyères, savoir, Port-querolles, Portcros, l'isle de Levant; 2°. les isles de Lérins, savoir, Saint-Honorat & Sainte-Marguerite.

On peut joindre à la Provence le comtat Venaissin & le territoire d'Orange, qui a le titre de principauté.

Le comtat Venaissin, qui est au pape, renferme Carpentras, évêché; Venasque; Vaison, évêché; Cavaillon, évêché. A ces possessions du pape, il faut ajouter Avignon, archevêché, université.

Le territoire d'Orange, qui a le titre de principauté, n'a de ville considérable qu'Orange, sa capitale, évêché, université.

Telles étoient mes chers amis, les notions générales qui devoient précéder l'étude des annales de notre nation. Maintenant que vous avez une idée suffisante des provinces qui composent ce grand royaume, passons à la lecture rapide des principaux traits de son histoire: les faits que je vais vous mettre sous les yeux, sont ceux qui doivent fixer votre attention, ou piquer votre curiosité, lorsque vous entreprendrez de la connoître plus en détail.



ENTRETIEN XIII.

Tableau général de l'Histoire de France, sous les Rois de la première Race.

TOUTES ces belles provinces qui composent aujourd'hui l'Empire François, portoient autrefois le nom de *Gaules*. Une nation fort ancienne, & dont on ignore l'origine, étoit venue s'y établir, & s'étoit rendue fameuse long-tems avant la naissance du Sauveur. Peuple guerrier, les Gaulois ne connoissoient que les armes, & plus d'une fois ils avoient fait trembler les Romains dans Rome même. Mais enfin, ils furent contraints de céder, comme tant d'autres nations, à la valeur constante de ces conquérans redoutables. Jules-César, le plus grand capitaine de son siècle, les soumit, & fit des Gaules une province de l'empire, dont il se rendit maître.

Plus de quatre cents ans après la conquête des Gaules & sous le règne du foible Honorius, fils du grand Théodose, un peuple connu sous le nom de Francs, trop resserré dans les bornes étroites de la Franconie, contrée de l'Allemagne, voulut chercher un établissement plus commode. Sous la conduite de leur roi *Pharamond*, les Francs abandonnèrent leurs marais & leurs bois, passèrent le Rhin, & se jettèrent dans les Gaules; mais ils ne purent porter leurs armes plus loin que dans la Gaule Belgique, que nous appelons aujourd'hui les Pays-Bas;

& Pharamond quitta la vie sans avoir eu de grands succès. *Clodion*, son fils, conserva, augmenta même les pays dont son père s'étoit emparé, malgré la valeur du fameux *Aëtius*, qui commandoit les troupes Romaines dans ces contrées. *Mérové*, qui probablement étoit du sang des rois, mais non pas de la branche régnante, usurpa le trône, & s'en montra digne par ses vertus guerrières. Ce prince est regardé comme le chef des souverains de la première race, qui de son nom sont appelés *Mérovingiens*. Il laissa la couronne à *Childéric I.* son fils, moins connu par ses actions, que parce qu'il donna le jour au grand *Clovis*, que l'on doit regarder comme le premier de nos rois, & le fondateur de la monarchie Françoise.

481-493. CLOVIS n'avoit que quinze ans lorsqu'il ceignit le diadême, & déjà il montroit tout ce qu'il devoit être. Cinq ans après, il défait *Syarius*, gouverneur pour les Romains dans la Gaule, & s'empare de Soissons, qui devient pour un tems le siége de la monarchie nouvelle. Peu content de ce premier triomphe, le jeune conquérant vole à de nouvelles victoires. *Bazin*, roi de Thuringe, est rendu tributaire; les pays entre la Somme, la Seine & l'Aine, sont soumis; Rheims ouvre ses portes par la médiation de S. Remi, son évêque.

494. Le monarque François suspend ses conquêtes pour contracter une alliance digne de lui: il épouse Clotilde, nièce de Gondebaud, roi des Bourguignons, princesse que sa piété plaça dans la suite au nombre des saints. Elle exhorta long tems son époux à quitter les vains simulacres du paganisme, pour ouvrir les yeux à la lumiere de l'Evangile; & il penchoit déjà pour la vérité, lorsqu'un événement, miraculeux sans doute, consomma sa conversion.

496. Les Allemands, peuples belliqueux, s'étoient jettés dans la Gaule, à l'exemple des Francs, leurs anciens compatriotes. Clovis l'apprend: il court à leur rencontre, les joint dans les plaines de Tolbiac, près de Cologne, engage le combat. Après une longue resistance, les François reculent, tout étoit perdu: le monarque le voit; il lève les yeux au ciel: « Dieu de Clotilde, s'écrie-t-il, » tu seras le mien, si tu m'accordes la victoire! » Il dit; tout change; la terreur passe du côté de l'ennemi: Clovis triomphe. Fidèle à son vœu, il reçoit le baptême des

mains de S. Remi ; & ses peuples, & les princes de son sang imitent à l'envi son exemple. Le saint prélat lui donna aussi l'onction sacrée des rois, avec de l'huile qu'une colombe, qui, dit-on, descendit du ciel durant l'auguste cérémonie, apporta dans une fiole Pour qu'il ne manque rien au prodige, on ajoute que cette huile qui sert encore au sacre de nos rois, ne diminue jamais ; c'est ce que nous appelons la *sainte Ampoule*.

La conversion de Clovis ne ralentit ni son ambition ni ses victoires En 498, il subjuge le pays des Armoriques, ou la Bretagne. En 500, il rend la Bourgogne tributaire. En 507, il gagne sur les Visigoths la célèbre bataille de Vouglé, près de Poitiers, & tue de sa propre main Alaric, roi de cette nation puissante. Le bruit de cette victoire alla jusqu'à Constantinople ; & l'empereur Anastase I. envoya au prince François les titres & les ornemens de Patrice, de Consul, & même d'Auguste, qui n'appartenoient qu'aux empereurs.

509. Il ne fut pas aussi heureux contre Théodoric, roi de Goths. L'ayant attaqué devant Arle, il en fut vaincu, &, pour la première fois, il se vit contraint de demander la paix. Clovis étoit féroce ; mais les succès adoucissoient son caractère : l'infortune le rendit barbare ; & on le vit, jusqu'en 511, flétrir ses anciens lauriers, & souiller la gloire de son règne par les cruautés qu'il exerça envers la plupart des princes de sa maison : il immola les uns à son ambition brutale ; il envahit les domaines des autres, en sorte que sa mort fut regardée comme un bien. Il fut inhumé à Paris, dont il avoit fait sa capitale, dans l'église connue aujourd'hui sous le nom de *sainte Genevieve* Ce prince fut un grand guerrier & un mauvais roi. On admira son intrépide valeur ; on détesta son humeur sanguinaire : il construisit un grand nombre de monastères, & dépouilla une infinité de malheureux. Un trait fera juger de sa piété. S. Remi lui lisant un jour la passion du Sauveur : « Que n'étois-je là avec mes Francs » pour le défendre, s'écria-t-il » !

511. Après le décès de Clovis, ses quatre fils partagèrent ses Etats, *Thieri I* fut roi d'Austrasie, dont Metz étoit la capitale : *Clodomir* fut roi d'Orléans ; le royaume de Paris échut à *Childebert I. Clotaire I* eut celui de Soissons. L'histoire de ces quatre princes ne présente

qu'une ſuite de guerres excitées par l'ambition, la vengeance & la haine, & un affreux tiſſu de cruautés plus atroces encore que celle dont Clovis leur avoit donné l'exemple. Jamais on n'oubliera la barbarie que Childebert & Clotaire exercèrent à l'égard des trois enfans de Clodomir, leur frère, qui venoit d'être tué dans une bataille, & dont ils vouloient envahir les Etats. Clotilde s'étoit chargée de l'éducation des jeunes Princes; ils engagent cette vertueuſe reine à les leur envoyer : à peine les ont-ils en leur puiſſance, que Clotaire ſe ſaiſit de l'aîné, le renverſe par terre, & le poignarde. Le ſecond, effrayé, ſe jette aux pieds de Childebert, & lui demande la vie Le monarque attendri ne peut retenir ſes larmes. Clotaire lui reproche ſa foibleſſe, lui arrache l'enfant, & l'égorge ſur le corps de ſon frère. Le troiſième eut le bonheur d'échapper aux fureurs de ce prince inhumain & dénaturé. Il ſe fit couper les cheveux, & ſe conſacra au ſervice des autels. On l'invoque aujourd'hui ſous le nom de *S. Cloud.*

558. Clotaire vit mourir tous ſes frères, & la monarchie Françoiſe fut toute entière réunie ſous ſes lois. Mais ce fut dans ce haut degré de puiſſance qu'il éprouva les plus vives amertumes. *Chramne*, ſon fils bien aimé, lève l'étendart de la révolte, & contraint ſon père & ſon roi à lui livrer bataille. Le nouvel Abſalon eſt vaincu, & brûlé avec toute ſa famille dans une chaumière où il s'étoit réfugié. Clotaire, depuis ce funeſte triomphe, vécut dans une profonde triſteſſe qui le précipita enfin dans le tombeau en 562, un an après, le même jour, dit-on, & à la même heure qu'il avoit ordonné la mort de ſon fils. Son règne, qui fut de cinquante-un ans, n'offre que des adultères, des inceſtes, des meurtres, des horreurs.

Le royaume fut encore partagé, ſuivant la mauvaiſe politique de ces temps, entre les enfans du monarque défunt. *Caribert* fut roi de Paris; *Gontran*, d'Orléans & de Bourgogne; *Sigebert I*, d'Auſtraſie; *Chilpéric I*, de Soiſſons.

363. Sigebert attaque & défait les Abares qui s'étoient répandus dans ses Etats, & revient réprimer les entrepriſes de Chilpéric, qui vouloit envahir ſes plus belles provinces : enſuite il épouſe Brunehaut, fille d'Athanagilde, roi des Viſigots, qui paſſoit pour la princeſſe la plus accomplie de ſon ſiècle.

567. Chilpéric, touché de l'exemple de son frère, renonce à la débauche, & partage sa couronne avec Galsuinde, sœur de Brunehaut. Mais cette épouse, aussi vertueuse que belle, ne peut fixer son caractère volage; il laissa bientôt rallumer dans son cœur des feux illégitimes. Galsuinde s'en plaint dans une assemblée des Etats; & la nation oblige le monarque de jurer qu'il sera fidèle aux engagemens sacrés du mariage. Quelques jours après, l'infortunée reine est trouvée morte dans son lit. Le soupçon de cette mort tomba sur Frédegonde, femme d'une grande beauté, & d'une méchanceté plus grande encore. Il fut pleinement confirmé, lorsqu'on la vit occuper la place & le trône de sa rivale.

Caribert n'étoit pas plus sage ni plus constant que Chilpéric. Il répudia sa première épouse, pour donner sa main à la fille d'un artisan. Celle-ci fut remplacée par sa sœur qui étoit consacrée à Dieu Enfin, il quitta encore cette dernière, pour placer sur le premier trône de l'empire François la simple fille d'un berger : toutefois il mourut sans laisser d'enfans mâles, & les rois ses frères partagèrent sa succession.

568. Sigebert & Gontran se liguent pour venger la mort de Galsuinde; bientôt un traité calme cette guerre naissante. Le premier tourne ses armes contre les Abares : il est vaincu & fait prisonnier; mais le roi de cette nation barbare, frappé de la noble intrépidité du monarque François, lui rend la liberté & le comble de présens.

569. Gontran, défait par les Lombards & les Saxons qui ravageoient la Bourgogne, les surprend & les taille en pièces dans une seconde bataille. Mummol, le plus grand homme de guerre qui fut en France, commandoit ses troupes. On vit, dans cette circonstance, deux évêques, l'un d'Embrun & l'autre de Gap, le casque en tête & l'épée à la main, frapper l'ennemi, & donner aux soldats l'exemple du carnage.

575. Sigebert & Chilpéric se font une guerre cruelle. *Thodeber*, fils du second, périt dans un combat : Chilpéric lui-même, abandonné de tous les siens, cherche son salut dans la fuite, & s'enferme dans Tournai. Le victorieux Sigebert vient l'y assiéger; & déjà, malgré les prières des grands de ses Etats, il se préparoit à immoler son frère à sa vengeance, lorsque deux scélérats, en-

voyés par Frédegonde, lui plongent un poignard dans le sein. Malgré de grands défauts, ce prince étoit le monarque le plus parfait qui eût encore paru sur le trône de Clovis.

576. Chilpéric & Frédegonde, échappés du plus grand péril, se hâtent de profiter de la mort de leur ennemi. Brunehaut est arrêtée avec ses enfans; mais un sujet fidèle tire de prison le jeune *Childebert II*, fils du monarque assassiné, & le place sur le trône d'Austrasie. Chilpéric, outré de ces contre-temps, relègue Brunehaut à Rouen, où bientôt elle lui donne de vives inquiétudes. Il apprend que *Mérovée* son fils, épouse cette princesse; & furieux, il vole à Rouen, pour punir la téméraire passion du jeune prince. Les deux époux se réfugient dans une église, & n'en sortent qu'avec l'assurance d'avoir la vie sauve. Mérovée est ordonné prêtre malgré lui, & Brunehaut est renvoyée en Austrasie.

580. Frédegonde avoit juré la perte des enfans du premier lit de Chilpéric. Elle fait assassiner Mérovée, qui lui faisoit encore ombrage. Clovis qui restoit eut le même sort. Enfin, ne trouvant plus d'autre victime à immoler que son époux, à qui sa fidélité étoit justement devenue suspecte, elle le fit poignarder en 584, par Landri, qu'elle aimoit. Telle fut la fin du Néron de la France. Son avarice étoit si grande, que plusieurs de ses sujets, accablés d'impôts, abandonnèrent leurs possessions. Sa mort tragique fit tomber des larmes de joie; & son corps, abandonné de tout le monde, seroit demeuré sur le lieu où il avoit été percé, si Malus, évêque de Senlis, n'eût pris le soin de le transporter à Paris, où il fut enterré dans l'église de S. Germain-des-Prés.

585. Chilpéric ne laissoit qu'un fils âgé de quatre mois, qui lui succéda sous le nom de *Clotaire II*. Frédegonde, mère du jeune roi, sut regagner la faveur de Gontran, qui la déclare tutrice & régente des Etats de son fils. En vain quelques seigneurs, ennemis de cette princesse, voulurent placer la couronne sur la tête de *Gondebaud*, que l'on croyoit fils de *Clotaire I*. Cet aventurier fut trahi & tué par ceux qui l'avoient proclamé, & ce service fut encore un bienfait de Gontran.

593. Le règne de Gontran fut long & sans gloire. Il mourut à Châlons-sur-Saône, âgé de plus de soixante

ans. Sa piété, & plus encore les biens dont il combla les moines, l'ont fait mettre au nombre des saints; mais jamais on ne le placera même au nombre des rois médiocres. Childebert, qu'il avoit adopté, hérita de ses Etats, & réunit ainsi le royaume d'Austrasie à celui de Bourgogne.

594. La mort de Gontran fut pour Frédegonde & pour Childebert un signal de rupture. Le monarque Austrasien voulut écraser Clotaire. Le courage de la régente augmente avec le danger; elle assemble des troupes, se met à leur tête, accompagnée de son fils, trompe l'ennemi par un stratagême, remporte la victoire, laisse par-tout des traces de sa fureur, & revient à Soissons chargée de butin.

596. Le monarque, vaincu par une femme, se vengea de sa défaite, en exterminant les Varnes, peuples de Germanie, que Frédegonde avoit suscités contre lui. Ce fut le dernier exploit de son règne: il mourut quelques mois après, laissant ses royaumes à ses deux fils, sous la régence de Brunehaut leur aïeule. *Théodebert II*, l'aîné, fut couronné roi d'Austrasie: *Thiéri II*, le cadet, eut pour son partage le royaume de Bourgogne.

597. La guerre se rallume entre les deux cours d'Austrasie & de Soissons. Frédegonde, à la tête de ses troupes s'empare de Paris & de plusieurs autres places. Brunehaut veut arrêter ses conquêtes: sa rivale, plus heureuse ou plus habile, dissipe ses armées, & fait triompher par-tout les drapeaux de Clotaire. Frédegonde, au plus haut point de sa prospérité, voyoit croître sa gloire avec la puissance de son fils: on oublioit presque que cette femme ambitieuse, vindicative, cruelle, avoit tout sacrifié à sa grandeur & à sa sureté. Ce fut ce moment de triomphe que le Ciel choisit pour l'enlever de ce monde, & terminer sa carrière: elle fut inhumée auprès de Chilpéric, dans l'église de S. Germain-des-Prés, où l'on voit encore son tombeau.

613 La mort de Frédegonde fut suivie de quelques batailles où Clotaire ne fut pas heureux. La paix reparut de tems en tems; mais enfin elle fut absolument bannie par les dissentions qui armèrent l'un contre l'autre les petits-fils de Brunehaut. Théodebert exile cette princesse, qui se réfugie auprès de Thiéri, & l'excite à la vengeance. Les deux frères en viennent plusieurs fois aux mains.

Théodebert vaincu, eſt maſſacré. Thiéri, enflé de ce ſuccès, tourne ſes armes contre Clotaire; mais il meurt à Metz d'une dyſſenterie. Clotaire, à ſon tour, devient uſurpateur & féroce: il fait mourir deux fils de Thiéri; fait raſer le troiſième; le quatrième échappa, & ne reparut jamais. La fin tragique de Brunehaut mit le comble à ces atrocités: après l'avoir accablée de reproches, Clotaire la livra aux inſultes de la ſoldateſque, à la cruauté des bourreaux, &, pour dernier ſupplice, la fit traîner ſur les ronces & les cailloux par un cheval indompté.

628. Clotaire II, devenu ſeul maître de la monarchie Françoiſe, effaça par des traits de modération & de juſtice, les barbaries dont il s'étoit rendu coupable. Il diſſipa des conjurations, convoqua de nombreuſes aſſemblées de ſes Etats, ſoumit les Gaſcons & les Saxons, & mourut regretté des peuples, après avoir aſſocié *Dagobert*, ſon fils aîné, à ſa couronne. Heureux ce prince, s'il n'eût point affoibli ſon autorité en faveur des grands! Celle des maires du palais ſur-tout commença, ſous ſon règne, à contre-balancer la puiſſance royale: bientôt nous le verrons l'éclipſer entièrement, & s'établir enfin ſur ſes débris.

629 *Dagobert I* avoit un frère nommé *Aribert* ou *Charibert*; il fut contraint de lui donner en ſouveraineté une partie de l'Aquitaine, qui reſta dans la maiſon de ce prince à titre de duché héréditaire, juſqu'à Louis d'Armagnac, duc de Nemours, tué à la bataille de Cérignoles en 1503, & qui fut le dernier de cette illuſtre famille.

Si Dagobert ne s'étoit pas laiſſé corrompre par les paſſions, & qu'il eût continué comme il avoit commencé, il eût été un modèle dans l'art de régner. Il fit d'abord fleurir les lois & le bon ordre; mais bientôt l'amour le précipita dans les plus terribles excès. Trois femmes à la fois, décorées du titre de Reines, & une foule de maîtreſſes abſorboient ſes revenus: il vexa ſes peuples, & perdit leur eſtime.

633. Un marchand François, nommé *Samſon*, étoit devenu roi des Eſclavons Vinides, peuples qui habitoient vers le Danube. Il provoqua Dagobert. La guerre s'alluma. Les troupes Françoiſes furent vaincues, par la faute des Auſtraſiens, irrités de la tyrannie du prince. Dagobert, pour les animer à la défenſe des frontières,

leur donna un roi indépendant; ce fut *Sigebert II*, ſon fils aîné. L'expédient réuſſit; les barbares & leur chef ou n'oſèrent rien entreprendre, ou furent toujours repouſſés.

634. Le monarque François, ayant eu un fils nommé *Clovis II*, voulut lui aſſurer une couronne après ſa mort. En conſéquence, il le déclara, du conſentement des grands du royaume, ſon ſucceſſeur dans ſes Etats de Bourgogne & de Neuſtrie.

638. Il mourut à l'âge de trente-ſix ans, peu de tems après avoir réglé ce partage, & fut le premier de nos rois qui ait été inhumé à St. Denis qu'il avoit fondé. Il prodigua ſes bienfaits aux moines & à ſes maîtreſſes, mais il écraſa ſon peuple; & le ſeul bien qu'il fit à la France, ce fut de recueillir & de reviſer toutes les lois des peuples ſoumis à la monarchie. Malgré les ſcandales de ſa conduite, il ſut attirer à ſa cour des hommes vertueux: on y remarquoit ſur-tout Pépin de Landen, maire du palais, ſaint & habile miniſtre; Dadon, connu ſous le nom de *S. Ouen*, référendaire; & S. Eloi, qui fut grand tréſorier.

639.-654. Sigebert fut un bon prince, mais peu actif, plus occupé de fonder des monaſtères que de gouverner ſes Etats, né pour obéir plus que pour commander. *Dagobert II*, ſon fils, n'hérite de ſa couronne que pour ſe la voir arracher par Grimoald, maire du palais, qui le relègue en Irlande, après lui avoir fait couper les cheveux. L'ambitieux miniſtre place ſon propre fils ſur le trône de ſes maîtres, & publie par-tout la mort du jeune Dagobert, pour lequel même il fait célébrer de magnifiques funérailles. Mais les peuples ſe révoltent contre l'uſurpateur, l'arrêtent avec le prétendu roi, & le conduiſent à Clovis, auquel ils ſe ſoumettent.

660.-673. Le règne de ce dernier n'eut rien de plus brillant que celui de ſon frère. Il mourut à l'âge de vingt-un ans, laiſſant trois fils, dont le plus jeune, nommé *Thiéri III*, n'eut point alors de partage. L'aîné, appelé *Clotaire III*, fut roi de Neuſtrie & de Bourgogne, & le ſecond, qui portoit le nom de *Childéric II*, eut l'Auſtraſie; & tous deux furent confiés à la tutelle de la reine Batilde, leur mère. Cette ſage princeſſe gouverna quelque tems, avec beaucoup de prudence; mais bientôt,

dégoûtée du monde & des grandeurs, elle se retira à Chelles, monastère qu'elle avoit fondé. Ce fut une calamité pour l'Etat, parce qu'elle laissa une libre carrière à l'ambition d'Ebroin, maire du palais. Cloraire mourut jeune, sans enfans mâles. Thiéri III, son frère, lui succéda par l'autorité du ministre. Les seigneurs, choqués de cet acte arbitraire, se révoltent. Ebroin est exilé: Thiéri est renversé du trône, on lui coupe les cheveux; & Childéric, roi d'Austrasie, est reconnu pour unique souverain. Mais l'abus qu'il fit de sa puissance hâta sa perte. Un seigneur, nommé Bodillon, lui ayant fait un jour quelques remontrances, fut battu de verges. Cet outrage excita sa vengeance; il assassina le roi, la reine & l'un de leurs fils, dans la forêt de Livri.

674.-688. A cette nouvelle, Thiéri quitte l'abbaye S. Denis, où il s'étoit retiré depuis sa disgrace, & reprend le diadême, tandis que Dagobert II, qui étoit revenu d'Irlande, & à qui Chilpéric avoit cédé une partie de l'Austrasie, se rend maître du reste de ce royaume. Ebroin reparoît, excite des révoltes, intimide Thiéri, recouvre son ancienne puissance, & fait périr S. Léger, évêque d'Autun, son ennemi mortel, parce qu'il étoit vertueux, & qu'il ne donnoit que de sages conseils au monarque. Le despotisme du ministre soulève toute la France, qui toutefois se contente de murmurer; l'Austrasie seule, que la mort de Dagobert, assassiné par des séditieux, laissoit sans maître, secoue le joug, & au lieu de reconnoître l'autorité de Thiéri, elle se choisit pour duc Pépin, surnommé Héristel ou d'Héristal. Enfin, un seigneur qu'Ebroin vouloit joindre à tant de victimes qu'il avoit immolées à son ambition, le prévient, lui fend la tête d'un coup d'épée, & délivre l'Etat d'un bourreau, & son roi d'un tyran.

689.-713. Thiéri ne fut point assez habile ou assez heureux pour profiter de cette circonstance. Les mécontens, dont le nombre augmentoit de jour en jour, se réunissoient en foule aux Austrasiens. Le monarque voulant, mais trop tard, arrêter cette retraite séditieuse, déclare la guerre au duc d'Austrasie: il est vaincu, & cette victoire soumet à Pépin toute la France, qu'il rend heureuse & dont il se fait aimer. Thiéri mourut, & Pépin continua de régner sous le nom de Clovis III, fils de ce

prince; puis Childebert III, enfin Dagobert III. C'est du premier de ces trois princes que commence le règne de ces rois nommés *Fainéans*, c'est-à-dire, qui ne firent rien de mémorable; parce que, languissant sous l'autorité du maire du palais, ils n'avoient de rois que le nom, & n'osoient rien exécuter par eux-mêmes.

714. Pépin dompta tous les ennemis du royaume, dont il recula les limites, & termina sa glorieuse carrière après une administration de vingt-sept ans. Il déclara en mourant *Théodebalde*, son petit-fils, quoiqu'enfant, maire du palais, sous la tutelle de sa veuve. Cette disposition déplut : on se révolta. Charles-Martel, fils naturel de Pépin, que la régente avoit fait arrêter, échappa de sa prison, & chercha un asile chez les Austrasiens, qui le reçurent avec transport, & le mirent à leur tête.

717. Cependant Dagobert III mourut; & quoiqu'il laissât un fils nommé *Thiéri*, on lui donna pour successeur *Daniel*, fils de Childéric II. Ce nouveau monarque, qui prit le nom de *Chilpéric II*, & qu'il ne faut point confondre avec les rois fainéans, voulut résister à Charles-Martel. Il fut deux fois battu, ensuite livré au vainqueur, qui le traita avec respect, & se contenta des titres & de l'autorité de son père.

721.-732. Charles, alors parvenu au comble de la grandeur, n'employa sa puissance que pour le bien des peuples & la gloire de la nation. Sous le règne de Thiéri IV, fils de Dagobert III, & successeur de Chilpéric, il tailla en pièces plus de trois cents mille Sarrasins qui, après avoir subjugué l'Espagne, étoient venus, sous la conduite d'Abdérame, leur chef, essayer de soumettre la France à la loi de Mahomet.

737. Thiéri étant mort, Charles-Martel continua de régner, sous le titre de Duc ou de Prince des Français, sans se mettre en peine de nommer un autre roi. Il conserva cette autorité jusqu'à sa mort, qui arriva en 741. Avant d'expirer, il partagea, du consentement des seigneurs, l'empire Français entre ses deux fils Carloman & Pépin le Bref.

742. 748. Carloman ne gouverna que quatre années. Après avoir remporté d'éclatantes victoires, & fait quelques établissemens utiles, il quitta la souveraine puis-

ſance, pour ſe faire moine au Mont-Caſſin, laiſſant à ſon frère tout le royaume.

Pépin avoit d'autres vues que ſon frère. La couronne ſeule manquoit à ſa grandeur : il la ſouhaitoit ardemment; mais il n'oſoit la prendre. Telle étoit même la fidélité des Français pour le ſang de leurs rois, qu'ils murmuroient depuis long-temps de n'avoir point de monarque. Pépin, pour les contenter, leur en donna un, auſſi propre que ſes prédéceſſeurs, à n'être que le fantôme de l'autorité ſouveraine : c'étoit le fils de Chilpéric II, & il le nomma Childéric III.

749. Le duc des François n'avoit eu cette condeſcendance pour la nation, qu'afin de gagner du temps. Aimé des peuples, reſpecté des grands, eſtimé du clergé & des moines, il ne voyoit plus d'autre barrière juſqu'au trône, que la difficulté de paroître y monter ſans injuſtice. Le pape Zacharie, dont les prédéceſſeurs avoient étendu l'autorité du ſaint ſiége ſur la France, ſut lever cet obſtacle. Pépin lui envoya une eſpèce de cas de conſcience, conçu en ces termes : « Eſt-il à propos qu'un homme » incapable de régner ait en France le nom de *Roi*, » tandis que la puiſſance royale eſt exercée par un autre » qui en fait un bon uſage? » Le pontife répondit qu'il valoit mieux donner le titre de Roi à celui qui en avoit l'autorité. Cette déciſion fut reçue comme un oracle : les États du royaume s'y conformèrent : Childéric fut raſé; & on le confina, avec Thiéri, ſon fils unique, dans un monaſtère.

Ainſi finit la race des Mérovingiens, après trois cent trente-trois ans de règne depuis Pharamond, & deux cent ſoixante-dix depuis le grand Clovis. Elle a donné trente-ſix rois à la France, dont vingt-un ont régné ſur Paris. Les quatre premiers étoient païens : les autres furent Chrétiens, mais la plupart de nom plus que de mœurs. Les diſſentions domeſtiques & les guerres civiles ébranlèrent d'abord leur puiſſance; la diſſolution & la nonchalance achevèrent de la renverſer.

Usages & Coutumes des François sous les rois de la première Race.

Sidonius, poëte célèbre en son temps, & qui mourut en 480, nous trace ainsi le portrait des François : « Ils ont la taille haute, la peau fort blanche, les yeux bleus ; leur visage est entièrement rasé, excepté la lèvre supérieure, où ils laissent croître des petites moustaches ; leurs cheveux, coupés par derrière, longs par devant, sont d'un blond admirable ; leur habit est si court, qu'il ne leur couvre point le genou ; si serré, qu'il laisse voir toute la forme de leur corps. Ils portent une large ceinture, où pend une épée lourde, mais extrêmement tranchante. C'est de tous les peuples connus, celui qui entend le mieux les mouvemens & les évolutions militaires. Ils sont d'une adresse si singulière, qu'ils frappent toujours où ils visent ; d'une légéreté si prodigieuse, qu'ils tombent sur leur ennemi aussi-tôt que les traits qu'ils ont lancé contre lui ; enfin d'une intrépidité si grande, que rien ne les étonne : ils peuvent perdre le jour ; jamais ils ne perdent courage. »

Raser un prince, c'étoit, chez les Francs, le réduire à la classe des sujets : il devenoit inhabile à régner. Clovis voulant s'emparer des Etats de *Cararic*, son parent, roi des Morins, le fit raser, ainsi que le fils de cet infortuné prince. Le fils ayant dit que,

Anecdotes & Faits particuliers arrivés sous les rois de la première race.

Après la défaite de *Syagrius*, comme on se disposoit à partager le butin, Clovis apperçut dans les dépouilles un vase qui appartenoit à l'Eglise de Reims, & que S. Remi avoit redemandé. Il va pour le prendre ; un soldat s'y oppose, & s'écrie que la part du roi doit être tirée au sort comme celle des autres. Clovis dissimule, & rend le vase au saint évêque. Quelques mois après, faisant la revue de ses troupes, il remarqua que les armes de ce soldat étoient mal en ordre : il les lui arrache, les jette à terre ; &, au moment que ce malheureux se baisse pour les ramasser, il lui fend la tête, en lui disant : *Souviens-toi du vase de Soissons.* Cette action inspira plus de respect que d'horreur.

L'évêque Didier ayant rapporté à Théodoret, roi d'Austrasie, une grosse somme que ce prince avoit prêtée aux habitans de Verdun, il ne voulut point la reprendre, & dit au Prélat : *Nous sommes trop heureux, vous, de m'avoir procuré l'occasion de faire du bien, & moi, de ne l'avoir pas laissé échapper.*

Deux ou trois traits feront juger de l'ignorance de ces temps-là. Le jeune Mérovée, ayant été vaincu par *Chilpéric I*, son père s'étoit refugié dans l'Eglise de S. Martin de Tours. Le

Usages, &c.

que c'étoient des branches vertes qui repousseroient un jour, puisque le tronc n'étoit pas coupé, l'usurpateur lui fit trancher la tête.

Les maisons de plaisance de nos anciens rois n'étoient que de riches métairies. Un bois, des étangs, des harras, des troupeaux, des esclaves occupés à faire valoir, sous les ordres d'un *domestique* ou intendant, tout annonçoit l'utile plus que l'agréable. On en comptoit plus de cent soixante dans l'étendue du royaume. Nos premiers monarques passoient leur vie à voyager de l'une à l'autre. Les villages, les abbayes, les châteaux qui se trouvoient sur leur route, étoient obligés de leur fournir tout ce qui étoit nécessaire pour le logement & le voyage, & l'on y ajoutoit quelque présent en argenterie.

La chasse étoit l'amusement ordinaire de nos rois; mais ce noble exercice n'etoit permis qu'aux princes, ou tout au plus à quelques seigneurs privilégiés, qui toutefois ne pouvoient chasser que sur leurs terres seulement, & jamais sur l'héritage d'autrui, qu'avec permission.

Les princesses filles des rois portoient le nom de *reines*, titre qui présageoit leur future alliance avec quelque souverain; car on n'en connoît aucune, sous les rois Mérovingiens, qui n'ait ou gardé le célibat, ou épousé un souverain.

Le maire du palais, qui représentoit ce qu'est aujourd'hui le grand-maître, commandoit dans

Anecdotes, &c.

Le monarque, désespéré de ne pouvoir immoler une victime qu'il devoit chérir, après avoir employé vainement les menaces pour le tirer de son asile, entreprit de l'en arracher de force. Mais, craignant d'allumer l'indignation de S. Martin, il lui écrivit un lettre, en forme de consultation, & la déposa sur le tombeau du saint Evêque. Chilpéric avoit eu la précaution de la faire accompagner d'un papier blanc, où il espéroit que le bienheureux pontife écriroit sa décision. Mais le papier, au bout de trois jours, fut trouvé sans écriture; & le superstitieux monarque abandonna l'exécution de son projet.

Dans le second concile de Mâcon, un Evêque soutint gravement que la femme ne pouvoit pas être appelée *homme*. Cette question agita les esprits; &, pour la décider, on eut recours à l'Ecriture, qui dit que *Dieu créa l'homme mâle & femelle*.

Virgile, missionnaire de Germanie, regardé comme un saint Evêque, fut dénoncé, par son confrère Boniface, comme enseignant qu'*il y avoit un autre monde, d'autres hommes sur la terre, un autre soleil, & une autre lune*. Il s'agissoit des peuples qui habitent la partie du globe qui nous est opposée, & que, pour cette raison, on appelle *Antipodes*. Le pape Zacharie ordonna à Boniface d'excommunier & de dégrader Virgile, en cas qu'il persistât dans une doctrine si damnable.

Le

Usages, &c.

dans le palais du roi. Le comte du palais en jugeoit les officiers; le grand référendaire, qui fut appelé chancelier sous le règne des Carlovingiens, signoit les chartres royales, & les scelloit avec l'anneau du prince: le connétable, c'est-à-dire le comte de l'étable, avoit seulement l'intendance de l'écurie. Toutes ces charges étoient établies à l'imitation des Romains.

Tous les ans, au mois de Mars, les troupes s'assembloient sous les ordres de leurs chefs, & se présentoient aux yeux du roi; c'est ce que l'on appeloit *champ de Mars*. On y régloit les intérêts de la monarchie : le roi, ou le maire de son palais, proposoit les questions qu'on devoit examiner; l'assemblée délibéroit; la pluralité des voix emportoit la décision : ce que la Diète avoit prononcé devenoit loi de l'État.

Clotaire II tenoit souvent des assemblées dans ses châteaux : on les nommoit *placita*, d'où est venu le mot de *plaids*. C'étoient des espèces de parlemens ambulatoires, composés des évêques, des grands officiers de la couronne, des ducs, des comtes, & des Barons qu'on a depuis appelés Barons. Celui de Bonneuil sur la Marne fut un des plus nombreux du règne de ce prince.

693. *Clovis III* assembla à Valencienne les Etats du royaume. Ce prince y présida, revêtu de l'habit royal. C'étoit un manteau quarré, quelquefois tout blanc, quelquefois mi-partie de bleu,

Anecdotes, &c.

Le même Chilpéric, ayant eu un fils, voulut le faire baptiser à Paris, & assister au baptême. Mais, selon le traité de partage fait avec Childebert, roi d'Austrasie, & Gontran, roi de Bourgogne, il ne pouvoit entrer dans cette ville sans leur consentement, sous peine de la malédiction de S. Polieucte, de S. Martin & de S. Hilaire, garans du traité. Que fit Chilpéric? Il entra dans Paris, faisant porter devant lui les reliques de plusieurs autres saints, s'imaginant que ceux-ci le défendroient de la vengeance des premiers.

La barbare Frédegonde ne pouvoit souffrir Rigunthe, sa fille; & leurs querelles étoient si violentes, qu'elles en venoient quelquefois jusqu'à se battre. Un jour, la reine feignant de vouloir lui donner ce qui lui revenoit des trésors de Chilpéric son père, Rigunthe pencha la tête dans un des coffres qui les contenoient; aussitôt sa mère le referma brusquement sur elle. C'étoit une nouvelle victime immolée aux fureurs de cette impitoyable femme, si la princesse n'eût été promptement secourue.

Une des femmes de Gontran, roi de Bourgogne, sur le point de rendre l'ame, le pria de faire mourir deux médecins, dont les remèdes, à ce qu'elle prétendoit, l'avoient conduite au tombeau. Le monarque fut assez foible pour le permettre, assez cruel pour être fidèle à sa parole.

S. Éloi, parvenu par ses talens pour l'orfévrerie, à la charge

Usages, &c.	*Anecdotes, &c.*
bleu, très-court sur les côtés, long jusqu'aux pieds par-devant, traînant beaucoup par derrière. Le trône, ou siége royal sur lequel il étoit assis, étoit une espèce de tabouret sans bras ni dossier, comme pour avertir le monarque qu'il devoit se soutenir par lui-même, & ne s'appuyer sur personne. La couronne qu'il portoit, étoit un cercle d'or enrichi de deux rangs de pierreries. Son sceptre étoit une verge d'or, de cinq à six pieds de hauteur, & courbée comme une crosse.	charge de monétaire ou de trésorier de Dagobert, pour lequel il fit un trône d'or massif, portoit des ceintures d'or garnies de pierreries précieuses. Mais, dans la suite, il se dépouilla de ses immenses richesses en faveur des pauvres & de l'Église; &, s'étant consacré à Dieu, il devint évêque de Noyon. Ce fut ce saint prélat qui inspira à Dagobert le goût des fondations; goût qui régnoit depuis longtemps dans la France, mais que personne ne porta plus loin que Dagobert. « Mon prince, lui » dit-il un jour, donnez-moi la » terre de Solignac, afin que » j'en fasse une échelle par la- » quelle vous & moi nous mé- » ritions de monter au ciel. » Cette échelle fut un grand monastère où il établit cent cinquante moines.

Les Francs combattoient à pied, avec l'arc & les flèches, l'épée, le javelot & la *francisque*, hache à deux tranchans. Le roi commandoit l'armée, les ducs & les comtes étoient ses lieutenans. Ces ducs & ces comtes étoient les gouverneurs des provinces & des villes, dont ils n'avoient l'administration que par commission & au nom du prince. On ne connoissoit point alors ce que c'étoit que des troupes réglées. Chaque province avoit sa milice, & l'on faisoit marcher d'ordinaire celle qui étoit plus voisine des lieux ou l'État portoit ses armes. Il y avoit dans les provinces, & particulièrement sur les frontières, des vivres destinés pour l'entretien de ces troupes. Il ne paroît pas qu'elles eussent d'autre solde que le butin. La coutume étoit de l'apporter, & de le partager en commun. La bannière de France n'étoit alors autre chose que la chape de S. Martin. C'étoit un voile de taffetas, qui portoit l'empreinte du Saint, & qu'on alloit prendre en grande pompe sur son tombeau. On la gardoit avec respect sous une tente : on la promenoit en triomphe autour du camp, lorsqu'on étoit près de donner combat.

Anciennement nos rois nommoient aux évêchés, sans attendre le suffrage du peuple & du clergé. Le peuple n'avoit que le droit de reconnoître : les papes ne s'étoient pas encore attribué celui de confirmer. On leur envoyoit simplement une profession de foi : on leur demandoit leur communion; c'étoit le seul hommage qu'on rendît alors à la cour de Rome.

Clovis rédigea la loi Salique, dans laquelle le droit de suc-

cession à la couronne n'est pas expressément réglé, comme on le croit communément. Elle dit seulement que, *par rapport à la terre Salique, les femmes n'ont nulle part à l'héritage* : ce qui ne regarde point la maison Royale en particulier ; car on appelloit *terres Saliques* toutes celles qu'on tenoit du droit de conquête. La succession à la couronne n'a été affectée aux seuls mâles que par l'usage, qui est devenu une loi constitutive de l'État.

La législation des Francs se bornoit à fixer certaines sommes pour racheter les crimes. Le vol, l'homicide étoient taxés. Il n'y avoit guère que le crime d'État qui fût puni de mort. On se purgeoit en justice par le duel, soit qu'on se battît en personne, soit qu'on prît un représentant ; & la victoire décidoit de l'innocence du victorieux, ou de la légitimité du droit qu'il défendoit. La religion & la raison ont long-temps fait d'inutiles efforts pour abroger cette barbare coutume, venue du Nord, proscrite par les Bourguignons, adoptée par les François, & qui s'est soutenue pendant près de douze siècles, malgré les anathêmes lancés contr'elle.

Pour constater les choses douteuses, on faisoit prêter serment à un nombre de témoins plus ou moins grand, selon l'importance du sujet, le mérite ou la qualité des personnes. C'est ainsi que Frédegonde prouva au roi Gontran, que Clotaire, son fils, avoit reçu le jour de Chilpéric : elle jura, & fit jurer avec elle trois cents témoins. Le juge, pour avertir les témoins de prendre garde au serment qu'ils alloient faire, leur tiroit l'oreille, ou leur donnoit un léger soufflet.

Celui qui blessoit un homme à la tête, payoit une amende de quinze sous d'or. (Le sou d'or valoit environ quinze livres de notre monnoie.) On en payoit trente, si l'on dépouilloit un homme tué.

Celui qui avoit serré la main d'une femme libre, étoit condamné à quinze sous d'or ; & à trente sous, s'il lui avoit serré le bras.

On ne connoissoit point, sous la première race, ce qu'on appelle aujourd'hui les gens de robe. Les juges laïques rendoient la justice, armés de leur épée, de leur hache, & de leur bouclier. Leur commission, qui n'étoit que pour un temps, leur interdisoit toute acquisition dans l'étendue de leur juridiction.

Les juges donnoient audience dans un lieu public, tous les huit ou quinze jours, selon la multitude des affaires. Chaque particulier plaidoit lui même sa cause ; les veuves & les orphelins, ainsi que les pauvres, étoient sous la protection de l'Eglise, & jamais on ne prononçoit contr'eux sans la participation de l'Évêque.

Chaque état, chaque profession avoit son tribunal comme ses loix & ses coutumes : l'ecclésiastique étoit jugé par le clergé ; les militaires, par des gens de guerre ; le peuple, par des centeniers dans les bourgs & les villages, par des comtes dans les

villes, par des ducs dans les métropoles ou capitales. Les François devoient être jugés ſuivant la loi Salique; les Gaulois d'au-delà de la Loire, ſuivant le droit Romain; & ceux des pays ſeptentrionaux, ſuivant le droit coutumier. Il n'y avoit aucun degré de juridiction parmi les divers tribunaux; on n'appeloit de leurs ſentences qu'au roi. Si l'appel étoit fondé, le juge devenoit reſponſable des dommages & intérêts: ſi l'appelant avoit été bien jugé, on le condamnoit à une amende, s'il étoit d'un rang diſtingué; au fouet, ſi c'étoit un homme du peuple. Le prince envoyoit de temps en temps des commiſſaires dans les provinces, jamais moins de deux, toujours un Évêque, un duc ou un comte. Leur emploi étoit d'écouter les plaintes, & d'en faire le rapport au monarque.

Quelquefois le roi rendoit lui-même la juſtice. L'audience ſe tenoit toujours à la porte de ſon palais. Quand il ne pouvoit pas s'y trouver en perſonne, il commettoit deux officiers pour recevoir les placets, & répondre ſur le champ à ceux qui ne demandoient pas une longue diſcuſſion. Il y avoit, outre ces maîtres de requêtes, un *comte-juge*. Il y avoit pour conſeillers des gens d'épée comme lui qu'on appeloit *échevins du palais*. Ce tribunal jugeoit de tout ce qui regardoit l'État, le prince & le public. Lorſque le roi y préſidoit aſſiſté d'Évêques, d'abbés & de ducs, il faiſoit rapporter l'affaire par le comte-juge, recueilloit les voix, enſuite prononçoit.

Les enfans ne pouvoient ſe marier ſans le conſentement de leurs père & mère. Le futur époux devoit offrir une ſomme aux parens de la fille. Cette eſpèce d'achat donnoit un ſi grand pouvoir au mari, que s'il venoit à diſputer la dot ou les ſucceſſions échues à ſa femme, elle n'étoit point en droit de lui en demander la reſtitution.

L'adoption étoit permiſe: elle donnoit tous les droits de fils légitime, & ſe faiſoit devant le roi, qui donnoit ſes ordres pour en expédier les lettres.

On diſtinguoit trois ſortes de biens: les *propres*, dont on avoit la libre diſpoſition; les *bénéfices*, qu'on tenoit du prince ou de l'Égliſe ſous certaines redevances; les *terres Saliques*, qu'on poſſédoit à condition du ſervice militaire. Les femmes n'héritoient que des propres; les bénéfices rentroient dans la main du roi par la mort du poſſeſſeur; les terres Saliques n'appartenoient qu'aux mâles. Il eſt à remarquer que nos rois, à leur entrée dans les Gaules, laiſſèrent aux Gaulois les deux tiers de leurs terres, en les aſſujettiſſant au tribut: l'autre fut diſtribué aux troupes victorieuſes. La portion du ſoldat dépendoit de l'officier. Celui-ci ne poſſédoit qu'avec une certaine ſubordination à un plus grand, qui lui-même ne jouiſſoit que ſous l'autorité du roi. Ainſi tout relevoit du monarque.

Charles Martel, après avoir vaincu les Sarraſins, s'empara d'une partie des biens de l'Égliſe, ſous prétexte qu'il s'étoit épuiſé en combattant les ennemis du nom chrétien. Non-content

de prendre pour lui les bénéfices les plus considérables, il distribua les évêchés & les abbayes aux principaux seigneurs de son armée; & donna les cures aux officiers subalternes. Les bénéfices devinrent héréditaires : on les fit entrer dans le commerce ; on les partageoit comme les autres biens de famille. On vit, dans certains inventaires, vendre les églises, les autels, les cloches, les ornemens, les calices, les croix, les reliques. On porta plus loin encore cet abus horrible : lorsqu'on marioit une fille, on lui donnoit pour dot une cure dont elle affermoit la dixme & le casuel. Il fallut des siècles pour réformer ces scandales. On prétend que c'est de-là que sont venues les dixmes inféodées, c'est-à-dire, tenues comme un fief par les seigneurs ou autres personnes laïques.



ENTRETIEN XIV.

Tableau général de l'histoire de France, sous les Rois de la seconde Race.

PÉPIN, dit LE BREF.

751-754. PÉPIN se fit sacrer à Soissons par S. Boniface, légat du pape, & archevêque de Mayence. Par cet acte de religion jusqu'alors inusité en France, & dont le seul Clovis avoit donné l'exemple, il vouloit rendre sa personne plus auguste, & son usurpation plus respectable. Ensuite le nouveau monarque chassa les Sarrasins des provinces méridionales où ils s'étoient maintenus, & dompta les Saxons qui ne supportoient qu'avec peine le joug de la France.

755-758 C'est ici l'époque de la puissance temporelle des papes. Astolphe, roi des Lombards, se rend maître de l'exarchat de Ravenne, qui appartenoit à l'empereur de Constantinople : il entreprend aussi de subjuguer Rome. Le Pape Étienne III, trop foible pour lui résister, vient en France implorer le secours de Pépin, qui passe deux fois les monts, & reprend l'exarchat, qu'il donne au pape, ne se réservant que la foi & l'hommage. Le pontife, plein de reconnoissance, calme, par une absolution, les remords dont son protecteur étoit rongé depuis qu'il s'étoit placé sur le trône de son souverain, au mépris de

les fermens : dans la fuite même, il lui conféra de nouveau, dans l'églife de S. Denis, l'onction fainte des rois, & facra avec lui la reine Berthe, & fes deux fils Charles & Carloman.

759—767. Pépin toujours en guerre, foit contre les ennemis du pape, foit contre ceux de l'État, étoit toujours accompagné de la victoire. *Gaïfre* ou *Vaïfre*, duc d'Aquitaine, & l'un des defcendans de Caribert, fecond fils de Clotaire II, avoit ufurpé quelques biens qui appartenoient aux eccléfiaftiques, & refufoit de les reftituer. Le monarque François tourne contre le rebelle fes armes victorieufes; &, après plufieurs expéditions occafionnées par de fréquentes révoltes, il dépouille de fes provinces le malheureux Gaïfre, qui eft tué par fes propres foldats.

768. Cette conquête fut le dernier événement mémorable du règne de Pépin. Ce prince mourut de la fièvre, à l'âge de cinquante-quatre ans, dont il avoit régné dix-fept. Il fut enterré à la porte de l'églife de S. Denis, ainfi qu'il l'avoit ordonné, le vifage contre terre, & dans la fituation d'un pénitent.

Bon roi, bon père, bon ami, guerrier invincible & profond politique, il fit oublier qu'il n'étoit pas né pour le trône ; il eût pu paffer pour le plus grand monarque de la terre, s'il n'avoit eu pour père un Charles-Martel, & pour fils un Charlemagne. Son adminiftration fut dirigée par une fageffe fi conftante, que dans la fuite, pour donner la plus haute idée de quelqu'un, on difoit en proverbe : *il eft prudent comme Pépin.* On mit fur fa tombe cette épitaphe : *Ci-gît Pépin, père de Charlemagne*, comme s'il avoit été encore plus grand par fon fils que par lui-même.

CHARLEMAGNE.

767-773 Les deux fils de Pépin partagent fes Etats ; mais bientôt la mort de *Carloman* rend *Charlemagne*, fon frère, feul maître de la monarchie. Les premiers exploits du nouveau fouverain furent contre les Saxons. Il trouve à leur tête un homme digne de fe mefurer avec lui, le fameux *Witikind* : il le défait près de Paderborn, rafe le temple de ces barbares, maffacre leurs prêtres fur les débris de leur idole, & pouffe fes conquêtes jufqu'au Vefer.

774-777. Tandis que Charles triomphoit des Saxons, l'Italie sollicitoit son secours. *Didier*, roi des Lombards, venoit d'envahir, sur le pape *Adrien I*, l'exarchat de Ravenne. Le monarque François vole contre l'usurpateur, le fait prisonnier, & se fait couronner roi de Lombardie. Le vainqueur renouvelle au pontife la donation du *patrimoine de S. Pierre*; Adrien lui confère, par reconnoissance, le titre de Patrice de Rome, avec le droit d'ordonner l'élection des papes & de la confirmer. Les Romains, de leur côté, se soumettent à sa puissance.

778-779. Charles passe en Espagne, pour rétablir *Ibinalarabi* dans Saragosse, d'où la révolte l'avoit chassé. Il assiège Pampelune, & se rend maître du comté de Barcelone. Mais à son retour, les Gascons battent, dans la vallée de Roncevaux, l'arrière garde de son armée. *Roland*, que nos premiers romans ont rendu si célèbre, y perdit la vie.

Les Saxons avoient profité de l'absence du prince François pour lever l'étendart de la révolte. Charles accourt, remporte de nouvelles victoires, & soumet enfin à l'État & à la Religion l'infatigable Witikind, qui, depuis trente-trois ans, luttoit seul contre toutes les forces de la France. Ce grand général devint aussi bon sujet qu'il avoit été ennemi redoutable.

Les Saxons furent dispersés pour la plupart, dans la Suisse & dans la Flandre, où ils communiquèrent leur esprit remuant à leurs nouveaux compatriotes. Un ancien écrivain, parlant de la manière dont le monarque François s'y prenoit pour convertir ces barbares au Christianisme, s'écrie : « O bénignité de Dieu ! qui leur avoit » donné pour docteur & pour maître l'illustre Charles, » lequel forçoit, les armes à la main, ceux qu'il ne pou- » voit dompter par la raison, & les contraignoit ainsi à » se sauver malgré eux. » Les loix du prince contre ces infortunés étoient bien peu conformes à l'esprit de l'Evangile, puisqu'elles condamnoient à la mort celui qui se cache pour éviter le baptême. Un jour, il en fit massacrer plus de quatre mille qui demandoient grace.

802. L'illustre fils de Pépin, parvenu par son courage au comble de la gloire, marche à Rome en triomphe, est couronné empereur d'occident par *Léon III*, & renouvelle l'empire des Césars, éteint depuis plus de trois

fiècles. On le déclare *Céfar & Augufte*: on lui décerne les ornemens des anciens empereurs Romains, fur-tout l'aigle impérial. Depuis long-tems l'univers lui avoit donné le furnom de *Grand*: il le méritoit, foit par fes faits héroïques, foit par fes conquêtes, foit par fes qualités perfonnelles, foit enfin par l'immenfe étendue de fes domaines. Que l'on fuive les limites de fon empire, on verra qu'il poffédoit toute la Gaule, une partie de l'Efpagne, le continent de l'Italie, jufqu'à Bénévent, toute l'Allemagne, les Pays-bas & une partie de la Hongrie. Le calife *Haroun-al-Rafchid*, le plus puiffant prince d'Orient, lui envoya des ambaffadeurs, avec de magnifiques préfens, comme pour rendre hommage à fa vafte renommée, & il lui céda la fouveraineté de la Terre-Sainte, ne fe réfervant que le titre de fon lieutenant.

801-812. Dès que Charlemagne eut été proclamé empereur, *Irène*, impératrice d'Orient, voulut, dit-on, l'époufer, pour réunir les deux monarchies; mais une révolution foudaine, chaffant du trône cette princeffe, fit évanouir fes efpérances. Vainqueur par-tout, il s'appliqua à policer fes États, rétablit la marine, vifita fes ports, fit conftruire des vaiffeaux, forma le projet de joindre le Rhin au Danube par un canal, pour la jonction de l'Océan & du Pont-Euxin. Ses lois fur les matières tant eccléfiaftiques que civiles, font admirables, fur-tout pour un tems moins éclairé que le nôtre. Il ordonna que les poids & mefures feroient mis par tout fon empire fur un pied égal: il régla le prix des étoffes, & l'habillement de fes fujets fur leur condition & fur leur rang. Il mit un tempérammenr fi fage dans les ordres de l'État, qu'ils furent contrebalancés, & qu'il refta le maître. Tout fut uni par la force de fon génie; l'empire fe maintint par la grandeur du chef.

813. Ce grand prince, fe fentant prêt de fa fin, affocia à l'empire *Louis*, le feul fils qui lui reftoit. En préfence de tous les feigneurs de fon royaume & d'une nombreufe affemblée, il lui fit un difcours où, entr'autres confeils, il lui difoit: « Honorez les évêques comme vos » pères: aimez vos peuples comme vos enfans: contrai- » gnez par la force les méchans & les mutins à rentrer » dans le devoir; choififfez des juges & des gouverneurs » que la crainte de Dieu rende incorruptibles, &, vous-

» même, rendez-vous irrépréhensible devant Dieu & devant les hommes » : Ensuite il ordonna au prince de prendre de sa propre main la couronne qu'il avoit mise sur l'autel, pour lui faire entendre qu'il la tenoit de Dieu seul, & que les pontifes n'avoient aucun droit d'en disposer. Il lui laissa tous ses Etats, à l'exception de l'Italie, qu'il garda pour *Bernard*, bâtard de son fils Pépin. Charlemagne ne vit pas long-tems son fils sur le trône ; une pleurésie termina sa longue & glorieuse carrière, le 28 Janvier 814, dans la soixante-onzième année de son âge, la quarante-septième de son règne, & la quatorzième de son empire.

Vaste dans ses desseins, simple dans l'exécution, personne n'eut à un plus haut degré l'art de faire les plus grandes choses avec facilité, & les difficiles avec promptitude. Doux & affable envers tout le monde, simple & modeste dans ses manières, il aimoit à vivre avec les gens de sa cour : il gouverna sa maison avec la même sagesse que son empire : il fit valoir ses domaines, & en tira de quoi répandre d'abondantes aumônes, & soulager son peuple. Ce prince étoit l'homme le plus fort, le plus grand & le mieux fait de son royaume : il avoit les yeux grands & vifs, un visage gai & ouvert, & le nez aquilin.

Il fut inhumé dans l'Eglise d'Aix-la-Chapelle qu'il avoit fondée. On l'enterra, ou plutôt on le descendit dans un caveau, où il fut assis sur un trône d'or, revêtu de ses habits impériaux, & du cilice qu'il portoit ordinairement, l'épée au côté, la couronne en tête, son livre d'Evangile sur ses genoux, son sceptre & son bouclier à ses pieds : l'un & l'autre étoient d'or, & le pape les avoit bénis. On lui mit par-dessus son manteau royal, la grande bourse de pélerin, qu'il avoit coutume de porter dans tous ses voyages de Rome. Tout le sépulchre fut parfumé d'odeur, & rempli de quantité de pièces d'or. On le scella ; & par-dessus on éleva un superbe arc de triomphe, où l'on grava cette épitaphe : *Ici repose le corps de Charles, grand & orthodoxe empereur, qui étendit glorieusement le royaume des François, & le gouverna heureusement pendant quarante-sept ans.*

LOUIS I, *dit* LE DÉBONNAIRE.

815-819. Louis avoit trente-six ans, lorsqu'il succéda

au pouvoir & à la réputation de Charlemagne. Le grand nom de son père fut un fardeau qu'il ne put soutenir. Il commença son règne par accorder aux Saxons la permission de retourner dans leur patrie; ensuite il se jeta dans une dévotion superstitieuse dont le particulier le plus ignorant auroit rougi. Trop occupé de la réforme de l'Eglise, & trop peu du gouvernement de son Etat, il s'attira la haine du clergé, & perdit l'estime de ses sujets. Jouet de ses passions, & dupe de ses vertus mêmes, ce prince ne connut ni sa force, ni sa foiblesse : il ne sut se concilier ni la crainte, ni l'amour; &, avec peu de vices dans le cœur, il montra qu'il avoit tous les défauts de l'esprit.

820—822. L'empereur déclara Lothaire, son fils, son successeur à l'Empire. *Bernard*, roi d'Italie, neveu du monarque, petit-fils de Charlemagne, chagrin de cette disposition, prend les armes pour la changer. Louis marche à sa rencontre; & l'intimide tellement par sa présence, que Bernard, abandonné de ses troupes, vient se jeter à ses pieds : en vain il demande sa grace : le prince lui fait arracher les yeux, & ce jeune roi expire. Peu content de cette victime, l'empereur fait arrêter tous les partisans de son neveu, & leur fait subir le même supplice. Mais bientôt les remords s'emparent de son cœur : il supplie les évêques & les abbés de lui imposer une pénitence publique; & le fils, le successeur de Charlemagne, paroît dans une assemblée, à Attigni, couvert d'un cilice, & dans l'humble posture d'un criminel.

823—824. Louis avoit associé à sa puissance trois fils qu'il avoit eus d'un premier mariage. *Charles le Chauve*, qu'il eut d'un second avec *Judith*, fille d'un seigneur de Bavière, n'avoit point d'Etats; il lui donna l'Allemagne & une partie de la Bourgogne. Judith, qui gouvernoit son époux, de concert avec *Bernard*, comte de Barcelone, son amant & son ministre, avoit dicté ce partage. Les trois fils de l'empereur, *Lothaire*, *Pépin* & *Louis*, lèvent des troupes contre leur père. Les évêques d'Amiens, de Lyon & de Vienne déclarent rebelles à la patrie & à l'église ceux qui ne se joindront pas à eux. Le plus grand nombre des prélats, & le pape Grégoire IV, suit leur exemple. Quelques-uns seulement demeurent fidèles au légitime monarque. Le pape, qui étoit venu en France, à la prière de Lothaire, les menace d'excommu-

nication; mais les généreux pasteurs lui répondent que *s'il est venu pour excommunier, il s'en retournera excommunié lui-même.* Cependant Lothaire se montre, & gagne presque toute l'armée de son père, qui prend le parti de passer dans le camp de ses enfans. On l'arrête, &, de l'avis du pape, des seigneurs & des évêques, on le déclare déchu de la dignité impériale, que l'on défère à Lothaire. Le jeune Charles le Chauve, prétexte innocent de la guerre, est mis dans un monastère, ainsi que la reine Judith. L'empereur est enfermé lui-même dans celui de saint Médard de Soissons, après avoir été rasé. Ce n'est point tout : quelques mois après, on lui persuade, dans une assemblée générale à Compiègne, de se soumettre à une pénitence publique, comme s'avouant coupable de tous les maux qui affligeoient la monarchie. On le conduit à l'Eglise de Notre-Dame de Soissons; il y paroît devant les évêques & le peuple, sans les ornemens impériaux, & tenant à la main un papier qui renfermoit la confession de ses prétendus crimes. Il quitte ses vêtemens & ses armes, qu'il pose aux pieds de l'autel; &, s'étant revêtu d'un habit de pénitent, & prosterné sur son cilice, il lit à haute voix la liste de ses forfaits, dont le plus grave étoit d'avoir fait marcher ses troupes en carême. Alors les prélats lui imposent les mains : on chante les pseaumes, on répète les oraisons prescrites pour cette lugubre cérémonie; ensuite on le transfère de nouveau dans le monastère de saint Médard, où il vécut couvert du sac de pénitent, sans domestique, sans consolation, mort pour le reste du monde.

835. Si Louis n'avoit eu qu'un fils, il étoit perdu pour toujours; mais, ses trois enfans se disputant ses dépouilles, leur désunion rendit au père sa liberté & sa couronne. L'empereur ayant été transféré à Saint-Denis, Louis & Pépin vinrent le rétablir, & remettre entre ses bras sa femme & son fils Charles. L'assemblée de Soissons fut anathématisée par une autre à Thionville; le monarque fut réhabilité; *Abbon*, Archevêque de Reims, qui avoit présidé à l'assemblée de Compiègne, & quelques autres évêques non moins séditieux que lui, furent déposés; l'empereur ne put ou n'osa les punir davantage.

836—840. Le calme ne régna pas long-tems. De nouveaux règlemens du monarque excitent de nouvelles tem-

pêtes. Louis se révolte encore : l'empereur marche malgré lui pour le réprimer ; mais bientôt, succombant au chagrin qui le dévoroit, il meurt auprès de Mayence, en disant : *Je pardonne à Louis ; mais qu'il sache qu'il m'arrache la vie.* Avec une valeur éprouvée, un naturel bienfaisant, une douceur inouïe qui ne se démentit qu'une seule fois, une capacité même peu commune alors, car il entendoit le grec & le latin, & il étoit grand astronome, ce monarque fut le jouet de tout le monde. C'est que ses meilleures qualités devinrent mauvaises par excès ; passer les bornes n'est pas vertu, mais extravagance ou foiblesse. Il avoit régné ving-six ans, & étoit dans la soixante-deuxième année de son âge. Son corps fut porté à Metz, & inhumé dans l'église de Saint Arnoult.

CHARLES II, *dit* LE CHAUVE.

841—847. Trois fils armés contre leur père venoient de déchirer le vaste empire de Charlemagne : trois frères divisés entr'eux achevèrent de l'affoiblir. Charles & Louis de Bavière s'unissent contre l'empereur Lothaire, & gagnent la fameuse bataille de Fontenai en Bourgogne, bataille qui coûta, dit-on, la vie à plus de cent mille François. Le nouveau monarque ne profita pas de sa victoire : la paix est conclue. Une autre guerre aussi sanglante, aussi ruineuse pour l'Etat, vint l'occuper. Les Normands, depuis le règne de Charlemagne, menaçoient la France. Sous Louis le Débonnaire, ils avoient plus d'une fois dévasté des provinces, ruiné des places fortes, dépouillé des monastères. Sous Charles le Chauve, ce peuple brigand & guerrier profita de plus en plus des troubles de l'État, pour étendre & multiplier ses ravages : le foible monarque leur opposa l'or au lieu du fer. Ces ménagemens, indignes d'un roi qui auroit dû plutôt combattre que marchander, occasionnèrent de nouvelles courses, & de plus fréquentes déprédations.

875. Charles devint empereur par la mort de Louis II, son neveu, décédé sans enfans. Le pape lui conféra le diadême de sa propre autorité, & le prince parut le recevoir comme un don du pontife ; jusques-là, ni le consentement ni la consécration des papes n'avoient paru nécessaires pour l'élection des empereurs ; mais, depuis Charlemagne, les esprits étoient bien changés : la foiblesse des

rois, qui faisoit la force de la cour de Rome, la rendit bientôt l'arbitre souveraine des couronnes & des monarques.

877. Le nouvel empereur, voulant profiter de la mort de Louis le Germanique, son frère, pour dépouiller les enfans de ce prince, est battu par Louis, l'un de ces enfans. Le jeune vainqueur ne donne aucun relâche à son oncle, qui, pressé de toutes parts, repasse en Italie, & meurt à Brioud, ou Brios, village de Mont-Cenis, empoisonné, dit-on, par le Juif Sédécias, son médecin & son favori. Il étoit dans la seconde année de son empire, la trente-huitième de son règne, & la cinquante-quatrième de son âge. Son règne fut celui des évêques, & doit être regardé comme l'époque de la décadence de la maison Carlovingienne. Artificieux, fourbe, méchant, haï des grands & du peuple, généralement méprisé, il ne sut point défendre ses États contre les Normands, & sans cesse il vouloit dépouiller sa famille. Les savans qu'il combloit de ses bienfaits, à l'exemple de son aïeul, lui ont donné le nom de *Grand*; la postérité, plus équitable, ne lui a laissé que celui de *Chauve*, parce qu'il l'étoit en effet

Successeurs de Charles le Chauve.

878. *Louis II*, surnommé *le Bègue*, à cause du défaut de sa langue, monta sur le trône de son père, & ne s'en montra pas plus digne. Il fut contraint de démembrer une grande partie de son domaine en faveur de Boson, comte de Provence, & de plusieurs autres seigneurs mécontens. Il mourut ensuite à Compiègne, à l'âge d'environ trente-trois ans, & après dix mois de règne.

879. *Louis III*, & *Carloman*, fils de Louis le Bègue, lui succédèrent, & régnèrent trop peu. Les deux frères partagèrent le royaume de France, & vécurent dans la plus parfaite union. Louis défit *Hugues le Bâtard*, fils de Lothaire & de Valdrade, marcha contre Boson, s'opposa aux courses des Normands sur lesquels il remporta une grande victoire dans le Vimeux en 882. Il mourut sans enfans, le 4 août suivant. Carloman devint seul roi de France; mais il ne conserva que deux ans une couronne qu'il paroissoit digne de porter : il mourut sans postérité, en 884, d'une blessure qu'un sanglier lui fit à la chasse.

884. Le trône François appartenoit à *Charles le Sim-*

ple, fils posthume de Louis le Bègue; mais ce prince n'étoit encore qu'un enfant, & il falloit un homme pour résister aux Barbares qui ne cessoient d'inonder la France. On donna donc la couronne à *Charles* surnommé *le Gros*, déjà empereur, proche parent du jeune Charles; & le nouveau monarque vit sous ses lois presqu'autant d'États que Charlemagne; mais il étoit trop foible pour soutenir une si grande fortune : elle l'accabla.

886. Les Normands forment le siége de Paris, dont les habitans se défendent avec une bravoure héroïque. Charles, après de long délais, paroît à la tête de ses troupes, pour secourir ses vaillans & fidèles sujets. Mais, au lieu d'exterminer les barbares, il les engage à lever le blocus, moyennant sept cents livres pesant d'argent, & leur permet de passer l'hiver dans la Bourgogne, qu'il abandonne à leur avidité.

888. Ce honteux traité révolte tous les esprits : François, Allemands, Italiens, tous se soulèvent, & déposent un prince si peu digne de commander à des nations guerrières. *Arnould*, bâtard de Carloman, lui succède à l'empire ; & les François se choisissent pour maître *Eudes*, comte de Paris, l'un des plus vaillans princes de son siècle, & qui avoit chassé plus d'une fois les Normands du territoire de la capitale. Le monarque détrôné, réduit à vivre des aumônes de l'archevêque de Mayence, mourut sans secours, peu de tems après sa disgrace. On raconte que le ciel s'ouvrit durant ses funérailles; ce qui prouve, disent d'anciennes annales, que ce prince, méprisé des hommes, étoit agréable à Dieu. C'étoit en effet un homme juste, dévot même jusqu'à l'excès, qui n'avoit d'autre vice que celui d'être au-dessous de son rang & de sa puissance. On ne lui donne pas le nom de *Charles III*, parce qu'on ne le regarde que comme régent de France.

889—898. *Eudes*, avec les plus grandes qualités, ne put remédier aux maux de la France. Il vainquit plusieurs fois les Normands, & fut toutefois contraint de leur accorder des conditions favorables. Il obligea *Charles le grand* à se contenter des États qu'une faction qui l'avoit proclamé roi, avoit conquis en son nom. Enfin, après dix ans de règne il mourut à la Fère en Picardie, laissant la couronne à ce même Charles le Simple qu'il avoit pu dépouiller.

899. Charles III, trop digne du ſurnom de *Simple*, ne manquoit pas de courage, mais il n'avoit ni prudence ni génie : auſſi ſon règne n'offre-t-il que des revers.

911. Les Normands s'établirent enfin dans le royaume. Le duc *Rollon*, leur chef, étoit digne de fonder un état. Deux fois vainqueur en Angleterre, il ſe jette ſur la France, prend Rouen, & fortifie cette ville. De-là, étendant ſes conquêtes, il devient ſi redoutable, que Charles lui offre ſa fille, avec le pays que depuis on appella *Normandie*. Il demande ſeulement que Rollon ſe faſſe Chrétien, & ſe reconnoiſſe ſon vaſſal. Le prince Normand y conſent; mais exige encore la Bretagne; Charles conteſte; Rollon preſſe, & l'obtient. Un de ſes officiers vient en ſon nom rendre hommage au roi; &, après lui avoir baiſé les pieds, ſuivant l'uſage, il renverſe, en ſe relevant, le monarque du haut de ſon trône. On ſe contente de rire de cette inſolence; on étoit trop foible pour la punir. Rollon devint légiſlateur, après avoir été conquérant : ſous ſon règne, on ne vit aucun vol dans ſes domaines; & la Normandie, changée tout-à-coup de face, étoit auſſi floriſſante que le royaume étoit malheureux.

922. La race de Charlemagne diſparoît preſque toute entière : l'Italie & l'empire paſſent dans d'autres maiſons; Charles le Simple oublie les droits de ſa naiſſance, ou n'oſe les ſoutenir. Incapable de gouverner par lui-même, ce foible monarque ſe donne un miniſtre, ou plutôt un maître qui l'obſède; il s'appelloit *Haganon*, homme d'une origine obſcure, mais habile & courageux. La nobleſſe ne peut plus approcher ſon roi. Le duc de Saxe arrive pour le voir, & ſollicite en vain cette grace. Choqué du refus : *De deux choſes l'une*, dit-il, *ou Haganon ſera bientôt roi avec Charles, ou Charles ſera bientôt ſimple gentilhomme comme Haganon.* La prédiction ſe vérifie.

Les ſeigneurs, indignés de la tyrannie du miniſtre, ſe révoltent contre Charles Robert, frère du dernier roi. Eudes excite le ſoulèvement, il eſt couronné par Hervé, archevêque de Reims. L'uſurpateur ayant été tué dans une bataille, *Hugues le Grand*, ſon fils, venge ſa mort, & bat Charles le Simple. Le roi vaincu ſe réfugie chez *Hebert*, comte de Vermandois, qui, ſous prétexte de le défendre, le renferme au château de Péronne.

924. *Hugues* refusa la couronne : son beau frère *Raoul* ou Rodolphe, duc de Bourgogne, l'accepta, &, pour s'attacher les grands, leur céda de vastes domaines. Son règne, qui fut de douze ans & demi, fut une suite de séditions & de révoltes ; &, quoique plein de courage, ce prince ne changea point la face des affaires. Inutilement on voulut rétablir Charles le Simple : cet infortuné prince mourut digne de ses disgraces, dans sa prison, en 929. Le comte de Vermandois, qui l'avoit si bassement trahi, vécut rongé de remords : « Nous étions » douze, s'écrioit-il souvent, nous étions douze qui » trahîmes le roi ! »

936. *Hugues le Grand*, comte de Paris, duc de France & de Bourgogne, arbitre du trône depuis long-temps, pouvoit y monter : il y place *Louis IV*, fils de Charles le Simple, surnommé d'*Outremer*, parce que sa mère l'avoit emmené en Angleterre pendant les troubles. Le jeune roi voulut régner par lui-même ; l'empereur Othon se déclara pour lui, & les rebelles rentrèrent dans le devoir.

940—954. Louis veut envahir la Normandie, de concert avec Hugues, & promet à ce seigneur d'en partager avec lui la conquête. Mais il manque à ses engagemens : la guerre s'allume entre les sujets & le monarque, & ne cesse que par la médiation de l'empereur Othon. Louis n'en jouit pas long-tems : il meurt d'une chûte de cheval. Grand prince à plusieurs égards, mais qui ne se méfioit pas assez des hommes, & qui, par conséquent, étoit souvent trompé.

955. Louis avoit eu la précaution d'associer au diadème *Lothaire*, son fils aîné. Hugues le lui laissa ceindre, protégea le jeune prince, & régna sous son nom. Il mourut en 956, & laissa ses domaines & son autorité à *Hugues Capet*, son fils.

974. Lothaire, avoit des qualités au-dessus du médiocre ; mais il en falloit de sublimes qu'il n'avoit pas. Il veut réunir la Lorraine à sa couronne : il triomphe de toutes les forces de l'empereur Othon II ; mais incapable de profiter de sa victoire, il cède au vaincu cette belle province, à condition d'en faire hommage. Lothaire avoit su réunir les seigneurs, & reprendre sur eux une partie de l'autorité ; il formoit peut-être de plus grands projets

projets, lorſqu'il mourut, en 986, âgé d'environ quarante-cinq ans. Monarque digne d'éloges pour ſa bravoure, ſon activité, ſa vigilance, mais peu exact à tenir ſa parole.

987. *Louis V*, ſon fils, lui ſuccéda, & ne régna qu'un an. On le ſurnomma le *Fainéant*, parce que la courte durée de ſa domination ne lui donna pas le tems de l'illuſtrer; car d'ailleurs jamais ſurnom ne convint moins qu'à un tel prince : inquiet, turbulent, il fit paroître de la valeur; & qui ſait l'uſage qu'il en auroit fait? Avec lui expira la race des rois Carlovingiens, qui avoient regné deux cent trente-ſix ans. Après la mort de Louis V, le royaume appartenoit de droit à *Charles*, ſon oncle, duc de Lorraine, & fils de Louis d'Outremer; mais ce prince s'étant rendu odieux aux François, *Hugues Capet*, le plus puiſſant ſeigneur de France, fut placé ſur le trône de Clovis & de Charlemagne, & devint le chef de la race des rois appelés de ſon nom *Capétiens*; race illuſtre qui règne encore aujourd'hui avec tant de gloire, & qui eſt devenue l'amour & l'objet des vœux de la patrie.

Cinq principales cauſes contribuèrent à renverſer les enfans de Charlemagne. La première fut la diviſion du corps de l'Etat en pluſieurs royaumes, diviſion qui fut une ſource intariſſable de diſcordes & de guerres civiles. La ſeconde fut l'exceſſive prédilection de Louis le Débonnaire pour ſon fils Charles le Chauve. La troiſième fut la foibleſſe de la plupart des rois ſes ſucceſſeurs : à peine en compte-t-on cinq ou ſix qui aient eu à-la-fois du bons ſens & du courage. La quatrième fut le ravage des Normands, qui déſolèrent la France pendant près d'un ſiècle, & qui favoriſèrent les révoltes des grands ſeigneurs. La dernière enfin fut le trop grand nombre d'enfans naturels qu'eut Charlemagne, leſquels vouloient être ſouverains dans leurs apanages, & n'en reconnoître aucun.

Usages, Coutume des François sous les Rois de la seconde Race.

Dans un Parlement que Pépin convoqua à Compiègne en 757, on fit quelques réglemens sur les mariages. La lepre fut jugée une cause de dissolution. Mais on permit à la partie saine de se remarier, ce qui fait voir que cette maladie étoit alors très-commune. Les Ambassadeurs de Constantin Copronyme, empereur de Constantinople, parurent dans cette assemblée, & présentèrent au roi de magnifiques présens, entre lesquels on remarquoit un orgue. C'est le premier qui ait paru en France: Pépin en fit don à l'église de S. Corneille de Compiègne.

Pépin est le premier roi de France qui ait employé, dans ses ordonnances, la formule, *par la grace de Dieu*, ce qu'il ne faut pas regarder comme une marque de souveraineté, puisque non-seulement les princes, mais des évêques, des abbés & de simples prêtres en faisoient usage, sans autre dessein que d'exprimer leur reconnoissance envers l'être suprême.

Le règne des Carlovingiens, (c'est ainsi qu'on nomme les rois descendans de Charles Martel), fut le règne des Cours plénières. C'étoient des assemblées solemnelles, où, sur l'invitation du roi, tous les seigneurs étoient obligés de se trouver. On les tenoit deux fois l'an, à Noël & à

Anecdotes & faits particuliers arrivés sous les Rois de la seconde Race.

Le combat des bêtes féroces étoit un divertissement très-ordinaire sous nos anciens rois. Non-seulement ils le donnoient au peuple; mais souvent ils le prenoient en particulier, dans l'enceinte de leur palais. Ce fut dans un de ces jeux que Pépin humilia l'arrogance de quelques seigneurs qui avoient plaisanté sur la petitesse de sa taille, qui le faisoit surnommer le *Bref*. Un lion & un taureau combattoient: déjà le premier avoit renversé son adversaire, lorsque Pépin, se tournant vers les satyriques: « Qui de vous, » leur dit-il, se sent assez de » courage pour aller ou séparer, ou tuer ces furieux animaux? » Chacun reste muet. » Ce sera donc moi », reprend froidement le monarque. Aussitôt il tire son sabre, saute dans l'arène, va droit au lion, lui coupe la gorge, &, sans perdre de tems décharge un si rude coup sur le taureau, qu'il lui abat la tête. Toute la cour demeura étonnée de cette force prodigieuse & de cette hardiesse inouïe. Les auteurs de la raillerie furent confondus. « David » étoit petit, leur dit le roi avec » une fierté héroïque: mais il » terrassa l'orgueilleux géant qui » avoit osé le mépriser » Tous s'écrièrent qu'il méritoit l'empire du monde.

Charlemagne

Usages, &c.

à Pâques : elle duroient une semaine. La cérémonie commençoit par une messe, durant laquelle le célébrant mettoit la couronne sur la tête du roi, qui ne la quittoit qu'en se couchant. Pendant tout le tems de la fête, le monarque ne mangeoit qu'en public. Les évêques & les ducs les plus distingués avoient l'honneur d'être admis à sa table. Il y en avoit une seconde pour les abbés, les comtes & autres seigneurs. Chaque service étoit relevé au son des flûtes & des hautbois. Lorsqu'on servoit l'entremets, vingt hérauts d'armes tenant chacun à la main une riche coupe, crioient trois fois : *Largesse du plus puissant des Rois* ! & semoient l'or & l'argent, que le peuple ramassoit avec de grandes acclamations. Mille fanfares annonçoient & célébroient cette distribution. Les divertissemens de l'après-dîner étoient la pêche, le jeu, la chasse, les danseurs de corde, les plaisantins ou farceurs, les jongleurs ou villeurs, & les pantomimes. Ces derniers avoient un talent admirable, pour instruire des chiens, des ours, des singes. Ils les formoient à imiter toutes sortes de gestes, d'actions, de postures, & leur faisoient jouer une partie de leurs pièces. Chaque fois que le monarque tenoit sa cour plénière, il étoit obligé non-seulement de subvenir à cette énorme dépense, mais encore d'habiller ses officiers, ceux de la reine & des princes. De-là est venu le mot

Anecdotes, &c.

Charlemagne scelloit quelquefois ses ordonnances du pommeau de son épée ; « Je les soutiendrai, disoit-il, avec la » pointe. »

Ce monarque si puissant portoit en hiver un pourpoint fait de peau de loutre, sur une tunique de laine, avec un simple bord de soie. Il mettoit sur ses épaules un sayon de couleur bleue, &, pour chaussure & pour brodequins, il se servoit de bandes de diverses couleurs, croisées les unes sur les autres. Il s'enveloppoit ensuite d'un manteau si long par devant & par derrière, qu'il touchoit aux pieds ; si court par les côtés, qu'à peine approchoit-il des genoux. Il vouloit par cette noble modestie, ramener la nation à la simplicité de ses ancêtres.

L'un de ses exercices les plus ordinaires, étoit de nager. Il le prenoit non-seulement avec les rois ses enfans, mais souvent avec les personnes de sa cour, quelquefois même avec les officiers & les soldats de sa garde ; & il excelloit par-dessus tous les autres.

Charlemagne prévit avec douleur les maux que les Normands, qui commencèrent à paroître sous son règne, causeroient un jour à la France. « Si, malgré » toute ma puissance, disoit-il » en soupirant, ils osent in- » sulter les côtes de mon em- » pire, que ne feront-ils pas » lorsqu'il sera partagé ? » Il prit cependant toutes les mesures les plus sages pour prévenir ces désastres. Il visita tous ses ports

Usages, &c.

mot de *livrée*, parce qu'on *livroit* les habits aux frais du roi. S'il se trouvoit sur le buffet du souverain quelque vase de prix, s'il y avoit à sa couronne quelque diamant rare & curieux, l'usage exigeoit encore qu'il en fît présent a quelqu'un. Une sage économie fit supprimer, sous le règne de Charles VII, ces assemblées plus fastueuses qu'utiles.

Les assemblées générales de la nation, que l'on appeloit quelquefois *Parlemens*, & qui, sous la première race, s'étoient tenues au mois de mars, commencèrent, sous Pépin, à se tenir au mois de mai, parce que l'usage de la cavalerie s'étant introduit dans les armées, il étoit nécessaire de trouver des fourrages. Charlemagne convoquoit ces assemblées deux fois par an. Dans celle d'Héristal, en 776, on régla, entr'autres choses, qu'un premier larcin seroit puni de la perte d'un œil; on condamna, pour un second, à avoir le nez coupé la mort fut décernée pour peine du troisième.

Un des établissemens les plus célèbres & les plus utiles de Charlemagne, est celui des écoles pour enseigner la grammaire, l'arithmétique, & le chant ecclésiastique. Chaque monastère, chaque maison épiscopale en devoit avoir une. *Alcuin*, fameux moine Anglois, étoit inspecteur de toutes les études de France. Il fonda même une espece d'académie dans le palais du monarque, & ce prince en voulut etre membre sous

Anecdotes, &c.

ports, & fit construire un si prodigieux nombre de vaisseaux, qu'il y en avoit depuis l'embouchure du Tibre, jusqu'a l'extrémité de la Germanie. Tous ces bâtimens devoient rester toujours armés & équipés. Ce fut à Boulogne qu'il établit le principal arsenal de sa marine: il y fit relever un ancien phare, où l'on tenoit toutes les nuits des feux allumés; c'est ce que l'on appelle encore aujourd'hui la *Tour d'Ordre*.

Charles le Chauve, & Louis de Bavière, son frere, se lièrent ensemble d'une amitié si étroite, que, *se donnant publiquement des bâtons l'un a l'autre, ils recommandèrent leurs femmes & leurs enfans au survivant*: c'étoit une manière solemnelle de contracter une alliance.

Le comte d'Anjou aimoit à chanter au lutrin. Ayant appris que Louis d'Outremer en plaisantoit, il lui écrivit très-sérieusement: *Sachez, Sire, qu'un prince non lettré, est une âne couronné.*

L'ignorance étoit si profonde, qu'on ne savoit ni lire, ni écrire. On ne connoissoit plus les possessions que par l'usage; les traités ne se conservoient que dans la mémoire. Le clergé seul, qui avoit quelque teinture grossière des lettres, profita de la stupidité des hommes: il refusoit la sépulture a quiconque mouroit sans testament ou sans legs pieux. La réforme de Cluny rétablit la discipline monastique, aussi méprisée que les canons,

Usages, &c.

sous le nom de *David*. Les académiciens portoient tous un nom emprunté, l'un de l'Ecriture-sainte, l'autre de la Fable. Le goût du roi mit la science à la mode, même parmi les femmes.

Dans les premiers siècles de la monarchie, les jeunes princes pouvoient prendre une femme à leur choix, sans demander l'agrément de leurs parens. Mais alors cette femme ne portoit que le nom de *concubine*; nom qui n'avoit rien d'odieux, & qui marquoit un vrai mariage, moins solemnel à la vérité, approuvé cependant par les saints canons, quoique suivant les loix civiles, il ne donnât aux enfans que l'on nommoit, dans ce cas, *enfans naturels*, aucun droit de succéder, à moins que leur père ne les en rendît capables de son vivant.

Charlemagne restreignit le droit d'asile, dont les abus tendoient à l'impunité des crimes, en défendant de faire violence à ceux qui se réfugioient dans les Eglises, il ordonna que des gens de bien iroient y prendre les coupables, & les conduiroient aux juges. Il fixa l'âge de vingt-cinq ans pour la profession religieuse, à l'égard des filles; les hommes devoient avoir la permission du prince. Il défendit de toucher de l'argent pour la réception des moines, d'enterrer dans les Eglises, d'exercer aucune divination, & de faire l'aumône aux mendians qui pouvoient travailler: chaque canton devoit nourrir ses pauvres; & la mendicité, l'opprobre

Anecdotes, &c.

canons, c'étoit un spectacle édifiant au milieu de tant de désordres. Mais l'acte de fondation de Clugny par Guillaume, duc d'Aquitaine, est un monument digne de ce siècle. Il porte que les moines auront le pontife Romain pour défenseur, & *ne seront soumis ni au roi, ni à aucune puissance de la terre*. Le nouveau monastère devint tout-à-coup exorbitamment riche. Les donations furent si nombreuses, qu'il existe encore cent quatre-vingt huit chartres de celles que reçut Odon, le second Abbé.

Dans ce siècle, les moines héritoient de leurs parens & avoient des biens en propre; au lieu que les séculiers ne pouvoient hériter de leurs parens moines. C'étoit une source de richesses, ajoutée aux profusions des ames dévotes. Aussi, ces pieux cénobites étoient-ils devenus si riches, qu'on reprochoit au célèbre Alcuin d'avoir plus de vingt-mille esclaves, si puissants, que quelques-uns avoient osé se mettre à la tête d'un parti, & assembler des troupes. Les abbés, titre affecté aux seuls chefs des monastères, portoient dès-lors le bâton pastoral, ancienne marque de la dignité pontificale dans Rome païenne.

La longue chevelure cessa d'être la marque distinctive des princes sous les rois de la seconde race: à l'exemple des moines, ils portoient les cheveux courts.

On remarque que, durant cette époque de notre histoire, il n'y avoit que très-peu de fêtes.

Usages, &c.

probre des nations polies, fut sagement interdite.

La politique de Charlemagne à l'égard des peuples qu'il avoit soumis, fut la même que celle de Clovis à l'égard des Gaulois. Il leur laissa leurs lois & leurs usages: ainsi les loix Lombardes continuèrent de régir les Lombards; & les Romains, comme les Gaulois, conservèrent le droit Romain. Dans les actes, on avoit soin de remarquer sous quelle loi vivoient les contractans; & il y avoit des tribunaux différens où l'on jugeoit suivant les lois des parties. Les Francs, outre la loi Salique, se régissoient par les capitulaires, ou ordonnances des rois. S'il y avoit quelque article qui regardât une autre nation, il étoit inséré dans le code de cette nation; autrement il ne regardoit que la France.

Anecdotes, &c.

tes. Les seigneurs étoient obligés de venir les célébrer dans la principale cité de leur diocèse: les rois même s'en faisoient un devoir. On en trouve le dénombrement dans une constitution de Charlemagne, où l'on voit qu'on les marquoit déjà en lettres rouges. C'étoient Noël, S. Jean l'évangéliste, les Innocens, l'octave du Seigneur, l'Epiphanie, l'octave de l'Epiphanie, la Purification de la sainte Vierge, huit jours à Pâque, les grandes Litanies, l'Ascension, la Pentecôte, S. Jean-Baptiste, S. Pierre & S. Paul, S. Martin, S. André.

Charlemagne envoyoit dans les provinces des officiers chargés d'éclairer la conduite des gens en place, de veiller à l'administration de justice, de recevoir les plaintes des peuples, & de les porter jusqu'au trône. Ces officiers, qui subsistèrent sous la plupart des rois de la seconde race, étoient appelés envoyés royaux, (*missi dominici.*) Ils avoient chacun leur département, & devoient s'y rendre quatre fois l'année.

Sous le règne de ce prince, le latin cessa d'être la langue vulgaire. Il se forma un jargon mêlé de franc & de mauvais latin, qu'on appela langue *Romance*, & qui donna naissance à la langue françaife.

L'usage des cuirasses & des casques, ainsi que celui de l'arc & des flèches, presque inconnu sous la première race, devint une loi militaire sous la seconde. La chevalerie commença aussi à être connue. Le chevalier, qui se nommoit *Miles*, avoit un rang dans la milice, indépendant de celui que donnoient les charges militaires.

Louis le Débonnaire donna à un nommé *Jean*, son fidèle ou vassal, certaines terres dans le territoire de Narbonne, avec pouvoir d'y rendre la justice. C'est le premier exemple connu du droit de justice accordé aux seigneurs laïques; car les Evêques l'avoient depuis long temps.

Le titre de Vicomte commença aussi à être connu dans la personne de Civilanne, gouverneur de Narbonne, qui jusque là ne

. enoit que le nom de Vidame, *vice-dominus*, c'est-à-dire vicaire du seigneur, ou du maître.

Sous Louis le Débonnaire, de même que sous Charlemagne, l'étiquette de la cour étoit que les Seigneurs, en abordant le monarque, lui baisassent les pieds. Quelques-uns néanmoins des plus distingués avoient le privilége de lui baiser seulement le genou, comme les cardinaux font aujourd'hui à l'égard du pape. Les reines elles-mêmes baisoient les genoux de leurs maris. Les ducs & les comtes portoient alors des couronnes sur la tête, mais différentes de celles des rois.

Vers la fin de la seconde race, un nouveau genre de possession s'établit sous le nom de *fiefs*. Les *ducs* ou gouverneurs des provinces, les *comtes* ou gouverneurs des villes, les officiers d'un ordre inférieur, profitant de l'affoiblissement de l'autorité royale, rendirent héréditaires dans leur maison des titres que jusques-là ils n'avoient possédés qu'à vie, en ayant usurpé également & les terres & la *justice*, s'érigèrent eux-mêmes en seigneurs propriétaires des lieux dont ils n'étoient que les magistrats, soit militaires, soit civils, soit tous les deux ensemble.

La noblesse, ignorée en France jusqu'au temps des fiefs, commença avec cette nouvelle seigneurie; en sorte que ce fut la possession des terres qui fit les nobles, parce qu'elle leur donna des espèces de sujets nommés *vassaux*, qui s'en donnèrent à leur tour par des *sous-inféodations*; & le droit des seigneurs fut tel, que les vassaux étoient obligés, dans de certains cas, de les suivre à la guerre, contre le roi même.

Le paiement en monnoie n'étoit pas le seul en usage sous nos premiers rois. On affinoit l'or & l'argent qu'on recevoit des peuples; on le conservoit en masse dans le trésor du prince; on le donnoit au poids. Cette coutume, imitée des Romains, fut suivie par les particuliers même, jusqu'au règne de Philippe le Bel. Rien de si commun, dans les actes de ces temps-là, que les paiemens & les amendes à livres ou à marc d'or ou d'argent. On n'avoit donc besoin de monnoie que pour le petit commerce; aussi en fabriquoit-on fort peu.

Il paroît, par d'anciens monumens, qu'il y avoit alors en France à peu-près autant d'argent qu'il y en a aujourd'hui. Ce qui trompe, c'est qu'on veut juger de la valeur de l'ancienne monnoie par celle qu'il nous a plu donner à la nôtre. On admire qu'un concile de Toulouse, en 846, évalue deux sous un minot de froment, un minot d'orge, une mesure de vin, & un agneau, qui étoit la contribution que chaque curé devoit fournir à son Évêque. On se récrie sur ce que les vingt-quatre livres de pain ne valoient qu'un denier sous le règne de Charlemagne. Mais ce denier étoit bien différent du nôtre, & vaudroit aujourd'hui trente sous de notre compte. La livre de pain revenoit donc à-peu-près à cinq liards; ce qui ne s'éloigne pas beaucoup du prix ordinaire dans les bonnes années.

La livre numéraire, sous la première & la seconde race, étoit réputée le poids réel d'une livre de douze onces, qui étoit le seul en usage de France pour peser l'or & l'argent. Sous Pépin, on tail-

loit vingt-deux ſous dans cette livre de poids d'argent. Charlemagne, dont les conquêtes avoient rendu ce métal plus abondant, ordonna qu'on n'en tailleroit plus que vingt, c'eſt-à-dire, qu'alors le ſou étoit préciſément la vingtième partie de douze onces. Telle eſt la véritable origine du mot de livre, dont ſe ſert encore aujourd'hui en France, quoique ce ne ſoit plus que le ſigne repréſentatif de vingt ſous de cuivre.

Le marc d'argent de huit onces vaut depuis long-temps quarante-neuf francs. La livre, qui, du temps de Charlemagne, étoit le ſigne repréſentatif de douze onces, vaudroit donc de nos jours ſoixante-treize livres dix ſous; la valeur du ſou, qui en étoit la vingtième partie, ſeroit de trois livres treize ſous ſix deniers; celle du denier, qui étoit la douzième partie du ſou, de ſix ſous, un denier, une obole; celle enfin de l'obole, qui étoit la moitié du denier, de trois ſous, une obole, une pitte.

Le droit de faire battre monnoie n'appartenoit qu'au ſouverain, qui l'accordoit quelquefois à des ſeigneurs, à condition d'y mettre le buſte ou le nom du prince. La plupart de nos anciennes monnoies offrent le portrait du roi, tantôt avec un diadême ſimple, ou à double rang de perles, tantôt avec une couronne à pointe ou radiale, quelquefois avec une eſpèce de caſque garni de pierreries, ſouvent avec une couronne de laurier, ſur-tout ſous la ſeconde race. Le revers eſt preſque toujours une croix ſimple ou double entre un *Alpha* & un *Oméga*, première & dernière lettres de l'alphabet grec, pour exprimer le nom de Jeſus-Chriſt, qui eſt le commencement & la fin de tout; quelquefois c'eſt un calice à deux anſes: d'autres fois un ange, un ſaint, un égliſe, quelques inſtrumens, un vaiſſeau, quelques caractères inconnus, la figure d'un dragon couché devant une petite croix, ou le nom de la ville où elles ont été frappées. La légende étoit le nom du monétaire, ou celui du prince, ſouvent ſeul, ſouvent avec l'épithète du roi. Théodebert I. prit le titre de *Dominus noſter*, (notre maître;) Charlemagne, celui de *gratiâ Dei rex*, (roi par la grace de Dieu.) Louis le Débonnaire fit graver ces mots: *Munus Divinum.* (préſent de la Divinité.)



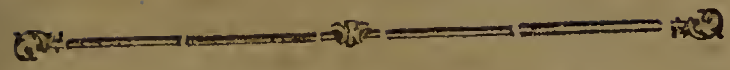


Tableau général de l'Hiſtoire de France, depuis le règne de Hugues-Capet, chef des rois de la troiſième race, juſqu'à celui de S. Louis.

HUGUES CAPET.

987--995. HUGUES CAPET s'y prit comme Pépin pour s'aſſurer la couronne : il flatta les grands, il tâcha de plaire au clergé par un ſpécieux dehors de religion, juſqu'à porter ſur ſes épaules la châſſe de S. Riquiert, fort révéré en ce temps-là ; il ſe montra affable à tout le monde. Cependant les quatre premières années de ſon règne ne furent pas tranquilles. Charles, duc de la baſſe Lorraine, frère de Lothaire, & oncle du dernier roi, prétendoit ouvertement au trône, & étoit ſoutenu par quelques ſeigneurs puiſſans Mais ce prince fut enfin vaincu : on le fit priſonnier, on le conduiſit à Orléans ; on le jetta dans une priſon : il y mourut, laiſſa ſon rival paiſible poſſeſſeur du diadême de ſes ancêtres.

996. Hugues aſſocia Robert, ſon fils aîné, à ſa puiſſance, & quitta la vie dans la dixième année de ſon règne, & la cinquante-cinquième de ſon âge. S'il uſurpa le ſceptre, il ſe montra toujours digne de le porter.

ROBERT.

998. Le nouveau roi, qui avoit été ſacré du vivant de ſon père, avoit épouſé Berthe, ſa couſine, fille de Conrard, duc de Bourgogne. Le pape Grégoire V déclare ce mariage nul, & excommunie le monarque; attentat inouï juſqu'alors en France. Cet anathême eut tant d'effet, que tous les courtiſans & les ſerviteurs du prince ſe ſéparèrent de lui. Il ne reſta que deux domeſtiques, qui, pleins d'horreur pour tout ce qu'il avoit touché, paſſoient par le feu juſqu'aux plats où il avoit mangé, & juſqu'aux vaſes où il avoit bu. Un hiſtorien très-crédule rapporte qu'en

punition de cet inceste prétendu, la reine accoucha d'un monstre qui avoit la tête & le cou d'un renard : on ajoute que Robert fut si frappé de cette espcèe de prodige, qu'il se sépara de sa femme. Il forma de nouveaux liens avec *Constance*, fille de Guillaume, comte d'Arles & de Provence, princesse altière qui auroit bouleversé le royaume, si la sagesse du monarque n'eût réprimé l'ambition de cette femme impérieuse.

1002. Robert fait durant cette année une guerre vive & sanglante au duc *Otto-Guillaume*, pour le duché de Bourgogne, dont le dernier souverain, mort sans enfans, l'avoit déclaré héritier. Il terrasse enfin son ennemi, & donne ce bel apanage à Henri, son second fils.

1017. Le roi associe au trône Hugues, son fils aîné, *Flour de Jouvenciaux*, dit un ancien, & le fait couronner à Compiègne, le jour de la Pentecôte. Le jeune prince ne porta le sceptre que durant huit ans; il mourut, & son père lui donna pour successeur *Henri*, nouveau duc de Bourgogne, qu'il fit sacrer à Reims, en 1027. Robert mérita par sa sagesse, qu'on lui offrît l'empire & le royaume d'Italie; mais il le refusa, & mourut en 1031, à l'âge de soixante ans. Son corps fut enterré à St-Denis, au milieu des larmes de ses peuples, qui rendoient ce glorieux témoignage à sa mémoire, & faisoient pour lui ces souhaits : « Tandis que Robert a été Roi, tandis qu'il nous » a gouvernés, nous n'avons craint personne. Daigne le » Seigneur accorder le salut éternel à ce prince si bon, » à ce père du sénat & de tous les gens de bien! qu'il » daigne le faire monter promptement au ciel, & le » faire asseoir éternellement avec Jesus-Christ le roi des » rois.

Robert fut roi de ses passions comme de ses peuples. Sincérement pieux, jamais prince ne fut plus assidu aux offices divins : il chantoit avec le chœur; & portoit chape, la couronne sur la tête & le sceptre à la main. Sa charité n'avoit point de bornes; il nourrissoit par jour, le plus souvent, jusqu'à mille pauvres : le Jeudi saint, il leur lavoit les pieds, & les servoit à genoux, couvert d'un cilice. Dieu lui accorda, dit-on, la grace de les guérir en les touchant, & en faisant sur eux le signe de la croix. Voilà apparemment d'où vient à nos rois l'usage de toucher les écrouelles. A la piété, Robert joignit le savoir,

mais un favoir digne de fon fiécle. Il compofa des Répons & des Hymnes que l'on chante encore dans l'Eglife.

HENRI I.

1032. Quoique Henri eût été placé fur le trône par fon père lui-même, la reine Conftance voulut cependant l'en faire defcendre, pour y faire affeoir Robert, fon troifième fils. Le nouveau monarque, foutenu du duc de Normandie, obligea la turbulente princeffe & fon frère à lui demander la paix : il fit même à Robert une ceffion du duché de Bourgogne ; & c'eft de ce prince qu'eft forti la première race des ducs de Bourgogne du fang royal.

1051. Le monarque françois, ayant perdu fa première femme, en envoie chercher une feconde jufqu'en Ruffie, ce fut *Anne*, fille de Jorediflas, roi des Mofcovites. Il vouloit, par ce choix, éviter les querelles eccléfiaftiques; car alors il n'étoit pas permis d'époufer fa parente au feptième degré.

1062. Henri fait facrer, à Reims, Philippe, fon fils aîné, & meurt peu de temps après, dans la trentième année de fon règne, & la cinquante-cinquième de fon âge, avec la réputation de grand capitaine & de roi jufte. Une médecine, prife mal-à-propos, termina fa carrière. Il fut inhumé à Saint Denis.

PHILIPPE I.

1061. Le nouveau fouverain n'ayant que huit ans, *Baudouin*, comte de Flandre, fut déclaré régent du royaume, & s'acquitta avec zèle de fon emploi de tuteur. Il défit les Gafcons qui vouloient fe foulever, & mourut laiffant le roi à l'âge de quinze ans.

1071. Le jeune prince déclare la guerre à Robert le Frifon, ufurpateur de la Flandre, fur Arnoul III, petit-fils de Baudouin fon bienfaiteur. Mais fon armée eft taillée en pièces auprès de Caffel. La paix eft le prix de la victoire ; & le vainqueur jouit tranquillement de fon ufurpation.

1087. Guillaume, que fes triomphes firent appeler le conquérant, duc de Normandie & roi d'Angleterre, fut

soit diete à Rouen, pour se soulager d'un embonpoint monstrueux. Philippe demande, en plaisantant, à ses courtisans : « Ce gros homme ne se relèvera-t-il jamais de ses » couches? » Guillaume, piqué de la raillerie, lui fit répondre que, quand il seroit accouché, il iroit faire ses relevailles à sainte Geneviève de Paris, avec dix mille lances en guise de chandelles. En effet, dès qu'il put monter à cheval, il désola tout le Vexin François, força & brûla Mantes; mais il s'échauffa si fort dans l'attaque de cette place, qu'il expira peu de temps après.

1093. Philippe oublie dans la débauche les malheurs de la guerre. Dégoûté de sa femme *Berthe*, dont il avoit eu quatre enfans, il enlève *Bertrade*, épouse du comte d'Anjou, & lui donne la main. Un évêque de Beauvais bénit cette alliance scandaleuse; mais le pape Urbain II. la condamne, & l'anathématise dans les propres Etats du roi, où il étoit venu chercher un asile. Philippe, craignant la rebellion, promet de renvoyer Bertrade; mais bien loin de tenir sa parole, il continue de vivre avec elle, comme avec une épouse légitime : apparemment qu'elle la devint, puisque les fils qu'il eut de cette femme, furent déclarés capables de succéder à la couronne.

1108 Le voluptueux monarque meurt à Melun, à l'âge de cinquante-sept ans, après avoir été témoin de la première Croisade, à laquelle il ne voulut prendre aucune part. Son règne a été le plus long de ceux qui l'avoient précédé, excepté celui de Clotaire; & de tous ceux qui l'ont suivi, excepté celui de Louis XIV. Il fut célèbre par plusieurs grands événemens; mais Philippe, quoique brave dans les combats & sage dans les conseils, ne joua aucun rôle important. Il parut d'autant plus méprisable à ses sujets, que ce siècle étoit plus fécond en héros; aussi l'autorité royale s'affoiblit-elle dans ses mains.

LOUIS VI, *dit* LE GROS.

1109. Louis, que l'énormité de sa taille fit surnommer le Gros, avoit été sacré du vivant de son père; mais l'usage étoit que le prince associé fût sacré de nouveau, lorsqu'il devenoit seul possesseur du trône. Cette auguste cérémonie se fait à Orléans: en vain l'archevêque de Reims s'y oppose, le fier prélat est contraint de rendre hom-

mage à ſon roi. La puiſſance du monarque étoit bien circonſcrite par les vaſtes domaines de ſes vaſſaux, qui preſque tous levoient ſans ceſſe l'étendard de la révolte. Louis les affoiblit ou les ſubjugue. Les ſeigneurs de Rochefort, le comte de Coucy, le ſire de Puiſer, reçoivent la loi de leur maître, qui triomphe encore d'une conjuration formée par Philippe ſon frère. Par cette courageuſe activité l'autorité du ſouverain s'accrut; l'harmonie parut renaître; en moins de deux ans, tout fut dans l'ordre.

1110. Ici commence cette haine implacable qui diviſe depuis ſi long-temps la France & l'Angleterre. La forteresse de Giſors, ſituée ſur la frontière des deux Etats, fut la première occaſion de rupture. *Henri I.* roi d'Angleterre, & duc de Normandie, s'en étant emparé, quoiqu'elle fût en ſéqueſtre, le roi de France lui envoya un cartel; il répondit qu'il n'avoit pas beſoin de ſe battre pour un fort dont il étoit en poſſeſſion. Au lieu d'un combat ſingulier, il y eut une bataille. Ce fut là comme une ſemence de guerres inaltérables, ſouvent interrompues par des traités, mais bientôt allumées par l'ambition & par l'antipathie. Louis fut quelquefois malheureux, & toujours brave. On raconte que, dans une mêlée, un Anglois ſaiſit la bride de ſon cheval, en criant: « Le roi eſt pris ». Sans s'étonner du péril: « Ne ſais-tu pas, lui dit-» il, qu'on ne prend jamais le roi aux échecs »? Et à l'inſtant il le renverſa mort d'un coup d'épée.

1115. Louis epouſe Adélaïde, fille de Humbert, comte de Maurienne, & de Savoie, femme d'un rare mérite. Il rétablit le comte d'Anjou dans ſa charge de grand-ſénéchal de France, & déclare de nouveau la guerre au monarque Anglois. D'abord ſes armes ſont heureuſes: mais les intrigues de Henri font changer la fortune. Louis eſt battu à Brenneville, ſans cependant perdre beaucoup de monde; & cette défaite ramène la paix entre les deux princes.

1123. Elle n'eſt pas de longue durée. Henri vient à bout d'engager l'empereur à ſe jeter dans les Etats de ſon rival. Le nouvel ennemi approche avec des troupes nombreuſes; mais toute la France vole au ſecours de ſon roi. Deux cents mille hommes s'oppoſent au prince Allemand, qui n'oſe ſe commettre contre des forces ſi redoutables, & qui laiſſe l'Anglois dans la néceſſité de traiter encore une fois avec Louis.

1126. Le comte d'Auvergne persécute l'évêque de Clermont. Le roi l'apprend, s'empresse de défendre le prélat, & réprime l'usurpateur. Ce service rendu à un evêque, prouvoit l'attachement & le zèle du monarque pour le clergé. Il n'empêcha point cependant celui de Paris de l'excommunier, parce qu'il avoit osé mettre un frein a sa coupable ambition. S. Bernard, aveuglé par les préjugés de son siècle, soutint l'insolence du pontife, dont bientôt le généreux Louis triompha par ses bienfaits.

1129. Philippe, fils aîné du roi, est couronné à Reims par l'ordre de son père ; mais il ne survit pas long-tems à son élévation. Un jour qu'il étoit à se divertir avec quelques seigneurs, dans un des fauxbourgs de Paris, un pourceau égaré vint se jetter entre les jambes de son cheval qui s'abattit. Le jeune roi fut tellement froissé de sa chûte, qu'il expira la nuit suivante Le monarque ne se consola de cette perte, qu'en faisant sacrer son second fils Louis. Ce fut le pape lui-même qui le couronna, douze jours après la mort de Philippe. Les troubles de Rome avoient obligé le pontife à se retirer en France, l'asile ordinaire de tous les papes persécutés.

1137. Louis le Gros tombe malade, & meurt à l'âge d'environ soixante ans, dont il avoit régné vingt-neuf depuis le décès de son père. On ne peut lui refuser ni les qualités qui forment le héros guerrier : l'activité, la valeur, l'intrépidité ; ni les vertus qui font le bon roi : la douceur des mœurs, l'inclination à faire du bien, l'application au gouvernement, le zèle de la justice, l'amour des peuples, la haine de l'oppression & de la tyrannie. S'il eût excellé dans la politique comme dans tout le reste, il auroit égalé, peut-être même surpassé les plus illustres de ses prédécesseurs. Les rois devroient toujours avoir devant les yeux les dernières paroles qu'il a dit à son successeur : « Souvenez-vous, mon fils, que la royauté n'est » qu'une charge publique dont vous rendrez compte à » celui qui seul dispose des sceptres & des couronnes ».

LOUIS VII, *dit* LE JEUNE.

1141. Les quatre premières années du règne de Louis le Jeune furent paisibles ; mais bientôt l'ambition du pape & les intrigues de Thibaud, comte de Champagne, l'ami,

le protecteur des moines, & le héros de Bernard, ramenèrent la discorde dans le royaume. Le monarque s'étoit opposé à l'élection d'un archevêque de Bourges, faite sans son consentement. Innocent II sacra lui-même le prélat, & l'envoya en possession du siége, disant avec insulte, que *le roi étoit un jeune homme qu'il falloit instruire & ne point accoutumer à se mêler d'affaires d'Eglise.* Louis tint ferme; son domaine fut mis en interdit. Thibaud lui déclare la guerre. Le roi fond sur la Champagne, saccage Vitri, fait mettre le feu à l'église, où périssent plus de treize cents personnes. Cette exécution cruelle est suivie de violens remords: pour les calmer, il fait vœu d'aller à la conquête de la Terre-sainte.

1145—1155. S. Bernard est chargé de prêcher une seconde Croisade. Il se rend au parlement de Vezelai en Bourgogne. La véhémence de ses paroles subjugue tous les cœurs, le roi prend la croix; toute sa noblesse l'imite; l'enthousiasme saisit tous les François; on crie de toutes parts: *La croix! La croix!* Bernard coupe ses habits pour en faire; & comme elles ne suffisent pas encore, il permet à la multitude de convertir en ce signe vénérable tout ce qu'elle trouvera sous sa main. Suger, abbé de S. Denis, le meilleur citoyen, le ministre le plus fidèle, l'homme d'Etat le plus habile qui fût alors, est élu régent du royaume. Louis part suivi de quatre-vingt mille hommes. Il arrive à Constantinople, où l'empereur Manuel Comnène le reçoit avec honneur. Mais ce prince qui ne voyoit qu'en tremblant ses Etats inondés par cette foule de Latins, a l'adresse de congédier & d'affoiblir ces hôtes dangereux. Le monarque François est vaincu par les Sarrasins: il lève le siége de Damas; & à son retour en France, il est arrêté par les Grecs. Roger, roi de Sicile, le délivre, & lui donne des secours nécessaires pour rentrer dans son royaume.

Il est surprenant que Louis, après de telles aventures, ne fût pas dégoûté des croisades. A peine fut-il arrivé qu'il en médita une nouvelle; mais les esprits étoient si refroidis, qu'il fut obligé d'y renoncer. Sa femme Eléonore, héritière de la Guienne & du Poitou, qui l'avoit accompagné dans sa course aussi longue que malheureuse, s'étoit livrée, dit-on, durant le voyage, à un commerce infame avec Raimond, prince d'Antioche, son oncle pa-

ternel, & avec un jeune Turc nommé *Saladin*. Louis crut laver cette honte en faisant casser son mariage, & en épousant Constance, fille d'Alphonse, roi de Castille. C'est ainsi qu'il perdit la Guienne, après avoir perdu en Asie, son armée, son temps & son honneur.

1156. La guerre s'allume entre la France & l'Angleterre, au sujet du comte de Toulouse. Louis, tantôt vaincu, tantôt vainqueur, ne remporta aucune victoire éclatante, n'essuya aucune défaite considérable. Quelques traités suspendirent ces dissentions, qui ne furent totalement terminées qu'en 1177, par la promesse de mariage du second fils de Henri II, & de la fille cadette de Louis le jeune.

1180. Ce prince mourut, à l'âge de soixante ans, d'une paralysie qu'il contracta en allant au tombeau de S. Thomas de Cantorbery, auquel il avoit donné une retraite en France, lors des démêlés de ce prélat avec Henri II, son souverain. Louis le jeune étoit pieux, bon, courageux; mais sans politique, sans finesse, & toujours emporté par une dévotion superstitieuse. Il est le premier de nos rois qui se soit servi des fleurs-de-lis sur ses armes & sur son sceau. Il défendit le duel pour une dette qui n'excéderoit pas cinq sous. Une dette de six sous étoit donc une matière suffisante du duel. Une pareille ordonnance est bien capable de prouver tout-à-la-fois & la foiblesse de la législation, & la barbarie de ces temps-là.

PHILIPPE II, *surnommé* AUGUSTE.

1181. Philippe, que sa naissance long-temps attendue avoit fait surnommer *Dieu-Donné*, avoit été couronné quelques mois avant la mort de son père. Il n'avoit que quinze ans lorsqu'il régna seul; mais sa jeunesse ne fut pas comme celle de la plupart des princes; il évita l'écueil des plaisirs; & son courage n'en fut que plus vif. Le roi d'Angleterre paroissoit vouloir profiter de sa minorité pour envahir une partie de ses Etats; Philippe marcha contre lui, & le força, les armes à la main, de confirmer les anciens traités entre les deux royaumes.

Dès que la guerre fut terminée, il fit jouir son peuple des fruits de la paix. Il réprima les brigandages des grands seigneurs, chassa les comédiens, ordonna des peines contre les blasphémateurs, fit paver les rues & les places publiques

publiques de Paris, & réunit dans l'enceinte de cette capitale une partie des bourgs qui l'environnoient. Paris fut fermé par des murailles avec des tours. Les citoyens des autres villes se piquèrent aussi de fortifier & d'embellir les leurs.

Les Juifs exerçoient depuis long-tems en France des friponneries horribles; le monarque les chassa de son royaume, & déclara ses sujets quittes envers eux : action qui paroissoit injuste & contraire au droit naturel.

1184. La tranquillité de la France fut troublée par un différend avec le comte de Flandre, mais il fut heureusement terminé par la sagesse du prince. Quelque tems après il fit la guerre à Henri II, roi d'Angleterre, auquel il enleva les villes d'Issoudun, de Tours, du Mans, & d'autres places.

1189. La fureur épidémique des Croisades agitoit alors toute l'Europe. Philippe en fut attaqué comme tous les autres princes. Il s'embarqua avec Richard I, roi d'Angleterre, pour secourir les Chrétiens de la Palestine, opprimés par Saladin. Ces deux monarques allèrent mettre le siége devant Acre, appelée autrefois *Ptolemaïs*. Presque tous les chrétiens d'Orient s'étoient rassemblés devant cette place importante. Saladin étoit embarrassé vers l'Euphrate dans une guerre civile. Quand les deux rois Européens eurent joint leurs forces à celles des Chrétiens d'Asie; on compta plus de trois cents mille combattans. Acre se rendit; mais la discorde, qui devoit nécessairement diviser deux rivaux de gloire & d'intérêt, tels que Philippe & Richard, fit plus de mal que cette multitude de guerriers ne fit d'exploits heureux. Le monarque François, fatigué de ces divisions, & de l'ascendant que prenoit en tout Richard, son vassal, retourna dans sa patrie, qu'il n'eût pas dû quitter peut-être, mais qu'il eût dû revoir avec plus de gloire.

1194. Philippe, pour se consoler du mauvais succès de sa croisade, songe à reculer les bornes de son empire. Il oblige Baudouin VIII, comte de Flandre, de lui laisser le comté d'Artois. Ensuite il tourne ses armes contre Richard, son rival, & lui prend Evreux & le Vexin. Cependant les suites de cette guerre ne sont pas heureuses. Le monarque François, repoussé de Rouen avec perte, fait une trève de six mois, durant laquelle il épouse *In-*

gelburge, princeſſe de Danemarck, d'une beauté & d'une vertu égales. Mais la réputation de cette femme, qu'il quitte pour épouſer Agnès, princeſſe de Méranie, le brouille avec la cour de Rome. Le pape fulmine une ſentence d excommunication, qui n'eſt levée que ſur la promeſſe qu'il fait de reprendre ſon ancienne épouſe.

1203. Jean-ſans-Terre ſuccède à la couronne d'Angleterre, au préjudice de ſon neveu Artus, à qui elle appartenoit de droit. Le neveu prend les armes contre l'oncle, appuyé par Philippe. Jean le défait dans le Poitou, l'arrête priſonnier, & lui ôte la vie. Le meurtrier, cité devant la cour des pairs de France, n'ayant pas comparu, eſt déclaré coupable de la mort de ſon neveu, & condamné à perdre la tête. Ses terres ſituées en France ſont cenfiſquées au profit du roi. Philippe ſe mit bientôt en devoir de recueillir les fruits du crime de ſon vaſſal. Il prit la Guienne, le Poitou, le Maine, la Touraine, l'Anjou, & la Normandie, qu'il réunit à la couronne, dont elles avoient été détachées trois cents ans auparavant. Pour comble de bonheur, Jean ſon ennemi s'étoit brouillé avec la cour de Rome. Innocent III venoit de l'excommunier, & avoit transféré à la France le royaume d'Angleterre en héritage perpétuel. Philippe, excommunié autrefois par les Papes, avoit déclaré les cenſures de Rome inſolentes & abuſives; il penſa différemment quand il ſe vit l'exécuteur d'une bulle qui lui adjugeoit l'Angleterre.

1214. Pour donner plus de force à la ſentence de Rome, Philippe fait conſtruire dix-ſept cents vaiſſeaux, & met ſur pied la plus belle armée qu'on eût jamais vue en France. L'Europe s'attendoit à une bataille déciſive entre les deux rois, lorſque le pape ſe moqua de l'un & de l'autre, & prit adroitement pour lui ce qui avoit été donné au prince François. Un légat du ſaint ſiége perſuada à Jean-ſans-Terre de donner ſa couronne à la cour de Rome, qui la reçut avec enthouſiaſme. Alors le pontife défendit à Philippe de rien entreprendre contre l'Angleterre, devenu fief de l'Egliſe Romaine, & contre Jean qui étoit ſous ſa protection.

Cependant les armemens qu'avoit fait Philippe avoient allarmé les puiſſances voiſines. Toutes ſe liguent contre ce formidable ennemi; l'Allemagne, la Flandre & plu-

ſieurs autres Etats ſe réuniſſent. Le monarque François ne ſe décourage point : ſa fortune & ſa bravoure diſſipent ſes nombreux adverſaires. Sa valeur éclata ſurtout à la bataille de Bouvines, qui dura depuis midi juſqu'au ſoir. Les confédérés avoient une armée de cent cinquante mille combattans ; celle de Philippe étoit plus foible de moitié ; mais elle étoit compoſée de la fleur de ſa nobleſſe. Ce prince courut grand riſque de la vie ; il fut abattu, foulé aux pieds des chevaux, & bleſſé à la gorge. On tua trente mille Allemands. Il eſt vrai que cette mémorable victoire n'augmenta point les domaines du vainqueur ; mais elle accrut beaucoup ſon autorité ſur ſes vaſſaux, ce qui valoit bien des conquêtes.

1216. Philippe vainqueur de l'Allemagne, poſſeſſeur de preſque tous les états des Anglois en France, fut appelé au royaume d'Angleterre par les ſujets du roi Jean, laſſés de la domination tyrannique de ce monarque. Le roi de France ſe conduiſit en grand politique : il engagea les Anglois à demander ſon fils, Louis, pour roi ; mais, comme il vouloit en même-tems ménager le Pape & ne pas perdre la couronne d'Angleterre, il prit le parti d'aider le prince ſon fils ſans paroître agir lui-même. Louis fait une deſcente en Angleterre, eſt couronné à Londres & excommunié à Rome. Mais cet anathême ne change rien au triſte ſort de Jean, qui meurt de douleur. Sa mort éteignit le reſſentiment des Anglois ; qui, s'étant déclarés pour Henri III, ſon fils, forcèrent Louis à ſortir d'Angleterre.

1224. Philippe Auguſte meurt à l'âge de cinquante-neuf ans. De tous les rois de la troiſième race, c'eſt celui qui a le plus acquis de terres à la couronne, & de puiſſance aux rois ſes ſucceſſeurs. Après avoir terraſſé Jean-ſans-Terre, il abaiſſa les grands ſeigneurs ; & par la ruine des puiſſances du dehors & du dedans, il ôta le contre-poids qui balançoit ſon autorité dans le royaume. Ce prince étoit plus que conquérant ; il fut un grand roi, bon politique, magnifique dans les actions d'éclat, économe dans le particulier, exact à rendre la juſtice ; ſachant employer tour-à-tour les careſſes & les menaces, les récompenſes & les châtimens ; zélé pour la religion, & toujours porté à défendre l'égliſe & à ſecourir les indigens. Ses entrepriſes furent preſque toujours

heureuses, parce qu'il méditoit ses projets avec lenteur, & qu'il les exécutoit avec célérité. On lui a reproché d'avoir fait quelques fautes à la tête de ses armées; mais il en fit bien peu dans son conseil. Il commença par rendre les François heureux; finit par les rendre redoutables; &, quoique plus porté à la colère qu'à la douceur, & à punir qu'à pardonner, il fut regretté de ses sujets comme un puissant génie, & comme le père de la patrie.

LOUIS VIII, *dit* CŒUR DE LION.

1224. Louis, que sa bravoure a fait surnommer *Cœur de Lion*, est le premier roi de la troisième race qui ne fut pas sacré du vivant de son père. Henri III, roi d'Angleterre, au lieu de se trouver à son sacre, comme il le devoit, lui envoya demander la restitution de la Normandie. Mais le nouveau roi, bien loin de la rendre, partit avec une nombreuse armée, résolut de chasser les Anglois de toutes les terres qu'ils possédoient encore en France. Il leur prit Niort, Saint-Jean-d'Angéli, le Limousin, le Périgord, le pays d'Aunis, & plusieurs autres contrées: il ne restoit plus que la Gascogne & Bordeaux à soumettre lorsque le jeune conquérant se laisse engager dans la guerre contre les Albigeois, hérétiques du pays d'Albi. Il fit le siége d'Avignon, à la prière du pape Honoré III, & prit cette ville en 1226. La maladie se mit ensuite dans ses troupes: il en fut attaqué lui-même, & termina sa carrière à l'âge de trente-neuf ans. Sa valeur, sa chasteté & ses vertus ont rendu son nom immortel.

Usages & Coutumes des François sous les Rois de la troisième Race.

Autrefois on n'avoit que son nom propre. On imagina sous la seconde race, & sur-tout dans les commencemens de la troisième, d'y ajouter quelque épithè-

Anecdotes & faits particuliers arrivés sous les Rois de la troisième Race.

La dévotion du siècle de Robert consistoit à bâtir ou à réparer des églises. Ce prince y consacroit, tous les ans, une somme considérable. Il étoit imité

Usages, &c.

te tirée ou de la dignité ou de la force ou de la couleur, ou de quelque qualité personnelle. De-là, ces noms de Robert le *Fort*, de Hugues le *Blanc*, de Hugues *Capet*, de Louis le *Gros*, &c. Dès-lors le surnom devint généralement à la mode. Les nobles les tirèrent de leurs fiefs ou seigneuries; le bourgeois le prit ou du lieu de sa naissance, le *Picard* le *Normand*; ou du métier qu'il exerçoit, le *Charron*, le *Meûnier*; ou de quelque ridicule, le *Roi*, le *Prince*, l'*Évêque*; ou enfin de quelque défaut naturel, le *Camus*, le *Bossu*, &c.

On rapporte à ce siècle le commencement de la pairie. Le nom de *pair* étoit connu depuis très-long-tems : on avoit pour juges ses *pairs*. La pairie devint une dignité, après l'usurpation des fiefs. Au tems de Hugues Capet, il y eut sept pairs laïques, dont les fiefs relevoient immédiatement de la couronne. Les barons avoient aussi leurs pairs; mais on ne voit pas qu'ils en eussent d'ecclésiastiques comme le roi.

Du tems du roi Robert, la mode parmi les dames de qualité, étoit de porter de petites canes légères, dont la pomme, pour l'ordinaire, étoit ornée de la figure de quelque oiseau.

Hugues Capet & son fils Robert établirent, à l'exemple de Clovis, leur séjour à Paris, qui avoit cessé d'être la demeure de nos rois pendant toute la deuxième race.

Hugues fit de son palais une église nommée aujourd'hui *S. Barthélemi*. Le sceau de ce prince est le premier où l'on voit ce que

Anecdotes, &c.

par les grands de ses états; tous s'empressoient à l'envi de mériter le titre de fondateur; ils portoient même leur zèle jusqu'à détruire les anciennes églises, pour les reconstruire à la nouvelle mode, qui ne valoit pas la première. On en vit qui renversoient d'une main pour relever de l'autre; pillant les biens de la veuve & de l'orphelin, pour en ériger des temples au Seigneur; ruinant cinq à six monastères, pour avoir la gloire de fonder une abbaye.

Robert, voulant empêcher que ses sujets ne tombassent dans le parjure, & n'encourussent les peines qui en sont la suite, les faisoit jurer sur un reliquaire dont on avoit ôté les reliques, comme si l'intention ne faisoit pas le crime; mais alors on ne raisonnoit pas mieux que cela.

Ce prince, étant à Compiègne, fut averti que douze scélérats avoient formé le dessein de l'assassiner. On les arrêta, & leur procès fut instruit. Mais, tandis qu'on y travailloit, le bon roi leur fit donner la communion, après les avoir fait préparer par la pénitence. Il les fit manger avec lui, & envoya dire aux juges qui les avoient condamnés d'une voix unanime, qu'*il ne pouvoit se venger de ceux que son maître avoit reçus à sa table*.

La compassion de Robert pour les malheureux alloit quelquefois si loin, que, lorsque l'argent leur manquoit, il leur permettoit de le voler, & trouvoit très-mauvais qu'on voulût les en empêcher. Les filous le suivoient jusques dans son appartement, sous prétexte

Usages, &c.

que l'on appelle *la main de Justice*; il la tient de la main droite, & un globe de l'autre; il porte sur sa tête une couronne fleuronnée; ses cheveux sont courts, & sa barbe assez longue & fourchue.

Robert ne possédoit en propre que les duchés de France & de Bourgogne. Le revenu de la couronne consistoit dans le produit des terres domaniales, ceux des prévôtés, la guerre, le cens, les droits d'entrée & de sortie, la monnoie, le droit de gîte, les taxes des Juifs.

On doit observer que la couronne, toujours héréditaire dans la famille royale, étoit élective par rapport aux princes qui la composoient. Les six premiers rois Capétiens ayant fait sacrer de leur vivant leurs aînés, cet ordre de succession est devenu une loi fondamentale de l'Etat, dont on ne s'est jamais écarté depuis.

On rapporte au règne de Philippe I. & au tems de la première croisade, l'invention des armoiries. Il falloit à cette foule de seigneurs des bannières qui les fissent reconnoître de leurs vassaux; &, comme ils étoient tout couverts de fer, ils avoient besoin de se distinguer par quelque emblême. Chacun en mit sur ses armes; on conserva ces symboles, comme des titres d'honneur: ils servoient aussi de distinctif dans les tournois, & la mode s'en établit généralement.

Sous le règne de Louis le Gros, les François portoient des habits traînans, serrés par le corps

Anecdotes, &c.

prétexte de lui demander l'aumône, & lui prenoient impunément tout ce qu'il avoit de plus précieux dans ses poches & sur ses habits. Un d'eux, lui ayant coupé la moitié d'une frange d'or, vouloit encore emporter l'autre. » Retirez-vous, lui dit » le roi avec bonté, il doit vous » suffire de ce que vous avez; ce » qui reste pourra servir aux be- » soins de vos camarades. » Il se cachoit de la reine pour faire du bien, tant cette femme altière avoit pris d'empire dans sa maison : *Prenez garde que Constance ne le sçache*, disoit-il toutes les fois qu'il récompensoit ses domestiques.

Louis le Gros se plaignoit souvent du malheur de la condition humaine, qui réunit rarement le savoir & le pouvoir. C'est peut-être de-là que vient ce proverbe : *Si jeunesse savoit & vieillesse pouvoit, jamais disette n'y auroit.*

On fit une perte irréparable à la journée de Fretval, entre Châteaudun & Vendôme, où le roi d'Angleterre mit en déroute l'arrière-garde de Philippe-Auguste, en 1194. Cette perte fut celle de tous les papiers de la couronne. L'Anglois refusoit opiniâtrément de les rendre; car il espéroit en profiter. Un garde des registres, nommé *Gautier*, qui avoit une mémoire prodigieuse, eut ordre de suppléer à ce que les recherches ne pouvoient fournir. Mais tous ces soins ne purent remédier au mal; on apprit à ne plus exposer des monumens si précieux, & le *trésor*

Usages, &c.

corps, avec de larges manches qui couvroient les mains. Leurs souliers, nommés *pigaces*, & depuis souliers à la *poulaine*, finissoient en pointes longues d'un & de deux pieds, tantôt directes, tantôt recourbées. Cette mode, inventée par Foulques de Recein, comte d'Anjou, subsista jusqu'à Charles V. C'est aussi dans ce tems sur-tout que l'on obligea tout Chrétien, princes & sujets, à se faire tondre, & à quitter l'usage des cheveux longs, contre lequel plusieurs Evêques, fondés sur S. Paul mal entendu, s'élevèrent jusqu'à le traiter de péché contre nature. Ceux qui refusoient de se conformer à cette ordonnance, étoient excommuniés, & privés de la sépulture.

Louis le Gros est le premier de nos rois qui alla prendre à l'abbaye de Saint-Denis cette fameuse bannière connue sous le nom d'Oriflamme; & à laquelle l'opinion vulgaire attachoit une vertu miraculeuse. Ce drapeau devint le principal étendart des armées Françoises, jusqu'au règne de Charles VII.

Ce fut Louis le Gros qui commença à mettre les Rois, pour ainsi dire, hors de servage. Il releva & affermit sa puissance par des établissemens utiles. Le principal fut celui des *Communes*. Il n'y avoit alors d'hommes véritablement libres que les ecclésiastiques & les seigneurs. Tous les autres étoient plus ou moins esclaves. On leur permit d'acheter la franchise, de se choisir des maires, & des

Anecdotes, &c.

sor des chartres fut établi pour les conserver.

Le seigneur de Couci, blessé à mort au siége d'Acre, se souvint de la dame de Fayel, pour qui il brûloit d'une flamme aussi pure, dit-on, que vive & constante. Il charge son écuyer de porter son cœur à cette dame. Le mari jaloux rencontre l'écuyer, le fait fouiller, & se saisit du présent. Il ordonne qu'on mette ce cœur en ragoût, & qu'on le serve à sa femme. Après qu'elle en eut mangé avec appétit, il lui révèle cruellement le secret. La malheureuse dame jura qu'elle ne prendroit jamais d'autre aliment, mourut quelques jours après, d'inanition & de douleur.

Allant un jour à Gisors, avec trois cents hommes, Philippe Auguste rencontre l'armée Angloise. On propose de rebrousser chemin. « Moi, s'écrie ce » prince, que je fuye devant » mon vassal? Qui veut vaincre ou mourir avec le roi, » me suive! » Il fond sur les ennemis, se fait passage l'épée à la main, & arrive à Gisors, presque sans perte.

La croisade contre les Albigeois donna lieu à des barbaries incroyables. Les croisés assiégeoient Béziers. Sur le point de donner l'assaut, dans l'impuissance de distinguer les catholiques d'avec les hérétiques, ils demandèrent à l'abbé de Cîteaux, légat du pape, le parti qu'il falloit prendre: « Tuez-» les tous, répondit l'abbé; » Dieu connoît ceux qui sont » à lui. » Trente mille habi-

Usages, &c.	*Anecdotes, &c.*
échevins ; alors se forma le gouvernement municipal. Les villes devenues de petites républiques sous le nom de *Communes*, devoient fournir au roi un nombre de gens de guerre ; chaque paroisse devoit marcher sous la bannière de son saint. Les seigneurs n'avoient plus le même empire sur ces nouveaux affranchis, jaloux de leur liberté. Les droits qu'on leur avoit vendus, étoient solidement garantis. Cet exemple du monarque fut imité par un grand nombre de seigneurs. Quelques villes secouèrent le joug, soutenues par le roi : enfin les bourgeois acquirent le droit d'être gouvernés par des officiers pris de leurs corps. Les Communes formèrent, dans la suite, un troisième ordre de citoyens, sous le nom de *Tiers-Etat*, qui eut une grande autorité dans les assemblées générales de la nation. Cependant il resta encore beaucoup de serfs jusqu'au règne de Louis Hutin, époque de l'affranchissement général. Un autre établissement, non moins utile, fut le droit d'appeler, en plusieurs cas, aux juges royaux des sentences rendues par les officiers des seigneurs. Les justices seigneuriales perdirent ainsi une grande partie de leur autorité, au profit de celle du souverain. Celui-ci, étant dès-lors le premier juge, ne pouvoit manquer de devenir bientôt législateur. Les joûtes & les tournois étoient alors fort à la mode. On se ruinoit pour y briller : on s'exposoit à perdre la vie pour y signaler son adresse ; plus de	tans, d'autres disent soixante mille, furent passés au fil de l'épée. Le comte de Monfort, général de la Ligue, ayant condamné au feu deux Albigeois, le plus jeune déclara qu'il renonçoit à l'hérésie. Plusieurs demandoient sa grace : « Non, » non, répondit le comte ; si » cet homme est sincèrement » converti, le feu lui servira » pour l'expiation de ses pé» chés ; s'il feint de l'être, il » souffrira la peine de son im» posture ». Louis VIII, étant tombé malade, les médecins lui proposèrent un remède que la loi de Dieu lui défendoit. On imagina, pendant qu'il dormoit, de faire mettre auprès de lui une jeune demoiselle, qui, à son réveil, lui exposa le motif qui l'amenoit : « Non, ma fille, lui dit le » religieux prince ; j'aime mieux » mourir, que de sauver ma vie » par un péché mortel. » En même-temps, il appelle Archambaud de Bourbon, qui avoit conduit toute cette affaire, et lui ordonne de marier honorablement cette jeune personne. Ce prince par son testament, légua cent sous à chacune des deux mille léproseries de son royaume. Une charité prodigue enrichit ces hôpitaux, comme elle avoit enrichi les monastères ; on vit même des gens rechercher la lèpre afin de jouir des avantages qu'elle procuroit. On pensa, dans la suite, à dépouiller ces maisons ; et, pour avoir un prétexte, on accusa les lépreux ou ladres, des plus grands crimes. Philippe le Long en fit brû-

Usages, &c.	*Anecdotes, &c.*
vingt princes périrent dans ces jeux, avant qu'il fût possible d'en abolir la coutume.	ler plusieurs, & confisqua tous leurs biens.

Le nombre des lépreux étoit si considérable sous le règne de Philippe Auguste, que les plus petites Bourgades étoient obligées d'avoir un hôpital pour cette maladie.

Ce fut aussi sous ce règne que l'on vit pour la première fois le maréchal de France commander l'armée.

Philippe Auguste fut le premier de nos rois qui entretint une armée sur pied, même en temps de paix. Pour être moins dépendant de ses vassaux, il soudoya des troupes, dont il disposoit à son gré.

Ce fut sous le règne de ce même prince que furent dressés les statuts de la célèbre Université de Paris. Cette savante compagnie ne doit point son existence à Charlemagne, comme on le dit, mais vraisemblablement à Louis le Jeune; & Pierre Lombard peut être regardé comme son fondateur. Son autorité fut grande, sur-tout durant le schisme. Le recteur donnoit pouvoir aux prédicateurs. Ni lui, ni ses écoliers ne contribuoient à aucune charge de l'état. Leurs causes étoient commises devant le prévôt de Paris, qui s'honoroit du titre de *conservateur des priviléges royaux de l'université de Paris*. La signature du recteur intervenoit dans les actes publics & les traités; & il envoyoit des députés aux conciles. Ce fut à l'extirpation du schisme, & sous le règne de Charles VII, que l'Université vit son crédit diminuer; enfin, sous Louis XII le cardinal d'Amboise la mit à-peu-près sur le pied où elle est aujourd'hui.

La chevalerie, dont on trouve quelques traces dès le temps de Charlemagne, etoit devenue très-florissante. Louis VIII fut armé chevalier par son père. Cet établissement militaire & politique a été comparé par nos anciens, au sacerdoce & à la prélature. On ne parvenoit à l'ordre de chevalerie qu'après de longues épreuves. Un jeune candidat passoit, dès l'âge de sept ans, dans la maison de quelque illustre chevalier, pour le servir en qualité de page, *damoiseau* ou *valet*. Il y étoit élevé ordinairement par les femmes. L'amour de Dieu & l'amour des dames faisoient la matière des leçons également sérieuses. A quatorze ans, le jeune homme *sorti hors de page*, montoit au rang des *écuyers*. Ceux-ci avoient différens emplois, sur-tout celui d'habiller ou de déshabiller leur maître, de porter son armure, &c. En général, on ne devenoit chevalier qu'à vingt-un ans au moins. Les jeûnes, les veilles dans une église, plusieurs autres pratiques de dévotion, précédoient la grande cérémonie de l'accolade, qui consistoit en un petit soufflet ou en trois coups de plat d'épée qu'on donnoit au novice, en lui disant; *De par Dieu*, *Notre-Dame*,

monseigneur S. Denis, je vous fais Chevalier. C'étoit la formule le plus en usage. On juroit de sacrifier sa vie, ses biens pour la défense de la Religion & de l'Etat, des veuves, des orphelins, & de tous ceux qui auroient besoin de secours. Les chevaliers avoient de grands priviléges : leurs femmes seules se faisoient appeler *Madame.* Pleins de passion pour les aventures, la gloire & le plaisir excitoient sans cesse leur émulation. Mais l'histoire ne permet pas de douter qu'ils n'aient été souvent aussi licencieux en amour, que terribles en fait d'armes.

ENTRETIEN XVI.

Tableau général de l'Histoire de France, depuis le règne de S. Louis, jusqu'à celui de François I.

LOUIS IX, *dit* S. LOUIS.

1227. LE monarque défunt laissoit son trône à un prince âgé de onze ans ; Blanche de Castille, sa veuve, fut déclarée régente du royaume. La minorité du jeune Louis IX fut occupée à soumettre les barons & les petits princes toujours en guerre entr'eux, & qui ne se réunissoient que pour bouleverser l'état. L'habile régente les fit rentrer dans l'ordre, & accrut l'autorité de son fils.

1236. Louis est déclaré majeur à l'âge de vingt-un ans, tems fixé anciennement pour la majorité de nos rois, & soutient ce que sa mère avoit si bien commencé. Il contient les prétentions des évêques & des laïques dans leurs bornes naturelles. Il appelle à son conseil les personnages les plus habiles ; il réprime l'abus de la juridiction trop étendue des ecclésiastiques ; maintient les libertés de l'Eglise Gallicane ; met ordre aux troubles de la Bretagne ; garde une neutralité prudente entre les emportemens du pape Grégoire IX & les vengeances de l'empereur Fréderic II, & ne s'occupe que de la gloire & du bonheur de ses sujets.

Il augmenta son domaine déjà fort grand, en achetant plusieurs terres considérables. Une administration sage le mit en état de lever de fortes armées contre Henri III, roi d'Angleterre, & contre plusieurs autres vassaux de France, unis avec ce monarque. Il

les battit deux fois, la première à la journée de Taillebourg en Poitou, en 1242, & la seconde le lendemain à Saintes, où il remporta une victoire complète. Le prince Anglois fut obligé de fuir devant lui, & de faire une paix désavantageuse, par laquelle il promit de payer cinq mille livres sterlings pour les frais de la campagne. Le comte de la Marche & les autres vassaux rebelles rentrèrent dans le devoir & n'en sortirent plus.

Louis n'avoit alors que vingt-sept ans. On voit ce qu'il eût fait, s'il eût demeuré dans sa patrie; mais il la quitta bientôt après pour passer dans la Palestine. Dans les accès d'une maladie violente, dont il fut attaqué en 1244, il crut entendre une voix qui lui ordonnoit de prendre la croix contre les Infidèles; dès-lors, il fit vœu d'aller arracher les lieux saints d'entre les mains des ennemis de la religion. La reine Blanche sa mère, & Marguerite, son épouse, le prièrent de différer jusqu'à ce qu'il fût entièrement rétabli; mais le pieux monarque n'en fut que plus ardent à demander la croix. L'évêque de Paris la lui donna, fondant en larmes, comme s'il eût prévu les malheurs qui attendoient le roi dans la Terre-sainte.

1248. Après avoir préparé durant quatre ans cette expédition aussi illustre que malheureuse, Louis laisse à sa mère le gouvernement du royaume, s'embarque à Aigues-Mortes avec sa femme & ses trois frères, accompagné de presque toute la chevalerie Françoise, arrive à la rade de Damiète, & s'empare de cette ville.

1250. Le monarque François avoit résolu de porter la guerre en Egypte, pour attaquer, dans son pays, le Sultan, maître de la Terre-sainte. Il passe le Nil à la vue des infidèles, remporte deux victoires sur eux, & fait des prodiges à la journée de la Massoure. Mais bientôt les Sarrasins ont leur revanche; la famine & la maladie contagieuse contraignent les Chrétiens à reprendre le chemin de Damiète; ils viennent les attaquer pendant leur retraite, les mettent en déroute, en font un horrible carnage. Le roi, dangereusement malade, fut pris avec tous les seigneurs de sa suite, & la meilleure partie de son armée. Il paya quatre cents mille livres pour leur rançon, rendit Damiète pour la sienne, & accorda au Sultan une trève de dix ans. Son dessein étoit de repasser

en France; mais ayant appris que les Infidèles, au lieu de rendre les prisonniers, en avoient fait périr un grand nombre dans les tourmens, pour les obliger de quitter leur religion, il se rendit dans la Palestine où il demeura encore quatre ans. Le tems de son séjour fut employé à fortifier & à réparer les places des Chrétiens, à mettre en liberté tous ceux qui avoient été faits prisonniers en Egypte, & à travailler à la conversion des infidèles.

1254. Le saint roi quitte enfin l'Asie, & revient dans ses états qu'il trouve tranquilles & florissans par les soins de son auguste mère, morte deux ans auparavant. Il continue de faire le bonheur de son peuple & la gloire de la patrie. Il établit le premier la justice de son ressort; & ceux qui gémissoient sous l'oppression des sentences arbitraires, rendues par les juges des baronnies, purent porter leurs plaintes à quatre bailliages royaux, créés pour les écouter. Sous ce sage monarque, les hommes d'étude commencèrent à être admis aux séances de ses parlemens, dans lesquels des chevaliers, qui rarement savoient lire, décidoient de la fortune des citoyens. Il diminua les impôts, & révoqua ceux que l'avidité des financiers avoit introduits. Il porta des édits sévères contre les blasphémateurs & les impies, bâtit des églises, des hôpitaux, des monastères, & réprima les entreprises de la cour de Rome par cette fameuse *Pragmatique-Sanction*, dont l'objet étoit de rendre aux églises cathédrales & aux abbayes la liberté d'élire leurs prélats, & de maintenir les droits du clergé de son royaume.

1259. Louis reçoit un honneur qu'on ne peut rendre qu'à un prince vertueux. Le roi d'Angleterre, Henri III, & ses barons le choisissent pour arbitre de leurs querelles. Le compte d'Anjou, son frère, doit au bon ordre de son royaume, l'honneur d'être déclaré par le pape roi de Sicile. Cependant, le religieux monarque augmentoit ses domaines de l'acquisition de Namur, de Péronne, d'Avranches, de Mortagne, du Perche. Il pouvoit enlever aux rois d'Angleterre tout ce qu'ils possédoient encore en France; mais il préféra la justice à l'usurpation; il les laissa jouir de la Guienne, du Périgord, du Limousin, en les faisant renoncer pour toujours à la Touraine, au Poitou, à la Normandie, réunis à la couronne par Philippe Auguste.

1270. Louis, par treize ans de présence, avoit réparé tout ce que son absence avoit ruiné, lorsqu'il partit pour la sixième Croisade. Il assiégea Tunis en Afrique, & mourut devant cette place, le 25 Août, d'une maladie contagieuse qui ravageoit son armée. Dès qu'il en fut attaqué, il se fit étendre sur la cendre, & expira à l'âge de cinquante-cinq ans, avec la ferveur d'un anachorète & le courage d'un héros.

S. Louis fut un des plus grands princes & des plus singuliers qui ait jamais porté le sceptre. Compatissant comme s'il n'avoit été que malheureux, libéral sans cesser d'avoir une sage économie, intrépide dans les combats, mais sans emportement; il n'étoit courageux que pour de grands intérêts; il falloit que des objets puissans, la justice ou l'amour de son peuple, excitassent son ame, qui hors de là, paroissoit foible, simple & timide. Prudent & ferme à la tête de son armée & de son conseil; quand il étoit rendu à lui-même, quand il n'étoit plus que particulier, ses domestiques devenoient ses maîtres, sa mère le gouvernoit, & les pratiques de dévotion remplissoient ses journées. Il est vrai que ces pratiques étoient annoblies par les vertus solides & jamais démenties qui formoient son caractère.

PHILIPPE III, *dit* LE HARDI.

1271. Philippe III, fils de S. Louis, fut proclamé roi de France, en Afrique, aussi-tôt après la mort de son père. Il conclut une trève de dix ans avec les infidèles, il vint se faire sacrer à Rheims. Il fut bientôt obligé de porter les armes contre la Castille, pour maintenir les droits d'Alfonse de la Cerda, fils de Blanche sa sœur, qui venoit d'être exclu de la couronne. Il fit d'abord quelques actions de bravoure; mais son courage se ralentit ensuite, & il se retira sans avoir pu chasser l'usurpateur du trône de son neveu.

1282. Le règne de ce prince est éternellement mémorable par la journée affreuse des *Vêpres Siciliennes*: on appelle ainsi le massacre que les Siciliens firent le jour même de Pâque, de tous les François qui étoient venus s'établir en Sicile avec le comte d'Anjou. Jamais la vengeance ne se signala par des fureurs aussi barbares: on

vit des pères ouvrir le ventre de leurs filles, & y chercher les fruits de leur attachement qu'elles avoient pour les François. Les prêtres & les moines massacrèrent leurs pénitentes jusque sur les autels. Rien ne peut excuser ces horreurs; mais les François s'en étoient rendus dignes par leur excessive licence.

1285. Philippe, à cette nouvelle, jure de venger ses compatriotes, marche en personne contre le roi d'Aragon, auteur de cette exécrable boucherie, & prend Gironne; mais en revenant de cette expédition, il mourut à Perpignan, d'une fièvre maligne, à l'âge de quarante-un ans. Les qualités de ce prince furent la valeur, la bonté, la libéralité, l'amour de la justice & de la religion. La simplicité de son caractère & son peu de méfiance nuisirent aux entreprises qu'il fit au-dedans de son royaume. Sa conduite fut plus heureuse au-dehors. La France fut riche & florissante, sans aucune vexation d'impôts. Il y eut cependant sous ce règne des troubles dans le Languedoc & dans la Guienne, excités par les seigneurs du pays : Philippe fut sans cesse occupé à les accorder entr'eux, & il y réussit quelquefois.

PHILIPPE IV, *dit* LE BEL.

1286. Philippe IV, déjà roi de Navarre, du chef de Jeanne son épouse, fut proclamé roi de France à Perpignan. Il cita au parlement de Paris, Edouard premier, roi d'Angleterre, pour rendre compte de quelques violences faites par les Anglois sur les côtes de Normandie. Ce prince ayant refusé de comparoître, fut convaincu du crime de félonie, & la Guienne lui fut enlevée en 1203, par Raould de Nesle, connétable de France. Le monarque Anglois implora le secours de l'Empereur, du duc de Baret, du comte de Flandres, qui se liguèrent en vain contre le roi de France. Philippe remporta de grands avantages sur les confédérés. Vainqueur à Furnes en 1297, il obligea les Anglois & Flamands à accepter les conditions de paix qu'il voulut leur dicter. Ces derniers la rompirent bientôt. Les Gouverneurs François, laissés dans leur pays, se rendirent odieux; on se révolta. Philippe envoya une puissante armée pour étouffer la sédition; mais la jalousie des chefs fit perdre, en 1302,

la bataille de Courtray, où périt l'élite de la noblesse Françoise. La célèbre victoire de Mons à Puelle, gagnée le 10 Aout 1304, fit oublier ces revers. Plus de 25 mille Flamands restèrent sur la place. C'est en mémoire de cette journée fameuse que fut élevée dans l'église de Notre-Dame de Paris, la statue équestre de Philippe le Bel.

Le pape Boniface VIII prétend partager avec le monarque François l'exercice, l'autorité & les droits de sa couronne, veut le soumettre à la tiare, l'excommunie enfin, & met son royaume en interdit. Philippe, indigné, le fait arrêter par un officier nommé *Nogaret*, pour le conduire au futur concile, auquel le prince outragé avoit appelé; mais le pontife meurt avant qu'on ait le tems de le convoquer. Benoît XI, successeur paisible du bouillant Boniface, termine ses scandaleux différends, & Clément V, qui fut pape après lui, annulle, dans le concile de Vienne, jusqu'au moindre vestige de cette malheureuse querelle.

Ce fut dans cette assemblée que fut résolue la perte des Templiers. La rigueur des impôts & le rabais de la monnoie avoient excité une sédition dans Paris, en 1306. Les Templiers qui perdoient beaucoup à ce rabais, furent accusés d'avoir eu part à cette mutinerie. Philippe, implacable dans ses vengeances, médite dès-lors l'extinction de cet ordre guerrier. Clément V, créateur de ce monarque, se prêta à tout. Les bûchers furent dressés, & des citoyens respectables, qui pour la plupart étoient innocens, & qui auroient mérité des supplices moins cruels, quand même ils auroient été coupables, périrent dans les flammes comme des scélérats de la lie du peuple.

Philippe envahit les biens de ces infortunées victimes de son avarice; mais il leur survécut peu, il mourut en 1314, à quarante-six ans. Ce prince fut le plus bel homme de son siècle. Né avec un cœur haut, un esprit vif, une ame ferme, une humeur libérale, il auroit pu être adoré de ses sujets; mais il aliéna le cœur de son peuple par ses actions atroces, par les fréquentes altérations des monnoies, par la puissance absolue qu'il donna à des ministres avares & insolens, & par sa sévérité qui tenoit de la cruauté.

LOUIS X, *dit* HUTIN.

1314. Louis X, surnommé *Hutin*, c'est-à-dire, mutin & querelleur, possédoit déjà le trône de Navarre par Jeanne sa mère, lorsqu'il monta sur celui de son père. Les troubles dont le royaume étoit agité, & le desir d'être couronné avec sa nouvelle épouse, Clémence, fille du roi d'Hongrie, qu'il attendoit, lui firent différer son sacre pendant près d'un an. Durant cet intervalle, Charles de Valois, oncle du roi, se mit à la tête du gouvernement & fit pendre *Enguerrand de Marigni*, à Montfaucon, gibet que ce ministre avoit lui-même fait dresser sous le règne précédent. Louis X rappella les Juifs, que son père avoit chassés; fit la guerre sans succès contre le comte de Flandres, & laissa accabler son peuple d'impôts, sous le prétexte de cette guerre. Il mourut le 8 Juin 1316, à vingt-six ans.

JEAN PREMIER.

1316. La reine étoit enceinte lorsque son époux mourut. Philippe surnommé le *Long*, à cause de sa longue taille, frère du monarque défunt, prit la régence de l'état; & la princesse étant accouchée d'un garçon, il fut déclaré tuteur du roi enfant, qui fut nommé Jean. Mais il ne vécut que quelques jours; & le trône demeura à Philippe, à l'exclusion de Jeanne, reine de Navarre, fille de Louis Hutin.

PHILIPPE V, *dit* LE LONG.

1317. Le nouveau roi fit la guerre aux Flamands, renouvella l'alliance faite avec les Ecossois, chassa les Juifs de son royaume, & mourut le 3 Janvier 1322, à l'âge de vingt-huit ans. Sa douceur & sa générosité avoient donné des espérances. Son règne est recommandable par un grand nombre de sages ordonnances sur les cours de justice & sur la manière de la rendre.

CHARLES IV, *dit* LE BEL.

1322. Philippe ne laissa point d'enfant mâle; la couronne, suivant l'usage constant, passa sur la tête de Charles IV, son frère, qui y joignit celle de Navarre. Le premier acte que le nouveau roi fit de sa puissance, fut de sévir

vir contre les financiers, presque tous venus de Lombardie & d'Italie pour piller la France.

1324. La guerre s'élève entre la France & l'Angleterre. Charles le Bel déclare Edouard II ennemi de l'Etat, & coupable de félonie. Charles, comte de Valois, oncle du monarque François, passe en Guienne, & s'empare de plusieurs villes; mais la médiation d'Isabelle, épouse d'Edouard & sœur de Charles, arrête les victoires du comte, & ramène le calme. Le roi de France rendit à l'Angleterre tout ce qu'il lui avoit pris, à condition que le prince Anglois viendroit en personne rendre hommage de la Guienne, ou qu'il en chargeroit Edouard, son fils, en lui cédant le domaine de cette belle province. L'arrivée du jeune prince en France fut le sceau de la paix entre les deux nations.

1328. Charles le Bel tombe malade, & meurt à Vincennes, le 31 janvier, à l'âge de trente-quatre ans, laissant enceinte la reine Jeanne sa femme. Il fut le premier roi qui accorda des décimes au pape Jean XXII, qui lui promit de les partager avec lui. Ce pontife fit de vains efforts pour mettre sur sa tête la couronne impériale qu'il vouloit ôter à Louis de Bavière. Charles n'avoit ni assez de courage, ni assez d'intrigues pour pouvoir la prendre & la garder. Il montra quelque zèle pour la justice; mais ses peuples n'en furent pas mieux; & il laissa l'Etat accablé de dettes.

PHILIPPE VI, *dit* DE VALOIS.

1329. La reine accoucha d'une fille; &, malgré les prétentions qu'Edouard III, roi d'Angleterre, neveu du monarque défunt, par les femmes, *Philippe de Valois*, son cousin germain, fut proclamé roi de France. Les peuples lui donnèrent à son avénement au trône, le nom de *Fortuné*: il put y joindre, pendant quelque temps, celui de *Victorieux* & de *Juste*. Le comte de Flandres, son vassal, ayant maltraité ses sujets, & les sujets s'étant soulevés, il marcha au secours de ce prince, livra bataille aux rebelles à Cassel, fit des prodiges de valeur, & remporta une victoire signalée. Après avoir tout pacifié, il se retira en disant au comte de Flandres: « Soyez plus prudent & plus humain, & vous aurez moins de rebelles.»

Philippe, vainqueur, consacra le tems de la paix à ré-

gler l'intérieur de ſon royaume. Les financiers furent recherchés, & pluſieurs condamnés à mort; entr'autres Pierre Remi, contrôleur général des finances, qui laiſſa près de vingt millions.

L'année 1329 fut marquée par un hommage ſolemnel qu'Edouard, roi d'Angleterre, vint rendre au roi de France à Amiens, genou en terre & tête nue, pour le duché de Guienne. Alors le calme dont l'Etat jouiſſoit fut troublé par des différens ſur la diſtinction des deux puiſſances & ſur la juridiction eccléſiaſtique, attaquée fortement par Pierre de Cugnières, avocat du roi, défenſeur de la juridiction ſéculière. On indiqua une aſſemblée pour entendre les deux parties devant le roi; ce magiſtrat y parla en homme inſtruit, & en philoſophe éclairé. Bertrand, évêque d'Autun, & Roger, archevêque de Sens, ſoutinrent la cauſe du clergé avec moins d'art et de raiſon. Le roi n'en fut pas moins favorable aux eccléſiaſtiques. Cette querelle devint le fondement de toutes les diſputes élevées depuis ſur l'autorité des deux puiſſances; diſputes qui n'ont pas peu ſervi à reſtreindre la juridiction du clergé dans des bornes plus étroites, & ſans doute plus juſtes.

1336. L'Angleterre commence contre la France cette malheureuſe guerre qui dura, à diverſes repriſes, plus de cent ans. Edouard retira d'abord toutes les places de la Guienne, dont Philippe étoit en poſſeſſion. Les Flamands, révoltés de nouveau contre la France, malgré les ſermens et les traités, ſe rangèrent ſous ſes étendards; ils exigèrent ſeulement qu'Edouard prît le titre de roi de France, en conſéquence de ſes prétentions ſur la couronne, parce qu'alors, ſuivant la lettre de leur traité, ils ne faiſoient que ſuivre le roi de France Les armes de Philippe eurent d'abord quelques ſuccès; mais ces avantages ne compenſèrent point la perte de la bataille navale de l'Ecluſe où la flotte françoiſe, compoſée de ſix-vingt gros vaiſſeaux, montés par quarante mille hommes, fut battue par celle d'Angleterre. On doit attribuer en partie cette défaite au peu de ſoin que nos rois avoient pris de la marine. Quoique la France, baignée par deux mers, ſoit ſi heureuſement ſituée, on étoit obligé de ſe ſervir de vaiſſeaux étrangers, qui n'obéiſſoient qu'avec lenteur & avec répugnance.

1345. La guerre, tour-à-tour diſcontinuée & repriſe recommence avec plus de chaleur que jamais. Les armées ennemies s'étant rencontrées près de Créci, village du comté de Ponthieu, les Anglois y remportèrent une victoire ſignalée. Edouard n'avoit que quarante mille hommes, Philippe en avoit près de cent mille; mais l'armée du premier étoit aguerrie, & celle du ſecond, mal diſciplinée, étoit accablée de fatigue. La France y perdit près de quarante mille hommes, parmi leſquels on comptoit environ quinze cents gentilshommes, la fleur de la nobleſſe françoiſe. La perte de Calais & de pluſieurs autres places, fut le triſte fruit de cette défaite. Quelque tems auparavant, Edouard avoit défié Philippe à un combat ſingulier. Le roi de France le refuſa; ce n'eſt pas qu'il ne fût brave; mais il crut qu'un ſouverain ne devoit pas combattre contre un roi ſon vaſſal. Enfin, en 1347, on conclut une trève de ſix mois, qui fut prolongée à diverſes repriſes. Philippe de Valois mourut peu de tems après, en 1350, à cinquante-ſept ans, bien éloigné d'emporter au tombeau le titre de *Fortuné*; cependant il venoit de réunir le Dauphiné à la France. Humbert, le dernier prince de ce pays, ayant perdu ſes enfans, laſſé des guerres qu'il avoit ſoutenues contre la Savoie, ſe fit Dominicain, & donna ſa province à Philippe, avec la condition que le fils aîné de nos rois s'appelleroit *Dauphin*. Il acquit auſſi Montpellier & le Rouſſillon; mais ces contrées épuiſèrent ſes coffres, par les ſommes exorbitantes qu'il fallut donner pour en être le maître.

JEAN II, *dit* LE BON.

1350. Jean, fils de Philippe de Valois, n'augmenta pas peu les malheurs dont la France avoit commencé d'être la victime ſous le règne de ſon père. Le premier uſage qu'il fit de ſa puiſſance, fut de faire couper la tête, ſans aucune forme de juſtice, au comte d'Eu, connétable. Cette violence aliéna tous les eſprits, & fut cauſe en partie des diſgraces du nouveau roi. Charles d'Eſpagne de la Cerda, qui avoit la charge du comte d'Eu, fut aſſaſſiné peu de tems après par le roi de Navarre Charles le mauvais. Ce prince étoit irrité de ce qu'on lui avoit donné le comté d'Angoulême, qu'il demandoit lui-même

pour la dot de sa femme, fille du roi Jean. Ce dernier monarque s'en vengea en faisant trancher la tête à quatre seigneurs amis du Navarrois. Des exécutions aussi barbares ne pouvoient produire que des cabales, & ces cabales mirent le royaume sur le bord du précipice.

1356. Charles, dauphin de France, ayant invité le roi de Navarre à venir à Rouen, à sa réception au titre de duc de Normandie, le roi Jean, qui survint tout-à-coup, le fit arrêter, & cette détention réunit contre la France les armes de Philippe, frère du roi de Navarre, et celles d'Edouard III, roi d'Angleterre. Edouard, prince de Galles, fils du monarque Anglois, connu sous le nom de *Prince-Noir*, s'avance avec une armée redoutable, quoique petite, jusqu'à Poitiers, après avoir ravagé l'Auvergne, le Limousin & une partie du Poitou. Le roi Jean accourt à la tête de près de soixante mille hommes, l'atteint à Maupertuis, à deux lieues de Poitiers, dans des vignes d'où il ne pouvoit plus se sauver, & lui livre bataille le 19 septembre, malgré les offres que faisoit Edouard de rendre tout, & de mettre bas les armes pour sept ans. Jean fut puni de son aveugle opiniâtreté; il fut entièrement défait, quoique les Anglois n'eussent que huit mille hommes; mais la discipline l'emporta sur la bravoure & sur le nombre. Les principaux chevaliers de France périrent; le reste prit la fuite; le roi blessé au visage, fut fait prisonnier avec un de ses fils, par un de ses sujets qu'il avoit banni, & qui servoit chez les ennemis. Le prince Noir mena ces illustres captifs à Bourdeaux & à Londres, où il les traita avec autant de politesse que de respect.

1357. La prison du roi fut dans Paris, le signal de la guerre civile. Le dauphin, déclaré régent du royaume, le vit presqu'entièrement révolté contre lui. Il fut obligé de rappeler ce même roi de Navarre qu'il avoit fait emprisonner; c'étoit déchaîner son ennemi. Le Navarrois n'arrive à Paris que pour attiser le feu de la discorde. Marcel, prévôt des marchands, à la tête d'une faction de paysans, appelée *la Jacquière*, fait massacrer Robert de Clermont, maréchal de Normandie, & Jean de Conflans, maréchal de Champagne, en présence & dans la chambre même du dauphin. Les factieux s'attroupent de tous côtés, &, dans cette confusion, ils se jettent sur

tous les gentilshommes qu'ils rencontrent. Ils portent leur fureur brutale, jusqu'à faire rôtir un seigneur dans son château, & à contraindre sa femme & sa fille de manger la chair de leur époux & de leur père. Marcel, dans la crainte d'être puni de tous ses crimes par le régent, qui avoit investi Paris, alloit y mettre le comble en livrant la ville aux Anglois, mais il fut assommé d'un coup de hache. Dans ces convulsions de l'Etat, Charles de Navarre aspiroit à la couronne. Le dauphin & lui se font une guerre sanglante, qui ne finit que par une paix simulée.

1360. Enfin, le roi Jean sort de la prison de Londres, & convient de donner pour sa rançon environ trois millions d'écus d'or, le Poitou, la Saintonge, l'Agénois, le Périgord, le Limousin, le Quercy, l'Angoumois & le Rouergue. La France s'épuise, on est contraint de rappeler les Juifs, & de leur vendre le droit de vivre & de commercer. Jean compta six cents mille écus d'or pour le premier paiement; mais, n'ayant pas de quoi fournir au reste de la somme stipulée, il retourna se mettre en ôtage à Londres, & y mourut en 1363, à quarante-trois ans. Ce prince étoit assurément un preux chevalier; mais d'ailleurs sans génie, sans conduite, sans discernement; n'ayant que des idées fausses ou chimériques; outrant la probité comme la bravoure; d'une facilité étonnante avec un ennemi qui le flattoit, & d'un entêtement le plus orgueilleux avec des ministres affectionnés qui osoient lui donner des conseils; impatient, fantasque, & ne parlant que trop souvent avec humeur au soldat. Un jour qu'on chantoit la chanson de Roland, comme c'étoit l'usage dans les marches: «Il y a long-temps, dit-il, qu'on » ne voit plus de Rolands parmi les François. — On y » verroit encore des Rolands, lui répondit un vieux capitaine, s'ils avoient un Charlemagne à leur tête.»

CHARLES V, *dit* LE SAGE.

1365. Le dauphin Charles succéda sans contradiction à son père, & s'efforça de retirer la France de la désolation & de l'épuisement où l'avoit jetté l'imprudence de son prédécesseur, Il remédia à tout par ses négociateurs & par ses généraux. Le fameux Bertrand du Guesclin tomba, dans le Maine & dans l'Anjou, sur les quartiers

des troupes Angloises & les défit toutes les unes après les autres. Peu-à-peu, toutes les provinces cédées à l'Angleterre rentrèrent sous l'obéissance de la France. Il ne resta plus aux Anglois que Bourdeaux, Calais, Cherbourg, Bayonne, & quelques forteresses.

Bertrand du Guesclin avoit déjà signalé son courage en Espagne. Il avoit chassé du royaume de Castille Pierre le cruel, meurtrier de sa femme, & avoit placé sur le trône un bâtard, frère de ce roi. Par la valeur & les succès constans de ce grand capitaine, Charles réunit à sa couronne tous les anciens domaines qui en avoient été détachés.

L'empereur Charles IV, s'étant voué à S. Maur de France, dans les douleurs de la goutte, & voulant jouir avant sa mort de la consolation de voir Charles le Sage, vint de Prague à Paris, comme la reine de Saba étoit venue voir Salomon. Le roi de France le reçut magnifiquement, & mourut peu de tems après, en 1380, à l'âge de quarante-trois ans. Les historiens attribuent sa mort à un poison que le roi de Navarre lui avoit fait donner, lorsqu'il n'étoit encore que dauphin. Le médecin de l'empereur arrêta la violence du poison, en lui ouvrant le bras par une fistule qui donnoit issue au venin. Le jour même de sa mort, il supprima, par une ordonnance expresse, la plupart des impôts. On trouva dans ses coffres dix-sept millions de livres de son tems, dus à l'économie, à l'ordre qu'il mit dans les finances, & aux soins de faire refleurir l'agriculture & le commerce. Jamais prince ne se plut tant à demander conseil, & ne se laissa moins gouverner que lui par ses courtisans. Edouard disoit qu'il n'y avoit point de roi qui parût si peu à la tête de ses armées, & qui lui donnât tant d'affaires. La guerre avec l'Angleterre fit renaître la marine: la France eut une flotte formidable durant quelques années. Charles déracina autant qu'il put l'ancien abus des guerres particulières des seigneurs. Les talens eurent en lui un protecteur zélé: il aimoit les livres, il encourageoit les auteurs. Il vint à bout de rassembler environ neuf cents volumes; collection à la vérité mal choisie, mais qui marquoit au moins ce qu'étoit un prince à qui son père n'avoit laissé qu'environ vingt volumes. C'est à son règne que commence la chaîne de nos poëtes François. S'il fit tant de choses dans

un tems de barbarie, que n'auroit-il pas fait de nos jours?

CHARLES VI, *dit* LE BIEN-AIMÉ.

1381. *Charles VI*, fils & successeur du sage monarque que la France pleuroit, n'avoit que douze ans & neuf mois lorsqu'il parvint à la couronne. Sa jeunesse livra l'Etat à l'avarice & à l'ambition de ses trois oncles, les ducs d'Anjou, de Berri & de Bourgogne. Ils étoient, par leur naissance, les tuteurs du royaume, ils en devinrent les tyrans. Louis d'Anjou, après s'être emparé du trésor de son pupille, accabla le peuple d'impôts. La France se souleva. Les rebelles de Paris, que l'on nommoit les *Maillotins*, parce qu'ils s'étoient servi de maillets de fer pour massacrer les financiers, furent punis, sans qu'on pût faire cesser les murmures. La sédition étoit arrivée pendant l'absence du roi. Charles, âgé seulement de quatorze ans, mais guerrier dès l'enfance, venoit de gagner, sur les Flamands révoltés contre leur comte, la bataille de Rosebeck, dans laquelle il leur tua ving-cinq mille hommes. Cette victoire jetta l'épouvante dans les villes rebelles: toutes se soumirent à l'exception de Gand.

1392. Le jeune vainqueur se préparoit à fondre en Angleterre, lorsque, marchant contre Jean de Montfort, duc de Bretagne, chez qui Pierre de Craon, assassin du connétable Olivier Clisson, s'étoit réfugié, il fut frappé d'un coup de soleil qui lui tourna la tête & le rendit furieux. Sa démence s'étoit fait connoître quelques jours auparavant, par des égaremens dans ses yeux & dans son esprit. Dans ses premiers accès, le roi tira son épée, & tua quatre hommes. Les projets de guerre s'évanouirent; on signa une trève de vingt-huit ans avec Richard II, roi d'Angleterre.

1397. La frénésie du roi duroit toujours; &, pour comble de malheur, il reprenoit quelquefois sa raison. Ces lueurs de bon sens furent fatales: on n'osa point assembler les Etats, ni rien décider, & Charles resta roi. Jean sans Peur, duc de Nevers & de Bourgogne, vint à la cour, pour y exciter des troubles & s'emparer du gouvernement. Ce prince, né scélérat, fit tuer le duc d'Orléans, frère du roi. Ce meurtre mit le feu aux quatre coins du royaume. Les Anglois ne manquèrent pas de profiter de

la division : ils remportèrent en 1415, la victoire d'Azincourt, qui couvrit la France de deuil. Sept princes françois périrent dans cette journée, avec le connétable; cinq autres furent faits prisonniers; plus de dix mille françois restèrent sur le champ de bataille. Les ennemis prirent Rouen avec toute la Normandie & le Maine Les françois, divisés sous les noms d'*Orléanois* & de *Bourguignons*, s'immoloient à l'envi aux fureurs de l'un & de l'autre faction. Le duc de Bourgogne fit régorger de sang la capitale & les provinces, & lorsqu'il fut tué, en 1419, par Tenegui du Châtel, sa mort, loin d'arrêter le carnage, l'augmenta. Philippe-le-Bon, son fils, voulant venger ce meurtre, s'unit avec Henri V, roi d'Angleterre, & avec Isabelle de Bavière, femme de Charles VI, princesse dénaturée, qui, par ce complot, faisoit perdre la couronne au dauphin, son fils Henri V, fut déclaré régent & héritier du royaume, par son mariage avec Catherine, dernière fille de France. Le roi d'Angleterre vint à Paris, & y gouverna sans contradiction. Le dauphin, retiré dans l'Anjou, travailla vainement à défendre le trône de son père. On croyoit que la couronne de France resteroit pour toujours à la maison de Lancastre, lorsque Henri V mourut à Vincennes, en 1322. Charles VI le suivit de près. Sa maladie avoit dégénéré en une sombre imbécillité; plusieurs l'attribuèrent à la magie; & sa démence ayant augmenté par un accident arrivé à un ballet, on envoya chercher un magicien à Montpellier pour le désensorceler, au lieu d'appeler des médecins pour le guérir.

CHARLES VII, *dit* LE VICTORIEUX.

1423. La France n'étoit qu'un vaste théâtre de carnage; chaque ville, chaque bourg avoit garnison: on voyoit de tous les côtés des forts & des châteaux bâtis sur des éminences, sur les rivières, sur les passages en pleine campagne. La mort de Charles VI, & l'avénement de Charles VII, son fils, à la couronne, changèrent la face des choses. Le nouveau roi eut à combattre, en prenant la sceptre, le duc de Betfort, frère de Henri V, régent du royaume, & aussi habile que courageux. Tous les avantages furent d'abord pour les Anglois. Ils ne nommoient Charles, alors dans le Berri, que le *roi de*

Bourges. Mais ce prince se moqua de leur insolence, & s'en vengea à la bataille de Gravelle, dans le Maine, & à celle de Montargis, en 1427.

Ces succès ne découragèrent pas les anciens ennemis de la monarchie : ils mirent le siége devant Orléans ; & bientôt ils réduisirent cette ville à l'extrémité, malgré l'intrépide bravoure du vaillant comte de Dunois, qui la défendoit. Charles VII pensoit déjà à se retirer en Provence, lorsqu'on lui présenta une jeune paysanne de vingt ans, pleine de courage & de vertu, & qui lui promet de faire lever le siége d'Orléans, & de le faire sacrer à Rheims. On résiste d'abord ; on l'arme ensuite : elle marche à la tête des guerriers, se jette dans Orléans, & délivre la place. De nouvelles victoires augmentent la gloire de cette amazone, connue sous le nom de *Jeane d'Arc*, ou de *Pucelle d'Orléans.*

Le comte de Richemont, connétable de France, défait les Anglois à la bataille de Patay, où le fameux Talbot, l'un des plus grands capitaines Anglois, fut fait prisonnier. Louis III, roi de Sicile, joint ses armes à celles de son beau-frère. Auxerre, Troies, Châlons, Soissons, Compiègne, se rendent au roi. Rheims, occupée par les Anglois, lui ouvre ses portes : il y est sacré en présence de la Pucelle, prise, bientôt après, au siége de Compiègne, & brûlée comme une sorcière dans le vieux marché de Rouen.

1437. Henri VI, roi d'Angleterre, pour animer son parti, quitte Londres, & vient se faire sacrer à Paris. Cette ville étoit alors aux Anglois. Les François ne tardèrent pas à s'en rendre les maîtres. Charles y fit son entrée, mais ce ne fut qu'en 1450, que les ennemis furent entièrement chassés de la France. Le roi reprit successivement toutes leurs conquêtes, il ne leur resta plus que Calais.

1456. Le dauphin Louis, aigri contre son père par les ducs d'Alençon & de Bourgogne, lève l'étendard de la révolte. Le monarque le poursuit, le désarme, lui pardonne. Mais cette clémence ne corrigea pas le jeune prince, qui persista dans sa rebellion, & se maria avec la fille du duc de Savoye, pour se ménager un appui contre le ressentiment de son père. Ainsi Charles fut malheureux par son fils, comme il l'avoit été par sa mère. La fin de son règne, quoiqu'infortunée pour lui, fut assez heureuse

pour la France, fur-tout si l'on en considère le commencement. Il se laissa mourir de faim à Meun en Berri, en 1461, à cinquante huit ans, dans la crainte d'être empoisonné. Charles avoit des qualités aimables; il en avoit même de brillantes; mais il se laissa gouverner par ses courtisans & par ses maîtresses. Sans le zèle de ses généraux, il auroit souvent négligé ses armées & ses affaires pour se livrer à ses amours. Un jour qu'il étoit occupé d'une fête, il demande à La-Hire, l'un de ses plus braves guerriers, qui lui parloit de choses plus importantes, ce qu'il pensoit de ces divertissemens? » Je pense, lui ré-» pondit le généreux La-Hire, je pense qu'on ne sauroit » perdre plus gaiement son royaume. »

LOUIS XI.

1462. Louis XI, parvenu à la couronne par la mort de son père, prit un plan de conduite & de gouvernement entièrement opposé. Il ôta les charges aux officiers & aux magistrats, pour les donner aux compagnons de ses révoltes. Il traita la France en pays de conquête, dépouilla les grands, accabla le peuple d'impôt, & abolit la pragmatique sanction; mais le Parlement de Paris la soutint avec tant de vigueur, qu'elle ne fut totalement anéantie que par le concordat fait entre le pape Léon X & François I.

1465. Les violences du roi excitent contre lui tous les bons citoyens. Il se forme une ligue entre Charles, duc de Berri, son frère, le comte de Charolois, le duc de Bretagne, le comte de Dunois, & plusieurs seigneurs non moins mécontens. Jean d'Anjou, duc de Calabre, vint se joindre aux princes confédérés, & leur amena 500 Suisses, les premiers qui aient paru dans nos armées. La guerre qui suivit cette ligue formée par le mécontentement, eut pour prétexte la réformation de l'Etat & le soulagement des peuples, & fut appelée la *ligue du bien public*. Louis arma pour la dissiper. On en vint aux mains à Montlhéri; mais cette bataille ne décida rien: le roi fut vaincu, & les confédérés éprouvèrent des pertes égales à celles du prince. Le monarque ne désunit la ligue qu'en donnant à chacun des principaux chefs ce qu'ils demandoient; la Normandie à son frère; plusieurs places dans la Picardie au comte de Charolois; le comté d'Etampes

au duc de Bretagne ; & l'épée de connétable au comte de Saint-Pol. La paix fut conclue à Conflans : le roi accorda tout par ce traité, espérant tout avoir par ses intrigues. En effet, il enleva bientôt la Normandie à son frère, & une partie de la Bretagne au duc de ce nom.

L'inexécution du traité de Confians alloit rallumer la guerre civile : Louis crut l'éteindre en demandant à Charles, duc de Bourgogne, une conférence à Péronne, dans le même tems qu'il excitoit les Liégeois à faire une perfidie à ce duc, & à prendre les armes contre lui. Charles, instruit de cette manœuvre, le retint prisonnier dans le château de Péronne, & le força de conclure un traité désavantageux, & à marcher à sa suite contre ces mêmes Liégeois qu'il avoit armés. Le comble de l'humiliation pour lui, fut d'assister à la prise de leur ville, & de ne pouvoir obtenir son retour à Paris, qu'après avoir prodigué les bassesses & essuyé mille affronts. Le duc de Berri, son frère, fut la victime de cet élargissement. Louis XI le força de recevoir la Guienne en apanage, au lieu de la Champagne & de la Brie : il vouloit l'éloigner de ces provinces, dans la crainte que le voisinage du duc de Bourgogne ne fût une nouvelle source de divisions. Mais l'artificieux monarque n'en fut pas plus tranquille. Le duc de Bourgogne fit offrir sa fille unique au nouveau duc de Guienne. Le roi, redoutant cette union, le fit empoisonner par un abbé de S. Jean-d'Angeli, nommé *Faure Versois*, son confesseur. Ce ne fut point un de ces empoisonnemens équivoques, adoptés sans preuves par la maligne crédulité des hommes. Le duc soupoit entre sa maîtresse & son confesseur : celui-ci leur fit apporter une pêche d'une grosseur singulière : la dame, d'un tempéramment délicat, expira immédiatement après en avoir mangé : le prince plus robuste, ne mourut qu'au bout de six mois, après des convulsions horribles. Comme on vouloit faire le procès à l'auteur du crime, on le trouva étouffé dans son lit.

1474. Le duc de Bourgogne se prépare à tirer vengeance de la mort d'un prince qu'il vouloit faire son gendre. Il entre en Picardie, met tout à feu & à sang, échoue devant Beauvais, défendu par des femmes, & revient en Flandre préparer de nouvelles troupes. Cette guerre cruelle fut terminée pour quelques instans par le traité de Bouvines ; traité fondé sur la fourberie & le mensonge.

1475. Les duc de Bourgogne & de Bretagne se liguent avec Edouard IV, roi d'Angleterre. Ce monarque entre en France avec ses troupes Louis peut le combattre; mais il aime mieux le gagner par des négociations. Il paye ses principaux ministres; il séduit les premiers officiers, au lieu de se mettre en état de les vaincre; il fait des présens de vivres à toute l'armée; enfin il achète le retour d'Edouard en Angleterre. Les deux rois conclurent à Amiens un traité qu'ils confirmèrent à Picquigni. Ils convinrent d'une trève de sept ans. Ils y arrètèrent le mariage entre le dauphin & la fille du monarque Anglois; & Louis s'engagea de payer, jusqu'à la mort de son ennemi, une somme de cinquante mille écus d'or. Le duc de Bretagne fut aussi compris dans ce traité. Celui de Bourgogne, abandonné de tous, & seul contre Louis XI, conclut avec lui, à Vervins, une trève de neuf années. Ce prince ayant été tué au siége de Nancy en 1477, laissa pour héritier Marie sa fille unique, que Louis XI, par une politique mal entendue, refusa pour le dauphin son fils. Cette princesse épousa Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric II, & ce mariage fut l'origine des querelles qui coûtèrent tant de sang à la France & à la maison d'Autriche.

1482. Peu de tems après cette union, la guerre s'alluma entre l'empereur & le roi de France. Ce dernier s'empara de la Franche-Comté, par la valeur de Chaumont d'Amboise. Il y eut une bataille à Guinegate, où l'avantage fut égal des deux côtés. Un traité fait à Arras termina ces hostilités, on y arrêta le mariage du dauphin avec Marguerite, fille de Marie de Bourgogne.

1483. Louis XI ne jouit pas long-tems de la joie que lui devoient inspirer ces heureux événemens. Sa santé dépérissoit de jour en jour: enfin, sentant la mort approcher, il se renferma au château de Plessis-les-Tours, où l'on n'entroit que par un guichet, & dont les murailles étoient hérissées de pieux de fer. Inaccessible à ses sujets, entouré de gardes, dévoré par la crainte de la mort, par la douleur d'être haï, par les remords & par l'ennui, il fit venir de la Calabre un pieux hermite, révéré aujourd'hui sous le nom de *S. François de Paule*. Il se jetta à ses pieds; il le supplia, en pleurant, de demander à Dieu la prolongation de ses jours; mais le saint homme l'exhorta à penser plutôt à purifier son ame, qu'à travailler à rétablir

un corps foible & uſé. En vain il crut en ranimer les reſtes en s'abreuvant du ſang qu'on tiroit à des enfans, dans la fauſſe eſpérance de corriger l'âcreté du ſien. Il expira le 21 août, à ſoixante ans, regardé comme le Néron de la France.

Il y a peu de tyrans qui ait fait mourir plus de citoyens par les mains des bourreaux & par des ſupplices plus recherchés : les chroniques du tems comptent quatre mille ſujets exécutés ſous ſon règne en public ou en ſecret. Les cachots, les cages de fer, les chaînes dont on chargeoit les victimes de ſa barbare défiance, ſont les monumens qu'a laiſſés ce monarque. Triſtan, prévôt de ſon hôtel & ſon ami, étoit le juge, le témoin & l'exécuteur de ſes vengeances ; & ce roi cruel ne craignoit pas d'y aſſiſter, après les avoir ordonnées. Lorſque le duc de Nemours accuſé, peut-être ſans raiſon, d'un crime de lèſe-majeſté, fut exécuté, en 1477, par ſes ordres, Louis XI fit placer ſous l'échafaud les enfans de ce prince infortuné pour recevoir ſur eux le ſang de leur père. Ils en ſortirent tout couverts, &, en cet état, on les conduiſit à la Baſtille, dans des cachots faits en forme de hotte, où la gêne que leurs corps éprouvoient, étoit un continuel ſupplice.

Ce barbare monarque eut pour confidens & pour miniſtres, des hommes dignes de lui. Il les tira de la boue. Son barbier devint comte de Meulan & ambaſſadeur ; ſon tailleur, héraut d'armes ; ſon médecin, chancelier. Il avilit la nation, en lui donnant de ſi indignes maîtres : auſſi, ſous ſon règne, il n'y eut ni vertu ni héroïſme. L'obéiſſance & la baſſeſſe tinrent lieu de tout, & le peuple fut enfin tranquille, comme les forçats le ſont dans une galère. Mauvais roi, mauvais fils, il fut auſſi mauvais père. Craignant que le dauphin ſon fils ne ſe liguât contre lui, comme il s'étoit ligué lui-même contre ſon père, il le tint dans l'obſcurité & dans l'ignorance. Pour toute éducation, il ſe borna à lui faire apprendre ces mots latins : *Qui neſcit diſſimulare, neſcit regnare* ; c'eſt-à-dire, « Celui qui ne ſait point diſſimuler, ne ſait point ré-» gner ». Cette deviſe, digne du ſombre & barbare Tibère, fut celle de Louis XI : ſon règne fut un affreux tiſſu de perfidie, de trahiſon, de cruautés.

Ce cœur artificieux & dur avoit pourtant deux penchans qui auroient dû adoucir ſes mœurs ; l'amour & la

dévotion. Mais son amour tenoit de son caractère inconstant, bizarre, inquiet & perfide; & sa dévotion n'étoit que la crainte superstitieuse d'une ame basse, pusillanime & égarée. Toujours couvert de reliques & d'images, portant à son bonnet une Notre-Dame de plomb, il lui demandoit pardon de ses assassinats, & en commettoit toujours de nouveaux. Il fit solliciter auprès du pape le droit de porter le surplis & l'aumusse, & de se faire oindre une seconde fois de l'Ampoule de Reims, au lieu d'implorer la miséricorde de Dieu pour tant de meurtres commis avec le glaive de la justice.

S'il naquit avec un cœur pervers, il fut doué des talens de l'esprit. Il avoit du courage; il connoissoit les hommes & les affaires. Il portoit, suivant ses expressions, tout son conseil dans sa tête. Prodigue par politique, autant qu'avare par goût, il savoit donner en roi. C'est à lui que le peuple dut le premier abaissement des grands. La justice fut rendue avec autant de sévérité que d'exactitude, sous son règne. Paris, désolé par une contagion, fut repeuplé par ses soins; une police rigoureuse y régnoit. S'il avoit vécu plus long-tems, les poids & les mesures auroient été uniformes dans ses Etats. En augmentant son pouvoir sur ses peuples par ses rigueurs, il augmenta son royaume par son industrie. L'Anjou, le Maine, la Provence, la Bourgogne & quelques autres grands fiefs furent réunis, sous lui, à la couronne.

CHARLES VIII, *dit* L'AFFABLE & LE COURTOIS.

1483. Le dauphin Charles VIII n'avoit que treize ans & deux mois, lorsque Louis XI mourut. Anne de France, dame de Beaujeu, eut le gouvernement de la personne de son frère & de son royaume. Louis, duc d'Orléans, connu depuis sous le nom de *Louis XII*, premier prince du sang, jaloux que l'autorité eût été confiée à une femme, excita une guerre civile, pour avoir la tutelle. On se battit dans les provinces, & sur-tout en Bretagne; mais le duc ayant été fait prisonnier à la journée de Saint-Aubin, en 1488, & enfermé aussitôt dans la tour de Bourges, les divisions cessèrent. Le mariage de Charles VIII, en 1491, avec Anne de Bretagne, cimenta la paix, & procura de nouveaux Etats à la France.

1494. La conquête du royaume de Naples tentoit

l'ambition du jeune monarque. Il fait la paix avec le roi d'Aragon, lui rend la Sardaigne & le Roussillon, & lui fait une remise de trois cents mille écus qu'il devoit, sans faire attention que douze villages qui joignoient un Etat, valent mieux qu'un royaume à quatre cents lieues de chez soi.

Charles enivré de sa chimère, & perdant de vue ses vrais intérêts, descend en Italie. Il entre dans Rome en vainqueur, à la lueur des flambeaux, & fait des actes de souverain dans cette métropole du monde chrétien. Le pape Alexandre VI, réfugié dans le château Saint-Ange, capitule avec lui, l'investit du royaume de Naples, & le couronne empereur de Constantinople. La terreur du nom François soumet les villes & les provinces. Le pape, les Vénitiens, Sforce, duc de Milan, Ferdinand, roi d'Aragon, & Isabelle, reine de Castille, étonnés d'une conquête si prompte, travaillent à la lui faire perdre. Il fallut qu'il repartît pour la France six mois après l'avoir quittée. Il n'y rentra qu'avec beaucoup de peine, & par la victoire remportée à Fornoue, village près de Plaisance. Naples fut perdu en aussi peu de tems qu'il avoit été conquis. Charles, revenu en France, ne pensa plus à reprendre un royaume qui lui avoit tant coûté. Il mourut au château d'Amboise, en 1498, à vingt-sept ans, dont il avoit régné quinze. Sa santé avoit toujours été chancelante, & son esprit tenoit de sa santé. Sa bonté & sa douceur étoient sans égales. Il étoit si tendrement aimé par ses domestiques, que deux tombèrent morts en apprenant qu'il venoit d'expirer.

LOUIS XII, *dit* LE PÈRE DU PEUPLE.

1499. Charles ne laisse point d'enfans. Louis, duc d'Orléans, premier prince du sang, & descendant de Charles V, fut placé sur le trône. Son humeur bienfaisante ne tarda pas d'éclater. Il soulagea son peuple, & pardonna à ses ennemis. Le duc de la Trémouille qui l'avoit fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin, craignoit son ressentiment; il fut rassuré par ces paroles à jamais mémorables: « Ce n'est point au roi de France « à venger les querelles du duc d'Orléans. » Après qu'il eut réglé & policé son royaume, diminué les impôts, réprimé les excès des gens de guerre, établi des Parle-

mens, il tourna ſes vues vers le Milanès ſur lequel il avoit des droits du côté de ſon aïeule. Ludovic Sforce s'étoit emparé de cet Etat. En moins de vingt jours, Louis s'en rendit maître; mais Sforce y rentra bientôt; &, pour manifeſter ſa haine contre la France, il payoit un ducat d'or pour chaque tête de François qu'on lui apportoit. Louis fit un nouvel effort, reprit le Milanès, fit l'uſurpateur priſonnier, ſoumit Gênes, & conquit enfin le royaume de Naples : ces ſuccès furent l'ouvrage de quatre mois. Le roi de Naples ſe remit entre les mains du vainqueur, qui lui aſſigna une penſion de cent vingt mille livres de notre monnoie actuelle.

1503. Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, s'unit avec le pape Alexandre VI, pour dépouiller le monarque François de ſes provinces d'Italie. Les troupes du prince Eſpagnol, conduites par Gonzalve de Cordoue, ſurnommé le *grand Capitaine*, s'emparèrent de tout le royaume de Naples, après avoir gagné les batailles de Séminare & de Cérignole. Un traité honteux termine cette guerre en 1505. Le roi avoit deux filles d'Anne de Bretagne, à laquelle il avoit donné ſa main, après avoir fait annuller ſon premier mariage avec Jeanne de France, fille de Louis XI, princeſſe contrefaite, & qu'il n'avoit priſe que malgré lui. Il promettoit l'aînée au petit-fils de Ferdinand, à ce prince depuis ſi terrible à la France, ſous le nom de *Charles-Quint*. Sa dot devoit être compoſée de la Bourgogne & de la Bretagne; & le roi cédoit ſes droits ſur Milan & Gênes Ces conditions parurent ſi onéreuſes aux Etats généraux de la nation, aſſemblés à Tours en 1506, qu'ils arrêtèrent que ce mariage ne ſe feroit point.

1507—1509. Gênes ſe révolte; Louis prend cette ville & lui pardonne. Il ſigne avec le pape Jules II la fameuſe ligue de Cambrai; & marche contre la république de Veniſe. Il remporte en perſonne la bataille d'Aignadel : le fruit de cette victoire eſt la priſe de Crémone, Padoue & de pluſieurs autres places.

1512. Jules II, après avoir obtenu, par les armes triomphantes de Louis XII, à-peu-près ce qu'il vouloit, ſe déclare contre ce prince, pour le chaſſer de l'Italie: Le jeune Gaſton de Foix, envoyé contre le pontife & ſes alliés, repouſſe une armée de Suiſſes, chaſſe le pape
de

de Boulogne, & gagne la célèbre bataille de Ravenne, où il perd la vie comblé de gloire. Avec ce jeune héros expire la fortune de la France. En moins de trois mois, les François sont hors d'Italie. Les Suisses établissent dans Milan le jeune Maximilien Sforce, fils du duc mort prisonnier en France. Gênes reprend sa liberté. Enfin l'empereur Maximilien, Henri VIII, roi d'Angleterre, & les Suisses, attaquent à la fois le royaume. Les Anglois mettent le siége devant Térouane, qu'il prennent après la journée de Guinegate, *dite la journée des éperons*, où les troupes Françoises furent mises en déroute. La conquête de Tournay suit celle de Térouane. Les Suisses assiégent Dijon, & ne peuvent être renvoyés qu'avec vingt mille écus comptant, une promesse de quatre mille, & sept ôtages qui en répondoient.

Louis XII, battu de tous côtés, a recours aux négociations. Il traite avec le pape *Léon X*, reconnu au concile de Pise, & se soumet à celui de Latran. Il traite avec Maximilien, & lui promet sa fille en mariage pour son petit-fils, avec la cession de ses droits sur le Milanès; il traite enfin avec Henri VIII, & épouse sa sœur Marie, pour laquelle il donne un million d'écus. Il avoit alors cinquante-trois ans, & étoit d'une santé fort délicate. Il mourut après deux mois de mariage, en 1515, pleuré de tous les bons citoyens. A sa mort les crieurs disoient le long des rues, en sonnant leurs clochettes: « Le bon roi Louis, père du peuple, est mort. »

Si Louis XII fut malheureux au-dehors de son royaume, il fut heureux au-dedans. On ne peut reprocher à ce prince que la vente des charges. Il en tira en dix-sept années la somme de douze cents mille livres dans le seul diocèse de Paris; mais les tailles, les aides furent modiques. Il auroit peut-être été plus loué, si, en imposant des tributs nécessaires, il eût conservé l'Italie, réprimé les Suisses, secouru efficacement la Navarre, & repoussé l'Anglois. Il fut la dupe de la politique meurtrière du pape Alexandre VII, & de la politique artificieuse de Ferdinand. On doit lui pardonner ces fautes en faveur des qualités précieuses de bon roi, de roi juste. Il eut soin que la justice fût rendue par-tout avec promptitude, avec impartialité, & presque sans frais. On payoit quarante-six fois moins d'épices qu'aujourd'hui, & les offi-

ciers de justice étoient en beaucoup plus petit nombre, & n'en valoient que mieux. Il fut le premier des rois qui mit les laboureurs à couvert de la rapacité du soldat, & qui fit punir de mort les gendarmes qui rançonnoient le paysan. Les troupes ne furent plus le fléau des provinces; &, loin de vouloir les en éloigner, les peuples les demandèrent.

On chérissoit autant dans ce monarque l'homme privé, que l'homme public: il étoit affable, doux, caressant; il égayoit la conversation par de bons mots plaisans, sans être malins. Son amour pour son peuple s'étendit jusqu'à l'avenir. Prévoyant les maux que l'humeur prodigue & inconsidérée de François I causeroit à la France, il pleuroit en disant: « Ce gros garçon gâtera tout. »

Usages, Coutumes des François, depuis le règne de S. Louis, jusqu'à celui de François I.

Il y avoit, du tems de saint Louis, plus de quatre-vingts seigneurs particuliers qui pouvoient battre monnoie; mais il n'y avoit que le roi seul qui eût le droit d'en faire battre d'or & d'argent. D'un des côtés de la monnoie, étoit une croix, & de l'autre des pilers; ce qui fait qu'encore aujourd'hui les différens côtés des monnoies se nomment *croix* & *piles*.

Etienne Boileau ou Boylesve, établit la police à Paris, par l'ordre de ce saint roi. Cet illustre magistrat s'appliqua d'abord à punir les crimes, & à établir, dans toutes les parties de la capitale, cette harmonie si nécessaire dans les grandes villes. Il rangea tous les marchands & artisans en différens corps de communautés, sous le titre de confréries;

Anecdotes & Faits particuliers arrivés depuis le règne de S. Louis, jusqu'à celui de François I.

La Reine Blanche joignoit aux vertus du gouvernement, celles que la religion enseigne & sanctifie. Elle ne cessoit de dire au jeune roi Louis IX: « Quelque tendresse que j'aie » pour vous, mon cher fils, » j'aimerois mieux vous voir » mort, que souillé d'un péché » mortel. ».

Le comte d'Anjou, frère de S. Louis, étoit en procès avec un simple gentilhomme, son vassal; celui-ci, condamné par les officiers du prince, en appelle à la cour du roi. Le comte le fait mettre en prison il est bientôt mandé lui-même. « Croyez-vous, lui dit le roi, » qu'il doive y avoir plus d'un » souverain en France, ou que » vous soyez au-dessus des lois, » parce que vous êtes mon frè» re? »

Usages, &c.

friries ; il dressa les premiers statuts, & forma plusieurs règlemens ; ce qui fut fait avec tant de justice & une si sage prévoyance, que ces mêmes statuts n'ont presque été que copiés ou imités dans tout ce qui a été fait depuis pour la discipline des mêmes communautés, ou pour l'établissement des nouvelles qui se sont formées dans la suite des tems.

Avant son départ pour Tunis, Louis publia une espèce de code connu sous le nom d'*établissement de S. Louis* ; lois encore imparfaites, mais précieux monument de la sagesse & du zèle qu'il opposoit aux abus.

C'est à ce prince que remonte l'institution des notaires royaux : il en créa soixante en titre d'office. On lui rapporte aussi l'érection des charges de maîtres de requêtes. Ils ne fruent d'abord que trois ; ils sont à présent quatre-vingts. Il est le premier de nos rois qui ait eu un officier principal de marine, avec le titre d'Amiral.

On trouve sous le règne de Philippe-le-Hardi, les premières lettres d'ennoblissement en faveur de Raoul, l'orfèvre du roi. Cette prérogative, par laquelle le monarque tiroit un citoyen de la foule, étoit réservée à lui seul. Un arrêt du parlement, en 1280, porte que le comte de Flandre ne peut & ne doit faire un noble sans l'autorité du roi.

C'est Philippe-le-Bel qui rendit le parlement sédentaire à Paris ; une compagnie suivoit auparavant

Anecdotes, &c.

» re ? » Le monarque ordonne que le vassal soit mis en liberté, & qu'il vienne se défendre. Il lui assigne des avocats, personne n'osant plaider sa cause. On examine l'affaire, & le comte d'Anjou est condamné.

On blâmoit un jour ce religieux monarque de faire trop d'aumônes : « Les rois, répon-» dit-il, sont quelquefois obli-» gés d'excéder un peu dans la » dépense ; &, s'il y a de l'ex-» cès, j'aime mieux que ce soit » en aumônes, qu'en choses » mondaines & inutiles. » La fondation des Quinze-Vingts, & celle de la plupart des hôpitaux de la capitale, sont son ouvrage. Il donna aux Chartreux le palais du roi Robert, qui n'étoit point habité, parce qu'il y revenoit, disoit-on, des esprits. Les Chartreux s'y établirent, & les esprits disparurent. C'est de cette opinion populaire que vient le nom de *Fontaine du diable*, & de *rue de l'Enfer*, donné à ce quartier de Paris.

On donnoit aux savans de ce tems-là des noms pleins d'emphase. S. Thomas d'Aquin étoit appellé *Docteur angélique* ; Alexandre de Halès, Cordelier, *Docteur irréfragable* & *Fontaine de la vie* ; S. Bonaventure, *Docteur séraphique* ; Alain de Lille, qui composa six livres *sur les ailes des Chérubins*, étoit nommé le *Docteur universel*.

L'usage de jouer des mystères sur le théâtre commença à s'établir sous le règne de Philippe-le-Bel. Dans une fête qui fut donnée lorsque ce prince conféra

Usages, &c.

auparavant la cour. Ce fut aussi lui qui le premier restreignit les apanages aux seuls hoirs mâles. Il réduisit la plupart des seigneurs à lui vendre leur droit de battre monnoie, & fit graver sur la sienne la légende qui s'est conservée jusqu'à ce jour : *Sit nomen Domini benedictum !* » Que le nom du Seigneur soit » béni ! » On trouve des lettres de ce monarque, dans lesquelles il se sert de la formule, *par la plénitude de la puissance royale.*

Du tems de Charles-le-Bel, la coëffure des femmes étoit en pain de sucre, d'une hauteur extraordinaire, chargée de dentelles qui flottoient en l'air. Cette mode a duré en France près de deux cents ans.

Philippe de Valois est regardé comme l'auteur de l'établissement des greniers à sel & de la gabelle ; ce qui fit qu'Edouard III, roi d'Angleterre, le nommoit assez plaisamment l'*auteur de la loi Salique.*

Ce prince fut peut-être celui de nos rois qui altéra le plus les monnoies. Non-seulement il en haussa la valeur, mais il en faisoit fabriquer de bas aloi. Philippe faisoit jurer à ses officiers monnoyeurs sur les Evangiles, de garder le secret; mais comment pouvoit-il se flatter qu'une telle infidélité ne seroit point découverte ? & quel tems que celui où l'on étoit obligé d'avoir recours à un pareil stratagême !

Tandis que l'exercice de l'arc & de l'arbalète étoit soigneusement cultivé en Angleterre, on le méprisoit en France, comme indigne

Anecdotes, &c.

féra à ses enfans l'ordre de chevalerie : « Là, vit-on Dieu, » dit une ancienne chronique, » manger des pommes, rire avec » sa mere, dire des patenôtres » avec ses apôtres, ressusciter & » juger les morts ; là, furent » entendus les bienheureux chan- » ter en paradis, dans la com- » pagnie d'environ quatre-vingt- » dix anges, & les damnés pleu- » rer dans un enfer noir & » puant, au milieu de plus de » cent diables qui rioient de » leur infortune, &c. ». Tels étoient alors les plaisirs les plus délicats de la France.

On remarque, sous le règne de Charles-le-Bel, l'érection de la baronnie de Bourbon en duché-pairie. Les lettres du roi portent : « J'espère que les » descendans du nouveau duc » (Louis, petit-fils de S. Louis) » contribueront, par leur va- » leur, à maintenir la dignité » de la couronne. » L'application de ces paroles à Henri IV, est intéressante pour tous les François.

Le gibet élevé, par Enguerrard de Marigni, à Montfaucon, fut fatal à tous ceux qui s'en mêlèrent. Marigni y fut attaché. Pierre Remi, qui le fit réparer, y fut pendu. Jean Monnier, Lieutenant civil, y ayant fait toucher, y fit amende honorable. Enfin, Jean de Montaigu, & Samblançai, surintendant des finances, y perdirent ignominieusement la vie.

Après la funeste & sanglante bataille de Créci, Philippe de Valois, vaincu, cherchant un asyle

Usages, &c.

indigne de leur valeur nationale. Avec cette arme *perfide*, disoient alors les François, un poltron peut tuer sans risque le plus vaillant homme : *Nous ne voulons vaincre qu'avec nos lances & nos épées.* Les archers Anglois devinrent terribles. Une grêle des traits décochés avec autant d'adresse que de force, mettoit le désordre par-tout. Il fallut donc enfin employer les mêmes armes ; mais on aima mieux soudoyer des étrangers, que de s'en servir soi-même ; & ces étrangers furent presque toujours de mauvais soldats. Voilà la principale cause des défaites multipliées que la France éprouva durant près d'un siècle, & de la supériorité des Anglois.

Les François ne connoissoient pas encore, ou du moins connoissoient très-peu l'usage du canon. Les Anglois, à la bataille de Créci, en firent jouer six pièces, qui effrayèrent plus par leur nouveauté, qu'elles ne firent effectivement du mal. La poudre, inventée vers 1330, suivant la plus commune opinion, étoit encore alors bien informe ; & le canon n'étoit composé que de planches de cuivre assemblées en rond, liées avec des cercles de fer.

Jean II institua l'ordre de l'Etoile, en faveur des plus grands seigneurs ; mais cet ordre s'avilit bientôt par le trop grand nombre de chevaliers, & fut abandonné aux chevaliers du Guet.

La variation des monnoies, sous le règne de ce prince, est la

Anecdotes, &c.

asyle, arriva vers le milieu de la nuit à la porte d'un château. Il frappa ; le châtelain voulut savoir qui il étoit : « Ouvrez, » dit-il, c'est la fortune de la » France. »

Comme on engageoit le roi Jean II à ne point retourner dans sa prison, ainsi qu'il l'avoit juré, il rejetta cet avis. » Si la » justice & la bonne foi, dit-il, » étoient bannies du reste du » monde, il faudroit qu'on re- » trouvât ces vertus dans la bou- » che & dans le cœur des rois. »

Charles V disoit souvent ; « Je » ne trouve les rois heureux, » qu'en ce qu'ils ont le pouvoir » de faire du bien »

Doué du talent de la parole, il étoit toutefois fort réservé dans ses discours. Quelqu'un disant un jour qu'il n'y avoit rien de plus beau que de savoir bien parler : » Il est vrai, ré- » pondit-il, mais ce n'est pas un » moindre talent que de savoir » se taire. »

Après l'assassinat du duc d'Orléans, commis dans Paris par les ordres de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, Jean Petit, docteur de l'université, vendu au Bourguignon, prononça avec effronterie un long discours, où, après avoir prouvé par douze argumens (en l'honneur des douze apôtres (qu'il étoit permis à chaque particulier de tuer un prince que l'on croyoit être un tyran, il fit l'application de cette maxime au prince assassiné, lui imputant tous les forfaits imaginables. Il conclut qu'on devoit récompenser l'auteur

Usages, &c.

la preuve la plus forte des malheurs qui le désolèrent. Le roi fut réduit à payer ce qu'il achetoit pour sa maison, avec une petite monnoie de cuir, qui avoit au milieu un petit clou d'argent. Cette variation, souvent répétée, étoit plus funeste que les impôts, & sans doute plus fatale au commerce ; aussi le peuple vit-il avec joie l'établissement des tailles & des aides, qui le mettoit à l'abri de cette vexation. Ce qui est étrange c'est que le luxe ne fut jamais porté plus loin par les grands seigneurs ; le roi leur en donnoit lui-même l'exemple.

C'est à Charles V qu'on doit l'arrêt qui fixe la majorité de nos rois à quatorze ans, arrêt qui remédia aux abus des régences, qui absorboient l'autorité royale.

Sous son règne, on imagina les habits mi partis, semblables à ceux de nos bedeaux. Le roi étoit vêtu, par dessous son manteau royal, d'une cotte d'écarlate, dont la forme ressembloit assez aux fourreaux des enfans. Cet habillement étoit commun aux hommes & aux femmes, & avoit une queue traînante plus ou moins, selon la qualité des personnes. Ce fut aussi dans ce tems que les nobles des deux sexes commencèrent à porter les armoiries de leurs maisons, brodées sur leurs habits.

Tout ce que la démence du roi Charles VI procura à la France, outre de grands malheurs, fut l'invention des cartes à jouer. On les connoissoit très-peu avant son règne ; on les

Anecdotes, &c.

teur de l'assassinat, « à l'exemple des rémunérations faites à Monseigneur S. Michel l'Archange, pour avoit tué le diable. » Cette abominable doctrine fut condamnée à la requête de l'université, & par les soins du fameux Gerson.

Les habitans de Paris, ayant ouvert leurs portes à Charles VII, s'empressèrent d'effacer leurs anciennes révoltes, par les démonstrations de joie qu'ils donnèrent à ce prince. L'entrée du monarque fut magnifique. Sur le passage, depuis la porte de Saint-Denis jusqu'à Notre-Dame, les rues étoient pleines de théâtres, où l'on jouoit les mystères. Il trouva d'abord une mascarade qu'on imagineroit pas aujourd'hui : c'étoient les sept péchés capitaux, combattus par les trois vertus théologales & les quatre vertus cardinales.

Louis XI, ce prince si terrible, étoit l'esclave de son Médecin Jean Coitier. Cet Esculape téméraire & insolent osoit lui dire : « Je sais qu'un beau matin vous me renverrez, comme vous faites de tant d'autres, mais je jure Dieu que vous ne vivrez point huit jours après. « En cinq mois, il donna près de cent mille écus à ce médecin.

Irrité contre un astrologue qui avoit prédit la mort de sa maîtresse, il le fit venir, bien résolu de ne le point épargner. « Toi, qui prévois tout, lui dit-il, quand mourras-tu ? » L'habile astrologue, qui pénétra le dessein du prince, lui répondit :

Usages, &c.

les employa pour amuser ce monarque valétudinaire. Cette invention, favorable à la paresse, est devenue pernicieuse à la société, en dégoûtant des exercices du corps, en procurant contre l'ennui, aux gens oisifs, une ressource souvent pire que l'ennui même, & en facilitant les moyens de ruiner tout-à-la-fois sa santé & sa fortune.

On vit sous ce prince le premier exemple de la taille réelle, dont le systême a été si souvent renouvellé. On appeloit taille les anciennes impositions, parce que les collecteurs marquoient sur une petite taille de bois ce qu'ils avoient reçu des contribuables : tant l'usage d'écrire étoit alors peu commun!

On vit aussi se former les premières troupes d'acteurs de théâtres. Les plus graves, nommés *confrères de la passion*, représentoient burlesquement les mystères. Les *enfans sans soucis*, dont le chef étoit *le prince des sots*, mirent sur la scène des aventures bizarres & ridicules. Les clercs de procureurs, ou clercs de la basoche, commencèrent par des moralités allégoriques, & s'attachèrent aux farces. Les *Cornards* en Normandie sous un chef qu'on appelloit *l'abbé des Cornards*, & qui portoit la crosse & la mître; jouoient des pièces également satyriques & impertinentes. Tous ces théâtres étoient une école de superstition, d'indécence & de grossiéreté.

La coëffure des femmes étoit alors composée d'un vaste bonnet

Anecdotes, &c.

répondit : « Je mourrai trois » jours avant Votre Majesté. » On prit grand soin de sa personne.

Louis XI ne vouloit jamais prêter serment sur la croix de S. Lô d'Angers, parce que, suivant une vieille croyance de son tems, ceux qui violoient ce serment, mouroient misérablement dans l'année. Ses ennemis profitèrent plus d'une fois de la bizarrerie de cette opinion, & découvrirent par-là ce qu'il avoit de plus caché dans l'ame. On n'avoit qu'à exiger de lui qu'il jurât par la croix de S. Lô, s'il le refusoit, ses propositions & ses offres n'étoient pas sincères. Son jurement ordinaire étoit, *par la Pâque-Dieu*.

Il faisoit manger avec lui, non-seulement les seigneurs, pour les attacher à la cour, mais les étrangers qui pouvoient l'instruire, quelquefois même des marchands. Un de ces derniers, nommé *Maître-Jean*, flatté de cette distinction, s'avisa de lui demander des lettres de noblesse. Le roi les lui accorda, & dès lors ne daigna plus le regarder. Maître-Jean témoigna sa surprise: « Allez, » monsieur le gentilhomme, lui » dit Louis, quand je vous fai» sois asseoir à ma table, je » vous estimois comme le pre» mier de votre condition; au» jourd'hui que vous en êtes le » dernier, je ferois injure aux » autres, si je vous faisois la » même faveur. »

On le voyoit se mêler avec les Bourgeois; s'informer de leurs

Usages, &c.

net, réparé de bourelets monstrueux, de trois quartiers de haut, formant deux larges oreilles qui rendoient les portes trop étroites pour leurs têtes. Elles avoient inventé des robes à manches déchiquetées, & traînantes. Les manches des pourpoints des hommes étoient aussi énormes & aussi ridicules.

L'Imprimerie, inventée depuis peu en Allemagne, fut introduite en France, sous le règne de Charles VII. Ceux qui mirent en vente les premiers livres imprimés, passèrent pour magiciens, car on mettoit de la magie par-tout.

Malgré le luxe & l'extravagance des modes de ce tems là on ignoroit tellement les commodités de la vie, que, durant l'hiver rigoureux de 1537, les seigneurs & les dames de qualité qui n'osoient monter à cheval, se faisoient traîner dans des tonneaux.

Charles VII réduisit la Gendarmerie à quinze compagnies, chacune de cent hommes d'armes. Chaque gendarme avoit six chevaux, de façon que cette troupe formoit neuf mille cavaliers. Il établit aussi cinq mille quatre cents archers, dont une partie combattoit à pied, & l'autre servoit de cavalerie légère. Ce prince est le premier de nos rois qui ait imposé de nouveaux tributs sans le concours des Etats-généraux.

Quoique plusieurs rois de France, prédécesseurs de Louis XI, eussent porté le titre de très-Chrétien, c'est néanmoins dans

Anecdotes, &c.

leurs affaires, se [faire] inscrire dans les confréries d'artisans. Il affectoit dans ses habits une simplicité mesquine & indécente. Dans une entrevue avec le roi de Castille, en 1463, il parut en habit de gros drap, la tête couverte d'un vieux chapeau, tandis que le Castillan étaloit une fastueuse magnificence. Dans sa maladie, il affecta, au contraire, de s'habiller magnifiquement, pour empêcher qu'on ne s'apperçût de son état, qui n'en devenoit que plus visible.

Gênes s'étoit soumise à la France sous Charles VI. Cette république volage, après de fréquentes révoltes, offrit encore à Louis XI de le reconnoître pour souverain. Il répondit : » Vous vous donnez à moi, » & moi je vous donne au dia- » ble. »

L'ambassadeur de la république de Venise voulant détourner Louis XII d'entrer dans la ligue de Cambrai, en lui vantant la prudence des Vénitiens : » J'opposerai, lui dit ce prince, » un si grand nombre de fous » à vos sages, que je les dé- » concerterai. »

Sur le point de livrer la bataille d'Aignadel, on lui représente que les Vénitiens se sont emparés du seul poste qu'il pouvoit occuper. » Où camperez- » vous, Sire, lui demande un » grand de sa cour ?—Sur leur » ventre, répondit-il. » Quelqu'un lui conseillant, durant la mêlée, de ne point tant exposer sa personne : » Que ceux qui ont » peur, s'écrie-t-il, se mettent » derrière

Usages, &c.

dant la personne de ce prince que cette qualification commença à être affectée particulièrement à nos monarques, ainsi que le titre de *Majesté*, peu connu jusqu'alors.

Ce fut lui qui établit des postes, par une avidité d'apprendre les nouvelles. Deux cent trente commis à ses gages portoient les ordres du monarque & les lettres des particuliers dans tous les coins du royaume. Il est vrai qu'il fit payer cher à la France cet établissement utile; il augmenta les tailles de trois millions sept cents mille livres, par an, ce qui pouvoit faire environ vingt-trois millions d'aujourd'hui: au lieu que Charles VII n'avoit jamais levé, par an, que dix-huit cents mille francs.

Ce fut sous Louis XI que se fit le premier traité d'alliance entre la France & les Suisses. Le monarque, qui savoit se prêter à tout, s'honoroit du titre de bourgeois de Berne, en conséquence des lettres de bourgeoisie qu'il avoit fait demander aux cantons Helvétiques.

Charles VIII établit la compagnie des Cent-Suisses. Ce fut aussi sous son règne que le grand Conseil fut érigé en cour souveraine.

Louis XII érigea en parlement la cour souveraine de Normandie, dite l'*Echiquier*. Il créa celui d'Aix en Provence, & fit publier une patente du Soudan d'Egypte, qui le déclaroit souverain de Jérusalem & des lieux saints.

Il maintint l'usage où étoient les parlemens du royaume de choisir trois sujets pour remplir une place vacante. Le roi nommoit un des trois. Les dignités de la robe n'étoient données alors qu'aux avocats; elles étoient l'effet du mérite, ou de la réputation qui suppose le mérite. Son édit de 1499 a rendu sa

Anecdotes, &c.

» derriere moi. » L'Alviane, général des Vénitiens, ayant été fait prisonnier, ne répondit aux bontés du roi que par une dédaigneuse indifférence. Louis se contenta de le renvoyer au quartier des prisonniers. « il vaut » mieux le laisser, dit-il, je » m'emporterois, & j'en serois » fâché. Je l'ai vaincu; il faut » me vaincre moi-même. » Ce bon roi ayant appris le gain de la bataille de Ravenne, & la mort de Gaston-de Foix, son neveu, qui avoit été tué: « Je » voudrois, dit-il, n'avoir plus » un pouce de terre en Italie, » & pouvoir à ce prix faire re» vivre mon neveu Gaston, & » tous les braves hommes qui » ont péri avec lui. Dieu nous » garde de remporter jamais de » telles victoires! »

Avec treize millions de revenu, qui en vaudroient environ cinquante aujourd'hui, ce prince soutint la majesté du trône, & fournit à tout. Il disoit que la justice d'un prince l'oblige à ne rien devoir plutôt que sa grandeur à beaucoup donner. « J'aime mieux, disoit-il un » jour, voir les courtisans rire » de mon avarice que de voir » mon peuple pleurer de mes » dépenses. »

mémoire chère à tous ceux qui administrent la justice, & à tous ceux qui l'aiment. Il ordonne, par cet édit, qu'on *suive toujours la loi, malgré les ordres contraires que l'importunité pourroit arracher du monarque.*



ENTRETIEN XVII.

Tableau général de l'Histoire de France, depuis le règne de François I. jusqu'à celui de Louis XIII.

FRANÇOIS I, *dit* LE GRAND, *& le Père des Lettres.*

1515. FRançois, comte d'Angoulême, & gendre de Louis XII, dont il avoit épousé la fille aînée, nommée madame *Claude*, étoit arrière-petit-fils de ce duc d'Orléans assassiné par le duc de Bourgogne. La couronne lui appartenoit en qualité de premier prince du sang; son esprit, ses talens, son courage, sa grandeur d'ame le rendoient digne de la porter: heureux si à ces vertus il eût joint la prudence! Il donna sa confiance à Louise de Savoie, sa mère; & cette femme impérieuse, avare, lui fit commettre bien des fautes.

Se livrant, comme ses prédécesseurs, à l'ambition de conquérir des Etats en Italie, il lève des troupes, traverse les Alpes par un passage jusqu'alors impraticable, arrive dans les plaines de Marignan, où il rencontre les Suisses. Il leur livre bataille: il partage les fatigues & les dangers du soldat; & quoiqu'il eût passé une partie de la nuit sur l'affût d'un canon, il remporte une victoire complète. Ce combat fut appelé la *bataille des Géans* par le maréchal de Trivulce, qui avoit assisté à dix-huit journées très-vives & très-sanglantes. Milan est emporté: le pape Léon X traite avec le vainqueur, qui, pour complaire au pontife, abolit la fameuse pragmatique-sanction, que l'on appeloit le *Palladium* de la France. Envain les universités & les parlemens s'opposèrent à ce concordat, par lequel le pape & le roi se donnoient mutuellement ce qui ne leur appartenoit pas; il fallut plier sous la volonté du souverain

1520. Une funeste rivalité s'élève entre l'empereur Charles-Quint & François I. Ces deux princes se déclarent la guerre. Le connétable de Bourbon quitte le parti de la France par les injustices de la mère du roi. François I subjugue & perd presqu'en même-tems la Navarre. Il est plus heureux en Picardie, d'où il chasse Charles qui y étoit entré. Il pénètre même dans la Flandre, où il enlève à son ennemi, Landrecie, Bouchain, Hesdin, & plusieurs autres places. Le Milanès se révolte; les François en sont chassés en 1522. Le connétable de Bourbon se jette dans la Provence, emporte Toulon & assiége Marseille. Le roi marche à sa rencontre, le contraint de disparoître, le poursuit dans le Milanès, & le combat à Pavie. La fortune l'abandonne; il est battu & fait prisonnier avec les principaux seigneurs de France. Son courage ne se démentit point: & ce fut alors qu'il écrivit à sa mère: *Madame, tout est perdu hormis l'honneur.* Il ne recouvra sa liberté que par un traité onéreux, signé à Madrid le 14 janvier 1526. Il renonçoit à ses prétentions sur Naples, le Milanès, Gênes & Ast, à sa souveraineté sur la Flandre & l'Artois; il devoit céder le duché de Bourgogne; mais il n'accorda rien, sous prétexte que les Etats généraux de son royaume s'y opposoient; au contraire, il forma contre l'empereur une confédération nommée la *ligue sainte*. La guerre recommença, & ne se termina qu'en 1529, par le traité de Cambrai. Alors François I épousa Eléonore, veuve du roi de Portugal & sœur de l'empereur, & racheta de ce prince, devenu son beau-frère, la liberté de ses deux fils qu'il avoit donnés pour ôtages, en sortant de sa prison: cette liberté coûta deux millions d'or.

1534. Le monarque François envoie en Amérique Jacques Cartier, habile navigateur de Saint-Malo, pour faire des découvertes, & en effet, il découvrit le Canada. » Quoi! disoit plaisamment ce prince, le roi d'Espagne » & celui de Portugal partagent tranquillement entr'eux » le Nouveau-Monde sans m'en faire part! Je voudrois » bien voir l'article du testament d'Adam qui leur lègue » l'Amérique. »

1535. La passion malheureuse d'être duc de Milan, & vassal de l'empire malgré l'empereur, le possédoit toujours. Il passe encore en Italie, & s'empare de la Sa-

voie. Charles de ſon côté fond ſur la Provence, aſſiége Marſeille, & eſt repouſſé.

1538. François I cherchoit par-tout des ennemis à ſon heureux rival. Il s'unit avec Soliman II; mais cette alliance avec un empereur Mahométan excita les murmures de l'Europe Chrétienne, ſans lui procurer aucun avantage. Las de la guerre, il conclut enfin une trève de dix ans avec Charles, dans une entrevue que le pape Paul III leur ménagea à Nice. L'empereur ayant paſſé quelque-tems après par la France, pour aller châtier les Gantois révoltés, lui promit l'inveſtiture du Milanès pour un de ſes enfans. Il n'eut pas plutôt quitté le royaume, qu'il refuſa ce qu'il avoit promis. La diſcorde ſouffle de nouveau la vengeance. François envoie des troupes en Italie, dans le Rouſſillon, & dans le Luxembourg. Le comte d'Enguien bat les Impériaux à Cérizoles, en 1544, & ſe rend maître du Montferrat. La France unie avec Barberouſſe, roi de Tunis & d'Alger, & Guſtave Vaſa, roi de Suède, ſe promettoit de plus grands avantages, lorſque Charles-Quint & Henri VIII, roi d'Angleterre, ligués contre François I détruiſirent toutes ſes eſpérances en pénétrant dans la Picardie & dans la Champagne. Dans cette circonſtance, le Luthérianiſme fit le ſalut du royaume. Les princes Luthériens d'Allemagne s'uniſſent contre l'empereur. Charles, preſſant la France, & preſſé dans l'empire, fit la paix à Crépi en Valois, le 18 ſeptembre de la même année. François I. délivré de l'empereur, s'accommoda en 1546 avec le roi d'Angleterre, & mourut l'année d'après à Rambouillet, à l'âge de cinquante-deux ans. Il étoit attaqué, dit-on, depuis près de neuf années, de cette maladie honteuſe & funeſte que la découverte du Nouveau-Monde avoit tranſplantée en Europe. Ce prince fut plus brave chevalier que grand roi. Il eut plutôt l'envie que le pouvoir d'abaiſſer Charles-Quint, ſon rival de gloire, moins brave, moins aimable que lui, mais plus puiſſant, plus heureux, plus politique. Comme il avoit beaucoup d'élévation & qu'il réfléchiſſoit peu, il négligea trop la politique, & ſe fia trop ſur ſon courage. Quoiqu'il s'occupât beaucoup du ſoin d'étendre ſon royaume, il ne le gouverna jamais par lui-même. L'Etat fut ſucceſſivement abandonné aux caprices de la ducheſſe d'Angoulême, ſa mère, aux paſ-

ſions des miniſtres, à l'avidité des favoris. Auſſi laiſſa-t-il beaucoup des dettes, quoiqu'il eût accablé ſon peuple d'impôts. La protection qu'il accorda aux beaux arts, a couvert auprès de la poſtérité la plupart de ſes défauts. Il ſe trouva préciſément dans le tems de la renaiſſance des lettres; il en recueillit les débris échappés aux ravages de la Grèce, & il les naturaliſa en France. Il fonda le collége Royal; il forma une bibliothèque volumineuſe; il récompenſa les talens en roi. Son règne eſt l'époque de pluſieurs révolutions dans l'eſprit & dans les mœurs des François. Il appela à la cour les dames, les cardinaux & les prélats les plus diſtingués de ſon royaume; & le palais du ſouverain devint dès-lors la ſource de la politeſſe & de la galanterie.

HENRI II.

1547. Henri II, fils de François I, avoit vingt-neuf ans lorſqu'il monta ſur le trône. La France étoit en guerre avec l'Angleterre. Le nouveau roi la ſoutint avec ſuccès, & la finit en 1550 par une paix aſſez avantageuſe. Deux ans après, il ſe déclare contre Charles-Quint, enlève à ce prince Metz, Toul & Verdun, qu'il réunit à ſes domaines; mais, pour faire ces conquêtes, il accable ſon peuple; il met un impôt de vingt-cinq livres ſur chaque clocher, & un autre ſur l'argenterie. L'empereur ſe préſente devant Metz; le roi lui oppoſe le duc de Guiſe; & le monarque Allemand eſt obligé de fuir. Pour venger ſa honte, il détruit Térouane. Henri uſe de repréſailles en ravageant le Brabant, le Hainaut, le Cambraiſis. Il défait les Impériaux à la bataille de Renti, durant laquelle il chercha à combattre l'empereur corps à corps, mais Charles l'évita. La fortune lui eſt moins favorable à Marcian en Toſcane, où ſes toupes ſont battues. Enfin l'épuiſement des puiſſances belligérantes fait conclure une trève de cinq ans à Vaucelles, en 1556.

1557. Cette paix ne fut pas de longue durée. Philippe II ſuccède à ſon père Charles-Quint ſur le trône d'Eſpagne, & ce prince, uni avec l'Angleterre, paroît en Picardie à la tête de quarante mille hommes, commandés par Emmanuel Philibert, duc de Savoie, l'un des plus grands capitaines de ſon ſiècle. L'armée Françoiſe eſt tellement défaite à la journée de Saint-Quentin, qu'il ne

reste rien dans l'infanterie : tout est tué ou pris, & le vainqueur ne perd que quatre-vingts hommes. Le connétable de Montmorency & presque tous les officiers généraux sont prisonniers, le duc d'Enguien est blessé à mort ; la fleur de la noblesse est moissonnée : cette funeste bataille plonge la France dans le deuil & dans l'alarme.

Le duc de Guise, rappelé d'Italie, rassemble une armée, rassure le royaume par la prise de Calais, de Guine & de Thionville. Le duc de Nevers prenoit en même-tems Charlemont; & le maréchal de Termes, Dunkerque & Saint-Vinox ; & le maréchal de Brissac, ne pouvant vaincre en Piémont, à cause du petit nombre de ses troupes, tâchoit de s'y soutenir sans être vaincu.

1559. Ces succès faisoient espérer une paix avantageuse : Henri, mal conseillé, en conclut une le 3 avril, qui fut nommée depuis la *malheureuse paix*. Il perdit par ce traité ce que les armes Espagnoles n'auroient pu lui enlever après trente années de victoires. Par la même paix, furent conclus les mariages d'Elisabeth, sa fille, avec le roi Philippe II, & de Marguerite sa sœur, avec le duc de Savoie. Les fêtes qu'il donna à l'occasion de ce second mariage furent funestes à la France. Henri, dans un tournois qu'il avoit ordonné dans la rue S. Antoine, fut blessé en jouant contre Gabriel, comte de Montgoméri, capitaine de la garde Ecossoise. Ce champion ayant rompu sa lance, oublia de jetter, selon la coutume, le tronçon qui lui étoit demeuré dans la main, & le tint toujours baissé ; de sorte qu'en courant, il rencontra la tête du roi, & lui donna dans la visière un si furieux coup, qu'il lui creva l'œil droit. Le monarque mourut de sa blessure, le 10 Juillet à l'âge de quarante-un ans.

Henri eût été sans défaut, si sa conduite eût répondu à sa bonne mine ; mais sa riche taille, son visage doux & serein, son esprit agréable, son adresse dans toutes sortes d'exercices, son agilité & sa force corporelle, ne furent pas accompagnés de la fermeté d'esprit, de l'application, de la prudence & du discernement qui sont nécessaires pour bien commander. Il étoit naturellement bon, & avoit les inclinations portées à la justice ; mais son esprit fut toujours en tutelle ; &, pour ne vouloir rien faire de son chef, il fut cause de tout le mal que firent ceux qui le gouvernoient. Il avoit une merveilleuse

facilité de s'exprimer autant en public qu'en particulier; & l'on eût pu aussi le louer sur son amour pour les belles lettres & sur ses libéralités envers les savans, si la corruption de sa cour, autorisée par son exemple, n'eût invité les plus beaux esprits de son tems à se signaler plutôt par des poësies lascives, que par des ouvrages solides. La galanterie étoit l'emploi le plus ordinaire des courtisans; & la passion du prince pour Diane de Poitiers, qu'il fit duchesse de Valentinois, étoit le premier mobile de tout ce qui se passoit dans le gouvernement. Les ministres & les favoris plioient également sous elle; & le connétable Anne de Montmorency lui-même tout aimé du roi, tout grave qu'il étoit, ne pouvoit se dispenser d'avoir recours à sa faveur: tant étoit grand l'empire que cette femme, malgré son âge de quarante-sept ans, malgré ses infidélités fréquentes, avoit pris sur l'esprit du foible monarque!

FRANÇOIS II.

1550. François II, fils de Henri II, de la trop fameuse Catherine de Médicis, ne porta le sceptre que dix-sept mois; mais son règne vit éclorre tous les maux qui depuis désolèrent la France. François, duc de Guise, & le cardinal de Lorraine, furent mis à la tête du gouvernement, & commencèrent la subversion du royaume. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, & Louis, son frère, prince de Condé, fâchés que deux étrangers tinssent le roi en tutelle, la nation en esclavage, les princes du sang & les officiers de la couronne éloignés, résolurent de secouer le joug. Ils se joignirent aux Calvinistes pour détruire les Guises, protecteurs des Catholiques. L'ambition fut la cause de cette guerre; la religion, le prétexte; & la conspiration d'Amboise, le premier signal. Cette conspiration éclata au mois de mars 1563. La cour étant prévenue, les conjurés furent découverts & punis; & le pouvoir des Guises n'en devint que plus despotique. Ils firent donner un édit à Romorantin, par lequel la connoissance du crime d'hérésie étoit renvoyée aux évêques, & interdite aux parlemens. Le fameux chancelier de l'Hôpital ne dressa cet édit que pour éviter l'établissement de l'inquisition. On défendit aux Calvinistes de te-

nir des aſſemblées. On créa dans chaque parlement une chambre qui ne connoiſſoit que de ces cas-là, & qu'on appeloit la *Chambre ardente.* Le prince de Condé, chef du parti Calviniſte, fut arrêté, condamné à perdre la tête, & alloit finir par la main du bourreau, lorſque François II, malade depuis long-temps, infirme dès ſon enfance, mourut à dix-ſept ans, le 5 décembre, d'une apoſthume à l'oreille. Il laiſſoit un royaume endetté de quarante-deux millions, & en proie aux fureurs des guerres civiles. Quoique la France tombât dans la minorité par ſa mort, il ne fut pas regretté, parce qu'on aimoit mieux une minorité véritable, qu'une majorité imaginaire. Les ſerviteurs de François II l'appelèrent *le roi ſans vices* : on peut ajouter *& ſans vertus.*

CHARLES IX.

1550. La mort du dernier roi augmenta les diſcordes inteſtines. Charles, ſon frère & ſon ſucceſſeur, n'avoit encore que dix ans. Catherine de Médicis, ſa mère, eut l'adminiſtration du royaume avec le roi de Navarre, qu'on déclare lieutenant-général. Catherine partagée, entre deux factions, celle des Bourbons & celle des Guiſes, réſolut de les détruire l'une par l'autre, & alluma ainſi de plus en plus la guerre civile. Elle commença par convoquer le colloque de Poiſſy, entre les Catholiques & les Proteſtans ; & le réſultat de ce colloque ayant été un édit favorable à ceux-ci, le royaume fut tout en feu. Le maſſacre qui fut fait à Vaſſi, ſur les frontières de Champagne, d'une troupe de Calviniſtes, & dans lequel François, duc de Guiſe, fut bleſſé, fut le ſignal de la révolte. Condé, déclaré chef & protecteur des Proteſtans, ſurprend Orléans, devenu le boulevard de l'héréſie. Les Huguenots, à ſon exemple, ſe rendent maîtres de pluſieurs villes ; le duc de Guiſe les taille en pièces à Dreux ; &, peu de tems après, il fut aſſaſſiné en aſſiégeant Orléans.

1563. Cette mort ne change rien : l'effervescence des eſprits continue. Charles IX eſt déclaré majeur à l'âge de treize ans & un jour. La guerre s'allume avec l'Angleterre ; le roi la termine par un traité, & va viſiter ſon royaume. Les Calviniſtes entreprennent de l'arrêter, & ne

ne peuvent réussir. Le connétable Anne de Montmorency gagne la bataille de Saint-Denis, & périt en triomphant. Le duc d'Anjou, depuis Henri III, se met à la tête de l'armée royale, & plus heureux général qu'il ne fut bon monarque, il remporte, en 1596, les batailles de Jarnac, contre Condé, & de Montcontour contre Coligni.

1572. Cependant les deux partis font la paix. En vain les avantages qu'on fait aux hérétiques inspirent-ils de la défiance à leurs chefs; le perfide Charles IX, instruit dans l'art de feindre & de dissimuler, calme leurs craintes en donnant sa sœur au jeune roi de Navarre, fils d'Antoine de Bourbon, & connu dans la suite sous le nom de Henri IV. Ces apparences séduisantes cachoient le complot le plus affreux. Une nuit, veille de la S Barthelemi, toutes les maisons des Protestans furent forcées en même-tems. Hommes, femmes, enfans, les Guises massacrèrent tout sans distinction. Coligni fut assassiné par un barbare nommé *Besme* Son corps, séparé de sa tête, fut pendu par les pieds au gibet de Montfaucon Charles IX qui, pendant le massacre, avoit animé les meurtriers; voulut encore aller jouir de ce spectacle horrible. Un de ses courtisans l'avertissant de se retirer, parce que le cadavre de l'amiral sentoit mauvais, il lui répondit par ces inhumaines paroles: *Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon.* Les Huguenots ne furent point traités moins cruellement dans plusieurs villes du royaume; mais cette horrible boucherie, pour laquelle Grégoire XII fit à Rome une procession solemnelle, augmenta leur rage, sans les rendre moins formidables. Envain le duc d'Anjou voulut leur enlever la Rochelle; il échoua par-tout devant leurs places, & l'on ne reconnut plus le vainqueur de Jarnac.

1574. Depuis cette barbarie que Charles IX avoit approuvée & excitée, ce prince paroissoit tout changé Son sang couloit toujours, & perçoit au travers des pores de sa peau; maladie regardée par les Protestans comme un effet de la vengeance divine, & qui l'emporta à l'âge de vingt-quatre ans. Il se repentit d'avoir régné, & encore plus d'avoir laissé régner des bourreaux sous son nom. Ce roi sanguinaire protégeoit pourtant les lettres & les beaux arts, ce qui auroit dû adoucir la férocité de son ame. Il reste encore des vers de lui qui ne sont pas sans mérite pour son tems. Il aimoit les poëtes, quoiqu'il ne les

estimât pas : on assure qu'il disoit d'eux, qu'il falloit les traiter comme les bons chevaux, les bien nourrir & ne les pas rassasier. Qui croiroit que ce fut sous son règne que furent faites nos lois les plus sages, & les ordonnances les plus salutaires à l'ordre public ? Elles furent l'ouvrage du zèle & de la sagesse de l'immortel chancelier de l'Hôpital. Ce grand homme donna pour devise au roi deux colonnes, avec ces mots : *Pietate & justitiâ*, « par » la piété & par la justice ». Quelle devise pour l'auteur de la Saint-Barthelemi !

HENRI III.

1575. Charles IX mourut sans enfans. Henri d'Anjou son frère, qui depuis trois mois étoit placé sur le trône de Pologne, apprend cette nouvelle, & se dérobe à ses nouveaux sujets, pour venir régner en France au milieu des troubles & des factions. Il fait d'abord avec succès la guerre aux hérétiques ; il gagne sur eux la bataille de Dormans ; mais ensuite il leur accorde la paix la plus avantageuse par le traité de Nérac, en 1580. Cette paix révolte les Catholiques. Depuis la mort du duc d'Alençon, frère du roi, la couronne appartenoit à Henri de Navarre, chef des Protestans : le duc de Guise prétend la lui arracher, du consentement de la nation, & forme, sous le nom de *sainte Ligue*, cette association redoutable qui désola le royaume.

Cependant Henri III, au lieu de veiller à ses affaires, se plongeoit dans la mollesse, & se livroit avec ses favoris qu'on appeloit *les mignons*, à des débauches abominables. Il mêloit la religion à la plus infame lubricité : il faisoit avec eux des retraites, des pélerinages; il se donnoit la discipline ; il instituoit des confréries de pénitens; & se donnoit en spectacle sous leur habit : on ne l'appeloit que *frère Henri*. Ses momeries sacriléges, loin de masquer ses vices, ne faisoient que leur donner encore plus d'éclat. On l'eût pris pour une femme coquette, plutôt que pour un roi, que pour un homme. Il couchoit avec des gants d'une peau particulière, pour conserver ses belles mains ; il mettoit sur son visage une pâte préparée, & une espèce de masque par-dessus.

Le feu de la guerre civile couvoit toujours en France;

La Ligue prenoit à chaque inſtant de nouvelles forces. Henri III fut aſſez mal habile pour s'en rendre l'eſclave, en s'en déclarant le chef. Il s'unit avec Guiſe, ſon ſujet rebelle, contre le roi de Navarre, ſon ſucceſſeur & ſon beau-frère, que la nature & la politique lui déſignoient pour ſon allié.

1585. Tous les priviléges des Proteſtans ſont révoqués. Ils prennent les armes en Guienne & en Languedoc, ſous la conduite du roi de Navarre & du prince de Condé. Sixte-Quint ſignaloit en même tems ſon exaltation au ſouverain pontificat, par une bulle terrible contre ces deux princes; &, pour la confirmation de la Ligue, Henri III envoyoit contre eux Joyeuſe, ſon favori, avec la fleur de la nobleſſe Françoiſe, & une puiſſante armée. Henri de Navarre l'ayant défaite entièrement à Coutras, le 10 octobre 1587, ne ſe ſervit de ſa victoire que pour offrir une paix ſûre au royaume, & ſon ſecours au roi; mais il fut refuſé, tout vainqueur qu'il étoit.

1588. Le duc de Guiſe étoit plus à craindre & plus puiſſant que jamais. Il venoit de battre les Allemands qui alloient renforcer l'armée du Navarrois. De retour à Paris, il fut reçu comme le ſauveur de la nation. Henri III, ſollicité de toutes parts, ſortit, mais trop tard, de ſa profonde léthargie: il eſſaya d'abattre la Ligue; il voulut s'aſſurer de quelques bourgeois les plus ſéditieux; il oſa défendre à Guiſe l'entrée de la capitale; mais il éprouva à ſes dépens ce que c'eſt que de commander ſans pouvoir. Guiſe, au mépris des ſes ordres, vint à Paris: les bourgeois prirent les armes; les gardes du roi furent arrêtés, & lui-même empriſonné dans ſon palais. Si Guiſe avoit entrepris dans ce jour ſur la liberté ou ſur la vie du roi, il auroit été le maître de la France; mais il le laiſſa échapper. Henri III s'enfuit à Blois, où il convoqua les Etats-généraux du royaume. Guiſe, après avoir chaſſé ſon ſouverain de la capitale, oſa venir le braver à Blois, en préſence d'un corps qui repréſentoit la nation. Le monarque & le ſujet ſe réconcilièrent ſolemnellement; ils allèrent au même autel; ils y communièrent enſemble: l'un promit, par ſerment, d'oublier toutes les injures paſſées; l'autre d'être obéiſſant & fidèle à l'avenir: mais dans le même tems le roi projettoit de faire mourir Guiſe, & Guiſe de faire détrôner le roi, Henri le

prévient, & le fit assassiner avec le cardinal son frère, compagnon de ses desseins ambitieux. Le sang de ces deux hommes fortifia la Ligue, comme la mort de Coligni avoit fortifié les Protestans. Le fameux duc de Mayenne, cadet du duc assassiné, aussi grand homme que lui, & non moins remuant, fut déclaré, en 1589, *lieutenant-général de l'Etat & couronne de France*, par le conseil de l'union. Les villes les plus importantes du Royaume, Paris, Rouen, Dijon, Lyon, Toulouse, soulevées comme de concert, se donnent à lui, & se révoltent ouvertement contre le roi. On ne regardoit plus ce prince que comme un assassin & un parjure. Le pape l'excommunie. Soixante-dix docteurs assemblés en Sorbonne le déclarent déchu du trône, & ses sujets déliés du serment de fidélité. Les prêtres refusent l'absolution aux pénitens qui le reconnoissent pour roi. La faction des Seize emprisonne à la Bastille les membres du parlement affectionnés à la monarchie. Les autres, à la sollicitation de la duchesse de Guise, instruisent le procès criminel contre *Henri de Valois, ci-devant Roi de France & de Pologne.*

Ce roi s'étoit conduit avec tant d'aveuglement, qu'il n'avoit point encore d'armée Il envoyoit Sancy négocier des soldats chez les Suisses; il avoit la bassesse d'écrire au duc de Mayenne, pour le prier d'oublier l'assassinat de son frère. Il ajoutoit à cette bassesse la foiblesse d'envoyer à Rome demander l'absolution des censures qu'il croyoit avoir encourues par la mort du cardinal de Guise. Ne pouvant calmer le pontife Romain, ni les factieux de Paris, il a recours à Henri de Navarre, son vainqueur. Ce prince mena son armée à Henri III; &, avant que ses troupes fussent arrivées, il eut la générosité de le venir trouver, accompagné d'un seul page.

1589. Les deux rois marchent vers Paris. La ville n'étoit pas en état de se défendre; la Ligue touchoit à sa ruine, lorsqu'un dominicain, nommé *Jacques Clément*, changea toute la face des affaires. Ce moine fanatique, encouragé par son prieur, par l'esprit de la Ligue, préparé à son parricide par des jeûnes & des prières, muni des sacremens, & croyant courir au martyre, se rendit à S. Cloud où étoit le quartier du roi. Ayant été conduit devant Henri, sous prétexte de lui révéler un secret important, il lui remit une lettre qu'il disoit être écrite par

Achille de Harlay, premier président. Tandis que le roi lit, le malheureux le frappe dans le ventre, & laisse le couteau dans la plaie. Henri le retira lui-même, & en donna au meurtrier un coup au front, en s'écriant: *Ah! misérable! que t'ai-je fait pour m'assassiner ainsi?* Les courtisans massacrèrent aussitôt l'assassin, & le monarque expira le lendemain, 2 août, à l'âge de trente-huit ans, après en avoir régné quinze. Ce prince parut digne du trône tant qu'il n'y monta pas. Son caractère fut un mélange inconcevable de grandeur d'ame & de petitesse d'esprit, de vigueur & de mollesse, d'activité & d'indolence, de tendresse & d'insensibilité, de libertinage & de superstition. Nul prince ne représentoit avec plus de dignité que lui dans les occasions importantes. A la figure la plus noble & la plus prévenante, il joignoit une éloquence naturelle & majestueuse; mais ce même roi s'avilissoit aux yeux de ses sujets, par des amusemens puériles & par des discours indécens. Il donnoit des audiences ayant une corbeille pleine de petits chiens pendue à son côté; & il ne rougissoit pas de se promener dans Paris un bilboquet à la main.

Avec lui périt la branche des Valois, qui avoit régné deux cent soixante-un ans; durant lesquels elle donna treize rois à la France. C'est sous ces rois que le royaume acquit le Dauphiné, la Bourgogne, la Provence & la Bretagne, & que les Anglois furent entièrement chassés. C'est aussi sous eux que les peuples ont commencé à être chargés d'impôts, que les domaines de la couronne ont été aliénés, les roturiers mis en possession des fiefs, l'élection canonique des bénéfices supprimée, la vénalité des charges introduite, les officiers de justice & de finances multipliés, & l'ancienne milice du royaume changée.

HENRI IV, *dit* LE GRAND, *roi de Navarre.*

1589. La mort de Henri III mit la couronne sur la tête du roi de Navarre; mais la religion servit de prétexte à la plupart des chefs de l'armée, pour l'abandonner. On lui opposa un fantôme: le cardinal de Bourbon, son oncle, fut proclamé roi. Henri IV, avec peu d'amis, peu de places importantes, point d'argent & une petite armée, supplée à tout par son activité & son courage. On

disoit de lui qu'il restoit moins au lit que le duc de Mayenne ne restoit à table, & qu'il usoit plus de bottes que ce chef des rebelles n'usoit de souliers. Les batailles d'Arques & d'Ivry le conduisent aux portes de Paris, dont il prend d'assaut tous les fauxbourgs. Il auroit emporté cette ville par famine, s'il n'avoit permis lui-même, par une pitié héroïque, que les assiégeans donnassent des vivres aux assiégés. Mais cette compassion ne toucha point ces furieux. Les Moines, à l'exception des Bénédictins, des Célestins, des Victorins, des Génovefains, faisoient une espèce de revue militaire, marchant en procession, la robe retroussée, le casque à la tête, la cuirasse sur le dos, le mousquet & le crucifix à la main. Les cours supérieures & les citoyens faisoient serment sur l'Evangile, en présence du légat du pape & de l'ambassadeur d'Espagne de mourir plutôt de faim que de se rendre. Cépendant la disette dégénéroit en une famine affreuse. Le pain se vendoit un écu la livre On avoit été obligé d'en faire avec les os du charnier des saints Innocens. La chair humaine devint la nourriture des obstinés Parisiens. On alla à la chasse des enfans: il y en eut plusieurs de dévorés par ces faméliques; & l'on vit des mères se nourrir des cadavres de leurs propres enfans qu'elles avoient immolés.

Tandis que ces scènes horribles se passoient dans la capitale, le duc de Parme, envoyé par Philippe II, venoit secourir cette ville infortunée. A cette nouvelle, Henri lève le siége, marche à la rencontre du général Espagnol, s'efforce de l'engager au combat: mais le duc l'évite sagement, prend Ligni, puis Corbeil, presque sous les yeux du roi, &, content d'avoir délivré Paris, & d'y avoir jetté des vivres, il prend le chemin des Pays-Bas

Le duc de Mayenne, voyant que ni l'Espagne ni la Ligue ne lui donneroient jamais la couronne de France, résolut de faire reconnoître celui à qui elle appartenoit; il engagea les Etats à une conférence entre les Catholiques des deux partis. Cette conférence fut suivie de l'abjuration de Henri à Saint-Denis, en 1592, & de son sacre à Chartres. L'année d'après, Paris leur ouvrit ses portes. Henri renvoya tous les étrangers qu'il pouvoit retenir prisonniers, il pardonna à tous les ligueurs: vainqueur de ses sujets, il en devint le père.

Après avoir dompté les rebelles par ses bienfaits plutôt que par ses triomphes, il tourna ses armes contre l'Espagne. Il battit l'armée Espagnole à la rencontre de Fontaine-Françoise, & la chassa d'Amiens en 1597, à la vue de l'archiduc Albert, contraint de se retirer. Le duc de Mayenne avoit fait son accommodement en 1596. Le duc de Mercœur, autre prince de la maison de Lorraine, se soumit en 1598, avec la Bretagne, dont il s'étoit emparé. Il ne restoit plus qu'à faire la paix avec l'Espagne : elle fut conclue la même année à Vervins.

Les convulsions du fanatisme étoient calmées, mais le levain n'étoit pas entièrement détruit : il n'y eut presque point d'années où l'on n'attentât sur la vie de Henri. Un malheureux de la lie du peuple, nommé *Pierre Barrière*, poussé par Aubri, curé de S. André-des-Arts, & par le Jésuite Verade, à porter ses mains parricides sur le roi, fut arrêté & mis à mort en 1593. Sous prétexte qu'il n'étoit pas encore absous par le pape, Jean Châtel, jeune homme né d'une honnête famille, le frappa d'un coup de couteau à la bouche, en 1595. Un Chartreux, nommé *Ouin*, un vicaire de S. Nicolas-des Champs, pendu en 1595; un tapissier, en 1596, un misérable qui étoit ou qui contrefaisoit l'insensé, méditèrent le même assassinat : enfin il fallut, pour le malheur de la France, qu'un monstre furieux & imbécille, appelé *Ravaillac*, l'exécutât le 14 mai 1610. Le carrosse de Henri IV, ayant été arrêté par un embarras de charrettes dans la rue de la Féronnerie en allant à l'arsenal, l'assassin profita de ce moment pour le poignader. Ce grand prince mourut dans le milieu de la cinquante-septième année de son âge, & dans la vingt-deuxième de son règne, laissant trois fils & trois filles de Marie de Médicis, sa seconde femme, ou plutôt son unique épouse, puisque son premier mariage, avec Marguerite de Valois, fut déclaré nul. Il étoit alors sur le point de passer en Allemagne avec une puissante armée.

Nous n'avons jamais eu de meilleur ni de plus grand roi. Il fut son général & son ministre : il unit à une extrême franchise, la plus adroite politique : aux sentimens les plus élevés, une charmante simplicité de mœurs; & à un courage de soldat, un fonds inépuisable d'humanité. Il rencontra, ce qui forme & ce qui déclare les grands hom-

mes, des obstacles à vaincre, des périls à essuyer, & sur-tout des adversaires dignes de lui. Il laissa le royaume dans un état florissant. Il l'avoit policé, après l'avoir conquis. Les troupes inutiles furent licenciées, l'ordre dans les finances succéda au plus odieux brigandage; il paya peu-à-peu toutes les dettes de la couronne, sans fouler les peuples. La justice fut réformée; &, ce qui étoit beaucoup plus difficile, les deux religions vécurent en paix, du moins en apparence. Le commerce, les arts furent en honneur; les étoffes d'or & d'argent, proscrites d'abord par un édit somptuaire dans le commencement d'un règne difficile & dans la pauvreté, reparurent avec plus d'éclat, & enrichirent Lyon & la France. Il établit des manufactures de tapisserie de haute-lice en laine & en soie, rehaussées d'or. On commença à faire de petites glaces dans le goût de celle de Venise. C'est à lui qu'on doit les vers à soie & les plantations de mûriers. On lui doit aussi le canal de Briare, par lequel la Seine & la Loire furent jointes. Paris fut aggrandi & embelli; il forma la place royale; il restaura tous les ponts. Le fauxbourg Saint-Germain ne tenoit point à la ville; il n'étoit point pavé. Henri se chargea de tout; il fit construire ce beau pont où les peuples regardent aujourd'hui sa statue avec attendrissement. Les plus habiles artistes en tout genre étoient logés au Louvre, sous cette longue & magnifique galerie qui est son ouvrage; il les encourageoit souvent de ses regards, comme par des récompenses. Il fut enfin le vrai fondateur de la bibliothèque royale. En faisant fleurir son état au-dedans, il le faisoit respecter au-dehors. Il fut médiateur entre le pape & la république de Venise; il protégea les Hollandois contre les Espagnols, & ne servit pas peu à les faire reconnoître libres & indépendans.

Les grandes qualités de Henri IV furent obscurcies par quelques défauts. Il eut une passion extrême pour le jeu & pour les femmes. On ne peut excuser la première, parce qu'elle fit naître quantité de brelans dans Paris; & encore moins la seconde, parce que ses amours furent si publiques & si universelles depuis sa jeunesse jusqu'au dernier de ses jours, qu'on ne sauroit même leur donner le nom de galanterie: aussi le nombre de ses enfans naturels surpassa de beaucoup celui des légitimes. Toutefois

ses maîtresses ne le dominèrent jamais, & il leur répétoit souvent qu'il aimeroit mieux perdre dix amantes, qu'un ministre tel que Sully.

Usages, Coutumes des François, depuis le règne de François I, jusqu'à celui de Louis XIII..

Depuis Louis le Jeune, les François laissoient croître leurs cheveux, & se rasoient la barbe. François I introduisit la mode contraire, pour cacher une blessure qu'il reçut au visage en 1521. Il assiégeoit une maison avec des boulets de neige; le capitaine de Lorges lui jetta un tison à la tête pour se défendre, & la blessure lui laissa une cicatrice difforme. Tous les courtisans imitèrent le prince, & ce peuple caméléon eut la plus longue barbe qu'il put; c'étoit alors un ornement de petit-maître. Les gens graves & les magistrats n'en portoient point; ils ne laissèrent croître la leur que lorsque les courtisans se furent dégoûtés de cette mode, sous Louis XIII. François I changea aussi la manière de se vêtir; & à l'habit long qui étoit en usage sous son prédécesseur, il substitua l'habit court, assez ressemblant, sur la fin de son règne, à celui de nos coureurs, au manteau près qu'on mettoit par dessus.

Ce fut lui qui honora le premier du titre de Cousin les maréchaux de France. Cette dignité, avant lui, n'étoit qu'une commission révocable; il décida qu'elle

Anecdotes & Faits particuliers arrivés depuis le règne de François I, jusqu'à celui de Louis XIII.

A la funeste bataille de Pavie, François I, se voyant contraint de mettre bas les armes, ne voulut se rendre qu'au vice-roi de Naples: « M. de Launay, » lui dit-il, voilà l'épée d'un » roi qui mérite d'être loué, » puisqu'avant de la perdre, il » s'en est servi pour répandre le » sang de plusieurs des vôtres, » & qu'il n'est pas prisonnier » par lâcheté, mais par un re» vers de fortune »

Les vainqueurs lui firent observer que tous ses gardes Suisses s'étoient fait tuer dans leur rang, & qu'ils étoient couchés morts les uns près des autres: » Si toutes mes troupes, dit-il, » avoient fait leur devoir com» me ces braves gens, je ne se» rois pas votre prisonnier, mais » vous seriez les miens. »

Charles-Quint, à la nouvelle de la captivité du roi de France, assembla son conseil, pour savoir comment il devoit le traiter: « Comme votre frère & » votre ami, répondit l'évêque » d'Osma; il faut lui rendre la » liberté, sans autre condition » que celle de devenir votre al» lié. » L'empereur, bien-loin de suivre cet avis généreux, se comporta avec un roi, comme un corsaire

Usages, &c.

qu'elle seroit désormais à vie.

Le pape Paul III, en considération de la trève de Nice, entre François I & l'Empereur, accorda au chancelier de France & aux officiers du Parlement de Paris, le droit de nommer chacun à un Bénéfice vacant, dans l'église qu'ils choisiroient. Ce droit s'appelle *droit d'indult.*

Depuis la fondation de la monarchie, la justice se rendoit en latin. François I ordonna que les arrêts & tous les actes publics fussent désormais écrits en françois. On raconte qu'un seigneur l'engagea à ce changement, en lui rendant compte d'un procès qu'il venoit de perdre. « J'étois venu en poste, » dit-il, pour assister au juge- » ment; à peine suis-je arrivé, » que votre parlement m'a dé- » botté. » – *Comment débotté*, reprit le roi? – Oui, sire, » m'a débotté; car voici les ter- » mes de l'arrêt: *Dicta curia* » *debotavit & debotat dictum* » *actorem.* »

Ce fut sous Henri II qu'on inventa le balancier pour marquer les monnoies, & que s'introduisit l'usage de mettre sur chaque pièce l'année de sa fabrication, & le rang que le roi, dont elle portoit l'image, tenoit parmi ceux de son nom.

On ne fabriqua aucune monnoie en France sous le nom de François II, mais on en frappa en Ecosse, dont il étoit roi, du chef de Marie Stuart, son épouse.

Charles IX étoit fort vif dans ses passions. Villeroi, secrétaire d'Etat,

Anecdotes, &c.

corsaire avec un riche esclave. Anciennement, nos rois avoient des fous, dont l'objet étoit de récréer les monarques par des plaisanteries piquantes. Louis XIV fut le dernier qui eut un pareil officier. Ces prétendus fous avoient souvent beaucoup d'esprit. Celui de François I, nommé *Triboulet*, ayant appris que Charles-Quint passoit dans le royaume, écrivit sur ses tablettes: *L'empereur est plus fou que moi de venir ici.* Le roi vit cette ligne, & se mit à rire. *Mais*, lui dit-il, *si je le laisse passer sans lui rien faire, que diras-tu? – J'effacerai son nom*; reprit Triboulet, *& je mettrai le vôtre.* Bien des gens pensoient comme ce bouffon, qui seul avoit la liberté de tout dire.

La ville de Paris fit présent à Charles-Quint, dans son passage, d'un Hercule tout d'argent, de grandeur naturelle.

Henri II, ayant fait la paix avec Philippe II, roi d'Espagne, le maréchal de Brissac, qui commandoit en Piémont depuis dix ans, fut obligé de réformer ses troupes. *Où trouverons-nous du pain*, s'écrièrent les soldats d'un ton séditieux? *Chez moi, tant qu'il y en aura*, leur répond le général. Ayant sollicité en vain le payement de ceux qui, sur sa parole, avoient fait des avances pour l'armée, il leur donna la dot de sa fille, & fouilla dans la bourse de ses amis pour les dédommager.

La reine Catherine de Médicis ne pardonna jamais à Montgomeri la mort de Henri II, son époux

Usages, &c.

d'Etat, lui ayant présenté plusieurs fois des dépêches à signer, dans le tems qu'il alloit jouer à la paume : « Signez, mon père, lui dit-il, signez pour » moi. —Eh bien, mon maître, reprit Villeroi, puisque « vous me le commandez, je » signerai. » — C'est depuis cette époque que les secrétaires d'Etat ont signé pour le roi.

L'ordre de S. Michel étoit tombé dans un tel avilissement, qu'on l'appeloit le *collier à toutes bêtes.* Henri III institua celui du S. Esprit, où les Catholiques seuls pouvoient être admis.

Le luxe & la passion du jeu furent portés à leur comble sous Henri III. On employa, dans la fabrication des étoffes, tant de matières d'or & d'argent, que les hôtels des monnoies en manquèrent.

Henri IV, pour ménager la cour de Rome, dont il avoit besoin, donna le premier le titre de *Cousin* aux cardinaux ; ils n'avoient auparavant que celui de *cher ami*, à moins qu'ils ne fussent princes ou favoris.

Ce fut sous le règne de ce prince, que Jean Nicot apporta en France une plante qu'on appela *nicotiane*, de son nom. Cette plante, connue aujourd'hui sous le nom de *tabac*, fut présentée à la reine, & de-là lui vint le nom d'*herbe à la reine.* En très-peu de tems, le tabac devint à la mode. Quelques médecins s'opposèrent d'abord au goût du peuple ; mais on méprisa leurs raisons, & le tabac fut, dès-lors, une des plus fortes

Anecdotes, &c.

époux. Elle le fit condamner à mort, en 1574, sous un autre prétexte. L'arrêt déclara ses enfans roturiers. « S'ils n'ont la » vertu des nobles pour s'en re- » lever, dit-il, au moment de » l'exécution, je consens à l'ar- » rêt. »

Le connétable Anne de Montmorency, ayant reçu huit blessures mortelles à la bataille de Saint-Denis, où il fit triompher les armes de Charles IX, conserva jusqu'au bout son invincible fermeté. « Pense-tu, mon » ami, dit-il à un Cordelier qui » l'exhortoit, pense-tu qu'un » homme qui a vécu près de » quatre-vingts ans avec hon- » neur, ne sache pas mourir un » quart-d'heure? » Sa grande maxime étoit en trois mots : *Une foi, une loi, un roi.* Sa place ne fut point remplie, parce qu'elle donnoit trop de pouvoir à un sujet. « Je n'ai que » faire de personne pour porter » mon épée, disoit Charles IX, je » la porterai bien moi-même. »

Charles IX, ayant engagé Coligni à se rendre à la cour, lui dit en l'abordant: « Je vous » tiens, mon père, & vous ne » me quitterez pas quand vous » voudrez. Voici, ajouta-t-il, » le jour le plus heureux de ma » vie. » L'amiral ayant été blessé quelques jours avant le funeste massacre de la S. Barthelemi : « Mon père, lui dit le per- » fide Monarque, la blessure est » pour vous, & la douleur pour » moi. »

Besme, domestique du duc de Guise, donna le premier coup à l'amiral

Usages, &c.	*Anecdotes, &c.*
fortes branches du commerce. En 1609, on ordonna aux comédiens d'ouvrir leur théâtre à une heure, de commencer à deux, & de finir à quatre & demie. C'eft qu'alors Paris étoit bien différent de ce qu'il eft aujourd'hui. Il n'y avoit point de lanternes; il y avoit beaucoup de boues, très-peu de carroffes, & une prodigieufe quantité de voleurs. *Fin des Ufages.*	l'amiral de Coligni. » Jeune » homme, lui dit ce grand capitaine d'un air tranquille, tu » devrois refpecter mes cheveux » blancs; mais fais ce que tu » voudras; tu ne m'abrégeras » la vie que de quelques inf» tans. Il ajoute en expirant: » Au moins, fi je mourois de » la main d'un honnête homme, » non pas de celle d'un gou» jat! »

Durant le maffacre, le maréchal de Tavannes couroit les rues, criant au peuple: « Saignez! faignez! les médecins difent que » la faignée eft auffi bonne en tout ce mois d'août, comme en » mai. » Charles IX tiroit lui-même, avec une longue arquebufe, fur les malheureux qui prenoient la fuite.

Plufieurs commandans de province refufèrent courageufement d'obéir à l'ordre qu'on leur donna d'être les meurtriers de leurs concitoyens. Le vicomte d'Ortès écrivit de Bayonne au roi; » J'ai communiqué le commandement de Votre Majefté à fes fi» dèles habitans & gens de guerre de la garnifon; je n'y ai trouvé » que bons citoyens & fermes foldats, mais pas un bourreau. »

Le bourreau de Lyon, à qui le gouverneur de cette ville ordonna d'expédier quelques-uns des Huguenots qui étoient dans les prifons, tandis que la populace immoloit les autres à fa fureur, répondit qu'il ne travailloit que judiciairement.

Charles IX s'étoit exercé fur les bêtes à verfer le fang de fes fujets. Un de fes plaifirs étoit d'abattre d'un feul coup la tête des ânes & des cochons qu'il rencontroit en allant à la chaffe. Lanfac, un de fes favoris, l'ayant trouvé l'épée à la main contre fon mulet, lui demanda gravement: « Quelle querelle eft donc furve» nue entre Sa Majefté très-Chrétienne & mon mulet?

Henri III étant intimidé par les foudres de Rome, Henri IV le raffura par ces paroles: Vainquons, mon frère, & nous au» rons l'abfolution; mais fi nous fommes battus, nous ferons » excommuniés, aggravés & réaggravés. »

A la bataille de Coutras, Henri IV, fe tournant vers les princes de Condé & de Soiffons: « Souvenez-vous, leur dit-il, que » vous êtes du fang de Bourbon, &, vive Dieu, je vous ferai » voir que je fuis votre aîné. – Et, nous, lui répondirent les » princes, nous vous montrerons que vous avez de bons cadets. » Dans la chaleur de l'action, plufieurs s'étant mis devant lui pour couvrir fa perfonne, il leur cria: « à quartier, je vous prie; ne » m'offufquez pas, je veux paroître. » Après la victoire, on lui préfenta les bijoux, & les autres magnifiques bagatelles du duc de

Joyeuse, tué dans cette journée; il les dédaigna, en disant » Il » ne convient qu'à des comédiens de tirer vanité des riches ha- » bits qu'ils portent. Le véritable ornement d'un général est le » courage, la présence d'esprit dans une bataille, & la clémence » après la victoire. »

A la bataille d'Ivry, il dit à ses soldats, pour toute harangue: » si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon panache » blanc; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur & de » la gloire. » Et lorsque les vainqueurs s'acharnoient sur les vain- cus: « Sauvez les François, » leur disoit-il. Le soir, le maréchal d'Aumont s'étant présenté au souper du roi, ce bon prince se leva aussitôt, alla au-devant de lui, & le fit asseoir à table, avec ces paroles obligeantes: « Il est bien raisonnable que vous soyez » du festin, puisque vous m'avez si bien servi à mes noces. »

Au siége de Roüen, il s'exposa souvent comme un officier de fortune. Le duc de Sully l'invitant à se ménager: « Mon ami, » répondit-il, puisque c'est pour ma gloire & pour ma cou- » ronne que je combats, ma vie & toute autre chose doivent » être comptées pour rien. »

« Au combat de Fontaine-Françoise, étant attaqué brusquement: » à moi, s'écria-t-il à ses soldats, & faites comme vous m'allez » voir faire. » Il se jette au milieu de ses ennemis: on le suit; on l'imite; la victoire est complète.

» Je ne puis, disoit-il, après une autre victoire, je ne puis » me réjouir de voir mes sujets étendus morts sur la place; je » perds, lors même que je gagne. »

Durant le blocus de Paris, gémissant sur le sort des habitans de cette grande ville: « J'aimerois quasi mieux, disoit-il, n'a- » voir point de Paris, que de le voir tout ruiné par la mort de » tant de personnes. » On lui amena deux paysans qui alloient être pendus pour avoir introduit du pain dans la place assiégée. Ils se jettèrent à ses pieds; & ce prince leur dit, en leur don- nant tout l'argent qu'il avoit sur lui: « Allez en paix, mes en- » fans; le Béarnois est pauvre; s'il en avoit davantage, il vous » le donneroit. » Quelques troupes qu'il envoyoit en Allemagne ayant fait du désordre en Champagne, il dit aux capitaines qui étoient encore à Paris: « Partez en diligence, donnez-y ordre; » vous m'en répondez. Quoi! si on ruine mon peuple, qui me » nourrira? qui soutiendra les charges publiques? qui payera vos » pensions, messieurs? Vive Dieu! s'en prendre à mon peuple, » c'est s'en prendre à moi. »

Telles étoient les déprédations des financiers, qu'on levoit cent cinquante millions sur le peuple, & qu'il n'en entroit qu'envi- ron trente dans le trésor royal. Pendant la guerre contre l'Es- pagne, Henri IV écrivit à Sully, son ministre & son digne ami: » Je suis fort proche de mes ennemis, & n'ai quasi pas un cheval » sur lequel je puisse combattre. Mes chemises sont toutes déchi- » rées, mes pourpoints troués au coude; & depuis deux jours » je dîne chez les uns & chez les autres, parce que mes pour-

» voyeurs n'ont plus moyen de rien fournir pour ma table. »

Lorsqu'il eut recouvré sa couronne, que la rébellion vouloit lui ravir, il convoqua à Rouen une assemblée de notables, auxquels il tint ce discours : « Si je faisois gloire de passer pour ex-» cellent orateur, j'aurois apporté ici plus de belles paroles que » de bonne volonté, mais mon ambition tend à quelque chose de » plus haut que de bien parler ; j'aspire au glorieux titre de libéra-» teur & de restaurateur de la France. Déjà, par la faveur du » Ciel, par les conseils de mes fidèles serviteurs, par l'épée de » ma brave & généreuse noblesse, (de laquelle je ne distingue » point mes princes, la qualité de gentilhomme étant le plus » beau titre que nous possédions) je l'ai tirée de la servitude & » de la ruine. Je désire maintenant la remettre en sa première » force & en son ancienne splendeur. Participez, mes sujets, à » cette seconde gloire, comme vous avez participé à la première. » Je ne vous ai point appelés, comme faisoient mes prédécesseurs, » pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés ; je » vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les » croire, pour les suivre, en un mot, pour me mettre en tutelle » entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, » aux barbes grises & aux victorieux comme moi ; mais l'amour » que je porte à mes sujets, & l'extrême désir que j'ai de con-» server mon Etat, me font trouver tout facile & honorable. »

Le duc de Savoie lui demandant un jour ce que la France pouvoit lui valoir de revenu : « Elle me vaut ce que je veux, lui dit-» il ; oui, ce que je veux ; parce qu'ayant le cœur de mon peu-» ple, j'en aurai tout ce que je voudrai. Si Dieu me donne la » vie, je ferai qu'il n'y aura point de laboureur, en mon royau-» me, qui n'ait moyen d'avoir une poule dans son pot ; & aussi, » ajouta-t-il fièrement, je ne laisserai pas d'entretenir des gens » de guerre pour mettre à la raison ceux qui choqueront mon » autorité. »

Quelqu'un lui faisant craindre de trouver à la Rochelle des hommes rebelles à ses ordres : « J'y fais tout ce que je veux, répon-» dit-il, parce que je n'y veux que ce que je dois. »

On l'exhortoit à traiter avec rigueur quelques places de la ligue, qu'il avoit réduites par la force ; « La satisfaction qu'on tire » de la vengeance ne dure qu'un moment, répondit ce prince » généreux, mais celle qu'on tire de la clémence est éternelle. » On lui parloit d'un brave officier qui avoit été de la ligue, & dont il n'étoit pas aimé : « Je veux, dit-il, lui faire tant de bien, » que je le forcerai de m'aimer malgré lui. » Le duc de Mayenne s'étant rendu auprès de lui pour traiter de son accommodement ; il le combla de caresses, & , comme ce seigneur étoit fort replet, il prit plaisir à le lasser dans une partie de promenade. Ensuite, il dit en riant : « Mon cousin, voilà le seul mal que je » vous ferai de ma vie. »

Le parlement montrant beaucoup de résistance à l'enregistrement du fameux Edit de Nantes, qui accordoit aux Calvinistes une

entière liberté de conscience : « Messieurs, lui dit Henri IV, la
» religion Catholique ne peut être maintenue que par la paix,
» & la paix de l'Etat & la paix de l'Eglise. Je ressemble au Ber-
» ger qui veut ramener les brebis en la bergerie avec douceur. Il
» ne faut plus faire de distinction des Catholiques & des Hugue-
» nots ; il faut que tous soient bons François, & que les Catho-
» liques convertissent les Huguenots, par l'exemple de leur
» bonne vie. Quand on faisoit des Edits contre ceux de la reli-
» gion lorsque j'étois avec eux, je faisois des caprioles ; je di-
» sois : loué soit Dieu ! car tantôt nous aurons quatre mille hom-
» mes, & tantôt six mille. Et nous les trouvions enfin : car ceux
» qui étoient dispersés auparavant étoient contraints de se réu-
» nir. Si j'avois envie de ruiner la religion Catholique, vous ne
» m'en sauriez empêcher. Je ferois venir vingt mille hommes ; je
» chasserois d'ici ceux qu'il me plairoit ; je dirois : Messieurs les
» juges, il faut vérifier l'Edit ; ou je vous ferai mourir. Mais
» alors je serois le tyran, & c'est ce que je ne veux point : »
Telle étoit l'éloquence persuasive du grand Henri ; aussi entraî-
noit-elle tous les cœurs.

Les Calvinistes lui demandoient des places de sureté ; disant qu'ils en avoient bien obtenu du feu roi : « Je suis, leur répondit » Henri, la seule assurance de mes sujets ; je n'ai encore manqué » de foi à personne. Henri III vous craignoit, & ne vous aimoit » point ; mais moi je vous aime, & ne vous crains guère. » Le systême de ce bon prince étoit de gagner les esprits par la douceur : il en donnoit la raison ; c'est qu'on *prend plus de mouches avec une cuillerée de miel ; qu'avec vingt tonneaux de vinaigre.*

Philippe II, roi d'Espagne, écrivant à Henri IV, se donnoit des titres sans fin. La réponse du roi fut signée, *Henri, Bourgeois de Paris.*

Quand dom Pedro de Tolède fut envoyé par Philippe III, en ambassade auprès de Henri IV, il ne reconnut plus Paris, cette ville qu'il avoit vue autrefois si malheureuse. « C'est qu'alors le » père de famille n'y étoit pas, lui dit le monarque ; & aujourd'» d'hui qu'il a soin de ses enfans, ils prospèrent. » Le même ambassadeur faisoit valoir avec trop de hauteur la puissance du roi d'Espagne son maître : « Tout cela ne m'en impose pas, lui ré» pondit Henri ; si le roi votre maître continue ses attentats, je » porterai le feu dans son palais, & on me verra bientôt à Ma» drid. — François I y fut bien, repliqua fièrement l'Espagnol. » — C'est pour cela, repartit le roi, que j'y veux aller venger » son injure, celle de la France & les miennes. » Une autre fois, dom Pedro lui témoignant sa surprise de le voir assiégé par une troupe de gentilshommes : « Si vous m'aviez vu un jour de ba» taille, lui dit-il, ils me pressoient bien davantage. »

Un jour, en présence des grands de la cour & des ministres étrangers, mettant la main sur l'épaule du brave Crillon, l'un de ses plus habiles généraux : « Messieurs, dit-il, voilà le plus brave » capitaine du monde. » Crillon repliqua, avec sa naïveté ordi-

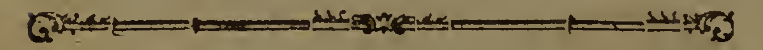
» naire. » Vous en avez menti, Sire, c'est vous. »

Ayant donné par écrit une promesse de mariage à mademoiselle d'Entragues, l'une de ses maîtresses, il consulta Sully, & lui montra le billet. Ce courageux ministre le prit, & le déchira pour toute réponse. « Comment, morbleu! s'écrie le roi en colère, je crois que vous êtes fou. Sully répond froidement : « Il » est vrai, Sire, je suis fou; & je voudrois l'être si fort, que je » fusse le seul en France. » Il ne douta pas de sa disgrace. Quelques jours après, il fut fait grand maître d'artillerie.

Un homme de condition lui demandoit grace pour son neveu coupable d'un meurtre. « Je suis bien marri, lui dit-il, que je » ne puis vous accorder ce que vous demandez. Il vous sied bien » de faire l'oncle, & moi de faire le roi. J'excuse votre requête, » excusez mon refus. »

Henri IV fit présent d'une chaîne d'or & de son portrait au fameux Grotius, l'un des plus savans hommes de son tems. Tous les talens furent récompensés & honorés sous cet heureux règne.

En 1599, les professeurs du collège royal, qu'on cessoit depuis long-tems de payer, présentèrent leur requête à Henri IV. » J'estime mieux, dit ce prince, qu'on diminue de ma dépense, & » qu'on en ôte de ma table, pour en payer mes lecteurs. M. de » Sully les payera. » Ce grand ministre ajouta : Les autres vous » ont donné du papier, du parchemin, de la cire; le roi vous a » donné sa parole, & moi je vous donnerai de l'argent »



ENTRETIEN XVIII.

Tableau général de l'Histoire de France, depuis le règne de Louis XIII, jusqu'à l'année 1790.

LOUIS XIII, *dit* LE JUSTE.

1610. LE successeur du grand Henri n'avoit que neuf ans. La mère du jeune roi est déclarée régente par l'autorité du duc d'Epernon; & cette princesse, changeant le système de son immortel époux, dépense en profusion pour acquérir des créatures, tout ce que ce sage monarque avoit amassé pour rendre sa nation puissante. Elle donna sa confiance au maréchal d'Ancre, Italien tiré de la boue pour être élevé au faîte de la grandeur, & qui, par son orgueilleux despotisme, se rendit l'objet de l'exécration publique. Le roi lui-même, devenu majeur, s'apperçut de l'arrogance de ce ministre, & ordonna sa mort. La reine fut reléguée à Blois; mais bientôt Louis le

la rappela, & se raccommoda avec elle par le moyen de l'évêque de Luçon, si connu & si craint depuis sous le nom de *Richelieu.*

1620. Le roi choisit ce prélat pour être son ministre, ou plutôt il le fait régner sous son nom. Les Huguenots, mécontens de ce qu'on veut toucher à leurs priviléges, mettent à leur tête le prince de Soubise & le duc de Rohan. Leur projet étoit de faire de la France une république. Le duc de Luynes, favori du roi, devenu connétable, marche contre les rebelles, en 1621. Le monarque lui-même le suit, & signale son courage; tout se soumet: Montauban seul résiste à ses efforts; il échoue devant cette ville. L'année suivante, Louis continue la guerre, prend l'île de Rhé, emporte Royan en Saintonge, & oblige les Huguenots à lui demander la paix. Elle dura peu. Richelieu, jaloux de toute espèce de gloire, entreprend, en 1627, le siége de la Rochelle, chef-lieu & boulevard du Calvinisme en France. Cette ville, qui étoit secourue par l'Angleterre, cette ville, qui depuis Louis XI étoit armée contre ses maîtres, ne put être emportée qu'après un an de fatigues, & quarante millions de dépenses; mais aussi cette conquête porta le dernier coup à la faction des hérétiques.

1629. Quelques mois après ce grand événement, Louis tourne ses armes contre l'empereur, pour secourir le duc de Nevers, à qui le prince Allemand refusoit l'investiture du duché de Mantoue. Il force le pas de Suse, fait lever le siége de Casal, & met son allié en possession de son Etat. Le duc de Savoie n'exécutant pas les traités, on lui déclare la guerre, en 1630. On s'empara de Pignérol & de Chambéri en deux jours Le duc de Monmorency remporte, avec une poignée de soldats, la fameuse victoire de Veillane. Ces succès amènent le traité de Quierasque, conclu en 1631, & ménagé par Mazarin, depuis cardinal.

1632. Gaston, duc d'Orléans, frère du roi, jaloux de l'autorité du cardinal de Richelieu, se révolte, & entraîne dans sa rebellion le duc de Montmorency. Ce dernier est pris les armes à la main, & le ministre lui fait trancher la tête. Gaston, intimidé, se soumet, & bientôt après se révolte de nouveau. Il s'unit avec le duc de Lorraine, dont on enlève les états; il a recours à l'Es-

pagne ; mais, tandis qu'il négocioit avec cette nation rivale, il se réconcilie encore avec son frère.

1633. Cependant les Espagnols commencent les hostilités, & engagent l'empereur dans cette nouvelle guerre. Elle dura treize ans contre l'Allemagne, & vingt-cinq contre les Espagnols, & fut mêlée de bons & de mauvais succès. On remporta de grandes victoires, on essuya de tristes défaites ; mais enfin elle se termina à l'avantage de la France.

1642. On enlevoit le Roussillon à la maison d'Autriche. Il se forme une nouvelle conspiration contre le cardinal Mais, Cinq-Mars, grand écuyer, qui étoit à la tête de ce complot, fut puni de mort. Le roi, dont il avoit été le favori, & qui ne l'appeloit que *son cher ami*, tira sa montre de sa poche à l'heure de l'exécution, & dit : » Je crois que le cher ami fait à présent une vilaine mine. Le célèbre de Thou, ami de Cinq-Mars, eut le même sort que lui, pour avoir eu connoissance de ces intrigues, & ne les avoir pas révélées.

Pendant ces exécutions sanglantes, Richelieu & Louis, tous deux attaqués d'une maladie mortelle, étoient près de descendre au tombeau : ils moururent l'un & l'autre, le ministre le 4 Décembre 1642, & le roi le 14 Mai 1643, dans la quarante-deuxième année de son âge, à pareil jour que son père Henri IV, après un règne de trente-trois ans.

Louis XIII, maître d'un beau royaume, mais né avec un caractère un peu sauvage, ne goûta jamais les plaisirs de la grandeur, s'il en est, ni ceux de l'humanité. Toujours sous le joug, & toujours voulant le secouer, malade, triste, sombre, insupportable à lui-même & à ses courtisans, son goût pour la vie retirée l'attachoit à des favoris dont il dépendoit jusqu'à ce qu'on en eût substitué d'autres ; car il lui en falloit, & le titre de favori étoit alors comme une charge dans l'Etat. Le cardinal de Richelieu le domina toujours. & il n'aima jamais ce ministre auquel il se livroit sans réserve. Il eut des maîtresses comme des favoris : il étoit jaloux, il leur faisoit supporter sa mélancolie ; c'étoit où ses sentimens se bornoient. Il avoit des intentions droites, un esprit solide & éclairé, un cœur porté à la piété, mais à cette piété qui tient beaucoup de la pusillanimité, & non pas à celle qui est la vertu des

grandes ames. Il n'imaginoit point; mais il jugeoit bien, & son ministre ne le gouvernoit qu'en le persuadant. Aussi vaillant que Henri IV, mais d'une valeur sans éclat, il n'eût pas été bon pour conquérir un royaume. La providence le fit naître dans le moment qui lui étoit propre: plutôt, il eût été trop foible; plus tard, trop circonspect. Fils & père de deux de nos plus grands rois, il affermit le trône encore ébranlé de Henri IV, & prépara les merveilles du règne de Louis XIV.

LOUIS XIV, *dit* LE GRAND.

1645 Louis XIV, qui n'étoit encore âgé que de cinq ans, monte sur le trône, sous la tutelle d'Anne d'Autriche sa mère Cette princesse déclare ministre le Cardinal Mazarin, & le prélat se montre digne de ce choix. Les commencemens de la régence sont illustrés par les victoires de Rocroi, de Fribourg, de Norlingen & de Lens, remportées sur les Espagnols & leurs alliés, par le duc d'Enguien, âgé de vingt ans, & si célèbre depuis sous le nom de *grand Condé*. Turenne reçoit le bâton de maréchal, & déploie tous les talens d'un grand général. Une foule de capitaines de mérite, qui signalent leur valeur, & qui s'efforcent d'égaler ces deux hommes immortels, présagent à la France les longs triomphes & la gloire qui lui sont réservés sous la domination du nouveau monarque.

1649. A peine le traité de Munster en Westphalie, eût-il suspendu les guerres du dehors, que les divisions intestines troublèrent la paix du royaume La haine que plusieurs corps puissans portoient à Mazarin, donna naissance à la guerre de la Fronde; guerre plus ridicule que sanglante, & où l'on se battit avec des épigrammes, plutôt qu'avec l'épée. Les Espagnols en profitèrent; & les dissentions ne cessèrent que par l'éloignement de Mazarin. Son retour, en 1653, ralluma la guerre civile. Condé, le vainqueur de Rocroi & de Lens, se tourna du côté des rebelles; on leva des troupes. Le roi, obligé de sortir de sa capitale, le fut encore de renvoyer une seconde fois Mazarin, le prétexte des troubles, après la bataille donnée au fauxbourg Saint-Antoine; & le calme reparut.

1654. Cependant l'Espagne, toujours attentive à pro-

fiter de nos foibleſſes, faiſoit de rapide conquêtes. Louis XIV oppoſe aux ennemis Turenne, ſes autres capitaines & ſa fortune ; tout change : les vainqueurs ſont chaſſés & dépouillés à leur tour ; vingt victoires, & la priſe de leurs plus fortes places les contraignent de demander la paix. Mazarin la conclut dans l'île des Faiſans : l'on y arrêta le mariage du roi avec l'Infante Marie-Thérèſe, & la réconciliation du prince de Condé, qui, dans cette guerre, avoit combattu contre ce même pays dont il avoit fait triompher les drapeaux.

1661. Mazarin meurt, & Louis XIV, qui, par reconnoiſſance, n'avoit oſé gouverner de ſon vivant, prend en main les rênes de ſon empire, & les tient avec une fermeté ſurprenante dans un jeune monarque qui n'avoit montré juſqu'alors du goût que pour les plaiſirs. Tout prit une face nouvelle. Il fixa à chacun de ſes miniſtres les bornes des ſon pouvoir, ſe faiſant rendre compte de tout à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il leur falloit pour accréditer leur miniſtère, & veillant ſur eux pour les empêcher d'en trop abuſer. Une chambre fut établie pour mettre de l'ordre dans les finances, dérangées par un long brigandage. Le ſurintendant Fouquet, condamné par des commiſſaires à un banniſſement, eut pour ſucceſſeur le grand Colbert, miniſtre qui répara tout, & qui créa le commerce & les arts. Des colonies Françoiſes partirent pour s'établir à Madagaſcar & à la Cayenne : les académies des ſciences, de peinture & de ſculpture fûrent établies ; des manufactures de glaces, de points de France, de toiles, de laines, de tapiſſeries furent érigées dans tout le royaume. Le canal de Languedoc, pour la jonction des deux mers, fut commencé ; la diſcipline fut rétablie dans les troupes, & l'ordre dans la police & dans la juſtice. Louis XIV faiſoit à vingt-deux ans ce que Henri IV avoit fait à cinquante.

1662. Le monarque François ſavoit ſe faire reſpecter par les puiſſances étrangères, autant qu'aimer & craindre de ſes ſujets. Il exigea une réparation authentique de l'inſulte faite au comte d'Eſtrades, ſon ambaſſadeur à Londres, par le Baron de Batteville, ambaſſadeur d'Eſpagne, qui prétendoit le pas ſur lui. La ſatisfaction, que lui fit, deux ans après, le pape Alexandre VII, de l'attentat des Corſes ſur le duc de Créqui, ambaſſadeur à Rome, ne

fut pas moins éclatante. Le cardinal Chigi, légat & neveu du Pontife, vint en France pour faire au roi des excuſes publiques.

1664. Quoique la paix régnât dans les Etats chrétiens, les troupes Françoiſes ne reſtoient pas oiſives. Elles marchèrent au ſecours des Allemands, & remportèrent ſur les Turcs, ſous la conduite de Coligni & de la Feuillade, la célèbre victoire de Saint Gothardt. Le pavillon François ne ſe rendoit pas moins redoutable ſur mer. Le duc de Beaufort prit & coula à fond un grand nombre de vaiſſeaux Algériens.

1667. Philippe IV, roi d'Eſpagne, père de la reine, meurt; & Louis XIV, croyant avoir des prétentions ſur ſon héritage, marche en Flandre pour les faire valoir. Il comptoit encore plus ſur ſes forces que ſur ſes raiſons. Il étoit à la tête de trente cinq mille hommes; Turenne étoit ſous lui le général de cette armée.

Louvois, nouveau miniſtre de la guerre & digne émule de Clobert, avoit fait des préparatifs immenſes pour la campagne. Des magaſins de toute eſpèce étoient diſtribués ſur la frontière. Louis couroit à des conquêtes aſſurées. Il entra dans toutes les villes ennemies comme dans Paris. La conquête de la Franche-Comté, faite l'année ſuivante, fut encore plus rapide: en moins de trois ſemaines toute la province fut ſoumiſe. Tant de fortune réveilla l'Europe aſſoupie. Tous les Etats conjuroient la perte du jeune conquérant; le traité d'Aix-la-Chapelle ſuſpendit pour quelques années leurs projets de vengeance.

Pendant cette paix, Louis continua, comme il avoit commencé, à régler, à fortifier, à embellir ſon royaume. Les ports de mer, auparavant déſerts, furent entourés d'ouvrages pour leur ornement & leur défenſe, couverts de navires & de matelots, & contenoient déjà ſoixante grands vaiſſeaux de guerre. L'hôtel des Invalides, où les ſoldats bleſſés vainqueurs trouvent les ſecours ſpirituels & temporels, s'élevoit avec une magnificence vraiment royale. L'Obſervatoire étoit commencé. On traçoit une méridienne d'un bout du royaume à l'autre. Les éditions & les traductions des bons auteurs grecs & latins s'imprimoient au Louvre à l'uſage du Dauphin, dont l'éducation étoit confiée aux plus éloquens & aux plus ſavans hommes de l'Europe. Rien n'étoit négligé. On bâtiſſoit;

on réparoit des citadelles dans tous les coins de la France; & l'on formoit un corps de troupes composé de quatre cents mille soldats.

1672. Ces troupes furent bientôt nécessaires. Louis XIV entreprend la conquête des Pays-Bas, & commence par la Hollande Il passe la Meuse avec son armée, commandée sous lui par le prince de Condé & par le vicomte de Turenne. Tout se rend & se soumet au seul bruit de son approche. Il traverse le Rhin en présence des ennemis; les troupes sont dispersées; les villes ouvrent leurs ports; toutes les Provinces-Unies fléchissent devant le rapide vainqueur; les états assemblés à la Haie se sauvent à Amsterdam, avec leurs biens & leurs papiers, & font percer les digues qui retenoient les eaux de la mer. Amsterdam fut comme une vaste forêt au milieu des eaux, entourée de vaisseaux de guerre qui eurent assez d'eau pour se ranger autour de la ville. Il n'y avoit plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. Louis quitte son armée & laisse à ses généraux le soin d'achever la guerre.

Effrayées de ces succès, toutes les puissances voisines réunissent leurs forces; Louis les brave, & pourvoit à tout. La Franche-Comté, qui avoit été rendue, est reprise: *Turenne* entre dans le Palatinat; expédition glorieuse, si ses troupes n'y avoient commis les plus horribles excès, en représailles des cruautés exercées sur quelques soldats françois qui s'étoient écartés de l'armée. *Schomberg* bat les Espagnols dans le Roussillon; *Condé* défait le prince d'Orange à Senef. Tant de prospérités furent troublées par la mort de Turenne en 1675. Ce général, qui savoit tour-à-tour reculer comme Fabius, & avancer comme Annibal; ce général, la terreur des ennemis & la gloire des armées Françoises, fut tué d'un coup de canon au milieu de ses victoires, dans le tems qu'il se préparoit à battre Montecuculli.

Le prince de Condé fit ce que Turenne auroit fait; il força le général Allemand à repasser le Rhin. *Créqui* eut moins de bonheur, quoiqu'il eût autant de courage; il fut mis en déroute au combat de Consarbrick, & fut fait prisonnier dans Trèves. Au reste, la fortune de la France n'éprouva que ce léger échec.

1676. Le duc de Vivonne, secondé par Du-Quesne, lieutenant-général de l'armée navale de France, remporte

deux victoires sur Ruyter, amiral de Hollande, tandis que Louis triomphoit en Flandre, & subjuguoit de fortes places. La campagne de 1667 s'ouvre par la prise de Valencienne & de Cambrai. Philippe, duc d'Orléans, frère unique du roi, gagne, contre le prince d'Orange, la bataille de Cassel, lieu célèbre par la victoire qu'un autre Philippe, roi de France, y avoit remportée trois cents cinquante ans auparavant. Le maréchal de Créqui bat le prince Charles de Lorraine auprès de Strasbourg, l'oblige de repasser le Rin, & l'ayant repassé lui-même, assiége & prend Fribourg. L'année suivante, tandis que le roi prenoit Gand & Ypres, ce même général met les ennemis en déroute à la tête du pont de Reinsfeld, en Allemagne, & brûle celui de Strasbourg, après en avoir occupé tous les forts en présence de l'armée ennemie. Enfin Louis XIV termina cette glorieuse campagne, ces victoires, ces conquêtes accumulées, en donnant la paix à l'Europe, en 1678. Ce fut alors que ce prince triomphant depuis qu'il régnoit, & tout-à-la-fois conquérant & politique, reçut, de l'hôtel-de-ville de Paris, le surnom de *Grand*; surnom glorieux, prostitué à bien des monarques, mais que Louis XIV méritoit, puisqu'il lui fut ratifié par les nations même les plus jalouses de la France.

Louis le Grand fit de la paix un tems de conquêtes; l'or, l'intrigue & la terreur lui ouvrirent les portes de Strasbourg & de Casal. Ensuite il régla la fameuse affaire de la Régale; mais les contestations ecclésiastiques ne lui firent pas négliger les autres parties de son empire. Il établit une chambre contre les empoisonneurs, qui en ce tems-là infectoient la France; il abolit le duel. Une chaire de droit françois fut fondée, tandis que d'habiles gens travailloient à la réforme des lois. Le canal du Languedoc fut enfin navigable en 1681. Le port de Toulon, sur la Méditerranée, fut construit à frais immenses, pour contenir cent vaisseaux de ligne avec un arsenal & de vastes magasins. Sur l'Océan, le port de Brest se formoit avec la même grandeur; Dunkerque, le Havre de Grace se remplissoient de vaisseaux. La nature étoit forcée à Rochefort. Des compagnies de cadets dans des places degardes marines dans les ports, furent instituées & composées de jeunes gens qui apprenoient tous les arts convenables à leur profession, sous des maîtres payés du

trésor public. Soixante mille matelots étoient retenus dans le devoir par des lois aussi sévères que celles de la discipline militaire. Toutes ces forces ne demeuroient pas dans l'inaction. Les escadres, sous la conduite de DuQuesne, nettoient les mers infestées par les corsaires de Barbarie. Alger fut bombardé en 1683, & les Algériens furent obligés de faire toutes les soumissions qu'on exigea d'eux. Ils rendirent tous les esclaves Chrétiens, & donnèrent encore de l'argent. Gênes avoit vendu de la poudre aux corsaires, & des galères aux Espagnols: elle fut bombardée à son tour, & n'obtint sa tranquillité que par une satisfaction proportionnée à l'offense. Le doge, accompagné de quatre sénateurs, vint à Versailles faire tout ce que le roi voulut exiger de sa patrie. La loi de Gênes est que le doge perd sa dignité & son titre dès qu'il est sorti de la ville; mais Louis voulut qu'il les conservât: aussi le monarque ayant demandé à ce magistrat ce qui le frappoit le plus à Versailles: *C'est de m'y voir, Sire*, repondit-il.

1685. Le roi signale sa puissance par un coup d'autorité qui donne plusieurs sujets à l'Eglise, mais qui malheureusement en enlève beaucoup plus à l'Etat. Il révoque l'édit de Nantes, donné par Henri IV en faveur des Calvinistes. Cette révocation, qui pouvoit avoir des effets heureux, en eut de fort tristes par les violences dont on usa pour ramener les sectaires. Les troupes furent employées à faire des conversions que la parole divine, le bon exemple des Catholiques, & la douceur compatissante des ministres d'un Dieu de paix pouvoient & devoient seuls opérer. Près de cinquante mille familles sortirent du royaume dans l'espace de trois ans, & portèrent chez les étrangers les arts, les manufactures, & les trésors de la France.

1687 Une nouvelle confédération se forme contre Louis XIV. La ligue d'Ausbourg, en précipitant du trône d'Angleterre le roi Jacques II, pour y placer le prince Guillaume d'Orange, donna à l'Europe le signal d'une guerre sanglante. Le monarque François se prépare à s'opposer aux puissances ennemies. L'année suivante, le dauphin, fils unique du roi, ouvre la campagne par la prise de Philisbourg. Depuis Basle jusqu'à Coblentz, tout est soumis le long du Rhin. Mais, les confédérés ayant réuni leurs forces, les vainqueurs abandonnent leurs conquêtes.

1690. Le maréchal de Luxembourg rappelle la fortune chancelante : il gagne la bataille de Fleurus. La flotte Françoise, commandée par le comte de Tourville, défait dans la Manche les flottes d'Angleterre & de Hollande. Catinat se rend maître du pas de Suze, & remporte la victoire de Stafarde sur le duc de Savoie. Mais ces succès sont contre-balancés, en 1692, par la perte de la bataille navale de la Hogue. Le combat dura depuis le matin jusqu'à la nuit: cinquante vaisseaux François firent d'inutiles efforts pour dissiper quatre-vingt-quatre vaisseaux ennemis: la supériorité du nombre l'emporta: on prit la fuite; l'amiral Anglois brûla treize vaisseaux. Cette défaite sur mer, une des premières époques du dépérissement de la marine en France, fut diminuée par les avantages qu'on remporta sur terre. La prise de Namur, par le roi; les batailles de Steinkerque & de Nerwinde, gagnées par Luxembourg; journées aussi meurtrières que glorieuses; la victoire de la Marsaille, remportée par Catinat, tout promettoit à la France la fin de cette guerre; mais la disette qu'elle éprouva, en 1694, ralluma l'espérance & le courage dans le cœur de ses ennemis. La campagne de 1695 se réduisit à la prise de Casal. Le royaume étoit épuisé; les recrues se faisoient avec peine. Des soldats répandus dans Paris enlevoient les gens propres à porter les armes, les enfermoient dans des maisons, & les vendoient aux officiers. Ces maisons s'appeloient des *fours*, il y en avoit trente dans la capitale. Le roi, instruit de cet attentat contre la liberté publique, que le magistrat n'avoit osé réprimer, dans la crainte de lui déplaire, fit arrêter les enrôleurs, ordonna qu'ils fussent jugés dans toute la rigueur des lois, rendit la liberté à ceux qui l'avoient perdue par fraude ou par violence, & dit qu'il vouloit être servi par des soldats & non par des esclaves. La paix se fit en 1697, & fut signée à Riswick. Elle fut précipitée par le seul motif de soulager les peuples accablés par les impôts & par la misère.

1700. Charles II, roi d'Espagne, meurt sans enfans, & laisse sa couronne à *Philippe de France*, duc d'Anjou, fils du dauphin. Le nouveau roi prend possession de cet important héritage, sous le nom de *Philippe V*. Les potentats de l'Europe, alarmés de voir la monarchie Espagnole soumise à la France, s'unissent presque tous con-

trelle. Envain les peuples s'étoient promis un repos néceſſaire après tant de guerres ſi longues & ſi cruelles, après les malheurs de tant d'Etats ; l'ambition ramène de nouveau les horreurs de la guerre. Les hoſtilités commencèrent en Italie ; mais les premières années de cette guerre furent mêlées de revers & de ſuccès. L'année 1704 vit changer la face de l'Europe. L'Eſpagne fut preſque conquiſe par le Portugal. L'Allemagne fut en un moment délivrée des François. Les Alliés commandés par le prince Eugène, par Malboroug, le prince de Bade, taillèrent en piéces, à Hochſtet, l'armée Françoiſe conduite par Tallard & Marſin. Cette bataille, dans laquelle vingt-ſept bataillons&quatre régimens de dragons furent faits priſonniers,douze mille hommes tués ou bleſſés,trente pièces de canon de priſes,enleva cent lieues de pays, & du Danube jeta les vaincus ſur les bords du Rhin. L'année 1705, plus glorieuſe pour la France, fut plus funeſte pour l'Eſpagne. La victoire de Caſſano fut diſputée au prince Eugène par le duc de Vendôme ; mais Teſſé leva le ſiége de Gibraltar. Barcelone ſe rendit à l'archiduc d'Autriche, concurrent de Philippe V dans la ſucceſſion. La bataille de Ramilies fut perdue par Villeroi. Un grand nombre de villes furent enlevées à la France. En 1706, Madrid fut emportée, & le duc d'Orléans fut défait devant Turin dont il avoit formé le ſiége. La perte du Milanez, du Modénois, & de preſque tout ce que l'Eſpagne poſſédoit en Italie, mit le comble à ces diſgraces.L'année 1707 fut célèbre par la bataille d'Almanza, gagnée par le maréchal deBerwick ; mais les malheurs ſe multiplièrent en 1709. Les Alliés furent vainqueurs à Oudenarde,& s'emparèrent du royaume de Naples & du duché de Mantoue. Par ſurcroît d'infortune, un cruel hiver acheva de déſeſpérer la France : les oliviers, les orangers,reſſources des provinces méridionales,périrent; preſque tous les arbres fruitiers gelèrent : il n'y eut point d'eſpérance de récolte: le découragement augmenta avec la miſère. Louis XIV demanda la paix, & n'obtint que les réponſes les plus dures. Il porta la modération juſqu'à promettre de fournir de l'argent aux Alliés, pour les aider à ôter la couronne à ſon petit-fils. Mais ils vouloient plus ; ils exigeoient qu'il ſe chargeât ſeul de le dé-

trôner. Il fallut continuer la guerre, quelque malheureuse qu'elle fût.

Les négociations pour la paix recommencèrent en 1711 & eurent un effet heureux auprès d'Anne, reine d'Angleterre. Mais la France n'en fut pas moins dans la consternation. Le prince Eugène menaçoit Rheims; l'alarme étoit à Versailles comme dans le reste du royaume. La mort du fils unique du roi, arrivée depuis un an; le duc de Bourgogne, la princesse son épouse, leur fils aîné enlevés rapidement & portés dans le même tombeau; le dernier de leurs enfans moribond; toutes ces infortunes, jointes aux étrangères, faisoient regarder la fin du règne de Louis XIV comme un tems marqué pour la calamité, de même que le commencement l'avoit été pour la fortune & pour la gloire. Au milieu de ces désastres, le maréchal de Villars force le camp des ennemis à Denain, & sauve la patrie éplorée. Cette victoire est suivie de la levée du siége de Landrecie par le prince Eugène, de la prise de Douai, de celle du Quesnoi, de celle de Bouchain. Tant de succès remportés à-la-fois mirent les Alliés hors d'état de continuer la guerre, & accélérèrent la conclusion de la paix générale, qui fut signée à Utrecht en 1713.

1715. Deux ans après, Louis le Grand termina sa longue & glorieuse carrière. Sa mort fut celle d'un héros Chrétien, qui quitte la vie sans se plaindre, & les grandeurs sans les regretter. Le courage avec lequel il vit sa fin, fut dépouillé de cette ostentation répandue sur toute sa vie : ce courage alla jusqu'à avouer ses fautes. Il recommanda à son successeur de soulager ses peuples, & de ne pas l'imiter dans sa passion pour la gloire, pour la guerre & pour les femmes. Il expira le 1.er Septembre, à soixante-dix-sept ans, dans la soixante-treizième année de son règne.

Quoiqu'on ait reproché à ce prince trop de hauteur avec les étrangers dans ses succès, de la foiblesse pour plusieurs femmes, de trop grandes sévérités dans les choses personnelles, des guerres légérement entreprises, une ostentation vaine, un faste trop orgueilleux, cependant ses grandes qualités, mises dans la balance, l'ont emporté sur ses défauts. La postérité admirera dans son administration une conduite ferme, noble, suivie, quoique sou-

vent trop absolue. Il fit de sa cour une école de politesse, de bon goût & de véritable noblesse. Loin de ressembler à ces monarques pusillanimes pour qui la royauté est une pesante servitude dont ils cherchent à se décharger sur le premier sujet qui se présente à leurs yeux, il choisissoit ses ministres, & il les gouvernoit. Il possédoit sur-tout le talent rare & singulier de connoître & d'apprécier les hommes; & jamais prince peut-être ne se trompa moins dans son choix. Il eut des maitresses; mais elles n'influèrent pas dans les affaires générales. S'il aima les louanges, il souffrit la contradiction. Dans sa vie privée, il fut à la vérité trop plein de sa grandeur; mais il étoit bon père, bon maître, toujours décent en public, laborieux dans le cabinet, exact dans les affaires, pensant juste, parlant bien, & aimable avec dignité Ce qui immortalise sur-tout Louis XIV, c'est la protection qu'il accorda aux sciences & aux beaux arts. C'est sous son règne que l'on vit éclore ces chef-d'œuvres en tout genre, qui seront l'éternel honneur de la France. La saine philosophie ne fut connue que de son tems. La révolution qui s'opéra alors dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs, influa sur toute l'Europe. Elle s'étendit en Angleterre; elle porta le goût en Allemagne, les sciences en Russie; elle ranima l'Italie languissante; & ces peuples divers doivent de la reconnoissance & de l'admiration à Louis XIV.

LOUIS XV, *dit* LE BIEN-AIMÉ.

1716. L'arrière petit-fils de Louis-le-Grand n'avoit que cinq ans, lorsque ce prince mourut. Un Arrêt du Parlement qui annulloit le testament du monarque défunt, conféra la régence absolue au duc d'Orléans: héritier présomptif de la couronne, prince aimable, génie supérieur, capable d'être le père de l'Etat, s'il n'eût trouvé des dettes immenses à éteindre, & d'anciennes plaies à fermer. On s'occupa du peuple, on chercha des remèdes à ses maux; mais la guérison étoit difficile depuis que Louis XIV avoit malheureusement mis sa gloire à répandre la terreur en Europe; le mal s'étoit sur-tout accru durant la guerre de la succession au trône d'Espagne; & à la mort du roi, le

déficit étoit de soixante-dix-sept millions de livres, pour les dépenses courantes, sans compter une énorme quantité de dettes exigibles. Le moyen affreux de rétablir l'équilibre dans les finances, en ne reconnoissant pas les dettes de Louis XIV, fut rejetté unanimement avant même de prévoir aucune ressource prochaine. On augmenta le numéraire trois fois au-delà du prix ordinaire, on réduisit les rentes constituées, on supprima une multitude d'offices privilégiés & onéreux au peuple; on ordonna la révision des comptes, où des entrepreneurs avides avoient couvert leurs friponneries; on établit pour cet objet une Chambre de Justice pour la recherche & la punition de ceux qui avoient commis des abus dans les finances; les sommes que l'on retira des traitans se montèrent à plus de cent millions.

Enfin, le systême de *Law*, vulgairement appelé *Lass*, réveilla la cupidité dans toutes les conditions, & détourna les esprits de toute attention au bien public. La passion avec laquelle tout le monde se porta vers le nouveau systême, fut telle, qu'en 1719, la valeur chimérique des actions valoit 80 fois tout l'argent qui circuloit dans le royaume. Les progrès rapides & la chûte encore plus rapide des billets de banque ruinèrent une multitude de familles pour enrichir prodigieusement un petit nombre de citoyens. Il arriva qu'un systême chimérique enfanta un commerce réel, & fit renaître la compagnie des Indes, établie autrefois par Colbert, & la nation devint plus commerçante & plus riche.

1722. Le roi fut sacré à Rheims, le 25 octobre. Quelque tems après, le cardinal Dubois, qui ne devoit sa prodigieuse fortune qu'à ses vices & au goût de la débauche qu'il avoit su inspirer à son élève le régent, fut fait premier ministre. Il fit entrer beaucoup d'argent dans les coffres du roi, par les taxes qu'il mit sur ceux qui s'étoient enrichis pendant le systême, & par le tarif de droit de contrôle & insinuations des actes.

1723. Le roi étant entré dans sa quatorzième année, remercia le duc d'Orléans des services qu'il lui avoit rendus pendant sa minorité, le pria de l'aider

de ses conseils dans l'administration de son royaume; & confirma le choix du cardinal Dubois pour premier ministre, place qu'il ne garda pas long-tems, étant mort le 20 août de la même année.

Le régent mourut d'apoplexie à l'âge de quarante-neuf ans, & fut remplacé d'abord par le duc de Bourdon-Condé, & peu de tems après par le cardinal de Fleuri, précepteur du roi. Ce ministre, quoique dans sa soixante-treizième année lorsqu'il fut mis à la tête des affaires, conserva toute son autorité, toute sa raison jusqu'à sa mort en 1743; & réussit presque en tout: exemple du bonheur peut-être unique dans les premières places de l'Etat.

1733. La double élection du roi de Pologne sème la discorde parmi les puissances de l'Europe. Stanislas Leczinski, choisi pour occuper une seconde fois le trône de sa patrie, ne put s'y maintenir. L'empereur Charles VI soutint & fit triompher l'électeur de Saxe son rival. Louis XV, gendre du monarque persécuté, voulut venger cet affront: les rois d'Espagne & de Sardaigne unissent leurs armes aux siennes; & de toutes parts les hostilités commencent. Tandis que le maréchal de Villars entre en Italie, le maréchal de Berwick s'avance sur les bords du Rhin, traverse ce fleuve; assiége & prend le fort de Kell. Il partage son armée en trois corps, dont l'un aux ordres du comte de Belle-Isle, s'empare de Trèves, & prend Traërback; le second, à la tête duquel étoit le duc de Noailles, se porte à Keiserlauter & à Hombourg, force les lignes d'Ettinghen, après que le prince de Tingri eut emporté un fort qui les défendoit, le troisième & le plus considérable, que le maréchal s'étoit réservé, marche à Philisbourg à la vue du prince Eugène, & forme le siége de cette place importante. Berwick ouvre la tranchée; mais, lorsqu'il la visitoit, un boulet de canon enlève aux François ce général expérimenté, sévère & craint. Le marquis d'Asfeld & le duc de Noailles lui succèdent, & conduisent les travaux avec tant d'intelligence & de vigueur, qu'au bout de six semaines la ville capitule, & se rend le 18 juillet 1734. Pendant que les troupes Françoises se couvroient de gloire en Allema-

gne, le maréchal de Villars terminoit en Italie sa triomphante carrière à l'âge de quatre-vingt deux ans, par la prise de Milan, de Tortonne, & d'un grand nombre de places aussi importantes; le maréchal de Coigni gagna les batailles de Parme & de Guastalla. L'empereur, malheureux par-tout, se vit enlever, dans cette expédition, presque tous ses Etats d'Italie. Ces pertes multipliées le firent songer à la paix. La France, qui la souhaitoit, en régla les conditions: elle fut signée à Vienne en 1738; &, par un des articles, le Barrois & la Lorraine furent donnés au roi Stanislas, pour être réunis à la couronne après le décès de ce monarque.

1740. La mort de l'empereur Charles VI rallume la guerre; une foule de princes disputèrent à Marie-Thérèse, reine de Hongrie, sa fille unique, une partie de ses vastes domaines. Frédéric III, roi de Prusse, porta seul les premiers coups. A son exemple, tous les potentats se déclarèrent pour ou contre la maison d'Autriche. la France s'unit à lui en faveur de l'électeur de Bavière, & voit s'élever contre elle l'Angleterre, la Hollande & bientôt après la Sardaigne, qui d'abord s'étoit jointe à elle. Louis XV fait face à tout, & se met lui-même à la tête de ses troupes en 1744. Tandis que le prince de Conti forçoit Villefranche, emportoit le fort Démond, battoit le roi de Sardaigne devant Coni, & se rendoit maître de cette ville, il vole en Flandre & s'y distingue par ses victoires autant que par son humanité. Les villes se soumettent: il marche contre le prince Charles de Lorraine, qui avoit passé le Rhin. Une maladie dangereuse l'arrête à Metz: la France tremble & gémit, comme une famille qui va perdre le meilleur des pères: ce fut alors que, d'une voix unanime, tous les cœurs lui donnèrent le glorieux surnom de *Bien-Aimé*, titre bien plus flatteur que celui de Grand ou d'Invincible. Ce n'étoit point adulation; on ne croyoit pas qu'il en dût jouir.

1744. Le roi, à peine convalescent, assiége Fribourg, & le prend. Il gagne ensuite la fameuse bataille de Fontenoi, où le maréchal de Saxe, frère naturel du roi de Pologne, commandoit l'armée, quoique

malade. Le fruit de cette glorieuse victoire est la prise de Tournay. Le comte de Lowendall entre dans Gand par escalade, prend Ostende en six jours, & Nieuport en cinq. Ath ne se défend pas plus long-tems contre le marquis de Clermont-Galerande. Bruges ouvre ses portes au marquis de Souvré ; Dendermonde se rend au duc d'Harcourt. La campagne de 1746 n'est pas moins mémorable. Bruxelles, investie, au milieu de l'hiver, capitule après un mois de résistance. Louvain, Lier, Arschot, Hérenthal, le Fort Sainte-Marguerite, se soumettent à l'approche du roi. Le marquis de Brezé marche à Anvers, prend la ville & laisse au comte de Clermont la gloire d'emporter la citadelle. Le prince de Conti fait investir la ville de Mons par le comte d'Estrées, & le duc de Boufflers s'en rend maître. Tout le reste de cette guerre ne fut qu'une suite brillante de succès ; mais Louis, content d'avoir moissonné d'immortels lauriers, voulut encore avoir la gloire de ramener le calme dans l'Europe agitée : il rendit toutes ses conquêtes, & donna la paix à tant d'Etats désolés. Elle fut signée à Aix-la-Chapelle, en 1748.

Louis se montre durant la paix, le père, le protecteur des arts, qu'il anime de ses regards, qu'il encourage par ses bienfaits. Dès le commencement de son règne, il avoit doté l'université de Paris, sa fille aînée, afin qu'elle pût instruire gratuitement une nombreuse & précieuse jeunesse. Pour encourager les sculpteurs & les peintres, il avoit ordonné, en 1747, que l'on exposeroit dans le salon du Louvre les nouveaux chef-d'œuvres de ce genre. Pour perpétuer la race des héros, il rend, en 1750, un édit qui accorde la noblesse à ceux qui servent dans ses troupes en qualité de capitaines, & dont le père & l'aïeul l'auront servi dans la même qualité. Avant cet édit, sous les règnes de Charlemagne, de Henri IV, de Louis XIV même, un officier de fortune qui avoit vieilli dans le service, en se retirant, rentroit tout couvert de gloire & de blessures, dans la foule des roturiers dont il étoit sorti ; pendant qu'un publicain, enrichi du sang des peuples, pouvoit & peut (car cet état n'a pas changé) acquérir la noblesse à prix d'argent, en

ſe revêtant d'une charge de Secrétaire du roi. C'eſt à Louis le Bien-Aimé que le militaire François doit ſes plus beaux priviléges. L'année ſuivante, il jette les fondemens de cette illuſtre Ecole Royale-Militaire, deſtinée à l'éducation de cinq cents jeunes gentils-hommes peu favoriſés des biens de la fortune, & ſur-tout de ceux dont les pères ſeront morts dans les combats, ou ſervent encore dans les armées. Enfin, pour que tous ceux qui ſervent la patrie reçuſſent une récompenſe digne de leurs exploits, il inſtitua, quelques années après, l'ordre du *Mérite Militaire*, en faveur des officiers proteſtans.

Je ne parle pas des écoles vétérinaires, des académies dans preſque toutes les provinces du royaume, & de tant d'autres inſtitutions immortelles, qui aſſurent à la France une ſupériorité durable ſur les nations rivales.

1755. L'ambition des Anglois & leurs invaſions en Amérique, ramenèrent les ſanglantes horreurs de la diſcorde. Les commencemens de cette nouvelle guerre furent glorieux pour la France. Port-Mahon fut emporté par le maréchal de Richelieu. La bataille de Haſtembeck, la capitulation de Cloſter-Severn; la conquête de l'électorat de Hanovre, les fréquentes défaites du roi de Pruſſe, allié de l'Angleterre, tout n'annonçoit aux violateurs du droit des gens que des revers mérités. En un moment la malheureuſe journée de Rosbac, où les François furent mis en fuite, change la face des affaires. Depuis cet inſtant fatal, les diſgraces ſe multiplièrent : en vain on remporta quelques triomphes; il fallut abandonner les conquêtes. On ne fut pas plus heureux en Amérique. La France, il eſt vrai, ne fut entamée nulle part; mais elle perdit dans les Indes Pondicheri & d'autres domaines; en Afrique, l'île de Gorrée; en Amérique, tout le Canada, la Guadeloupe, la Martinique, en un mot, des poſſeſſions immenſes, moins dignes de regret peut-être que les hommes qu'elles ont coûté.

1761. Pour arrêter ce prodigieux accroiſſement de la puiſſance des Anglois, toutes les branches ſouveraines de la maiſon de France s'uniſſent avec Louis XV, & le

Pacte de Famille devient le monument ſacré de cette ſage union.

1763. Toutes les couronnes avoient beſoin de la paix : elle fut ſignée à Paris, & notre auguſte monarque s'y montra toujours le même, plus ami des peuples, que jaloux des conquêtes, & toujours digne du ſurnom de *Bien-Aimé*.

1765. Cette année vit naître, au ſein des colonies Angloiſes de l'Amérique Septentrionale, les troubles qui, s'augmentant avec rapidité, ont enfin produit la révolution, qui a placé les Treize-Etats unis de l'Amérique au rang des puiſſances ſouveraines, avec le ſecours des armes françoiſes.

1768. En vertu d'un traité conclu avec la république de Gênes en 1756, le roi avoit fait paſſer un corps de troupes françoiſes dans l'île de Corſe, pour mettre hors d'inſulte les côtes du nord & de l'oueſt. Par un nouveau traité fait en 1764, le roi promet d'entretenir ſept bataillons encore, non pour agir hoſtilement contre le général Paoli & les inſulaires, mais ſeulement pour garder les places dont les Génois étoient encore en poſſeſſion dans cette île. La république de Gênes ſe flattoit qu'elle pourroit reconquérir le reſte de l'île avec ſes propres troupes. Elle eſt enfin convaincue qu'elle ſe conſume en vain dans une entrepriſe ruineuſe, & par un traité ſigné à Compiégne au mois de juillet de cette année (1768); elle cède tous ſes droits à la couronne de France. La république ſe réſerve le droit de rentrer dans cette ſouveraineté en rembourſant au roi les frais immenſes qu'il avoit faits en ſa faveur. Le marquis de Chauvelin, nommé général des troupes du roi, manifeſte à ſon arrivée dans l'île un édit de ſon maître, par lequel ſa majeſté s'annonce comme roi de Corſe; & par une ordonnance particulière, il déclare rebelle quiconque ne ſe ſoumettra pas, & tentera de repouſſer, ſuivant le principe du droit naturel, la force par la force. (27 août) Enfin il eſt enjoint aux bâtimens Corſes de prendre le pavillon François, ſinon ils ſont déclarés pirates, & l'on invite toutes les puiſſances à leur courre-ſus. Dès les lendemain il parut au nom du général, & du ſuprême Conſeil

d'Etat du royaume de Corſe un manifeſte modéré, mais ferme & plein de fierté. Ce manifeſte fut ſoutenu par une défenſe vigoureuſe, & la fin de la campagne tourna toute entière à l'honneur des Corſes.

L'année d'après on ſubſtitua au marquis de Chauvelin, le comte de Vaux, général rigide, même dur. Il ne parloit que de potences & de bourreaux; il n'eut qu'à ſe préſenter, en moins de deux mois il ſe trouva maître de toute l'île. Dans le vrai le découragement ſeul opéra tout. Les principaux chefs ne trouvant point dans l'Angleterre les reſſources auxquelles ils s'attendoient, ſe réfugièrent dans les états voiſins: Paoli paſſa à Londres où il perdit ſes vains titres, ſa gloire ſeule lui reſta.

Cette même année Louis XV, pour l'honneur de la maiſon de Bourbon, inſultée en la perſonne du duc de Parme par les anathêmes du pape, s'empara (11 juin) de la ville d'Avignon & du Comtat Vénaiſſin. Le parlement d'Aix avoit rendu un arrêt ſur Lettres-patentes, portant réunion de la ville d'Avignon & du Comtat Vénaiſſin au domaine du roi, comme étant de l'*ancienne dépendance du comté de Provence.*

1770. Il ſe manifeſte une grande fermentation dans les divers parlemens du royaume. La cour tente vainement de rompre leur union, en accordant la prééminence à celui de Paris: un intérêt commun tient toutes les claſſes fortement liées entre elles Le 2 de juillet, le parlement de Paris rend un arrêt par lequel le duc d'Aguillon eſt ſuſpendu des fonctions de la pairie, juſqu'à ce que *par un jugement rendu en la cour des pairs, dans les formes & avec les ſolemnités preſcrites par les lois & les ordonnances du royaume, que rien ne peut ſuppléer, il ne ſoit pleinement purgé.* Dès le lendemain un arrêt du conſeil caſſe l'arrêt du parlement & ordonne à l'accuſé de continuer ſes fonctions de pair de France. Le parlement fit des remontrances, & non-ſeulement il continue de s'occuper des ſuites de ce procès, mais pluſieurs autres parlemens firent des arrêtés contre le duc d'Aiguillon. Première origine de la diſgrace dans laquelle tombèrent, l'année ſuivante, tous les parlemens du royaume.

Le 3 octobre le roi vint tenir une séance au parlement de Paris, & fit enlever du greffe les minutes de la procédure concernant le duc d'Aiguillon. Cette mesure n'ayant point assoupi cette affaire, le roi, mécontent de son parlement, tint à Versailles un lit de justice, dans lequel le duc d'Aiguillon siégea en qualité de pair. Le roi défendit dans cette assemblée au parlement de se servir du terme des classes de parlémens, pour désigner les différens parlemens du royaume, d'envoyer aux autres parlemens d'autres mémoires que ceux spécifiés par les ordonnances, & cesser le service, sinon dans les cas que ces mêmes ordonnances ont prévus, de donner leur démission en corps, de rendre jamais d'arrêt qui retarde l'enregistrement, sous peine de désobéissance. Le parlement suspend son service, & représente au roi que la douleur profonde ne laisse pas aux membres de ce corps l'esprit assez libre pour décider des biens de la vie, & de l'honneur des sujets. Alors naît un conflit étrange dans lequel le roi s'obstine à ne pas écouter le parlement, qu'il n'ait repris ses fonctions; & le parlement à ne pas reprendre ses fonctions que le roi ne l'ait écouté. Ainsi la France vit alors le spectacle incroyable d'un monarque s'annonçant comme absolu, exigeant que sa volonté fasse loi, & d'un corps de magistrats, résistant à ses ordres donnés soit par écrit de sa main royale, soit de sa bouche, soit par des lettres de jussion les plus précises.

1771. Enfin on vint à bout de faire entendre au roi que c'étoit le vrai moment d'assurer à jamais son autorité, & de prévenir l'insurrection des parlemens en tenant ferme, & en déployant toute la sévérité de la justice. En conséquence, dans la nuit du 19 au 20 juin, tous les magistrats sont éveillés au nom du roi, & on leur notifie à chacun d'eux un arrêt du conseil qui déclare leurs charges confisquées, & des mousquetaires leur apportent des lettres de cachet, qui les exilent en différens lieux éloignés les uns des autres.

Le 24 janvier les membres du grand conseil vont à Paris tenir le parlement, en conséquence des lettres-patentes données la veille. Le roi par différens édits supprime successivement tous les autres parle-

mens du royaume, avec rembourſement de leurs charges; et par ſon édit du mois de mars, établit de nouveaux tribunaux de juſtice, ſous le nom de *Conſeils-Supérieurs*, pour connoître au ſouverain de toutes les matières civiles & criminelles dans les bailliages qui formeront leurs reſſorts reſpectifs.

1774. Le roi paroiſſoit jouir d'une ſanté parfaite; la bonté de ſon tempérament lui promettoit une longue carrière, lorſque tout-à-coup il fut enlevé par une maladie qu'il ſembloit ne devoir plus craindre. Sur la fin d'avril, revenant de la chaſſe, le roi ſe trouve indiſpoſé; deux jours après la petite vérole ſe déclare: il avoit eu cette maladie au mois d'octobre 1728, & l'on étoit perſuadé que la petite vérole n'eſt à craindre qu'une fois; auſſi les premiers jours la maladie du roi ne fut pas regardée comme dangereuſe. Un médecin Anglois nommé *Sutton*, célèbre par un ſpécifique contre la petite vérole, s'offroit pour traiter le malade, la faculté l'écarta; mais les ſymptômes étant devenus allarmans, on le rappela, & il répondit qu'il étoit trop tard. Louis XV mourut le 10 mai, à l'âge de ſoixante-quatre ans & quelques mois, après un règne de cinquante-neuf ans.

La voix publique donna à Louis XV le titre de *Bien-Aimé*, lorſqu'en 1764 il courut à la tête de ſon armée délivrer l'Alſace inondée d'ennemis, & que les fatigues de la guerre le conduiſirent aux portes du tombeau.

LOUIS XVI.

Louis XVI, né à Verſailles le 23 août 1754, nommé duc de Berry, dauphin le 20 décembre 1763, après la mort de ſon père, ſuccède à Louis XV. Ce jeune prince ſignale ſon avénement à la couronne, en donnant à ſes peuples les marques les moins équivoques de ſon amour paternel. Dès le mois de juin, il donne un édit par lequel il fait remiſe à ſon peuple du droit de joyeux avénement, & promet de payer les dettes le l'état. Le 12 novembre le roi tient un lit de juſtice à Paris, dans lequel les princes, les pairs, les grands officiers de la couronne y ſéants, il rétablit dans leurs fonctions, les anciens

membres du parlement, qui viennent prendre les places qu'ils occupoient ordinairement dans les lits de justice. Tous les parlemens des provinces sont successivement rétablis cette année; & l'année suivante le roi fut sacré à Rheims, le 11 juin 1775.

1778. La paix qui régnoit en Europe depuis 1763, est troublée cette année. Les contestations entre la Russie & la Porte au sujet de la Crimée, dégénèrent en hostilités. La mort de l'électeur de Bavière met aux prises l'empereur & le roi de Prusse, & la guerre éclate entre la France & l'Angleterre; l'Espagne & la Hollande entrèrent bientôt dans la querelle Ainsi le feu de la guerre porte à la fois ses ravages dans les quatre parties du monde.

Les dissentions entre l'Angleterre & ses Colonies, devenant tous les jours plus animées, le Congrès publie son acte d'indépendance & se place au rang des nations. Louis XVI jusques là spectateur passif de la guerre, reconnoît publiquement l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique. Il fait avec les députés du Congrès un traité d'amitié & de commerce, mais sans exclusion de personne, pas même des Anglois. Il fait notifier ce traité par l'ambassadeur de France à la cour de Londres; l'ambassadeur d'Angleterre reçoit aussitôt l'ordre de quitter la France. Cette retraite est le signal de la guerre entre les deux nations. Des flottes formidables sortent des ports respectifs & vont ensanglanter toutes les mers. Cette guerre entre la France & l'Angleterre procura une diversion extrêmement utile aux colonies Leurs ressources étoient épuisées, & elles se voyoient forcées de songer à un accommodement avec le cabinet de Saint-James. Ainsi c'est à la protection de Louis XVI qu'elles sont redevables de leur liberté. L'Angleterre reconnut formellement l'indépendance de l'Amérique, par le traité de paix de 1782.

1786 Le parlement de Bordeaux soutient une lutte vigoureuse contre le gouvernement : en voici l'occasion. Une compagnie de spéculateurs avoit obtenu en 1781, la concession *des îles, atterrissemens, alluvions, & relais formés dans les rivières de Gironde, Garonne, & sur la côte de Médoc*. En vertu d'un

arrêt du conſeil, le grand-maître des eaux & forêts de Guienne ſe diſpoſoit à procéder à la vérification de ces îles, lorſque le 3 mai 1782, le parlement rendit un arrêt qui ordonnoit de ſurſeoir proviſoirement à celui du conſeil, & arrêta de faire des remontrances au roi. Un nouvel arrêt du conſeil, du 31 octobre 1783, caſſa celui du parlement. Le 21 avril 1784, il intervint un nouvel arrêt du parlement, qui renouvela les défenſes contre l'exécution de ceux du conſeil. Le ſecond arrêt du parlement fut caſſé par un troiſième du conſeil, du 16 octobre 1785, confirmé par lettres-patentes que le comte de Fumel, commandant en chef de la province de Guienne, fut chargé de faire enregiſtrer au parlement. Le procureur-général motiva les proteſtations qu'il faiſoit de n'en *requérir l'enregiſtrement, que par ordre du roi*, & le ſurlendemain le parlement rendit un nouvel arrêt qui ordonnoit *que ſous le bon plaiſir du roi, les arrêts du 3 mai 1782, & du 21 avril 1784, ſeroient exécutés ſelon leur forme & teneur.* Dès que le roi eut connoiſſance de cet arrêt du parlement, il lui ordonna de ſe tranſporter en corps de cour à Verſailles, & d'apporter ſes arrêts & arrêtés. Le parlement s'y rendit au jour indiqué, & il fut reçu le 21 juillet. Le roi nomma un comité pour examiner les arrêts & arrêtés; & dès le 26 ce travail fut fini. Le 29 le parlement fut mandé dans la chambre du roi, où furent lues de nouvelles lettres-patentes interprétatives de celles du 14 mai, dans leſquelles ſa majeſté déclare très-expreſſément, que l'on ne peut induire de ſes lettres-patentes du 14 mai précédent, que les alluvions, atterriſſemens & relais, formés ſur les bords deſdites rivières, ni d'aucune rivière navigable, ne puiſſent appartenir qu'aux propriétaires des fonds adjacens à la rive deſdites rivières, & à nous, lorſque la rive ſera adjacente à des fonds de terre faiſant partie de notre domaine.

Ces nouvelles lettres-patentes fixent, comme on le voit, la juriſprudence ſur un point bien important, qui avoit donné lieu à des déciſions ſouvent contradictoires, & par cela même elles ſont un bienfait pour les peuples, & un monument de la juſtice de ſa ma-

jesté. Le parlement retourna triomphant à Bordeaux; il y fut reçu avec acclamation par les habitans.

1787. Une suite de désordres avoit causé dans les finances un vide effrayant. La dépense excédoit la recette de près de cent quarante millions. La guerre d'Amérique avoit coûté douze ou quinze millions. L'administration embarrassée n'osoit pas, graces aux progrès des lumières, demander de nouveaux secours à la nation, ni dévoiler l'état des finances sans lui offrir des dédommagemens. Le roi se décida alors à convoquer une assemblée des *Notables* de son royaume. Le ministre des finances, le contrôleur-général Calonne, présente à l'assemblée dans une suite de plans dressés avec tout l'art imaginable, la situation déplorable des finances, l'origine, les accroissemens, les causes du déficit actuel, & les divers palliatifs employés jusqu'alors pour le couvrir chaque année en dévoilant les maux de l'état; le ministre communique les plans qu'il avoit imaginés pour le régénérer, & ramener l'équilibre entre la recette & la dépense. Justement indignée de tant de désordres dans les finances, après six ans de paix, l'assemblée ne voit dans le ministre qu'un dissipateur, elle rejette ses plans de régénération, sollicite son renvoi, & invoque les anciennes assemblées nationales, connues jusques alors sous le nom d'*Etats-Généraux*.

Le nouveau ministre des finances, monsieur de Brienne, pressé d'alimenter le trésor royal dont la détresse étoit connue, présente à l'enregistrement du parlement de Paris, les édits sur le *timbre* & la *subvention territoriale*. Le parlement refuse l'enregistrement des édits, & déclare *desastreux* des impôts onéreux au commerce & à l'agriculture. Le parlement déclare en même-temps *que la nation seule, réunie en États-Généraux, pouvoit donner à un impôt perpétuel un consentement nécessaire; que le parlement n'avoit pas le pouvoir de suppléer ce consentement, &c. Remontr. du parlement de Paris, 24 juillet 1787.*

Le 6 du mois d'août suivant, le roi tient un lit de justice, & fait enregistrer les deux édits. Le parlement proteste avant & après contre cette forme

d'enregiſtrement, & il la déclare *nulle* & *illégale* : cette réſiſtance du parlement donne lieu à ſa tranſlation à Troies. Le parlement de Bordeaux venoit d'être transféré à Libourne, pour avoir refuſé d'enregiſtrer l'édit portant établiſſement des aſſemblées provinciales avant d'en connoître les règlemens.

Tous les autres parlemens, les cours ſouveraines, prennent occaſion de ſolliciter le rappel du parlement de Paris, pour diſcuter les nouveaux impôts, & en dévoiler les conſéquences funeſtes. La cour laſſée de tant de réſiſtance retire les édits, & leur ſubſtitue la prorogation du ſecond vingtième pendant les années 1791 & 1792, en ſtipulant que la perception comme celle du premier vingtième auroit lieu dans toute l'étendue du royaume, ſans diſtinction, ni exception aucune. Le parlement enregiſtre cet édit, & le roi, ſatisfait de l'obéiſſance de ſon parlement, le rétablit dans le lieu ordinaire de ſa réſidence. En enregiſtrant cet édit, le parlement avoit proteſté néanmoins, *qu'il ne pourroit pas en enregiſtrer un autre de ce genre, ſans le conſentement préalable des États-Généraux.*

Le tréſor royal étoit toujours vide : preſſé de l'alimenter, le miniſtre veut tenter encore une fois la voie des emprunts. Pour éviter les repréſentations des cours, on imagina de faire paroître le roi au milieu de ſon parlement : en effet, le 19 novembre, le roi s'y rend ſans cortège, il fait lire un édit d'emprunt de 400 millions graduel & ſucceſſif pendant cinq ans, à la fin deſquels la convocation des États-Généraux devoit avoir lieu. Le garde des ſceaux ordonne l'enregiſtrement au nom du roi, ſans compter les opinions. Le duc d'Orléans réclama contre cette manière de procéder ; le parlement fait des proteſtations contre cet enregiſtrement, & le premier des emprunts fut ouvert & jamais rempli. A la ſuite de cette ſéance royale, M. le duc d'Orléans fut éxilé, & deux membres du parlement enlevés. Ces actes de ſévérité font naître de nouvelles réclamations de la part des cours ſouveraines. Les arrêtés, les remontrances, les lettres au roi vont ſe multipliant : de toutes parts un cri général ſe fait entendre contre l'abus des lettres de cachet ; par-tout on in-

voque les États-Généraux ; par-tout on publie comme ſacrée la maxime que le peuple ſeul a le droit de conſentir ſoit les impôts, ſoit les emprunts. Tous les tribunaux ſouverains & inférieurs publient la même doctrine, tous s'efforcent de démontrer l'illégalité de l'enregiſtrement : le roi répondit, *tout eſt legal où je ſuis*. Cette maxime donne lieu à de nouveaux débats, elle fait naître des remontrances, des arrêtés plus forts, plus énergiques, plus violens que les premiers.

Le miniſtre des finances, devenu depuis miniſtre *principal*, ſe trouvoit dans le plus grand embarras ; ſans reſſources pour fournir à la pénurie du tréſor royal, déſeſpérant de vaincre la réſiſtance des cours, craignant d'ailleurs la fermentation qui s'opéroit dans les eſprits ; la nation entière prenoit parti pour les parlemens : il conçoit alors le projet de renverſer toute la magiſtrature du royaume, & le 8 mai 1788, fut le jour pris pour cette fameuſe opération. Le même jour à la même heure toutes les cours ſouveraines du royaume ſont témoins paſſifs d'un enregiſtrement militaire. Tout l'ordre ancien dans la magiſtrature eſt renverſé ; la conſtitution même eſt attaquée par l'établiſſement d'une cour nouvelle ſous le nom de *Cour plénière*. Pour faciliter cette opération, on met les cours en vacances, & les palais de juſtice reçoivent une garde militaire. Les parlemens inébranlables dans leurs principes, aſſemblés la plupart chez un de leurs préſidens, prennent les arrêtés les plus violens contre les opérations, & ſe lient par ſerment à n'accepter jamais aucune place dans la cour plénière (du 8 mai) : pluſieurs ſont exilés. Ces arrêtés jetés dans le public, excitent une nouvelle fermentation dans les eſprits, un choc violent dans les opinions, & la cauſe des parlemens devient la cauſe nationale.

Cependant le tréſor royal reſtoit épuiſé, le crédit alloit baiſſant de jour en jour ; toutes les bourſes ſe reſſerroient. Le miniſtre imagine alors d'annoncer la tenue des États-Généraux pour le mois de mai 1789 ; il ſe flattoit de reſſuſciter le crédit par cette annonce ſi hautement demandée. L'expédient fut ſans effet, &

le trésor demeura vide: il se vit forcé de recourir à une suspension de payement. Cette dernière opération acheva de mettre au grand jour toute sa foiblesse, l'insuffisance de ses moyens, & le mal parut sans remède. Heureusement pour la nation, il existoit un homme en qui elle avoit mis toute sa confiance, un homme dont la vertu, l'intégrité & une connoissance parfaite dans toutes les parties des finances, servoient de base à cette confiance. M. Necker est rappelé au ministère; dès-lors, tout change de face dans les affaires: le crédit renaît, les magistrats sont rappelés, le trésor royal est alimenté, les payemens reprennent leurs cours, & les États-Généraux sont de nouveau promis, mais à une époque bien plus rapprochée.

De nouvelles discussions s'élèvent sur la forme de convocation, sur le nombre proportionnel des députés respectifs de chaque ordre. Le roi voulut s'environner de nouveau des lumières des personnages les plus distingués de son royaume; il convoqua une seconde fois les notables. Pour entrer dans les vues du monarque bienfaisant qui cherchoit à être éclairé, on vit les gens de lettres, les corporations, les villes, les provinces entières fouiller dans toutes les archives, rappeler les anciens usages, les formes antiques, les priviléges, les immunités. Cette fermentation dans les esprits, ce choc dans les opinions produisirent un effet merveilleux; en discutant des usages gothiques, on a vu toutes les ames s'élever aux grands principes de l'équité naturelle, prendre pour règle non ce qui s'étoit pratiqué jusqu'alors, mais ce qui auroit dû se pratiquer en suivant les lumières de la droite raison. De-là ces violentes attaques faites de toutes parts aux priviléges pécuniaires de la noblesse & du clergé. Ces deux premiers ordres, cédant à l'intérêt général, ne tardèrent pas d'annoncer eux-mêmes la rénonciation à ces priviléges, mais refusèrent obstinément au troisième ordre un nombre de suffrages égal aux deux autres ordres réunis. Ce grand débat se termina enfin en faveur du tiers-état, au rapport du ministre des finances, qui a acquis tant de titres à la reconnoissance du peuple françois.

Au mois de février de cette année 1789, les sénéchaussées ont été convoquées pour procéder à l'élection des députés : conformément au règlement donné par le ministre des finances, les curés y ont été appelés. Cette respectable portion du clergé de France, qui sous l'ancien régime n'étoit comptée pour rien, a reçu par-tout les témoignages les plus flatteurs de la confiance publique, presque partout les députés du clergé ont été pris dans ce corps vraiment utile; et le clergé de France, par cette réunion des pasteurs du second ordre à ceux du premier, a été véritablement représenté. On fit quelques tentatives dans les pays d'états pour s'opposer à l'exécution du règlement : on invoqua des priviléges antiques, des usages surannés, des capitulations. Dans quelques-uns, les privilégiés se sont permis, au mépris du règlement, de nommer des députés d'après les anciennes constitutions des provinces respectives. Toutes ces tentatives, tous ces efforts des deux premiers ordres ont été sans effet; & seuls les députés légitimement nommés en conformité du règlement, sont admis à l'assemblée des États-Généraux.

L'ouverture de cette célèbre assemblée avoit été fixée d'abord au 27 du mois d'avril; le petit nombre des députés rendus à Versailles à cette époque, la fit renvoyer au 4 de mai. Le roi lut un discours dans lequel il manifesta ses sentimens paternels, & le désir vif dont il étoit pressé de voir son peuple soulagé & heureux; il fut interrompu plusieurs fois par les acclamations les plus vives.

Les premières séances annoncèrent le peu d'harmonie, qui régneroit parmi les députés; des prétentions respectives de la part des trois ordres, sur la vérification des pouvoirs, sur la maxime d'opiner, ou par ordre, ou par tête, amenoient des débats qui paroissoient interminables. Tout le mois de mai se passa à imaginer & à rejeter des moyens de conciliation. Les ordres privilégiés retirés dans leurs chambres, s'opposoient obstinément à la vérification en commun, & à l'opinion par tête, se dirigeant par les usages des anciens États-Généraux, & appe-

lant loi constitutive la séparation des ordres. Les communes, de leur côté, avoient pour principe, que, convoqués pour faire le bien général, tout devoit se faire en commun; que chaque député étoit françois avant d'appartenir à une classe particulière de citoyens; & que les représentans des quatre-vingt-seize centièmes de la nation françoise, formeroient à eux seuls la vraie assemblée nationale, si les députés des ordres du clergé & de la noblesse refusoient de se réunir avec eux, dans la salle préparée pour l'assemblée. En conséquence, dès les premiers jours du mois de juin, les communes nommèrent des commissaires pour la vérification des pouvoirs. La majorité du clergé reconnut la justice des principes adoptés par les communes; & les membres les plus respectables de cet ordre firent vérifier leurs pouvoirs aux commissaires nommés à cet effet. Dans l'ordre de la noblesse, quoique la majorité tînt ferme dans le parti de l'opposition, plusieurs membres, à la tête desquels se trouvoit M. le duc d'Orléans, demandoient de se rendre en corps dans la chambre du tiers, pour y communiquer officiellement leurs pouvoirs. Les communes, fatiguées de tant de longueurs, & de l'inertie dans laquelle les retenoient d'inutiles débats, résolurent enfin de sortir de cet état d'inaction, & de travailler au grand ouvrage de la régénération de l'état. L'assemblée déclara donc, le 17 juin, que les députés du clergé & des communes dont les pouvoirs avoient été reconnus légitimes, formoient seuls l'assemblée active des représentans de la nation françoise, déclarant expressément qu'une partie du clergé & de la noblesse avoit été vainement invitée à se réunir à cette assemblée, qu'elle ne cessera de les inviter, & de les attendre, sans néanmoins qu'aucun retard ou refus puisse mettre obstacle à l'activité nécessaire au besoin de l'état & à l'établissement de la félicité publique. L'assemblée fit imprimer & envoyer dans toutes les provinces du royaume l'arrêté pris à cette occasion. Cette démarche des communes atterra les deux ordres privilégiés, les débats devinrent plus violens que jamais. La majorité de la noblesse prit un arrêté pour

demander la conservation de la distinction des ordres ; & dénoncer à sa majesté l'arrêté de ceux du tiers ; la minorité fit des protestations contre cet arrêté.

Le roi voyant les dissentions s'accroître, la chose publique en danger, fatigué des disputes frivoles qu'occasionnoit la résistance des deux premiers ordres, incertain sur les suites qu'elle pourroit avoir, tenta, dans une séance royale du 23 juin, de concilier tous les esprits, d'appaiser les disputes des trois ordres, en leur proposant les moyens qui lui paroissoient les plus propres à opérer la félicité de ses peuples. Mais la discussion des affaires publiques avoit produit un enthousiasme général, toutes les têtes étoient exaltées, & les communes déclarèrent persister dans tous leurs arrêtés précédens, & qu'elles alloient continuer leurs séances pour travailler légalement à la régénération de l'état, pour laquelle l'assemblée avoit été convoquée.

Le roi, toujours uniquement occupé du bonheur de ses peuples, ne prit plus conseil que de son cœur : sans en parler à personne, il écrivit de sa main royale à la noblesse pour l'engager à se réunir aux deux autres ordres, pour s'occuper enfin des objets relatifs au bien général de la nation.

A la nouvelle de cette réunion tant désirée, le peuple se livra à tous les transports de la joie la plus vive. A Versailles, à Paris, & de-là dans toutes les provinces jusques aux extrémités du royaume, tout retentit des cris de *vive le roi*, *vive la nation* : cette joie si pure fut bientôt étouffée par de nouvelles allarmes. Le despotisme ministériel n'étoit pas encore abattu, ses indignes ressources n'étoient pas épuisées. Un nouvel orage fit trembler la France pour les jours précieux de ses augustes représentans, & cette crise, plus violente que les précédentes, pouvoit décider de la vie ou de la mort du corps politique. Quarante mille hommes de troupes marchent vers la capitale ; on forme plusieurs camps aux environs de Paris, &, sous le spécieux prétexte de contenir les brigands, on étale tout l'appareil d'une guerre ouverte. Les gardes françoises, animés d'un patriotisme digne de passer à la postérité, donnent

alors aux troupes le grand exemple de l'insubordination; lorqu'il s'agit de combattre les citoyens pour servir le despotisme, ils se dévouent au service de Paris.

On connut le vrai motif de cet appareil menaçant lorsque, le 11 juillet, on sçut que M. Necker étoit exilé. Le 12 la consternation fut générale dans Paris. On promène le buste de ce grand homme dans la ville, au milieu d'un peuple immense: un détachement de royal allemand, posté pour garder les champs élisées & le chemin de Versailles, veut repousser le peuple par la force; le prince de Lambesc à cheval, le sabre à la main, poursuit les citoyens jusques dans le jardin des Thuileries. Les gardes françoises volent au secours des parisiens leurs frères, & forcent les soldats étrangers à fuir précipitamment.

Cependant l'allarme devient générale: la nuit du 12 au 13 est une nuit d'horreur; on n'entendoit de tous côtés que ce cri, qui porte l'effroi dans tous les cœurs, *aux armes citoyens, aux armes;* dès le matin du 13, cent mille hommes sont sur pied; toutes les églises sonnent le tocsin. Les électeurs se rassemblent à la ville, & forment le comité permanent. Le peuple s'empare des armes & des drapeaux de la ville, & de celles des invalides. Les canons sont partagés entre les districts; chaque citoyen devient soldat pour la défense de la patrie, & les électeurs forment un comité pour l'établissement de la garde bourgeoise.

Le 14, jour à jamais mémorable dans les fastes de la nation, on fixe l'état de la garde bourgeoise. M. de la Fayette en est nommé généralissime; on substitue à la cocarde verte, la cocarde bleue & rose, couleur du blason de la ville, devenue depuis l'emblême de la liberté françoise.

A midi la Bastille est investie; les citoyens se portent en foule vers les antres du despotisme; croyant y trouver des armes, ils demandent à y entrer pour s'en saisir. Le gouverneur de Launay feint d'acquiescer à leur désir, & laisse entrer les citoyens; mais par une barbarie infernale, il fait lever le pont & fait tirer sur eux, plusieurs sont tués: ceux qui

restent, frappés du danger auquel ils sont exposés par l'indigne trahison du gouverneur, ne songent plus qu'à se saisir de lui. Ils sautent sur les suisses, qui se rendent. Ils viennent à bout de briser les chaînes du pont qui tombe; les citoyens entrent en foule, ils se saisissent du traître de Launay, il est conduit à la ville, où on lui tranche la tête. Dès le lendemain 15 on porta les clefs de la Bastille aux électeurs, qui en ordonnent la démolition; & ce monument de barbarie tombant, entraîne dans sa chûte, & le déspotisme ministériel, & toute l'aristocratie. Les troupes s'éloignent de Paris, les ministres sont renvoyés. M. Necker est rendu aux vœux du peuple, & le roi ne prenant plus conseil que de son amour pour son peuple, comme l'eût fait Henri IV, vient se remettre entre les mains de ce peuple aimant; il se rend presque sans suite à l'assemblée nationale, & peu de jours après, à la commune de Paris, au milieu des acclamations & des cris répétes de *vive le roi, vive la nation*. Il accepte la cocarde nationale. Et le peuple fut ivre d'amour, en voyant au chapeau de son roi, le signe de la liberté qu'il avoit adoptée.

La révolution fut dès-lors opérée. L'auguste assemblée de nos représentans dont la résistance & l'énergie venoient de surmonter des dangers si violents, de triompher d'épreuves aussi terribles, put enfin se livrer au grand ouvrage de la constitution. Formée au milieu des troubles & des dissentions, elle n'en sera que plus ferme & plus vigoureuse La superstition, la barbarie féodale, la tyrannie des gouvernemens s'efforçoient depuis long-tems d'altérer, d'anéantir les droits de l'homme & du citoyen; & nos dignes représentans ont ramené l'unité & l'égalité de la nation : ils ont détruit toutes ces distinctions gothiques, tous ces priviléges odieux, sources de tant d'abus, de divisions & d'oppressions. La France se régénère donc véritablement, elle prend une forme toute nouvelle, analogue aux principes de liberté & d'égalité sur lesquels s'opère cette régénération: on peut s'en convaincre en lisant l'adresse aux François que l'assemblée vient de faire publier.

Elle

Elle expofe à la nation tout ce qu'elle a fait, tout ce qu'elle fe propofe de faire pour achever la régénération & confolider fon bonheur.

L'*affemblée nationale*, s'avançant dans la carrière de fes travaux, reçoit de toutes parts les félicitations des provinces, des villes, des communautés, les témoignages de la joie publique, les acclamations de la reconnoiffance; mais elle entend auffi les murmures, les clameurs de ceux que bleffent ou qu'affligent les coups portés à tant d'abus, à tant d'intérêts, à tant de préjugés. En s'occupant du bonheur de tous, elle s'inquiète des maux particuliers, elle pardonne à la prévention, à l'aigreur, à l'injuftice; mais elle regarde comme un de fes devoirs de vous prémunir contre les influences de la calomnie, & de détruire les vaines terreurs dont on chercheroit à vous furprendre. Eh! que n'a-t-on pas tenté pour vous égarer, pour ébranler votre confiance! On a feint d'ignorer quel bien avoit fait l'*affemblée nationale*: nous allons vous le rappeler. On a élevé des difficultés contre ce qu'elle a fait: nous allons y répondre. On a répandu des doutes, on a fait naître des inquiétudes fur ce qu'elle fera: nous allons vous l'apprendre.——Qu'a fait l'affemblée? —— Elle a tracé d'une main ferme, au milieu des orages, les principes de la conftitution, qui affure à jamais votre liberté.——Les droits des hommes étoient méconnus, infultés depuis des fiècles; ils ont été rétablis pour l'humanité entière, dans cette déclaration, qui, à jamais, fera le cri de ralliement contre les oppreffeurs, & la loi des légiflateurs eux-mêmes. —— La nation avoit perdu le droit de décréter & les lois & les impôts: ce droit lui a été reftitué, & en même-tems ont été confacrés les vrais principes de la monarchie, l'inviolabilité du chef augufte de la nation, & l'hérédité du trône dans une famille fi chère à tous les François. ——Nous n'avions que des états-généraux: vous avez maintenant une *affemblée nationale*, qui ne peut plus vous être ravie. —— Des ordres néceffairement divifés, & affervis à d'antiques prétentions, y dictoient les décrets, & pouvoient y arrêter l'effor de la volonté nationale. Ces ordres n'exiftent plus: tout a difparu devant l'hono-

rable qualité de citoyen. ——— Tout étant devenu citoyen, il vous falloit des défenſeurs citoyens, & au premier ſignal, on a vu cette garde nationale raſſemblée par le patriotiſme, commandée par l'honneur, maintenir par-tout ou ramener l'ordre, & veiller avec un zèle infatigable, à la ſureté de chacun pour l'intérêt de tous. ——— Des privilèges ſans nombre, ennemis irréconciliables de tout bien, compoſoient tout notre droit public : ils ſont détruits ; & à la voix de votre aſſemblée, les provinces les plus jalouſes des leurs ont applaudi à leur chûte ; ont ſenti qu'elles s'enrichiſſoient de leur perte. ——— Une féodalité vexatoire, ſi puiſſante encore dans ſes derniers débris, couvroit la France entière : elle a diſparu ſans retour. ——— Vous étiez ſoumis, dans les provinces, au régime d'une adminiſtration inquiétante : vous en êtes affranchis. ——— Des ordres arbitraires attentoient à la liberté des citoyens : ils ſont anéantis. ——— Vous vouliez une organiſation complète des municipalités : elle vient de vous être donnée ; & la création de tous ces corps, formés par vos ſuffrages, préſente en ce moment, dans toute la France, le ſpectacle le plus impoſant. ——— Dans le même tems l'*aſſemblée nationale* a conſommé l'ouvrage de la nouvelle diviſion du royaume, qui ſeule pouvoit effacer juſqu'aux dernières traces des anciens préjugés ; ſubſtituer à l'amour-propre de *province* l'amour véritable de la *patrie* ; aſſeoir les baſes d'une bonne repréſentation, & fixer à la fois les droits de chaque homme & de chaque canton, en raiſon de leurs rapports avec la choſe publique ; problême difficile, dont la ſolution étoit reſtée inconnue juſqu'à nos jours. ——— Dès long-tems vous déſiriez l'abolition de la vénalité des charges de magiſtrature : elle a été prononcée. ——— Vous éprouviez le beſoin d'une réforme, du moins proviſoire, des principaux vices du code criminel : elle a été décretée, en attendant une réforme générale. ——— De toutes les parties du royaume nous ont été adreſſées des plaintes, des demandes, des réclamations : nous y avons ſatisfait autant qu'il étoit en notre pouvoir. La multitude des engagemens publics effrayoit : nous avons conſacré les principes ſur la foi qui leur eſt due. ——— Vous

redoutiez le pouvoir des miniſtres : nous leur avons impoſé la loi raſſurante de la reſponſabilité.——— L'impôt de la gabelle vous étoit odieux : nous l'avons adouci d'abord, & nous vous en avons promis l'entière deſtruction : car il ne nous ſuffit pas que les impôts ſoient indiſpenſables pour les beſoins publics ; il faut encore qu'ils ſoient juſtifiés par leur égalité, leur ſageſſe, leur douceur.———Des penſions immodérées, prodiguées ſouvent à l'inſçu de votre roi, vous raviſſoient le fruit de vos labeurs : nous avons jetté ſur elles un premier regard ſévère, & nous allons les renfermer dans les limites étroites d'une ſtricte juſtice.———Enfin, les finances demandoient d'immenſes réformes : ſecondés par le miniſtre qui a obtenu votre confiance, nous y avons travaillé ſans relâche, & bientôt vous allez en jouir. ———Voilà *notre* ouvrage, François, ou plutôt voilà le *vôtre*, car nous ne ſommes que vos organes, & c'eſt vous qui nous avez éclairés, encouragés, ſoutenus dans nos travaux. Quelle époque que celle à laquelle nous ſommes enfin parvenus ! Quel honorable héritage vous allez tranſmettre à votre poſtérité ! Elevés au rang de citoyens, admiſſibles à tous les emplois, *cenſeurs éclairés* de l'adminiſtration, quand vous n'en ſerez pas les *dépoſitaires*, ſûrs que tout ſe fait & par vous & pour vous, égaux devant la loi, libres d'*agir, de parler & d'écrire*, ne devant jamais compte aux hommes, toujours à la volonté commune ; quelle plus belle condition ! Pourroit-il être encore un ſeul citoyen, vraiment digne de ce nom, qui oſât tourner ſes regards en arrière, qui voulût relever les débris dont nous ſommes environnés, pour en recompoſer l'ancien édifice ?———Et pourtant, que n'a-t-on pas dit ? que n'a-t-on pas fait pour affoiblir en vous l'impreſſion naturelle que tant de biens doivent produire ? ———Nous avons tout détruit, a-t-on dit : c'eſt qu'il falloit tout reconſtruire. Et qu'y a-t-il donc tant à regretter ? Veut-on le ſavoir ? Que ſur tous les objets réformés ou détruits, l'on interroge les hommes qui n'en profitoient pas ; qu'on interroge même la bonne-foi des hommes qui en profitoient ; qu'on écarte ceux-l qui, pour ennoblir les affictions de l'intérêt perſonnel, prennent aujour-

d'hui pour objet de leur commisération, le sort de ceux qui, dans d'autres tems, leur furent si indifférens, & l'on verra si la réforme de chacun de ces objets ne réunit pas tous les suffrages faits pour être comptés ——— Nous avons agi avec trop de précipitation ! ! ! Et tant d'autres nous ont reproché d'agir avec trop de lenteur !... trop de précipitation ! Ignore-t-on que c'est en attaquant, en renversant tous les abus à la fois, qu'on peut espérer de s'en voir délivré sans retour ; & alors seulement, chacun se trouve intéressé à l'établissement de l'ordre ; que les réformes lentes & partielles ont toujours fini par ne rien réformer ; enfin, que l'abus que l'on conserve devient l'appui, & bientôt le restaurateur de tous ceux qu'on croyoit avoir détruits ? ——— Nos assemblées sont tumultueuses.... Qu'importe, si les décrets qui en émanent sont sages ? Nous sommes, au reste, loin de vouloir présenter à votre admiration les détails de tous nos débats. Plus d'une fois nous en avons été affligés nous-mêmes ; mais nous avons senti en même-tems qu'il étoit trop injuste de s'en prévaloir, & qu'après tout, cette impétuosité étoit l'effet presqu'inévitable du premier combat qui se soit peut-être jamais livré entre tous les principes & toutes les erreurs ——— On nous accuse d'avoir aspiré à une perfection chimérique.... Reproche bizarre, qui n'est, on le voit bien, qu'un vœu mal déguisé pour la perpétuité des abus. L'*assemblée nationale* ne s'est point arrêtée à ces motifs servilement intéressés ou pusillanimes : elle a eu le courage, ou plutôt la raison de croire que les idées utiles, nécessaires au genre humain, n'étoient pas exclusivement destinées à orner les passages d'un livre, & que l'être suprême, en donnant à l'homme la perfectibilité, apanage particulier de sa nature, ne lui avoit pas défendu de l'appliquer à l'ordre social, devenu le plus universel de ses intérêts, & presque le premier de ses besoins ——— Il est impossible, a-t-on dit, de régénérer une nation vieille & corrompue... Que l'on apprenne qu'il n'y a de corrompu que ceux qui veulent perpétuer des abus corrupteurs, & qu'une nation se rajeunit le jour où elle a résolu de renaître à la liberté. Voyez la génération

nouvellle, comme déjà ſon cœur palpite de joie & d'eſpérance ! Comme ſes ſentimens ſont purs, nobles, patriotiques ! Avec quel enthouſiaſme on la voit chaque jour briguer l'honneur d'être admiſe à prêter le *ſerment de citoyen !*... Mais pourquoi répondre à un auſſi miſérable reproche ? L'*aſſemblée nationale* ſeroit-elle donc réduite à s'excuſer de n'avoir pas déſeſpéré du peuple François ? ——— On n'a encore rien fait pour le peuple, a-t-on oſé dire... Et c'eſt ſa cauſe qui triomphe par-tout. Rien fait pour le peuple !... Eh ! chaque abus que l'on a détruit, ne lui prépare-t-il pas, ne lui aſſure-t-il pas un ſoulagement ? Étoit-il un ſeul abus qui ne peſât pas ſur le peuple ? ——— Il ne ſe plaignoit pas.... C'eſt que l'excès de ſes maux étouffoit ſes plaintes.... Maintenant il eſt malheureux.... Dites plutôt : il eſt encore malheureux ;... mais il ne le ſera pas long-tems : NOUS EN FAISONS LE SERMENT. ———— Nous avons détruit le *pouvoir exécutif*... non : dites le *pouvoir miniſteriel* ; & c'eſt lui qui détruiſoit, qui ſouvent dégradoit le pouvoir exécutif. Le pouvoir exécutif, nous l'avons éclairé en lui montrant ſes véritables droits ; & ſur-tout nous l'avons ennobli en le faiſant remonter à la véritable ſource de ſa puiſſance, la puiſſance du peuple. ——— Il eſt maintenant ſans force.... Contre la conſtitution & la loi, cela eſt vrai, mais en leur faveur, il ſera plus puiſſant qu'il ne le fut jamais. ———— Le peuple s'eſt armé......Oui, pour ſa défenſe : il en avoit beſoin. ———— Mais dans pluſieurs endroits, il eſt réſulté des malheurs... Peut-on les reprocher à l'*aſſemblée nationale* ? Peut-on lui imputer des déſaſtres dont elle gémit, qu'elle a voulu prévenir, arrêter par toute la force de ſes décrets, & que va faire ceſſer ſans doute l'union déſormais indiſſoluble entre les deux pouvoirs, & l'action irréſiſtible de toutes les forces nationales ? ———— Nous avons paſſé nos pouvoirs : la réponſe eſt ſimple. Nous étions inconteſtablement envoyés pour faire une conſtitution : c'étoit le vœu, c'etoit le beſoin de la France entière. Or, étoit-il poſſible de la créer, cette conſtitution, de former un enſemble, même imparfait, de décrets conſtitutionnels, ſans la plénitude des pouvoirs que nous avons exercés ? Diſons plus : ſans l'*aſſemblée*

nationale, la France étoit perdue; ſans le principe qui ſoumet tout à la pluralité des ſuffrages libres, & qui a fait tous nos décrets, il étoit impoſſible de concevoir une *aſſemblée nationale*; il eſt impoſſible de concevoir, nous ne diſons pas une conſtitution, mais même l'eſpoir de detruire irrévocablement le moindre des abus. Ce principe eſt d'éternelle vérité : il a été reconnu dans toute la France; il s'eſt reproduit de mille manières dans ces nombreuſes adreſſes d'adhéſion, qui rencontroient ſur toutes les routes cette foule de libelles où on nous reproche d'avoir excédé nos pouvoirs. Ces adreſſes, ces félicitations, ces hommages, ces ſermens patriotiques; quelle confirmation des pouvoirs que l'on vouloit nous conteſter! ——— Tel ſont, François, les reproches que l'on fait à vos repréſentans dans cette foule d'écrits coupables, où l'on affecte le ton d'une douleur citoyenne. Ah! vraiement on ſe flatte de nous décourager : notre courage redouble; vous ne tarderez pas à en reſſentir les effets. ——— *L'aſſemblée* va vous donner une conſtitution militaire qui, compoſant l'armée de ſoldats citoyens, réunira la valeur qui défend la patrie, & les vertus civiques qui la protègent ſans l'effrayer. ——— Bientôt elle vous préſentera un ſyſtème d'impoſitions qui ménagera l'agriculture & l'induſtrie, qui reſpectera enfin la liberté du commerce; un ſyſtème qui, ſimple, clair, aiſément conçu de tous ceux qui payent, déterminera la part qu'ils doivent, rendra facile la connoiſſance ſi néceſſaire de l'emploi des revenus publics, & mettra ſous les yeux de tous les François, le véritable état des finances, juſqu'à préſent labyrinthe obſcur, où l'œil n'a pu ſuivre la trace du tréſor de l'état ——BIENTÔT UN CLERGÉ CITOYEN, ſouſtrait à la pauvreté comme à la richeſſe, modèle à la fois du riche & du pauvre, pardonnant les expreſſions injurieuſes d'un délire paſſager, inſpirera une confiance vraie, pure, univerſelle, que n'altérera ni l'envie qui outrage, ni cette ſorte de pitié qui humilie; il fera chérir encore davantage la religion, il en accroîtra l'heureuſe influence par des rapports plus doux & plus intimes entre les peuples & les paſteurs; & il n'offrira plus le ſpectacle que le patrio-

tiſme du clergé lui-même a plus d'une fois dénoncé dans cette aſſemblée, de l'oiſiveté opulente & de l'activité ſans récompenſe.——Bientôt un ſyſtème de lois criminelles & pénales, dictées par la raiſon, la juſtice, l'humanité, montrera, juſques dans la perſonne des victimes de la loi, le reſpect dû à la qualité d'homme, reſpect ſans lequel on n'a pas le droit de parler de morale. —— Un code de lois civiles, confié à des juges déſignés par votre ſuffrage, & rendant gratuitement la juſtice, fera diſparoître toutes ces lois obſcures, compliquées, contradictoires, dont l'incohérence & la multitude ſembloient laiſſer, même à un juge intègre, le droit d'appeler juſtice ſa volonté, ſon erreur, quelquefois ſon ignorance; mais juſqu'à ce moment vous obéirez religieuſement à ces mêmes lois, parce que vous ſavez que le reſpect pour toute loi, non encore révoquée, eſt la marque diſtinctive du vrai citoyen.——Enfin nous terminerons nos travaux par un code d'inſtruction & d'éducation nationale, qui mettra la conſtitution ſous la ſauve-garde des générations naiſſantes, & faiſant paſſer l'inſtruction civique par tous les degrés de la repréſentation, nous tranſmettrons, dans toutes les claſſes de la ſociété, les connoiſſances néceſſaires au bonheur de ces claſſes, en même-tems qu'à celui de la ſociété entière. —— Voyez, François, la perſpective de bonheur & de gloire qui s'ouvre devant vous! Il reſte encore quelques pas à faire, & c'eſt où vous attendent les détracteurs de la révolution. Défiez-vous d'une impétueuſe vivacité; redoutez ſur-tout les violences, car tout déſordre peut devenir funeſte à la liberté. Vous chériſſez cette liberté, vous la poſſédez maintenant, montrez-vous dignes de la conſever; ſoyez fidèles à l'eſprit & à la lettre des décrets de vos repréſentans, acceptés & ſanctionnés par le roi; diſtinguez ſoigneuſement les droits abolis ſans rachat, & les droits rachetables, mais encore exiſtans. Que les premiers ne ſoient plus exigés, mais que les ſeconds ne ſoient point refuſés. Songez aux trois mots ſacrés qui garantiſſent ces décrets: LA NATION, LA LOI, LE ROI. La nation, c'eſt vous, la loi; c'eſt encore vous; c'eſt votre volonté; le roi, c'eſt le gardien de

la loi. Quels que soient les mensonges qu'on prodigue, comptez sur cette union. C'est le roi qu'on trompoit : c'est vous qu'on trompe maintenant, & la bonté du roi s'en afflige : il veut préserver son peuple des flatteurs qu'il a éloignés du trône ; il en défendra le berceau de son fils ; car au milieu de vos représentans, il a déclaré qu'il faisoit de l'héritier de la couronne le gardien de la constitution.—— Qu'on ne vous parle plus de deux partis. Il n'en est qu'un ; nous l'avons tous juré ; c'est celui de la liberté. Sa victoire est sûre, attestée par les conquêtes qui se multiplient tous les jours. Laissez d'obscurs blasphémateurs prodiguer contre nous les injures, les calomnies ; pensez seulement que, s'ils nous louoient, la France seroit perdue. Gardez-vous sur-tout de réveiller leurs espérances par des fautes, par des désordres, par l'oubli de la loi. Voyez comme ils triomphent de quelques délais dans la perception de l'impôt. Ah ! ne leur préparez pas une joie cruelle ! Songez que cette dette..... Non, ce n'est plus une dette : c'est un tribut sacré, & c'est la patrie maintenant qui le reçoit pour vous, pour vos enfans ; elle ne le laissera plus prodiguer aux déprédateurs qui voudroient voir tarir pour l'état le trésor public, maintenant tari pour eux : ils aspiroient à des malheurs qu'a prévenus, qu'a rendus impossibles la bonté magnanime du roi.... François, secondez votre roi, & par un saint & immuable respect pour la loi, défendez contre eux son bonheur, ses vertus, sa véritable gloire ; montrez qu'il n'eut jamais d'autres ennemis que ceux de la liberté ; montrez que pour elle & pour lui votre constance égalera votre courage ; que pour la liberté dont il est le garant, on ne se lasse point ; on est infatigable. Votre lassitude étoit le dernier espoir des ennemis de la révolution ; ils le perdent : pardonnez-leur d'en gémir ; & déplorez, sans les haïr, ce reste de foiblesse, toutes ces misères de l'humanité. Cherchons, disons même ce qui les excuse. Voyez quel concours de causes a dû prolonger, entretenir, presque éterniser leur illusion. Eh ! ne faut-il pas quelque tems pour chasser de sa mémoire les fantômes d'un long rêve, les rêves d'une longue vie ? Qui peut triompher en un moment des

habitudes de l'efprit, des opinions inculquées dès l'enfance, entretenues par les formes extérieures de la fociété, long-tems favorifées par la fervitude publique qu'on croyoit éternelle, chères à un genre d'orgueil qu'on impofoit comme un devoir, enfin mifes fous la protection de l'intérêt perfonnel, qu'elles flattoient de tant de manières. Perdre à la fois fes illufions, fes efpérances, fes idées les plus chéries, une partie de fa fortune; eft-il donné à beaucoup d'hommes de le pouvoir fans quelques regrets, fans des efforts, fans des réfiftances d'abord naturelles, & qu'enfuite un faux point d'honneur s'impofe quelquefois à lui-même? Eh! fi dans cette claffe naguères fi favorifée, il s'en trouve quelques-uns qui ne peuvent fe faire à tant de pertes à la fois, foyez généreux; fongez que, dans cette même claffe, il s'eft trouvé des hommes qui ont ofé s'élever à la dignité de citoyens, intrépides défenfeurs de vos droits, & dans le fein même de leur famille oppofant à leurs fentimens les plus tendres, le noble enthoufiafme de la liberté. ———— Plaignez, François, les victimes aveugles de tant de déplorables préjugés; mais fous l'empire des lois, que le mot de *vengeance* ne foit plus prononcé. Courage, perfévérance, générofité, les vertus de la liberté; nous vous les demandons au nom de cette liberté facrée, feule conquête digne de vous, par les efforts, par les facrifices que vous avez faits pour elle, par les vertus qui fe font mêlées aux malheurs inféparables d'une grande révolution; ne retardez point, ne déshonorez point le plus bel ouvrage dont les annales du monde nous ayent tranfmis la mémoire. Qu'avez-vous à craindre? rien, non rien, qu'une funefte impatience: encore quelques momens.... c'eft pour la liberté! Vous avez donné tant de fiècles au defpotifme! Amis, citoyens, une patience généreufe au lieu d'une patience fervile! Au nom de la patrie, vous en avez une maintenant; au nom de votre roi, vous avez un roi, il eft à vous; & ce n'eft plus le roi de quelques milliers d'hommes, mais le roi des François.... de tous les François. Qu'il doit méprifer maintenant le defpotifme! qu'il doit le haïr! Roi d'un peuple libre, comme il doit reconnoître l'erreur de fes illufions

mensongères, qu'entretenoit sa cour qui se disoit son peuple ! prestiges répandus autour de son berceau, enfermés comme à dessein dans l'éducation royale; & dont on a cherché dans tous les tems à composer l'entendement des rois, pour faire, des erreurs de leurs pensées, le patrimoine des cours. Il est à vous: qu'il nous est cher ! Ah ! depuis que *son peuple est devenu sa cour*, lui refuserez-vous sa tranquillité, le bonheur qu'il mérite ? Désormais, qu'il n'apprenne plus aucune de ces scènes violentes qui ont tant affligé son cœur ; qu'il apprenne au contraire que l'ordre renaît, que par-tout les propriétés sont respectées, défendues; que vous recevez, que vous placez sous l'égide des lois, l'innocent & le coupable.... le coupable ! il n'en est point, si la loi ne l'a prononcé. Ah plutôt, qu'il apprenne encore, votre vertueux monarque, quelques-uns de ces traits généreux, de ces nobles exemples qui déjà ont illustré le berceau de la liberté françoise.... Etonnez-le de vos vertus, pour lui donner plutôt le prix des siennes, en avançant pour lui le moment de la tranquillité publique & le respect de votre félicité. —— Pour nous, poursuivant notre tâche laborieuse, voués, consacrés au grand travail de la constitution, votre ouvrage autant que le nôtre, nous le terminerons, aidés de toutes les lumières de la France & vainqueurs de tous les obstacles. Satisfaits de notre conscience, convaincus, & d'avance heureux de votre prochain bonheur, nous placerons entre vos mains ce dépôt sacré de la constitution, sous la garde des vertus nouvelles, dont le germe, enfermé dans vos ames, vient d'éclorre aux premiers jours de la liberté.

Usages & Coutumes des François, depuis le règne de Louis XIII, jusqu'à celui de Louis XVI.

Louis XIII à son avénement à la couronne, n'avoit pas un vaisseau ; Paris ne contenoit pas quatre cents mille habitans, & n'étoit

Anecdotes & Faits particuliers arrivés depuis le règne de Louis XIII, jusqu'à celui de Louis XVI.

On étoit encore infatué, au commencement du règne de Louis XIII de l'astrologie judiciaire, & un astrologue nommé *Morin*,

n'étoit pas décoré de quatre beaux édifices, les villes étoient sans police, les grands chemins, presque impraticables, étoient infestés de brigands; l'état étoit sans argent, & le gouvernement sans crédit parmi les nations étrangères; on voit par les registres du parlement que le guet de Paris étoit réduit à quarante-cinq hommes, mal payés, qui même ne servoient pas.

Le siècle de ce prince étoit celui de la fausse éloquence; tous les discours & toutes les harangues de ce tems-là étoient remplis de passages grecs & latins, qui n'avoient aucun rapport au sujet; ce qui faisoit dire à ce prince dont les cheveux grisonnoient avant le tems, que « c'étoient les harangues qu'on lui avoit faites depuis son avénement au trône, qui l'avoient fait blanchir de si bonne heure. »

C'est sous le règne de ce prince que l'académie françoise, l'imprimerie royale, le jardin du roi furent fondés par les soins du cardinal de Richelieu: on abolit l'usage des combats singuliers.

On convoqua les états-généraux en 1614, auxquels on présenta plusieurs objets, qui furent tous contredits, suivant les intérêts différens des trois états, ce qui tourne toujours au profit des gouvernemens.

Louis XIII fut le dernier qui observât de déclarer la guerre par un héraut; la France n'avoit sous son règne que quatre-vingt mille hommes effectifs, & les revenus ordinaires de l'état ne se montoient qu'à 85 millions.

La même foiblesse qui mettoit en

Morin, ayant prédit que tel jour le roi étoit menacé de quelque malheur, on respecta assez la prédiction de ce visionnaire pour recommander au roi de ne pas sortir. Il garda effectivement l'appartement toute la matinée; mais s'ennuyant l'après midi, il voulut prendre l'air & tomba « Qu'on ne parle pas de cela à Morin, dit le prince, cet accident le rendroit trop glorieux. »

Lorsque ce prince prit les armes contre les protestans du Languedoc & les Rochelois, il prononça ces paroles remarquables: « Je souhaiterois qu'il n'y eût de places fortifiées que sur les frontières de mon royaume, afin que le cœur & la fidélité de mes sujets servissent de garde à ma personne. »

A la prise de saint Jean-d'Angeli, en 1621, le duc de Soubise qui avoit été à la tète des rebelles, vint se jetter aux genoux du monarque, & lui faire des protestations de sa fidélité & de son obéissance pour l'avenir: « Je serai bien aise, dit le roi, en lui mettant la main sur l'épaule, que vous me donniez dorénavant plus d'occasions d'être satisfait de vous, que je n'en ai eu de sujet par le passé: Levez-vous, & me servez mieux désormais. »

Louis XIII aimoit la guerre, & faisoit paroître la plus grande intrépidité dans une tranchée. Au siége de Royan, en 1622, il fit trembler plus d'une fois pour sa vie. Un jour qu'il sortoit de la tranchée, un boulet lui passa deux pieds au dessus de la tête: *Mon Dieu, Sire*, s'écria Bassompierre, *ce boulet a failli vous*

Usages, &c.

en vogue l'astrologie judiciaire. Cette chimère absurde faisoit croire aux possessions & aux sortiléges, on en faisoit un point de religion : l'on ne voyoit que des prêtres qui conjuroient les démons. Les tribunaux, composés de magistrats qui devoient être plus éclairés que le vulgaire, étoient occupés à juger des sorciers. On condamna au feu Urbain Grandier, curé de Loudun, comme magicien, & la maréchale d'Ancre fut brûlée en place de Grève comme sorcière.

Il étoit assez ordinaire dans ce siècle de voir des cardinaux à la tête des armées : Richelieu, le cardinal de la Valette & Sourdis, archevêque de Bordeaux, endossèrent successivement la cuirasse.

Le cardinal de Richelieu peut être regardé comme le père de la poësie & de la comédie françoise, par la passion qu'il a témoignée pour ce genre de poësie. Il avoit cinq auteurs à ses gages, à qui il faisoit composer des pièces de théâtre : on prétend même qu'il étoit l'auteur de quelques-unes, qu'il faisoit paroître sous des noms empruntés, & qui n'eurent aucun succès. Corneille fut quelque tems du nombre des coopérateurs lyriques ; la jalousie que Richelieu conçut de la tragédie du Cid, lui fit perdre les bonnes graces du ministre.

Ce qui prouve l'ignorance de ce siècle, c'est la condamnation portée par l'inquisition de Rome contre Gallilée, pour avoir soutenu le systême de Copernic, touchant le mouvement de la terre

Anecdotes, &c.

vous tuer : « Non pas moi, répon» dit tranquillement le roi. »

On l'avertit que des seigneurs Espagnols venoient lui rendre leurs devoirs : *des Espagnols*, dit-il avec emportement, *ça ça, qu'on me donne mon épée.*

Louis XIV ne perdoit jamais l'occasion de dire à ses officiers, & aux personnes en place, de ces choses qui excitent l'émulation & rendent la personne du souverain plus chère au sujet. La duchesse de Bourgogne voyant au souper de sa majesté un homme fort laid, plaisanta beaucoup & très-haut sur sa laideur. « Pour moi, Madame, dit le roi encore plus » haut, je le trouve un des » beaux hommes de mon ro» yaume, car c'est un des plus » braves. »

Lorsque M. de Noailles vint le remercier de la pourpre qu'il lui avoit fait obtenir : « Je suis » assuré, M. le cardinal, lui » répondit le monarque, que » j'ai plus de plaisir à vous don» ner le chapeau, que vous de » le recevoir. »

L'abbé de Pompone ayant perdu son père, Simon Arnaud, secrétaire d'état, le roi lui dit, pour le consoler : « Vous pleu» rez un père que vous retrou» verez en moi, & moi je perds » un ami que je ne retrouverai » plus. »

Ce prince montra beaucoup d'intrépidité au siége de Mons & de Namur. *Mon fils*, dit-il à monseigneur, *la place du roi est là où est le danger.* Lorsque le grand Condé fut saluer le roi après la bataille de Senef, qu'il avoit

Usages, &c.

terre autour du ſoleil ; il fut obligé de ſe rétracter pour obtenir ſa liberté.

Quelques jours avant ſa mort Louis XIII fit baptiſer le dauphin, qui eut le cardinal Mazarin pour parrain, & la princeſſe de Condé pour marraine. Le roi lui demandant quel nom il avoit reçu, il répondit Louis XIV: cette réponſe parut chagriner le monarque, qui lui répondit, *pas encore, pas encore.*

Ce fut ſous le règne de Louis XIV, que la nation françoiſe acquit ce degré de politeſſe, & cette ſupériorité en tous les genres, qui la diſtingue ſi avantageuſement des autres peuples ; lors de ſon mariage tout prit un caractère de magnificence & de goût, qui augmenta toujours depuis. On portoit alors des caſaques par deſſus un pourpoint orné de rubans, & ſur cette caſaque paſſoit un baudrier auquel pendoit l'épée ; on avoit une eſpèce de rabat à dentelles, & un chapeau orné de deux rangs de plumes. Cette mode devint celle de preſque toute l'Europe. Pour diſtinguer les principaux courtiſans, on avoit inventé des caſaques bleues brodées d'or & d'argent ; la permiſſion de les porter étoit une grande grace pour des hommes guidés par la vanité ; on les demandoit preſque comme le collier de l'ordre du St. Eſprit. Sous ce règne on créa beaucoup de charges nouvelles, comme celle de grand-maître de la garde-robe, &c.

Louis XIV, ſecondé par Colbert ſon miniſtre, inſtitua l'académie

Anecdotes, &c.

avoit remportée contre le prince d'Orange, le monarque ſe trouva ſur le haut du grand eſcalier, lorſque ce prince, qui avoit de la peine à monter à cauſe de ſa goutte, s'écria : » Sire, Je demande pardon à » votre majeſté, ſi je la fais » attendre. » Mon couſin, lui répondit le roi, ne vous preſſez pas, on ne ſauroit marcher bien vîte, lorſque l'on eſt auſſi chargé de lauriers que vous l'êtes.

L'envoyé d'Angleterre préſenta à Louis XIV, un écrit de la part de ſon maître, pour la démolition du canal de Mardick ; le monarque indigné répondit à ce miniſtre : « J'ai toujours été » maître chez moi, quelquefois » chez les autres ; ne m'en faites » pas ſouvenir. »

Dans ſes dernières années ; il dit à madame de Maintenon : *J'avois cru qu'il étoit plus difficile de mourir* ; & à ſes domeſtiques, *pourquoi pleurez-vous, m'avez-vous cru immortel?*

Au ſiége de Menin en 1744 ; on dit à Louis XV, qu'en bruſquant une attaque qui coûteroit quelques hommes, on feroit quatre jours plutôt dans la ville : « Hé bien, dit le roi, prenez-la » quatre jours plus tard, j'aime » mieux perdre quatre jours » devant une place, qu'un ſeul » de mes ſujets »

Un officier qui s'étoit dérangé au ſervice du roi, obtint une gratification, qui n'étoit pas payée, vu l'épuiſement des finances ; ſur ce qu'on dit à Louis XV, qu'il n'y avoit pas d'argent : « Il n'y a qu'à prendre

Usages, &c.

demie des inſcriptions & belles-lettres, celles des ſciences, d'architecture & de peinture; il répandoit des bienfaits ſur tous les gens de lettres; les ſavans étrangers eurent également des penſions ou des gratifications; la langue françoiſe s'épura ſenſiblement; la netteté, la facilité & la délicateſſe avec laquelle on exprime les objets, ont contribué a la rendre générale en Europe.

Il étoit d'uſage de donner des fêtes dans leſquelles le roi, la famille royale, & les principaux ſeigneurs de la cour danſoient dans les ballets. Depuis la repréſentation de la tragédie de Britannicus, où il y avoit quatre vers dont il pouvoit ſe faire l'application, il ne danſa plus en public.

Colbert créa des manufactures: cependant l'art du commerce ne faiſoit que de naître en France, à l'avénement de Louis XV au trône; c'eſt ſous ſon règne qu'il acquit ce haut point de grandeur où il eſt parvenu.

Anecdotes, &c.

» dre, répondit-il, cette ſomme » ſur l'argent deſtiné à mes plaiſirs, il n'eſt pas juſte que le » roi ſe divertiſſe, tandis qu'un » de ſes officiers ſouffre. «

Après la bataille de Fontenoi, le roi dit à un de ſes officiers: « Qu'on ait ſoin des françois bleſſés comme de mes enfans; & traitez les anglois bleſſés comme les nôtres, ils ne ſont plus nos ennemis. »

Ce prince, viſitant les nouveaux bureaux de la guerre, trouva une paire de lunettes ſur une table: *Voyons*, dit-il, *ſi elles valent mieux que les miennes*, & trouvant un papier ſous ſa main qui contenoit un éloge pompeux de ſa majeſté, le rejetta avec indignation, diſant, *elles ne valent pas mieux que celles dont je me ſers, elles groſſiſſent trop les objets.*

Il écrivit au duc de la Vrillière, qui avoit eu une main emportée à la chaſſe: « Tu » n'as perdu qu'une main, & » tu en trouveras toujours deux » en moi, à ton ſervice.

Le cardinal de Fleury, faute de prévoyance, ou par excès d'économie, avoit tellement négligé la marine, qu'en 1744 la France n'avoit que trente-cinq vaiſſeaux de ligne à oppoſer aux flottes nombreuſes des anglois.

Louis XV caſſa tous les parlemens du royaume, & établit, dans différentes villes, des tribunaux ſous le nom de *Conſeils-Supérieurs*, pour connoître au ſouverain de toutes les matières civiles & criminelles dans les bailliages qui formoient leurs reſſorts reſpectifs.

Fin de la ſeconde Partie.

TABLE DES ENTRETIENS

Du second Volume.

SECONDE PARTIE.

De l'Homme considéré par rapport à la culture de son Esprit.

Fin de la Table.

